

Le débat sur la sécurité provoque une surenchère entre droite et gauche

LES PARTIS politiques de droite et de gauche vivent dans l'obsession sécuritaire. Au Parlement, l'examen du projet de loi sur la sécurité quotidienne a mis en évidence l'évolution forcée des socialistes, après les attaques de Jacques Chirac le 14 juillet et les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Les élus du PS ont tu leurs réticences pour voter, avec la droite, les dispositions antiterroristes proposées par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, ainsi que le texte encadrant les rave-parties. Sur plusieurs sujets, comme la révision de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs, l'opposition est apparue divisée. Le PS a confié la rédaction du chapitre sur la sécurité de son « Projet 2002 » à Julien Dray, qui avance des propositions « carrées ».

Lire page 12

www.lemonde.fr/securite

Devoir des médecins et droit des patients

LE CONSEIL D'ÉTAT a estimé, vendredi 26 octobre, que des médecins qui avaient transfusé en urgence un Témoin de Jéhovah en 1991 pour insuffisance rénale aiguë n'avaient pas commis de faute. Les Témoins de Jéhovah, qui comptent environ 100 000 membres ou sympathisants en France, accordent un caractère sacré au sang et refusent d'en absorber ou d'en recevoir par injection. Le Conseil d'État a cependant annulé le jugement de la cour d'appel qui avait considéré que le devoir du médecin de sauver un malade devait « de manière générale » prévaloir sur la volonté de celui-ci. Il a estimé qu'il était impossible d'établir une règle générale et qu'il fallait juger en conscience, au cas par cas.

Lire page 10

Réalité virtuelle et nihilisme



CLAUDIO MAGRIS

L'ÉCRIVAIN italien explique comment la réalité virtuelle d'aujourd'hui et la crise des valeurs renvoient au nouveau type d'homme de la littérature européenne de 1890 à 1930 et aux nihilismes de Nietzsche et de Dostoïevski. *Le Monde* publie sa leçon inaugurale au Collège de France.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRØ ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KRØ ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRØ ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0146 - 1028 - 7,90 F - 1,20 €



Les revers de la guerre contre Al-Qaida

- L'exécution par les talibans d'Abdul Haq, héros pachtoun de la guerre antisoviétique rallié à l'ex-roi, rend difficile la recherche d'une solution politique
- La stratégie militaire américaine marque le pas
- Nouvelles bavures lors des frappes aériennes
- Notre dossier sur l'attaque bioterroriste aux Etats-Unis

SOMMAIRE

● **La guerre contre Al-Qaida** : L'arrestation, puis l'exécution par les talibans d'Abdul Haq est un sérieux revers pour les Etats-Unis et leurs alliés. Elle rend difficile la recherche d'un après-talibans à Kaboul. Portrait d'un héros de la guerre contre les Soviétiques, reconverti dans les affaires et rallié à l'ex-roi Zahir Chah. L'un de nos envoyés spéciaux au Pakistan raconte sa dernière rencontre avec Abdul Haq, à Peshawar. Les talibans disent avoir perdu cinq commandants de l'Alliance du Nord. La stratégie des chefs militaires américains marque le pas. Londres met deux cents soldats commandos à la disposition des Etats-Unis. L'étrange défection d'un prétendu « commandant » taliban. L'inquiétude d'un synode d'évêques à Rome. Incertitudes sur le sort du journaliste français Michel Peyrard. Un entretien avec le ministre des affaires étrangères du Soudan. p. 2 à 4



● **L'attaque bioterroriste aux Etats-Unis** : Le nombre de locaux dont les usagers sont invités à prendre des antibiotiques ne cesse de croître à Washington. Des spores d'anthrax à la CIA et à la Cour suprême. Face aux informations contradictoires, nos réponses aux questions scientifiques et sanitaires. Reportage chez les postiers de New Jersey. La France renforce son stock de vaccin antivariolique. p. 5 à 7 et lire aussi notre dossier spécial, p. 13 à 20

● **Horizons-Analyses** : La chronique du médiateur, Robert Solé. Editorial : « Le choix des armes ». p. 21

● **Entreprises** : Les conséquences des attentats du 11 septembre sur l'industrie touristique. p. 23

● **Télévision** : Dans notre supplément hebdomadaire, un dossier sur le décryptage des images de la guerre. Demandez notre supplément

www.lemonde.fr/dossier-special



L'autre menace : bactériologie, chimie, nucléaire

NOTRE DOSSIER SPÉCIAL L'autre menace

L'invincibilité américaine démentie par quelques lettres infestées par le bacille du charbon : peu d'experts avaient évoqué une attaque de ce type. Un scénario qui place sur le devant de la scène internationale l'autre menace : celle des armes « sales », armes du pauvre, bactériologiques ou chimiques. Elles constituent un arsenal terrifiant. p. 13 à 20

La pétition des juges d'instruction de Paris contre « Annulator »

UN VENT de fronde souffle dans les couloirs du Palais de justice de Paris. La polémique sur les conséquences de la remise en liberté, en décembre 2000, de Jean-Claude Bonnal, le multirécidiviste soupçonné d'être impliqué dans les meurtres d'Athis-Mons (Essonne), le 6 octobre, et du Plessis-Tréville (Val-de-Marne), le 16 octobre, qui ont coûté la vie à 6 personnes, vient de connaître un développement aussi spectaculaire qu'inédit. Jeudi 25 octobre, plusieurs juges d'instruction ont fait circuler parmi leurs collègues une pétition dans laquelle ils critiquent en termes extrêmement sévères la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, l'instance chargée de contrôler leur travail. Vendredi, la plus grande partie des juges du service général, regroupés sur l'île de la Cité, avaient signé le texte. Leurs collègues du pôle financier semblaient en revanche s'interroger sur la pertinence d'une démarche que certains d'entre eux qualifient d'« excessivement agressive ».

Ce texte, qui doit être adressé la semaine prochaine au premier président de la cour d'appel, Jean-Marie Coulon, s'en prend direc-

tement au président de la chambre de l'instruction, Jean-Paul Laurans. Dans un entretien au *Figaro*, le 23 octobre, M. Laurans avait évoqué la décision prise par la cour d'appel qui, le 21 décembre 2000, avait remis en liberté Jean-Claude Bonnal contre l'avis du juge d'instruction Philippe Coirre. « Pour justifier une prolongation de détention provisoire, [le juge] doit indiquer des [motifs sérieux] et prévoir un délai d'achèvement de sa procédure », expliquait-il. Dans le dossier Bonnal, ces deux conditions faisaient défaut. Le juge mentionnait seulement que des expertises complémentaires étaient nécessaires. »

Cette déclaration a provoqué l'ire des pétitionnaires. « Il nous semble, à tout le moins, qu'il n'est plus possible d'être contrôlé par un magistrat qui s'affranchit du devoir de sa charge pour tenter de faire porter à notre collègue la responsabilité d'une décision prévisible », affirment les signataires. Ils en profitent pour dénoncer les « dysfonctionnements de la 1^{re} section de la chambre de l'instruction » coprésidée par Jean-Paul Laurans et Gilbert Azibert, qu'ils accusent d'avoir procédé, ces derniers

mois, à de « nombreuses remises en liberté » injustifiées et d'être à l'origine de la « multiplication des recours » qui paralyseraient leurs procédures. Ils vont jusqu'à réclamer une enquête de l'inspection générale des services judiciaires.

Au-delà du cas de Jean-Claude Bonnal, cette pétition traduit un malaise plus profond. Depuis mai 1997 et l'arrivée à sa tête de Jean-Paul Laurans, la chambre de l'instruction, qui avait jusque-là la réputation d'être une « chambre d'enregistrement » confirmant systématiquement les décisions des juges, n'hésite plus à les censurer. La nomination, en février 1999, à la tête de la 1^{re} section chargée du contrôle du service général, de Gilbert Azibert, n'a, semble-t-il, fait qu'accroître cette tendance. M. Azibert a d'ailleurs été surnommé par des avocats « Annulator », par opposition à « Confirmator », comprend Martine Betch, présidente de la section des affaires financières, réputée pour valider systématiquement les dossiers qui lui sont soumis.

Fabrice Lhomme



ESCRIME La parité au sabre

Les arènes de Nîmes, qui accueillent les championnats du monde d'escrime, vont permettre au sabre féminin de s'exposer. Longtemps réservée aux hommes – car considérée comme trop dangereuse – cette arme figure pour la deuxième fois dans un mondial en attendant la consécration des JO. Anne-Lise Touya, jeune espoir français, (photo à droite) se réjouit de cette parité parfaite. p. 25

Quand publier le communiqué de victoire ?

« JAMAIS les Etats-Unis ne se sont trouvés engagés dans une campagne militaire contre un ennemi aussi fuyant et multiforme et avec une vision aussi peu claire de la manière dont la victoire pourra être remportée. » C'est un vétéran du journalisme américain qui parle.

R.W. Apple Jr., du *New York Times*, a couvert les débâcles de l'Amérique au Vietnam et, fort de cette expérience, posait récemment la question-clé dans le conflit en cours : « Mais comment donc allons-nous définir ce qui constituera un succès ? » (*International Herald Tribune*, 9 octobre). La réponse n'est pas facile. Elle décidera de l'avenir politique de George W. Bush – et de bien d'autres choses encore.

Le déroulement de la « campagne d'Afghanistan » ne paraît pas toujours limpide. Mais les objectifs poursuivis semblent, eux, relativement nets, sinon simples à réaliser. Les Etats-Unis veulent détruire l'appareil militaire de l'organisation Al-Qaida, ces quelques milliers de combattants, arabes pour la plupart, regroupés autour du dissident saoudien Oussama Ben Laden.

Comme Al-Qaida est protégée par le régime au pouvoir à Kaboul, ou se confond partiellement avec lui, les talibans deviennent une cible eux aussi. Et leur renversement un objectif de Washington. Au-delà, plus rien n'est évident.

George W. Bush a eu l'imprudence de dire qu'il voulait « *Ben Laden mort ou vif* ». Faut-il comprendre qu'à moins d'un cadavre ou d'un prisonnier l'opération ne pourra être qualifiée de réussite ? Réaliste, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, observe qu'il pourrait se révéler plus facile de démanteler Al-Qaida et de faire tomber le régime des talibans que d'attraper l'élégant barbu dans quelque grotte d'Afghanistan.

A peine le président s'était-il exprimé que les porte-parole de l'administration rectifiaient le tir. Il ne fallait pas – ou plus – « personnaliser » l'objectif : « *Si Ben Laden disparaît aujourd'hui, ses lieutenants poursuivront sa tâche* », poursuit Donald Rumsfeld.

Alain Frachon

Lire la suite page 21

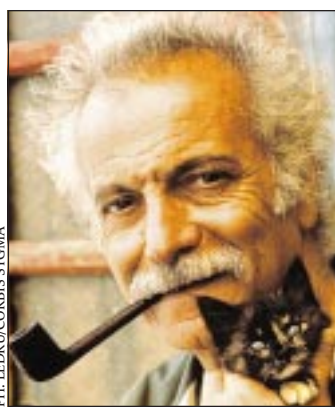
Reverso Duoface

JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

21, Place Vendôme Paris 1^{er}
Tél. 01 42 61 11 17
66, rue François 1^{er} Paris 8^e
Tél. 01 53 57 42 00

Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.



CHANSON La mélodie Brassens

Vingt ans après la mort de l'auteur-compositeur-interprète, de nombreux livres et disques retracent le parcours de ce chanteur humaniste, anarchiste et pacifiste. Une idée reçue en fait souvent un grand poète et un piètre musicien. Il est temps, désormais, de rendre vraiment hommage à sa singularité : un don exceptionnel pour allier la mélodie et les mots. p. 29

International.....	8	Abonnements.....	26
France-Société.....	9	Météorologie.....	27
Horizons.....	13	Jeux.....	27
Entreprise.....	23	Culture.....	28
Carnet.....	24	Guide culturel.....	30
Aujourd'hui.....	25	Radio-Télévision.....	31

GUERRE Les Etats-Unis ont enregistré de graves difficultés, vendredi 26 octobre, dans la guerre contre Al-Qaïda, son chef Oussama Ben Laden et leurs alliés, les talibans de

Kaboul. ● LE COMMANDANT ABDUL HAQ, personnage emblématique de la résistance antisoviétique, a été capturé alors qu'il effectuait une mission en territoire afghan en vue de rallier

à la cause antitaliban des chefs de tribus pachtounes. Kaboul a subitement annoncé qu'il avait été jugé, condamné à mort et exécuté, vraisemblablement dans la capitale

afghane. ● LES BOMBARDEMENTS américains se sont poursuivis et le Pentagone a admis qu'ils avaient frappé par erreur des entrepôts du Comité international de la Croix-Rouge et

une zone résidentielle. ● AU PAKISTAN, le principal mouvement islamiste appelle l'armée à chasser le général Pervez Moucharrarf. (Lire aussi notre éditorial page 21.)

L'offensive américaine en Afghanistan subit de sérieux revers

Les Etats-Unis ont perdu un des appuis sur lesquels ils comptaient avec la mise à mort par les talibans du commandant Abdul Haq, chef de guerre pachtoun respecté. L'aviation a bombardé accidentellement des cibles civiles. A Oman, les premiers militaires britanniques se tiennent prêts à rejoindre le front

● **La mort d'Abdul Haq.** Les talibans ont marqué un point important en arrêtant et en exécutant, vendredi 26 octobre, le commandant Abdul Haq, qui tentait, avec l'appui de Washington et d'Islamabad, de retourner contre le régime islamiste des chefs de tribus pachtounes. Ancien héros de la guerre contre les Soviétiques, Abdul Haq, reconverti dans les affaires dans la région du Golfe, était entré récemment dans l'est de l'Afghanistan pour entreprendre cette mission.

Son frère, Abdul Qadir, commandant militaire de l'Alliance dans cette région, a déclaré au *Monde* : « Quand quelqu'un est animé d'une grande colère, comme lui l'était contre les talibans, parfois il panique et court à l'échec. Les gens de notre région aimaient mon frère. Il s'est sacrifié pour son peuple. C'est bien. »

Les talibans ont d'autre part annoncé, samedi, avoir pendu cinq commandants de l'opposition après les avoir capturés dans le nord de l'Afghanistan, a rapporté Afghan Islamic Press. Ils avaient été arrêtés après que les forces talibanes eurent repoussé une offensive dans la région de Darae Souf (Nord), a annoncé cette agence basée au Pakistan.

● **Poursuite des bombardements.** Ces revers s'ajoutent au sentiment que les opérations militaires américaines censées déstabiliser le régime islamiste piétinent, après vingt jours de bombardements et la multiplication de bavures qui risquent de les rendre de plus en plus impopulaires.

Les frappes se sont poursuivies, vendredi soir et samedi matin à Kandahar (Sud-Est), à Jalalabad, dans l'est, et à Herat (Ouest), ainsi que sur des lignes de front. Dans

la capitale, Kaboul, les raids ont redoublé d'intensité dans la nuit de vendredi à samedi. Deux cents hommes de la Royal Marine britannique se tiennent prêts, à Oman, à intervenir au côté des Américains.

● **Nouvelles bavures.** Le Pentagone a reconnu, vendredi, le regrettable, que des avions de l'aéronavale et des bombardiers B-52 avaient bombardé des entrepôts utilisés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et une zone résidentielle se trouvant dans leur voisinage « en raison d'une erreur humaine au cours de la procédure de détermination des cibles ».

Le CICR a « déploré » le nouveau bombardement de ses entrepôts à Kaboul en dépit de la présence d'une croix rouge de trois mètres sur trois, peinte sur le toit de chacun de ses bâtiments. Ses

entrepôts avaient déjà été touchés le 16 octobre.

● **Pillages.** Les Nations unies ont accusé, vendredi, les talibans d'avoir de nouveau pillé leurs bureaux et entrepôts au moment même où les milices islamistes appelaient les organisations humanitaires à reprendre leur travail en Afghanistan en leur promettant la sécurité.

Un entrepôt du Haut-Commissariat pour les réfugiés, qui contenait des tentes, des chaussures et du matériel scolaire pour les déshérités, a notamment été dévalisé à Kandahar.

● **Sur le front intérieur américain.** La police fédérale est sur les dents pour tenter d'arrêter le ou les expéditeurs des lettres contaminées aux bactéries du charbon, alors que l'ensemble du système postal américain est menacé de paralysie. Les découvertes de tra-

ces de la bactérie se multiplient. Vendredi, un centre de tri du courrier de la Cour suprême des Etats-Unis a été fermé pour cette raison. Peu avant, la CIA avait également annoncé, vendredi, avoir détecté des traces du bacille dans un immeuble utilisé pour le tri du courrier au sein de son complexe de Langley en Virginie, à 15 kilomètres de Washington. Des spores ont, par ailleurs, été détectées dans un centre de recherche médicale de l'armée américaine de Silver Spring (Maryland).

● **Démenti à propos de l'Irak.** La Maison Blanche a démenti, vendredi soir, que les analyses menées sur des bacilles de charbon contenus dans une des lettres contaminées montraient la présence d'un additif chimique portant une signature irakienne, ce qu'avait affirmé la chaîne de télévision ABC. « Ce n'est pas vrai », a déclaré le porte-

parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer.

Quelques heures auparavant, M. Fleischer avait indiqué que les bacilles analysés recueillis dans une lettre - ouverte le 15 octobre - adressée au chef de la majorité démocrate au Sénat, Thomas Daschle, auraient pu être produits aux Etats-Unis, compte tenu de leur haut degré de pureté et de concentration. « Bien que l'on ne puisse écarter qu'ils peuvent provenir d'une nation étrangère ou qu'ils sont le résultat de terrorisme d'Etat, la grande qualité [des spores des bactéries] indique qu'elles pourraient avoir été produites par un spécialiste de microbiologie ou par un laboratoire bien équipé », avait déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. « Cela élargit certainement le champ des possibilités au-delà des Etats terroristes ou d'une origine étrangère », avait-il ajouté.

L'exécution d'Abdul Haq, annoncée par Kaboul, complique encore la recherche d'un après-talibans

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Déjà sans résultats probants après trois semaines de campagne, les efforts pour mettre sur pied une solution politique à l'après-taliban ont subi un très sérieux revers avec l'exécution du commandant afghan Addul Haq, vendredi 26 octobre. Figure la plus connue parmi les nombreux anciens commandants pachtounes en quête d'une nouvelle gloire, revenu au Pakistan après le 11 septembre, Abdul Haq constituait une pièce importante du dispositif américano-britannique et avait reçu de ses deux alliés une aide importante.

Rentré fin septembre à Peshawar (Pakistan), dans la province de la frontière du nord-ouest, Abdul Haq arrivait de Dubaï (Emirats arabes unis) où il s'était installé en 1992 et reconverti dans les affaires. Depuis lors, sa maison ne désemplissait pas ; Afghans et étrangers se mêlaient pour discuter de l'avenir avec le commandant. Celui-ci avait cherché, semble-t-il, à tenir secret son projet de visite en Afghanistan, où il s'était rendu, dimanche 21 octobre, pour tenter de rallier à la cause de l'ancien roi, Zaher Chah, d'anciens camarades de combats et, affirmait-il, des commandants talibans. Mais les talibans avaient eu vent de sa visite, et selon le chef de leur service de renseignements, Qari Ahmadullah, Abdul Haq a été arrêté vendredi matin vers 4 heures locales à Azra, dans la province afghane du Logar, alors qu'il tentait de rejoindre sa province natale du Nangarhar.

Au moment de sa capture, Abdul Haq aurait été en compa-

gnie de huit hommes et le groupe circulait dans trois véhicules Land Cruiser. Toujours selon le chef des services talibans, un avion et deux hélicoptères de combat américains, qu'Abdul Haq aurait appelés à l'aide par téléphone, auraient bombardé pendant une heure et demie environ les positions des talibans pour tenter d'offrir une chance de fuite à Abdul Haq mais sans succès. Qari Ahmadullah affirme enfin que trois Américains accompagnant Abdul Haq ont

Bakhtar, l'agence de presse officielle des talibans.

Selon l'un de leurs porte-paroles, Abdul Haq a été tué après un long interrogatoire, en même temps que l'un de ses neveux, Izzatullah, vingt-deux ans, et d'un ancien commandant moudjahidin, Haji Doran. Après un bref procès, les trois hommes accusés de travailler pour les Etats-Unis auraient été exécutés, par pendaison ou par balles, à Kaboul, à 13 heures locales.

Une mission révélée jeudi par le « Daily Telegraph »

Le 25 octobre, soit la veille de la capture et de l'exécution par les talibans d'Abdul Haq, le chef de guerre pachtoun rallié à l'ex-roi Zaher Chah, le quotidien britannique *Daily Telegraph* écrivait sous la plume du journaliste Ahmed Rachid : « Deux commandants pathans [nom des Pachtouns du Pakistan] se sont rendus en Afghanistan pour tenter de fomenter une rébellion anti-talibans. Après un mois de discussion avec divers chefs tribaux à Peshawar, Abdul Haq et cent hommes armés ont traversé, dimanche [21 octobre], la frontière en direction de Jalalabad, afin de fomenter une rébellion des tribus pathanes contre les talibans. » Un autre chef, Hamid Karzaï, « a quitté Quetta la semaine dernière avec un groupe lourdement armé, il a pénétré au sud de l'Afghanistan », raconte le journaliste. Selon lui, les deux hommes avaient déclaré leur intention de gagner les chefs pachtouns modérés à l'idée d'une *loya jirga* (assemblée) et de combattre les talibans bien qu'ils n'aient reçu « aucun soutien » extérieur.

réussi à s'enfuir ou à se cacher, et que les talibans continuent de les rechercher.

Abdul Haq aurait été arrêté alors qu'il était muni, selon des sources talibanes, deux téléphones satellitaires, des paquets de dollars et des documents. « Nous avons saisi [sur lui] des documents indiquant les personnes travaillant pour lui. Ils [ces documents] sont capitaux et nous seront très utiles », a affirmé Abdul Hanan Hemat, directeur de

Il y a plusieurs jours, les oulémas afghans avaient édicté une fatwa (décret religieux) condamnant à mort toute personne coopérant ou espionnant pour les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne. Mollah Mohammad Omar, le chef suprême des talibans, avait entériné cette fatwa et ordonné son application immédiate. La mort d'Abdul Haq a été confirmée à Peshawar par l'un de ses frères, Daoud Arsalala. « Nous avons reçu un coup de téléphone d'une relation disant que mon frère était mort en martyr des talibans. Nous avons accepté la triste nouvelle maintenant », a-t-il dit.

La famille n'avait alors pas eu de contacts avec les talibans et ignorait ce qu'il adviendrait du corps, a ajouté le frère. Samedi matin, un porte-parole des talibans, cité par

l'agence Afghan Islamic Press (AIP), a déclaré toutefois : « Les corps du commandant Abdul Haq et de ses adjoints ont été transportés hier [vendredi] à Kaboul et nous avons décidé qu'ils seraient remis à leurs proches ». Abdul Haq sera enterré dimanche à Peshawar (Pakistan), a ajouté l'AIP.

« LE PROCESSUS VA CONTINUER »

La mort d'Abdul Haq a été jugée « accablante » par le petit-fils de l'ex-roi Zaher Chah. Affirmant qu'Abdul Haq était en mission de paix, après avoir rencontré l'ancien monarque à Rome, Mustapha Zaher a indiqué : « Le processus de paix va continuer, il ne peut s'arrêter et ne s'arrêtera jamais. Le processus de paix continuera tant que nous n'aurons pas rendu l'Afghanistan aux Afghans. » Il ne fait pourtant guère de doute que le processus va marquer un temps d'arrêt, tant ce drame risque de sérieusement refroidir les ardeurs de nombreux commandants. Qui osera désormais se risquer en Afghanistan, alors que le commandant le plus prestigieux, soutenu par Washington, s'est fait prendre à la première tentative ?

L'échec se double d'un sérieux avertissement : contre les talibans, les Etats-Unis ne peuvent sauver leurs amis en Afghanistan. Psychologiquement, l'effet risque d'être dévastateur et pourrait renforcer le sentiment, dans ce pays profondément religieux, que les talibans ont raison, au fond, que Dieu est avec eux et qu'il s'agit donc bien d'une guerre contre l'Islam.

Politiquement, le revers est aussi cuisant. Le commandant Abdul Haq, par son prestige acquis sur les champs de bataille du djihad contre l'Union Soviétique, était considéré comme un catalyseur possible d'une révolte toujours attendue des tribus pachtounes contre les talibans. Jusqu'à maintenant celles-ci n'ont pas bougé et ce n'est pas la réunion à Peshawar, mercredi 24 et jeudi 25 octobre, sous la houlette de Pir Syed

Ahmad Gilani, d'environ huit cents « leaders afghans », qui y changera quelque chose.

Discrètement mais fortement soutenue par Islamabad, cette conférence ne rassemblait aucun représentant de l'ex-roi, aucun tali-

Cinq autres commandants de l'opposition auraient été pendus par les talibans

Les talibans ont annoncé, samedi 27 octobre, avoir pendu cinq commandants de l'opposition après les avoir capturés dans le nord de l'Afghanistan, selon l'agence Afghan Islamic Press (AIP), basée au Pakistan. Ces exécutions sont distinctes de celles du commandant Abdul Haq et ses adjoints, capturés la veille dans le sud de l'Afghanistan. Les cinq commandants dernièrement exécutés, ainsi que quinze combattants, avaient été arrêtés après que les forces talibanes eurent repoussé une offensive de l'opposition armée dans la région de Darae Souf (province de Samangan).

L'un des commandants pendus se nommait Mohammed Bilal, a précisé l'AIP. L'agence n'a pas indiqué si des « procès » avaient précédé les pendaisons comme dans le cas d'Abdul Haq.

ban dit « modéré », aucun représentant de l'Alliance du Nord (la coalition des minorités ethniques, Tadjiks, Ouzbeks, Hazaras, opposés aux talibans pachtounes).

Le président pakistanais, Pervez Moucharrarf, voit une fois de plus ses désirs contrés par les circonstances : lors d'un entretien accordé, vendredi, à quelques journaux occidentaux dont *Le Monde*, il avait souligné la nécessité de développer rapidement « une stratégie

politique pour éviter tout vide politique » en Afghanistan, en cas d'effondrement des talibans.

« Si la campagne est incapable d'atteindre ses objectifs militaires dans un certain temps, nous aurons besoin de passer à une stratégie politique », a affirmé le général Moucharrarf. Il a toutefois indiqué que le soutien du Pakistan aux Etats-Unis n'avait pas de « limites », en ajoutant : « Nous sommes dans la coalition et nous suivrons jusqu'à ce que les objectifs soient atteints. »

Le président a défendu avec force la participation de talibans modérés au futur gouvernement afghan : « Nous ne pouvons pas ignorer la réalité. Si nous voulons apporter la paix et la stabilité en Afghanistan, toutes les sections de la société doivent être représentées et les talibans constituent aujourd'hui une importante section. » Devant les attermoissements et les difficultés de la communauté internationale à mettre sur pied un semblant de processus politique, le Pakistan accentue donc ses efforts. Mais, remarque un observateur, « Islamabad a parié essentiellement, depuis plusieurs années, sur les talibans et a aussi des problèmes à trouver des alternatives ».

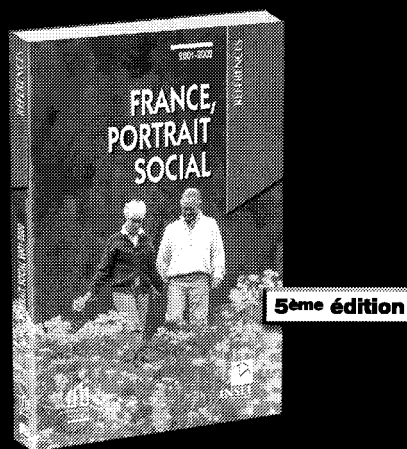
Le président Moucharrarf, qui est apparu à la fois sérieux mais décontracté pendant cette heure et demie d'entretien, a reconnu que les haines générées par le soutien du Pakistan à l'intervention américaine en Afghanistan dans une minorité de la population pakistanaise avaient poussé les services de sécurité à renforcer les mesures de protections. En réponse à une question sur un éventuel danger qui pourrait venir de ses pairs, il a affirmé fortement : « Aucune sorte de menace ne vient de l'intérieur des institutions. »

Vendredi, cependant, le plus important parti religieux du Pakistan, le Jamaat-i-Islami, a une nouvelle fois exhorté l'armée à renverser le général Moucharrarf.

Françoise Chipaux

Toute l'actualité sociale !

Bilan, analyses et mutations en cours



En vente à l'INSEE et en librairie
www.insee.fr

INSEE

PROFIL

UNE FIGURE DE TAILLE DANS LES GUERRES AFGHANES

La rumeur de son retour à la fin de septembre avait enflammé les esprits, et à peine avait-il remis le pied au Pakistan, cette fois en ami et non plus en adversaire, qu'Abdul Haq avait vu défiler devant lui, dans sa maison de Peshawar, tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à l'Afghanistan.

A quarante-trois ans, chauve et la bedaine impressionnante, Abdul Haq n'avait plus grand-chose à voir avec le jeune commandant mythique de la résistance de

Kaboul, lors de l'invasion soviétique. Installé à Dubaï (Emirats arabes unis), où il faisait des affaires fructueuses, il avait quitté les moudjahidins en 1992, quand, nommé chef de la police de Kaboul, après la chute de Najibullah, il avait démissionné, les dissensions entre factions rivales rendant sa tâche impossible. Depuis, il se consacrait à ses affaires, notamment avec l'Afghanistan.

Fils d'une famille influente des environs de Jalalabad - son frère Haji Qadir, aujourd'hui avec l'opposition, était le gouverneur de la ville jusqu'à l'arrivée des talibans -, il avait rejoint durant son adolescence la rébellion contre les dirigeants communistes de Kaboul et combattu avec le mouvement modéré de Younis Khalis, qui

regroupait des clans pachtounes de l'Est afghan. En 1986, il fut l'un des premiers commandants insurgés à recevoir des missiles Stinger, arme qui contribua au repli des forces soviétiques et à leur départ en 1989.

Abdul Haq avait personnellement rencontré à l'époque le président américain, Ronald Reagan, et le premier ministre britannique, Margaret Thatcher. Blessé à dix-sept reprises, il avait perdu un pied en sautant sur une mine en 1987 pendant le djihad et marchait quasiment sans claudication à l'aide d'une prothèse. Il s'était notamment rendu célèbre par ses attaques à la roquette sur Kaboul et sur une centrale électrique proche. En 1986, il avait fait seul sauter un dépôt de munitions de l'ar-

mée soviétique des environs de Kaboul.

Abdul Haq avait connu un drame personnel en 1999, quand des inconnus armés de kalachnikovs étaient entrés dans sa maison de Peshawar, tuant sa femme et son fils âgé de onze ans. A l'époque, Abdul Haq cherchait déjà à regrouper les « opposants modérés » pour qu'ils s'unissent contre les talibans et ceux-ci avaient été soupçonnés du crime, bien que d'autres sources affirmaient alors qu'il s'agissait d'un règlement de comptes financier.

A l'époque, cet opposant aux talibans n'était pas un réel bienvenu pour les services pakistanais soutenant les talibans.

Fr. C.



■ **KABOUL.** Abdul Haq (à droite sur la photo), le 5 mai 1992. Il était alors chef de la police de la capitale afghane, un poste qu'il a quitté en raison des dissensions entre factions rivales – victorieuses des Soviétiques –, qui lui rendaient la tâche impossible. L'ancien moudjahidin s'était illustré, face à l'armée soviétique, par d'audacieuses attaques à la roquette. Il a été capturé, vendredi 26 octobre, à Azra (60 kilomètres au sud de Kaboul), puis mis à mort par les talibans. D'après ces derniers, il était accompagné d'un groupe de personnes lors de son arrestation.

MICHEL PORRO / AFP

La stratégie des chefs militaires américains semble marquer le pas

WASHINGTON
de notre correspondant

La guerre sur deux fronts, extérieur et intérieur, que les dirigeants américains mènent contre le terrorisme, a continué de marquer le pas, vendredi 26 octobre. Alors que des traces de bacille de charbon ont été découvertes dans d'autres bâtiments officiels de Washington (*lire page 5*), les talibans ont fait savoir qu'ils avaient capturé et tué Abdul Haq, l'un des opposants sur lesquels Washington avait misé pour rallier une partie au moins des tribus pachtounes du sud du pays à un accord sur l'avenir de l'Afghanistan.

Du coup, la Maison Blanche a mis l'accent sur la promulgation de la loi étendant les moyens de la police dans la lutte contre le terrorisme, votée après six semaines de débats entre l'exécutif et des parlementaires soucieux de protéger les droits des citoyens. La signature du texte par George W. Bush a eu lieu en présence de dirigeants du Congrès, devant les caméras de télévision, afin de montrer que le gouvernement ne chôme pas et que le consensus est solide entre l'exécutif et le législatif, comme entre les élus républicains et les démocrates.

Interrogé sur le sort d'Abdul Haq, le contre-amiral John Stufflebeem, directeur adjoint des opérations à l'état-major interarmées, a indiqué qu'il n'était pas en mesure de confirmer des informations « venant de l'intérieur du territoire ennemi ». Les talibans ayant affirmé que Abdul Haq était accompagné de militaires américains quand il a été capturé, le porte-parole de l'état-major a seulement répondu

qu'il n'avait « aucune information » sur la présence de forces étrangères et « certainement pas » de forces américaines aux côtés du chef sudiste. De même, il n'avait aucune indication d'une opération de secours qui aurait été menée afin de venir en aide à l'opposant afghan.

Lorsque la Maison Blanche a été interrogée sur ce que représentait la mort de ce dirigeant, le porte-

parole de la présidence, Ari Fleischer, a demandé à la presse de s'adresser au Pentagone. Or, ce que le contre-amiral Stufflebeem avait à dire sur le revers politique que représentait cet assassinat tient en ceci: « Je sais qu'il [Abdul Haq] était très respecté dans cette région ».

Bombardements sur des entrepôts du CICR

Trois entrepôts du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été détruits, vendredi 26 octobre, à la suite d'un bombardement américain sur Kaboul. C'est la deuxième fois que l'aviation américaine bombarde « par erreur » les entrepôts du CICR pourtant clairement identifiés avec une immense croix rouge sur leurs toits. Le 16 octobre, un premier entrepôt avait été détruit. Ce nouvel incident intervient alors que le CICR avait entrepris, mardi, la distribution de rations de nourriture à 55 000 personnes handicapées de Kaboul. Les employés locaux du CICR avaient pris en charge, malgré les risques, cette distribution aux personnes les plus vulnérables.

Selon le porte-parole du CICR, Mario Musa, quatre des cinq entrepôts que le CICR avaient à Kaboul sont désormais détruits. Ceux-ci contenaient des milliers de tonnes de nourriture, des bâches, des couvertures, etc. « Nos collègues sont extrêmement démoralisés et ne se sentent pas en sécurité », a commenté M. Musa, qui a ajouté: « Nous sommes sûrs que nos locaux ne servaient qu'à mettre à l'abri de l'assistance humanitaire. » - (Corresp.)

aimablement corrigé ce propos. « Tout dépend de ce à quoi on s'attendait », avait-il dit, ajoutant qu'il prévoyait que les talibans, rompus depuis des années à la guerre, ne s'effondreraient pas en quelques jours. Aussi le directeur-adjoint des opérations, revenu au pupitre, a-t-il bien pris garde à sa réponse quand on lui a demandé ce qu'il répondait au jugement

selon lequel les Etats-Unis sont tenus en échec en Afghanistan. Il a expliqué que les forces américaines agissent selon la stratégie du commandant des opérations, le général Tommy Franks, approuvée par « les autorités nationales », autrement dit par M. Bush.

« LA TÂCHE LA PLUS DIFFICILE »

« C'est une opération compliquée. Ce n'est pas une guerre traditionnelle, force contre force », a expliqué l'amiral, plaidant que la frustration que peuvent ressentir, par exemple, les dirigeants de l'Alliance du Nord ne doit pas masquer le fait que le général Franks suit son calendrier et qu'il est satisfait des résultats obtenus. « L'Alliance du Nord peut avoir aussi ses propres plans. Elle a, en tout cas, ses objectifs. Nous la soutenons, et ce qu'elle fait vient à l'appui d'une partie de notre action (...), mais nous nous en tenons à notre programme et à notre stratégie », a développé le contre-amiral Stufflebeem. Il s'est référé à des propos, quelques jours auparavant, du général Myers pour estimer que l'action à mener en Afghanistan est « la tâche la plus difficile qui nous ait été impartie depuis la seconde guerre mondiale ».

L'exagération du propos plaira aux talibans. Elle témoigne de l'embaras des chefs militaires, qui ne peuvent faire état d'aucun succès autre que la destruction d'objectifs filmés par les caméras des bombardiers. Devant des chefs d'entreprise et des représentants des agriculteurs, M. Bush a appelé les Américains à la patience.

Patrick Jarreau

« Ben Laden prend mon pays en otage pour en sauver d'autres, il doit partir »

QUAND VINT l'heure des adieux l'autre semaine dans la belle villa d'Abdul Haq à Peshawar, le commandant s'appropriait à dîner. Il était 23 heures. Dans le grand salon feutré qui jouxte le bureau boisé dans lequel, du matin au soir, l'ancien héros de Kaboul recevait ses innombrables visiteurs, la « table » était dressée. A l'afghane. Une longue nappe posée sur les tapis, une quinzaine de couverts alignés et, assis en tailleur devant des assiettes blanches, une dizaine d'invités enturbannés déjà. « Si vous voulez dîner avec nous, vous êtes les bienvenus », dit-il d'un geste ample vers le salon. Abdul était comme cela : moderne, profondément ouvert sur l'Occident et sincèrement attaché aux traditions afghanes : politesse et hospitalité.

Aussi célèbre dans le monde anglo-saxon que Massoud, vieux frère ennemi, mort lui aussi, pouvait l'être en France, Abdul Haq était parvenu, au nez et à la barbe des Soviétiques, à monter dans Kaboul occupé le meilleur réseau d'informateurs et d'hommes d'action de la résistance. Tous les livres de l'histoire moderne de l'Afghanistan louent l'intelligence et le courage du jeune et prestigieux moudjahidin qui parlait si bien anglais.

Nous l'avions déjà rencontré fin 1983 à Peshawar. Dix-huit ans après, le fier héritier de la grande famille pachtounne des Arsala avait beaucoup vieilli. Il affichait quarante-trois ans, il en paraissait dix de plus. La massive carcasse s'était alourdie. Il avait perdu ses cheveux et sa

courte barbe – « non islamique », jugeraient les talibans – avait blanchi. Blessé – « dix-sept fois », aimait-il à souligner – dans le djihad antisoviétique, une mine russe avait fini par lui arracher le pied droit. La prothèse ne semblait guère le gêner, il ne claudiquait point.

Qu'est-ce qui avait poussé cet homme d'exception, brillamment converti dans les affaires (import-export), à revenir risquer sa peau dans le nouveau grand jeu d'Asie centrale? « Rien d'autre que la volonté d'aider mon malheureux pays », nous jura-t-il. Abdul Haq n'était pas un boy-scout. Il avait tué d'autres hommes de ses mains.

UNE VISION CLAIRE

Mais quand il parlait de l'Afghanistan, il était juste et convaincant. Il avait une vision claire de ce qui devait être fait, une vision à laquelle il essayait de rallier tous ceux qui avaient combattu l'occupation soviétique, les moudjahidins, ses frères batailleurs. Pour lui, « en sacrifiant le pays à la protection d'un étranger et ses amis » – Ben Laden – les talibans s'étaient disqualifiés. « Ils ont trahi l'Afghanistan, ils doivent partir. »

Bien sûr, les ralliés, les plus modérés, « et il y en a », insiste-t-il, devaient être en quelque sorte récupérés pour « l'Afghanistan moderne et démocratique » dont il rêvait. Il voulait faire tomber le régime de l'intérieur, il s'employait à susciter des défections chez l'ennemi, il

connaissait les risques. Un soir, il y a quelques années, sa femme et son jeune fils de onze ans avaient été massacrés à la kalachnikov dans la villa de Peshawar. On n'avait jamais su si les assassins opéraient pour les talibans ou pour régler un mécompte de business.

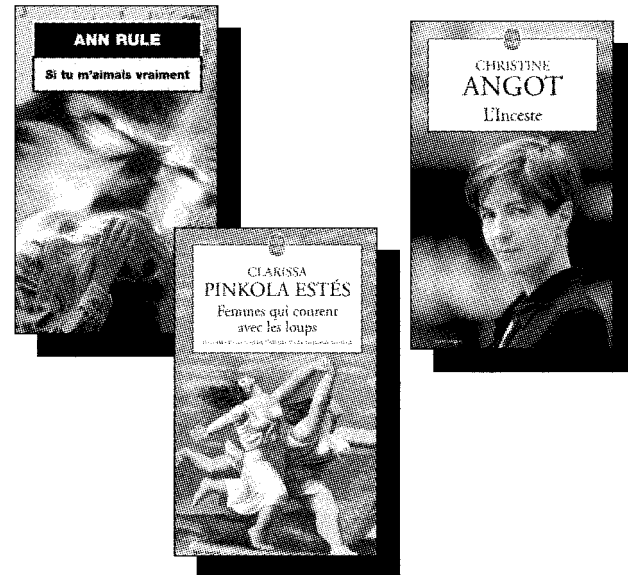
Une chose est sûre, la dernière fois que nous l'avons rencontré, le héros de Kaboul « était furieux ». Furieux contre ses amis américains d'abord, lesquels, en bombardant son pays « sans objectif précis et sans avoir rien préparé pour reconstituer notre Etat », préparaient « la prochaine guerre civile ». Furieux aussi contre ses amis objectifs de l'alliance du Nord « qui se réjouissent sans pudeur sur tous les écrans du monde tandis que l'on torture encore notre malheureux peuple ». Comme Ben Laden? « Ce type prend mon pays en otage pour en sauver soi-disant d'autres, il doit partir. Qu'il se réfugie dans les montagnes du Pakistan s'il le veut mais qu'il quitte mon pays. » Les pieds devant si besoin est, laissait entendre le commandant.

Il évoquait avec amertume sa rencontre avec le président Reagan et Margaret Thatcher en 1985. « L'un et l'autre nous avaient promis qu'ils n'abandonneraient pas le pays à son sort après la défaite des Soviétiques. Cinq ans après, ils avaient tous plié bagage et la guerre civile commençait. » Abdul Haq était un homme sans illusion.

Patrice Claude

Le
LIVRE
de
POCHE

Octobre 2001



LITTÉRATURE

Clarissa PINKOLA-ESTÉS *Femmes qui courent avec les loups*

Clarissa PINKOLA-ESTÉS *Le Jardinier de l'Eden*

Paul AUSTER *Smoke. Brooklyn boogie*

Christine ANGOT *L'inceste*

Patrick CAUVIN *Pythagore, je t'adore*

Christiane DESROCHES NOBLECOURT

Le Secret des temples de la Nubie

Georges SUFFERT *Tu es Pierre*

Dominique BAUDIS *Raimond d'Orient*

Pierre BELLEMARE *Les Amants diaboliques*

François CAVANNA *La Hache et la croix*

Georges MOUSTAKI / Siegfried MEIR

Fils du brouillard

Steven PRESSFIELD *La Légende de Bagger Vance*

Assia DJEBAR *L'Amour, la fantasia*

Anne DELBÉE *Danse !*

Yves BERGER *Santa Fé*

Viviane FORRESTER *La Dictature du profit*

Michel CHAILLOU *La France fugitive*

Colleen McCULLOUGH *Le Cheval de Troie*

Martin MONESTIER *Peines de mort*

Pierre SAKA

La Grande Anthologie de la chanson française

THRILLERS / POLICIERS

Ann RULE *Si tu m'aimais vraiment*

Rennie AIRTH *Un fleuve de ténèbres*

Stephen COONTS *Destins de guerre*

Andrea JAPP *Entretiens avec une tueuse*

Christopher DICKEY *Un sang innocent*

Ian FLEMING *Opération Tonnerre*

Agatha CHRISTIE *Le Vallon*

Agatha CHRISTIE *La Maison du péril*

Georges SIMENON *Maigret aux assises*

BIBLIO ROMANS

A.S. BYATT *Le Djinn dans l'œil-de-rossignol*

BIBLIO ESSAIS

Michel ONFRAY *Théorie du corps amoureux*

CLASSIQUES

Jules VERNE *L'Oncle Robinson*

François de ROSSET *Histoires tragiques*

RÉFÉRENCES

Martine DULAËY *Des forêts de symboles... (inédit)*

PRATIQUES

Le Savoir-vivre du chocolat Blandine VIÉ MARCADÉ

Joël ROBUCHON *Cuisinez comme un grand chef*

(tome 2)

Recevoir autour d'une soupe

Cadeaux gourmands

SCIENCE-FICTION

John BARNES *La Mère des tempêtes*

Londres met deux cents soldats commandos à la disposition de Washington

D'autres renforts peuvent être mobilisés « en deux ou trois jours », selon le chef d'état-major britannique

LE GOUVERNEMENT britannique a annoncé, vendredi 26 octobre, que 200 soldats commandos de la marine royale étaient « immédiatement disponibles » pour s'engager aux côtés des forces américaines en Afghanistan. Selon le secrétaire d'Etat aux forces armées, Adam Ingram, 400 autres commandos de la même unité ont été placés en état d'alerte afin d'intervenir à leur tour si besoin est. Le porte-avions *Illustrious*, qui participait à un vaste exercice à Oman depuis le début du mois, a reçu mission, avec une escorte d'une dizaine de navires, de s'approcher du théâtre des opérations.

« Cette force totalise environ 4 200 hommes opérationnels, a précisé M. Ingram à la Chambre des communes, ce qui rehaussera considérablement les capacités » de la

coalition antiterroriste déjà sur place sous la conduite des Etats-Unis. Les 200 commandos immédiatement disponibles sont embarqués sur le bâtiment amphibie *Fearless*, qui déplace 12 000 tonnes. Dans le même temps, l'*Illustrious* a été aménagé pour accueillir, en priorité, des hélicoptères d'assaut protégés par des avions Harrier.

A ce jour, la contribution de la Grande-Bretagne à l'opération « Liberté immuable » comprenait trois sous-marins nucléaires d'attaque (dont deux ont tiré quelques missiles de croisière Tomahawk dès le début de la campagne) et une dizaine d'avions de ravitaillement en vol et appareils de reconnaissance (dont des Canberras). A cela s'ajoutent probablement des spécialistes du renseignement déjà sur place, en Afgha-

nistan, comme la presse britannique l'a relaté, mais le Royaume-Uni ne fait jamais de commentaires sur le travail de ses SAS (Special Air Services).

L'amiral Boyce s'est refusé à condamner le recours aux bombes à fragmentation

Créés par Winston Churchill en 1940, les Royal Marines, d'où sont issus les commandos, sont une brigade forte de 3 500 hommes au total, rompus aux combats dans

les zones de montagne. Deux des unités, soit 600 hommes, participaient aux manœuvres « *Swift Sword* » (épée rapide) qui doivent s'achever fin octobre dans le sultanat d'Oman.

Le chef d'état-major des armées britanniques, l'amiral Michael Boyce, a déclaré que son pays peut envoyer des renforts substantiels « en deux ou trois jours » en Afghanistan, si la situation l'exigeait. Outre les Royal Marines et les forces spéciales, il s'agirait de détachements d'infanterie, de blindés et de parachutistes. Comme l'avait fait, avant lui, M. Ingram, l'amiral Boyce s'est refusé à condamner le recours aux bombes à fragmentation, suite aux accusations portées par l'ONU et des ONG sur l'emploi de telles munitions par les Américains. — (AFP.)



■ DÉSERT D'OMAN. Un sergent de la marine royale britannique écoute sur la BBC, vendredi 26 octobre, l'annonce, par les autorités de Londres, de l'envoi de 200 soldats commandos en Afghanistan.

L'étrange défection du « commandant » taliban Sado Zae et de ses hommes

AUSHTORGRAM (nord-est de l'Afghanistan) de notre envoyé spécial

Il existe un coin d'Afghanistan où le Front uni antitaliban a fait reculer la ligne de front... En proie à une résistance sérieuse des talibans dans le nord, autour de Mazar-e-Charif, et en position d'attente sur les autres fronts, l'opposition afghane a avancé de six kilomètres dans la région de Kapisa, dans la plaine de Shomali, au nord de Kaboul. Ceci grâce à la défection d'une unité de « talibans ».

L'histoire tient plutôt de la querelle de village, et n'a rien à voir avec les « défections » ou les « divisions » au sein du mouvement taliban parfois évoquées à Washington. Il y a une semaine, le « commandant » Sado Zae, de Geyawa, contacte une base militaire du Front uni et annonce son intention de changer de camp avec cent cinquante hommes. Il promet que trois mille combattants de la région, située en bordure de la ligne de front, lui emboîteront le pas au cours des prochaines semaines. Est-ce enfin la preuve d'un mouvement de panique, après trois semaines de bombardements par l'aviation américaine ?

De ce côté de la ligne de front, à son poste

avancé d'Aushtorgram, le commandant Halim Khan confirme la venue de Sado Zae et de ses hommes. Il précise qu'« ils ont tué un commandant taliban, trois de ses soldats ont brûlé des véhicules militaires, puis ont changé de camp ». Puis on finit par apprendre, à force de confidences de soldats, que le « commandant » Sado Zae est avant tout le chef de village de Geyawa, qu'il était l'allié d'Ahmed Chah Masoud il y a quelques années, et qu'il a rejoint les talibans uniquement lorsque ces derniers ont pris le contrôle de sa région.

« HISTOIRES DE VILLAGES »

Contrôlant une route reine pour le marché noir entre Kaboul et la plaine de Shomali, Sado Zae semble être un « commandant » davantage bandit que patriote. Comme il avait épousé la cause talibane au temps des avancées épiques, il vient de juger bon de rejoindre l'Alliance du Nord afin de protéger ses intérêts. « Les défections de talibans se résument presque partout à ces histoires de villages bordant la ligne de front et de petits chefs qui sentent le vent tourner, confirme un officier du Front uni. Ce sont des miliciens, et non pas ces soldats, qui ont conquis le pays. Aucun commandant taliban d'envergure

n'a changé de camp, même si certains, notamment dans le nord du pays, nous contactent parfois pour prendre la température. »

Sado Zae et ses hommes ont finalement été renvoyés à Geyawa. D'une part, parce que le Front uni a intérêt à leur confier le contrôle d'un territoire où sont situés leurs champs, leurs maisons, et qu'ils défendront bec et ongles ; d'autre part, parce que personne n'a envie de voir s'installer des bandits, parmi lesquels pourraient se faufiler des espions talibans, sur le territoire officiel de l'opposition. « Le front a avancé de six kilomètres sans combat, reconnaît Halim Khan. Ils ne nous ont rien réclamé. Ils ont des stocks d'armes. »

Depuis deux jours, Sado Zae semble avoir des soucis avec ses propres combattants, dont certains ne sont plus tout à fait certains de vouloir changer de camp. Le secteur de Geyawa est bouclé. « On attend que Sado Zae règle le problème dans son village avant de le recevoir à nouveau pour parler de l'avenir », indique un porte-parole d'une base militaire de la plaine. Et ainsi se poursuit, jour après jour, la saga afghane des « défections de talibans ».

Rémy Ourdan

Nouvelles incertitudes sur le sort du journaliste Michel Peyrard

LE SORT du journaliste de *Paris-Match* Michel Peyrard, arrêté par les talibans et détenu en Afghanistan depuis le 9 octobre, inspire « des inquiétudes », selon le secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), Robert Ménard. Alors que des négociations patiemment menées depuis Paris et le Pakistan permettaient, jusqu'au jeudi 25 octobre, d'espérer une libération proche du reporter, « personne n'a plus aucune nouvelle depuis jeudi », déplore M. Ménard.

Michel Peyrard était détenu, jusqu'à cette date, à Jalalabad, en compagnie de deux autres journalistes, pakistanais, Irfan Qureshi et Mukkaram Khan qui avaient été arrêtés en même temps que lui. Un quatrième journaliste, Daigen Yangi, de nationalité japonaise, qui tra-

vailait à un livre sur l'Afghanistan pour les éditions Publishing Group, a également été arrêté, mardi 23 octobre, et transféré à Jalalabad, au même endroit que les trois autres détenus.

« TOUT A BASCULÉ EN 48 HEURES »

« Tout le travail que nous avions effectué avec l'équipe de *Paris-Match* pour obtenir chaque jour des nouvelles de Michel Peyrard, lui faire passer des colis, tout a basculé en 48 heures. Plus personne ne peut lui parler », explique M. Ménard.

« Nous sommes dans une phase de plus grande incertitude. Le facteur temps entre désormais en ligne de compte. Yvonne Ridley, la journaliste britannique précédemment détenue par les talibans, avait été libérée après onze jours de déten-

tion », ajoute Alain Genestar, directeur de la rédaction de *Paris-Match*. Il souligne aussi que les diplomates poursuivent activement leurs efforts. RSF et l'hebdomadaire ont toujours des émissaires au Pakistan.

« Nous ne savons pas si les journalistes ont changé de lieu. Alors que l'accusation d'espionnage portée contre Michel Peyrard [passible de la peine de mort en Afghanistan] semblait devenue caduque, rien ne semble plus confirmé. S'agit-il d'une manœuvre pour tenir à distance les 2 000 journalistes étrangers accrédités au Pakistan qui souhaitent entrer en Afghanistan ? Les talibans veulent-ils faire un exemple ? », se demande le secrétaire général de RSF.

Cette organisation non gouverne-

mentale va lancer plusieurs actions pour tenter d'accélérer la libération de Michel Peyrard. La fille du reporter de *Paris-Match*, Julie, âgée de dix-sept ans, a enregistré un message destiné à être diffusé en plusieurs langues, dont le pachtou, l'arabe et le persan, sur les radios internationales. Par ailleurs, RSF lance une campagne d'affichage sur Paris, pour sensibiliser le public à la cause du journaliste emprisonné tandis que plusieurs personnalités comme Lucie Aubrac, Bernard Kouchner, Michel Drucker, Bernard-Henri Lévy, Patrick Poivre d'Arvor ou encore le photographe Sebastiao Salgado ont enregistré des messages de solidarité qui seront diffusés sur les ondes en France.

Nicole Vulser

Moustapha Othman Ismaïl, ministre des affaires étrangères du Soudan

« La lutte contre le terrorisme ne doit pas servir de prétexte pour opprimer des peuples innocents »

KHARTOUM

de notre envoyée spéciale

« Comment le Soudan entend-il participer à la coalition internationale constituée pour lutter contre le terrorisme ?

« C'est une lutte qui requiert des mesures extrêmement sévères. Il faut que soient unifiées à travers le monde les législations afférentes, pour que les terroristes ne puissent trouver asile nulle part. Il faut établir une coopération inter étatique, surtout au sein d'une même région : échange d'informations sur les comportements des terroristes, les faux documents et les faux noms dont ils seraient porteurs, échange de leurs photos d'identité, coordination judiciaire et aussi extradition. Mais il faut également, si l'on veut être exhaustif, que soient éradiquées les injustices qui créent un terreau favorable au développement du terrorisme. Comment, par exemple, pourrions-nous demander aux Palestiniens dont la terre est occupée, les villages bombardés, les dirigeants tués, de respecter les règles de la lutte contre le terrorisme ?

» Les Nations unies doivent, par

ailleurs, renforcer leur rôle, reconquérir la confiance des peuples et des gouvernements en se faisant le reflet de leurs aspirations. Alors, l'ONU inspirera à nouveau confiance et ses décisions seront respectées. Enfin, si la détermination à lutter contre le terrorisme ne saurait souffrir la moindre hésitation, il ne faut pas qu'elle serve de prétexte pour opprimer des individus, des organisations ou des peuples innocents.

— Dans l'immédiat, que peut faire le Soudan pour lutter contre le terrorisme ?

— Nous nous y sommes attelés. En un peu moins de deux ans, nous avons signé neuf conventions internationales, ainsi que les conventions arabe et africaine contre le terrorisme et le brouillon de la convention islamique sur le même sujet. Nous avons imposé, il y a deux ans, les visas d'entrée à tout étranger, quelle que soit sa nationalité. Jusque dans la seconde moitié des années 1990, les ressortissants de nombreux pays, dont ceux de tous les Etats arabes, en étaient exonérés. Ce qui a permis aux Afghans arabes en particulier de



MOUSTAPHA OTHMAN ISMAÏL

profiter de ces facilités. Nous nous étions également ouverts aux investisseurs et hommes d'affaires arabes, dont certains avaient d'autres idées en tête. Enfin, certains pays se sont débarrassés de ressortissants arabes condamnés pour des crimes de droit commun, en les renvoyant vers le Soudan.

» Troisième mesure : nous avons adopté une législation inflexible des peines très sévères à tout Soudanais ou étranger qui se livrerait à des activités terroristes ou serait porteur de faux documents d'identité. Plusieurs centaines d'étrangers ont quitté le Soudan en conséquence.

— Est-il exact que, vers le milieu des années 1990, le Soudan a proposé aux Etats-Unis de leur livrer Oussama Ben Laden ?

— Ben Laden [qui a séjourné au Soudan entre 1994 et 1996 et qui avait déjà été déchu de sa nationalité saoudienne] nous avait convaincus de son intention de mener une vie ordinaire et de se consacrer à l'appel à la religion. Il s'est dit disposé à rentrer dans son pays si un accord était trouvé à ce sujet [avec l'Arabie saoudite]. Avec son assentiment, nous avons donc pris contact avec les Saoudiens et les Américains. Lorsque, par la suite, certains pays occidentaux ont réclamé Ben Laden par le biais d'Interpol, nous avons craint de ne plus pouvoir garantir sa sécurité et le lui avons dit. Il a lui-même choisi de partir pour l'Afghanistan. Les Américains étaient bien au courant de nos efforts, mais ils n'ont pas donné de suite et nous ont dit : faites-le partir pour n'importe quel pays.

— Quelle est la mission de la délégation américaine qui se trouve au Soudan depuis plus d'un an ?

— C'est une affaire qui a commencé sous l'administration démocrate aux Etats-Unis. Nous souhaitons que les Américains n'opposent pas leur veto à la levée des sanctions internationales imposées au Soudan (en 1996), dans la mesure où les trois suspects de la tentative de meurtre [en juin 1995 à Addis Abeba] du président [égyptien] Hosni Moubarak n'étaient pas chez nous et où nous étions injustement accusés de terrorisme.

» Nous avons décidé, d'un commun accord, qu'une délégation de responsables de la sécurité [de la CIA et du FBI] américains viendrait au Soudan pour une période de six mois, afin d'évaluer les progrès [en matière de lutte contre le terrorisme], en vue d'une levée des sanctions internationales et de la suppression du Soudan de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme. Elle est arrivée en juin 2000. Avec la collaboration de nos services, elle a dépouillé une masse impressionnante d'informations mensongères qui avaient été transmises aux Américains par des services de rensei-

gnements présents à Khartoum et par des membres de l'opposition. Ils ont pu ainsi vérifier que 90 % de ces informations étaient fausses.

— En quoi consiste le projet du président George W. Bush pour la paix au Soudan (où une guerre sans merci oppose les forces gouvernementales aux rebelles sudistes de l'Armée de libération des peuples du Soudan depuis 1983) ?

— Notre position tient en quatre points : instaurer un cessez-le-feu immédiat ; fournir une assistance humanitaire aux populations ; trouver une solution politique aux problèmes du pays et engager la reconstruction du Sud. Les Américains affirment qu'ils n'ont pas de plan précis à ce stade et qu'ils veulent étudier ceux qui existent déjà [une initiative de l'IGAD, l'Autorité intergouvernementale de développement, qui groupe sept pays d'Afrique de l'Est, et une initiative égypto-libyenne]. Nous allons coopérer avec les Etats-Unis pour parvenir à une solution. »

Mouna Naïm

Le cercle de protection contre l'anthrax s'élargit, le cercle de l'angoisse aussi

Cent-vingt jeudi soir, quatre mille le lendemain : le nombre de locaux dont les usagers sont invités à prendre des antibiotiques connaît une croissance fulgurante à Washington. Quelques spores ont été retrouvées à la CIA, à la Cour suprême. Les révélations sur l'enquête sont de plus en plus contradictoires

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Le vendredi 26 octobre, aucune victime de l'anthrax n'a été détectée dans la capitale américaine. Et ce fut la seule bonne nouvelle de cette curieuse journée. Car après s'être endormis en apprenant la contamination d'un employé du département d'Etat - le ministère des affaires étrangères -, les Washingtoniens ont eu l'impression, toute la journée, que la bactérie se jouait de leurs nerfs et des institutions d'Amérique, et qu'elle se baladait dans la ville et sa grande banlieue, les traquant et les encerclant peu à peu. Ils apprenaient d'ailleurs tard dans la soirée que les personnes susceptibles de manipuler le courrier dans près de 4 000 institutions, agences ou sociétés publiques ou privées de Washington, étaient fortement incitées à commencer un traitement antibioti-

que. Quand on sait que la liste des sociétés concernées comportait une soixantaine de noms mardi soir, 120 jeudi soir, 267 vendredi matin, il y avait de quoi s'inquiéter. Le cercle de protection s'élargit, annoncent les autorités. Le cercle de l'angoisse aussi.

Vendredi matin, donc, on apprit que la CIA était touchée. Des spores d'anthrax, certes en très petite quantité, avaient été retrouvés dans la salle de courrier de son quartier général, à Langley, en Virginie. Le bâtiment concerné avait été immédiatement fermé, et bien qu'un porte-parole ait affirmé que l'échantillon trouvé était « médicalement insignifiant », le courrier était banni du bâtiment principal, tandis que les employés, testés, se voyaient recommander le Cipro, l'antibiotique contre l'anthrax. Peu après, la bactérie était à nouveau repérée dans la salle de cour-

rier du centre médical militaire Walter Reed, situé à Silver Spring, dans le Maryland. Même procédure : personnel aussitôt testé et traité. Et locaux du courrier bouclés, comme ceux du centre militaire de recherche sur les maladies infectieuses de Fort Detrick, endroit fameux s'il en est pour l'étude des armes bactériologiques.

Mais la bactérie avait pris de l'avance. Vers midi, c'est la Cour suprême des Etats-Unis qu'on la soupçonnait d'atteindre. Le bacille était cette fois trouvé dans un filtre d'air retiré dans les installations traitant le courrier de la Cour à Forestville, dans le Maryland. Les touristes étaient aussitôt mis dehors, les juges et employés soumis aux tests, et la Cour fermée par crainte qu'un pli ait contaminé le bâtiment. Il se pourrait que, pour la première fois depuis sa construction en 1935, elle demeure

fermée lundi prochain. Les toges noires des juges ont déjà été transportées dans un autre bâtiment.

Vendredi soir, la police du Capitole annonçait que les bureaux de trois députés (deux démocrates et

de poste local sur vingt déjà testés, s'est révélé également positif. Les postiers qui s'étaient vu remettre une provision de dix jours de Cipro sont donc invités à revenir s'approvisionner pour un traitement de soixante jours. Si l'on ajoute ainsi aux employés des postes, du Capitole et de leurs visiteurs les milliers de personnes manipulant du courrier provenant du centre de tri de Brentwood et invités à prendre un traitement préventif, cela fera, dit un médecin des Centres de contrôle et de protection des maladies (CDC) d'Atlanta, « un nombre astronomique » de gens sous Cipro.

Explication provisoire de ce chambardement sans précédent dans la capitale américaine : une lettre. Une lettre empoisonnée arrivée le 12 octobre dans le bureau du sénateur Tom Daschle et ouverte le 15. Une lettre contenant le bacille de la maladie du charbon. Et d'une qualité mortelle. Le patron de la sécurité intérieure à la Maison Blanche, Tom Ridge, expliquait la veille combien les spores en étaient fines, facilement inhalables, élaborées en laboratoire et destinées à tuer. Ari Fleischer, le porte-parole de la Maison Blanche, ajoutait vendredi que la substance pouvait avoir été produite par un microbiologiste de niveau doctorat (« Ph. D »), et dans un petit labo sophistiqué, mais pas forcément une installation d'Etat. L'enquête avancerait-elle ? Les enquêteurs du FBI traquent évidemment l'ensemble des laboratoires américains ayant eu accès à la bactérie, notamment dans l'Etat du New Jersey où fut postée la lettre.

Mais y a-t-il une seule lettre ? Le directeur du CDC, le docteur Jeffrey Koplan, en doute de plus en plus. Cela lui semble même « quasi-

ment impossible » qu'une seule enveloppe, non ouverte, ait pu, sur son trajet dans un centre de tri, transmettre à plusieurs postiers la maladie du charbon (notamment sous sa forme respiratoire) ou contaminer d'autres lettres. Il doit y en avoir d'autres, pense-t-il. D'autres lettres empoisonnées, adressées par la même personne, à des autorités symboliques de Washington, et encore non découvertes, peut-être bloquées dans les installations provisoirement condamnées de Brentwood. Encore qu'une bonne partie de ce courrier suspect est parti, jeudi, dans de gros camions à destination de l'Ohio, où elle sera irradiée avant de revenir par avion, désormais sans danger.

Le CDC, vendredi, a également suggéré que les professionnels régulièrement exposés à la bactérie, comme les techniciens de laboratoire, soient vaccinés contre l'anthrax. « C'est une guerre sur deux fronts », a déclaré le président Bush, en rendant hommage aux deux postiers décédés et en assurant tous les employés qu'on agirait très vite pour les soigner et les protéger au maximum. Les protéger ? Ce n'était pas, vendredi soir, le sentiment des postiers de Manhattan qui découvraient que la découverte de bacilles sur quatre machines de tri, dans l'installation principale de la ville, ne suffisait pas à entraîner la fermeture du bâtiment. On bouclerait le Congrès et la Cour suprême, et pas la poste de Manhattan ? Indigné, le puissant Syndicat des postiers américain a donc décidé de se tourner vers le juge pour obtenir satisfaction. Le Cipro, distribué depuis quelques jours aux sept mille employés de Manhattan, ne rassure pas toujours.

Annick Cojane

La loi « patriote » va être appliquée de toute urgence, dit M. Bush

MOINS DE VINGT-QUATRE HEURES après avoir été votée par le Congrès, la loi antiterroriste dite « patriote » a été signée vendredi 26 octobre par le président George Bush lors d'une cérémonie solennelle à la Maison Blanche, en présence de législateurs, de représentants des forces de l'ordre en uniforme et du vice-président Dick Cheney, sorti de la retraite où il est confiné pour raisons de sécurité. « Le gouvernement entend faire appliquer cette loi avec toute l'urgence d'une nation en guerre », a dit M. Bush. Selon lui, la loi ne portera pas atteinte aux libertés individuelles fondamentales. « Nous franchissons un pas essentiel pour vaincre le terrorisme tout en protégeant les droits constitutionnels de tous les Américains », a-t-il assuré.

Votée jeudi par le Sénat à l'écrasante majorité de 98 voix contre 1 - celle du sénateur démocrate du Wisconsin Russ Feingold, qui a estimé

que l'équilibre entre la protection des libertés et le renforcement des moyens sécuritaires n'était « pas respecté » - après la Chambre des représentants la veille (par 357 voix contre 66), la loi a été baptisée USA patriot Act, l'acronyme anglais de la mission qu'elle entend remplir : « Unir et renforcer l'Amérique en fournissant les outils appropriés nécessaires à l'interception et à l'obstruction du terrorisme » (« Uniting and Strengthening America by Providing Appropriate Tools Required to Intercept and Obstruct Terrorism »).

GARDE À VUE PROLONGÉE

La loi couvre un vaste champ, de la définition du terrorisme domestique à la protection de la frontière du Nord ou à l'emploi de traducteurs de l'arabe par le FBI. Elle s'ouvre par une condamnation solennelle de toute discrimination contre les Américains musulmans et cite

en exemple d'héroïsme un New-Yorkais d'origine pakistanaise de vingt-trois ans, Mohammed Salman Hamdani, « qui est retourné au World Trade Center pour tenter de porter assistance et qui est depuis porté disparu ».

Ses dispositions les plus controversées sont l'allongement de quarante-huit heures à sept jours de la durée de garde à vue des étrangers dès lors qu'ils sont soupçonnés d'être liés à un réseau terroriste. Le développement de la surveillance électronique a aussi été fortement critiqué. Les écoutes téléphoniques sont désormais autorisées par un tribunal compétent pour l'ensemble des communications d'une personne. Les enquêteurs pourront perquisitionner les ordinateurs et saisir les e-mails. Inquiets des abus de pouvoirs éventuels, notamment en matière de surveillance téléphonique, les législateurs ont limité la durée de validité de cette partie de la loi à quatre ans.

Le gène, une révolution pour la santé ?



Notre challenge c'est la vie

Que nous apportera le décryptage du code génétique dans l'avenir ? Les maladies ne seront-elles plus que de mauvais souvenirs ?

Le train du Génome

Le gène, une révolution pour la santé ?

Aventis, une des entreprises pharmaceutiques leader dans le monde, dans le cadre d'un partenariat scientifique avec l'Institut Pasteur, souhaite apporter des réponses au grand public. Au cours d'un voyage au cœur du génome, nous présentons les perspectives et les espoirs ouverts par le décryptage du génome humain pour la pratique médicale et le développement des médicaments de demain. Nous souhaitons vous faire découvrir les avancées de la science et aborder les questions éthiques qui y sont liées.

Du 19 octobre au 23 novembre 2001, le train du génome va à la rencontre du grand public dans 20 villes de France et sera à Paris, gare d'Austerlitz, du 30 octobre au 4 novembre. Entrée libre. Informations disponibles : www.traindugenome.com

www.aventis.com

La « nouvelle manière de vivre » des postiers de Trenton (New Jersey)

A côté du centre de tri fermé, le travail se fait dans des tentes et des camions

TRENTON (New Jersey)
de notre envoyé spécial

Le courrier continue, tant bien que mal, de fonctionner à Trenton (New Jersey). De grandes tentes

REPORTAGE

C'est d'ici que sont parties, vers New York et Washington, les lettres contaminées à l'anthrax

blanches ont été dressées à côté du centre de tri qui a traité et expédié vers New York et Washington les trois lettres contaminées par la maladie du charbon.

L'immeuble est bouclé. Les enquêteurs essaient de comprendre pourquoi il y a autant de « hot spots » de la bactérie sur les chariots, les tapis roulants, les machines de tri. Ils savent que la poudre adressée au sénateur Tom Daschle était hautement concentrée, aussi puissante qu'un aérosol. Une cinquième employée pourrait développer la maladie. Elle présente tous les symptômes d'un anthrax respiratoire, selon ses médecins, mais ses tests demeurent négatifs.

Le département de la santé, l'US Postal Service et le FBI ont immédiatement convoqué les postiers pour leur demander de rallonger leur traitement au Cipro de soixante jours. La réunion a été à un moment houleuse. Un employé de maintenance, Rich Morgano, contaminé par la peau, a tancé les autorités en leur rappelant qu'il avait été le premier à les informer que son médecin suspectait un cas d'anthrax sur lui. Pourquoi celles-ci ont-elles attendu cinq jours avant de fermer le centre ?

D'autres sont sortis dubitatifs sur la durée du traitement. Le médecin épidémiologiste de l'Etat leur a confié que du Cipro n'avait jamais été prescrit aussi longtemps à autant de personnes en même temps. Les responsables sanitaires tireront les leçons de cette expérience. « On sert de

cobayes », râlent plusieurs employés. « Ils sont dans le noir total », dit l'un. « Qu'est-ce qu'on fera si une lettre surgit dans soixante-dix jours ? » Un autre se désole que le FBI ne soit pas d'une grande aide. « Ils nous disent qu'ils suivent différents indices. » Il réfléchit : « En réalité, ils ne nous ont rien dit du tout. »

Un agent à la chaîne ne croit pas en la version officielle qui affirme que les tests à l'extérieur des enveloppes sont négatifs. Pour lui, elles n'auraient pas été bien fermées. Il n'a rien vu : les machines trient 36 000 lettres par heure, plus de 300 000 par jour.

Le courrier de la région est désormais traité à Edison, une petite ville du nord du New Jersey. Des employés de Trenton prennent une navette chaque matin pour y

« Dire qu'avant on râlait sur la météo, les chiens qui nous menaçaient et les nids d'abeilles qui se nichaient dans les boîtes aux lettres ! »

travailler. Mais les machines sont vite saturées. Le courrier arrive au compte-gouttes dans les grandes tentes blanches avant d'être distribué dans les 46 bureaux de la ville. Certains postiers ont refusé de retourner au travail. D'autres sont en disponibilité.

Derrière l'agence d'Ouest-Trenton, un petit camion fait office de bureau provisoire depuis que le bâtiment est fermé à la suite d'une contamination cutanée de Teresa Heller, une factrice. Ses collègues, en short, plaisaient : « Bienvenue

dans notre nouvelle manière de vivre. » Chaque soir, ils prennent une douche, changent de vêtements, isolent leur tenue de travail. Une seule employée porte un masque et des gants. Les autres n'en veulent pas. Brenton, 25 ans, n'a pas peur. Il est sous Cipro. « J'ai des amis qui ont un bébé de six mois. Ils m'ont demandé de ne pas venir à la maison. Je ne sais pas quoi en penser. Comme on ne sait pas grand-chose... »

Installé dans le petit camion équipé d'une télé et d'une climatisation, Don, 47 ans, chef de l'agence, distribue le courrier aux abonnés de boîtes postales, « des gens pressés ou d'autres qui vivent dans des quartiers pas très sûrs pour leur boîte aux lettres ». Un homme monte à bord du camion et demande s'il a quelque chose aujourd'hui. Non, rien. « J'attends une carte de crédit. D'une certaine manière, c'est tant mieux, je ne peux rien dépenser : je suis en train de gagner de l'argent », plaisante-t-il.

Don pense au passé. « Dire qu'avant, nous, les facteurs, on râlait sur la météo, les chiens qui nous menaçaient et les nids d'abeilles qui se nichaient dans les boîtes aux lettres ! ». Un jour, un homme s'est présenté devant lui, en tenant un sac en plastique avec des gants. « Il a ouvert le sac et m'a demandé de prendre l'enveloppe qui était à l'intérieur. » Il en rigole encore.

Quand d'autres habitants lui demandent qu'on fasse des tests à l'intérieur de leur boîte aux lettres, il leur répond gentiment qu'un peu d'eau de Javel suffit pour être tranquille. Il regarde défiler ses clients : « Les gens sont bizarres ; ils nous sont reconnaissants pour avoir repris le travail et, en même temps, ils sont fâchés du retard du courrier. » Il a l'impression de vivre une série de batailles qui « changent tout le temps ». L'autre guerre, celle qui a lieu en Afghanistan, est loin.

Dominique Le Guilledoux

Jamie Metz, ancien conseiller à la Maison Blanche

« L'Etat est obligé de repenser son organisation pour répondre à un terrorisme nouveau »

« Dans la gestion de la crise de l'anthrax, l'Amérique donne une impression de grand désarroi. Etait-elle si peu ou si mal préparée à ce type d'attaque bioterroriste ?

— Les Etats-Unis se sont préparés depuis très longtemps. Dans les années 1980, le Goldwater Nickles Act allouait déjà des millions de dollars à de grandes villes pour anticiper une attaque bactériologique. Des équipes spécialisées dans les « substances dangereuses » et la « guerre biologique » ont été formées. Des scénarios ont été élaborés. Le président Clinton était personnellement très préoccupé par le sujet. Je le vois encore rentrer un jour de Martha's Vineyard avec un gros roman sur le bioterrorisme qui l'avait effrayé. « Lisez, nous a-t-il dit. Il faut nous occuper de ça ! » Des experts ont été recrutés. Un bureau antiterroriste, au sein du Conseil national de sécurité, coordonnait les actions et les études. De nombreux rapports étaient alarmants, qui prévoyaient tous une attaque terroriste gravissime contre les Etats-Unis. Donc, nous savions. Mais comment un système politique ouvert gère-t-il une menace qui, pour les citoyens, reste une pure abstraction ? Comment motiver une démocratie à investir des millions de dollars pour se protéger contre ce qui n'est jamais arrivé et est difficilement concevable ? Je ne sais pas comment on aurait pu être mieux préparé.

« Le courrier ? Je pense qu'on avait forcément pensé à ce danger. Comme on savait envisageable le piratage aérien. Mais aurait-on dépensé 1 milliard de dollars pour irradier des lettres dans lesquelles personne n'avait encore jamais déposé d'anthrax ? Et devrait-on décider, aujourd'hui, de tripler le niveau de chlore de notre eau — quitte à ce que cela ait un impact négatif sur notre santé — pour contrer le geste éventuel de terroristes qui auraient l'intention d'y introduire la peste ? Il existe poten-

tiellement des milliers de risques. Et des milliers de réponses. Et donc des orientations multiples de dépenses. Et des choix de société. Comment arbitrer ? Comment trancher tant que la menace n'est pas réalité ?

— L'organisation de l'enquête autour de l'anthrax a montré quelques faux pas et beaucoup d'improvisation...

— L'Etat est obligé de repenser son organisation pour répondre à un terrorisme aux formes nouvelles. Quelle est la nature de cette offensive de l'anthrax ? Vient-elle d'un agent

« Cette crise a au moins la vertu d'éveiller les Américains aux changements du monde »

étranger ? D'un agent intérieur ? A-t-il été produit dans un laboratoire américain ? Dans un autre pays ? Il nous faut coordonner nos agences travaillant sur le plan domestique et celles s'occupant des affaires internationales. Et ce n'est pas si simple. La CIA a, par exemple, l'interdiction légale d'agir à l'intérieur des Etats-Unis. Il faut également faire travailler ensemble les autorités fédérales, étatiques et locales. Et puis rassembler les instruments nombreux mais très dispersés dont nous disposons. Savez-vous que, dans le seul District de Columbia, il existe 32 polices différentes ? Une bonne coordination de toutes ces forces est cruciale. Le défi de Tom Ridge, le nouveau chef de la sécurité intérieure à la Maison Blanche, est d'abord organisationnel.

— Les Américains semblent en tout cas redécouvrir l'importance du rôle de l'Etat...

— C'est un bouleversement en effet. Bill Clinton avait coutume de dire : « L'ère du gros gouvernement est

terminée. » Et voilà qu'un sondage du Washington Post montre que les Américains ont une confiance sans précédent dans l'Etat. Ils veulent, et c'est normal, se savoir protégés, pris en charge. Le paradoxe est que cet état d'esprit émerge sous la présidence de George Bush, ardent défenseur des réductions d'impôts afin d'assécher le gouvernement et l'obliger ainsi à rétrécir au maximum ! Sa thèse convient évidemment mal à l'époque, tout le monde reconnaissant aujourd'hui le besoin ardent de dépenses en matière de sécurité et d'infrastructures. Et je me demande donc — sauf à ce qu'il reconnaisse une erreur sur ses réductions fiscales, comme il l'a fait sur ses positions isolationnistes — comment il résoudre la question des finances. Tant de domaines exigent aujourd'hui des investissements de l'Etat ! La police bien sûr, tellement sollicitée sur les menaces bioterroristes qu'elle déserte un peu les villes et banlieues. La sécurité de notre énergie, de nos transports, du service postal. On n'a pas le droit de négliger quoi que ce soit, car les terroristes chercheront nos points faibles.

— Les Américains sont-ils prêts à en payer le prix ?

— Je le crois, car la crise a montré qu'il y a dans ce pays un sens de la communauté encore plus grand que ce qu'on pensait. « United we stand » est beaucoup plus qu'un slogan. Et il me semble que les Américains acceptent l'idée que ce rôle accru qu'ils attendent du gouvernement a un coût auquel ils doivent participer. Cela va contre le courant de ces dernières années, mais tant de choses ont été bouleversées. Fini, le modèle de la guerre froide sur lequel fonctionnait encore notre organisation. On est entré dans une autre ère avec des menaces apparemment beaucoup plus petites, plus diffuses, mais beaucoup plus difficiles à comprendre. Cette crise a au moins la vertu d'éveiller les Américains aux changements du monde. »

Propos recueillis par
Annick Cojean

Les questions auxquelles doivent répondre

Anthrax « militarisé », piste irakienne, terrorisme domestique : le FBI

● Comment les spécialistes américains procèdent-ils à l'identification des spores ?

Deux équipes concurrentes travaillent à l'identification des spores de *Bacillus anthracis* retrouvés. Les prélèvements effectués en Floride et à New York ont été adressés aux spécialistes des Centers for Diseases Control and Prevention d'Atlanta tandis que ceux de Washington sont analysés par les experts du US Army Medical Research Institute of Infectious Diseases. Les auteurs des envois postaux contaminés n'ont eu recours qu'à une seule souche de la bactérie, selon Washington. Cette conclusion résulte de l'usage des dernières techniques de génétique moléculaire qui permettent d'identifier les souches — on en connaît plus de cinq cents — à partir de l'analyse d'une dizaine des gènes présents dans le patrimoine héréditaire de ce microorganisme pathogène.

● Peut-on préciser l'origine géographique de la bactérie ?

En dépit de la finesse des travaux de génétique moléculaire, c'est peu vraisemblable. Si certaines des souches de *Bacillus anthracis*, bactérie naturellement présente dans certains sols, correspondent à des zones géographiques connues, il faut ici compter avec les nombreux échanges d'échantillons qui depuis des dizaines d'années se font entre les équipes spécialisées dans l'étude et la culture de ce germe ainsi que dans la mise au point de vaccin contre la maladie du charbon, ce qui en pratique brouille les pistes. Ainsi, s'il est confirmé qu'il s'agit bien de la souche Ames découverte en 1950 dans l'Etat de l'Iowa, les autorités américaines ont précisé qu'on ne pouvait en tirer aucune conclusion étant donné que cette souche est aujourd'hui présente dans de très nombreux laboratoires à travers le monde.

● La souche bactérienne utili-

sée à des fins criminelles est-elle particulièrement virulente ?

Les experts américains ont précisé que cette souche ne correspondait pas à une bactérie dont le patrimoine génétique aurait été modifié à des fins criminelles. De telles souches ont été créées, notamment par des biologistes soviétiques, qui présentent des résistances aux antibiotiques habituellement efficaces pour lutter contre la maladie du charbon. La souche identifiée aux Etats Unis semble toutefois présenter une légère résistance à la pénicilline, caractéristique qui peut être spontanément acquise par la bactérie. C'est cette donnée qui a été prise en compte pour recommander d'autres médicaments antibiotiques au premier rang desquels le désormais fameux Cipro. Le caractère hautement dangereux de l'arme utilisée par les bioterroristes sur le sol américain ne tient pas à une virulence particulière des spores mais au fait qu'elles sont de très petite taille et peuvent ainsi s'introduire aisément dans les poumons, et au support physico-chimique dans lequel elles se trouvent qui, du fait de ses propriétés électrostatiques, assure leur large dispersion dans l'atmosphère.

● Les Américains parlent d'anthrax « militarisé ». Que veulent-ils dire ?

Le sens du terme « militarisé » (*weaponized*, du mot *weapon*, arme) n'est pas très précis. Il vient des militaires et n'a pas de signification sur le plan médical ou scientifique. Il peut se référer soit à la puissance du germe, soit à son conditionnement. Enfin, le qualificatif de « militarisé » est parfois réservé à une variété d'anthrax génétiquement modifiée pour résister aux antibiotiques. Ce ne serait pas le cas ici, selon les responsables américains.

● Est-ce que cela signifie que le coupable est un Etat ?

Le mot « militarisé » sous-entend que le produit concerné a été fabriqué dans un laboratoire ou une unité de production militaire, dépendant d'un Etat, afin d'être utilisé comme arme de destruction ou de dissuasion. Mais le directeur de la sécurité du territoire, Thomas Ridge, a estimé, jeudi, qu'est « militarisé » tout objet employé comme arme qu'il ait été ou non fabriqué par un Etat.

● Si c'est un Etat, qui peut être soupçonné ?

Il faut distinguer le coupable — la main criminelle — de la source — le producteur. La provenance du produit ne désigne pas à coup sûr son utilisateur. Dans l'hypothèse où les spores recueillies dans les bureaux de M. Daschle proviendraient d'un stock fabriqué par un

LES THÉMATIQUES

SCIENCE ET Avenir
SCIENCE ET Avenir

L'EMPIRE DES PROBABILITÉS

Dieu joue-t-il
aux
dés ?

Le probable, une nouvelle modalité de la science

La signification quantique des probabilités

La déraisonnable efficacité des probabilités

vient de paraître

meubles
Decor Actuel

OUVERT JEUDI 1^{er} NOVEMBRE

SALONS HAUT DE GAMME,
canapés et fauteuils en cuir, tissu Alcantara. Contemporain & Art déco

OFFRE EXCEPTIONNELLE
fauteuils club
9 800 F les 2

80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

Une valable dans la limite des stocks disponibles.



SHAWN THEW/AEP

■ **WASHINGTON (ÉTATS-UNIS).** Des enquêteurs en combinaison étanche sont désinfectés après avoir recherché des traces d'anthrax dans le centre de tri postal de Brentwood, où deux employés sont morts après avoir contracté la forme pulmonaire de la maladie du charbon.

La France renforce son stock de vaccin antivariolique

FACE À la menace majeure que constituerait l'usage du virus de la variole à des fins bioterroristes, la communauté internationale cherche à mettre au point une stratégie préventive. A Genève le docteur Gro Harlem Bruntland, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a annoncé, vendredi 26 octobre, les nouvelles recommandations formulées sur ce thème par cette agence des Nations unies.

Ces recommandations font suite à l'avis d'un groupe d'experts réuni il y a quelques jours par l'OMS. « L'efficacité des vaccins existants est prouvée, mais on observe une forte incidence des effets indésirables. La probabilité de ces réactions est suffisamment élevée pour ne pas procéder à la vaccination de masse tant que le risque d'exposition est faible,

voire inexistant, a déclaré le docteur Bruntland. Les pays qui ont des raisons de croire qu'une exposition à la variole menace leur population du fait de l'usage délibéré du virus, envisagent de renforcer l'accès au vaccin. »

« URGENCE INTERNATIONALE »

L'OMS rappelle que la meilleure méthode pour enrayer une épidémie de variole est la recherche des personnes atteintes ou susceptibles de l'être ainsi que leur confinement. Elle annonce d'autre part avoir rétabli une équipe de spécialistes à la disposition des Etats membres pour les aider à enquêter et à réagir aux flambées épidémiques éventuelles de variole. « J'aimerais insister sur le fait que, si jamais une flambée de variole était détectée dans quelque pays que ce

soit cela constituerait une urgence internationale », a conclu le docteur Bruntland.

En France, après avoir consulté un premier groupe d'experts en virologie, puis le comité technique des vaccinations, le gouvernement a précisé quelle était sa stratégie. « Nous avons, pour l'heure décidé de ne pas vacciner l'ensemble de la population française. Nous avons aussi décidé de ne pas procéder à la vaccination de l'ensemble des personnels de santé ou de l'ensemble des personnels de secours, a déclaré, samedi 27 octobre, au Monde, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Nous étudions aujourd'hui quelles personnes - intervenants de première ligne et équipes hospitalières - devraient, si un cas suspect ou avéré de variole était identifié, être immunisées afin de pouvoir le prendre en charge sans risquer d'être à leur tour contaminées. Nous procéderons sans aucun doute à la revaccination de personnes déjà immunisées, geste qui présente moins de risque que la primo-vaccination. »

Bernard Kouchner, qui a participé, jeudi 25 octobre, à une réunion informelle des ministres de la santé des pays l'Union européenne, estime que la France « est l'un des rares pays à avoir des stocks de vaccin antivariolique. » Il estime aussi indispensable le lancement, à l'échelon européen, de recherches visant à mettre au point des vaccins dits « de deuxième génération » qui permettraient d'associer efficacité et innocuité.

TROIS MILLIONS DE DOSES

Pour l'heure le gouvernement français a passé commande à la multinationale pharmaceutique franco-allemande Aventis de trois millions de doses de vaccin antivariolique fabriqué selon l'ancienne technologie. Ces doses s'ajoutent aux cinq millions qui constituent le stock national et dont l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSPS) assure qu'ils n'ont pas dépassé leur date de péremption et qu'ils ont conservé leur pouvoir immunogène.

Pour leur part, les Etats-unis ont décidé de faire fabriquer entre 250 et 300 millions de doses de vaccin antivariolique dont ils espèrent pouvoir disposer avant la fin de l'année 2002. Le groupe pharmaceutique Aventis a annoncé, vendredi 26 octobre, qu'il a proposé au gouvernement américain de l'approvisionner suffisamment en vaccins contre la variole afin de permettre aux Etats-Unis de lutter contre une attaque bioterroriste. « Lors de prochaines réunions avec les membres du conseil d'administration, la société présentera ses propositions concernant le vaccin contre la variole, a précisé Aventis dans un communiqué. Nous présenterons aussi de quelle manière nous pouvons fournir un soutien technique et scientifique pour la mise au point de nouveaux vaccins et la capacité de production d'antibiotique. »

Patrick Jarreau
et Jean-Yves Nau

Jean-Yves Nau

Mohammed Atta a bien rencontré un espion irakien à Prague, selon les autorités tchèques

PRAGUE

de notre correspondant

Ce que la rumeur pragoise et les fuites organisées dans la presse laissaient entendre depuis trois semaines a finalement reçu, vendredi 26 octobre, son sceau officiel : le ministre tchèque de l'intérieur, Stanislav Gross, a indiqué que Mohammed Atta, considéré comme le chef opérationnel du groupe d'islamistes responsables des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, avait rencontré, au printemps 2001 à Prague, un agent des services secrets irakiens. Le terroriste s'était entretenu avec le consul et deuxième secrétaire de l'ambassade d'Irak à Prague, Ahmed Chalil Ibrahim Samir Ani, « quelques semaines avant le 22 avril 2001 ». A cette dernière date, le responsable irakien avait été expulsé de la République tchèque pour « activité incompatible avec son statut de diplomate », a rappelé M. Gross, en reprenant le langage diplomatique utilisé pour évoquer l'espionnage.

Selon des sources diplomatiques occidentales, M. Samir Ani était en effet un « gros poisson » à la tête des espions irakiens en Europe cen-

trale qui préparaient des opérations contre les Etats-Unis ou qui visaient à contrecarrer les projets américains contre l'Irak. Le ministre tchèque a précisé que « l'enquête se poursuit pour connaître le contenu de l'entretien » entre Mohammed Atta (mort dans l'un des avions lancés contre le World Trade Center) et M. Samir Ani (vraisemblablement réfugié en Irak).

VÉRIFICATIONS EN COURS

Dûment informé des « qualités » de l'espion en chef par des services occidentaux, le contre-espionnage tchèque surveillait à l'époque ce diplomate d'un genre particulier. Mais les services tchèques n'ont pas semblé accorder une attention particulière à la rencontre avec Mohammed Atta et encore moins enregistré les conversations entre les deux hommes. Leurs entretiens ont eu lieu lors d'un deuxième séjour en République tchèque de

Mohammed Atta, qui a obtenu un visa en bonne et due forme dans un consulat tchèque pour chacune de ses visites dans ce pays.

Le futur kamikaze de New York s'était déjà rendu à Prague en juin 2000, en provenance d'Allemagne où il étudiait depuis plusieurs années à l'université technique de Hambourg. Le 2 juin, il avait utilisé un autocar de ligne régulière pour se rendre dans la capitale tchèque d'où il s'était, le lendemain, envolé pour les Etats-Unis. Le ministre de l'intérieur a également indiqué que Mohammed Atta « aurait pu aussi se trouver en République tchèque le 31 mai 2000 », mais que l'information devait encore être confirmée. « La police a des doutes sur l'identité de la personne », a-t-il ajouté, en indiquant qu'il ne peut « pour l'instant, confirmer d'autres séjours, car des vérifications sont en cours. »

Enfin, le ministre a reconnu ne disposer d'aucune information sur d'éventuels contacts de Mohammed Atta avec des Irakiens pendant les quelques heures passées sur le territoire tchèque entre le 2 et 3 juin, pas plus que sur d'hypothétiques activités commerciales de l'intéressé dans le pays.

Rupture entre Carlyle et la famille Ben Laden

La famille Ben Laden et le fonds d'investissements américain Carlyle, dirigé par Frank Carlucci, un ancien secrétaire d'Etat à la défense, ont décidé d'interrompre toutes leurs relations financières, selon le *New York Times* du 26 octobre. Carlyle emploie également l'ancien secrétaire d'Etat James Baker et, occasionnellement, l'ancien président des Etats-Unis George Bush. Les liens très étroits de Carlyle avec des responsables politiques lui ont valu de vives critiques. Judicial Watch, une organisation non gouvernementale, s'était déclarée scandalisée que le père de l'actuel président des Etats-Unis « travaille pour le compte de la famille Ben Laden », bien que celle-ci ait affirmé n'entretenir aucun contact avec le chef d'Al-Qaïda.

Martin Plichta

DÉPÊCHES

● **Un employé pakistanais d'une banque étrangère à Karachi**, dans le sud du Pakistan, a contracté la maladie du charbon par l'intermédiaire d'une lettre suspecte, a assuré, samedi 27 octobre, son médecin qui a voulu conserver l'anonymat. Selon lui, les jours du patient ne sont pas en danger. Si ce diagnostic est confirmé, il s'agit du premier cas de maladie du charbon au Pakistan transmis par une lettre suspecte. Des responsables de l'hôpital Aga-Khan de Karachi, où est soigné cet employé, ont déclaré cette semaine avoir reçu trois échantillons possibles de charbon transmis par lettre à au moins deux banques étrangères de Karachi.

● **Plus de la moitié des Américains estiment** que les attentats ont plongé les Etats-Unis dans la récession, mais l'immense majorité d'entre eux veulent continuer à consommer comme avant le 11 septembre, indique un sondage de l'institut de conjoncture privé Conference Board, publié le 26 octobre et réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 750 ménages américains. 89,6 % des personnes interrogées pensent maintenir leurs gros achats (logement, voiture, meubles...). 78,7 % des Américains ne souhaitent pas retarder ou annuler leurs projets de voyages en avion.

● **L'association Handicap International demande** au gouvernement français de « soutenir » l'adoption par l'OTAN d'une « interdiction d'utilisation des mines dans toute opération ou exercice conjoints » en Afghanistan. Une demande similaire est formulée par les organisations membres de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL) à tous les pays membres de l'OTAN pour « qu'ils n'ajoutent pas à la souffrance du peuple afghan, en employant des mines antipersonnel ». Handicap International rappelle que l'utilisation par les Etats-Unis de bombes à fragmentation peut « avoir le même effet que les mines antipersonnel ».

les enquêteurs américains

et la CIA ont peu de certitudes

Etat, un collaborateur du ministre de la justice, John Ashcroft, envisageait devant des députés français, jeudi, trois possibilités: le stock de l'ex-Union soviétique, celui de l'Irak et celui des Etats-Unis. Dans le cas de l'Irak, il estimait qu'un vol était exclu et que le produit n'avait pu être délivré à ses utilisateurs que sur décision de Saddam Hussein. Dans les deux autres cas, au contraire, il ne pouvait s'agir que de vols, avec les suspects suivants: la mafia russe vendant à Ben Laden un produit venant du stock soviétique, ou bien un grou-

vaste qu'on ne le pensait. Selon Robert Graham, président de la commission sénatoriale du renseignement, il existe aux Etats-Unis entre trente et quarante laboratoires où le produit envoyé à M. Daschle aurait pu être fabriqué.

● Pourquoi des pistes aussi contradictoires ?

Samedi matin, le Washington Post annonçait, selon « des responsables gouvernementaux », que le FBI et la CIA soupçonnaient des extrémistes locaux. La télévision ABC annonçait une piste irakienne sur la foi de la présence d'un additif chimique contenu dans une lettre contaminée. Information démentie par la maison Blanche. Les révélations contradictoires traduisent la grande perplexité des autorités américaines. La CIA et le FBI ne partagent pas toujours les mêmes analyses. Ces derniers jours, George Tenet, le directeur de l'Agence centrale de renseignement, privilégiait la piste Al Qaïda, alors que Robert Mueller, du FBI, estimait que la piste intérieure restait d'actualité.

● Quid de la piste de l'extrême-droite américaine ?

Celle-ci, qui se réfère à l'attentat à l'explosif commis à Oklahoma City en avril 1995, n'exclut pas l'action d'un déséquilibré, un individu isolé. Dans l'hypothèse d'un terrorisme intérieur, l'objectif poursuivi est mystérieux. S'agit-il de susciter une peur ou une haine dirigées contre les Arabes ou les musulmans? De démontrer la fragilité du gouvernement et des services publics? Il ne faut pas perdre de vue, cependant, que les tentatives de certains terroristes du 11 septembre pour utiliser des avions d'épandage agricole sont avérées. Des attentats chimiques ou bactériologiques ont donc bien été envisagés par ces agents de Al-Qaïda.

« L'anthrax envoyé au sénateur Daschle a pu être fabriqué par un docteur en microbiologie ou dans un petit laboratoire de microbiologie bien équipé »

pe terroriste américain ayant pu être dans le stock hérité des recherches des années 1960.

● Si ce n'est pas un Etat, qui ?

Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré vendredi: « L'analyse de l'anthrax qui a été envoyé au bureau du sénateur Daschle révèle un degré de sophistication qui permet de dire que [ce produit] peut être fabriqué par un docteur en microbiologie et pourrait l'être dans un petit laboratoire de microbiologie bien équipé. » M. Fleischer a ajouté que cela « n'exclut pas une production dépendant d'un Etat » ni la possibilité que le produit en question « vienne de l'étranger », mais signifie que le champ des possibilités est plus



Accord pour un retrait de l'armée israélienne de Bethléem samedi

TEL-AVIV. Un accord a été conclu, vendredi 26 octobre, par Israéliens et Palestiniens pour un retrait de l'armée israélienne dès samedi soir du secteur de Bethléem-Beit Jala, a indiqué le ministère israélien de la défense. L'accord a été obtenu à l'issue d'une réunion de quatre heures de la haute commission de sécurité israélo-palestinienne. Cette commission devrait examiner dimanche le retrait israélien d'autres secteurs. - (AFP.)

Vers un référendum sur l'indépendance du Monténégro

BELGRADE. Les présidents yougoslave et monténégrin, Vojislav Kostunica et Milo Djukanovic, sont convenus vendredi 26 octobre à Belgrade qu'un référendum sur l'indépendance du Monténégro était désormais inéluctable. « Nous avons tenté aujourd'hui de rapprocher nos deux plate-formes mais avons conclu que ce n'était pas possible. Ce qui est prévisible, c'est que la population du Monténégro se prononce sur cette question », a déclaré M. Kostunica. « Nous devrions engager dans les prochaines semaines le dialogue avec l'opposition monténégrine pour l'organisation d'un référendum qui pourrait avoir lieu au printemps prochain », a de son côté souligné M. Djukanovic. - (AFP.)

Le Sénat belge vote la dépénalisation de l'euthanasie

BRUXELLES. A l'issue de deux ans de débats, les sénateurs belges ont adopté, jeudi 25 octobre, deux propositions visant à dépénaliser l'euthanasie et à favoriser le développement des soins palliatifs. S'ils sont adoptés par les députés, les textes stipuleront qu'un médecin ne commettra plus d'infraction pénale s'il met un terme à la vie d'un patient majeur, incurable et conscient. Une commission de contrôle et d'évaluation sera instaurée. Toute personne pourra établir une déclaration spécifiant qu'elle réclame une euthanasie dans le cas où elle serait atteinte d'une affection grave et irréversible. - (Corresp.)

L'Afrique du Sud annonce le déploiement de soldats au Burundi

JOHANNESBOURG. L'Afrique du Sud a annoncé, vendredi 26 octobre, qu'elle commencerait à déployer plusieurs centaines de soldats au Burundi dès dimanche, dans le cadre d'une mission africaine visant à mettre un terme à la guerre civile. En tout, 701 soldats sud-africains seront déployés, en trois étapes, avant d'être rejoints par des contingents du Ghana, du Nigeria et du Sénégal, a déclaré le général Siphwe Nyanda, chef de la défense nationale d'Afrique du Sud. Il a assuré que cette mission avait reçu le feu vert du Conseil de sécurité des Nations unies mais que, faute de temps, le déploiement débutera sans adoption d'une résolution formelle. Il s'agit pour Pretoria de la première opération militaire de maintien de la paix en dehors de ses frontières depuis la fin de l'apartheid. Cette mission, financée par la Belgique, les Etats-Unis et l'Union européenne, doit garantir la sécurité des hommes politiques burundais en exil, qui rentrent au pays pour prendre part à un gouvernement multiethnique de transition. Depuis 1993, la guerre civile a fait plus de 200 000 morts. - (Reuters.)

DÉPÊCHE

■ **ÉTATS-UNIS : la Maison Blanche a rappelé, vendredi 26 octobre, sa volonté d'abandonner dans les mois à venir le traité antibalistique ABM qui la lie à la Russie.** « Ce traité sera mis au rebut d'ici quelques mois et pas d'ici quelques années », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer. Certains commentateurs de la presse américaine, avaient interprété l'annonce du report de plusieurs essais antimissiles faite la veille comme un « changement de priorité » à la suite des attentats du 11 septembre. - (AFP.)

Washington confie à Lockheed Martin son projet « JSF » de nouvel avion de combat

Le Pentagone part à la conquête du marché européen au risque d'isoler Dassault

Le Pentagone a annoncé, vendredi 26 octobre, sa décision de confier au groupe aéronautique Lockheed Martin la réalisation du nouvel avion

de combat partiellement « furtif », un programme d'une valeur estimée à 200 milliards de dollars. C'est le plus gros marché d'armement

jamais passé aux Etats-Unis. Le programme comporte une signification politique, la fédéralisation de l'industrie aéronautique occidentale.

DÉJÀ PRODUCTEUR du F-22 « furtif », le groupe aéronautique Lockheed Martin a été retenu, vendredi 26 octobre, par le Pentagone, pour construire un nouvel avion de combat, encore baptisé de son nom de code X-35, au profit de l'armée de l'air, de l'aéronavale et du corps des marines américains. Ce programme de 200 milliards de dollars (environ 225 milliards d'euros), le Joint Strike Fighter (JSF), est le plus important marché d'armement jamais passé aux Etats-Unis.

Le X-35 a été sélectionné au détriment de son concurrent, le X-32 de Boeing, qui a néanmoins la perspective d'être appelé à coopérer à la production de son rival. Le marché américain est de 2 850 exemplaires. Les Etats-Unis ont offert à plusieurs pays européens d'acquiescer des JSF. La Grande-Bretagne est d'ores et déjà partante, pour environ 150 avions.

A l'origine de ce programme, lancé en 1996 et que l'administration Bush a, un temps, remis en question, le concept d'un avion dit multimissions, dont 80 % des éléments doivent être communs pour répondre aux besoins différents de l'US Air Force, de l'US Navy et des marines. Il s'agit là d'un projet ambitieux d'« interarmement », que les Etats-Unis, lors d'expériences précédentes, ne sont pas parvenus à mettre sur pied tant il est difficile de satisfaire, avec un même avion, des demandes de performances disparates entre ces trois clients. Dans le passé, la France avait aussi échoué avec un programme d'avion, le Jaguar au sol et navalisé, qui devait être commun à l'armée de l'air et à l'aéronavale. Elle tente de le faire, aujourd'hui, avec le Rafale.

En choisissant Lockheed Martin, le Pentagone a précisé qu'il a donné son feu vert à un programme de développement et de démonstration, pour 19 milliards de dollars consacrés à la cellule et 4 milliards pour les réacteurs conçus par Pratt and Whitney. Si le bilan est satisfaisant, ce contrat sera suivi de la décision de produire en série le JSF en 2008. A ces conditions, le JSF doit remplacer, dans un premier temps, les F-16 et A-10 de l'armée de l'air et les Har-

rier des marines à partir de 2008, et le F-18 de l'US Navy et les Harrier britanniques après 2010.

Lockheed Martin était essentiellement appuyé par l'armée de l'air, le plus gros client du X-35 avec 1 765 appareils à 36 millions de dollars l'unité (prix fixe et définitif), le JSF navalisé étant à 40 millions de dollars. Très implanté au Texas, l'Etat de George Bush, Lockheed Martin produit déjà le F-22 Raptor, à 150 millions de dollars pièce, destiné à être opérationnel à partir

tés sont perceptibles au point que l'industriel s'est préparé à supprimer 30 000 emplois. Avec des projets UCAV (Unmanned Combat Aerial Vehicle) dans ses cartons, Boeing attend beaucoup de l'éventualité de devoir passer au stade d'avions armés sans pilote. Mais, là encore, Lockheed entend être présent et l'armée de l'air américaine n'est pas prête à se ranger au concept d'une aviation non pilotée.

Déjà, en 1996, quand le Penta-

des programmes plus modernes, le feu vert au X-35 qui vient d'être donné par le Pentagone a une lourde signification politique.

En association avec le groupe d'armement américain Northrop Grumman, Lockheed Martin a, en effet, tissé un réseau de coopérations au Canada et en Europe qui pourrait lui permettre, pour les trente années à venir, de fédérer en quelque sorte l'industrie occidentale de l'aviation de combat sous sa maîtrise technologique. Outre le Canada, plusieurs pays européens, à commencer par le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne, le Danemark, la Norvège et la Turquie, ont manifesté un intérêt croissant pour le JSF. Le cas le plus flagrant est celui de la Grande-Bretagne, qui a déjà investi l'équivalent de 2 milliards de dollars pour permettre à deux de ses industriels, BAE Systems et Rolls Royce, de participer à la conception du JSF, moyennant l'achat de 150 exemplaires par la Royal Air Force et la Royal Navy. Londres avait pris la précaution d'être présent dans les offres des deux concurrents et était donc gagnant à coup sûr.

Au total, hors Etats-Unis, Lockheed Martin espère atteindre un marché à l'exportation de l'ordre de 3 000 avions supplémentaires. Soit quelque 200 milliards de dollars. Dans ce contexte international, la situation du groupe français Dassault, avec le Rafale, risque de s'en trouver affectée du fait que l'industriel apparaîtra de plus en plus isolé en Europe.

Jacques Isnard
et Eric Leser (à New York)

Un appareil multimissions

Le JSF se présente comme un avion multimissions partiellement « furtif », c'est-à-dire offrant une moindre détection à des radars adverses. C'est un appareil monoréacteur, dont la forme rappelle celle d'une fléchette. D'un poids à vide de 11 à 12 tonnes, 15 à 20 tonnes avec son armement, l'appareil est doté d'un réacteur qui s'inspire de celui du F-22 – soit une poussée de l'ordre de 18 tonnes – et qui devrait lui permettre de voler à vitesse supersonique. Il aura un rayon d'action de 1 300 kilomètres. La principale difficulté qu'il a fallu surmonter a été de concevoir, à partir du même prototype, un avion décollant de bases au sol, avec une piste de longueur normale, et susceptible de s'envoler depuis un porte-aéronefs, soit en vertical, soit sur courte distance.

de 2005. Boeing participe à 80 % à la production du F-22. De sorte que Lockheed Martin, dont l'avion de transport militaire Hercules se vend bien, détiendra un quasi-monopole dans l'aviation de combat. Boeing produit le F-18 – un programme plutôt déclinant – et, surtout, le gros porteur militaire C-17. Appelé à devenir un partenaire industriel de Lockheed Martin dans le JSF, Boeing va devoir se rapatrier sur l'aviation commerciale et l'espace, où des signes d'essoufflement des activi-

gone a retenu ces deux compétiteurs pour le JSF, il avait éliminé McDonnell Douglas, laissant cet industriel sans programme d'armement majeur et l'obligeant à fusionner avec Boeing.

UN PROJET POLITIQUE

Mais le JSF est aussi, à sa manière, un important projet politique. Si le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a longtemps paru hésiter à le lancer en considérant que les Etats-Unis devaient donner la préférence à

Silvio Berlusconi autorise le retour en Italie de capitaux exportés illégalement

ROME

de notre correspondant

On l'a baptisé « scudo fiscale », « bouclier fiscal ». Tous ceux qui ont exporté illégalement de l'argent à l'étranger et sont prêts à rapatrier ces sommes – ainsi que des bijoux ou des œuvres d'art – pourront se réfugier derrière le

sauf-conduit que leur offre le gouvernement de Silvio Berlusconi. Mais aucun risque fiscal. Il suffira de remplir une déclaration qu'une banque ou une société intermédiaire chargée de la transaction transmettra, de façon réservée, aux autorités et de payer, en guise d'amende, 2,5 % de la somme. Tout est réglé, à moins de vouloir souscrire une autre offre du gouvernement, encore plus alléchante, c'est-à-dire investir 12 % du capital de retour en Italie en bons du Trésor. Précision du législateur qui a suscité l'hilarité : « Les sommes d'origine criminelle » sont exclues.

UNE CERTAINE IDÉE DE LA JUSTICE

Facile à dire. Comment éviter qu'à travers les mille artifices possibles, les organisations criminelles ne profitent de la norme pour blanchir l'argent sale au moment du changement de monnaie ? Le dispositif pour le « retour des capitaux », au centre des polémiques, est contenu justement dans le décret qui met en place la conversion vers l'euro. La Banque d'Italie ne cesse de crier gare à ce sujet, mais le gouvernement a continué droit sur son chemin. Pour l'opposition, outre les risques du blanchiment, cette porte ouverte aux fraudeurs est un coup dur à la crédibilité du pays pour les citoyens qui ont toujours payé honnêtement leurs impôts, nargués par cette amnistie masquée. Pour éviter la bataille parlementaire annoncée par l'opposition, le gouvernement a décidé d'utiliser l'arme du vote de confiance, obtenu jeudi soir 25 octobre. Un moyen aussi d'éviter les défections dans les rangs de la majorité, où on semble accepter de moins en moins d'être de simples exécutés.

Du côté du gouvernement, on rétorque que cette décision va revigorer l'économie du pays ; vu que l'on estime à 360 milliards d'euros les sommes exportées illégalement. Pour l'opposition, au contraire, la disposition sert à compléter cette politique de défense d'intérêts précis commencée avec la dépénalisation du délit de faux bilan et poursuivie par l'intro-

duction de freins administratifs à l'échange de commissions rogatoires entre les magistratures des différents pays, y compris rétroactivement. D'ailleurs, comme on le craignait, certains procès en cours, dont celui d'un parrain de la mafia et un autre concernant directement Silvio Berlusconi, en sa quali-

La RAI sommée de rembourser un emprunt

La télévision publique italienne, la RAI, va devoir restituer les 409 millions d'euros que le groupe texan Crown Castle avait avancés pour l'achat de 49 % des actions de Raiway, la société qui contrôle les structures de retransmissions. Le ministre italien des télécommunications, Maurizio Gasparri, a opposé son droit de veto à l'accord, pour des raisons techniques et financières : Raiway vaut beaucoup plus et le contrat aurait limité l'autonomie de la RAI. Pour l'opposition, au contraire, c'est une autre démonstration du conflit d'intérêts de Silvio Berlusconi, à la fois chef du gouvernement et propriétaire de Mediaset, concurrent de la RAI.

té de président du Milan AC, risquent d'être annulés.

Mais les critiques ne semblent pas toucher le président du Conseil. Après avoir été définitivement blanchi, la semaine dernière, par la Cour de cassation, dans un procès pour corruption, Silvio Berlusconi vient d'adresser un message aux avocats réunis en congrès. Entre une attaque à « la magistrature qui a pu condamner sans preuves » et une aux juges qui ne peuvent être « les maîtres absolus » du procès, il a rappelé le grand projet de réforme de la justice qu'il a en tête : la séparation des carrières entre ministère public et juges, ce qui est considéré, ici, comme une menace à l'indépendance de la magistrature.

Salvatore Aloise

© 2001 Editions Montparnasse

Celui que l'Occident n'a pas écouté

“Saisissant” LE NOUVEL OBS

“Superbe” LE MONDE

“Magnifique” LES INROCKUPTIBLES

“Plus qu'un simple témoignage” L'EXPRESS

MAINTENANT EN VIDEOCASSETTE

VOUS AIMEREZ NOTRE DIFFÉRENCE

Tél. 01 56 53 56 53
www.editionsmontparnasse.fr

POLITIQUE L'Assemblée nationale doit adopter définitivement, mercredi 31 octobre, le projet de loi sur la sécurité quotidienne, qui a fait l'objet de multiples amendements.

● **LES SOCIALISTES** ont évolué, au cours des derniers mois, en durcissant leurs positions en matière de lutte contre la délinquance.

● **LES MESURES** antiterroristes pro-

posées par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, ont été adoptées avec les voix de la droite. Les sénateurs PS ont tu leurs réticences pour voter le texte, comme ils l'ont fait sur

l'autorisation préalable des rave-parties. ● **LE PS A CONFIE** la partie de son projet consacrée à la sécurité à Julien Dray, qui appelle à « une mobilisation générale contre l'insécurité

». ● **À L'ASSEMBLÉE NATIONALE**, Daniel Vaillant recrute des députés socialistes pour travailler sur ces questions et « répondre en temps réel à la droite » au cours de la campagne.

Droite et gauche s'affrontent et se divisent dans le débat sur la sécurité

Annoncée comme l'un des thèmes centraux de la campagne présidentielle, la question de la lutte contre la délinquance mobilise le Parlement depuis des mois. Les attaques de Jacques Chirac et les attentats du 11 septembre ont conduit le PS à durcir ses positions, mais la droite n'est pas toujours unanime

LA DROITE s'en réjouit, la gauche s'y adapte : la sécurité sera l'un des thèmes centraux du débat électoral qui s'annonce. Sur ce terrain mouvementé, majorité et opposition se livrent depuis six mois une compétition effrénée, qui a vu s'estomper certains clivages et apparaître des dissensions inattendues. Signe avant-coureur, Lionel Jospin avait décrété, dès le 17 avril, la fin d'une « conception un peu angélique des problèmes de l'insécurité », alors que l'Assemblée nationale entamait l'examen du projet de loi sur la sécurité quotidienne. Depuis, Jacques Chirac a donné le ton de la campagne, le 14 juillet, en dénonçant le « manque de volonté politique » du gouvernement dans la lutte contre la délinquance et la criminalité et en exhumant le concept de « tolérance zéro », longtemps monopolisé par l'extrême droite.

L'attaque a poussé les socialistes à durcir à leur tour leurs positions, avant même que les attentats du 11 septembre n'emportent l'essentiel des réticences, de part et d'autre de l'hémicycle. « Sur l'insécurité, droite et gauche se sont rapprochées ; les clivages idéologiques n'existent plus », se félicite désormais le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. Retour sur les six temps forts du débat sécuritaire qui ont fait bouger les lignes au sein des familles politiques.

● **La lutte contre le terrorisme**
Un mois après les attentats, M. Vaillant présente au Sénat son dispositif « visant à mieux lutter contre le terrorisme » dont l'application est prévue jusqu'au 31 décembre 2003. « Il y a un avant et un après le 11 septembre », assure-t-il. La majori-

rité sénatoriale de droite et le groupe PS adoptent le canevas, qui prévoit la fouille des voitures, le contrôle des personnes et des bagages, y compris par des agents privés, dans les lieux à forte densité humaine et le contrôle des communications par Internet. Les communistes, eux, ne votent aucune de ces dispositions que Noël Mamère, candidat des Verts à l'élection présidentielle, qualifie de « propositions scandaleuses ». Après le vote, le sénateur (PS) Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire-de-Belfort) déclare, gêné : « Il y a des mesures désagréables à prendre en urgence, mais j'espère que nous pourrions revenir à la légalité républicaine avant la fin 2003. » D'une formule, Robert Badinter (Hauts-de-Seine) clôt le débat au PS : « L'Etat de droit, dit-il, ce n'est pas l'Etat de faiblesse. » Le vote final, prévu mercredi 31 octobre à l'Assemblée, devrait être une formalité.

● **La délinquance juvénile**
Fixé par une ordonnance du 2 février 1945, le régime pénal des

mineurs délinquants est l'objet d'assauts répétés de la droite, qui a demandé avec insistance commissions d'enquêtes et révisions du texte, et de Jean-Pierre Chevènement. Au printemps, les députés RPR (malgré les réserves de Patrick Devedjian) et DL ont voté l'adoption d'une peine de travaux d'intérêt général pour les mineurs âgés de 10 ans et plus ainsi que l'abaissement à 13 ans du seuil à partir duquel la détention provisoire devient possible en matière correctionnelle. Au Sénat, le centriste Jean-Jacques Hyst n'a pas voté cet amendement, mettant en garde « contre le développement d'une forme de rejet d'une jeunesse sans repère ». Candidat UDF à la présidentielle, François Bayrou suggère, début octobre, de « réécrire l'ordonnance de 1945 » et d'« augmenter le nombre de centres d'éducation renforcée, qui permettraient d'extraire les mineurs délinquants de leur milieu ». Mais il ne soutient pas l'instauration de la détention pour

les mineurs de 13 ans. Le 11 octobre, le ministre de la justice, Marylise Lebranchu, réaffirme l'opposition du gouvernement à une révision de l'ordonnance de 1945 et rappelle que « 4 000 mineurs font l'expérience de la prison chaque année ». En marge des débats, son lointain prédécesseur Robert Badinter assure pourtant que si la gauche remporte les élections à venir, elle devra « lever le tabou ».

● **Les pouvoirs du maire**
Dans son projet d'alternance, le RPR prévoit de faire du maire « l'élément moteur » des politiques de sécurité publique dans les villes et d'étendre à cette fin ses attributions. Le parti gaulliste, appuyé par DL, souhaite que le procureur de la République informe le maire de tous les crimes et délits survenus dans la commune et qu'il motive le classement sans suite des plaintes déposées. Sur ce front, la droite apparaît divisée. Car si l'UDF déplore « l'excessive centralisation dont souffre le dispositif policier », elle estime que « la compétence de la police d'Etat » ne doit pas être remise en cause. A l'inverse, la gauche admet désormais le principe d'une collaboration entre les maires et les forces de police ou de gendarmerie, mais elle refuse toute évolution vers une municipalisation de la police nationale. « Nous ne voulons pas que les maires deviennent des shérifs », résume M. Vaillant.

● **Le couvre-feu et la responsabilité parentale**
L'interpellation et la reconduction – au domicile familial ou dans un centre social – des mineurs de moins de 13 ans entre 23 heures et 6 heures est l'un des thèmes les

plus propices à l'affrontement droite-gauche. Plusieurs maires, parmi lesquels nombre de nouveaux élus issus du scrutin de mars 2000, ont pris des arrêtés « couvre-feu » qui ont été validés par le Conseil d'Etat, sous la réserve d'une limitation dans le temps et dans l'espace (certains quartiers). Le RPR a inscrit cette mesure dans son programme et Claude Goasguen, porte-parole de DL, y souscrit. Tollé à gauche. « Il existe déjà des procédures pour prendre en charge les jeunes mineurs », précise-t-on au PS. Au Sénat, le 16 octobre, M. Vaillant fait le bilan du couvre-feu instauré dans une vingtaine de villes : « Moins de 10 enfants », dit-il, ont été ramenés par la police.

La droite élargit toutefois le débat à la responsabilité parentale. « Il appartient aux parents de donner des repères à leurs enfants et si une défaillance apparaît à ce niveau, nous proposons d'affecter les allocations familiales à un tuteur », avance le sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, Jean-Pierre Schosteck. Mais le 25 janvier, en déplacement à Dreux (Eure-et-Loire), M. Chirac se déclare « défavorable à des sanctions financières automatiques » contre les parents d'enfants délinquants.

● **Les rave-parties**
C'est sans doute le meilleur exemple de l'évolution forcée des socialistes. L'encadrement juridique de ces rassemblements voués à la musique techno faisait l'objet, au départ, d'un amendement au projet de loi sur la sécurité quotidienne présenté, le 27 avril, par le député (RPR) Thierry Mariani, et qui soumettait les raves à une autorisation préalable. A la surprise, le texte fut dans un premier temps adopté grâce aux voix de plusieurs députés PS. Commence alors un bras de fer entre plusieurs ministres, dont Claude Bartolone et Catherine Tasca, soutieus de ne pas « se couper de la jeunesse », et Daniel Vaillant, partisan tout comme la droite d'une législation. Prudent, Lionel Jospin s'en remet aux parlementaires. Le 26 juin, à l'Assemblée, le groupe PS obtient la suppression de l'amendement. Mais pendant l'été, une série d'incidents émaillent les rave-parties et suscitent le revirement des socialistes. Le 17 octobre, le président du groupe PS à l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, estime qu'un encadrement légal est devenu indispensable. Le même jour, au Sénat, M. Vaillant recueille l'approbation du texte par tous les groupes sauf les communistes. « Dans cette affaire, se félicite-t-il, j'ai pris mes responsabilités et je n'ai pas changé d'opinion. »

● **La loi sur la présomption d'innocence**
Soupçonné d'avoir participé à un

quadruple meurtre dans l'Essonne, le 6 octobre, puis au meurtre de deux policiers, le 16 octobre, dans le Val-de-Marne, Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », nourrit la dernière polémique en date. Parce que le gangster a été remis en liberté, en décembre 2000, par la cour d'appel de Paris, la droite accuse le gouvernement de « laxisme » et met en cause la loi Guigou sur la présomption d'innocence. La gauche réplique en rappelant que l'entrée en vigueur de la loi Guigou ne date que du 1^{er} janvier 2001. Les socialistes rafraîchissent aussi la mémoire des élus de l'opposition, qui ont pour la plupart voté cette loi ou choisi l'abstention lors de l'examen du texte, en 2000, sur les conseils de Jacques Chirac.

L'affaire lézarde néanmois la cohésion gouvernementale. Le 20 octobre, M. Vaillant se dit « choqué » par la remise en liberté du « Chinois » ; M^{me} Lebranchu parle, elle, d'une « décision judiciaire classique ». Retour de Moscou, M. Jos-

Manifestations contre le texte sur les raves

Des manifestations de raves devaient avoir lieu, samedi 27 octobre, à Paris, Lyon et Marseille pour protester contre la future réglementation des rave-parties insérée dans le projet de loi sur la sécurité quotidienne. Soutenu par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, puis par les députés PS, ce texte soumet les fêtes techno à une déclaration préalable, sous peine d'amende et de la saisie éventuelle du système de sonorisation. Les raves accusent le gouvernement de profiter « honteusement du climat de tension actuel » pour insérer une disposition « liberticide » et « anti-jeunes » dans « un texte de loi sécuritaire ».

pin déplore, le 24 octobre à l'Assemblée, « une dramatique erreur d'appréciation » des juges. Mais le mal est fait. MM. Chevènement, Debré et Madelin réclament la suspension de la loi Guigou – la droite s'étant d'abord déchirée sur l'opportunité d'une motion de censure. M. Devedjian relève pourtant « de bonnes choses » dans le texte de M^{me} Guigou. Son collègue du RPR, Christian Estrosi (Alpes-Maritimes), lui, prévient : « Si nous gagnons les législatives 2002, il faut l'abroger dans les 30 premiers jours de la nouvelle législature. » D'ici-là, le débat sur la sécurité continuera, à coup sûr, d'enflammer la campagne.

Elie Barth

L'« occupation » des halls d'immeuble interdite

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi, un amendement permettant aux propriétaires ou « exploitants » d'immeubles « à usage d'habitation », d'appeler la police ou les gendarmes « en cas d'occupation des espaces communs par des personnes qui entravent l'accès et la libre circulation des locataires [ou qui empêchent] le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de sûreté ». Une telle occupation des lieux serait punie de « six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende [plus de 49 000 francs] ». L'amendement est cosigné par le rapporteur du projet de loi sur la sécurité quotidienne, Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis), et par Claude Goasguen (DL, Paris). Les deux chevènementistes Georges Sarre et Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) en avaient déposé un identique. C'est également la reprise d'un amendement du sénateur (RPR) Jean-Pierre Schosteck (Hauts-de-Seine).

Dans le projet du PS, les propositions très « carrées » de Julien Dray

POUR marteler la priorité donnée par le Parti socialiste à la lutte « contre la violence et l'insécurité », affirmée par Lionel Jospin dès 1997, durant la campagne législative puis au colloque de Villepinte (Seine-Saint-Denis), et accentuée ces derniers mois, Julien Dray avait le profil idéal. Député dans l'Essonne de la circonscription qui abrite la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, l'animateur de la Gauche socialiste est devenu « monsieur sécurité » tant à la vice-présidence du conseil régional d'Ile-de-France qu'au secrétariat national du PS. A l'été 1999, il avait déjà tiré la sonnette d'alarme dans un livre intitulé *Etat de violence* (Editions 1). Chargé du volet sécurité du « projet 2002 » du PS, intitulé « Mieux prévenir, mieux punir », M. Dray a conçu qu'il dit « assez carré » et qu'a entériné le bureau national du parti, jeudi 23 octobre.

« Le développement des actes de violence atteint un niveau insupportable », écrit-il, générant selon lui « une angoisse collective dans toute la société ». Aussi faut-il « restaurer la sécurité pour tous et partout, garantir à chacun le droit à la tranquillité dans sa vie quotidienne ». Le député de l'Essonne assure vouloir se distinguer des « approches

démagogiques et incohérentes » de la droite et affirme qu'« un combat efficace contre l'insécurité ne se conçoit pas sans être adossé à un projet de transformation sociale ». Mais il prône « une mobilisation générale contre l'insécurité », à partir de trois principes : « la précocité » (prévention), « l'intensité » (mobiliser tous les moyens), « la continuité » (action dans la durée).

« DES INTERNATS PÉDAGOGIQUES RENFORCÉS »

Le député article ses propositions à partir de phrases entendues, comme « les policiers ne sont jamais là quand on en a besoin » ou « on s'occupe plus du délinquant que de la victime ». Sur la prévention, il préconise, dès l'école primaire, un dépistage systématique des troubles du comportement des enfants, des « internats pédagogiques renforcés » pour les élèves en rupture, des « travaux d'intérêt éducatif » comme sanction de préférence à des exclusions. Pour aider les familles, il propose des « écoles des parents ». Dans les villes, il suggère des « maisons des jeunes » pour chaque quartier, le développement du sport, le recrutement de 5 000 éducateurs de rue. L'ancien fondateur de SOS-Racisme veut aussi « cas-

ser les ghettos » et lutter contre « les discriminations racistes ».

S'agissant de la répression, M. Dray plaide pour « une échelle de sanctions, claire et lisible », proportionnée à la gravité des actes : la mesure éducative (dès le premier délit), la réparation (avec un service *ad hoc* dans chaque parquet), l'éloignement (avec un centre d'éducation renforcée pour 100 000 habitants), l'enfermement (la prison étant « le bout de la chaîne pénale »). Il se prononce en faveur d'une programmation sur cinq ans d'une « police de proximité de qualité » (avec création de 3 000 postes administratifs dans les commissariats), d'un « plan d'action pour la justice », avec le recrutement de 10 000 « adultes-relais » pour la mise en œuvre de mesures socio-éducatives, et de la création de « petites unités spécifiques » pour la détention des mineurs, doublées de « plates-formes locales d'insertion » près de chaque prison. Le député de l'Essonne se préoccupe aussi du soutien aux victimes et souhaite doter la France d'un « outil fiable de mesure de l'insécurité ».

Michel Noblecourt

Autour de M. Vaillant, une escouade de députés « sécuritaires »

L'ÉQUIPE DE CHOC devrait commencer ses travaux au début du mois de novembre. Autour du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, un groupe d'élus socialistes va travailler sur les questions de sécurité, en vue de l'élection présidentielle de 2002. « Dans la période qui s'annonce, il nous faut un groupe organisé qui puisse répondre en temps réel à la droite : elle va dire n'importe quoi sur le sujet, par démagogie. Il ne faut pas la laisser faire ! », explique le député de Seine-Saint-Denis, Bruno Le Roux, chargé des questions de sécurité à l'Assemblée nationale... et des élections au Parti socialiste. Il faut aussi, ajoute-t-il, « mettre en musique » les « propositions concrètes » du PS pour alimenter le « projet 2002 » et les débats au Parlement. Ainsi, le groupe de travail se penchera sur le projet de loi relatif au statut de la Corse, dont l'examen en première lecture, au Sénat, doit débuter le 6 novembre. La *dream team* du ministre de l'intérieur sera composée d'une trentaine de « spécialistes » issus

des rangs du PS : outre M. Le Roux, Jean-Pierre Blazy pourrait en faire partie. Député du Val-d'Oise, maire de Goussainville avec ses quartiers difficiles, M. Blazy s'était rallié dès l'origine à l'amendement de Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) sur les rave-parties (*Le Monde* du 28 avril). René Mangin pourrait lui aussi en être : le député de Meurthe-et-Moselle s'était également réjoui, à l'occasion de ce débat, du vote sur l'immatriculation obligatoire des deux-roues, qu'il réclamait depuis longtemps. Membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, M. Mangin sera le rapporteur du projet de loi visant à ratifier la Convention internationale sur le financement du terrorisme, qui sera examinée par les députés le 20 novembre, après avoir été adopté au Sénat le 11 octobre.

Place Beauvau, on compte aussi sur la présence d'Eric Besson (Drôme) à qui l'on prête « une vision proche de M. Vaillant sur la sécurité », et du sénateur Jean-Pierre Bel (Ariège), membre de la com-

mission spéciale sur la Corse. Signe d'un virage sécuritaire, Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin et président de l'association des grandes villes de France, sera le bienvenu : le maire de Mulhouse, qui se situe à la droite du PS, était parti à la découverte de la « tolérance zéro » à New York, à la fin de l'été 1998, en compagnie du maire (UDF) d'Amiens et député de la Somme, Gilles de Robien. L'escouade de M. Vaillant pourrait enfin inclure des élus locaux, tel le maire (PS) de Cergy, Dominique Lefebvre, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Après les états d'âme du printemps sur la question des raves, l'été a porté conseil. Le groupe de travail veut incarner la « majorité silencieuse » des députés socialistes, assure M. Mangin, qui ajoute : « L'amendement Mariani a créé un électrochoc. M. Jospin n'a pas senti les choses au départ. Il s'en est rendu les doigts. Depuis, il a évolué. » Entre rave et réalité.

Clarisse Fabre

Du 3 octobre au 20 novembre

ENTRAINEZ-VOUS À GAGNER AU GRAND JEU "QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?" AVEC AUCHAN

EN RÉPONDANT À UNE QUESTION COMME CELLE-CI VOUS AURIEZ PU GAGNER JUSQU'À **70 000 F**

Rendez-vous chez Auchan pour gratter les vraies cartes-jeu. Il y a plus de 16 millions de francs et 48 millions de bons de réduction à vous partager.

Jeu sans obligation d'achat du 3/10 au 20/11 2001 organisé par Auchan France SA RCS Roubaix B 419 409 466. Voir modalités et conditions complètes du jeu sur les cartes et sur le règlement complet disponibles à l'accueil aux magasins Auchan. Règlement déposé chez Maître Verzeix Huissier à Neuilly-sur-Seine 922. - Émission non diffusée à l'étranger.

LA VIE. LA VRAIE.

Auchan

Le Conseil d'Etat face au dilemme entre obligation de soins et volonté du malade

Les juges ont considéré que des médecins qui avaient transfusé en urgence un Témoin de Jéhovah contre son gré n'avaient pas commis de faute. Mais ils invitent les médecins à agir en conscience, au cas par cas, car il est, selon eux, impossible de poser une règle générale

Appelé à se prononcer sur le cas de médecins qui avaient transfusé en urgence un Témoin de Jéhovah contre son gré, le Conseil d'Etat a estimé, vendredi 26 octobre, qu'ils n'avaient pas commis de faute de nature à engager la

responsabilité de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. L'arrêt considère cependant que l'obligation de soins ne saurait prévaloir, « de manière générale », sur le respect de la volonté du malade. « Au cas par cas, le méde-

cin fait nécessairement prévaloir l'un sur l'autre, considère Daniel Labetoulle, président de la section du contentieux. Mais on ne peut poser une règle générale et lui dicter sa conduite. C'est à lui de décider en

conscience. » Pour le président du conseil national de l'ordre des médecins, le professeur Bernard Hoerni, « le médecin est soumis à un devoir de persuasion, mais il ne doit pas aller jusqu'à la pression ».

APPELÉ à se prononcer sur le cas d'un Témoin de Jéhovah transfusé contre son gré en 1991, le Conseil d'Etat a estimé, vendredi 26 octobre, que la contradiction entre le devoir du médecin de sauver un patient en danger et le respect de sa volonté devait être appréciée au cas par cas. Dans leur arrêt, les magistrats du Palais-Royal ont considéré que dans cette affaire, les médecins qui avaient procédé, en urgence, à ces transfusions n'avaient pas commis de faute de nature à engager la responsabilité de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (APHP). « En raison de la gravité de l'anémie dont souffrait M. X..., le recours aux transfusions sanguines s'est imposé comme le seul traitement susceptible de sauvegarder la vie du malade », soulignent-ils dans leur décision.

M. X..., âgé de quarante-quatre ans au moment des faits, avait été hospitalisé en janvier 1991 pour une insuffisance rénale aiguë dans une clinique de la Garenne-Colombes, puis transféré à l'hôpital Tenon à Paris. Dans son dossier médical

figurait une lettre dans laquelle il déclarait qu'en raison ses convictions, il refusait, en toutes circonstances, de subir des transfusions sanguines. Refus qu'il renouvela le lendemain de son arrivée à Tenon en présence d'un médecin, d'une infirmière et de sa femme, alors qu'il était informé que cette attitude compromettait ses chances de survie.

Dans un premier temps, les médecins respectèrent sa volonté. Mais face à l'apparition d'une grave anémie mettant ses jours en danger, les médecins finirent par pratiquer des transfusions sanguines à partir du 28 janvier. En vain. Celles-ci ne suffirent pas au rétablissement du patient qui décéda le 6 février. La veuve demanda alors réparation du préjudice moral qu'aurait, selon elle, subi son mari du fait du non-respect de sa volonté. L'APHP lui ayant opposé un refus, elle saisit le tribunal administratif qui, le 5 avril 1995, rejeta sa demande de condamnation du service public hospitalier. Jugement que la cour administrative d'appel de Paris confirmera le

9 juin 1998, considérant que « l'obligation faite au médecin de toujours respecter la volonté du malade en état de l'exprimer (...) trouve (...) sa limite dans l'obligation qu'a également le médecin, conformément à la finalité de son activité, de protéger la santé, c'est-à-dire en dernier ressort, la vie elle-même de l'individu. »

Le Conseil d'Etat n'a pas suivi le raisonnement des juges d'appel. Il a d'ailleurs annulé leur arrêt, jugeant que la règle dérogée était erronée en droit. Les juges d'appel avaient en effet considéré que l'obligation pour le médecin de sauver la vie d'un malade devait « de manière générale » prévaloir sur le respect de sa volonté. Or, relève Daniel Labetoulle, président de la section du contentieux, interrogé vendredi soir, « il ne peut y avoir de hiérarchie préétablie, et intangible, entre l'obligation de soigner et celle de respecter la volonté du patient. Le médecin est dans une situation à chaque fois particulière, insolite. Le problème se pose dans un contexte humain. Ce n'est qu'au cas par cas, explique-t-il, que l'on peut faire prévaloir

un principe sur l'autre. Au cas par cas, le médecin fait nécessairement prévaloir l'un sur l'autre. Mais on ne peut poser une règle générale et lui dicter sa conduite. C'est à lui de décider en sa conscience. »

Dans cette affaire, les magistrats du Palais-Royal ont en effet estimé que c'était le « caractère extrême » dans lequel se trouvait M. X. qui ont conduit les médecins, « dans le seul but de le sauver, d'accomplir un acte indispensable à sa survie et proportionné à son état ». Dans ces conditions, les médecins n'ont, selon eux, pas commis de faute « quelle que fût par ailleurs leur obligation de respecter la volonté du patient fondée sur ses convictions religieuses ». Leur décision ne signifie pas néanmoins que si les médecins s'étaient abstenus de pratiquer des transfusions sanguines sur leur patient, les médecins auraient commis une faute.

Cette contradiction entre ces deux principes forts – le devoir de sauver un patient en danger et le respect de sa volonté –, a clairement été posée lors de la discussion

du projet de loi sur les droits des malades, le 3 octobre à l'Assemblée. Ce texte réaffirme en effet le principe édicté dans le code de déontologie médicale, faisant obligation au médecin de respecter la volonté de la personne après l'avoir informée des conséquences de son choix, et l'inscrit dans le Code de la

« Il ne peut y avoir de hiérarchie (...) entre l'obligation de soigner et celle de respecter la volonté du patient »

santé publique afin de faire de ce principe non plus seulement un devoir du médecin mais un droit du malade.

Le député du Rhône, Jean-Michel Dubernard (RPR), a tenté d'atténuer ce principe en proposant la simple participation du patient à la prise de décision concernant sa santé alors que le projet lui donne à cet égard un pouvoir de décision. Mais son amendement a été rejeté. Néanmoins, interpellé sur la contradiction pouvant exister entre le respect du refus d'un patient de recevoir un traitement et le devoir de porter assistance à cette même personne, Bernard Kouchner a répondu : « Il n'est pas question de transfuser quelqu'un qui le refuse, pour quelque raison que ce soit. Cela ne devient possible que lorsque la vie du patient est en danger et qu'il ne peut ni refuser, ni consentir, comme c'est le cas dans un coma par exemple. Lors d'une grève de la faim, on n'alimente pas le malade conscient mais on peut le faire dès qu'il tombe dans le coma. Cela peut paraître hypocrite, mais c'est la législation actuelle ».

Dans sa décision, le Conseil d'Etat rejoint au fond le raisonnement du ministre délégué à la santé. Il est toutefois plus explicite, n'envisageant une telle atténuation du principe de respect du consentement du malade que dans les cas « extrêmes », lorsque la vie du patient est en danger.

Xavier Ternisien

Laetitia Van Eeckhout

Pour un Témoin de Jéhovah, une transfusion peut conduire à l'exclusion

SI L'ON CLASSE les Témoins de Jéhovah parmi les mouvements sectaires, comme l'a fait le rapport parlementaire de 1995, ils constituent la plus importante secte en France par le nombre de fidèles : l'organisation avance le chiffre de 250 000 Témoins et sympathisants en France, dont 120 000 actifs. De son côté, la Coordination nationale des victimes des Témoins de Jéhovah parle d'« un peu plus de 100 000 adeptes », un chiffre sans doute plus proche de la réalité. Les effectifs seraient en légère baisse depuis quelques années : le rapport parlementaire sur « Les sectes en France », de 1995, estimait en effet, il y a six ans, le nombre des Témoins à 130 000.

Depuis deux ans, la position des pouvoirs publics a évolué à l'égard de ce mouvement d'inspiration chrétienne fondé en 1874 aux Etats-Unis. Dans un rapport de 1999, la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS) présidée par Alain Vivien préconisait un « dialogue » avec cette organisation. Plus récemment (Le Monde du 16 septembre 2000), la Mission, dans une note adressée à Matignon au sujet de la proposition de loi About-Picard et du délit de « manipulation mentale », la Mission, suggérait même de ne plus ranger les Témoins de Jéhovah parmi les sectes, mais dans « les mouvances chrétiennes » dont « la doctrine et la pratique peuvent "seulement" contrevenir à la loi par une ruse ou un intégrisme intransi-

geant, ou une tendance à couper l'individu de ses repères familiaux et sociaux » (Le Monde du 16 septembre 2000).

Le 23 juin 2000, le Conseil d'Etat a rendu deux arrêts par lesquels il reconnaissait implicitement le caractère cultuel de deux associations de Témoins de Jéhovah au regard du droit fiscal. Cette décision était venue trancher un contentieux opposant depuis plusieurs années les Témoins de Jéhovah, qui demandaient à bénéficier des avantages fiscaux liés au statut d'associations culturelles selon la loi de 1905, et le ministère de l'Economie et des Finances, qui leur contestait ce droit. Dans ces deux arrêts, le Conseil d'Etat a estimé que les associations concernées n'avaient pas fait « l'objet de poursuites ou d'une dissolution de la part des autorités administratives ou judiciaires » et n'avaient pas « incité [leurs] membres à commettre des délits, en particulier celui de non-assistance à personne en danger ».

MORT DU JEUNE RÉMI

L'arrêt rendu vendredi par le Conseil d'Etat concerne non plus le caractère cultuel des Témoins de Jéhovah, mais leur refus de la transfusion sanguine. Les Témoins de Jéhovah souscrivent en effet à une croyance sur le caractère sacré du sang, dont ils affirment qu'il est « inscrit dans la Bible ». Ils refusent d'absorber du sang ou d'en

recevoir par injection pour se soigner. Même si les dirigeants français affirment qu'il ne s'agit pas là d'« un dogme », les publications officielles de l'organisation continuent de préciser que l'acceptation d'une transfusion sanguine peut conduire à « l'exclusion » de la personne concernée. Aujourd'hui, l'organisation permet que ses membres aient recours à des méthodes telles que l'utilisation de substituts au sang ou l'autotransfusion.

En avril, Rémi, un jeune Témoin de Jéhovah de vingt et un ans, était décédé après avoir refusé de recevoir des produits sanguins (Le Monde du 28 avril). Le jeune homme était atteint d'une leucémie aiguë myéloïde. Les médecins qu'il avait consultés estimaient « de 65 % à 75 % » ses chances de guérison s'il subissait une chimiothérapie. Mais, dans le cas d'une leucémie myéloïde, la majorité des médecins français considèrent que la transfusion sanguine est un préalable indispensable à tout traitement par chimiothérapie, et le jeune homme l'a refusée. Le jeune Rémi était alors allé se faire soigner dans un établissement hospitalier allemand, où il avait reçu une injection d'érythropoïétine (EPO), un facteur de croissance des globules rouges autorisé par les Témoins de Jéhovah. Le jeune homme est décédé quelques heures plus tard.

Bernard Hoerni, président du conseil national de l'ordre des médecins

« Le médecin est soumis à un devoir de persuasion, mais il ne doit pas aller jusqu'à la pression »

« Comment analysez-vous l'arrêt du Conseil d'Etat sur les Témoins de Jéhovah ?

– L'arrêt considère que, dans ce cas précis, où ils étaient confrontés à une situation extrême, les médecins n'ont pas commis de faute en accomplissant un acte indispensable à la survie et proportionné à l'état du malade, quelle que soit la volonté que ce malade avait pu exprimer. C'est donc bien parce

qu'il s'agissait d'une situation d'urgence que le Conseil d'Etat a jugé que les médecins n'avaient pas commis de faute en ne respectant pas la volonté exprimée par le malade. L'arrêt a, en effet, annulé la décision de la cour administrative d'appel qui établissait de manière systématique une hiérarchie entre le devoir de sauver une vie et celui de respecter la volonté du malade.

» Dans une situation d'urgence, même s'agissant d'un Témoin de Jéhovah, le malade n'est pas vraiment en mesure de confirmer froidement, posément, une volonté préalablement exprimée dans un contexte qui n'est pas embarrassé par une charge émotionnelle.

– Ces cas de conscience sont-ils fréquents pour les médecins ?

– Ce genre de procédure est rare. Selon les chiffres que nous ont communiqués les témoins de Jéhovah lors d'un récent entretien que nous avons eu avec eux, 1 300 de leurs adeptes sont susceptibles de bénéficier d'une transfusion sanguine du fait de leur maladie tous les ans et 30 d'entre eux sont transfusés contre leur gré. Dans quinze cas, il n'y avait aucune alternative à la transfusion sanguine : le médecin était donc pris, les Témoins de Jéhovah le reconnaissent, entre l'obligation de soins et le respect de la décision du malade. Dans les quinze autres, la transfusion aurait pu être évitée.

» Au cours des dix dernières années, j'ai été personnellement confronté, dans le domaine du cancer, huit à dix fois à un tel dilemme. S'il n'y a pas une situation d'ur-



BERNARD HOERNI

gence véritable, si la volonté du malade a été exprimée de manière répétée et si son avis – et celui de sa famille – est éclairé, il est souvent possible de respecter l'avis du malade. Cette décision peut être triste, dérangeante, mais elle est paisible. L'article 36 du code de déontologie médicale prévoit, rappelez-vous-le, que « le consentement de la personne examinée ou soignée doit être recherché dans tous les cas » et que, en cas de refus du traitement proposé exprimé par le malade, « le médecin doit respecter ce refus après avoir informé le malade de ses conséquences ».

Cette obligation est reprise dans le projet de loi sur les droits des malades, mais, comme le rappellent d'éminents juristes, si la loi est faite pour être respectée, elle est également faite pour être transgressée dans des cas particuliers.

– Arrive-t-il souvent, comme vous l'évoquiez vous-même, que des transfusions soient effectuées contre l'avis du malade ?

– Dans une situation de tout ou rien, il arrive que des médecins prennent leurs responsabilités et

transfusent clandestinement. C'est en particulier le cas lorsque le malade est un enfant. Face au risque de voir cet enfant ultérieurement rejeté par sa famille qui le considérerait comme « pollué » par la transfusion, certains médecins font ce choix. Si l'on se réfère à d'autres situations comme celle de personnes commettant une tentative de suicide – on en dénombre une centaine de milliers par an en France, dont environ 12 000 réussies –, je ne connais aucun cas où le suicidant, qui a indéniablement exprimé ainsi sa volonté de mourir, ait poursuivi un médecin pour l'avoir réanimé et sauvé.

– L'état de conscience du malade au moment où la question de la transfusion est posée entre-t-il en ligne de compte dans la décision du médecin ?

– Le code de déontologie prévoit, dans le cas d'un malade hors d'état d'exprimer sa volonté, que « le médecin ne peut intervenir sans que ses proches aient été prévenus et informés, sauf urgence ou impossibilité ». Dans le cas des Témoins de Jéhovah, la situation est claire, puisque le refus de la transfusion est connu. La question est en revanche plus complexe s'agissant de thérapeutiques différentes des traitements classiques, proposés à un malade. En dehors des cas d'urgence extrême où ni le médecin ni le malade n'en ont le loisir, il faut insister sur le temps nécessaire au malade pour réfléchir et exprimer sa volonté.

– Quelles règles guident, selon vous, une bonne information du malade ?

– Le médecin est soumis à un devoir de persuasion, mais il ne doit pas aller jusqu'à la pression. Il se doit d'expliquer convenablement à son malade les raisons qui lui font proposer telle thérapeutique. Un médecin a d'ailleurs déjà été condamné pour n'avoir pas accompli ce devoir de persuasion, de négociation avec son patient, à qui il avait mentionné, sans plus insister, l'intérêt d'une vaccination antitétanique en présence d'un risque avéré de tétanos.

» Dans le cas où un malade refuse le traitement proposé, il convient de lui faire signer ce refus. En cas de poursuites judiciaires, ce sera un moyen pour le médecin de faire valoir qu'il a bien informé son patient, mais cela ne saurait le dégager de toute responsabilité en cas de préjudice subi par son malade. »

Propos recueillis par Paul Benkimoun

CREATIONS TESORO
 Joaillier - Fabricant
 Expert - Gemmologue

7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
 Tél. : 01.45.00.72.55

La place des langues régionales à l'école devant le Conseil d'Etat

LE DÉVELOPPEMENT des langues régionales à l'école menace-t-il l'intégrité de la République ? Les mouvements laïques le pensent, qui demandaient au Conseil d'Etat vendredi 26 octobre, au cours d'une audience de référé, l'annulation de plusieurs dispositions prises par le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang.

Le protocole d'intégration des écoles associatives bretonnes Diwan (1 726 élèves) au service public d'éducation – signé le 28 mai –, l'arrêté du 31 juillet sur la mise en place d'un enseignement bilingue, le décret du 31 juillet créant les conseils académiques des langues régionales et la circulaire du 5 septembre mettant en œuvre l'enseignement bilingue par immersion, sont en cause. Saisi de requêtes déposées par l'UNSA-Education, la FCPE, la Ligue de l'enseignement, le Syndicat des enseignants-UNSA et la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale d'une part, le SNES-FSU d'autre part, le Conseil d'Etat se prononcera « au plus tard mardi », a promis Marie-Eve Aubin qui a présidé l'audience en référé.

« PAR IMMERSION »

« Nous ne contestons pas le développement de l'enseignement des langues régionales à parité avec le français, mais l'enseignement par immersion », a précisé le défenseur des requérants, M^{re} Denis Garreau. Dans ce cadre, « le français ne sera plus utilisé que de façon marginale » au mépris de la Constitution et des lois, selon lui. L'immersion se définit, selon les textes ministériels, « par l'utilisation principale de la langue régionale, non exclusive du français comme langue d'enseignement, et comme langue de communication au sein de l'établissement ». La circulaire de septembre précise par exemple qu'en maternelle, tous les enseignants étant pratiqués en langue régionale, « le recours au français par l'enseignant pourra se faire de façon exceptionnelle et ponctuelle ». Jusqu'au CE1, « l'apprentissage de la lecture se fera en langue régionale », et à partir du CE2, « l'ensemble des matières est étudié en langue régionale ». Au collège, l'enseignement inclut au moins deux disciplines enseignées en français, choix qui « exclut les mathématiques, l'histoire-géographie et l'éducation physique et sportive ».

Pour les syndicats et associations, les deux motifs d'annulation sont réunis puisque la légalité des décisions ministérielles peut être mise en doute et qu'il y a urgence. L'immersion, ont-ils fait valoir, est déjà pratiquée, au mépris, selon eux, de la loi Debré de 1959 sur les établissements privés sous contrat. Par ailleurs, le conseil général du Finistère aurait déjà délibéré pour intégrer dès le 1^{er} janvier 2002 un collège Diwan, et plusieurs communes s'approprieraient à faire de même pour des écoles. Enfin, le projet de loi de finances prévoit d'intégrer 130 enseignants au service public dès la rentrée 2002.

Les représentants de l'éducation nationale ont répliqué que les décisions n'étaient pas prises : le ministère n'a pas publié l'arrêté fixant la liste des académies concernées par le bilinguisme, qui conditionne la mise en œuvre de l'immersion, placée au rang de « méthode pédagogique parmi d'autres ». Après avoir cherché à cerner l'ambition ministérielle en matière de langues régionales, M^{re} Aubin a donc concentré ses interrogations sur l'entrée en vigueur du dispositif et l'urgence qu'il y aurait à le suspendre. « En dehors de la Bretagne, y a-t-il d'autres endroits où les choses sont tellement avancées ? » Dérogatoires, la sectorisation des élèves et l'affectation des enseignants, une fois enclenchées, seront-elles réversibles ? Le choix des familles sera-t-il garanti ? Selon la circulaire de septembre, le bilinguisme « doit s'appliquer dès cette rentrée, mais il ne s'applique pas encore », a-t-elle ironisé. « Derrière tout cela, il y a un problème politique », a conclu l'avocat des requérants. « Oui, mais ça, ce n'est pas notre rayon », a répondu M^{re} Aubin.

Nathalie Guibert

MÉDAILLE D'OR 2000
 CONCOURS NE AMEUBLEMENT
 DÉTAILLANT - GROSSISTE
 VEND AUX PARTICULIERS
 Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
 Vente par téléphone possible
 fixes ou relevables - toutes dimensions.
 SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
 SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
 Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
 Steiner - Coulon - Divo - Burnas - Duvivier etc...
 5500 m² d'exposition
 LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
 ♦ 239 à 247, rue de Belleville
 Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
 ♦ 50, avenue d'Italie
 Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
 01.42.08.71.00 - 7 j / 7

Le gouvernement débloque 1 milliard de francs supplémentaire pour les hôpitaux

Le PCF avait menacé de ne pas voter le projet de loi de financements de la Sécurité sociale pour 2002

Le gouvernement ajoute 1 milliard de francs de crédits aux 2,9 milliards déjà annoncés pour les hôpitaux, portant ainsi à près de 4 milliards la dota-

tion aux établissements publics. Cette mesure, rendue publique vendredi, devrait satisfaire les exigences du PCF, réuni au même moment en

congrès à la Défense. Le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale sera soumis au vote solennel des députés mardi 30 octobre.

L'ANNONCE est tombée à point nommé, juste avant que ne s'ouvre le congrès extraordinaire du Parti communiste. Vendredi 26 octobre, le gouvernement a débloqué 1 milliard de francs supplémentaire en faveur des hôpitaux, prélevé sur le budget de l'Etat. Cette somme s'ajoute aux 2,9 milliards de francs déjà annoncés (*Le Monde* du 27 octobre) et porte ainsi à près de 4 milliards la somme allouée aux établissements publics pour soutenir leurs investissements et leur fonctionnement. Avec « cet effort extrêmement important (...) je pense que nous avons maintenant un accord au sein de la majorité plurielle », a déclaré Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et de la solidarité lors du débat à l'Assemblée nationale du projet de loi de financement 2002 de la Sécurité sociale dont l'examen, en première lecture, s'est achevé vendredi soir.

Les hôpitaux auront « une grande souplesse » pour utiliser ces crédits, qui permettront de répondre à leurs « besoins réels », a souligné la ministre en précisant qu'elle réunirait, lundi 29 octobre, les directeurs des agences régionales d'hospitalisation (ARH) pour leur signifier que « ces crédits doivent être consommés très rapidement ». Plus tôt dans la journée, lors d'un tête-à-tête avec Lionel Jospin, Robert Hue avait indiqué que le PCF n'était pas satisfait des propositions du gouvernement pour les hôpitaux et qu'il n'excluait, dès lors, « aucun vote », y compris le

vote « contre », des députés communistes sur le projet de loi consacré au budget de la « Sécu ».

« Je souhaite qu'il y ait des moyens importants de l'Etat vers ce budget. J'espère qu'on arrivera à une solution », avait-il insisté après que son hôte l'a raccompagné sur le perron de Matignon. Une rencontre qui « n'a pas été vaine », devait-il ajouter quelques instants

Avec « cet effort extrêmement important, (...) je pense que nous avons maintenant un accord au sein de la majorité plurielle »

Elisabeth Guigou

plus tard en se félicitant de ce « pas plus que positif » du gouvernement. « C'est le jackpot », a aussitôt ironisé l'opposition à l'Assemblée, par la voix de Jean-Luc Prél (UDF, Vendée).

Formellement, le PCF déterminera sa position lors du vote solennel du projet de loi, mardi 30 octobre. Celle de la droite est sans surprise. Les députés RPR, DL et UDF ont critiqué le texte, fondé sur eux sur des hypothèses de croissance

« irréalistes » et dénoncé « l'aboulie » du gouvernement, notamment sur les retraites. Un certain nombre de dispositions nouvelles ont cependant été adoptées (*Le Monde* du 26 octobre).

● **Assurance-maladie.** Après des modifications apportées, notamment pour financer des places supplémentaires d'accueil pour les enfants et les adultes autistes, l'Objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam) s'élèvera à 739,7 milliards de francs, en hausse de 3,9 % par rapport à 2001. M^{me} Guigou a également présenté, vendredi, la dotation globale par région qui atteindra 296,64 milliards de francs (+4,4 %). Les régions Poitou-Charentes (+6,24%), Picardie (+5,67 %), Nord-Pas-de-Calais (+5,42 %) et Franche-Comté (+5,28 %) enregistrent les dotations les plus importantes, à l'inverse de Midi-Pyrénées (+4 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (+3,95 %) et de l'Île-de-France (+3,24 %).

● **Médicaments.** Les pharmaciens devront prescrire le médicament de marque le moins cher lorsqu'ils ne peuvent pas fournir son générique prescrit sur l'ordonnance. Dans le cas contraire, ils devront verser la différence de prix aux organismes de prise en charge.

● **CMU.** Les personnes sorties du dispositif de la couverture maladie universelle (CMU) parce qu'elles dépassent le plafond de ressources (3 600 francs) continueront de

bénéficier, pendant un an, de l'avance de dispense de frais. Les députés ont également adopté un amendement présenté par le groupe PCF et Odette Grzegorzulka (PS, Aisne) accordant la CMU aux enfants mineurs de parents étrangers en situation irrégulière.

● **Amiante.** Le fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA) sera doté de 3,4 milliards de francs versés par la branche accidents du travail, dont 2,8 milliards affectés en 2001.

● **Retraites.** A l'unanimité, les députés ont adopté le nouveau dispositif qui garantira aux chômeurs en fin de droits, bénéficiaires du RMI ou de l'allocation spécifique de solidarité et ayant cotisé 40 ans, 5 000 à 5 750 francs de ressources par mois, sans tenir compte du revenu du conjoint. Cette mesure pourrait concerner 100 000 personnes. Jérôme Cahuzac (PS, Lot-et-Garonne) a proposé de baptiser la nouvelle allocation « revenu équivalent retraite » (RER).

● **Famille.** En plus du congé paternité de onze jours (dix-huit en cas de naissances multiples), l'allocation de présence parentale auprès d'un enfant malade ou accidenté sera majorée. Son montant mensuel, pour une interruption complète d'activité, sera porté à 5 300 francs, contre 3 131 francs prévus initialement. De plus, la durée minimale d'ouverture des droits est réduite de quatre à deux mois.

Isabelle Mandraud

Le policier Stéphane Andolina est renvoyé aux assises

LE POLICIER accusé du meurtre de Riad Hamlaoui, un Algérien de vingt-cinq ans tué d'une balle dans la nuque en avril 2000 au cours d'un contrôle policier dans un quartier populaire de Lille, a été renvoyé devant la cour d'assises du Nord à Douai pour « homicide volontaire ». La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Douai a en effet confirmé, vendredi 26 octobre, la décision du juge d'instruction en ordonnant le renvoi de Stéphane Andolina devant la cour d'assises (*Le Monde* du 20 avril 2000).

Agé de vingt-huit ans, le policier a soutenu tout au long de l'instruction qu'il avait tiré en état de légitime défense. Le drame avait provoqué de violents incidents, durant trois nuits consécutives, entre la police et des jeunes du quartier de Lille-sud. Une manifestation à la mémoire du jeune homme avait rassemblé quelques jours plus tard 3 000 personnes dans les rues de Lille.

DÉPÊCHES

■ **TOULOUSE :** Lionel Jospin a annoncé, vendredi 26 octobre, l'ouverture d'un débat public sur l'avenir du pôle chimique de Toulouse, suite à la catastrophe de l'usine d'engrais chimique AZF. « Il est de ma responsabilité de premier ministre qu'un débat soit organisé pour que nos décisions soient mûrement réfléchies, de façon à ce que toutes les conséquences économiques, sociales et environnementales des décisions soient connues et ensuite assumées collectivement », a-t-il souligné lors d'une séance extraordinaire du conseil général de Haute-Garonne auquel il participait en tant qu'élu du canton de Cintegabelle. Ce débat se tiendra à Toulouse « fin novembre et se conclura le 11 décembre au plan national », a-t-il précisé.

■ **Le procureur de la République de Toulouse, Michel Bréard,** a annoncé, mercredi 24 octobre, qu'« une enquête préliminaire est en cours sur la diffusion de fausses nouvelles », à la suite d'une plainte en diffamation déposée par les proches d'une victime, un ouvrier français d'origine tunisienne mis en cause dans *Le Figaro* et *Valeurs actuelles* (*Le Monde* du 8 octobre).

■ **AFFAIRES :** Michel Roussin, l'ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, a fait déposer par son avocat, mercredi 24 octobre, une requête demandant l'annulation de l'enquête sur les voyages payés en espèces effectués par M. Chirac et son entourage de 1992 à 1995. M^r Pierre Haik estime que les juges Armand Riberoles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke ont enquêté sur des faits n'ayant aucun lien avec ceux dont ils étaient saisis à l'origine, c'est-à-dire les malversations commises dans l'attribution des marchés publics des lycées d'Île-de-France.

■ **L'ancien premier ministre Pierre Mauroy (PS) et le maire (PRG) de Bastia, Émile Zuccarelli, ont été entendus comme témoins** les 24 et 25 octobre, à Pau, par le juge Thierry Pons, qui instruit l'affaire Destrade, a révélé le site Internet du *Nouvel Observateur*. Ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, Jean-Pierre Destrade a été mis en examen en janvier 1995 dans l'enquête sur le financement du PS par la grande distribution.

■ **PRÉSIDENTIELLE :** Jean-Marie Le Pen arriverait en troisième position derrière Jacques Chirac et Lionel Jospin, avec 11 % de suffrages devant Jean-Pierre Chevènement crédité de 8,5 %, selon un sondage Sofres-LCI diffusé jeudi 25 octobre.

■ **35 HEURES :** un décret, paru vendredi 26 octobre au *Journal officiel*, institue le Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale (FOREC). Ce fonds créé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000 est destiné à compenser le coût des exonérations de cotisations patronales de « Sécu » liées aux 35 heures.

■ **JUSTICE :** des peines de deux à dix ans de prison ferme ont été exigées, vendredi 26 octobre, contre les 24 membres présumés d'un réseau islamiste soupçonné d'avoir fourni en armes les maquis intégristes en Algérie (*Le Monde* du 29 septembre). Le chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, Michel Debaq, a considéré que les prévenus, jugés à Paris depuis le 28 septembre pour « association de malfaiteurs », formaient « un vaste réseau terroriste parfaitement structuré ». Aucun fait violent n'est reproché aux prévenus, qui ont tous nié avoir eu une activité terroriste.

■ **Deux islamistes membres du groupe Fateh Kamel ont été condamnés, jeudi 25 octobre, à quatre et cinq années de prison ferme** pour « participation à une association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » par la 10^e chambre du tribunal correctionnel de Paris (*Le Monde* du 29 septembre). Rejugés après un premier procès en leur absence, Zoheir Shoulah, 29 ans, a été condamné à 4 ans de prison et Saïd Atmani, 35 ans, à 5 ans. Ces peines ont été assorties d'une interdiction définitive de séjour sur le territoire français.

■ **Le Syndicat des avocats pour la justice (SAJ) a déposé plainte,** vendredi 26 octobre, auprès du procureur de la République de Paris, pour « prise illégale d'intérêt » contre tous les bâtonniers qui se sont succédé depuis 1984 à la tête de l'ordre des avocats du barreau de Paris. Selon le SAJ, les bâtonniers se seraient rendus coupables du délit de « prise illégale d'intérêt » en percevant une rémunération annuelle oscillant entre 300 000 francs en 1984 et un million de francs en 1999 pour une fonction longtemps exercée bénévolement (*Le Monde* du 28 septembre).

■ **AMNISTIE :** le Conseil national de la sécurité routière s'est prononcé, vendredi 26 octobre, « contre toute amnistie pour les infractions au code de la route à la faveur de l'élection présidentielle de 2002 ». Le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, qui a présidé vendredi la première réunion de ce conseil créé en octobre 2000, s'est déclaré « très heureux » de cette demande.

Abrogation de la condition de nationalité pour les postes à responsabilité de la Sécurité sociale

L'OBSTINATION a payé. Le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti) vient de remporter une victoire symbolique importante en obtenant la fin de l'exigence de la nationalité française pour tous les emplois proposés dans les caisses de la Sécurité sociale. La ministre de l'emploi et de la solidarité vient d'abroger, dans une circulaire datée du 22 octobre, les précédentes consignes ministérielles qui réservaient jusque-là aux « nationaux » les postes à responsabilité à la Sécurité sociale. Une première dans les administrations publiques.

Dans une lettre remise le 20 avril à Elisabeth Guigou, le Gisti demandait à la ministre de l'emploi et de la solidarité de lever l'interdiction imposée aux étrangers d'accéder aux emplois dans les caisses de Sécurité sociale. La pratique, courante dans ces organismes, s'appuyait sur deux lettres-circulaires datées du 19 octobre 1979 et du 16 octobre 1980, qui soumettaient à une condition de nationalité le recrutement des « agents qui assurent de manière directe et effective la gestion du service public de la protection sociale ». Les textes précisaient qu'entraient dans cette catégorie les emplois des corps de contrôle, les agents de direction, les agents comptables et tous ceux « qui, par délégation même tacite, sont amenés à exercer des fonctions d'autorité ». Quelque cinq mille postes étaient ainsi réservés aux « nationaux ».

L'association de défense des étrangers avait fait valoir que ces restrictions fondées sur la nationalité étaient contraires au code du travail et au principe d'égalité garanti par la déclaration

des droits de l'homme et du citoyen, réaffirmé par le Conseil d'Etat. Selon elle, les deux lettres-circulaires étaient donc hors-la-loi. M^{me} Guigou l'avait d'ailleurs reconnu dans une lettre adressée le 31 juillet au Gisti, en déclarant « partager [son] sentiment que le maintien de la clause de nationalité n'avait plus de raison d'être ». « Je demande à mes services de procéder aux modifications réglementaires nécessaires et à l'abrogation des lettres-circulaires susvisées ».

« DISCRIMINATIONS SYSTÉMIQUES GÉNÉRALISÉES »

L'effectivité de l'abrogation a cependant tardé, malgré un courrier de relance de l'association en août. A tel point que les juristes du Gisti ont publié, le 11 octobre, un communiqué enjoignant la ministre de « respecter ses engagements ». « Il y a sans arrêt un affichage de lutte contre les discriminations et rien derrière », critiquait Antoine Math, membre du bureau du Gisti. Le maintien des restrictions de nationalité commençait à obérer le message gouvernemental de priorité à la lutte contre les discriminations affiché depuis deux ans. Elisabeth Guigou a, semble-t-il, mesuré ce danger et avancé la première. « Je vous informe que les restrictions prévues dans les lettres susvisées sont supprimées et que les lettres elles-mêmes sont abrogées », écrit-elle dans une circulaire adressée à l'ensemble des caisses de la Sécurité sociale. Le Gisti s'est aussitôt félicité du geste : « Nous sommes satisfaits que la ministre reconnaisse le bien-fondé de notre demande. J'espère que l'initiative de M^{me} Guigou fera tache d'huile et que le gouvernement

ouvrira les autres emplois fermés », remarque Serge Slama, professeur de droit public à l'université de Nanterre et militant de l'association. Selon une note sur les emplois fermés du Groupe d'étude et de lutte sur les discriminations (GELD) de mars 2000, la loi française exclut les étrangers de près de 5,2 millions d'emplois dans le secteur public. Le rapport avait suggéré d'abolir les restrictions de nationalité pour tous les emplois publics ne mettant pas en cause la souveraineté nationale.

« Ces discriminations systémiques généralisées et illégales doivent cesser dans le service public, estime Antoine Math. Elles ont un effet de contagion pervers sur l'ensemble du corps social : des entreprises privées travaillant pour l'Etat ou administrations se sont mises elles aussi à exclure les étrangers. » Le 9 avril, une vingtaine d'associations et de syndicats ont adressé une lettre ouverte au premier ministre pour lui demander d'« ouvrir les emplois fermés » : « Il est temps que l'Etat donne l'exemple en balayant devant sa porte en matière de lutte contre les discriminations », avaient-elles souligné (*Le Monde* du 21 avril). Le courrier demandait à Lionel Jospin d'abroger tous les textes réglementaires, décrets et circulaires qui réservent les postes aux ressortissants de l'Union européenne et de présenter un projet de loi réformant le code de la fonction publique. A défaut, les associations menaçaient de saisir le Conseil d'Etat. Leur lettre est restée sans réponse.

Sylvia Zappi

Dimanche 18h30

LE GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

François Fillon

interviewé par Patrick Cohen (RTL), Gérard Courtois (Le Monde), Pierre-Luc Séguillon (LCI)

Vivre ensemble le débat politique sur

RTL



■ **FLORIDE**, 16 octobre.
Des pompiers interviennent à Margate pour vérifier le contenu d'une boîte aux lettres après une alerte à la maladie du charbon. (Mike Stocker/South Florida Sentinel/Corbis/Syigma.)

L'autre menace : bactériologie, chimie, nucléaire

L'AMÉRIQUE de George Bush vit éveillée l'un de ses pires cauchemars : une attaque bactériologique, certes aujourd'hui limitée mais dont les développements possibles demeurent à ce jour parfaitement inconnus. Des responsables de l'administration parlent d'ores et déjà d'un deuxième front, le « front intérieur », avouant ainsi que la première puissance mondiale pourrait se retrouver dans une situation inconnue jusqu'alors – voire inimaginable –, celle d'un état de guerre biologique.

Les Etats-Unis avaient pourtant tenté, plus que n'importe quel autre pays, de prendre la mesure de ce danger, le seul à même de malmener leur incontestée superpuissance militaire. En France et en Europe, le débat sur les nouvelles menaces engendrées par la prolifération des armes biologiques, chimiques et nucléaires est quasi inexistant. « La réflexion reste confinée à des cercles étroits, voire est purement et simplement écartée », notait, l'an dernier, un rapport de la commission de défense de l'Assemblée nationale, consacré aux armes de destruction massive.

Ce n'est pas le cas aux Etats-Unis. Tout particulièrement depuis la disparition de l'URSS en 1991, une multitude d'instituts et fondations gravitent autour du pouvoir dissèquent les nouveaux risques et traquent la dissémination des

Les armes « de destruction massive », ou NBC (nucléaires, bactériologiques, chimiques), ne sont plus un cauchemar de diplomate. La lutte des Etats-Unis contre le bacille de la maladie du charbon le prouve. Quelles sont-elles ? Qui les produit, les détient ? Comment s'en protéger ? Inventaire d'un arsenal inquiétant

armes de la terreur. Chaque année, le département d'Etat à la défense rend un volumineux rapport, état des lieux des seuls armements chimiques et biologiques. En 2000, il mettait en garde contre « l'intérêt grandissant de certaines organisations terroristes pour les armes chimiques et biologiques ».

L'invincibilité américaine démentie par quelques lettres infestées du bacille de la maladie du charbon : bien peu d'experts pourtant avaient évoqué un tel scénario d'attaque. Tout à la fois rudimentaire – le courrier ordinaire comme vecteur –, et sophistiqué – un anthrax

fortement concentré. Jusqu'alors, le risque privilégié était celui d'une attaque de bien plus grande envergure, à supposer qu'une organisation terroriste ait les moyens de disposer ou de confectionner de telles armes. Mais Oussama Ben Laden ne déclarait-il pas en 1998 : « Nous ne considérons pas comme un crime d'essayer d'obtenir des armes nucléaires, chimiques, biologiques ; notre terre est occupée par les Israéliens et les forces américaines (...), nous avons le droit de la libérer. »

Jusqu'au début des années 1990, les grands traités internationaux de désarmement ou d'interdiction

d'armes de destruction massive ont semblé suffire à réduire les arsenaux et contenir la prolifération. Le nombre de têtes nucléaires détenues par les Etats-Unis et la Russie est ainsi passé de 56 000 à 18 000. Parallèlement, de nouveaux risques sont apparus, pas seulement en provenance des « Etats voyous », selon la terminologie de Washington, comme l'Irak ou la Corée du Nord. Essais nucléaires de l'Inde et du Pakistan en 1998, suspicion sur les programmes iraniens, développement des arsenaux chinois : le nucléaire mais surtout le chimique et le bactériologique, souvent qualifiés « d'armes du pauvre », se disséminent lentement.

Délaissant les négociations internationales – comme en témoigne leur refus de renforcer la convention sur les armes biologiques –, les Etats-Unis ont préféré développer des programmes unilatéraux. L'un des principaux concerne l'ex-URSS, son arsenal nucléaire et ce qui fut l'un des plus grands mensonges du système soviétique : le gigantesque programme d'armement bactériologique développé dans le secret de 1972 à 1991. Il a mobilisé jusqu'à 70 000 chercheurs et employés, et produit en quantité industrielle anthrax, peste, variole, Marburg, fièvre Ebola, des « armes » susceptibles d'être chargées sur les têtes des missiles intercontinentaux.

Démantèlement des installations, financement de la reconversion des scientifiques : en neuf ans, plus de trois milliards de dollars

ont été dépensés par les Etats-Unis dans les secteurs nucléaire et biologique russes. En 1999, Bill Clinton décidait de doubler cette aide.

Mais les inconnues demeurent. Pas seulement sur les conditions de sécurité des 40 000 tonnes d'armes chimiques que la Russie a héritées de l'URSS, et qu'elle n'a pas les moyens financiers de détruire. Moscou est toujours suspecté de conserver à l'état « dormant » un programme biologique, aucune vérification internationale n'ayant pu à ce jour être effectuée.

Les immenses arsenaux de la mort soviétiques ont-ils passé les frontières ? C'est ce que pensent beaucoup d'experts, notant que des scientifiques russes ont fait le voyage vers l'Irak, l'Iran ou la Corée du Nord. Et des « Etats voyous » aux organisations terroristes, il n'y aurait qu'un pas... Année après année, les Etats-Unis ont donc augmenté leur budget de lutte contre le terrorisme. Il atteindrait, selon le Centre Henry Stimson, la somme globale de 9,7 milliards de dollars.

Qu'elle ait été lancée par Al-Qaïda ou par un autre groupe terroriste, l'attaque bactériologique que subissent les Etats-Unis remet en cause tous les systèmes de prévention instaurés. Elle oblige à repenser la lutte contre la prolifération du chimique et du bactériologique qui, s'ils ne constituent pas à tout coup des armes de destruction massive, sont des vecteurs de la terreur.

Sommaire

● **UN ARSENAL TERRIFIANT**
Biologiques ou chimiques, les armes « sales » ne datent pas d'hier. Mais elles sont de plus en plus dangereuses et les traités impuissants face à leur prolifération, notamment au profit des groupes terroristes

p. 14 et 15

● **QUI FAIT QUOI**
A l'exception du nucléaire, plus difficile à produire et à manipuler, les « armes des pauvres » intéressent ou ont intéressé un très grand nombre de pays : Russie, Etats-Unis, Japon, France, Israël, Irak, Afrique du Sud...

p. 16 et 17

● **COMMENT S'EN PROTÉGER ?**
La France, comme beaucoup d'Etats, s'était préparée à une éventuelle attaque militaire. Mais contre le bioterrorisme les systèmes de santé, de lutte, comme les laboratoires, sont pris de court

p. 18 et 19

● **UN EXTRAIT DE « LA GUERRE DES GERMES »**
Kanatjan Alibekov, alias Ken Alibek, a longtemps dirigé les recherches sur les armes bactériologiques de l'Union soviétique. Réfugié aux Etats-Unis, il livre ses mémoires dans un livre édifiant

p. 20

Depuis 1925, les débats internationaux se sont focalisés sur l'usage des armes de destruction massives par des États organisés. Mais, pour le bioterrorisme, tout reste à faire. Les « armes des pauvres », sans cesse améliorées par les scientifiques, sont tout à la fois efficaces, nombreuses, faciles à produire et à transporter ...

Gaz, germes et virus :

Les traités impuissants contre le terrorisme

LEXX^e siècle est ponctué des efforts récurrents de la communauté internationale pour instaurer sinon la sécurité collective, du moins des garde-fous contre les dangers que par ailleurs on génère. Les traités relatifs aux armes de destruction massive (dites « NBC », nucléaires, bactériologiques, chimiques) sont le fruit de tels efforts, généralement lents et laborieux. Ironie de l'histoire, ce sont les États-Unis qui, cet été, un mois avant d'être plongés dans la tourmente, ont fait capoter à Genève la plus récente de ces tentatives : la négociation d'un texte qui visait à rendre efficace la convention de 1972 sur l'interdiction des armes biologiques en lui adjoignant un dispositif de vérification.

Les Américains n'étaient pas insensibles à la menace des armes biologiques : ils étaient au contraire à peu près les seuls en Occident, avec les Britanniques, à l'avoir véritablement prise au sérieux pour eux-mêmes ; le Pentagone développe depuis quelques années un important programme de recherches biologiques, à visée défensive, notamment pour mettre au point un nouveau vaccin contre la maladie du charbon. Mais on était toujours, en août, à l'ère de l'unilatéralisme ; les États-Unis pouvaient encore laisser libre cours à leur aversion de principe pour toute législation internationale intrusive, en l'occurrence celle qui aurait donné à un organisme extérieur le même droit de regard sur leurs recherches et

leurs industries que sur celles de tous les pays signataires.

Cela étant, un « vrai » traité contre les armes biologiques, comme celui qui existe depuis 1993 contre les armes chimiques, n'aurait guère mis à l'abri de ce qui arrive aujourd'hui avec le bacille du charbon. La menace vient de surgir là où les négociateurs de traités internationaux ne l'attendaient pas : dans l'utilisation des substances toxiques par des groupes terroristes et non par des États.

Le premier texte important, qui date de 1925, interdit « l'emploi à la guerre » des armes biologiques et chimiques. Reflet du traumatisme causé par l'utilisation d'armes chimiques pendant la première guerre mondiale, il souligne dans son préambule que « l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires, ainsi que de tous liquides, matières ou procédés analogues, a été à juste titre condamné par l'opinion générale du monde civilisé ». On est dans une tentative de codification des règles de la guerre, qui vise à la rendre moins inhumaine, plus « civilisée ». Outre que rien dans ce texte ne prohibe encore la fabrication des armes citées mais seulement leur emploi, la démarche est celle d'États s'interdisant collectivement le recours à des moyens indignes dans l'unique éventualité de nouvelles guerres entre États.

Ce cadre conceptuel – la guerre menée par des États – reste celui de tous les traités ultérieurs de lutte contre la prolifération, même si les textes sur le nucléaire ou la convention de 1993 sur les armes

chimiques comportent des mesures contre les transferts illicites de technologies et de substances dangereuses propres à compliquer de facto les commerces mafieux ou terroristes.

Après la deuxième guerre mondiale, la problématique des armes atomiques va dominer pendant plusieurs décennies. La puissance est nucléaire ; l'apocalypse aussi est nucléaire dans les représentations. Tous les textes, depuis le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de 1968 jusqu'aux accords de désarmement Est-Ouest sont conçus alors qu'aucun usage belliqueux de l'énergie atomique n'était ni matériellement possible ni même imaginable, sinon par des États.

On connaît les frustrations, toujours vives, qu'a engendrées cette hégémonie de l'arme nucléaire chez ceux qui n'en disposent pas. Soit qu'ils refusent le contrat de base du TNP et finissent par se la procurer (l'Inde et le Pakistan l'ont avoué récemment), soit qu'ils revendiquent le droit de se replier vers les « bombes atomiques des pauvres », autrement dit vers le biologique et le chimique. Cette rhétorique, et les capacités nucléaires supposées d'Israël, serviront notamment de justification à la concentration d'armes chimiques et bactériologiques dans les pays du Moyen-Orient dans les années 1980.

Il faut attendre la fin des années 1980 pour que la communauté internationale s'en préoccupe. Il n'y a en effet pas de tabou sur l'emploi de l'arme chimique pour un Saddam Hussein, qui l'utilise massivement dans la guerre contre l'Iran et n'hésite pas ensuite à y recourir pour massacrer des civils kurdes dans son pays. Les images des villageois d'Halabja, figés dans la mort après un bombardement aux gaz innervants en 1987, celles des milliers de réfugiés fuyant, à l'été 1988, les « gaz » de l'armée irakienne, indignent les opinions. Mais nombre de dirigeants de la région, estimant que c'est l'arme chimique qui a finalement fait la décision en faveur de l'Irak dans sa guerre contre Téhéran, en tireront les conséquences : on constatera, ces années-là, un fort accroissement de l'achat de pesticides ou de matériel pouvant servir à la fabrication de gaz toxiques auprès d'entreprises occidentales ; les Américains mettront en accusation, en 1988, l'usine de Rabta en Libye et la firme allemande qui l'approvisionne.

À la fin des années 1980, les États-Unis sont lancés dans un programme de modernisation de leurs armes chimiques pour faire pièce à l'énorme supériorité de l'URSS dans ce domaine. Mais Gorbatchev arrive au pouvoir et décide de casser la course aux armements chimiques en levant le secret sur l'arsenal soviétique et en s'engageant sur la voie du désarmement multilatéral. Les « Deux Grands » montrent l'exemple, avec un appui actif

de la France ; la difficulté principale n'est toutefois déjà plus Est-Ouest, c'est celle de la prolifération au Sud. La sensibilisation des opinions et la mobilisation diplomatique aboutiront néanmoins, en 1993, à un traité considéré comme exemplaire en matière de lutte contre la prolifération.

La convention d'interdiction des armes chimiques bannit non seulement l'emploi de ces armes mais leur fabrication et leur possession, elle prescrit la destruction de tous les stocks existants dans un délai de dix ans et surtout elle prévoit un dispositif de contrôle comportant notamment des inspections surprises, par un organisme indépendant, de toute installation suspecte.

Il est trop tôt pour faire le bilan de cette convention qui n'est entrée en vigueur qu'en 1997. Plusieurs pays « suspects » n'y ont pas adhéré (Libye, Syrie, Corée du Nord notamment), mais on peut penser que leur approvisionne-

ment en produits précurseurs sur le marché est devenu plus difficile. La lutte contre la prolifération n'est cependant pas la lutte contre le terrorisme : le texte de 1993 est conçu avant tout contre un usage militaire de l'arme chimique ; les mesures de contrôle visent à débusquer les fabrications en quantité suspecte de certains produits plus que la circulation ou la fabrication à petite échelle au profit d'une secte ou d'un groupe terroriste.

Les gigantesques stocks soviétiques – chimiques, biologiques et nucléaires – dont la Russie a hérité posent de surcroît un problème majeur, non seulement en termes de coût de destruction, mais aussi en termes de possible dissémination des produits et des scientifiques spécialisés. Enfin, les inspections en Irak prévues par la résolution 687 de l'ONU ont été interrompues depuis 1998, et certains experts prêtent à Saddam Hussein la capacité de relancer au moins en partie des programmes d'armements chimiques et biologiques.

Dans le domaine du biologique, les difficultés du contrôle sont de même nature que pour le chimique mais plus grandes encore. C'est avant tout le double emploi des produits : les souches qui peuvent être utilisées à des fins agressives sont les mêmes qu'utilisent la médecine et l'industrie pharmaceu-

« L'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires, ainsi que de tous liquides, matières ou procédés analogues, a été à juste titre condamné par l'opinion générale du monde civilisé »

Traité de 1925

La préhistoire de la sale guerre

ON faisait la guerre biologique bien avant la naissance de la biologie. Plusieurs exemples montrent que les généraux ont, depuis fort longtemps, employé des organismes vivants – autres que les hommes – pour l'emporter au champ dit d'honneur. Une étude historique, réalisée par deux médecins militaires américains, Edward Eitzen et Ernest Takafuji, remonte ainsi à l'Antiquité et rapporte comment, en 184 avant J.-C., Hannibal élaborait une arme inédite en vue d'une bataille navale contre la flotte du roi de Pergame Eumène II. Le stratège carthaginois ordonna que l'on remplisse des pots de terre cuite avec des serpents. Au plus fort du combat, Hannibal lança ses « paléobombes » sur le pont des bateaux ennemis. En se brisant, les pots libérèrent les reptiles qui aidèrent les Carthaginois à vaincre.

Bien avant l'invention du microscope qui allait révéler l'origine bactérienne ou virale des maladies, les stratèges pressentirent l'avantage qu'ils pouvaient tirer à affaiblir leurs adversaires en leur envoyant des vecteurs pathogènes. Au Moyen Âge, plusieurs exemples illustrent ce thème lors de sièges de cités fortifiées.

Dans un premier temps, les assiégeants catapultaient de simples cadavres, imaginant que la putréfaction et la peste suffisaient à provoquer des maladies. Une miniature, illustrant l'*Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* de Guillaume de Tyr, montre ainsi des têtes de croisés morts envoyées par-dessus les murailles de Nicée. De même, Jean Froissart, chroniqueur de la guerre de Cent Ans, raconte que des cadavres d'animaux en

décomposition furent catapultés pendant le siège de Thun-l'Évêque, près de Cambrai.

Quelques années après, la technique se « perfectionna » de manière impressionnante, puisque à la catapulte allait s'associer un bacille mortel. En 1346, les Tatars, assiégeant la colonie génoise de Caffa, en Crimée (aujourd'hui Feodosiya), étaient décimés par la peste. Ne voulant pas être les seuls à mourir, ils expédièrent les cadavres de leurs hommes dans la ville. Lorsque les Génois battirent en retraite en Europe, ils y importèrent la maladie. Partie d'une simple bataille, la peste noire tua ainsi plusieurs millions de personnes.

Dans cette préhistoire de la guerre biologique, un virus allait aussi avoir sa part, celui de la variole. L'exemple le plus célèbre prend pour scène l'Amérique du Nord, lors de la guerre que menèrent les Anglais contre les Français et les Indiens, dans les années 1760. En 1763, le capitaine anglais Simon Ecuyer, officier commandant le fort Pitt dans la région de l'Ohio, se retrouva sous la pression des Indiens. Lors de pourparlers, ceux-ci, qui disaient vouloir éviter la bataille, demandèrent l'évacuation rapide du fort, promettant qu'elle se ferait sans violence. Ecuyer déclina la proposition mais offrit à la délégation indienne, en signe d'amitié, deux couvertures et un mouchoir qui, indique un témoin de la scène, « venaient de l'hôpital de la variole ». Le témoin ajoute : « J'espère que cela aura l'effet désiré. » Peu après, une épidémie de variole se déclara dans plusieurs tribus indiennes de la région.

Pierre Barthélémy

LES ALERTES À LA MALADIE DU CHARBON



■ **KENYA**, 18 octobre. Tri du courrier à Nairobi. Les mesures de sécurité ont été renforcées après la découverte d'une personne contaminée par le bacille du charbon. C'était le premier cas confirmé hors des États-Unis.

■ **ARGENTINE**, 19 octobre. Des pompiers entrent dans la bibliothèque San Martín (La Plata) qui a été évacuée après l'annonce de risques de contamination par la maladie du charbon. Une lettre postée de Miami est à l'origine de cette alerte.



Claire Tréan

Le terrible inventaire

Les bonnes vieilles recettes de la chimie

Avoir les difficultés qu'éprouvent les Etats-Unis avec le bacille du charbon, on pourrait penser que le terrorisme biologique est l'arme absolue des maîtres chanteurs. C'est sans compter pourtant avec une autre arme, l'arme chimique, qui est loin d'être tombée en désuétude. Depuis la guerre de 1914-1918 et, plus récemment, depuis le conflit irako-iranien des années 1980, nul n'ignore que les toxiques chimiques peuvent semer la mort et entraîner des incapacités temporaires ou définitives des victimes. Plus récemment, ces armes ont quitté les étagères des arsenaux d'Etat pour tomber entre les mains d'organisations terroristes aux moyens pourtant plus modestes.

Trois exemples en témoignent. D'abord, la dispersion en 1995, par la secte Aum Shinri-kyo, d'un gaz de combat datant de la deuxième guerre mondiale, le sarin, dans le métro de Tokyo. Ensuite, la confession - rapportée par *Le Nouvel Observateur* du 25 octobre - d'un Algérien, arrêté en 1999, lequel, durant son interrogatoire, raconta son entraînement à disperser du cyanure. Ou cette autre d'un Pakistanais arrêté en 1995 et extradé vers les Etats-Unis, qui révéla des scénarios de destruction du World Trade Center mettant en

œuvre un poison foudroyant, l'acide cyanhydrique.

Sarin, cyanure, acide cyanhydrique. Rien n'est nouveau sous le soleil. Au royaume du terrorisme, ce qui compte, ce n'est pas la technologie mais l'efficacité. « Les formules des gaz de guerre sont pour la plupart bien connues », assurait, en 1989, un expert à l'occasion de la conférence de Paris sur l'interdiction des armes chimiques. « La technologie nécessaire à leur fabrication est rustique. » Quant aux chimistes qualifiés capables de les produire, « leur nombre est si grand, à la différence des spécialistes du nucléaire, qu'on peut en trouver sans trop de difficulté », assurait un autre spécialiste.

Schématiquement, les armes chimiques se divisent en deux grandes catégories :

● **Les agents létaux.** Ces composés peuvent provoquer la mort de ceux qu'ils touchent ou qui les respirent. Ils se répartissent en quatre grandes familles : les « vésicants », comme l'ypérite ou le gaz moutarde, la lewisite et l'adamsite, produisent des brûlures sur la peau et les muqueuses. Les « suffocants », tels le chlore et le phosgène, agissent sur le poumon en créant un œdème. Secondairement, ils engendrent des troubles circulatoires et rénaux. Les poisons sanguins,

comme l'acide cyanhydrique et le chlorure de cyanogène, privent rapidement l'organisme de l'oxygène nécessaire à sa vie. Enfin les neurotoxiques, comme le sarin, le tabun, le soman et les produits V, bloquent le système nerveux végétatif par inhibition de l'acétylcholinestérase.

● **Les agents non létaux.** Ils servent essentiellement au maintien de l'ordre ou à la mise hors de combat de ceux qu'ils visent. Pour l'essentiel, ce sont des irritants. Les lacrymogènes affectent l'œil et la cornée ; les sternutoires excitent les terminaisons nerveuses des voies respiratoires, et les urticants provoquent des brûlures et, en l'absence de protection, attaquent les yeux et les muqueuses respiratoires. S'ajoutent à cette liste déjà longue les hallucinogènes et autres incapacitants qui ont une action psychotrope.

Des armes aux atouts multiples : facilité de production ; coûts raisonnables ; effets rapides, spectaculaires et meurtriers. Une preuve : 1 360 000 soldats furent intoxiqués par les gaz de combat pendant la première guerre mondiale, et 94 000 autres, pour la plupart des Russes, trouvèrent la mort. Par la suite, de nouvelles formules, « plus efficaces », ont été développées, comme les neurotoxiques organophosphorés (1937) de l'Allemand

Gerhard Schrader, et les agents V découverts dans les années 1950 par les Britanniques et les Allemands.

La recherche sur de nouvelles molécules ne s'est pas arrêtée depuis cette époque. Un expert de la délégation générale pour l'armement (DGA) le confirme. « Les armes chimiques ont progressé dans trois domaines, dit-il. D'abord, une amélioration de ce qui existe, et en particulier des neurotoxiques - même anciens comme le sarin, le tabun et le soman - pour les rendre plus faciles à manipuler et prolonger leurs effets en les associant à des épaississants ou à des gélifiants. Ensuite, une "binarisation" de certaines armes. Une opération qui consiste à intégrer dans une munition (obus, grenade) non pas l'agent chimique final, mais les deux composés non toxiques - séparés par une membrane - qui permettent rapidement d'obtenir cet agent lorsque cette membrane est rompue. »

Enfin, et ce n'est pas le moins inquiétant, « les importants travaux engagés depuis une quinzaine d'années un peu partout dans le monde pour trouver de nouveaux neurotoxiques à partir des produits organo-phosphorés présents dans les engrais, les pesticides, etc. ». S'y ajoutent des recherches plus récentes, au carrefour de la chimie et de la biolo-

gie, concernant « des toxines et de petites molécules d'origine biologique capables de perturber le métabolisme nerveux ».

Ces derniers produits ne sont guère faciles à obtenir et réclament des moyens. Qu'importe. La liste des agents connus est si longue que nombre de pays, pour des raisons pas toujours avouables, se sont lancés dans la fabrication et le stockage à grande échelle. En cela, ils n'ont fait qu'imiter les grandes puissances et, en particulier, les Etats-Unis et la Russie, dont les stocks « déclarés » se chiffrent en dizaines de milliers de tonnes. La France, certainement plus modeste, n'est pas absente du débat. Elle a procédé dans le passé à des essais dans le désert algérien.

Le temps n'est pas si loin d'ailleurs (mars 1988) où Jacques Chirac déclarait que le pays se devait d'avoir « un stock minimal d'armes chimiques à des fins purement dissuasives ». Combien ? Mystère. Mais il faut savoir qu'actuellement la Convention d'interdiction des armes chimiques (CIAC) autorise les Etats-partis à produire de petites quantités - quelques kilos - de toxiques à des fins d'études défensives dans des laboratoires appelés « installations uniques à petite échelle ». Est-ce tout ? Dans ce milieu, le bavardage n'est guère de mise,

même si 143 Etats ont paraphé et ratifié la CIAC signée à Paris en janvier 1993 et entrée en vigueur en avril 1997.

« Aujourd'hui, ironise un expert, il est plus facile de compter les pays qui n'ont pas de telles armes que faire la liste de ceux qui en ont. » Et, comme le remarque un autre, les inspections « par mise en demeure » sont inexistantes. Ainsi, les sites de production et de stockage qui fleurissent depuis les années 1980 dans de nombreux pays ayant ratifié la CIAC continuent à prospérer. L'Iran, la Chine, le Pakistan et l'Inde se sont ainsi ajoutés aux « institutionnels » déjà référencés.

Ce secteur d'activités est d'autant plus difficile à contrôler que les produits chimiques de base - les « précurseurs » - qui servent à faire les armes sont aussi utilisés pour fabriquer des colorants, des médicaments, des solvants, des engrais, des explosifs. Ils sont donc en vente libre, bien que réglementée. Comme le sont les matériels nécessaires à leur assemblage. Pourtant, le commerce souterrain de tous ces éléments est bien réel. En témoigne le crash, à Amsterdam, en 1992 d'un gros-porteur israélien chargé de précurseurs du sarin.

Jean-François Augereau

Un arsenal biologique impressionnant

DANS les pays industrialisés aujourd'hui menacés par le bioterrorisme, on ne peut pas invoquer un quelconque effet de surprise. D'abord parce que ces mêmes pays ont, longtemps, financé secrètement des recherches pour doter leurs armées d'outils biologiques visant à des destructions massives de populations ennemies ; ensuite, parce que les spécialistes ont signé de très nombreuses publications sur ce thème. C'est particulièrement vrai aux Etats-Unis, à la différence de la France où, jusqu'à ces dernières semaines, ce dossier était classé « confidentiel défense ». Outre-Atlantique, de nombreux appels ont été lancés, dans la presse médicale notamment, pour dénoncer les failles majeures de la lutte (préventive et curative) contre l'usage criminel de micro-organismes pathogènes. Ils détaillaient la richesse de l'arsenal que la nature offre aux bioterroristes. Les experts retiennent en priorité cinq agents pouvant provoquer des dégâts considérables.

● **Le virus responsable de la variole.** Sa très grande virulence, son caractère hautement contagieux, l'absence de médicament, en font l'agent le plus dangereux, d'autant que la majorité de la population n'est plus protégée contre

cette maladie, tenue pour éradiquée depuis près d'un quart de siècle. Cette infection se caractérise par une éruption cutanée, dite « vésiculo-pustuleuse », prédominante au niveau du visage et des extrémités des membres. Les porteurs de la maladie sont contagieux pendant la période d'incubation - de 12 à 14 jours - de la maladie. En cas d'épidémie, la mortalité peut dépasser 30 % et beaucoup de survivants souffrent de séquelles graves. Il n'existe pas de porteur sain, la variole se transmet d'homme à homme. Rien ne permet d'affirmer que le virus n'existe pas en dehors des deux sites officiels où il est conservé (à Atlanta et près de Novossibirsk) sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé.

● **Le germe de la peste.** Depuis l'aube de l'ère chrétienne, cette bactérie a fait environ deux cents millions de victimes. Profondément ancrées dans l'inconscient collectif, les frayeurs associées à cette maladie déclenchaient en cas de réapparition, même limitée, dans un état industrialisé, une panique difficilement contrôlable. L'infection de l'organisme conduit le plus souvent à l'apparition d'une adénite, ou bubon (d'où la tristement célèbre peste bubonique). Dispersée par aérosol, cette bactérie provoquerait la forme pulmo-

naire - hautement contagieuse - de la maladie. Les symptômes apparaîtraient un ou deux jours après l'exposition : syndrome infectieux sévère associé à des manifestations respiratoires après hémoptysie et dyspnée évoluant vers une détresse respiratoire avec collapsus circulatoire. En l'absence de traitement, la mortalité est très élevée.

● **L'agent de la tularémie.** Cette maladie bactérienne, également connue sous le nom de « fièvre du lapin », concerne de nombreuses espèces animales ainsi que des invertébrés. Chez l'homme, elle est observée de manière sporadique, même si des épidémies ont été notées aux Etats-Unis et en Union soviétique. Il n'y a pas de transmission interhumaine. L'exposition à un aérosol exposerait à la forme typhoïdique (ou pulmonaire) de la maladie. Celle-ci se caractérise, après une incubation de deux à dix jours, par une fièvre associée à un état de prostration et conduit, en l'absence de traitement, à la mort dans 35 % des cas.

● **Les toxines botuliques.** Il s'agit de protéines sécrétées par des bactéries anaérobies du genre *Clostridium*. Ce sont les plus puissants des poisons actuellement connus. La maladie provient le plus souvent de la consommation

d'aliments contaminés et, plus rarement, de blessures cutanées souillées par la bactérie. Utilisées à des fins criminelles, ces toxines pourraient être dispersées dans l'atmosphère (elles seraient alors inhalées avant de passer dans le sang) ou introduites dans les circuits d'eau potable, voire de fabrication agroalimentaire. Quelques heures après l'absorption de la toxine apparaissent des signes oculaires (mydriase, presbytie aiguë) suivis d'une paralysie descendante, bilatérale et symétrique, non accompagnée de fièvre. Il n'y a aucun traitement disponible. L'absorption d'une dose d'un microgramme de toxine suffit à entraîner la mort.

● **Le bacille de la maladie du charbon.** Outre les formes cutanées et digestives de la maladie, les spores, hautement résistantes, de *Bacillus anthracis* peuvent être inhalés par voie respiratoire avant de provoquer une septicémie pouvant être mortelle. Les premiers signes cliniques, nullement spécifiques, peuvent être confondus avec ceux d'une grippe ou de certaines viroses respiratoires. En l'absence de traitement, une fois les symptômes installés, le décès survient en quelques jours.

Jean-Yves Nau

Le nucléaire, difficile d'accès

SOUVENT annoncé après l'effondrement en 1989 du bloc soviétique, le terrorisme nucléaire n'a heureusement pas connu le succès qu'on lui promettait. L'existence d'armes tactiques dans un grand nombre de Républiques aujourd'hui indépendantes, pas plus que la dispersion de matières à risques dans les laboratoires, les centres de production et les sites militaires de l'ex-Union soviétique, n'a encore donné lieu au trafic que certains redoutaient.

Quelques tentatives ont été faites ces dernières années. Certaines, de pures escroqueries, avec des matières qui n'avaient rien de nucléaire. D'autres, plus sérieuses, avec du césium ou de l'uranium enrichi. Mais jamais en grande quantité. Dernière affaire en date : l'arrestation au mois de juillet, en France, de trois hommes en possession de cinq grammes d'uranium 235 enrichi à 80 %.

De l'uranium de qualité militaire, propre à entrer dans la fabrication d'une arme, et qui pourrait intéresser bien des pays. Seul problème : il en faut vingt kilos pour l'uranium 235 et huit pour le plutonium 239. Quant à la mise en œuvre de ces matières, elle n'est pas à la portée du premier

venu. Seul un Etat en a la possibilité.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas, s'interrogent certains, se procurer ou voler des armes déjà prêtes. Des armes balistiques, analogues à celles que portent nos sous-marins ? Trop bien gardées. Des armes tactiques dont l'ex-Union soviétique fourmille ? On n'ose y penser. Le crash d'un gros porteur sur une centrale nucléaire - elles sont souvent par quatre - ou sur un centre de retraitement de combustibles irradiés dont les matières radioactives seraient alors éparpillées semble plus à l'ordre du jour. On en voudrait pour preuve les batteries de radars et de missiles mises en place pour protéger les sites sensibles. Mais il y a plus simple et psychologiquement aussi efficace. Utiliser des matières nucléaires courantes, dont les sources - césium, cobalt et autres - circulent dans le monde entier pour les besoins de la recherche, de l'industrie, du bâtiment ou de la médecine. Mais, là encore, il faudra les conditionner sous une forme utilisable. Cette chimie-là n'est pas simple à mettre en œuvre, mais faut-il l'exclure ?

J.-F. A.



■ **CORÉE DU SUD,** 19 octobre. Des policiers s'entraînent contre le terrorisme biochimique devant le Korean World Trade Center, à Séoul.



■ **GRANDE-BRETAGNE,** 16 octobre. Une équipe de postiers de Liverpool sont conduits à une unité de décontamination après la découverte d'un paquet suspect.



■ **INDE,** 22 octobre. Un postier tente de se protéger avec des moyens dérisoires en ramassant le courrier dans les rues de Bhopal.

Etats-Unis : une politique ambiguë

QUELQUES semaines à peine avant les attentats du 11 septembre, le 25 juillet, l'administration Bush rejetait le protocole sur les armes bactériologiques (*lire p. 14*). Les Etats-Unis sont néanmoins conscients de la menace, eux qui, depuis la seconde guerre mondiale, ont à la fois été producteurs d'armes de destruction massive et cible potentielle, tant durant la guerre froide – quand l'URSS multipliait la production de toxines, de virus et de gaz –, que pendant la guerre du Golfe contre Saddam Hussein. Ils n'ignorent pas que les cafoillages de leur politique de protection contre ces dangers, au cours des dernières années, les rendaient incapables de répondre à une attaque massive de ce genre.

Il a, par exemple, fallu attendre 1997, après plusieurs alertes, pour que l'accès à des produits chimiques et pathogènes soit strictement réglementé. En 1984, des adeptes de la secte Rajneesh avaient aspergé de salmonelle des restaurants d'une ville de l'Oregon dont les habitants n'avaient pas été assez hospitaliers à leur égard. Il y avait eu aussi, en 1995, l'arrestation de Larry Harris, un raciste blanc qui s'appêtait à utiliser trois flacons de bactéries mortelles de la peste commandées par correspondance à un laboratoire.

C'est en 1942 que les Américains ont commencé à s'intéresser aux armes bactériologiques et chimiques. Des laboratoires ont été créés, comme celui de Camp Detrick (Maryland), non loin de Washington, mais cette recherche n'a pas été utilisée sur le terrain. La situation a changé avec la guerre froide et la guerre de Corée, au cours de laquelle l'armée américaine a été accusée d'avoir employé de telles armes. Les chercheurs américains, qui avaient bénéficié

des travaux effectués par les Japonais en Mandchourie, se penchèrent sur les effets mortels de la maladie du charbon, de la botuline et d'autres germes, ainsi que sur ceux, tout aussi dévastateurs, de maladies de la pomme de terre ou du riz.

Ils mirent également au point les vecteurs nécessaires pour répandre ces poisons, obus, fusées, mines, aérosols, se livrant même à des expériences grandeur nature au-dessus de villes américaines et canadiennes sans prévenir les populations : un nuage de serratia répandu sur San Francisco en 1950 fit un mort. Le métro de New York servit aussi involontairement de théâtre d'expérience : on y jeta des ampoules remplies de *Bacillus subtilis* pour étudier la capacité de diffusion d'armes biologiques dans un environnement rappelant le métro de Moscou.

La guerre du Vietnam vit l'emploi massif de défoliants comme arme de guerre, tels l'agent orange et surtout l'agent orange. Cinquante millions de litres étaient déversés sur les forêts pour débarrasser les Vietnams de la protection des arbres. Mais les effets sur les combattants des deux bords – Vietnamiens comme Américains – et sur leurs enfants ont été dramatiques : cancers, leucémie, *Spina bifida*, malformations, et l'agent orange reste comme un stigmate sur l'intervention américaine en Indochine.

C'est pourtant le président Nixon qui, en 1969, décida de démanteler unilatéralement le programme bactériologique américain, considérant qu'il n'était plus nécessaire de riposter avec ces armes, les missiles porteurs de têtes nucléaires étant tout aussi efficaces. La destruction fut achevée en 1973 ; entre-temps, les Etats-Unis avaient signé le traité de 1972.

Cela n'a toutefois pas mis fin

aux recherches, qui ont connu un renouveau d'intérêt dans les années 1990. Dans leur livre *Germs, Biological Weapons and America's Secret War*, les journalistes Judith Miller, Stephen Engelber et William Broad racontent comment Bill Clinton est devenu obsédé par la « biowar » après avoir lu un roman de science-fiction. De nouveaux programmes ont été lancés, poussant à la limite des contraintes du traité interdisant les armes bactériologiques, et peut-être au-delà. Ainsi la CIA a-t-elle construit le prototype d'une bombe bactériologique soviétique (projet Clear Vision), et le Pentagone s'est-il lancé à la recherche d'un supermicrobe dans le désert du Nevada. Les raisons invoquées sont la nécessité d'une meilleure connaissance des dangers qui menacent l'Amérique. L'administration Bush considère que ces travaux sont « conformes » au traité.

Mais, en même temps, les Etats-Unis se sont engagés dans un vaste programme destiné à aider les pays de l'ex-Union soviétique à se débarrasser de leurs armes de destruction massive, afin d'éviter une prolifération rendue plus aisée par l'état de délabrement politique et économique. Certes, la part du lion a été consacrée au nucléaire, mais des sommes considérables ont été consacrées au démantèlement d'installations, à la destruction d'armes chimiques et bactériologiques et au recyclage de savants pour éviter qu'ils ne puissent être tentés de poursuivre dans ces domaines au profit d'Etats ou d'organisations terroristes. Le dernier projet en date, en Ouzbékistan, vise à décontaminer un ancien site soviétique d'essais bactériologiques dans l'île de Vozrojdieni, en mer d'Aral, où se trouve la plus grosse réserve de *Bacillus anthracis* du monde.

Patrice de Beer

Israël : les mystères de Nes Ziona

OFFICIELLEMENT, l'Institut israélien de recherches biologiques de Nes Ziona n'existe pas. Officiellement, pendant dix longues années, Avraham Marcus Klingberg, son directeur adjoint, n'existait pas non plus. Le scientifique de renommée internationale, auteur de savants ouvrages et conférencier courtois, s'était volatilisé, un matin de janvier 1983. Il fallut attendre 1993 pour apprendre ce qui lui était arrivé. Arrêté pour espionnage au profit de l'ex-URSS, Marcus Klingberg fut jugé à huis clos, secrètement condamné à vingt ans d'enfermement et embastillé au pénitencier d'Ashkelon sous une fausse identité. Il fallut plusieurs appels de la presse israélienne auprès de la Cour suprême de l'Etat juif pour que le secret soit partiellement levé et que commence l'« affaire Nes Ziona ».

C'est une petite ville de banlieue, à 18 km au sud-est de Tel-Aviv. Lorsque Israël décide, quatre ans après sa fondation, en 1952, de se doter d'un centre de recherches sur les armes chimiques et biologiques, Nes Ziona n'est encore qu'un

gros bourg de quatre mille habitants. Aujourd'hui, c'est un faubourg, avec trente mille résidents. En 1998, inquiet pour la santé de ses concitoyens, le maire s'est opposé à l'agrandissement du complexe. Sans succès. Le complexe est placé depuis toujours sous le contrôle direct du premier ministre.

Que fabrique-t-on derrière les hauts murs parsemés de projecteurs et de censeurs électroniques qui cernent l'endroit ? Mystère. « Au moins quarante-trois types d'armements non conventionnels, des virus aux toxines de champignons en passant par les bactéries et les poisons de synthèse », affirmait une enquête du *Nouvel Observateur* en janvier 1994. Signataire, en 1993, de la convention internationale bannissant les armes chimiques, Israël – qui se refuse également à adhérer au traité de non-prolifération nucléaire – ne l'a finalement jamais ratifiée. Le contraire l'obligerait à révéler tous ses programmes et à détruire les armes. Pas question. Les révélations en 1998 du quotidien israélien *Maariv*, selon lesquelles au moins quatre person-

nes ont été tuées et vingt-cinq blessées dans des accidents de manipulation à Nes Ziona, sont niées.

Il est pourtant une population qui n'ignore plus, elle, les dangers mortels que recèle Nes Ziona. C'est celle de Bijlmer, un faubourg d'Amsterdam. Au soir du 4 octobre 1992, un avion-cargo de la compagnie israélienne El Al s'écrase sur la ville. Bilan : au moins 42 morts et des centaines de blessés. Israël s'excuse, paie les dommages, jure que l'avion ne contenait que des magnétoscopes et des parfums. Mais plus de 800 survivants de Bijlmer sont malades, certains perdent leurs cheveux, développent des cancers. Il faudra sept ans d'enquête et l'acharnement de la presse locale pour approcher la vérité.

Le vol El Al LY1862 transportait dix tonnes de produits chimiques divers, dont du diméthyl méthylphosphonate (DMPP), l'un des composants-clés du gaz sarin. Fourni par une société américaine de Pennsylvanie (Solkatronic Chemicals Inc.), le produit était destiné au complexe de Nes Ziona...

Patrice Claude

Afrique du Sud : les horreurs du « D' Death »

SON procès se poursuit depuis deux ans, désormais dans l'indifférence générale. Pourtant, quand le docteur Wouter Basson a comparu pour la première fois devant un tribunal à Pretoria, en octobre 1999, ce chirurgien et ancien chef d'un laboratoire secret de l'armée sud-africaine, du temps de l'apartheid, avait retenu l'attention du monde entier. Le « Docteur Folamour sud-africain », le « Mengele de l'apartheid », titraient alors les médias. Depuis, les expérimentations de l'ancien responsable du programme d'armement chimique et biologique n'ont rien perdu de leur actualité. Au contraire. L'homme qui inventa pour le régime de la supériorité raciale des lessives en poudre explosive, des canettes de bière au thallium (un poison à base de mercure), des chocolats au cyanure, un tournevis au manche piégé d'une substance létale injectable était aussi un spécialiste de l'anthrax...

Tout était bon pour éliminer les opposants à l'apartheid. Faute d'avoir trouvé une bactérie « sélective par race », pour ne contaminer

que la majorité noire de la population, ou un vaccin pour rendre stériles les femmes africaines, le D' Wouter Basson avait conçu des cigarettes à l'anthrax, pour inoculer d'une façon infaillible la variante pulmonaire des spores de la maladie du charbon. Il avait également incorporé l'anthrax dans la gomme servant à fermer les enveloppes et susceptible d'être humidifiée de la langue. Ces trouvailles avaient permis, entre autres, l'élimination de l'un des trois agents russes qui, à la fin des années 1980, conseillaient l'ANC à Lusaka, la capitale zambienne, où se trouvait alors le siège en exil du mouvement de libération de Nelson Mandela.

L'existence de l'officine ultraconfidentielle de Roodeplaat, non loin de Pretoria, a été révélée au cours des auditions devant la commission Vérité et Réconciliation, une instance qui cherche à établir le bilan de l'apartheid. Aujourd'hui âgé de cinquante et un ans, Wouter Basson, cardiologue de formation et ancien médecin traitant du président Pieter Botha, comparait en homme libre devant la justice.

Des deux cent soixante-dix pages

du dossier d'inculpation ont été retranchées les charges liées à l'assassinat de quelque deux cents combattants en faveur de l'indépendance namibienne, tous mis à mort après leur capture grâce à un « gel relaxant », qui finissait par bloquer les poumons. Leurs corps furent largués en mer par un avion militaire. Les tentatives de meurtre, à Londres, contre Ronnie Kasrils et Pallo Jordan, deux futurs ministres de Mandela, sont également couvertes par l'amnistie.

Accusé de multiples assassinats, mais aussi d'escroquerie et de trafic de drogue – de l'ecstasy et du Mandrax –, Wouter Basson a fait frémir le prétoire, dès l'ouverture du procès, en révélant une coopération avec la Syrie puis, après la fin de l'apartheid en 1994, avec la Libye, à son initiative personnelle. Il avait également évoqué « l'incroyable quantité d'informations » obtenues auprès de chercheurs américains, britanniques, japonais et canadiens, notamment lors d'une conférence à San Antonio, au Texas, en 1981.

Stephen Smith

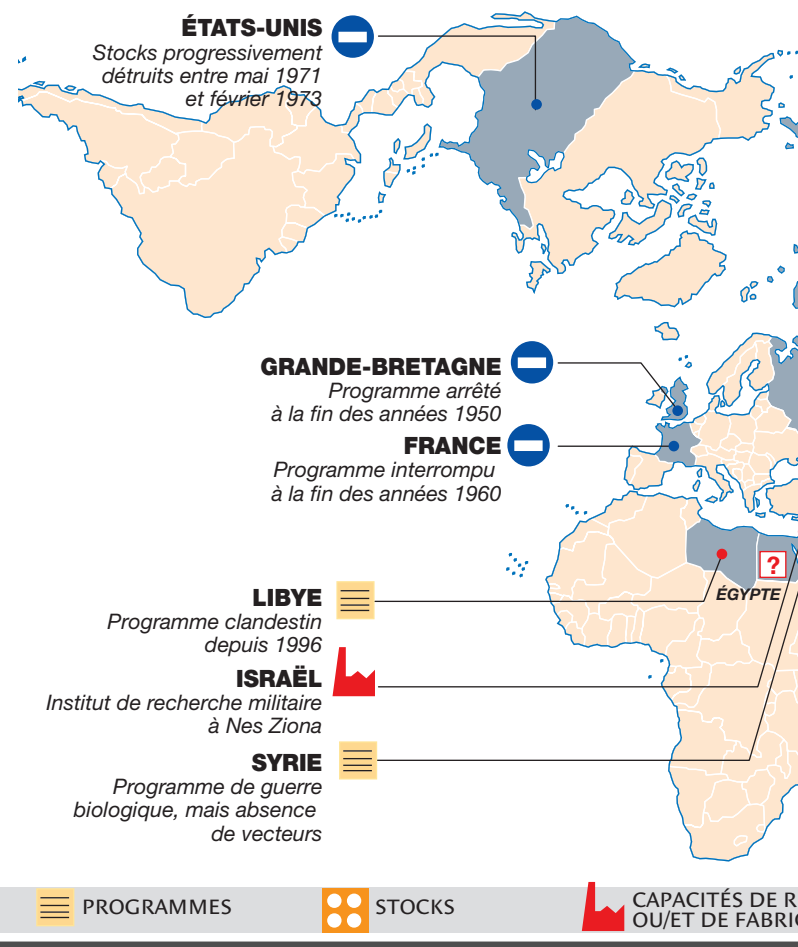
Qui fait quoi, cor

Une panoplie opérationnelle dans douze pays

Une centaine de pays dans le monde détiennent les prémices de la technologie des armes biologiques, ou tout au moins les premiers éléments d'un programme qui déboucherait sur de réelles potentialités militaires. Et, cependant, constatent Patrice Binder et Olivier Lepick dans leur livre intitulé *Les Armes biologiques*, seule, une douzaine d'entre eux, si on exclut les Etats ayant interrompu leurs activités en la matière après la seconde guerre mondiale, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, voire le Japon, alignent probablement une panoplie plus ou moins opérationnelle pour des raisons qui tiennent à leur sécurité régionale. La majeure partie de ces Etats réside au Proche/Moyen-Orient ou en Asie, et, souvent, ils cumulent la prolifération biologique et chimique, plus rarement avec des recherches dans le domaine des armes nucléaires.

A ce titre, l'Irak, la Chine ou la Corée du Nord sont probablement les plus à même de conduire des recherches sur les trois tableaux à la fois. Les autres pays cités, à partir de documents de l'Office of Technology Assessment qui dépend du Congrès américain, sont suspectés de se tourner en priorité vers les armements

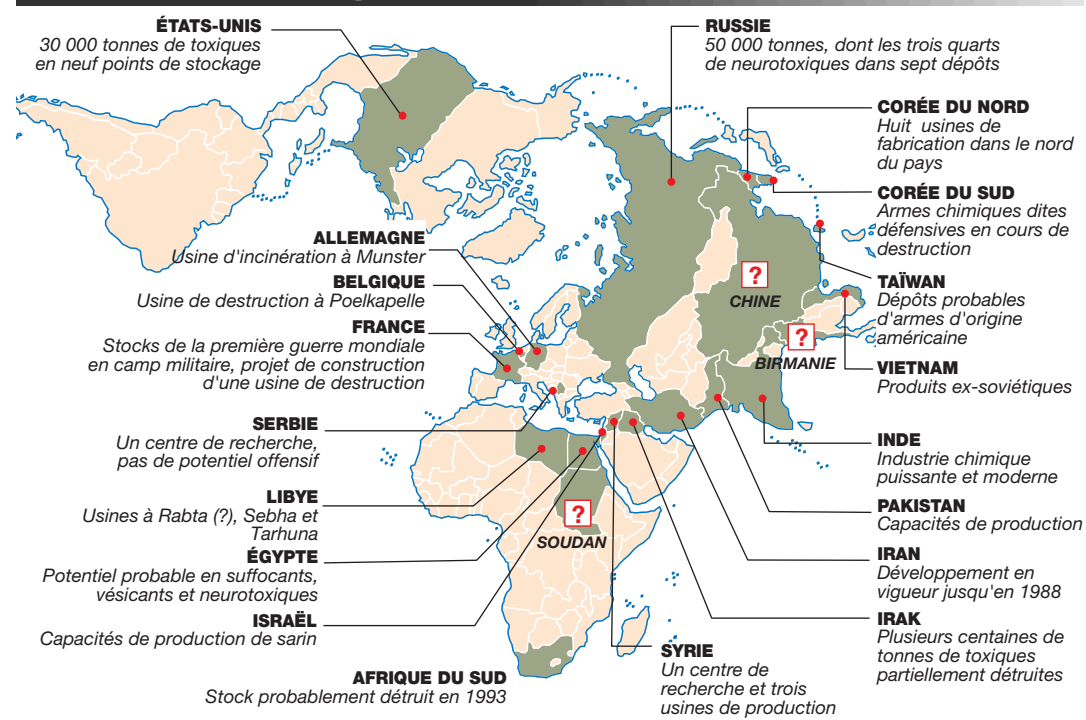
Les pays susceptibles de détenir l'arme biologique



biologiques (ou chimiques) parce qu'ils n'ont pas la capacité scientifique, industrielle et financière de mener à bien des programmes nucléaires. Sauf, et ce pourrait être le cas de la Libye ou de la Syrie par exemple, s'ils

ont fait appel, à un moment ou à un autre de leur programme, à des techniciens issus de l'ex-URSS. L'Irak est un cas d'école. Ce pays a d'abord produit des agents létaux classiques.

... et l'arme chimique



Au moins vingt « suspects »

A l'origine de bien des informations, les services américains de renseignement, relayés annuellement par un rapport du Congrès, disent recenser plus d'une vingtaine de pays en mesure de produire des armes chimiques. Dans de nombreux cas, les Etats ainsi mis en cause – surtout quand ils sont soupçonnés de contribuer à la prolifération chimique au profit de réseaux terroristes dans le monde – contestent l'accusation. Il est juste d'observer, comme le remarque Claude Meyer, auteur d'un livre intitulé *L'Arme chimique*, que les Etats-Unis omettent souvent, dans la liste qu'ils publient, leurs propres alliés, voire des pays qui commercent avec eux. C'est par exemple le cas de l'Irak qui, avant même la guerre du Golfe, à l'été 1990, n'a jamais été véritablement montré du doigt comme étant un pays « proliférant », alors que Saddam Hussein ne se cachait pas pour obtenir, de l'étranger, la technologie de base de ces armes et de bien d'autres, qui relèvent du nucléaire ou du biologique.

A vrai dire, la difficulté de dresser une telle carte tient au fait, sur le plan militaire, qu'il peut y avoir loin de la coupe aux lèvres entre la capacité – notion vague – d'un pays à développer des ingrédients chimiques, à partir de son industrie agroalimentaire ou pharmaceutique même embryonnaire, et son aptitude à concevoir un armement suffisamment opérationnel et fiable, qui, par exemple, ne se retourne pas contre ceux appelés à s'en servir. De même, la convention de Genève, revue et corrigée, sur l'élimination de ces armes chimiques, exclut les produits de maintien de l'ordre. Or, depuis, on sait que ces matériels peuvent aujourd'hui faire partie de la panoplie

non pas des armes dites de guerre (propres à la convention), mais de celle des armes officiellement présentées comme non létales et pourtant susceptibles d'être tirées durant un conflit.

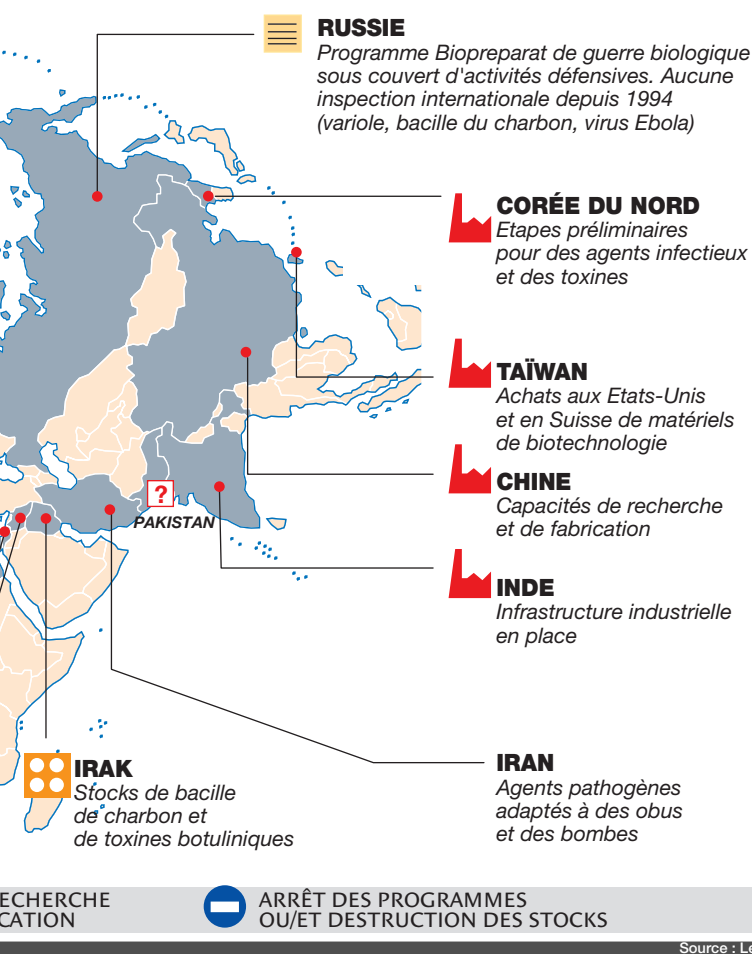
D'autant que la sophistication de telles armes, desquelles on peut apprendre à se protéger, a beaucoup évolué depuis la première guerre mondiale et que leur efficacité, sur le terrain, reste assez redoutable.

La preuve de la détention d'un stock chimique à des fins militaires est difficile à apporter et, surtout, l'obstacle majeur dans le contrôle de ces armes réside dans la distinction, très compliquée à établir s'agissant de leur usage sur un théâtre des opérations, entre leur caractère défensif ou offensif. De sorte que leur virulence sur le terrain dépend de la compétence déployée par l'état-major d'une armée en campagne. En revanche, dans ce halo d'incertitudes, il est une autre crainte, autrement moins improbable, qui est l'emploi de ces produits chimiques par des groupes terroristes se moquant de l'existence d'une convention internationale et, donc, pas du tout contrôlés, sauf par le pays prêt à les leur fournir clandestinement.

On est là dans ce que les stratèges appellent la « menace, voire la guerre asymétrique » : quand un agresseur cherche à s'en prendre à plus fort que lui, en termes de moyens militaires, par le biais d'opérations indirectes de dissémination, par exemple, de produits illicites. D'où l'impossibilité de figurer cette menace sur les cartes dessinées par les services américains. Si elle n'est pas à proprement parler un armement de destruction massive, comme l'est la bombe nucléaire, l'arme chimique est une arme qui répand la panique chez des combattants et sème la terreur parmi des populations. J. I.

Comment, pourquoi

biologique...



Il a fait montre ensuite d'une réelle innovation, en allant rechercher des agents (virus, rotavirus, etc.) à activité incapacitante. Il faut observer, d'autre part, que, parmi les pays qui ont signé la

convention d'interdiction des armes biologiques, certains ont choisi de se réserver un droit de riposte s'ils étaient attaqués. Progressivement, la majorité des pays se sont mis à l'unisson sur la voie qui conduit à bannir les

armes biologiques. C'est le cas des Etats-Unis, en 1971-1972, qui ont détruit leurs stocks en pleine guerre du Vietnam, ou celui de la France, en 1996, qui a levé la réserve concernant le droit de riposte.

Reste le cas de la Russie, dont la production d'agents pathogènes – au travers du réseau Biopreparat à Sergiyev, Posad, Kirov, Iekaterinbourg ou Strizhu – alimente toutes les suspicions. Les propos contradictoires de Moscou ne permettent pas de lever le voile, pas davantage la mauvaise volonté des autorités russes à accepter des inspections sur les sites.

Dans les années 1960, les Etats-Unis étaient parvenus à la conclusion que les trois quarts des agents biologiques répertoriés pouvaient être utilisés par des réseaux terroristes, pour leurs attentats, alors que le quart restant était, de fait, potentiellement militarisable. Autrement dit, le bioterrorisme, aidé ou non par un Etat producteur, se nourrit de certains facteurs attachés aux agents biologiques, à savoir la faible « traçabilité » des substances en cause, la facilité du processus de leur culture et la non-fiabilité à 100 % de bien des systèmes de détection. La difficulté commence, pour des terroristes, avec la maîtrise de la chaîne qui conduit au conditionnement de certains agents, c'est-à-dire comment les conserver et comment fixer la dose requise pour obtenir l'effet, escompté par dispersion, épandage ou pulvérisation sur le terrain.

J. I.

Asie orientale : premier champ d'expériences

L'ASIE orientale, Corée et Japon, n'est pas épargnée par les risques d'attaques chimiques ou bactériologiques. Le Japon a été l'un des premiers pays à avoir été récemment victime de ce genre d'agression avec l'attentat au gaz sarin perpétré en mars 1995 dans le métro de Tokyo par la secte Aum (douze morts et des milliers d'intoxiqués). L'archipel se trouve en outre à proximité de la Corée du Nord, soupçonnée de produire en masse des armes biologiques et chimiques.

Longtemps considérée comme un « Etat voyou » par Washington, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) représente trois menaces aux yeux des Etats-Unis : la première (production de l'arme nucléaire) a été gelée à la suite de l'accord passé en 1994 entre Pyongyang et Washington ; la seconde (développement de missiles balistiques) l'est partiellement depuis la décision de Pyongyang de suspendre ses essais mais non de renoncer à ses exportations. La troisième, les armes chimiques et bactériologiques, reste en revanche entière.

Selon les autorités militaires sud-coréennes, la RPDC aurait commencé à produire des armes chimiques au cours des années 1980. Elle disposerait aujourd'hui de 2 500 à 5 000 tonnes de gaz sarin et autres gaz toxiques ainsi que de 1 000 tonnes d'armes biologiques pouvant répandre des maladies telles que le charbon, le choléra, la peste et la variole. Ces armes seraient conçues dans trois laboratoires situés dans les villes de Kangae et de Shiniju et produites dans

huit unités biochimiques à travers le pays. Elles auraient été expérimentées dans la région de Yandeok-gun.

La décision du commandement des forces américaines stationnées en Corée du Sud (37 000 hommes) de doter, en novembre 1999, le personnel des bases de masques à gaz semble indiquer que Washington prend ce risque au sérieux. Le Japon également. L'Agence de défense nipponne a lancé en 2000 un programme de 40 milliards de yens (38 millions d'euros) destiné à la lutte contre l'usage des armes chimiques et bactériologiques.

Le Japon ne produit pas de telles armes. Il l'a fait pendant la guerre : la sinistre « unité 731 », qui disposait de cinq bases en Chine dont la plus importante se trouvait près de Harbin en Mandchourie, pratiquait des expérimentations d'armes biologiques et des vivisections sur des cobayes humains (en majorité des prisonniers chinois). Après la défaite, les Américains renoncèrent à poursuivre pour crimes de guerre les officiers et médecins de l'« unité 731 » en échange de la fourniture des rapports sur leurs expérimentations. Selon une étude menée par des chercheurs chinois et japonais, citée par l'agence Xinhua, entre 1933 et 1945, près de 300 000 Chinois auraient été victimes d'armes bactériologiques répandant le choléra, la typhoïde, le charbon et autres maladies.

Bien que le Japon ne possède pas d'armes bactériologiques, il est possible d'en fabriquer dans l'archipel. L'instruction du procès des dirigeants de la secte Aum a ainsi permis d'établir que la syn-

thèse du gaz sarin avait pu être réalisée par de jeunes chimistes et des spécialistes des techniques industrielles. Aum a dépensé des fortunes en produits chimiques et en matériel pour produire du sarin. La secte avait aussi développé des armes bactériologiques à partir notamment du bacille du charbon, dont elle envisageait de se servir contre les administrations de la capitale.

Selon la police, entre octobre et novembre 1993, le gourou Asahara lui-même et un de ses acolytes auraient fait des essais en répandant le bacille du charbon à partir d'une voiture dans le quartier des ministères et à proximité de la base militaire américaine de Yokosuka – sans atteindre cependant leur sinistre objectif. Les autorités japonaises craignent aujourd'hui qu'une partie des stocks d'armes bactériologiques d'Aum ait pu échapper à la police, qui a saisi dans les installations de la secte quelque 1 200 barils de produits chimiques toxiques... de quoi fabriquer suffisamment de sarin pour tuer plusieurs centaines de milliers de personnes.

Des experts japonais, cités par l'Agence France-Presse, ont par ailleurs mis en garde contre la facilité de production et d'utilisation du bacille du charbon. « Il est assez facile de se procurer ce bacille et cette bactérie est stable, donc facile à transporter. Pour quelqu'un qui a des connaissances en bactériologie, ce n'est pas difficile à répandre », a déclaré Nobuhiko Okabe, directeur du Centre national de surveillance des maladies infectieuses.

Philippe Pons

Irak : un arsenal inquiétant

A partir de 1983, pendant la guerre contre l'Irak, l'Irak a eu recours aux armes chimiques. En 1987 et 1988, l'armée de Saddam Hussein les emploie dans la campagne contre les Kurdes d'Irak. Cette utilisation massive par Saddam Hussein provoquera à la fois une forte prolifération des armes chimiques dans la région et une mobilisation de la communauté internationale, qui débouchera, en 1993, sur un traité d'interdiction totale.

Pendant la guerre du Golfe, en revanche, contrairement aux craintes des armées de la coalition et des Israéliens visés par les missiles Scud, Saddam Hussein n'a pas utilisé les armes chimiques, démontrant par là même leur faible utilité militaire contre des populations averties et protégées. Le chef de l'Etat irakien n'a pas utilisé non plus, dans aucun de ces conflits, d'armes biologiques. Un important programme biologique avait cependant été développé par Bagdad à partir de 1985 et jusqu'à la guerre du Golfe.

La résolution 687 de l'ONU, qui, en avril 1991, conclut la guerre du Golfe, impose à l'Irak la destruction de toutes ses armes de destruction massive et soumet le pays aux inspections d'une mission d'experts (l'Unscm) chargée de s'assurer que cet objectif est atteint.

Les quantités déclarées par Saddam Hussein en vertu de cette résolution révèlent un arsenal chimique bien supérieur aux estimations occidentales, malgré les destructions par l'aviation occidentale pendant

l'opération « Tempête du désert ». Le récent rapport parlementaire français sur les armes de destruction massive rappelle quelques chiffres : 11 131 obus chimiques et 1 005 tonnes de gaz innervant, 6 920 roquettes chargées de gaz sarin, 200 bombes DB-Z au sarin, 75 tonnes de sarin, 2 500 têtes de missiles au sarin, 150 tonnes de tabun et 280 tonnes de gaz moutarde.

Les experts de l'ONU ont, par ailleurs, estimé qu'avant 1991 l'Irak avait à sa disposition 20 000 litres de toxines botuliniques, 8 500 litres de bacille du charbon et 2 200 litres d'autres produits biologiques. Bagdad avait mis au point, notamment, un dispositif de largage de produits biologiques par aérosols à partir de quatre Mirage F1 achetés à la France dans les années 1980. Les experts de l'ONU avaient aussi affirmé avoir détecté des traces d'un agent neurotoxique extrêmement virulent qui peut être dérivé d'insecticides ou d'engrais, sur des têtes de missiles Scud ; l'Irak a contesté cette affirmation.

En matière nucléaire, les inspections de l'AIEA (Agence internationale pour l'énergie atomique) ont révélé les ambitions qui étaient celles de Saddam Hussein avant 1991, et le chemin qu'il avait déjà parcouru vers l'arme nucléaire, en particulier sa capacité de production d'uranium enrichi. L'Agence a déclaré fin 1998 que toutes les installations connues avaient été détruites, mais certains experts n'en estiment pas moins que l'Irak a pré-

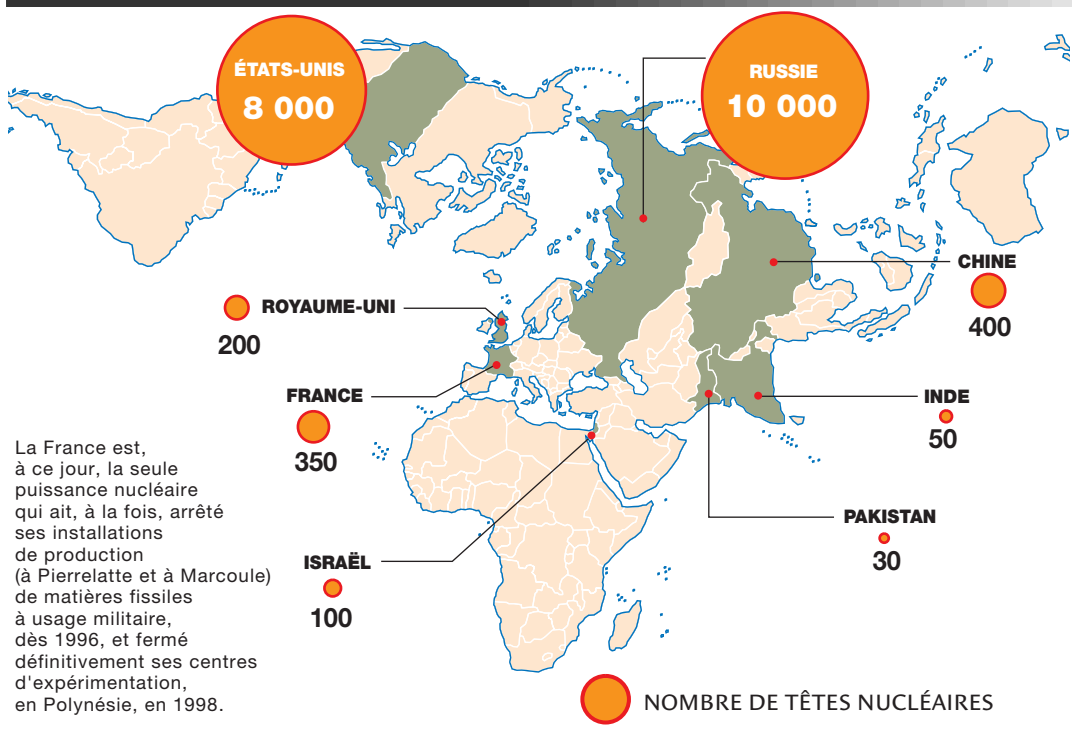
servé ou reconstitué une partie de ses capacités nucléaires.

Certains sites de production chimique et biologique ont été détruits pendant l'opération « Tempête du désert » en 1991 ; d'autres l'ont été après, sous contrôle de l'Unscm. Mais l'Irak n'a jamais cessé de prêter le flanc aux accusations de duplicité envers l'ONU chargée de contrôler le désarmement dans ces deux domaines, et cela jusqu'à la crise ouverte de 1998. Depuis, plus aucune inspection n'a eu lieu, ce qui renforce les soupçons sur la reconstitution ou la capacité de reconstitution des arsenaux chimiques et biologiques, notamment de production clandestine de *Bacillus anthracis*.

Dans un rapport de 2001 sur la prolifération, le département d'Etat américain écrit notamment : « Depuis la guerre du Golfe, l'Irak a reconstruit des parties importantes de ses infrastructures de production chimique. Certaines peuvent très rapidement être transformées pour la production d'agents chimiques militaires. (...) L'Irak a produit, avant l'opération « Tempête du désert », d'importantes quantités d'agents biologiques militaires. Il l'a admis en 1995, après l'avoir nié pendant quatre ans, et a prétendu avoir tout détruit. Aucune preuve crédible n'a cependant été fournie. » Dans son dernier rapport, l'Unscm indiquait notamment avoir découvert que l'Irak s'était procuré le matériel nécessaire pour transformer le charbon liquide en poudre.

Claire Tréan

Le « club » élargi des puissances nucléaires



De plus en plus nombreux

En une décennie, depuis la fin de la guerre froide Est-Ouest, les arsenaux des cinq pays membres du « club » nucléaire – ceux auxquels a été reconnu un droit permanent de veto à l'ONU – ont enregistré de très fortes diminutions. Pour s'en tenir aux deux exemples les plus marquants, le stock américain est passé de 26 000 à 8 000 armes nucléaires, et celui de l'ex-URSS de 30 000 à 10 000. Ces réductions sont drastiques, suite à l'application d'accords entre Washington et Moscou. Si l'on considère le cas de la France, tout montre que, dans le même temps, une limitation des armes nucléaires, sans atteindre les totaux affichés par les Deux Grands, est intervenue, mais de manière unilatérale, à la fin du septennat de François Mitterrand : on est passé de quelque 500 à 350 têtes nucléaires.

De son côté, le Royaume-Uni a réduit ses ambitions. Il s'est séparé de sa flotte de bombardiers. Il ne dispose plus que d'une seule composante de sa dissuasion, avec un parc global de quatre sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques (des missiles achetés outre-Atlantique) dont, en temps normal, un exemplaire est en patrouille opérationnelle à la mer. En revanche, la Chine, à la différence des autres Etats du « club », continue de moderniser et d'accroître son arsenal nucléaire, notamment en matière de missiles intercontinentaux, même si sa flotte de sous-marins, encore « balbutiante », selon Pierre Fessler, dans la revue officielle *L'Armement*, est réduite à un bâtiment « à l'opérabilité douteuse ».

Ce qui est nouveau, c'est l'apparition – déclarée ou encore nimbée de mystères malgré les ans – des Etats dits « du seuil », autrement dit des pays qui ne sont pas membres du « club » originel et qui détiennent des armes nucléaires. Les deux cas les plus flagrants sont, depuis 1998, date à laquelle ils ont tenu à procéder à

des expérimentations au vu et au su de l'opinion internationale, l'Inde et le Pakistan. Ces deux pays n'ont violé aucun engagement : en effet, ils n'ont pas adhéré au traité de non-prolifération nucléaire (TNP). L'autre cas est celui d'Israël, crédité de la capacité nucléaire sans avoir reconnu s'être livré au moindre test et, au contraire, en ayant laissé courir le rumeur qu'il possédait un stock suffisant – bombes opérationnelles ou conteneurs de déchets nucléaires – pour décourager les pays arabes voisins de toute velléité agressive.

Nul doute que, à l'aube du troisième millénaire, d'autres Etats auront envie de s'agréger, eux aussi, au « club ». Les experts citent les cas de pays qu'ils suspectent de s'intéresser à la conception d'armes rustiques, comme l'Irak, la Corée du Nord, l'Iran et, pourquoi pas, l'Algérie ou le Japon qui, en dépit de son passé de « cible » nucléaire à Hiroshima et à Nagasaki en 1945, peut un jour invoquer la menace de pays avoisinants.

D'autant qu'on assiste à une accélération inquiétante, en parallèle, de la prolifération balistique, avec des pays – en Asie, en Amérique du Sud, au Proche et Moyen-Orient – qui ont su se procurer des « vecteurs » auprès de tiers Etats fournisseurs, puis qui ont réussi à développer des missiles pour leur propre compte hors de tout contrôle international. Il reste le risque de l'accès à la technologie nucléaire de groupes terroristes avançant « masqués », à l'abri d'un régime complice qui les protège, comme le réseau Al-Qaïda en Afghanistan, et exerçant un chantage sur des gouvernements constitués et sur la population. Dans l'immédiat, les experts rétorquent que le chantage à l'armement nucléaire suppose, pour être crédible, l'existence d'une infrastructure scientifique et industrielle lourde au départ, qui ne serait pas à la portée de n'importe qui, et que cette menace justifie précisément le projet d'un bouclier antimissile, comme continue de l'envisager le président des Etats-Unis. J. I.

France : un programme défensif

CONFRONTÉE aux risques découlant des stocks d'armes chimiques de la première guerre mondiale, la France a lancé un programme de destruction, baptisé Secoia (Site d'élimination de chargement d'objets identifiés anciens), qui marque le pas, à ce jour, en raison de son coût (entre 300 millions et 1 milliard de francs). On parle désormais de 2008 pour installer, probablement à Suippes (Marne), une usine industrielle de destruction des munitions chimiques.

La France a abandonné la méthode dite du « pétardement » dans l'estuaire de la Somme. Pour l'instant, elle procède au regroupement – dans le camp militaire de Suippes – des obus stockés, dans des conditions parfois précaires, dans le Pas-de-Calais, l'Aisne et la Moselle. Le protocole de 1925, qui instaure l'élimination des armes chimiques anciennes et des déchets et dont la

France est dépositaire, n'impose pas de délais...

Entre 1935 et 1977, la France a disposé en Algérie, aux confins du Sahara, d'un polygone d'essais à environ 70 kilomètres à l'est de Beni Ounif. Elle y a procédé à l'expérimentation de certains toxiques, à leur dispersion, et a étudié la façon de s'en protéger, pour tenter de se maintenir à jour dans l'éventualité de devoir riposter à une agression chimique. Il s'est agi notamment de tester des « maquettes » d'armes, c'est-à-dire des similitudes chimiques destinées à des lance-roquettes, et des équipements de protection.

En dépit de l'indépendance de l'Algérie en 1962, le site a continué de fonctionner jusqu'en 1977 selon un accord secret entre les deux pays qui a aussi concerné les essais nucléaires de la France au Sahara jusqu'en 1966, date de leur transfert en Polynésie.

Pour ce qui est de l'armement biologique, la France a conservé, dans des laboratoires militaires, un programme dit « à caractère essentiellement défensif » jusqu'au milieu des années 1960. Le service de santé des armées, par l'intermédiaire de ses pharmaciens chimistes, a développé des souches à l'occasion d'expériences de portée limitée. Cette politique s'est longtemps appuyée sur l'idée qu'il n'était pas question d'utiliser des armes biologiques, tant qu'un adversaire n'en aurait pas fait lui-même l'usage.

Depuis François Mitterrand, la conception – encore présentée par Jacques Chirac en juin 2001 – est d'organiser, le cas échéant par la menace d'armes nucléaires, une riposte à l'encontre de puissances régionales, équipées d'armes de destruction massive, qui viseraient les « intérêts vitaux » de la France.

J. I.

Les failles de la lutte contre

Un système de santé insuffisant et pris de court

Laboratoires débordés, vaccins inadaptés, réseaux de surveillance insuffisants, traitements limités ou inexistant, la France, comme la plupart des pays industrialisés, paraît mal préparée à la lutte contre le bioterrorisme

A l'évidence, c'est le prodigieux développement de la bactériologie amorcé au XIX^e, grâce aux travaux de Louis Pasteur et de son école, qui a progressivement élargi le spectre des micro-organismes pouvant être utilisés par les forces armées d'abord, les terroristes aujourd'hui. Mais force est d'observer que les progrès accomplis parallèlement dans le champ du diagnostic et de la thérapeutique ne permettraient pas de fournir une réponse efficace en cas d'usage massif des armes biologiques les plus puissantes. L'exemple donné par les Etats-Unis dans leur lutte contre la maladie du charbon démontre d'autre part à quel point l'usage à des fins terroristes de très petites quantités d'un germe qui ne provoque pas de maladie contagieuse peut induire la panique et rendre très difficile la tâche des autorités gouvernementales.

« Face à toutes ces menaces, il est important d'évaluer dans quelle mesure la société est préparée à de telles éventualités, résume le professeur René Roué, chef du service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital militaire Bégin. Les efforts doivent s'orienter vers des méthodes de détection fiables et rapides des agents, la surveillance épidémiologique de certaines maladies, la formation d'équipes médicales entraînées à ce type d'agression, et la mise en œuvre de plans d'intervention. Si de telles mesures sont depuis longtemps étudiées dans un cadre militaire, elles doivent, du fait des nouvelles menaces terroristes, être adaptées à la population générale. »

● **La surveillance épidémiologique.** C'est, de l'avis des spécialistes, le dispositif central de toute organisation de lutte contre le bioterrorisme. C'est aussi, d'ailleurs, la clef du combat contre les maladies infectieuses en général et, à ce titre, un outil au service de la santé publique. « L'essentiel, dans ce domaine, est de ne pas faire de différence entre ce qui peut être la conséquence d'actions terroristes délibérées et ce qui est le résultat de phénomènes naturels. En matière de lutte contre les épidémies ou contre les maladies infectieuses et transmissibles en général, le système de détection et la riposte sont les mêmes », déclarait, quelques jours avant les premiers cas de maladie du charbon aux Etats-Unis, le docteur David Heymann, directeur de la division des maladies transmissibles à l'Organisation mondiale de la santé (*Le Monde* du 28 septembre). « Nous disposons d'un système mondial de surveillance et de détection des maladies infectieuses qui est quotidiennement utilisé, et qui, en pratique, peut détecter les conséquences de possibles actes de bioter-

rorisme. »

Ce réseau n'est, bien évidemment, pas suffisant. Il doit être complété par un système permettant de donner l'alerte le plus tôt possible, à partir des professionnels de santé observant l'émergence de phénomènes inhabituels, affections rares ou début d'épidémie. En France, force est de constater qu'avant la création de l'Institut national de veille sanitaire et les dispositions du plan « Biotox » que vient de rendre public Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, les soignants et les biologistes n'étaient guère informés de ce rôle essentiel. « Un large travail de mobilisation demeure à faire, estime le professeur Gérard Lorette, chef du département de dermatologie au CHU de Tours. Dans ma discipline, nous n'avons pas encore été capables, de la différence des Américains, de nous organiser pour réapprendre et enseigner les premiers symptômes de la variole et de la forme cutanée de la maladie du charbon. Or il est clair qu'en cas d'attaque bioterroriste, l'allongement des heures et les jours précédant le diagnostic ne peuvent qu'alourdir le bilan. »

L'usage à des fins terroristes de très petites quantités d'un germe qui ne provoque pas de maladie contagieuse peut induire la panique et rendre très difficile la tâche des autorités gouvernementales

Certains spécialistes, comme le professeur Henri Mollaret, estiment qu'il reste en outre à créer au moins une unité mobile d'épidémiologie et d'intervention immédiate. Cette structure devrait être capable de se déplacer en urgence dès qu'un événement épidémiologique suspect serait identifié. Les responsables de ces équipes devraient pouvoir prendre les mesures initiales, orienter, faire les prélèvements biologiques et décider quelles dispositions prendre pour les mouvements de populations ainsi, le cas échéant, que pour l'enfouissement des cadavres contaminés.

● **La mise en quarantaine.** La découverte des antibiotiques et des vaccins n'a nullement rendu obsolète cette mesure séculaire dès lors qu'on observerait la résurgence de

maladies comme la variole, la peste ou certaines fièvres hémorragiques causées par les virus des maladies d'Ebola ou de Marburg. Outre la mise en quarantaine en milieu hospitalier, la restriction des mouvements de populations – à l'échelon local, régional, national ou international – serait indispensable quelles que soient ses conséquences sociales et économiques.

● **La vaccination.** Pour l'heure, la population française, comme celles de la plupart des pays industrialisés, n'est protégée, via la vaccination obligatoire, que contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite. Il n'existe, en pratique, pas de vaccin commercialisé contre les affections virales ou bactériennes qui pourraient résulter d'actions bioterroristes. La vaccination des nouveau-nés contre la variole a été abandonnée depuis 1979, et toutes les personnes nées depuis seraient exposées si le virus devait réapparaître, ou si émergerait dans la population humaine un virus voisin comme il en existe chez certains singes d'Afrique noire.

Les autorités sanitaires françaises, rappelant qu'il existe un stock national de cinq millions de doses, ont commandé la fabrication de trois millions de doses supplémentaires. Pour sa part, le gouvernement américain entend pouvoir constituer un stock de 300 millions de doses. Les spécialistes de virologie soulignent toutefois les risques inhérents à l'usage du vaccin fabriqué jusqu'en 1980 à partir du virus de la vaccine (celui qui constitue les stocks français). Pourquoi les organismes chargés de la santé publique n'ont-ils pas, depuis deux décennies, mis au point des vaccins de deuxième génération efficaces et dénués de risque ? Plus généralement, pourquoi n'ont-ils pas été associés à la lutte contre cette menace majeure ? Tout se passe comme si cette lutte semblait devoir, dans le plus grand secret, rester du seul ressort de la défense nationale.

● **Les traitements médicamenteux.** Il s'agit pour l'essentiel des médicaments antibiotiques, qui sont efficaces contre la plupart des affections d'origine bactérienne (la maladie du charbon, la tularémie ou la peste, par exemple), à condition qu'ils soient adaptés aux germes combattus et qu'ils soient administrés de manière suffisamment précoce. Ces médicaments ne sont pas efficaces contre les maladies virales.

● **L'absence de tout traitement.** C'est le cas de la variole, des fièvres hémorragiques ou de l'intoxication par les toxines botuliques, autant d'affections face auxquelles les soignants seraient, au lendemain d'actions bioterroristes, dramatiquement désarmés.

Jean-Yves Nau



CORBIS SYGMA



WILLIAM PHILIPOTT/REUTERS

« Biotox » et « Vigipirate », la réponse

LES centaines d'alertes aux enveloppes suspectes que la France a connues ces dernières semaines se sont révélées des plaisanteries de fort mauvais goût. Elles n'ont eu qu'un mérite : tester en conditions réelles le dispositif mis en place par les autorités. On a ainsi vu les services dépendant du ministère de l'intérieur, de la défense et de la santé intervenir de manière coordonnée : le ministère de l'intérieur a la responsabilité de l'intervention sur place et de l'évacuation des enveloppes suspectes ; la santé, celle des examens et éventuellement du traitement des personnes exposées ; la défense, celle de l'analyse des poudres retrouvées, dans ses deux laboratoires spécialisés.

La France disposait, avant le 11 septembre, d'un cadre général. Au lendemain de l'attentat du RER Saint-Michel à Paris, un document du secrétariat général de la défense nationale (SGDN), daté du 26 juillet 1995, définit les disposi-

tions du « plan gouvernemental d'alerte et de prévention en cas de menace d'actions terroristes », plus connu sous le nom de code « Vigipirate ». Le document du SGDN édictait une gamme de plans adaptés à certaines formes de menaces terro-

Les moyens de la veille microbiologique, en particulier dans les centres nationaux de référence, ont été renforcés

ristes : « Piratair », « Pirate-mer », « Intrusair », « Piratome » et, enfin, « Piratox », pour les attentats commis au moyen de substances toxiques ou touchant des installations en produisant.

Un plan plus spécifique, « Biotox », concernant le risque biologique (virus, bactéries ou parasites pathogènes pour l'espèce humaine), a été mis en chantier depuis la fin de l'année 1999. Jusqu'alors

classé « confidentiel défense », Biotox a été rendu public le 5 octobre par Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Il est articulé autour de trois thèmes : la prévention, la surveillance et l'alerte et l'intervention en cas de crise.

Au chapitre prévention, des mesures de sécurisation des lieux de stockage sensibles – certains sites de production pharmaceutiques, par exemple – ont été prises dans le cadre du plan « Vigipirate renforcé ». Un arrêté, signé de Bernard Kouchner, a été publié le 26 septembre pour encadrer « la mise en œuvre, l'importation, l'exportation, la détention et la cession à titre gratuit ou onéreux, l'acquisition

et le transport de certains agents responsables de maladies infectieuses, micro-organismes pathogènes et toxines ». Des mesures de sécurisation des circuits d'alimentation en eau potable ont été décidées. Les contrôles de l'eau de boisson et sa chloration ont été renforcés.

Le dispositif d'alerte repose sur un système de surveillance capable de détecter des cas suspects et d'en informer les directions départementales de l'action sanitaire et sociale le plus rapidement possible. Ce dispositif relève de la mission de surveillance et d'investigation confiée à l'Institut de veille sanitaire (InVS) et à ses réseaux de surveillance épidémiologique. Il s'appuie sur le système national de déclaration obligatoire de certaines maladies infectieuses – parmi lesquelles a récemment été ajoutée la maladie du charbon –, et sur les informations communiquées par les laboratoires de microbiologie et toxicologie. Les services déconcentrés du ministère de la santé et les établissements de

santé ont d'ailleurs reçu une « fiche de rappel et de sensibilisation à l'alerte épidémiologique », qui leur demande, entre autres, de signaler les « phénomènes inhabituels ». Les moyens de la veille microbiologique, en particulier dans les centres nationaux de référence, ont également été renforcés : la prise en charge des prélèvements biologiques est ainsi assurée 24 heures sur 24.

Le dispositif d'intervention en cas de crise recoupe géographiquement les zones de défense : un hôpital de référence (trois à Paris et deux dans l'Est) a été désigné dans chaque zone. Les « plans blancs » hospitaliers, prévus pour l'accueil d'un grand nombre de malades ou de blessés, ont été actualisés : formation des personnels, organisation de l'hôpital pour le confinement des personnes exposées à un agent biologique, dotation des hôpitaux de référence en matériel d'analyse génétique, donnant une réponse en vingt-quatre heures, et en appareils

■ **LYON**, laboratoire Mérieux. Dans ce laboratoire extrêmement protégé, le P4, sont conservées et manipulées des souches de virus et bactéries parmi les plus dangereuses au monde (en haut).

■ **WASHINGTON**, 23 octobre. Des postiers sortent du General Hospital après un test de dépistage de la maladie du charbon, munis d'un traitement préventif d'antibiotiques (en bas).

les risques du bioterrorisme



Les laboratoires mobilisés

UNE semaine après le lancement du plan français de lutte contre le bioterrorisme, baptisé « Bio-tox », les laboratoires pharmaceutiques se disent prêts à faire face aux urgences. A ce jour, deux industriels ont augmenté leur production de médicaments ou de vaccins pour répondre à la demande exceptionnelle des pouvoirs publics. La « biodéfense » a mobilisé, en France, l'allemand Bayer, père du fameux antibiotique Cipro (la ciprofloxacine), recommandé aux Etats-Unis contre la maladie du charbon, et le franco-allemand Aventis, via ses deux filiales, Aventis Pharma, qui dispose de deux anti-infectieux de la même famille que le Cipro (les fluoroquinolones), sous les noms commerciaux d'Oflocet et Tavanic, et Aventis Pasteur, spécialiste des vaccins antivarioliques.

Par mesure de précaution, l'Agence du médicament a commandé à Bayer et Aventis Pharma de quoi traiter un million de personnes contre la maladie du charbon, pour un montant total de 1,1 milliard de francs. Elle a aussi passé commande auprès d'Aventis Pasteur pour la fabrication de 3 millions de doses de vaccins contre la variole, qui s'ajoutent aux 5 millions de doses dont disposait déjà le pays. Le stockage - hautement sécurisé - de ces remèdes et leur répartition sur le territoire font l'objet de réunions entre toutes les parties. Plusieurs pistes sont étudiées, comme le stockage chez les industriels, dans les hôpitaux ou les centres hospitaliers militaires.

Pour faire face à l'afflux des demandes, notamment américaine, britannique et française, Bayer a augmenté d'un quart sa production mondiale de Cipro et embauché 600 personnes. « En France, nous faisons tourner la chaîne de production vingt-quatre heures sur vingt-quatre », explique Jean-Philippe Milon, président de Bayer Pharma France. Le président d'Aventis Pharma, qui dispose dans l'Hexagone de la plus grande plate-forme indus-

trielle du groupe, dit « pouvoir fabriquer les quantités demandées, voire plus, sans mettre en péril les productions d'autres médicaments ».

La protection des usines, dont les localisations sont gardées secrètes, a été renforcée. « Nous avons revu les risques potentiels, étudié différents scénarios et tenté de verrouiller surtout l'accès aux virus et aux bactéries dans nos laboratoires », souligne le docteur Robert Sebbag, d'Aventis Pasteur. Partout, le personnel a été mobilisé. Aventis Pharma compte une cinquantaine de pharmaciens et logisticiens d'astreinte, pour répondre à la nécessité éventuelle d'adresser les produits en tout point du territoire. En cas de crise, les firmes ont aussi prévu de faire appel à d'autres usines ou sous-traitants dans le monde.

Une des préoccupations des pouvoirs publics est de disposer sans délai d'un minimum de médicaments en France, si besoin était. Le triplement des exportations de Bayer vers les Etats-Unis, qui s'est engagé à fournir 200 millions de comprimés au cours des trois prochains mois, a fait craindre une surenchère en cas d'attaques sérieuses. Dès les premières alertes à l'anthrax, on a vu, en France, des intermédiaires acheter des antibiotiques pour les revendre dans d'autres pays. Ces importations parallèles de médicaments font craindre que l'on déshabille Paul pour habiller Pierre.

Dimanche 21 octobre, le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, a appelé au « patriotisme thérapeutique » pour éviter la constitution de stocks de précaution sous la pression de certains patients. Mardi 23 octobre, Aventis Pharma a ainsi refusé d'honorer certaines commandes. La veille, ses commandes d'anti-infectieux avaient bondi de 75 %. La semaine précédente, celles du Cipro avaient été multipliées par dix. « Désormais, on gère les approvisionnements en collaboration avec les répartiteurs de façon à ce qu'il n'y ait pas de

stocks de précaution qui entraîneraient une rupture par endroits », assure-t-on chez Aventis.

Les Etats-Unis ont cherché, avant l'heure, à multiplier les solutions alternatives, moins chères si possibles. Ils ont envisagé de faire appel au produit générique du Cipro, sa copie conforme fabriquée par le génériqueur indien, Cipla. Ce faisant, Washington n'a pas craint de faire volte-face : au printemps, il soutenait les laboratoires dans un procès contre l'Afrique du Sud, qui souhaitait passer outre les brevets de propriété intellectuelle pour développer des génériques et soigner ses millions de malades du sida.

Par intérêt bien compris ou par civisme, les laboratoires ont consenti un effort particulier sur le prix de leurs spécialités. Bayer et Aventis Pharma annoncent, sans plus de détails, proposer des tarifs « très inférieurs à ceux pratiqués dans les hôpitaux français ». Aux Etats-Unis, le gouvernement américain a finalement forcé Bayer, mercredi 25 octobre, à baisser de presque de moitié le prix de son médicament.

Avec la nécessité d'une veille sanitaire plus poussée, une page a été tournée dans les relations entre les autorités et les industriels. Les laboratoires ont été appelés à chercher dans leur arsenal si des médicaments ne pourraient pas être actifs contre l'un des quinze agents bactériens susceptibles d'être utilisés à des fins terroristes identifiés par l'Organisation mondiale de la santé. « Nous avons alloué plusieurs millions d'euros à la recherche contre les maladies infectieuses et initié des travaux complémentaires pour confirmer l'activité de nos produits dans le charbon, voire trouver des alternatives aux fluoroquinolones », annonce Aventis Pharma. Chez Aventis Pasteur, les chercheurs étudient les possibilités de vaccin contre la variole qui serait mieux supporté par les patients, et d'un sérum contre le botulisme.

Véronique Lorelle

Treize ans après, le calvaire des Kurdes gazés par Bagdad

LE 17 mars 1988, les avions de Saddam Hussein déversaient un déluge de bombes chimiques et biologiques sur Halabja, une ville de 80 000 habitants située au Kurdistan irakien. Ce jour-là, et dans les semaines qui suivirent, près de 7 000 habitants d'Halabja sont morts de suffocation et de brûlures. A l'époque, de rares images de cadavres recroquevillés ont témoigné de l'agonie atroce de ces civils gazés chez eux, dans les rues, sur le pas de leur porte. Le bombardement d'Halabja n'était que le point d'orgue d'une longue campagne contre les populations du nord du pays. D'avril 1987 à juin 1988, on estime à plus de 150 000 le nombre de Kurdes exposés aux armes non conventionnelles de Bagdad. Treize ans après, beaucoup continuent d'en souffrir et d'en mourir.

C'est ce qu'a pu constater une équipe de médecins français qui s'est rendue dans la région, l'été dernier, sous l'égide de l'ONG Human Rights Alliance pour « identifier les conséquences à long terme de l'utilisation d'armes chimiques et biologiques ». Ils ont notamment pu s'appuyer sur les travaux de médecins kurdes, regroupés au sein de l'Halabja Medical Post-graduate Institute (HMI), une structure de soins et d'études créée en 1999 avec la caution scientifique du docteur Christine Gosden, professeur de génétique médicale à Liverpool. Jusquelà, on ne savait rien ou presque des séquelles endurées par les victimes de ces attaques à l'arme biologique, et leurs descendants. Depuis deux ans, l'HMI a étudié environ 2 000 familles dans les villes de Dohuk, Arbil, Souleymania et Halabja. Des équipes ont interviewé quelque 10 000 personnes dans les villages alentour. Les pre-

miers résultats de cette étude épidémiologique de grande ampleur devraient être publiés prochainement. Mais, dès 1998, sur les 700 patients examinés par Christine Gosden, des taux anormalement élevés de cancers, de fausses couches, de malformations, de désordres neuropsychiatriques, etc., avaient été constatés. La moitié de la population d'Halabja, par exemple, souffrirait d'atteintes pulmonaires, 7 % de malformations cardiaques.

Sans dévoiler les chiffres de l'étude à paraître, les médecins français confirment la fréquence élevée de cécités, de cancers et autres maladies graves qui se sont parfois révélés plus de dix ans après l'attaque. « Le taux d'infertilité est important, écrivent-ils dans leur rapport. Et sur 367 naissances en dix mois à Halabja, douze nouveau-nés présentaient une malformation. » Ils citent le cas d'une jeune femme de vingt ans « qui souffre de séquelles douloureuses de brûlures de la face et a déjà présenté trois avortements ». Le cancer du côlon touchant une population jeune serait quatre fois plus élevé que dans la population non exposée aux armes chimiques et biologiques. Certains cas laissent perplexe : « On observe des tableaux cliniques mal expliqués évoquant la poliomyélite ou des dystrophies musculaires et pouvant être secondaires à l'utilisation d'agents neurotoxiques. »

En fait, on sait peu de choses sur le contenu exact des bombes utilisées par Saddam Hussein contre la population civile du Kurdistan, faute d'avoir pu faire des prélèvements à l'époque. Selon certains témoignages, la plupart des victimes survivantes avaient été parquées par l'armée irakienne, qui empêchait les médecins kurdes de les soigner. Les scientifi-

ques penchent aujourd'hui pour des « cocktails » comportant du gaz moutarde et des agents neurotoxiques comme le sarin ou le tabun, voire le VX et l'aflatoxine biologiques. Les liens entre ces armes et les séquelles actuelles ne sont pas toujours faciles à établir, surtout dans le domaine psychiatrique, car les effets à long terme de telles armes administrées en cocktail sont encore mal connus.

Comment traiter les cancers rares, notamment ORL, apparemment très fréquents dans la région ou les troubles neuropsychiques liés aux substances neurotoxiques ? Dans son état actuel, la science est souvent impuissante. Que dire alors des conditions dans lesquelles les médecins kurdes s'efforcent de soigner les victimes ? Leurs confrères français ont constaté la pauvreté des infrastructures et des moyens médicaux - médicaments périmés ou impurs, absence d'oxygène au bloc opératoire, etc. « Les protocoles de chimiothérapie sont incomplets faute de molécules disponibles et il n'y a aucune possibilité de radiothérapie du fait de l'embargo », explique un médecin de la mission, qui souhaite conserver l'anonymat pour pouvoir continuer à aller travailler en Irak avec son ONG.

Dans cette région très pauvre, les besoins sont immenses, notamment en chirurgie plastique et réparatrice (brûlures), en ophtalmologie (greffes de cornées), en réparation des cardiopathies congénitales, en neurochirurgie, etc. Après trente ans d'isolement, les spécialistes kurdes n'ont pas la formation nécessaire. Ils viennent de solliciter un partenariat chirurgical auprès de Médecins du monde.

Jean-Jacques Bozonnet

des autorités

de ventilation respiratoire mobiles. Le dispositif sanitaire d'intervention est articulé avec ceux du ministère de l'intérieur (direction de la sécurité civile, direction générale de la police nationale) et des armées.

Un bilan de la disponibilité réelle en médicaments et vaccins a été réalisé par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps). Il a permis d'évaluer à un million le nombre de personnes pouvant être traitées en cas d'exposition à une forme du bacille du charbon non résistante aux antibiotiques classiques (pénicillines) et à quelques dizaines de milliers de malades - plus 50 000 personnes dans leur entourage - les possibilités dans le cas où le bacille serait résistant. Les grossistes-répartiteurs, qui assurent l'approvisionnement des officines de pharmacies, se sont vus rappeler leur obligation de stockage de 15 jours. Une commande additionnelle de ciprofloxacine

d'un montant de un milliard de francs a été passée au laboratoire qui commercialise cet antibiotique actif sur les formes résistantes.

Les stocks de vaccin antivariolique, gérés par l'Afssaps, ont été évalués à cinq millions de doses. Trois millions de doses supplémentaires seront disponibles dans les mois à venir. Le ministère de la santé a décidé de ne pas procéder pour l'instant à une vaccination systématique, en raison des accidents potentiellement mortels pouvant survenir.

Cette politique serait modifiée en cas de détection d'un ou de plusieurs cas de variole, y compris hors du territoire français. Des recherches, en France et dans le monde, sont entreprises visant à mettre au point dans les meilleurs délais des vaccins et des antidotes spécifiques contre les principaux agents biologiques qui pourraient être utilisés à des fins terroristes.

Paul Benkimoun

Bibliographie

● **Les Armes biologiques**, par Patrice Binder et Olivier Lepick, collection « Que sais-je ? », n° 3599. Presses universitaires de France, 128 p., 42,64 F ou 6,5 €.

● **L'Arme chimique**, par Claude Meyer, Fondation pour la recherche stratégique (FRS). Ellipses, 448 p., 195,02 F, 29,73 €.

● **Les Armes chimiques**, par Olivier Lepick, collection « Que sais-je ? », n° 3472. Presses universitaires de France, 128 p., 32,64 F, 6,50 €.

● **La France et les bombes**. Les défis de la prolifération des armes de destruction massive. Rapport d'information des députés Pierre Lellouche, Guy-Michel Chauveau et Aloyse Warhouver. Les documents d'information de l'Assemblée nationale n° 2788. Editions de l'Assemblée nationale, 2000, 524 p., 70 F, 10,67 €.

● **Puissances et influences**. Annuaire géopolitique et géostratégique 2000-2001. Sous la direction d'Arnaud Blin, Gérard Challaud et François Géré. Editions Mille et une nuits, 2000, 200 p., 149 F, 22,71 €.

● **Germs. Biological Weapons and America's Secret War**. Par Judith Miller, Stephen Engelberg, and William Broad. Simon and Schuster, 382 p., 27 \$.

● **L'Homme et les Microbes**. XVII^e-XX^e siècle, par Pierre Darmon, Fayard. 594 p., 170 F, 25,92 €.

● **Encyclopaedia Universalis**. Article sur les armes chimiques et biologiques. Par Pierre Ricaud.

● **La guerre chimique et biologique**. Par D. Riche. 1982, éditions Delfond.

● **Agents d'origine biologique : l'évolution du risque**. Par P. Binder, in revue de la défense Nationale, n° 46, 1990.

Au palmarès des armes de destruction massive, l'Union soviétique détenait la première place dans le domaine de la guerre bactériologique. Les premières recherches ont eu lieu pendant l'entre-deux-guerres et, en 1973, l'URSS allait passer à la vitesse supérieure en créant le laboratoire Biopreparat. Sous couvert d'activités pharmaceutiques, des dizaines de milliers de personnes ont travaillé sur l'anthrax, la variole, la morve, la peste, la tularémie et les virus des fièvres hémorragiques. Kanatjan Alibekov, alias Ken Alibek, qui fut numéro deux de Biopreparat avant de fuir aux Etats-Unis, a révélé l'intégralité de ce terrifiant programme dans un livre, « La Guerre des germes » (Presses de la Cité), dont nous publions de larges extraits.

SUR une île désolée au milieu de la mer d'Aral, on a attaché une centaine de singes à des piquets dont les rangées parallèles s'étirent vers l'horizon. Soudain, un bruit sourd brise le silence ambiant. Au loin, une petite sphère métallique s'élève dans le ciel, puis retombe vers le sol en tournant sur elle-même, et vole en éclats dans une seconde explosion.

A quelque vingt-cinq mètres du sol, un nuage couleur moutarde se déploie lentement. Puis il se dissout en retombant vers les singes, qui se mettent à crier en tirant sur leurs chaînes. Certains enfouissent leur tête entre leurs pattes. Quelques-uns se couvrent la gueule et le nez, mais il est trop tard. Ils agonisent déjà.

A l'autre bout de l'île, un petit groupe d'hommes vêtus de combinaisons de protection bactériologique observent la scène à la jumelle. Ils prennent des notes. Dans quelques heures, ils iront récupérer les singes qui vivent encore. Ils les jetteront dans des cages et les placeront pendant plusieurs jours sous étroite surveillance – jusqu'à ce qu'ils meurent, l'un après l'autre, du charbon, de la tularémie, de la fièvre Q, de la brucellose, de la morve ou de la peste.

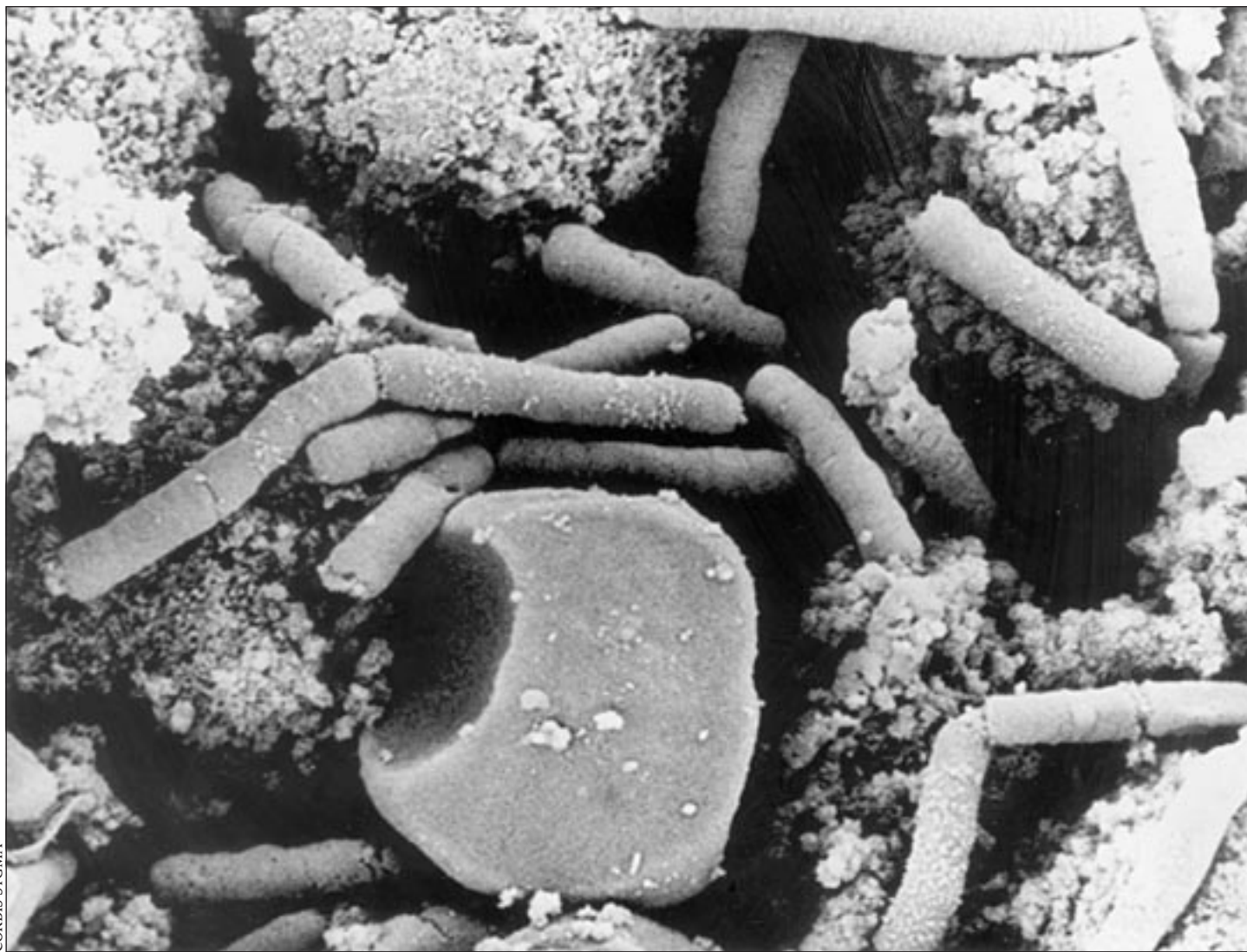
Voilà les expériences que j'ai coordonnées tout au long des années 1980 et au début des années 1990. Elles sont à la base des progrès spectaculaires effectués par l'Union soviétique dans le domaine de la guerre bactériologique.

De 1988 à 1992, j'étais premier directeur adjoint à Biopreparat, le service fédéral de recherche pharmaceutique, dont la mission principale était de concevoir et de produire des armes à partir des virus, des toxines et des bactéries les plus dangereux que nous connaissions. Biopreparat était le cœur d'un empire clandestin de laboratoires de recherche, de terrains d'essais et d'unités de production dispersés sur plus de quarante sites en Russie et au Kazakhstan. Toutes les institutions importantes de l'URSS ont joué un rôle essentiel dans le programme d'armement biologique soviétique : le ministère de la défense, les ministères de l'agriculture et de la santé, l'Académie des sciences de l'Union soviétique, le comité central du Parti communiste et, bien entendu, le KGB. Le succès du « Système », comme on l'appelait souvent Biopreparat, dépassa de très loin tous les vœux du Kremlin.

Pendant une période de vingt ans, qui s'ouvrit, ironiquement, sur la ratification par Moscou du traité d'interdiction des armes biologiques de 1972, l'Union soviétique a édifié le système de guerre bactériologique le plus important et le plus perfectionné du monde. Nous étions l'un des cent quarante signataires du traité, qui s'étaient engagés à ne pas « développer, produire, constituer des stocks ni acquérir ou conserver par quelque moyen que ce soit » des agents bactériologiques à des fins militaires. Au même moment, grâce à notre programme secret, nous stockions des centaines de tonnes de bacille du charbon et des dizaines de tonnes de peste et de variole près de Moscou et d'autres villes de Russie, afin de les utiliser contre les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux.

Ce qui se passait dans les labos de Biopreparat était un des secrets les mieux gardés de la guerre froide.

Avant d'être un expert en guerre bactériologique, j'avais reçu une formation de médecin. Le gouvernement qui m'employait ne voyait aucune contradiction entre le serment d'Hippocrate m'enjoignant



CORBIS SYGMA

Les terribles secrets du docteur Alibekov

de tout faire pour préserver la vie humaine, et nos préparatifs en vue de perpétrer des massacres. Moimême, pendant des années, cela ne m'a pas dérangé.

Il y a moins de dix ans, j'étais colonel de l'armée de terre soviétique, couvert de décorations et destiné à bénéficier d'une promotion majeure dans un programme d'élite de l'armée rouge. Si j'étais resté en Russie, je serais aujourd'hui général, et vous n'auriez jamais entendu parler de moi. Mais j'ai démissionné en 1992, après dix-sept ans de service à Biopreparat, avant de m'envoler avec ma famille vers les Etats-Unis. Au cours de nombreuses séances de *debriefing*, j'ai été le premier à donner aux fonctionnaires américains un tableau complet de nos activités. La plus grande partie de ce que je leur ai appris n'a jamais été révélée au public.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, le danger que présentait jadis nos travaux a nettement diminué. Biopreparat affirme qu'elle a cessé de mener ses recherches sur les armes offensives, et que les stocks de microbes et de virus se trouvant en Russie ont été détruits. Mais la menace d'une attaque bactériologique s'est accrue quand la technologie développée dans nos laboratoires – ces formules mortelles que nos savants avaient mises au point durant des années – est passée entre les mains de régimes dévoyés et de groupes terroristes. Les armes bactériologiques ne sont plus contrôlées par le monde bipolaire de la guerre froide. Elles ne coûtent pas cher, elles sont faciles à fabriquer et à utiliser. Dans les années qui viennent, elles joueront un rôle de plus en plus important dans notre existence.

Depuis que j'ai quitté Moscou, j'ai constaté une ignorance alarmante pour ce qui concerne les armes bactériologiques. Certains des meilleurs savants que j'ai rencontrés à l'Ouest disent qu'il est impossible de modifier génétiquement des virus pour en faire des armes fiables, de stocker un agent pathogène en quantité suffisante à des fins stratégiques, ou de le libérer en lui fournissant une puissance meurtrière maximale. Ma connaissance du sujet et mon expérience me permettent d'affirmer qu'ils se trompent. Et l'objectif de ce livre est d'expliquer pourquoi ils se trompent.

D'aucuns prétendent qu'en abordant publiquement de tels sujets on risque de provoquer une panique inutile. Mais les défenses dont

nous disposons pour nous protéger des armes bactériologiques sont dangereusement inopérantes. Lorsque la terreur bactériologique frappera – et je suis convaincu que cela arrivera –, l'ignorance du public ne fera qu'accentuer le désastre. La première chose à faire pour trouver le moyen de nous préserver est de comprendre ce que sont les armes bactériologiques et comment elles fonctionnent. Il y a une autre solution, bien sûr. Nous pouvons attendre la catastrophe, aussi impuissants que les singes sur leur île au milieu de la mer d'Aral.

(...) Au plus fort de leur programme stratégique d'armement bactériologique, les chercheurs américains s'interdirent de développer des armes qui ne pouvaient être contrôlées par des antibiotiques ou des vaccins, dans le souci de protéger les troupes et les populations civiles contre les accidents. Le gouvernement soviétique décida au contraire que les meilleurs agents pathogènes étaient ceux auxquels on ne connaissait aucun remède. Ce mot d'ordre influença de manière décisive l'évolution de notre programme et nous jeta dans une course sans fin contre les progrès de la recherche médicale. Dès qu'un nouveau traitement, un nouveau vaccin voyaient le jour quelque part dans le monde, nous retournions à nos labos et nous cherchions le moyen d'en surmonter les effets.

FAIRE le commerce de germes et de virus était parfaitement licite, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Au nom de la recherche scientifique, nos agents achetaient des souches aux laboratoires universitaires et aux firmes de biotechnologie du monde entier, sans aucune difficulté. Les représentants d'organisations scientifiques et commerciales soviétiques basées en Europe, mais aussi en Afrique, en Asie et en Amérique latine, avaient pour instructions

permanentes de rechercher des maladies inédites ou rares. C'est aux Etats-Unis, par exemple, que nous avons trouvé Machupo, le virus qui provoque la fièvre hémorragique de Bolivie. Marburg, le cousin du virus Ebola, nous a été envoyé d'Allemagne.

Le KGB était le plus fiable de nos fournisseurs de matières premières. A Biopreparat, son nom de code était « Agence Capture n°1 ». Presque chaque mois, des ampoules arrivaient en Russie, pleines de fluides exotiques, de poudres et de cultures bactériennes recueillis aux quatre coins du monde par nos services d'espionnage. Elles étaient expédiées à Moscou par la valise diplomatique. A l'arrivée, les techniciens de Biopreparat les reconditionnaient avec soin. Quand je travaillais en province, il m'arrivait

de nouveaux agents pathogènes, de nouvelles souches de virus et de nouvelles techniques de dispersion. Nous nous sommes même penchés sur le sida et la légionellose. Il s'avéra que l'un et l'autre étaient trop instables pour être utilisés sur le champ de bataille ou contre des populations civiles. Après avoir étudié une souche du VIH (le virus du sida) recueillie aux Etats-Unis, nous avons établi que sa longue période d'incubation le rendait impropre à toute utilisation militaire. Il était impossible de semer la terreur dans les forces ennemies en les contaminant avec une maladie dont les symptômes pouvaient se faire attendre pendant plusieurs années. Nous eûmes plus de succès avec des tueurs plus classiques.

(...) A la mi-avril 1988, je me trouvais dans mon bureau, à Moscou.

Presque chaque mois, des ampoules arrivaient en Russie, pleines de fluides exotiques, de poudres et de cultures bactériennes recueillis aux quatre coins du monde par nos services d'espionnage

souvent de recevoir l'ordre de venir réceptionner ces colis empoisonnés, sous la protection de deux gardes du corps armés.

Il nous était absolument interdit de prendre l'avion. Les conséquences d'un accident dans un de nos vieux appareils de l'Aeroflot auraient été trop effroyables. Nous revenions donc par le train, en civil, dans des compartiments bondés et malodorants où nous nous efforcions de passer inaperçus.

Au milieu des années 1980, tous les laboratoires, instituts de recherche et unités de production dépendant de Biopreparat travaillaient à plein rendement, sans exception. Chaque mois, nous devions tester

Je reçus un coup de fil de Lev Sandaktchiev, directeur du Vecteur et supérieur d'Ustinov [qui était à la tête d'une équipe de recherche sur le virus hémorragique de Marburg].

– Il est arrivé une catastrophe.

– Un accident ?

– C'est Ustinov. Il s'est injecté le virus Marburg dans le pouce.

Sa voix reflétait la tristesse et la colère.

– Dans le pouce, directement. Il travaillait au labo sur des cobayes.

– Attendez, l'interrompis-je. Vous connaissez le règlement. Envoyez-moi un cryptogramme. Ne m'en dites pas plus.

Je craignais de l'avoir fait taire un peu sèchement. Mais Marburg était un sujet trop sensible. Le simple fait d'en parler sur une ligne non protégée, c'était déjà trop.

Marburg était le virus le plus dangereux de tous ceux sur lesquels nous travaillions à l'époque : dangereux à cause des dégâts épouvantables qu'il provoque sur l'organisme humain, mais aussi parce que nous savions trop peu de choses à son sujet. (...) Les médecins firent ce qu'ils purent pour qu'Ustinov soit confortablement installé en attendant l'arrivée de l'antisérum de Moscou. Il était parfaitement conscient du danger, mais il croyait

Bacille de la maladie du charbon examiné au microscope. L'organisme soviétique Biopreparat a travaillé durant des années sur l'anthrax, la variole, la peste, la tularémie.

encore, par moments, qu'il pouvait s'en sortir. Il était assez lucide pour décrire ce qui lui était arrivé, avec tous les détails cliniques, et pour calculer la quantité exacte de Marburg qui courait dans ses veines. (...) Le quinzième jour, les petites ecchymoses [qui étaient apparues assez rapidement sur tout son corps] avaient viré au bleu foncé, et la peau d'Ustinov était aussi fine que du papier parcheminé. Le sang qui s'accumulait sous la peau commençait à suinter. Il lui coulait par le nez, la bouche, les organes génitaux. Grâce à un mécanisme que l'on comprend encore assez mal, le virus empêchait le sang de coaguler, en tuant les plaquettes responsables de ce processus. Tandis qu'il se répand dans le corps de sa victime, les organes internes se mettent littéralement à fondre.

DES accès de diarrhée très violents laissaient sur ses draps des traînées d'un liquide noir. Les morceaux de papier où il décrivait ses symptômes dans un gribouillage, et que les infirmières récupéraient avec soin pour les retranscrire jour après jour, avaient cessé de joncher le sol. Il n'y avait plus rien à écrire. Tout se déroulait clairement, sous les yeux des médecins.

Les flovirus étaient déjà en train de se multiplier par milliards, suçant les substances nutritives dont ils avaient besoin pour se reproduire. Chaque particule virale, ou virion, forme une sorte de brique qui force les parois de la cellule pour la faire éclater. Puis la cellule se dote d'antennes tremblotantes semblables à des poils, qui se dirigent vers la prochaine cible, où le processus de forage et de destruction se répète aveuglément.

Ustinov s'enfonçait dans de longues périodes d'inconscience. Quand il était éveillé, il exprimait une rage qui ne lui ressemblait pas. Selon certains témoins, il se plaignait d'avoir beaucoup trop travaillé. D'autres prétendent que ce n'est pas vrai. S'il est avéré que les virus peuvent affecter certains traits de la personnalité, il est fort possible aussi qu'on ait délibérément exagéré ses propos. C'était une manière de transmettre un « message » à Moscou sans risquer d'être puni.

Les médecins envoyés par le ministère de la santé arrivèrent avec l'antisérum au début de la première semaine. Personne ne s'étonna d'apprendre qu'il ne produisait aucun résultat. On essaya aussi certains remèdes antiviraux, comme la ribavirine et l'interféron. On peut traiter aussi les fièvres hémorragiques par des transfusions sanguines généralisées. Mais l'équipe qui soignait Ustinov décida que cela ne servirait à rien.

Le 30 avril, je reçus un long cryptogramme décrivant l'état d'Ustinov. Je constatai que les symptômes avaient empiré. Je me redressai dans mon siège en lisant la dernière ligne. « Le patient est mort. Demandez l'autorisation d'effectuer une autopsie. » (...) Un virus qui est né en laboratoire a toutes les chances de devenir plus virulent quand il transite par l'incubateur naturel que constitue le corps d'un animal ou d'un être humain. Personne ne fut surpris, par conséquent, quand des échantillons de Marburg prélevés dans les organes d'Ustinov se révélèrent légèrement différents de la souche originale. Des tests complémentaires montrèrent que la nouvelle variété était beaucoup plus puissante et beaucoup plus stable.

Personne n'eut besoin de discuter ce qui allait suivre. Immédiatement, on reçut l'ordre de remplacer l'ancienne souche par la nouvelle. On lui donna un nom qu'Ustinov, avec son sens de l'humour, aurait apprécié : la « variante U ».

Fin 1989, Sandaktchiev m'envoya un cryptogramme laconique. La variante U de Marburg était devenue une arme. Il demandait l'autorisation de procéder aux essais.

Ken Alibek (avec la collaboration de Stephen Handelman)

Traduit de l'anglais par Jean Charles Provost

© Ken Alibek et Presses de la Cité pour la traduction française.

★ **La Guerre des germes**, aux éditions Presses de la Cité, 1999, 442 p., 125 F (19,06 €).



BARRIE BARNETT

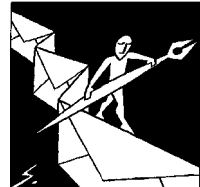
KEN ALIBEK

■ Né au Kazakhstan en 1950, Ken Alibek (américanisation de Kanatjan Alibekov) obtient, en 1975, son diplôme de médecin à la faculté de l'école militaire de Toms. Il est aussitôt affecté à Biopreparat, où il travaille sur les agents pathogènes et sur les moyens de les fabriquer à l'échelle industrielle. Il est ensuite numéro deux de Biopreparat de 1988 à 1992, date à laquelle il quitte son poste puis fuit aux Etats-Unis avec sa famille. Aujourd'hui, souhaitant atténuer les effets des armes qu'il a développées, il dirige les activités de recherche en biodéfense d'une firme américaine.

Ecorchés vifs

par Robert Solé

UN NOUVEAU MOT, anthrax, a fait son entrée – et quelle entrée ! – dans les colonnes du *Monde*. Claquant comme un fouet, mystérieux et souhait, il incarne toutes les menaces et toutes les peurs qui nous assaillent depuis le cauchemar du 11 septembre.



LE MÉDIATEUR

Pas si nouveau que ça, à vrai dire. Anthrax date de...1503, selon le dictionnaire, mais il vient de prendre une autre signification depuis que des illuminés ont basculé dans le bioterrorisme. Plusieurs médecins nous ont écrit pour s'en étonner. « Mes patients sont épouvantés par l'information que vous diffusez, affirme le docteur Louis Van, de Massy (Essonne). "Anthrax" signifie agglomération de furoncles avec tendance à la nécrose : c'est une infection souvent bénigne de la peau. Rien à voir avec la maladie du charbon (anthrax en anglais), une maladie redoutable due au *Bacillus anthracis*. » Le docteur Dominique Normandin, dermatologue de Bordeaux, demande : « Pourquoi avez-vous adopté le terme "anthrax" ? Est-ce parce que la sonorité en serait plus terrifiante, ou par simple suivi linguistique ? »

Disons par commodité. Si *Le Monde* utilise – dans ses titres – le terme anglo-saxon, c'est parce qu'il est plus court et plus frappant que « maladie du charbon ». Cela permet des manchettes audacieuses, du genre « Les talibans résistent, l'anthrax persiste » (27 octobre)... La maladie du charbon débute par une croûte noirâtre, charbonneuse, alors que la poudre qui terrorise hommes politiques, journalistes, secrétaires et postiers est de couleur blanche. *Le Monde* se montre moins regardant que d'autres médias,

comme l'Agence France-Presse ou le quotidien *Libération*, qui évitent soigneusement le mot anthrax. Une bataille perdue ? Si l'acception anglo-saxonne doit s'imposer, il faudra alors désigner autrement les furoncles pour ne pas affoler les malades...

La maladie du charbon peut avoir des « effets collatéraux ». Les lecteurs du *Monde* ont appris, dans le numéro du 15 octobre, que le groupe musical Anthrax, dont les chansons violentes sont parmi les plus connues du *thrash metal*, allait changer de nom : il s'appellerait désormais Basket Full of Puppies (Panier rempli de chiots). Cet article nous a valu quelques lettres au vitriol. « J'ai bien rigolé en vous lisant, écrit André Poulidon, de Sainte-Marine (Finistère). Comment avez-vous pu tomber dans un panneau aussi grossier ? Il suffit de jeter un coup d'œil sur le site d'Anthrax pour voir que c'était une plaisanterie. » Un rectificatif a été publié dans *Le Monde* du 26 octobre.

Il ne faudrait pas croire que le courrier des lecteurs se limite à ces petites piques agacées. Même si les compliments sont rares dans cet exercice épistolaire, on sent bien, au travers de quelques commentaires, que la « couverture » des événements postérieurs au 11 septembre est appréciée pour sa richesse et sa diversité. Le journal n'a pas lésiné sur les colonnes. Il a, pour la première fois, abordé un sujet tabou, l'islam, sans se contenter des articles rituels sur le manque de mosquées ou l'organisation du Ramadan. Les lecteurs, très attentifs, souvent à fleur de peau, suivent de près ces débats en ne laissant rien passer.

Un reportage les a particulièrement émus : celui de Patrice Claude (*Le Monde* du 24 octobre) sur Aziza, la petite Afghane de sept ans qui, pour un salaire de misère, travaille douze heures par jour dans une briqueterie proche de la fron-

tière pakistanaise. « Qu'est devenue Aziza ? demande Christine Charreire (courriel). Est-elle allée à l'hôpital ? Que peut-on faire pour l'aider ? » Laurence Janin, de Bruxelles, écrit pour sa part : « La petite Aziza, je l'ai reçue en pleine figure. C'est que j'ai deux jeunes enfants (six et deux ans). Deux garçons qui reçoivent des pansements multicolores dès qu'ils se font la moindre égratignure et dont le budget cadeaux d'anniversaire pourrait sûrement nourrir Aziza pendant quelques années. (...) Vous nous l'avez montrée, en gros plan, avec ses grands yeux noirs, sa misère, ses maladies et tout le reste. Alors vous ne pouvez pas en rester là. Je veux savoir ce qu'elle devient, cette gosse. Peut-on faire quelque chose pour elle, ses petites sœurs, ses copines ? Je ne vais pas vous lâcher comme ça. Fallait pas commencer... »

Patrice Claude me précise qu'Aziza doit subir ces jours-ci une série d'examen médicaux à l'hôpital Lady Reading de Peshawar, qui permettront de déterminer l'étendue de sa tuberculose. Le photographe Majid Baber (cité dans l'article) a pris contact avec la municipalité de cette ville pour étudier la mise en place d'une petite école pour enfants afghans du quartier. Les personnes qui le souhaitent pourront être mises en relation avec lui, à moins qu'elles ne préfèrent s'adresser à des ONG présentes sur place, comme l'Unicef.

Un lecteur de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), Robert Martin, a été bouleversé lui aussi par le calvaire de l'enfant-esclave. Il ne comprend pas que deux pages aient été placées en vis-à-vis dans *Le Monde* du 24 octobre : « Page de gauche : Aziza qui, à cause de sa toux, ne peut plus rêver ; page de droite : la nouvelle Peugeot 607, dotée d'un filtre à pollens ! » Il commente : « Attention à la mise en page ! Nous sommes, ces jours-ci, écorchés vifs. »

AU COURRIER DU « MONDE »

NON-VIOLENCE

Contrairement à ce qu'écrit M. Odon Vallet (*Le Monde* du 19 octobre), ce n'est pas l'hindouisme qui a engendré le non-violent Gandhi, mais le jaïnisme. Gandhi a eu, dans sa jeunesse, des maîtres jains qui l'ont initié à l'*ahimsa* (la non-violence). Il a eu également, au cours de sa vie, des relations amicales étroites avec un grand jain, nommé Shrimad Rajchandra. (...)

Les jains sont des adeptes de la non-violence parce qu'ils reconnaissent en chaque être vivant une âme sujette aux réincarnations successives (*samsara*). Ils considèrent qu'ils peuvent, un jour ou l'autre, au cours de leur propre réincarnation, renaître sous la forme d'un être humain, d'un animal, d'une plante et qu'il faut donc ne pas porter atteinte à ces vies qu'ils pourront eux-mêmes avoir à supporter, un jour. Tous les jains ne portent pas un « masque » (*muhpatti*) devant la bouche. Seuls les ascètes (moines et nonnes) de la secte jaine Shvetambara le font pour éviter d'avaler des moucherons dotés de vie. De même, ils balayent le sol

devant eux, afin de ne pas blesser ou écraser des petits animaux (insectes ou autres) pouvant se trouver sous leurs pas. Mais ces caractéristiques ne concernent que les ascètes (moines et nonnes). Les laïques, les plus nombreux en Inde et dans le monde, sont simplement végétariens et veillent à ne pas blesser ou tuer d'autres êtres vivants. (...)

Pierre-Paul Amiel
Nice

TERRORISME ET NUCLÉAIRE

Les antinucléaires, candidats écologistes en tête (l'ancien et le nouveau), viennent de défiler en mettant en avant la fragilité des centrales nucléaires face à la menace terroriste et du même coup en exigeant un changement de politique énergétique. C'est une façon d'utiliser cette menace pour leur cause, mais c'est oublier que les risques de catastrophe ne sont pas spécifiques du nucléaire : un avion-bombe projeté sur le couloir de la chimie de Lyon, ce serait bien pire qu'à Toulouse ; contre le barrage de Tignes, c'est la Tarentaise

qui serait submergée ; contre les digues de Hollande, ce sont les Pays-Bas qui disparaîtraient sous les eaux. (...)

C'est le terrorisme qu'il faut combattre (en traitant ses causes), ou le nucléaire (en pesant ses risques), mais certainement pas s'appuyer sur le terrorisme pour lutter contre le nucléaire.

Philippe Cibois
Alforville (Val-de-Marne)

SERVICE PUBLIC DÉVOYÉ

Il me semble que l'on donne bien facilement quitus à M. Schrammeck de son personnage de haut fonctionnaire politique. Son poste de directeur de cabinet du premier ministre le met à la charnière de l'administration et de la politique mais, en fin de compte, il sert l'Etat qui le rémunère et le fait bénéficier d'une protection statutaire. N'est-il pas toujours membre du Conseil d'Etat, et non pas « en disponibilité » pour le rôle qu'il revendique ?

Qu'il prenne la plume et la parole pour condamner la cohabitation peut paraître prématuré, alors qu'il conserve ses fonctions, qu'il

se prononce sur un bilan politique et met en cause le chef de l'Etat (même s'il a des arguments pour le faire). Cela atteste d'un dévoiement du service public contraire à la tradition française et dangereux pour une bonne pratique institutionnelle. La politisation de la fonction publique est déjà bien engagée. Elle ne peut conduire qu'à un abaissement de notre éthique nationale.

Pierre Hunt
Paris

ÉTRANGE CONVERSION

La cotisation des étudiants à la Sécurité sociale s'élève à 1 120 F, soit 170,74 euros selon le taux de conversion officiel. Mais l'Urssaf arrondit à l'euro supérieur et n'accepte que les chèques d'un montant de 171 €, soit un dépassement de 0,26 € (1,71 F).

Le ministre des finances avait promis de sanctionner tout fraudeur n'appliquant pas strictement les règles de conversion. Quel sera le montant de l'amende de l'Urssaf ?

Patrice Loeb
Illkirch (Bas-Rhin)

Quand publier le communiqué de victoire ?

Suite de la première page

Républicain radical, intellectuel néoconservateur proche de certains cercles de l'administration Bush, Richard Perle explique : « Ce serait une erreur de faire dépendre un succès de la personne de Ben Laden » ; son organisation détruite, « si Ben Laden à l'avenir ne peut plus planifier et organiser des attentats, cela équivaudra presque à son arrestation » (interview accordée à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, 22 octobre). La chute des talibans serait-elle une compensation à l'impossibilité d'appréhender Ben Laden ? « Non, mais la contrepartie fonctionnelle à sa maîtrise sans la satisfaction psychologique de son arrestation... »

La pression militaire d'aujourd'hui doit chasser les talibans du pouvoir. La pression politico-diplomatique doit permettre d'installer à Kaboul un gouvernement de large coalition. Ce gouvernement doit être acceptable pour le Pakistan, allié ambigu et incommode des Etats-Unis mais dont les services secrets peuvent aider à localiser Ben Laden et ses troupes – lesquels furent longtemps, sinon sont encore, les protégés des services. Une fois en place à Kaboul – dans un, deux, trois mois ? –, le nouveau gouvernement devra tolérer que les Etats-Unis mènent, dans un pays plus grand que la France, des raids d'unités spéciales destinés à traquer

Ben Laden et à démolir ce qui restera des structures d'Al-Qaida. Durée ? On parle d'une opération s'étalant sur un an.

C'est ce qu'on pourrait appeler la phase de « désanctuarisation » de l'Afghanistan : faire que ce pays ne soit plus le refuge des militants islamistes les plus radicaux. M. Bush lui-même reconnaît qu'il s'agit d'une tâche à long terme. Si l'Afghanistan ne doit pas retomber dans la guerre civile (ce qui serait un échec) ni le Pakistan être déstabilisé (échec plus grave encore), les Etats-Unis devront s'engager durablement. En 1989, une fois les Soviétiques chassés d'Afghanistan après dix ans d'une guerre soutenue par Washington, les Etats-Unis s'étaient retirés de la région, brutalement : l'allié pakistanais fut abandonné à un régime militaro-islamiste d'autant plus inquiétant qu'il possède l'arme nucléaire ; et le théâtre afghan fut laissé aux démons d'une guerre civile qui fit le lit des talibans.

Il ne faut pas recommencer, avertit M. Bush : « Nous ne devons pas simplement nous en aller une fois notre objectif militaire atteint. » Pour autant, les Etats-Unis n'entendent pas occuper l'Afghanistan. Le président « ne veut pas quelque chose qui ressemblerait au Vietnam et encore moins donner au monde musulman l'image d'une Amérique qui serait une force d'occupation d'un autre pays musulman », précise un haut fonctionnaire. Il s'agirait plutôt de faire du « *nation building* », ce que M. Bush avait juré qu'il ne ferait jamais et qui passe presque pour une injure chez les Républicains : aider économiquement, militairement et politiquement l'Afghanistan à se stabiliser. Pas facile quand il s'agit d'un pays particulièrement rebelle à toute

ingérence étrangère et sur lequel on vient de lâcher quelques bombes à fragmentation. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, évoque la possibilité de placer l'Afghanistan sous une sorte de tutelle onusienne, un peu sur le modèle du Timor-Oriental ou du Cambodge.

PROFONDEUR STRATÉGIQUE

Le soutien au Pakistan a pour objet d'empêcher ce pays de sombrer un peu plus dans l'islamisme militant. Il suppose de la part des Etats-Unis de se mêler d'un conflit, au Cachemire, qui n'a rien à envier, en complexité et en violence, à celui du Proche-Orient. C'est pour déstabiliser le Cachemire indien, revendiqué par les Pakistanais, qu'Isalabad entretient des groupes armés islamistes : ils vont conduire des opérations terroristes de l'autre côté de la frontière. Il en résulte une guerre larvée avec l'Inde. Et c'est prétendument pour disposer d'une profondeur stratégique dans ce conflit-là qu'Isalabad veut en Afghanistan un régime qui ne lui soit pas hostile. S'occuper activement du Cachemire représenterait, là encore, un revirement total pour M. Bush. Le président républicain est arrivé au pouvoir en affichant la ferme volonté de ne pas impliquer les Etats-Unis dans des affaires périphériques où leur intérêt national immédiat n'est pas en jeu.

Déjà, pour arrimer les pays arabes à sa coalition antiterroriste, le président a dû revenir sur la politique de « négligence relative » qu'il observait à l'égard du dossier israélo-palestinien. Il est sorti d'un long silence, pour réaffirmer la nécessité d'un Etat palestinien. Mais la coalition volerait en éclats et le reste du monde musulman se révolterait si la chute du président

irakien Saddam Hussein finissait par figurer au rang des conditions à remplir par l'administration pour qualifier de succès sa guerre contre le terrorisme international.

Le président y est pourtant incité par certains dans son camp. Richard Perle, toujours au *Spiegel*, tonne : « Bush père et Powell ont cru que Saddam ne survivrait pas politiquement à une défaite militaire. Ils avaient tort et je crois qu'ils le savent aujourd'hui. J'ai peine à croire qu'on renouvelle la même erreur. » Enfonçant le clou : « Si Saddam n'était pas vaincu, le combat contre le terrorisme international serait un coup d'épée dans l'eau. Je ne peux pas imaginer que nous laissons subsister son régime. » Si ce camp l'emporte, il faudrait donc, après avoir installé un front d'opposition à Kaboul, faire la même chose à Bagdad ! Et avoir, entre-temps, mis la main sur les semeurs d'anthrax. Sage ou pessimiste, le vice-président, Richard Cheney, soixante ans et quatre opérations du cœur, laissait récemment entendre qu'il ne verrait peut-être pas la victoire de son vivant.

Alain Frachon

RECTIFICATIF

VERTS

Contrairement à ce qui était indiqué dans nos premières éditions du 23 octobre, le résultat de la consultation des militants Verts sur la candidature de Noël Mamère à l'élection présidentielle sera connu le lundi 29 octobre. Par ailleurs, dans le portrait d'Alain Lipietz (*Le Monde* daté 14-15 octobre) une erreur le présentait comme candidat aux législatives en 1986 à Paris. Il s'agissait en fait de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le choix des armes

LA guerre que les Etats-Unis mènent en Afghanistan est une bataille politique autant que militaire. Sur ces deux fronts, ils viennent d'enregistrer une série de défaites. Dans l'exercice du droit à la légitime défense que l'ONU a accordé aux Etats-Unis après les attentats, le choix des armes compte. Il compte parce que le pays censé abriter les terroristes du 11 septembre est l'un des plus misérables du monde. Meurtri, saigné par vingt années de guerre, en état de crise humanitaire permanente, l'Afghanistan a le triste privilège d'être l'un des pays les plus minés de la planète : plus de dix millions de mines antipersonnel y seraient encore disséminées ; elles mutilent et tuent toujours. Il ne fallait pas ajouter à ce malheur. Les Etats-Unis l'ont fait en utilisant – à au moins une reprise, dans la région d'Herat, selon des sources humanitaires occidentales – des bombes à fragmentation. Le Pentagone l'a reconnu à demi-mot.

En principe destinées à détruire des blindés, ces munitions libèrent chacune de 100 à 200 mini-bombes. Si elles n'explorent pas au contact de la cible et si leur mécanisme d'autodestruction ne fonctionne pas, elles se fichent en terre et peuvent, au moindre contact, tuer ou blesser des civils. Au grand dam de Washington, le traité d'Ottawa sur les mines antipersonnel les a rangées dans le domaine des munitions qu'il couvre. Avec quelque raison : plus de trente ans après que des bombes à fragmentation ont été lancées sur la

piste Ho Chi Minh, elles tuent ou mutilent un civil par mois au Laos...

Leur emploi en Afghanistan est une « faute humaine » et une « erreur politique », a très bien dit Nicole Fontaine, la présidente du Parlement européen. En clair, c'est moralement odieux et extraordinairement contre-productif. Une méthode de nature à révolter les opinions occidentales et à enrager un peu plus celles du monde arabo-musulman. Venant s'ajouter à une série de « bavures » répétées – de nouveau, des entrepôts de la Croix-Rouge à Kaboul ont été bombardés vendredi – c'est l'assise politique de cette campagne militaire qui se trouve ébranlée.

La campagne paraissait en cette fin de semaine déjà fort mal en point. Il y a la forte résistance des talibans et les maigres performances de l'opposition armée de l'Alliance du Nord. Il faut y ajouter le grave revers que constitue l'arrestation puis l'exécution, vendredi, par les talibans d'un des chefs de l'opposition, le commandant Abdul Haq. Du Pakistan, il était entré en Afghanistan pour susciter des déflections chez les talibans et rallier des chefs pachtouns à l'opposition. Sa disparition est un coup très dur porté à la mise en place d'une large coalition ethnique et politique censée prendre le pouvoir à Kaboul.

Le temps de la guerre n'est pas celui des médias. Mais trois semaines après leur déclenchement, les opérations se soldent, pour l'heure, par un piètre bilan politico-militaire, et par un vrai drame humanitaire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lollchon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Plioloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Churchill à la barre

LES DERNIERS RÉSULTATS des élections générales britanniques confirment que la situation politique en Angleterre est tout simplement renversée : la précarité qui caractérisait le pouvoir dont jouissait M. Clement Attlee depuis les élections du 23 février 1950 caractérise tout autant le pouvoir dont dispose désormais M. Winston Churchill. Il est même une aggravation depuis 1950, les conservateurs sachant parfaitement que seule l'absorption du Parti libéral leur a donné la victoire et que les travaillistes ont recueilli dans le pays plus de voix qu'eux-mêmes. Songer alors à de nouvelles élections dans un proche avenir serait parfaitement illusoire, puisque la division de la population britannique en deux blocs politiques presque égaux tend à devenir une caractéristique permanente du Royaume-Uni.

Dans ces conditions, le chef du Parti conservateur semble condamné à la plus grande modération, d'autant que, malgré son exceptionnelle vigueur, son grand âge – il aura soixante-dix-sept ans le 30 novembre – lui commandera tout de même de ménager ses forces et de s'en remettre très souvent à ses collaborateurs immédiats, parmi lesquels vient en première place M. Anthony Eden, sans contester dauphin du parti. Cela signifie-t-il que l'avènement de M. Churchill risque de ne pas changer sensiblement le cours de la politique britannique ? Ou bien le prestige et l'autorité du vieux leader conservateur, son dynamisme, la confiance qu'il sait inspirer, son optimisme enfin, sont-ils capables de modifier profondément l'esprit d'Albion et de lui réinsuffler le goût de l'effort et de la lutte ? (28-29 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Littérature, nihilisme et mélancolie

par Claudio Magris

Le titre de ce cours parle de la littérature européenne entre surhomme et homme du sous-sol, se référant – mais sans que ces dates n'indiquent de frontières rigides – à la période comprise *grosso modo* entre 1890 et 1930. La référence à Nietzsche et à Dostoïevski est évidente ; du reste, Nietzsche disait lui-même que son surhomme était proche ou presque identique à l'homme du sous-sol de Dostoïevski. Tous deux, en effet, entrent en scène à l'avènement d'un nouveau type d'homme, d'un stade anthropologique différent – dans la manière d'être et de sentir – de l'individu traditionnel.

Dans son « *Übermensch* », Nietzsche ne voyait pas un « surhomme », un individu aux capacités supérieures et plus doué que les autres, mais, comme on l'a dit, un « au-delà de l'homme », une nouvelle forme du moi, non plus compact et unitaire mais constitué, comme il le disait, d'« une anarchie d'atomes », d'une multiplicité de noyaux psychiques et de pulsions qui ne seraient plus emprisonnés dans la rigide cuirasse de l'individualité et de la conscience. Aujourd'hui, notre réalité, de plus en plus « virtuelle », est le scénario de cette possible mutation du moi.

Cette crise ou transformation du sujet est liée à l'avènement du nihilisme. Nietzsche et Dostoïevski distinguent dans leur époque et dans le futur – un futur qui est en partie encore futur pour nous, mais en partie aussi déjà notre présent – l'avènement du nihilisme, la fin des valeurs et des systèmes de valeurs, avec la différence que, pour Nietzsche, comme le rappelle Vittorio

te dernière à la volonté impérieuse de forme.

Dans le même fragment, Nietzsche exalte, par ailleurs, le grand style pour des raisons opposées ; il l'identifie à « l'affinement de l'organe sensoriel servant à percevoir beaucoup de choses infiniment petites et fuyantes ». « L'ébriété et la puissance », comme il le dit, liées au grand style sont identifiées non pas à la maîtrise ou à la maîtrise de soi apollinienne, mais à la dispersion dionysiaque du moi dans le flux sensible. La perception de nombreuses choses très petites et très fuyantes brise toute unité et toute hiérarchie, émancipe les détails de toute totalité et confère à chacun d'eux, libéré de tout lien, une autonomie sauvage, « l'égalité des droits pour tous ».

Cela comporte une dissolution du sujet, aussi bien linguistique que psychologique. Vrai père de l'avant-garde, Nietzsche désagrège le « préjugé » de la parole aussi dure « que des cailloux » qui fige la vie (respectivement *Aurore* et *Humain, trop humain*). Il n'y a plus de sujet unitaire qui puisse embrasser, sélectionner et unifier le multiple dans une perspective supérieure, et donc saisir le monde dans l'unité de la phrase. (...)

L'homme du sous-sol de Dostoïevski – que Nietzsche, pour cette raison, considère comme si semblable à son surhomme ou au-delà de l'homme – comprend et explique que cette faille dans son individualité dérive du manque de fondement : il dit qu'il ne possède pas les causes premières sur lesquelles s'appuyer et remonter, avec sa « profession de pensée », à un fondement originaire, parce que toute cause le renvoie à une



Claudio Magris.

auquel elle a souvent été comparée comme témoignage parallèle et complémentaire de la crise de la conscience européenne. Les deux romans naissent de la perception de l'exil, loin de la vraie vie, de la conscience qu'elle est ailleurs, insaisissable pour l'individu qui devrait la vivre. Jacobsen et Gontcharov s'arrêtent sur la fugacité, sur le désir d'en extraire une essence destinée à rester et sur la vanité de ce désir. Oblomov cherche dans le chant d'Olga, la jeune fille aimée, une harmonie avec le passage du temps, mais les tâches quotidiennes sont plus fortes que la chanson d'Olga : elles finissent par la gâter et l'éteindre ; Niels Lyhne attend toujours que la vie arrive enfin, si bien qu'il n'est pas nécessaire d'écrire des vers sur elle parce qu'alors le chant serait vie et la vie serait chant. (...)

Entre chant et vie – entre essence et existence, durée et instant –, il s'est toutefois creusé pour Jacobsen un fossé que l'on ne peut combler et qui condamne le premier à l'abstraction et la seconde à l'insignifiance opaque. Niels Lyhne, que Stefan Zweig définissait comme le Werther de sa génération, a fasciné pendant des décennies, surtout au tournant du siècle, lecteurs et écrivains de toute l'Europe, parmi lesquels figurent Thomas Mann (...) et Rilke (...). Le succès de Jacobsen s'encadre dans celui, plus général, de la littérature scandinave, qui, ces années-là, dans son apparente marginalité aplatie, est l'une des expressions les plus lucides et les plus radicales de la crise européenne. (...)

Niels Lyhne (1880), roman du crépuscule de l'artiste et de l'individu, naît comme projet d'un roman sur l'athéisme. (...) Certes, le livre est, entre autres choses, l'histoire d'un athée, le personnage principal, qui vit avec cohérence ses convictions, résistant à la tentation de les abandonner à la fin de sa vie, comme cela arrive à d'autres, et mourant ainsi, seul, de « la mort, de la difficile mort ». Mais Niels Lyhne, le chef-d'œuvre de Jacobsen, l'athée, est une critique de l'athéisme positiviste.

Jacobsen vit et représente la dissolution de l'athéisme traditionnel, élevé par les positivistes du XIX^e siècle

Jacobsen est l'un des premiers – et des plus grands – poètes de l'irréalité qui semble avoir frappé la vie moderne comme un enchantement, en la destinant à l'abstraction et en l'aliénant des hommes qui devraient la vivre

au rang de religion libertaire, de conception laïque et progressiste – c'est-à-dire optimiste – de l'homme et du monde. L'athéisme de Jacobsen est proche de celui que parcourt Nietzsche et Dostoïevski ; il implique non pas une confiance scientifique et rationnelle en l'homme mais la conscience – angoissée et enivrée, en tout cas jamais tranquillement satisfaite – que la mort de Dieu transforme radicalement la physiologie de l'homme et crée un nouveau type anthropologique. (...)

Jacobsen n'est pas le poète de l'Übermensch, du surhomme – de l'individu organisé dans une structure mobile et plurielle, projeté au-delà des frontières traditionnelles du moi humaniste, – mais c'est le poète de l'individu traditionnel au moment douloureux de sa transformation anthropologique, de sa mutation et de sa perte. L'homme, avait dit Nietzsche,

est une corde tendue au-dessus d'un abîme, un passage périlleux, un pont qui doit être traversé, une transition et un coucher de soleil ; la poésie de Jacobsen s'arrête continuellement sur cette transition et sur ce pont, c'est un regard qui erre avec nostalgie entre les deux rives sans revenir à l'une ni atteindre l'autre (...)

Suspendu entre le crépuscule des valeurs – de la métaphysique, mais aussi de la science – et le présage vacillant de leur dépassement, le héros de Jacobsen ne connaît que des contenus négatifs mais ne peut en tirer aucun enseignement parce qu'ils ne lui apparaissent que comme des contenus et non pas comme de nouvelles possibilités de pensée. Pour lui, l'athéisme n'est pas une nouvelle forme de la raison, mais le pur manque de son fondement ; ce n'est pas une pensée qui tirerait de l'absence de fondement de nouveaux modes de compréhension et d'organisation du réel, mais c'est une pensée qui ne peut que dénoncer ce manque et qui est obligée de ressasser sans cesse cette dénonciation.

Le nihilisme qui règne dans son œuvre est senti comme privation douloureuse, comme épuisement et mélancolie. (...) Niels Lyhne, l'artiste, vit jusqu'au bout l'absence de Dieu, c'est-à-dire d'un fondement, d'un centre de valeurs. Athéisme, cela signifie, dans ce cas, négation de toute pensée pouvant enfermer dans un ordre conceptuel la multiplicité fugitive de la vie : le précepteur de Niels, monsieur Bigum, rit des philosophes et « des systèmes, et [il] les comparait à des coquilles de limaçons que l'on traînait à travers le champ sans limites de la pensée, en se figurant que le champ était dans la coquille ». Monsieur Bigum, étudiant en théologie et positiviste acharné, oppose au filet de la philosophie systématique qui veut embrasser la terre et que dénonçait Nietzsche, la vérification empirique, cas après cas, des limites de la connaissance : jusqu'ici je vois mais pas au-delà, voilà mon horizon. Mais l'empirisme analytique réduit le monde à un ensemble d'éléments très petits pouvant être regroupés dans des combinaisons toujours différentes et interchangeables car elles sont dépourvues de valeur. La pensée qui réfléchit sur ces données est elle aussi interchangeable avec n'importe quelle autre, c'est un pur point de vue, un avis : monsieur Bigum considère les choses à partir de perspectives antithétiques, il passe rapidement d'une conviction à son opposé, il est séduit par toute philosophie et par son contraire, parce que sa pensée accueille tout passivement.

La pensée impressionne l'esprit de la même manière qu'une impression visuelle stimule le nerf optique ; monsieur Bigum est le personnage tragique de l'amateur qui ne peut que s'approprier des idées des autres et compenser son inconsis-

dans sa coupe des jours vides, la remplissant de secondes toutes égales et toutes vides et scandant le rythme d'un effacement qui transforme la vie en mort lente. Le temps est une fluctuation monotone : les heures glissent, blanches ou foncées, sans trêve et sans traces, comme des vagues qui font apparaître un trésor mais l'entraînent toujours plus loin avant que l'on puisse le saisir ou comme des vagues qui s'abattent sur la grève, l'érodant et l'émiettant sans cesse. (...)

Si l'existence n'est qu'un adieu ininterrompu à elle-même, la question d'Oblomov – « quand vit-on ? » – se dresse continuellement sur sa fuite. Ces personnages ne semblent pas connaître le présent mais seulement un écoulement, un devenir perçu non pas comme enrichissement, comme itinéraire vers

ne, mais comme une condensation iridescente et légère qui surgit obscurément de la vie, comme une bulle d'air ou un nuage de brouillard qui se lève du fleuve de celle-ci.

L'individu ne s'identifie pas à la pensée, il ne la sent pas comme étant à lui mais comme étrangère et impersonnelle, séparée de son action : il monte à cheval sur la première pensée qui se présente à lui et se fait entraîner par elle, la pensée suit le regard qui avance au loin et se perd avec lui dans les critiques d'un fjord, ou bien apparaît dans l'esprit et disparaît avant d'avoir pris forme, pique sur l'âme comme une nuée d'oiseaux.

L'activité de la pensée se confond avec celle des sens, c'est même une activité sensorielle, une impression physique où la perception et la représentation se chevauchent

Ibsen déjà prévenait que prétendre ou se leurrer de vivre était désormais de la pure mégalomanie. La vie, dira Svevo, est obscurcie par l'anxiété de vivre

un but qui donne du sens et de la substance à toute étape du chemin, mais comme dissipation, comme non-être continu, comme manque de toute valeur à laquelle s'accrocher solidement.

La vie aliénée est celle qui a été dépourvue de buts qui la justifieraient réellement et la rendraient autosuffisante dans le dévouement à un but supérieur ; au lieu d'une fin dernière, ce qui est arrivé, c'est une myriade d'objectifs momentanés et partiels, s'enchaînant les uns les autres sans reprendre souffle comme une gigantesque chaîne de montage, brûlant et sacrifiant tout instant à celui qui suit.

Carlo Michelstaedter, qui a compris comme peu d'autres dans notre siècle la rhétorique de cette aliénation (c'est-à-dire son insidieuse capacité d'éloigner les hommes de leur nature), a recours, dans les premières lignes de son chef-d'œuvre, *La Persuasion et la rhétorique* (1910), à la comparaison avec le poids qui ne veut que descendre, se précipiter toujours plus bas sans jamais se poser, parce qu'il perdrait alors son identité et ne serait plus un poids : « Sa vie est ce manque de sa vie. »

Le développement de la civilisation occidentale, jusqu'à l'hyperbole de ce processus dans l'époque contemporaine, a privé l'individu de la persuasion, c'est-à-dire de la force de vivre en possédant pleinement son présent et donc sa personne, sans avoir besoin de s'éreinter – pour savoir qu'il existe – dans la poursuite d'un résultat qui se trouve toujours à un pas devant lui.

Pour se suffire à lui-même, le présent doit reposer sur des valeurs, mais la poussière de buts et d'obligations conventionnelles dont l'organisation sociale harcèle l'individu, brouille et voile ces valeurs, quand elle ne les détruit pas, empêche la pensée de s'arrêter sur l'essentiel et le presse dans une course fébrile qui le distrait de ce qu'il aime ou voudrait aimer. « La vie presse, appelle de toute part ! », s'exclame, angoissé, Oblomov, en se retournant dans son lit ; la vie est une entrave à la vie, le quotidien martelé par un essaim inépuisable de tâches, qui assaillent et piquent de toute part, éloigne l'individu de sa vérité, de cette harmonie avec le temps qui s'écoule. (...)

Ibsen déjà prévenait que prétendre ou se leurrer de vivre était désormais de la pure mégalomanie. La vie, dira Svevo, est obscurcie par l'anxiété de vivre. (...)

L'art de Jacobsen est une confrontation avec l'indicible, que la parole n'atteint jamais mais qu'elle poursuit toujours car elle ne veut que l'effleurer sans exercer de violence sur lui. L'indicible, c'est la vie, c'est la brise qui souffle entre les arbres et le bleu de la pervenche, la mélodie qui appelle de son bruissement ininterrompu. Tissé par cette mélodie mais aussi dispersé et disséminé par elle et par son articulation avec le temps, l'individu ne peut d'aucune manière dominer le bruissement vital. Il vit sa pensée non pas comme un acte souverain provenant de sa person-

ne, mais comme une condensation iridescente et légère qui surgit obscurément de la vie, comme une bulle d'air ou un nuage de brouillard qui se lève du fleuve de celle-ci. L'individu ne s'identifie pas à la pensée, il ne la sent pas comme étant à lui mais comme étrangère et impersonnelle, séparée de son action : il monte à cheval sur la première pensée qui se présente à lui et se fait entraîner par elle, la pensée suit le regard qui avance au loin et se perd avec lui dans les critiques d'un fjord, ou bien apparaît dans l'esprit et disparaît avant d'avoir pris forme, pique sur l'âme comme une nuée d'oiseaux. L'activité de la pensée se confond avec celle des sens, c'est même une activité sensorielle, une impression physique où la perception et la représentation se chevauchent de la même manière que la pensée qui, au début de *La Recherche*, de Proust, s'élève et se dilate prudemment pour goûter l'extension de la pièce tandis que le narrateur est étendu sur son lit. Au lieu d'être le lieu qui résout dans son unité les contradictions du réel, la pensée est le ferment de ces contradictions, un agent chimique qui dissout l'unité du monde et du vécu. C'est une manifestation anonyme que le moi sent comme différente de lui, comme cela se passe chez Svevo avec Zeno, qui, au début de *La Conscience*, voit sa pensée, isolée de lui, s'élever et s'abaisser comme un palpement vital, ou comme cela passe avec les personnages des *Vagues*, de Virginia Woolf, qui voient les banderoles de leur conscience flotter au vent, déchirées par leur désordre, et sentent les vagues de leur vie s'écraser contre eux-mêmes. Sur le visage d'Oblomov, également, la pensée tourne, agitée et autonome du sujet pensant, ou bien lui échappe s'éparpillant et voletant « comme une volée d'oiseaux ».

Jacobsen est le poète de cette scission entre le moi et la vie et en même temps entre le moi et sa pensée, scission qui voue le moi à la dissémination, à la douleur d'être. Tout comme *Marie Grubbe*, *Niels Lyhne* est aussi un roman de la passion amoureuse et de la sexualité – ou, mieux, de la déception amoureuse. La passion, lit-on dans le livre, perd son grand style : elle « était à leurs rapports le caractère de grandeur rêvé », c'est-à-dire la force de donner de l'élan et de l'unité à la vie ; Jacobsen est un analyste très fin du grand style qui se désarticule dans des détails centrifuges, de la passion qui se brise dans l'ambiguïté et dans le tortueux, de la chute de l'individu de la hauteur de l'amour.

Niels Lyhne fait l'expérience de la faillite des valeurs, de la tension insupportable et stérile de la sensibilité, soumise qu'elle est aux stimulations d'une modernité toujours plus harcelante. Son histoire dissipée en fragments est la négation de toute formation organique et unitaire de la personne ; tout comme Strindberg, lui aussi pourrait dire qu'il n'est jamais devenu un individu accompli et que le roman de sa vie se perd dans une série de tableaux et de lambeaux presque détachés.

L'issue de l'existence de Niels Lyhne, après bien des tourments, c'est l'inertie végétative, la contemplation trouble des épis d'avoine, qui ondoient, uniformes, au vent. L'hypersensibilité se retranche et se convertit en affaiblissement ; le flux de la vie, qui devait devenir chant, s'est fait rythme léger et monotone, léthargie opaque.

Claudio Magris est écrivain, professeur de langue et littérature allemande à l'université de Trieste.

★ Ce texte reprend de larges extraits de sa leçon inaugurale prononcée le 25 octobre au Collège de France (chaire européenne, année 2001-2002).

La littérature européenne a vécu l'expérience de la crise ou de la dissolution du sujet, qui implique celle du langage, et l'expérience du nihilisme

Strada, il s'agit d'une libération qu'il faut fêter, et pour Dostoïevski d'une maladie à combattre. Beaucoup dépendra du choix que notre civilisation fera entre ces deux positions : si elle combattra le nihilisme, ou si elle le conduira jusqu'à ses conséquences extrêmes.

Quelle que soit la manière dont on l'entende, le nihilisme implique aussi bien la vie que sa représentation – les modes, les formes, la possibilité de la raconter et d'en saisir un sens. Le cours essaiera de voir (...) comment la littérature européenne a vécu l'expérience de la crise ou de la dissolution du sujet, qui implique celle du langage, et l'expérience du nihilisme. Le célèbre diagnostic de Nietzsche, qu'il reprend de Bourget et que Musil à son tour reprendra dans ses *Journaux* pour en faire le thème, la poétique et la structure même de son *Homme sans qualités* inachevé et interminable, sera un point de départ, un angle de perspective déterminant ; diagnostic selon lequel la vie ne réside plus dans la totalité, dans un Tout organique et achevé.

La réalité, le discours et le moi lui-même, comme le dit Nietzsche dans le passage cité du *Cas Wagner*, se résolvent dans une « anarchie d'atomes » qui bouleverse toute hiérarchie, rend « la liberté de l'individu », la « vibration et l'exubérance de la vie » libérée de signifiés et de valeurs ; dans le fourmillement chaotique de la vie, tous les détails prennent une autonomie sauvage (...).

Je voudrais essayer de voir comment tout cela se relie à la crise du grand style, compris comme capacité de réduire le monde à l'essentiel et de dominer la prolifération du multiple dans une unité de signifié laconique, et d'analyser la position contradictoire de Nietzsche sur le grand style. D'un côté, dans un fragment de 1888, il célèbre le grand style comme « volonté victorieuse, capacité à dominer et [à] contraindre le chaos », « extension du regard sur des multitudes et étendues plus vastes », c'est-à-dire perspective du haut, hiérarchie, ordinatrice et législatrice ; force organisante qui ne met certes pas en lumière un sens immanent à la vie, mais, comme le dira à sa suite Gottfried Benn, impose « une loi contre la vie », plie le fourmillement de cet-

autre, qui la précède, et ainsi de suite à l'infini, dans un abîme d'infondé, où toute unité de la personne se perd. (...)

Il y a des hommes, écrivait Jens Peter Jacobsen (1847-1885) le 14 mars 1873 dans une lettre à Edvard Brandes, (...) qui vivent comme si vivre était la chose la plus naturelle du monde. Pour Niels Lyhne, le héros de Jacobsen qui passe son existence à écrire des vers sur elle sans réussir à la saisir, la vie a perdu tout naturel et tout contenu, elle n'est plus évidente ni ne s'autorjustifie dans son passage, elle est vide et irréaliste. Elle est surtout confinée dans un éloignement énigmatique, coupée de l'individu qui ne réussit pas à s'identifier avec son cours, qu'il sent comme lointain et étranger, comme si elle ne lui appartenait pas. L'existence de l'individu est de « toujours poursuivre son moi, en tournant dans un cercle où il suit avec soin les traces de ses propres pas ; [de] feindre de se jeter dans le courant et [de] rester tranquillement assis dans l'attitude d'un pêcheur à la ligne pour ramener son moi ».

Jacobsen est l'un des premiers – et des plus grands – poètes de l'irréalité qui semble avoir frappé la vie moderne comme un enchantement, en la destinant à l'abstraction et en l'aliénant des hommes qui devraient la vivre, la sentir comme à eux et inaliénable. La conscience nostalgique de cette scission est présente dans une bonne partie de la littérature de la fin du XIX^e et du XX^e siècle.

Entre le moi et la vie s'est ouvert un hiatus, en raison duquel sa vie n'est plus sa vie, mais un territoire où il ne réussit pas à pénétrer et à s'insérer, une étrangeté qui ne lui appartient pas et à laquelle il sent qu'il n'appartient pas, une fuite continue loin de quelque chose qu'il n'a jamais possédé et qui n'est donc pas à lui, mais dont il a la nostalgie, comme s'il l'avait perdu. La poésie de cette époque est souvent nostalgique de la vie : non pas d'une de ses formes particulières et déterminée dont on se plaindrait de l'absence, ou d'un bien dont la privation la rendrait douloureuse et malheureuse, mais de la vie elle-même, comme si celle-ci était absente. (...)

La mélancolie de Niels Lyhne est semblable à l'ennui d'Oblomov,

SERVICES Thomas Cook, le deuxième voyageur européen, vient d'annoncer un plan de réduction des effectifs et de fermeture d'une centaine d'agences en Europe. La baisse

d'activité du secteur s'est amplifiée depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. ● PREUSSAG, numéro un en Europe, se veut plus optimiste, tout comme les professionnels

français qui tentent d'éviter de casser les prix et de mettre le doigt dans un engrenage qui leur a coûté cher après la guerre du Golfe. ● LES EXPERTS de l'OCDE restent confiants

dans la reprise, arguant que le tourisme est un secteur qui rebondit rapidement dans les périodes d'après-crise. ● A PARIS et en Ile-de-France, le chiffre d'affaires des professionnels

recule de 25 % à 40 % au mois d'octobre, alors que ce recul n'était que de 10 % après les attentats. ● A POITIERS, la crise n'a fait qu'accroître les difficultés du Futuroscope.

Les professionnels du tourisme refusent de brader les voyages

Face à la crise ouverte par les attentats du 11 septembre, la filière loisirs et voyages d'affaires constate une baisse accrue de la demande. Elle tente, avec difficulté, de stabiliser le prix de ses prestations, en attendant une reprise qu'elle escompte rapide

DEPUIS les attentats du 11 septembre, les voyages d'affaires se font moins fréquents et les loisirs ne prennent pas le relais, créant une situation difficile pour les acteurs du tourisme. Vendredi 26 octobre, le numéro deux du voyage européen, l'allemand Thomas Cook, a annoncé qu'il allait réduire ses effectifs de 10 %, soit 2 650 personnes, en raison de la « morosité de la conjoncture ». Cette entreprise, ex-Condor & Necker-mann (filiale commune de Lufthansa et du distributeur Karstadt), a annoncé qu'elle allait réduire ses investissements de 50 %, fermer une centaine d'agences de voyage, et réduire immédiatement ses dépenses de marketing et de traitement des données informatiques.

Preussag, son compatriote et principal rival, numéro un européen, se veut, lui, « prudemment optimiste pour le secteur du tourisme en 2002 ». Michael Frenzel, son PDG, a indiqué qu'il s'attendait à une croissance de son chiffre d'affaires en 2002. Preussag est l'actionnaire principal de Nouvelles Frontières (Le Monde du 26 octobre).

Le « prudent optimisme » de Michael Frenzel fera-t-il tâche d'huile ? Les voyageurs français, comme au lendemain du Salon professionnel Top Résa, fin septembre, l'espèrent et tentent de résister à la baisse des prix que risque d'entraîner une demande déclinante. La profession se souvient encore aujourd'hui des

dégâts causés par des prix sauvagement bradés après la guerre du Golfe, en 1991, ou l'attentat de Louxor, en Egypte, en 1997. La grande majorité des professionnels, à l'image des transporteurs aériens, refusent de casser les tarifs. Ils préfèrent redimensionner leur offre, réduire les programmes et les temps de séjours plutôt que les prix. Toutefois, si la situation perdure, ils admettent qu'il leur sera difficile d'éviter le retour des promotions alléchantes...

Pour l'instant, à l'exception de quelques opérations ponctuelles sur des destinations comme New York (formules week-end à partir de 2 500 francs, à l'initiative du Visit USA Committee) ou l'Egypte, il n'y a pas de dérive. Heureusement, se félicite Jean-Pierre Mas, président d'Atat-Voyages, réseau de 437 agences en France, « une bonne partie des stocks [transport aérien et hôtelier] était déjà écoulée, ce qui évitera la mise sur le marché de forfaits à prix cassés ». Et les clients continuent de pousser les portes des agences, même si, souvent, relève M. Mas, « le client précise que son entourage lui déconseille de voyager, une phrase qui trahit toutes les craintes non décodées ! ».

Georges Colson, PDG de Fram, est à l'origine d'une démarche originale : expliquer au client pourquoi une destination ne se brade pas. Dans un placard publicitaire, le patron du voyageur toulousain jus-



tifie le maintien de ses prix à la fois pour respecter le client, les équipes du voyageur et, surtout, « par respect pour les pays dont l'économie repose en majeure partie sur le tourisme » ; « brader un pays », ajoute-t-il, serait une profonde marque de mépris.

Chez les agents de voyages, l'optimisme est tout aussi mesuré. Pour César Balderacchi, président du Syndicat national des agents de voyages (SNAV), « les choses vont plutôt bien parce que nous sommes à la

veille des vacances de la Toussaint ». Il se veut pourtant rassurant : « Nous ne sommes pas dans une situation de crise classique, nous sommes dans une situation de peur et je suis certain que dès que cette peur sera surmontée, les clients reviendront massivement vers les agences. »

Pour l'instant, la peur freine encore les initiatives et trouve sa traduction dans les chiffres : depuis les attentats, selon une enquête réalisée par le SNAV auprès de ses adhérents, la billetterie aérienne a été

particulièrement touchée en direction des Etats-Unis et du Canada (-28 % à -35 %), mais aussi du Maghreb et du Moyen-Orient (-25 % à -35 %). En matière de forfaits touristiques, c'est-à-dire de vente d'un billet de transport associé à des prestations complémentaires, comme des séjours hôteliers ou une réservation de voiture, les Etats-Unis accusent une dégringolade de

« Nous ne sommes pas dans une situation de crise classique, nous sommes dans une situation de peur »

92 % et le Canada de 87 %. En Egypte, où le tourisme est le premier poste de rentrée de devises, le taux d'occupation des hôtels est tombé de 72 % en septembre 2000 à 59 % en septembre 2001. Les autres destinations touchées sont la Tunisie, le Maroc, la Turquie, la Grèce, les îles méditerranéennes, et dans une moindre mesure l'Espagne, l'Italie, et l'Afrique noire. Les agences adhérentes du SNAV constatent en outre 30 % de demandes d'annulations pour des forfaits de voyages

prévus jusqu'au 10 novembre 2001.

En attendant des jours meilleurs, M. Balderacchi reste attentif à la mise en place des « mesures d'urgence » annoncées mercredi 17 octobre lors de la clôture du Conseil national du tourisme par le premier ministre, Lionel Jospin. Les « reports » d'échéances sociales pour résoudre les problèmes de trésorerie des entreprises les plus touchées par la crise liée aux attentats devraient être rapidement concrétisés.

M. Balderacchi demande aussi une aide financière de l'Etat pour financer une campagne de promotion mettant en avant les « qualités de conseil de l'agent de voyage ». Il appelle les agents à bien mesurer le côté conjoncturel de la crise, pour éviter des licenciements hâtifs que la profession regrettera quand les affaires reprendront.

Selon les estimations faites par le comité de crise interprofessionnel mis en place après les attentats du 11 septembre par le SNAV et le Cercle d'étude des tours-opérateurs (CETO), la chute de la consommation touristique se traduirait par un manque à gagner estimé aujourd'hui à 50 millions d'euros (328 millions de francs) pour la période allant du 11 septembre au 11 octobre. Pour l'ensemble de la saison hiver 2001-2002, le manque est estimé à 200 millions d'euros (1,3 milliard de francs).

François Bostnavaron

Les experts de l'OCDE restent confiants dans la reprise de l'activité

LE COMITÉ de tourisme de l'OCDE s'est réuni jeudi 25 octobre à Paris pour évaluer les conséquences des attentats perpétrés aux Etats-Unis le 11 septembre. Ces conséquences seront très variables selon les pays et l'impact sera sans comparaison de part et d'autre de l'Atlantique. En Europe, relève Alain Dupeyras, chef du programme tourisme de l'organisme, les flux sont majoritairement intrarégionaux et l'activité ne devrait pas trop souffrir. En revanche, l'impact négatif est beaucoup plus visible aux Etats-Unis et sur les marchés qui dépendent fortement des clientèles américaines. Le trafic aérien intérieur aux Etats-Unis est rapidement tombé. Quant aux liaisons transatlantiques, les experts évaluent leur baisse à plus de 30 %. Ces chiffres sont toutefois à relativiser : l'IATA, l'organisation internationale du transport aérien, avait déjà observé que les voyages internationaux étaient déjà sur une pente déclinante en relation directe avec le ralentissement économique.

Mais, poursuit Alain Dupeyras, les gouvernements sont tous d'accord sur le fait que l'impact des attentats sur le tourisme sera modéré. Cette certitude repose sur trois éléments, qui continueront de maintenir l'activité : une redistribution des flux dans le monde, la résistance des grands marchés et la forte intégration des marchés régionaux.

Plusieurs pays présents à cette réunion se sont exprimés ouvertement sur les défis auxquels ils avaient désormais à faire face. La France, par exemple, a mis en place une cellule de crise pour observer et analyser

les impacts sociaux et économiques sur de nombreux secteurs, de l'hôtellerie aux musées, en passant par la location de voiture. En revanche, précise Alain Dupeyras : en l'état actuel des choses, personne ne demande d'aide directe, comme en a bénéficié le secteur du transport aérien. Cette attitude générale des professionnels est un signe de maturité.

RESTAURER LA CONFIANCE

Les experts estiment que la priorité immédiate est de restaurer la confiance des voyageurs et de consolider l'image des destinations touristiques par des campagnes de promotions.

Les spécialistes de l'OCDE recommandent également que les gouvernements réalisent des études détaillées sur les impacts des attentats et qu'ils surveillent particulièrement les problèmes de sûreté et de sécurité. En outre, en dépit du peu de recul sur les événements, les experts présents à cette réunion restent confiants dans une reprise de la croissance de l'activité touristique dans les pays de l'OCDE, qui représentent à eux seuls les deux tiers de l'activité touristique mondiale.

Alain Dupeyras se veut encore rassurant : « A partir de l'expérience des crises précédentes, on a toujours observé que le tourisme était un secteur qui rebondissait rapidement. A fortiori si l'on anticipe une reprise dans la seconde moitié de 2002. »

F. Bn

Le nombre de visiteurs du Futuroscope continue de baisser

POITIERS

de notre correspondant

Moins de visiteurs, moins de recettes : l'horizon du Futuroscope s'assombrit. Les nuages sont toutefois apparus bien avant le 11 septembre. Voilà bientôt deux ans que le parc de loisirs de la Vienne ne parvient pas à équilibrer ses comptes. Ses nouvelles attractions, le défi Atlantis, T-Rex et Océan Oasis, n'ont pas suffi à redresser le cap.

Après avoir battu des records en 1997, année marquée par un pic de 2,9 millions de visiteurs, sa fréquentation a subi une constante érosion. Avec 2,3 millions d'entrées en 2000, le parc a accusé un déficit d'environ 50 millions de francs (7,62 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de quelque 600 millions de francs. En 2001, la fréquentation devrait se situer autour de 2 millions de visiteurs et le déficit s'annonce équivalent à celui de 2000.

La pilule est amère pour Amaury Sport Organisation, filiale du groupe de presse et de communication Amaury, à qui le conseil général de la Vienne a concédé la gestion de

son parc pour quelque 277 millions de francs.

La nouvelle direction du Futuroscope se montre avare de commentaires. Elle confirme simplement que l'année 2001 accusera vraisemblablement une baisse de fréquentation, conséquence d'un début d'année difficile et d'un mois de juillet qui n'a pas tenu ses promesses. Les résultats d'août ont, eux, été conformes au budget prévisionnel. Le début de l'arrière-saison s'annonce meilleur que prévu, mais quelques bons mois ne suffiront pas à gommer les déconvenues d'une année mal engagée.

PLAN SOCIAL DÉMENTI

Longtemps tus, les déboires du Futuroscope étaient devenus un secret de Polichinelle dans la Vienne. Elus et syndicats ont pris l'initiative de le porter sur la place publique. Chef de file du groupe socialiste au conseil général, Alain Claeys a ouvert le feu : « Le Futuroscope nous appartient, nous avons seulement concédé l'exploitation. (...) Il faudra que notre collectivité, indépendamment du groupe Amaury,

réfléchisse et apporte des explications... » Syndicat minoritaire parmi le personnel, Force ouvrière a pour sa part annoncé mardi 23 octobre que 200 à 400 emplois sur les 1 200 équivalents temps plein du parc pourraient être externalisés.

La direction a répliqué par un communiqué mercredi. Elle dément « toutes les rumeurs et informations diffusées ces derniers jours faisant état d'un plan social ». Mais elle réfléchit à la possibilité de soustraire certaines activités comme la maintenance immobilière ou l'entretien des espaces verts. Les candidats sont déjà sur les rangs.

Une réunion est par ailleurs prévue pour la première quinzaine de novembre entre la direction du parc et le conseil général, afin d'« examiner la situation et envisager les décisions appropriées ». En attendant, les nouveaux gestionnaires du Futuroscope font savoir qu'ils ont « beaucoup de projets à l'étude », mais qu'ils ne souhaitent pas les « dévoiler » pour le moment.

Alain Defaye

A Paris, hôtels, musées, taxis sont moins fréquentés

PREMIÈRE région touristique mondiale, l'Ile-de-France, avec 24,6 millions de touristes étrangers, se voit nettement moins visitée depuis les attentats du 11 septembre. Selon un sondage réalisé samedi 20 octobre par l'Observatoire régional du tourisme de l'Ile-de-France (Ortif), le chiffre d'affaires des professionnels du tourisme accuserait un recul allant de 25 % à 40 %, suivant les cas, alors que cette baisse n'était encore que de 10 % juste après les attentats.

Jean-Luc Michaud, président de l'Ortif et du Comité régional du tourisme d'Ile-de-France, indique qu'après les frappes de riposte du 7 octobre, la situation des professionnels s'est détériorée, comme on le voit par rapport au précédent sondage, réalisé un mois plus tôt. « Les principales défections, jusqu'à présent, concernent les clientèles long-courrier (Etats-Unis, Asie, Proche-Orient) et touchent principalement les hébergements haut de gamme », relève l'enquête, qui précise que les professionnels restent très prudents pour les mois à venir. Trop d'incertitudes restent liées à la « durée et à la nature de la riposte, la sécurité à Paris et en Europe et à la crainte d'une récession plus générale ».

Au cours des trois dernières semaines de septembre et des deux premières semaines d'octobre, les touristes nord-américains ont été moitié moins nombreux que lors de la même période de 2000, et l'on a compté 25 % de Japonais en moins, selon les estimations de l'enquête. Le repli de cette clientèle « à haute contribution » explique les défections constatées dans les hôtels quatre étoiles et les palaces de la capitale. Le taux d'occupation de l'Hôtel Crillon, par exemple, a reculé à 85 %, contre 96 % habituellement et le Plaza Athénée, avec une fréquentation similaire, a compté 800 annulations en septembre. En revanche, au Four Seasons Hotel George V, Jean-Pierre Soutric, directeur vente-marketing, est plutôt nuancé : « Ce n'est pas aussi catastrophique qu'on le craignait. Aujourd'hui notre taux d'occupation est de 81 %. Bien sûr, il baissera un peu avec les vacances de la Toussaint, mais il ne faut pas perdre de vue que l'hôtellerie va, dès le mois de novembre, rentrer dans sa saison "creuse" jusqu'au mois de mars. » En outre, il rappelle qu'en janvier 1991, lors de la guerre du

Golfe, l'hôtel perdait un point de taux d'occupation par jour. Selon M. Soutric, pour qui la clientèle américaine en année « normale » représente 55 % de la clientèle de l'hôtel, il faut se féliciter d'avoir eu plus de reports que d'annulations. « Toutes réservations pour réunions professionnelles ont été reportées au printemps 2002 », reconnaît-il.

OPÉRATIONS DE PROMOTION

Les musées souffrent d'une baisse de fréquentation de l'ordre de 20 % depuis les attentats, sans compter les grèves qui leur ont fait garder portes closes. Les chauffeurs de taxis constatent un recul d'activité de 20 % (surtout la nuit). Les grands magasins parisiens ont affiché des ventes en retrait de 3,4 % en septembre. Les balades sur la Sei-

ne et les excursions souffrent elles aussi de la crise.

L'office du tourisme et des congrès de Paris va, comme le Comité régional du tourisme, participer à des opérations de promotion de Paris et de sa région. Christian Mantel, directeur général de l'office, a annoncé qu'il allait mettre l'accent sur des actions en direction des clientèles européennes pour pallier les pertes des clientèles long-courrier. Il a aussi annoncé le lancement d'une opération « Christmas Shopping » en direction du marché américain. Des accords ont déjà été conclus avec des hôtels de standing, des grands magasins et les différents comités de promotion du luxe à Paris.

F. Bn

La Sofrer placée en liquidation judiciaire

LE TRIBUNAL DE COMMERCE de Nanterre (Hauts-de-Seine) a annoncé, vendredi 26 octobre, la liquidation de la Sofrer, une société spécialisée dans la construction et l'installation d'antennes de réseau pour la téléphonie mobile qui emploie 865 salariés à Nanterre et dans sept agences régionales. Le dernier candidat à la reprise ne s'est pas présenté à l'audience. L'entreprise avait été contrainte au dépôt de bilan, le 24 août, à la suite de l'injonction de son actionnaire principal, l'américain Spectrasite, qui l'avait rachetée au mois de juin. Les salariés envisagent de saisir les pouvoirs publics.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : au cours du comité d'entreprise du groupe L'Expansion du vendredi 26 octobre, la direction a présenté un plan d'économie avec une réduction de 30 à 50 emplois d'ici à un an. De source syndicale, on affirme que 25 départs non remplacés ont déjà été enregistrés cette année.

■ **ASSURANCE** : la Fédération française des sociétés d'assurances et le pétrolier TotalFinaElf, propriétaire de l'usine AZF de Toulouse qui a explosé le 21 septembre, ont annoncé, vendredi, la signature d'un accord « afin de faciliter l'indemnisation des victimes ». TotalFinaElf et ses assureurs s'occuperont directement de l'indemnisation des dommages corporels ainsi que des dommages aux immeubles collectifs. Les dommages des particuliers sur leurs biens seront indemnisés par leur assureur qui se retournera ensuite contre Total et ses assureurs.

■ **AUTOROUTES** : Antoine Zacharias, le président du groupe de construction et de services Vinci, interrogé dans Le Figaro du samedi 27 octobre, sur l'intérêt de sa société pour la privatisation des Autoroutes du Sud, à travers sa filiale Cofiroute, a indiqué : « Nous avons plus vocation à aborder le sujet comme opérateur que comme simple investisseur financier. Nous ne sommes donc pas dans les starting-blocks. »

■ **TRANSPORT** : le mouvement de grève qui a bloqué vendredi 26 octobre le Port autonome de Marseille s'est poursuivi jusqu'à samedi matin. Les grévistes qui se plaignent notamment du manque d'effectifs et des conditions de travail ont obtenu un rendez-vous lundi 29 octobre au Ministère des transports.

DISPARITIONS

■ **ANDRÉ TOURNÉ**, ancien député (PCF) des Pyrénées-Orientales, est mort jeudi 18 octobre. Né le 9 août 1915 à Villelongue-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales) dans une famille de petits exploitants agricoles, André Tourné adhère au PCF à l'âge de dix-sept ans. Il participe ensuite aux luttes du Front populaire, puis à la guerre d'Espagne dans les Brigades internationales. Fait prisonnier en 1940, il revient de captivité presque aveugle en 1943, participe activement à la Résistance dans la région lyonnaise. Il sera de nouveau grièvement blessé en 1944 et mutilé des deux mains lors de la libération de Lyon. André Tourné a été député de la 2^e circonscription des Pyrénées-Orientales (Perpignan-ouest) de 1946 à 1958, de 1962 à 1968 et à nouveau de 1973 à 1986. Il a été aussi longtemps conseiller municipal de Perpignan et conseiller général, d'abord élu du canton de Perpignan-est (1945-1951), puis du canton de Prades (1955-1979).

■ **EUGENIO GRANELL**, peintre, écrivain et poète, considéré comme le dernier représentant du surréalisme espagnol, est mort à Madrid jeudi 25 octobre à quelques jours de son quatre-vingt-neuvième anniversaire. Né à La Corogne en 1912, exilé en 1939 après s'être engagé dans la guerre civile aux côtés des républicains, d'abord en France puis en Amérique centrale et aux Etats-Unis, en particulier à New York, où il résida de 1957 à 1985, Eugenio Granell avait été ami d'André Breton et parlait du surréalisme comme d'« une religion personnelle », une « attitude de vie ». Une musée consacré à ses œuvres plastiques, remplies d'éléments symbolistes et alchimiques, a été ouvert en 1995 à Saint-Jacques de Compostelle. On peut y admirer ses toiles les plus connues, *La Rencontre originale de l'Indien et du cheval* (1946) et *Le roi et la reine cherchent Marcel Duchamp* (1957).

■ **JAROMIL JIRES**, un des membres de la nouvelle vague du cinéma tchécoslovaque des années 1960, est mort mercredi 24 octobre. Né le 10 décembre 1935 à Bratislava (Slovaquie), Jaromil Jires s'était d'abord fait connaître, en 1963, par le film *Le Premier Cri*, puis par sa participation, avec quatre autres cinéastes tchèques d'avant-garde (Jiri Menzel, Jan Nemeč, Vera Chytilová et Evald Schorm), à l'adaptation du roman *Petites perles du fond* (1965), de l'écrivain tchèque Bohumil Hrabal. En 1968, année du « Printemps de Prague » et de l'occupation de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie, Jaromil Jires a porté à l'écran *La Plaisanterie*, à partir du roman de Milan Kundera. Mais ce film est resté enfermé pendant deux décennies dans les trésors communistes. Après une période d'interdiction, Jaromil Jires put cependant recommencer à tourner dans son pays. Il a réalisé une vingtaine d'autres longs métrages, dont le collage surréaliste *Valérie au pays des merveilles* (1970), *Et je salue les hirondelles* (1972), sa carrière s'achevant en 1999 par un film de science-fiction, *Double rôle*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 22 - mardi 23 octobre est publié :
● **Conseil économique et social** : un décret portant désignation de trente-six personnalités appelées à siéger dans les sections du Conseil économique et social, dont Lucien Neuwirth, ancien parlementaire (RPR) de la Loire, et Lionel Stoleru, ancien ministre.

Au *Journal officiel* du mercredi 24 octobre est publié :
● **Gouvernement** : un décret annonçant le remplacement de Michelle Demessine par Jacques Brunhes comme secrétaire d'Etat au tourisme (*Le Monde* du 24 octobre).

Au *Journal officiel* du jeudi 25 octobre est publié :
● **Sûreté aérienne** : un arrêté portant création d'une zone interdite temporaire dans la région de la Hague (Manche).

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Gabriel
et **Mélanie ESSEVAZ-ROULET**
partagent avec **Juliette**
la joie d'annoncer la naissance de

Gaspard,

le 18 octobre 2001.

– Jamais deux sans trois.

Après la naissance de

M. Thomas et de **M^{lle} Clotilde,**

voici qu'est arrivé

M. Paul,

né le 24 octobre 2001.

Félicitations à

Maria Da Silva
et **Jean-Louis Zylberg.**

8, rue Baulant,
75012 Paris.

Anniversaires de naissance

– Talence. Obernai. Paris. Montréal.

Jeanne, Hélène, Séraphine

fête ses quatre-vingts ans, le 29 octobre 2001.

Ses enfants et petits-enfants lui souhaitent un bon anniversaire.

Décès

– Lyon Croix-Rousse.

M. Romain Armanet,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles Armanet, Baud, Bucaille,
Chetaille, Fontaine, Lémery, Pacteau,
Tosello, Burdy, Gavino, Rolland,
Souvré, Hervé,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Marguerite ARMANET,
née **LAULAGNET,**
Mamette,

survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans,
en son domicile.

Elle a été inhumée à Farnay (Loire), le 25 octobre 2001.

Le malheur de la perdre ne doit pas nous faire oublier le bonheur que nous avons eu de la partager.

– Dominique et Christian,
ses fils,
avec Geneviève et Sabine,
leurs épouses,
Laure, Sébastien, Stéphane et Camille,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Paulette BROMBERGER,
née **DESCHAUX,**

survenu le 26 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 30 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5^e.

46, rue de la Santé,
75014 Paris.
102, avenue J.-et-M.-Fontenaille,
13100 Aix-en-Provence.

– Le président,
Et les membres du conseil
d'administration de la Société des auteurs
et compositeurs dramatiques (SACD)
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-François CHIAPPE.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

– L'Association des Amis de *Rivarol*
a la tristesse de faire part du décès,
survenu le 21 octobre 2001, de son président,

Jean-François CHIAPPE,
Grand Prix Gobert
de l'Académie française.

Elle rappelle à votre souvenir

Maurice GAÏT,
ancien élève de l'ENS,
ancien ministre et directeur
de l'hebdomadaire *Rivarol,*

disparu le 10 novembre 1983.

1, rue d'Hauteville,
75010 Paris.
(*Le Monde du 25 octobre.*)

Raymonde DECEUNINCK,
épouse **AHMED,**

nous a quittés, le 23 octobre 2001.

Marie-José et Daniel Beaumont,
sa fille et son gendre,
Axel-Florian et Bérénice-Astrid,
ses petits-enfants.

Souvenons-nous de son époux,

Mimoun.

et de son fils,

Bruno.

– Bayeux (Calvados). Saint-Georges-d'Aunay (Calvados).

M. et M^{me} Hughes Labrusse,
ses enfants,
Philippe et Hélène,
Eudes et Hoa-Lan,
Arnaud et Sylvie,
Gautier et Virginie,
Aude et Stéphane,
ses petits-enfants,
Angel, Lucas, Jules, Claire, Nicolas,
Sophie, Suzanne et Eugène,
ses arrière-petits-enfants,
M. et M^{me} Guy Labrusse,
ses frère et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LABRUSSE,
retraité du Bureau international
du travail (ONU),
ancien conseiller de l'ordre
du Grand Orient de France,
ancien vice-président
de l'Union mondiale de la libre pensée,

survenu à Bayeux, le 24 octobre 2001,
dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie d'au-revoir aura lieu
mardi 30 octobre, à 10 heures, en la salle
de recueillement du crématorium de
Caen, rue de l'Abbaye-d'Ardenne.

Un livre d'amitié sera ouvert pour
recevoir vos témoignages de sympathie.

Selon sa volonté, son corps sera
ensuite incinéré.

Sans fleurs.

Le Bourg,
14260 Saint-Georges-d'Aunay.

Charles HENRY

s'est éteint le 24 octobre 2001.

Hommage lui sera rendu, le lundi 29 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Julien de Cusset (métro Cusset), à 16 h 30, au cimetière de Loyasse, à Lyon-5^e.

Pensez à lui, à ceux qui l'aimaient !

Mady Henry-Lorrain,
ses enfants, petits-enfants,
Parents et amis.

– Le président de la **Fédération nationale des fils des morts pour la France, Les Fils des tués,**
Et les membres du conseil fédéral
ont la tristesse de faire part du décès de

M^e Paul MATHÉLY,

qui fonda, en 1927, cette fédération dont il était président d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 18 octobre 2001.

Les Fils des tués,
27, rue de l'Arcade,
75008 Paris.

– Poitiers.

M^{me} Huguette Moralès,
son épouse,
M. et M^{me} Philippe Guérinat,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Eric Guérinat,
son neveu,
M^{me} Amalia Moralès de Moray,
M. Maximiliano Moralès-Gomez,
à Palma de Majorque,
M^{me} Isabelle Moralès, à Mérida,
ses nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antonio MORALÈS,
principal honoraire
de l'Education nationale,

survenu le 26 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'incinération a eu lieu le samedi 27 octobre, au crématorium de Poitiers, selon les volontés du défunt.

48, rue d'Artigny,
86000 Poitiers.

– Paule Le Loupp,
sa cousine,
Les enfants de Mathilde, Pierre,
Françoise et Gaëlle Le Moguedec,
ses petits-cousins,
Et leur famille,
ont la tristesse d'annoncer le départ de

général André MORVAN,

après une vie de courage, d'enthousiasme
et de si grande gentillesse.

– Nous avons la douleur de faire part
du décès de

Jacques SINEUX,
professeur agrégé de l'Université,

survenu le mercredi 24 octobre 2001, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation aura lieu à Miremont (Haute-Garonne), ce samedi 27 octobre.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– L'équipe d'« histoire »,
Et l'équipe de la Sept-Vidéo
ont la douleur de faire part de la disparition de

Floh PIPET,

à l'âge de trente-deux ans.

Une réunion se tiendra dimanche 28 octobre 2001, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13^e.

La levée du corps aura lieu le mardi 30 octobre, à 8 heures.

L'inhumation se fera dans le caveau familial, à Saint-Céré (Lot).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être versés à l'Association pour la recherche en neurochirurgie, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13^e.

– Erica Wahl,
son épouse,
Monica Wahl,
sa fille,
Tony Wahl et **Hélène Kiecolt,**
son fils et sa belle-fille,
Emmanuel et **Françoise Peterfalvi,**
Pierre et **Jay Kiecolt-Wahl,**
ses petits-enfants,
Marius Peterfalvi,
son arrière-petit-fils,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Henri WAHL,

chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
professeur honoraire
à l'université de Nancy
et au Conservatoire national
des arts et métiers,
directeur honoraire
de l'Ecole nationale supérieure
des industries chimiques
(Ensic Nancy).

Il avait quatre-vingt-onze ans.

Il était le fils d'André Wahl, assassiné à Auschwitz, le 30 mars 1944.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Esquirol,
75013 Paris.
1013 Simpson Street,
Evanston
60201 Illinois (USA).

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, le 29 octobre 1999,

Annette BERMAN,
née **TOBJASZ,**

nous quittait.

Nous pensons à elle, ses tableaux sont là.

« ...on the sunny side of the street... »

Jean-Pierre, Agathe, Valérie,
Sa famille,
ses amis.

Chaque lundi avec

Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez
LE MONDE
ECONOMIE

Anniversaires

Jean TUFFET,

20 octobre 1960 - 3 août 1995.

Cher papa,

Hélas, nous aurons bientôt vécu plus longtemps privés de toi qu'en ta présence. Heureusement, nous accompagnons l'image précieuse de ton doux sourire et de ta tendre sollicitude.

Nous ne t'oublions pas.

Constance et Samuel Depretto-Tuffet.

Messes anniversaires

– Le 29 octobre 2000,

Alberte LAMOUR,
née **VILLAUDY,**

nous quittait.

Une messe anniversaire sera célébrée à sa mémoire en la maison de retraite de Saint Saturnin-lès-Apt (Vaucluse), le 3 novembre 2001, à 18 heures.

Que ceux qui l'ont aimée se souviennent.

Hommage

– Hommage à

M. le professeur
André STRAUSS.

Décédé le 15 octobre 2001, né en 1924 à Strasbourg, résistant et membre du réseau Combat, décoré membre de nombreuses institutions prestigieuses, et commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur (6 septembre 2001), Agrégé d'anglais, il enseigne au lycée Louis-Pasteur de Strasbourg et au lycée Voltaire, à Paris. Docteur en littérature comparée à la Sorbonne et diplômé MBA de Harvard, il fonde le département de linguistique à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris. Sa pédagogie s'adresse aux jeunes ingénieurs, aux doctorants de l'université Paris-VI et aux diplômés de l'Ecole de magistrature de Paris. Son humanisme et sa vision des valeurs républicaines s'appuient sur le sens profond des responsabilités de l'homme dans la société.

Maison des universitaires,
7, place Sévigné,
03200 Vichy.

Conférences

– Le professeur **Daniel C. Dennett** prononcera cette année les conférences **Jean-Nicod de philosophie cognitive**, et recevra le prix du même nom. Les conférences seront en anglais et porteront sur le thème suivant :
La science de la conscience et l'obstruction philosophique.

Première conférence (suivie de la remise du Prix Jean-Nicod), le mercredi 7 novembre 2001, à 16 h 30, au CNRS, 3, rue Michel-Ange, Paris-16^e.
Programme et renseignements : Institut Jean-Nicod, tél. : 01-53-59-32-90 (après-midi).

Communications diverses

– Milieu associatif cherche mécène sensibilisé aux problèmes de l'autisme et intéressé par la création d'une ferme éducative.
Tél. : 03-81-34-46-12.

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif étudiants année 2001

AVIS D'EXPERT
Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens.
ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950
Il suffit de l'appeler, il vient, estime
GRATUITEMENT
Partages et successions
Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.
Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.
135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 FTTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 FTTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

A l'occasion de la parution des ouvrages des lauréats 2001 du Prix *Le Monde*

Les PUF et *Le Monde* organisent deux tables rondes mardi 6 novembre 2001:

Les biotechnologies confrontées au réel

La recherche appliquée au social

Collège de France – de 16h30 à 20 heures
Amphi Guillaume Budé
11, place Marcelin-Berthelot – 75005 Paris

Entrée libre dans la mesure des places disponibles

OFUP
fjph
MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
de l'éducation
FONDATION DE FRANCE
puf
Culture
COLLEGE DE FRANCE

SPORTS Les championnats du monde d'escrime, qui ont commencé vendredi 26 octobre à Nîmes, se poursuivent jusqu'au jeudi 1^{er} novembre. ● APRÈS LE

RETOUR, vendredi, à l'épée de la championne française Laura Flessel, la discipline du sabre devait être à l'honneur samedi 27 et dimanche 28 octobre. ● CETTE

ARME, longtemps demeurée l'apanage des hommes, s'est ouverte aux femmes il y a trois ans. A Nîmes, le sabre féminin fête sa deuxième participation à des cham-

pionnats du monde. En 2004, à Athènes, il devrait faire son entrée aux Jeux olympiques. Anne-Lise Touya, jeune championne française, s'en réjouit et espère ainsi béné-

ficier « des mêmes aides que les autres ». ● L'ÉLITE DU SABRE féminin français compte une dizaine d'athlètes, rassemblées à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Le sabre féminin a bénéficié d'une reconnaissance accélérée

Longtemps considéré comme trop violent, le sabre ne s'est ouvert aux femmes que depuis trois ans. Les athlètes, présentes pour la deuxième fois aux championnats du monde d'escrime, à Nîmes, frappent pourtant déjà à la porte des Jeux olympiques

NIMES

de notre envoyé spécial

Trois années auront suffi au sabre féminin pour s'imposer comme une arme à part entière dans le paysage de l'escrime. « Les dernières réticences venaient du fait que l'on disait que les coups, au sabre, faisaient mal, raconte Pierre Guichot, l'entraîneur de l'équipe de France féminine. Mais ce n'était que des préjugés : depuis une dizaine d'années que le sabre est électrifié, la veste protège des coups. » Les mêmes préjugés avaient retardé la reconnaissance de l'épée féminine, qui avait fini cependant par s'imposer au début des années 1990, effectuant ses premiers pas olympiques en 1996.

A l'époque, le sabre féminin semblait encore une incongruité. « En vérité, on n'en avait jamais entendu parler, reconnaît Pierre Guichot, membre de l'équipe de France de sabre jusqu'en 1997. Puis tout est allé très vite : on a suivi le même chemin que l'épée, mais en allant deux ou trois fois plus rapidement. » Aujourd'hui, l'heure de la parité parfaite en escrime n'est pas loin : le Comité international olympique a accepté le principe de l'arrivée du sabre féminin pour les Jeux d'Athènes, en 2004, à condition que le nombre d'épreuves d'escrime reste inchangé. « Si cette décision est confirmée, cela signifie que les médias vont davantage s'intéresser à nous et que nous recevons les mêmes aides que les autres armes »,



A droite, Anne-Lise Touya, lors des championnats du monde de Séoul, en 1999, où l'équipe de France féminine de sabre, dont elle faisait partie, avait remporté la médaille d'argent.

se réjouit la Française Anne-Lise Touya, double championne du monde juniors et victorieuse de la Coupe du monde en 2000.

Le sabre féminin a bénéficié d'une reconnaissance accélérée. En démonstration aux championnats du monde d'escrime 1998, il a fait

son entrée officielle dès l'année suivante aux côtés des cinq épreuves existantes. « Nous avons de tout de suite été bien acceptées, témoigne

Anne-Lise Touya. On n'a jamais eu l'impression d'être la sixième roue du carrosse. » Une parenthèse a cependant été ouverte – et refermée – en 2000 : les sabreuses ont disputé leur titre mondial seules dans leur coin, à Budapest – les autres escrimeurs étant conviés au banquet olympique de Sydney –, en espérant bien que ce serait la dernière fois. « C'était bizarre, comme s'il manquait quelque chose », reprend la petite sœur de Damien Touya, le tenant du titre mondial de sabre.

Depuis vendredi 26 octobre aux championnats du monde de Nîmes, les épreuves de sabre féminin, qui devaient se disputer samedi 27 et dimanche 28 pour l'individuel et mercredi 31 pour le tournoi par équipes, ont retrouvé leur place. « D'ores et déjà, dans les grands championnats, les sabreuses sont aussi nombreuses que les fleuretistes », constate René Roch, le président de la Fédération internationale d'escrime (FIE). Le sabre féminin connaît un succès grandissant dans les clubs, bien souvent aux dépens du fleuret, arme de convention à l'approche plus austère.

« Au sabre, on peut s'amuser très rapidement, toucher à la tête, à l'épaule, ça bouge beaucoup plus, assure Pierre Guichot. C'est une arme qui me semble correspondre assez bien au tempérament féminin. » L'ancien international a pris en main les destinées du sabre féminin français en janvier 1998. Sa pre-

mière tâche a été de bâtir un circuit national : « Les organisateurs de tournois masculins auxquels on a demandé d'organiser en parallèle une épreuve féminine ont été tout de suite partants et l'arrivée des femmes a dynamisé les salles où l'on pratiquait essentiellement le sabre. »

Un premier collectif national féminin a été constitué, à base d'anciennes fleuretistes – et d'une épéiste, Pascale Vignaux, faisant

Laura Flessel retrouve la compétition

La première journée des championnats du monde d'escrime a vu l'entrée en lice, vendredi 26 octobre à Nîmes, de Laura Flessel, restée éloignée des pistes de compétition pendant une année pour cause de maternité (Le Monde du 26 octobre). La tenante du titre mondial d'épée a rassuré les responsables français en remportant ses cinq matches de poule, elle qui n'était plus passée depuis cinq années par cette phase de qualification. « Cette entrée en matière a été bénéfique, dans le sens où je manque de matches », a estimé l'épéiste, mère depuis quatre mois. Sa jeune compatriote Maureen Nisina, vingt ans, championne du monde juniors par équipes en début d'année, a également obtenu sa qualification pour les 32^{es} de finale de la compétition, qui devaient se disputer samedi. La deuxième journée des championnats du monde, dont la cérémonie d'ouverture a été célébrée vendredi soir dans le cadre des arènes de Nîmes, verra le début des compétitions de sabre féminin et de fleuret masculin.

figure d'exception. Anne-Lise Touya en faisait partie. Née dans une famille de sabreurs, formée dans un club de sabre, à Tarbes, la jeune fille profita de l'aubaine pour abandonner le fleuret, « qui ne [l']amusait plus ». Comme les autres armes, l'élite du sabre féminin français – une dizaine d'athlètes – est réunie dans une structure permanente, le pôle France de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

« PURES SABREUSES »

« Je distingue déjà trois générations de sabreuses, affirme l'entraîneur national. La génération comando, actuellement au pouvoir, constituée de filles qui ont été formées au fleuret ; celle des cadettes, qui ont déjà une culture sabre plus grande ; et enfin, la génération que forment de très jeunes escrimeuses qui débutent directement aujourd'hui par le sabre. » Une Anne-Lise Touya, qui – malgré ses vingt ans – appartient à la première génération, sait qu'elle doit meubler rapidement son palmarès, avant de voir débarquer les premières « pures sabreuses ». Cela tombe bien : il ne déplairait pas à Pierre Guichot de fêter son premier titre mondial à Nîmes, lui qui a déjà vu son équipe monter sur la deuxième et sur la troisième marche du podium des championnats du monde. « Avant de rêver aux Jeux olympiques, commençons par là », glisse-t-il.

Frédéric Potet

Gilles van Kote

TERRES D'ESCRIME (1)

Au cœur du Quartier latin, une salle d'armes à l'ancienne

AU 6 DE LA RUE GÎT-LE-CŒUR, à quelques mètres des quais de la Seine, à Paris, deux épées sont accrochées à la façade, sous un panneau portant l'inscription : « Salle d'armes depuis 1886. » Dans la cour de l'immeuble, rien n'indique pourtant la présence d'une salle d'escrime. Rien, sauf le cliquetis des lames de fleuret qui s'entrechoquent. La salle de la rue Gît-le-Cœur, l'une des plus anciennes de Paris, est installée dans ce qui fut un appartement, au rez-de-chaussée. Les six pistes, peut-être les dernières de France à être recouvertes de liège, ne dépassent pas sept mètres, soit la moitié de la taille supposée réglementaire.

« Les escrimeurs en sont contents : cela les oblige à compter davantage sur leur main que sur leurs jambes, assure Jean-Pierre Pinel de la Taule, le maître des lieux. Aujourd'hui, les escrimeurs ont de plus en plus tendance à courir sur la piste. Chez nous, on ne voit pas ça. » Maître Pinel de la Taule,

aujourd'hui âgé de cinquante-huit ans, a repris la salle en 1970, tout frais émoulu de la promotion de maîtres d'armes de l'Institut national des sports. Il en a racheté le bail (l'immeuble appartient à la Ville de Paris) à Maurice Coudurier, le fils du fondateur, qui continuait à exercer à près de quatre-vingts ans.

La salle de la rue Gît-le-Cœur est l'une des dernières salles privées de France. On y défend une certaine idée de l'escrime, aujourd'hui battue en brèche dans les grandes salles modernes, où les cours collectifs ont tendance à remplacer la leçon individuelle, rentabilité oblige. « L'escrime est actuellement écartelée entre l'escrime de compétition, de plus en plus violente physiquement, et l'escrime de spectacle, regrette le maître d'armes. Entre les deux, je veux croire qu'il existe encore un créneau pour une escrime traditionnelle. »

Chaque jour, maître Pinel de la Taule,

professeur d'éducation physique dans un lycée de Saint-Maur (Val-de-Marne), donne la leçon de 17 h 30 à 21 heures. Le nouvel arrivant doit en général attendre six mois avant d'être autorisé à croiser le fer avec un autre escrimeur. « Aujourd'hui, on laisse un débutant faire assaut au bout de deux ou trois séances, déplore l'enseignant. C'est une absurdité : la conversation d'armes ne peut s'établir que si au moins l'un des deux partenaires en connaît les règles. Seul le maître d'armes peut transmettre le beau geste, le savoir et le sentiment du fer. »

« LA CLÉ EST CHEZ LE CONCIERGE »

A l'exception de l'une d'entre elles, les pistes de la salle ne sont pas électrifiées. Les escrimeurs préfèrent s'arbitrer eux-mêmes. « Ici, c'est une salle de passionnés, pas de sportifs », affirme un habitué. On vient de toute la région parisienne pour s'immerger dans l'ambiance préservée de la salle de la

rue Gît-le-Cœur, dont les murs sont recouverts d'armes et de gravures anciennes. « On vient par goût d'une certaine tradition, on reste pour l'ambiance », témoigne Valérie. « C'est très familial, on vient quand on veut, la clé est chez le concierge, qui nous connaît », raconte Marie-Christine, une enseignante de français qui a débuté l'escrime dans ces murs, à quarante ans révolus.

Les 80 élèves de Jean-Pierre Pinel de la Taule sont de tous âges. Arnold, un Américain de quatre-vingt-un ans vivant à Saint-Germain-des-Près, qui exerça les métiers de traducteur et d'écrivain, en est le doyen. C'est parfois lui qui vient, en voisin, ouvrir la salle. « J'ai remarqué qu'il y a beaucoup de littéraires parmi les tireurs de la salle, affirme le maître d'armes. C'est sans doute parce que l'on retrouve dans l'escrime le même mystère que dans la littérature. »

G. v. K.

Auxerre, en battant Marseille (2-0), rejoint le peloton des candidats au titre de première division

AUXERRE

de notre envoyé spécial

Un jour, l'AJ Auxerre sera un club riche. Ce jour-là correspondra au moment choisi par la formation bourguignonne de se séparer de un ou plusieurs des jeunes joueurs qui forment actuellement son équipe première. Guy Roux, l'Harpaçon du football français, peut se réjouir sous cape : la « vente » inéluctable, dans la ou les saisons à venir, de garçons comme Djibril Cissé, Philippe Mexès ou Olivier Kapo, tous âgés entre vingt et vingt et un ans, permettra à l'AJA de se constituer un trésor de guerre sonnante et trébuchante. Et si Auxerre réussit, entre-temps, à décrocher un titre de champion de France de D1, la cote de cette génération dorée grimpera en conséquence.

Vendredi 26 octobre au stade de l'Abbé-Deschamps face à l'Olympique de Marseille (OM), en match avancé de la 12^e journée de championnat, la jeune équipe de Guy Roux a fait preuve d'une grande maturité pour remporter (2-0) sa sixième victoire de la saison, la première depuis la 7^e journée. Un superbe but de l'extérieur du pied gauche du Sénégalais Khalilou Fadiga dès la quatrième minute de jeu, puis un autre, une demi-heure plus tard, de Djibril Cissé (son huit-

ième de la saison) sur un centre du même Fadiga, ont assommé les Phocéens. « L'OM a été cueilli à froid de la manière d'un boxeur qui rentre sur le ring pour quinze rounds et qui se prend un uppercut dès la première reprise, puis un second un peu plus tard », constatera Guy Roux, autant satisfait de la percussive offensive de son équipe que du « calme » dont elle a fait preuve pour conserver ce résultat alors qu'elle avait pris la fâcheuse habitude, ces dernières semaines, d'encaisser beaucoup de buts.

MARQUAGE INDIVIDUEL

Au milieu de la défense de l'AJA, Philippe Mexès n'a pas trahi la réputation naissante qui fait de lui l'un des plus grands espoirs du football français. Le libero de vingt ans n'en finit pas de progresser et de donner raison à son entraîneur sur l'usage de la défense en zone, désormais adoptée par Guy Roux après quarante ans de foi inébranlable dans le marquage individuel. L'histoire raconte que Philippe Mexès n'est pas étranger à la conversion du timonier bourguignon. L'histoire dit également qu'à la fin de la saison 1999-2000, Philippe Mexès et son acolyte Jean-Alain Boumsong se sont positionnés plusieurs fois, en cours de match, en défense en zone – à l'insu, bien sûr, de Guy Roux.

L'entraîneur n'en a pas tenu rigueur au jeune effronté qu'il « arracha » au Toulouse FC, en 1997, dans des conditions qui continuent de faire jaser dans le milieu de la formation française. Après quelques tensions, notamment à une époque où plusieurs grands clubs étrangers s'intéressaient à lui (tel Manchester United

La fiche technique

AUXERRE - MARSEILLE : 2-0

Championnat de France de D1
12^e journée

• Stade de l'Abbé-Deschamps, à Auxerre ; Temps doux, terrain bon ; 20 000 spectateurs ; arbitre : M. Bré

BUTS

AUXERRE : Fadiga (4^e), D. Cissé (32^e).

AVERTISSEMENTS

AUXERRE : A. Faye (77^e, coup de pied sur André Luiz).

MARSEILLE : Hemdani (66^e, charge).

LES ÉQUIPES

AUXERRE (entraîneur : Guy Roux) : Cool • Radet, Boumsong, Mexès, Jaurès • Lachuer, Diabaté, A. Faye, Fadiga • Kapo, D. Cissé.

MARSEILLE (entraîneur : Tomislav Ivic) : Runje • Meité, Z. Camara, Lebœuf, Yobo, Dos Santos • Hemdani, Fernandes (J. Leroy 46^e), André Luiz • Fernando (Nouma, 46^e), Bakayoko.

qui l'invita à visiter ses installations, sans que personne à Auxerre n'en sache rien), Guy Roux s'est pris d'affection pour Philippe Mexès. « Un bon joueur », se contente de grogner le technicien quand on lui demande un avis sur la progression de son protégé. « On continuera à jouer en zone jusqu'à la fin, ajoute-t-il. Je n'ai pas pour habitude de changer d'idée en cours de route. D'autant que dans toutes les sections de l'AJA, soit vingt-sept équipes, on joue désormais en zone. » Reste qu'en début de saison Guy Roux n'excluait pas de revenir à son « individuelle à la papa » si d'aventure les choses tournaient mal.

Cette victoire face à Marseille permet à Auxerre de se replacer dans le petit peloton des candidats au titre, un cercle que l'OM aura très certainement du mal à approcher cette saison. Comme ils en ont l'habitude depuis le début du championnat, les Phocéens ont une nouvelle fois brillé dans cet art singulier qui consiste à ne pas savoir quoi faire du ballon quand on l'a dans les pieds. Le Brésilien André Luiz, qui attendit plusieurs mois avant d'obtenir une licence en raison du nombre trop important de joueurs extra-communautaires, ne sera pas le « sauveur » de l'OM, ni le « Patrick Vieira en

puissance » que décrivait Bernard Tapie lors de son recrutement. « Ce soir, il n'y a aucun motif de satisfaction. Il faudra peut-être faire du milieu de tableau notre nouvel objectif », s'est désolé le milieu de terrain Jérôme Leroy. Quant à la prédiction de l'entraîneur croate Tomislav Ivic à la veille du match – « Un jour, l'attaque de l'OM explosera comme une bombe atomique » –, il faudra encore attendre avant qu'elle se vérifie. « L'entraîneur est toujours l'homme sacrifié », disait aussi Tomislav Ivic en réponse aux rumeurs qui faisaient état de son limogeage en cas de mauvais résultats.

LA MAISON DU LODEN
HOMME - FEMME
du lundi au samedi de 10h00 à 19h00
6, rue de Rome - 75008 PARIS
(angle Bd. Haussmann n° 57) - Tél. : 01.43.87.60.58



Soleil au sud

DIMANCHE. Un anticyclone est centré de la France à l'Europe centrale. Un front froid se désagrège sur l'extrême nord de la France. Les brouillards matinaux seront nombreux et tenaces. Le ciel restera encore bien nuageux au nord de la Seine l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, basse Normandie. Après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera prédominant. Sur la basse Normandie, les nuages bas resteront un peu plus nombreux l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 17 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, haute Normandie, Ardennes. Sur le Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera couvert avec quelques pluies s'atténuant l'après-midi. Sur le Centre, après dissipation des brouillards matinaux, des éclaircies reviendront ensuite. Ailleurs, le ciel sera le plus souvent très nuageux, avec de timides éclaircies l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 16 à 20 degrés.

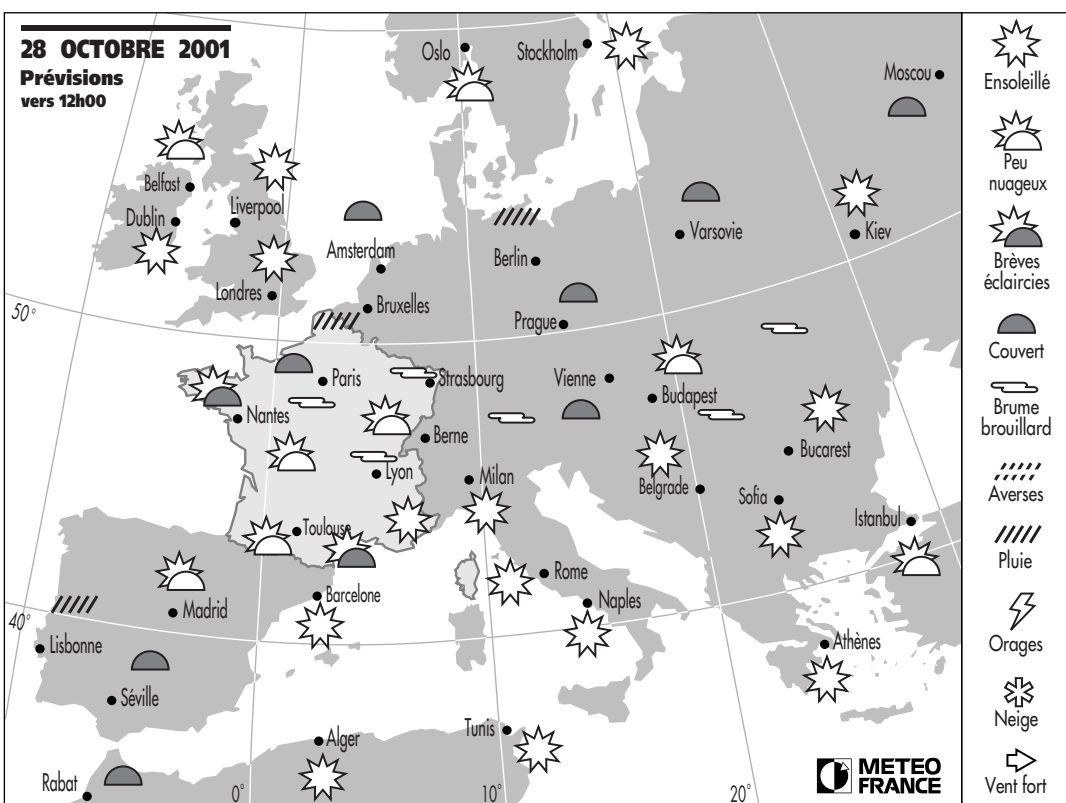
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. De la Champagne à la Lorraine, les nuages seront nombreux, avec quelques gouttes sur le nord en fin de journée.

Ailleurs, les brouillards matinaux seront tenaces, et quelques éclaircies reviendront l'après-midi. Il fera de 17 à 20 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après dissipation des brouillards matinaux, le soleil fera de belles apparitions l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 21 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les brouillards matinaux seront tenaces par endroit, mais le soleil réussira en général à faire de belles apparitions l'après-midi. Il fera de 20 à 23 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, le temps sera couvert avec quelques pluies éclaircies l'après-midi. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Les températures maximales avoisineront 20 à 24 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE 2001

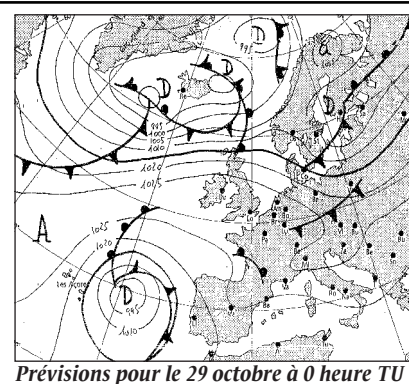
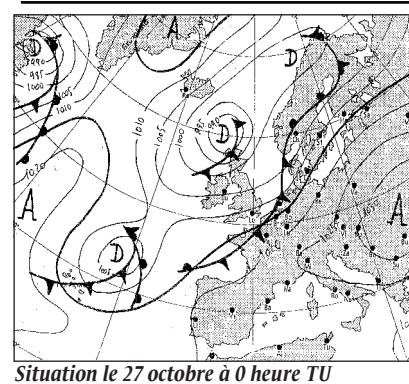
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	8/17 N
AJACCIO	11/22 S	NANTES
BIARRITZ	15/24 S	NICE
BORDEAUX	12/22 S	PARIS
BOURGES	8/20 S	PAU
BREST	12/16 S	PERPIGNAN
CAEN	12/15 C	RENNES
CHERBOURG	11/14 C	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	8/20 S	STRASBOURG
DIJON	9/16 N	TOULOUSE
GRENOBLE	9/21 S	TOURS
LILLE	9/13 P	FRANCE outre-mer
LIMOGES	11/20 S	CAYENNE
LYON	12/20 S	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	14/22 N	NOUMEA

EUROPE	AMSTERDAM	9/12 C
ATHENES	13/20 S	
BARCELONE	16/21 S	
BELFAST	7/12 S	
BELGRADE	5/13 S	
BERLIN	6/12 P	
BERNE	8/17 C	
BRUXELLES	8/13 P	
BUCAREST	5/13 S	
BUDAPEST	3/11 S	
COPENHAGUE	7/12 S	
DUBLIN	6/12 S	
FRANCFORT	7/16 C	
GENEVE	7/17 S	
HELSINKI	24/29 S	
ISTANBUL	21/27 C	

AMÉRIQUES	BRASILIA	19/29 S
BUENOS AIR.	15/18 P	
CARACAS	25/30 C	
CHICAGO	-1/10 S	
LIMA	15/18 C	
LOS ANGELES	13/15 C	
MEXICO	10/14 S	
MONTREAL	-2/6 S	
NEW YORK	5/11 S	
SAN FRANCISCO	11/14 C	
SANTIAGO/CHI	8/16 P	
TORONTO	2/8 S	
WASHINGTON	4/12 S	

ASIE-Océanie	BANGKOK	25/31 P
BEYROUTH	18/23 S	
BOMBAY	23/34 S	
DJAKARTA	26/29 P	
DUBAI	24/33 S	
HANOI	23/26 C	
HONGKONG	23/27 C	
JERUSALEM	16/23 P	
NEW DEHLI	18/32 S	
PEKIN	4/14 S	
SEOUL	12/20 P	
SINGAPOUR	26/32 C	
SYDNEY	14/25 S	
TOKYO	15/22 C	



Le cheval de Prjewalski sur le chemin de la liberté

EN 1878, Nicolai Prjewalski, colonel cartographe de l'armée impériale russe, rapporta de Mongolie la peau et le crâne d'une espèce inconnue de cheval sauvage.



Il l'appella « Takh », transcription phonétique de son nom local, et procéda assez fidèlement à sa description - petite taille, robe jaune orangé, crinière épaisse et sombre. Plus d'un siècle plus tard, l'espèce n'est plus connue que sous le nom de son découvreur. Et Takh est devenu celui d'une association française, qui s'est donné une mission aux limites de l'impossible : permettre au cheval de Prjewalski de galoper à nouveau dans les steppes mongoles, où personne ne l'a plus jamais vu depuis... 1966.

Quand avait-il commencé de s'y plaire ? A quel moment de l'évolution avait-il trouvé sa place dans le genre *Equus*, cette famille de mammifères ongulés « à un seul doigt » (monodactyles) rassemblant chevaux, ânes, zèbres et onagres, qui commença il y a 4 à 3 millions d'an-

nées à se répandre et se diversifier en Eurasie ? Il y a 20 000 à 15 000 ans, alors qu'il servait de modèle aux peintres de Lascaux et de Niaux - car la ressemblance, selon les naturalistes, n'a rien de fortuit -, il peuplait en tout cas, en multiples troupeaux, les plaines d'Europe et d'Asie centrale.

A mesure que l'homme devenait paysan, sa population commençait à décliner. Non pas que le petit cheval (1 m 35 au garrot tout au plus) fut inapte à la course ni sans doute à l'effort. Mais l'espèce, de tout temps, refusa d'être domestiquée. Récemment, des généticiens suédois et américains en ont d'ailleurs fourni une preuve indirecte. Voulant en savoir plus sur l'origine de nos chevaux domestiques, ils ont comparé des fragments d'ADN provenant de 191 d'entre eux avec les mêmes gènes provenant d'ossements d'équidés datant du paléolithique (il y a 28 000 à 12 000 ans) et de l'âge du fer scandinave (il y a 2 000 à 1 000 ans), ainsi qu'avec ceux de chevaux de Prjewalski.

Leurs résultats, publiés en janvier dans la revue *Science*, montrent que la domestication du cheval s'est effectuée à de nombreuses reprises sur des populations

distinctes, et non seulement sur certains individus particulièrement dociles d'Asie centrale, comme on le croyait jusqu'alors. Mais ils ne disent rien des liens existant entre ces divers ancêtres et l'espèce *Equus prjewalski*, dont les caractéristiques génétiques comme son mode de vie sont restés à part.

PROJET DE RÉINTRODUCTION
Indomptable, chassé des plaines par l'envahissement des forêts, le petit cheval fut ainsi progressivement repoussé vers le désert de

Gobi et les steppes d'Asie. De ce dernier refuge, il semble avoir disparu depuis plus d'un quart de siècle. Mais, dès la fin du XIX^e siècle, plusieurs individus avaient été capturés et exportés vers les zoos européens. Aujourd'hui, ils sont près de 1 300 à être élevés en captivité dans le monde : bien assez pour que soit mené un projet de réintroduction de l'espèce dans son milieu naturel - si, toutefois, celui-ci existe encore.

« Dans un premier temps, notre projet était de créer et de maintenir

Herbivore, donc écologique

Aux agriculteurs cévenols qui s'étonnent de voir leur milieu naturel occupé par des animaux « inutiles », l'association Takh rétorque qu'elle se préoccupe aussi, par son action, de la protection des Causses. Sous son apparent dénuement, les steppes pastorales y hébergent en effet une flore rare et typique, où l'adonis printanier voisine avec l'aster alpin, l'ancolie visqueuse et les cheveux d'ange. Menacées par la déprise agricole, l'enrênement et l'emboisement, ces espèces végétales ont tout à gagner à côtoyer un herbivore tel que le cheval de Prjewalski. Depuis quelques années, le domaine du Villaret sert ainsi de lieu d'expérimentation pour mesurer la contribution du pâturage des équidés à l'entretien d'un paysage ouvert. A quoi pourrait s'ajouter, dans le futur, le développement d'un écotourisme spécifique autour de ces rescapés de la nature, qui contribueraient également à l'économie de la région.

★ Association Takh, Station biologique de la tour du Valat, 13200 Arles ; tél. : 04-90-97-20-13.

un troupeau sur une steppe européenne, dans des conditions les plus proches possible de la vie sauvage qu'ils menaient autrefois », explique-t-on à l'association Takh. Celle-ci, créée en 1990 sous l'égide de la Station biologique de la tour du Valat, du Fonds mondial pour la nature (WWF) et du parc national des Cévennes, acquiert dans ce but une propriété de 312 hectares sur la cause Méjean, autour du hameau du Villaret (Lozère). Une des dernières steppes de France, dont l'herbe est pour la première fois foulée, en mars 1993, par des chevaux de Prjewalski. Onze adultes - cinq étalons et six juments -, c'est le début d'un troupeau. En juillet 1994 naît le premier poulain, puis une pouliche, puis d'autres encore. En 1997, la deuxième génération commence à son tour à venir au monde. Sur les steppes du Méjean, ils sont aujourd'hui une quarantaine à évoluer en semi-liberté. Organisés en groupes familiaux (comportant un étalon dominant, une ou deux femelles et leurs poulains), ils ne doivent être ni nourris ni soignés. Telles sont les conditions pour espérer réussir la seconde étape du projet, autrement périlleuse : réintroduire, dans le paysage mon-

gol, des chevaux suffisamment rompus à la vie sauvage pour qu'ils puissent y survivre et s'y reproduire durablement.

« En Mongolie, les dernières grandes steppes sauvages d'Asie centrale sont aujourd'hui menacées par le surpâturage des animaux domestiques, qui conduit à l'érosion des sols, à l'épuisement des ressources en eau et à la désertification. Pour freiner cette évolution, le plus urgent est de maintenir les pratiques pastorales traditionnelles, respectueuses de l'environnement », indique-t-on au WWF, impliqué au premier chef dans cette tentative de repeuplement naturel. Aux dernières nouvelles, le gouverneur mongol - dont un ambassadeur est venu récemment visiter la cause Méjean - serait prêt à offrir à *Equus prjewalski* un territoire de plus de 20 000 hectares, vide de concurrents et situé dans le bassin des Grands Lacs, dans le nord-ouest du pays. A partir du printemps 2003 devraient y être conviés, progressivement, les nouveaux représentants de l'espèce. Pour que soit rendue sa liberté, si cela se peut encore, au dernier cheval sauvage.

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** L'annuaire 2002 de la Fédération loisirs accueil France regroupe les coordonnées des 61 services de réservation qui permettent de préparer et réserver des séjours en France. Tél. : 01-44-11-10-44. Consulter également le site Internet (www.loisirsaccueilfrance.com).

■ **EUROPE.** Programme d'hiver étoffé pour Régional, filiale d'Air France, au départ du hub de Clermont-Ferrand, pôle de correspondance qui relie entre elles une trentaine de destinations dont six villes européennes. Ce programme inclut, à partir du 28 octobre, deux vols vers Munich et six escales en France : Avignon, Brest, Pau, Perpignan, Toulon et Metz-Nancy. Certaines fréquences sont renforcées, sur Dijon, Montpellier, Nantes et Toulouse. Idem au départ de Bordeaux, avec des liaisons vers Dublin et la Bretagne, ou de Paris vers Hanovre et Nuremberg. Réservation Air France au 0820-820-820.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 254

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT
I. A peu de chances d'être à l'arrivée. Lui non plus ne sera pas à l'arrivée, et en plus il est vache. - II. Envoyées par politesse. Voies. - III. En bande. Participe à la hausse des prix. Élégance britannique. - IV. Mesure. Il voulait la paix, il fit la bombe. - V. Noire et dure. Livré en barre. Mouvement incontrôlé. - VI. Découverte par les Hollandais, occupée par les Anglais. Propos puéril. - VII. Coutumes. Entrent en sixième. Pointe en mer. - VIII. Servent de modè-

les. Ne peut s'ignorer. - IX. Le Grand n'est pas Terrible. Remis en rayon. - X. Profonds dégoûts. Franchir le pas.
VERTICALEMENT
1. Seule la signature en fera une grande œuvre. - 2. Pour tous et partout, s'il n'est pas supprimé. Convient. - 3. Démonstratif. Auxiliaire. Béarnaise. - 4. Les plus délicates font toujours plaisir. - 5. Tas de pierres. - 6. La fureur de vivre l'a emporté. Difficile à avaler. - 7. Pour l'occuper, il faut

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

ÉCHECS

TOURNOI INTERNATIONAL ESSENT (Hoogveen, 2001)
Blancs : V. Korchnoi.
Noirs : J. Polgar.
Gambit-D accepté.

1. d4	Cf6	21. Dh5	b3!! (h)
2. c4	e6	22. Fc2! (i)	b2!
3. Cf3	d5	23. Tb1	Fb4!
4. Cc3	dx4	24. 0-0!! (j)	Té7
5. Da4+ (a)	c6	25. Fh6	Fa6! (k)
6. Dxc4	b5	26. Dg4+	f5
7. Dd3 (b)	Fb7	27. Cxf5!	Txe2 (l)
8. e4	b4 (c)	28. Cg3+	Rc7
9. Ca4	Da5 (d)	29. Cxe2 (m)	Tf6
10. b3	Cb-d7	30. Dg7+	Fé7
11. e5	Cd5	31. Txb2 (n)	Té6 (o)
12. Fd2	Cd7-b6	32. Tf-b1	Rd7
13. Cg5! (e)	Cxa4	33. Fc3	Ce3
14. Df3!	ff (f)	34. fx6!	Tg6 (p)
15. éxf6	gx6	35. Dc5	Dxe5
16. Dh5+	Rd7	36. dxé5	Fc5
17. Df7+	Fé7	37. Td1+	Ré7
18. Cxé6!	Ta-é8 (q)	38. Cd4	Tg5
19. bxa4	Rc8	39. Tc2	Fb6
20. Cg7	Th-f8	40. a5!	abandon (q)

NOTES
a) D'autres continuations sont jouables : 5. é4, Fb4 ; 6. é5, Cd5 ; 7. Fd2, Cb6! ; 8. a3, Fé7 ; ou 5. Fg5, a6 ; 6. a4, Fb4 ; 7. é3, ç5 ; 8. Fxc4, çxd4 ; 9. éxd4, Cç6 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Tç1, Fé7 ; 12. Té1.
b) Meilleur que 7. Db3, Cb-d7 ; 8. Fg5, ç5 ; 9. dxç5, Cçç5 ; 10. Db5+, Fd7, avec avantage aux Noirs.
c) Si 8..., Cb-d7 ; 9. é5, Cd5 ; 10. Cxd5!
d) 9..., Fa6 ; 10. Dç2, Fxf1 ; 11. Rxf1 est bon pour les Blancs. Après 9..., Cb-d7 ; 10. Fg5, Da5 ; 11. b3, ç5 ; 12. Fxf6, gx6 (et non 12..., Cxf6? ; 13. Db5+); 13. Fé2, 0-0-0 ; 14. 0-0, Rb8 ; 15. d5!, les Blancs prennent le dessus (Karpov-Gelfand, Linares, 1993).
e) Passant à l'attaque.
f) Après 14..., Dç7 ; 15. bxa4 et 16. Tç1, la D noire sera mal placée. J. Polgar ne veut pas d'une défense passive.
g) Si 18..., Ca-ç3 ; 19. Cçç5+, Rc7 ; 20. Ff4+!
h) Les Noirs se défendent en attaquant de belle manière, en sacrifiant la D !
i) Et non 22. Fxa5 à cause de 22..., Fb4+ ; 23. Rd1, Té1 mat.
j) Et non 24. Cxe8 à cause de 24..., Fxd2+ ; 25. Rf1, Cc3+ avec gain de la D.
k) Avec l'idée suivante : 26. Fxa6+, Dxa6 ; 27. Txb2, Dxf1+ ; 28. Rxf1, Té1 mat.
l) Si 27..., Fxe2 ; 28. Cxe7+.
m) Les Blancs ont évité tous

les pièges et se retrouvent avec une qualité et deux pions de plus.
n) Et un troisième pion.
o) Si 32..., Fxe2 ; 33. Tb7+. Et si 32..., Txe2 ; 33. Txe2, Fxe2 ; 34. Dc5+ et 35. Dxe2.
p) Si 34..., Txe3 ; 35. Dg4+!
q) Si 40..., Fxa5 ; 41. Cçç6+. Et si 40..., Fç7 ; 41. Tçç6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1971 P. HEUÄCKER (1930)

(Blancs : Rc1, Fb8, Ph6. Noirs : Rh4, Fd4, P65.)
1. Fa7!, Fa1 ; 2. Rb1, Fç3 ; 3. Rc2, Fa1 ; 4. Fd4!!, Fxd4 (ou 4..., éxd4 ; 5. Rd3) ; 5. Rd3, Fb2 ; 6. Ré4 avec gain.
ÉTUDE N° 1972 O. PERVAKOV (1985)

Les Blancs jouent et gagnent.

PATRIMOINE Le Sénat a voté, le 24 octobre, la loi sur les musées présentée par Catherine Tasca, la ministre de la culture et de la communication. En y introduisant quelques amende-

dements, après l'Assemblée nationale, qui avait fait de même en mai 2001. ● « L'INSTITUTION muséale est indispensable à la réflexion sur notre civilisation : en 2000, 58 millions de per-

sonnes se sont rendues dans nos musées. Le texte provisoire de 1945 ne peut continuer de s'appliquer », a expliqué la ministre devant le Sénat. ● C'EST DÉSORMAIS une commission

mixte Sénat-Assemblée nationale qui doit harmoniser les textes de cette loi pour que l'ensemble soit bouclé avant la fin de l'année 2001. ● LES PRINCIPAUX amendements concernent le

financement des trésors nationaux et l'aliénation ou non des œuvres. Les musées dont les collections seront agréées recevront un label commun, celui des « Musées de France ».

Financement et aliénation des œuvres au cœur de la loi sur les musées

Le projet du gouvernement voté en mai par l'Assemblée Nationale a été sérieusement amendé par le Sénat. Inaliénabilité des collections et protection des trésors nationaux ont été au centre des débats. Certains articles auront des répercussions sur le marché de l'art et les collectionneurs

LE SÉNAT a voté le 24 octobre la loi sur les musées présentée par Catherine Tasca, la ministre de la culture et de la communication. En y introduisant quelques amendements, après l'Assemblée nationale qui avait fait de même en mai 2001 (*Le Monde* du 29 mai 2001). Procédure d'urgence oblige, c'est désormais une commission mixte, Sénat-Assemblée nationale, qui doit harmoniser les textes pour que l'ensemble soit bouclé avant la fin de l'année 2001. Une hâte relative : le fameux texte législatif a mis dix bonnes années avant d'être présenté aux élus de la nation. Cette loi a été accompagnée d'un certain nombre de rapports dont les contenus, savamment distillés, ont suscité de nombreux commentaires dans le milieu des professionnels de l'art. Car certains paragraphes auront des répercussions, bien au-delà des musées, sur le marché de l'art et les collectionneurs.

Pourquoi une loi sur les musées ? Parce que dans les années 1980, ces établissements qui avaient la réputation d'être des institutions obsolètes se sont brusquement réveillés à l'instigation du ministre de la culture de l'époque, Jack Lang, et de son chef de cabinet Jacques Sallois. Neufs ou rénovés, ils allaient même devenir, dans bien des cas, des équipements multidisciplinaires majeurs. Ce qu'a confirmé Catherine Tasca devant le Sénat : « L'institution muséale est indispensable à la réflexion sur notre civilisation : en 2000, 58 millions de personnes se sont rendues dans nos musées. Le texte provisoire de 1945 ne peut continuer de s'appliquer. »

Il existe en France plusieurs milliers de musées de types différents. Certains d'entre eux se verront décerner un label unique, celui de « Musée de France ». Quelles que soient leurs collections. Et c'est autour de la notion de collection que s'articule la nouvelle définition. Qu'il s'agisse d'œuvres d'art, de papillons ou de machines agricoles, ces musées ont un point commun : ils doivent conserver, étudier et présenter leur fonds au public. On peut se demander néanmoins si le législateur prend suffisamment en compte l'évolution



Les ateliers de moulage de la Réunion des musées nationaux.

récente de ces établissements. Il semble focaliser son propos sur les musées d'art, qui traditionnellement tiennent le devant de la scène, notamment à la direction des Musées de France (DMF). Une grande partie des conservateurs des musées dits de société ou d'histoire se plaignent d'être considérés de haut par ceux qui se vivent comme l'aristocratie de la profession : les « conservateurs beaux-arts ». De plus, dans les musées de société, les collections sont moins primordiales. Ces établissements, souvent neufs, s'articulent plutôt autour d'un discours dont les objets ne sont que le support. Ce sera le cas de l'ambitieux Musée des conflucences, en gestation à Lyon. « Cette loi sur les musées n'est pas parfaite, mais c'est un progrès, indi-

que ce spécialiste des musées de sociétés. La nouvelle définition donnée par la loi est celle du plus petit commun dénominateur : la collection. Elle permet de mettre sur un pied d'égalité théorique l'ensemble des établissements. Vouloir enfermer les musées de société dans un ghetto ne peut que leur être préjudiciable. Elle oblige aussi à un inventaire et à un récolement qui, paradoxalement, ne sont pas toujours menés à bien ».

DÉSENGORGER DES RÉSERVES

Deux autres points, beaucoup plus médiatiques, ont été longuement débattus par les députés et les sénateurs : l'éventuelle aliénation des œuvres détenues par ces établissements et le financement de leur acquisition. Des amendements surprises ont été proposés

et votés par les élus, parfois contre l'avis du ministère de la culture et presque toujours à l'opposé des recommandations traditionnelles de Bercy. Ils étaient étayés par des rapports (Alfred Recours, Philippe Richert) ou des propositions soufflées par des conservateurs (Pierre Rosenberg). Ils devaient permettre de désengorger des réserves souvent proches de l'apoplexie et surtout offraient une solution – contestée – pour pallier la minceur des budgets d'acquisition des œuvres et la fuite à l'étranger de ce qu'on appelle aujourd'hui les « trésors nationaux ». Sans parler du recentrage de la mission de la Réunion des musées nationaux.

Un autre point, moins médiatique, a attiré l'attention des profes-

sionnels : la création et la composition d'un Conseil des musées chargé de chapeauter les établissements labellisés. « A l'heure de la décentralisation, les commissions d'achats et les commissions de contrôle vont toutes remonter à Paris, se plaint François Heers, qui gère la Fondation Hartung. Cette loi n'apporte pas grand-chose de plus par rapport aux anciennes ordonnances et risque de geler une situation qui est nécessairement destinée à évoluer dans le sens d'une plus grande autonomisation des musées. » D'autres regrettent que le recrutement de la profession soit toujours aussi endogame. Les mésaventures de Serge Lemoine en sont le symptôme. Ce brillant responsable du Musée de Grenoble, universitaire chevronné, a été

nommé à la tête du Musée d'Orsay, pour succéder à Henri Loyrette, nouveau patron du Louvre. Depuis six mois, le ministère, à la grande fureur de ses futurs collègues, essaie de trouver un biais juridique pour lui faire gagner son poste, car s'il a la compétence, il

Typologie des musées

Il y a en France trente-trois musées dits nationaux, dont le personnel relève de la direction des Musées de France (DMF). Parmi eux, le Louvre, Guimet, Picasso, Versailles, mais aussi des établissements plus confidentiels comme les musées Hébert et Henner à Paris, celui du Message biblique Marc-Chagall à Nice, ou la maison natale du maréchal de Lattre de Tassigny, à Moulleron-Pareds. On trouve ensuite trente et un musées classés, créés au départ avec des dépôts de l'Etat, et donc gérés par des conservateurs de l'Etat mis à la disposition des collectivités territoriales propriétaires de ces établissements (musées de Lille, de Lyon ou de Saint-Etienne). Il existe enfin plus d'un millier de musées dits contrôlés – par des inspecteurs de la DMF – habituellement gérés par des conservateurs de la fonction territoriale. Certains musées publics dépendent du ministère de la défense (les Invalides, le Musée de la marine) ou de l'éducation nationale (le Palais de la découverte, le Muséum d'histoire naturelle). Il existe aussi des musées privés, liés à des fondations (Maeght, Maillol) ou à des associations de type loi de 1901 (le Musée des arts décoratifs à Paris).

n'a pas les titres nécessaires pour l'occuper formellement. Or un élargissement du recrutement – non prévu par la loi – est d'autant plus indispensable que le vivier traditionnel des conservateurs est sec quand il s'agit de trouver, par exemple, pour le futur Musée du quai Branly, des spécialistes des arts africains ou océaniques.

Harry Bellet
et Emmanuel de Roux

Trésors nationaux, défiscalisation et protection des collections

DEUX amendements surprises votés par l'Assemblée nationale ont été modifiés ou rejetés par le Sénat. L'un concerne les moyens de financer les acquisitions, l'autre porte sur l'inaliénabilité des collections.

● **L'acquisition des trésors nationaux** : La loi sur la protection du patrimoine est claire : une œuvre classée monument historique doit être acquise par l'Etat au prix du marché international, ou pouvoir sortir librement du territoire. Entre 1993 et 2000, les exportations sont passées de 305 millions d'euros (2 milliards de francs) par an à plus de 762 millions d'euros (5 milliards de francs). Sur cette période, les musées ont prononcé 94 refus d'exportation. Ils n'ont pu acquérir que 39 de ces 94 monuments historiques, les moins chers. Les autres sont partis se faire vendre ailleurs.

Ces chiffres figurent dans le rapport que Guillaume Cerutti, inspecteur des finances, a remis au Sénat à la demande du gouvernement. Pour pallier cette insuffisance de moyens, l'Assemblée nationale avait proposé d'instaurer une taxe sur les casinos. Pierre Rosenberg, ancien directeur du Louvre, plaide pour la création d'une loterie, suivant en cela un modèle britannique. Le Sénat n'a pas retenu la première solution, qui a ému plusieurs sénateurs originaires de villes d'eau, peu soucieux de voir diminuer les recettes des casinos : « Avec l'Assemblée nationale, rien ne va plus ; avec le Sénat, faites vos jeux ! », a lancé plaisamment Yvan Renar, sénateur du Nord - Pas-de-Calais (groupe Communiste,

républicain et citoyen). La seconde solution est mise à mal par une étude de La Française des jeux, selon laquelle les sommes ainsi récoltées se situeraient dans une fourchette comprise entre 1,5 million et 6,5 millions d'euros seulement. Or Guillaume Cerutti propose quelques réformes simples et une petite révolution, qui semblent plus efficaces et ont l'agrément de Bercy. Paradoxalement, la seconde risque d'être plus facilement applicable que les premières : il s'agit de permettre aux entreprises qui contribueraient à l'acquisition d'un trésor national de déduire la totalité de leur don de l'impôt sur les sociétés. Une œuvre réellement très coûteuse pourrait même être financée par l'apport commun de plusieurs entreprises. Ce qui, écrit Guillaume Cerutti, « aurait un effet symbolique très positif », en permettant de « faire comprendre que cette mission ne relève pas uniquement de l'Etat... » L'entreprise citoyenne ? Le concept est banal en Suisse ou aux Etats-Unis, moins en France. Il faudra d'ailleurs qu'elles s'impliquent réellement dans la vie de la Cité, puisque le Sénat a estimé qu'une déduction de 90 % était préférable à une déduction totale.

Les autres propositions de l'inspection des finances risquent de se heurter à l'inertie des conservateurs : il s'agit d'abord de réorienter la politique de la Réunion des musées nationaux (RMN), dont les expositions sont déficitaires (6,1 millions d'euros en 2001, et 7,6 millions d'euros de déficit prévu en 2002 et

2003), quand elles ne dépassent pas le budget qui leur est alloué. Si la RMN était mieux gérée, 25 % de ses recettes devraient être affectées aux acquisitions. Lesquelles méritent également examen.

Pour l'heure, et à l'exception du Centre Pompidou, les commissions d'acquisition ne sont composées que de conservateurs, à l'exclusion d'experts extérieurs, parfois mieux au fait des prix du marché : chacun vote l'achat proposé par son confrère en attendant un renvoi d'ascenseur, et 97 % des œuvres soumises sont finalement acquises. C'est ce que dénonce à demi-mots Catherine Tasca : « Les musées doivent être très sélectifs, qu'il s'agisse d'acquisitions onéreuses ou non. » Enfin, le Fonds du patrimoine devrait recentrer une part de son budget sur l'acquisition des seuls trésors nationaux.

● **L'inaliénabilité des collections** : La question de la revente des œuvres contemporaines, proposée par l'Assemblée nationale, qui a bouleversé les professionnels et le gouvernement, a également ému les sénateurs, qui s'y sont fermement opposés, la qualifiant unanimement d'inacceptable. « Cette disposition est triplement dangereuse », a dit Yvan Renar, qui a dénoncé les risques de dispersion des collections, de spéculation et de soumission au marché et de dévalorisation du talent des artistes ainsi mis à l'encan. Si l'art contemporain a bénéficié de la sagesse des sénateurs, un long débat s'est cependant déroulé sur la nécessité d'affirmer dans la loi le principe de l'inaliénabilité. Le rapporteur de

la commission des affaires culturelles du Sénat, Philippe Richert (Union centriste), estime qu'il suffit de soumettre les musées aux règles de domaniaité qui régissent le patrimoine de l'Etat. Sa proposition offre l'avantage d'une réflexion à long terme, qui gagnerait à être publique : des professionnels, directeurs de musées inclus, ne s'offusqueraient pas de reconsidérer la présence de certaines œuvres dans les collections nationales. Mais des œuvres anciennes, pas des nouvelles.

D'autres se demandent s'il est indispensable de conserver des milliers de céramiques, gréco-romaines ou autres, qui, une fois étudiées par les archéologues, encomrent plus qu'elles n'intéressent. Et quid des collections des musées de société ? Marie-Christine Blandin (groupe socialiste), qui n'oublie pas sa formation de scientifique, balaie ces arguments : « Les ethnologues savent bien que chaque objet mérite d'être toujours réétudié par des chercheurs en quête d'indices pour étayer une nouvelle théorie... » Encore faut-il que ces œuvres soient bien conservées. La Cour des comptes constate qu'un cinquième des 5 000 objets prêts par les musées avait purement et simplement disparu. Ce qui a conduit les sénateurs à adopter un amendement qui n'est pas à l'honneur des conservateurs, pour inscrire dans la loi la nécessité de procéder à un inventaire et à un récolement décennaux.

Ha. B. et E. de R.

naïve présente

juditha triumphans

vivaldi

CHOC MUSIQUE

nouveauté CD

Magdalena Kožena
Academia Montis Regalis
Alessandro de Marchi

OPUS 111 naïve

web

coup de cœur fnac.com : extraits en écoute sur

www.fnac.com

Petit aperçu partial de Georges Brassens en politique

Vingt ans après la mort de l'auteur-compositeur-interprète, de nombreux livres et disques paraissent. Ils retracent le parcours de ce chanteur humaniste, anarchiste et pacifiste

« LES FENÊTRES bâillent, s'étirent/ Avalent l'air à pleins poumons/ Alors le maire vieux satyre/ S'écrit : Les fenêtres de mon/ Temps ne faisaient pas c'est notoire/ De mouvements respiratoires. » On dirait du Trenet, c'est du Brassens (ces vers sortis d'un carnet de brouillon sont cités par Jean-Louis Calvet dans son *Georges Brassens*). On dirait du Trenet, à ceci près : le rythme respiratoire n'est pas le même, et la parole est d'airain. Georges Brassens est mort le 29 octobre 1981 à Saint-Gély-du-Fesc (Hérault). Des rafales de documentaires de télévision (« Le Monde Télévision » daté 21-22 octobre), des disques (*Le Monde* du 22 septembre), des livres lui sont consacrés à cette occasion. Le compositeur de *La Mauvaise Réputation*, une chanson toujours étudiée dans les écoles, a gagné ses galons de pape de la chanson française - pipe, velours coté, moustache bougonne. Qu'a-t-il laissé en héritage ?

D'abord, une idée de la musique et du rythme. Né à Sète le 22 octobre 1921, ce fils de maçon appartient à une génération que le swing, la musique nègre, a bouleversée. « Ce qui illumine sa jeunesse, ce sont les noces de ces rythmes nouveaux et de la chanson populaire, qu'il a toujours adorée », écrit Gérard Lenne dans *Georges Brassens, le vieil Indien*. Et qui scelle l'union du jazz et du music-hall dans les années 1930 ? Ray Ventura et ses collègues. En 1937, le futur auteur de *Corne d'aurochs* va les applaudir au Châtelet. Dès lors, il ne cessera de battre la mesure du plat de la main, sur sa guitare, sur les tables, les por-

tes, etc. Charles Trenet habille le swing de douceur et de légèreté françaises, Georges Brassens le déshabille à la guitare. Seul Maxime Le Forestier, grand connaisseur du répertoire du maître, saura respecter cette charte du dépouillement volontaire.

Comme le montre le disque d'inédits publiés par Mercury/Universal conjointement aux douze albums qui dessinent la carrière de Brassens, quand Charles et Georges chantaient ensemble (*Tout est au duc*), ils rivalisaient d'astuces rythmiques. Georges Brassens, qui dans le même recueil s'attaque aux chansons de Vincent Scotto, d'Albert ou de Georges Van Parys, était bien moins doué dans l'interprétation de ces complaintes populaires aux mélodies faciles que dans les montages savants sous-jacents à la simplicité. Trenet eut des accointances pétainistes, il aimait la terre, les clochers de la *Douce France*. Il aimait les villages. Georges Brassens les détestait, car ils ont un défaut majeur : ils sont habités.

AVERSION POUR LE TERROIR

Jacques Brel, impudique et excessif, s'en prend aux bourgeois (« c'est comme les cochons »), Brassens appelle Jean Richepin à la rescousse : « Oh ! Vie heureuse des bourgeois : qu'avril bourgeoise ou que décembre gèle, ils sont fiers et contents. » La guerre des classes s'étant déplacée vers la Bourse et la mondialisation, ces jugements peuvent apparaître un tantinet désuets. Mais aucun rappeur ne renierait l'aversion du Sétois pour les gens du terroir, « la race des

chavins, des porteurs de cocardes (...) qui vous font voir du pays natal jusqu'à loucher. Les imbéciles heureux qui sont nés quelque part » (1972).

En 1945, Georges Brassens fonde le Parti préhistorique et un journal, *Le Cri des gueux*, jamais mis sous presse. Entre 1945 et 1947, il collabore au *Libertaire*, hebdomadaire anarchiste, sous la signature de Gilles Colin. Il y est l'ennemi virulent des hommes politiques, mal-fauteurs nés, enfermant le peuple dans des prisons de mots mensongers. « Un jour viendra peut-être où l'on pendra des hommes politiques par centaines. » Il s'en prend à *L'Humanité*, le quotidien communiste, titrant certaines de ses chroniques : « Quand les bas bleus voient rouge », complétant son idée dans *Le Cri des gueux* : « Comme le mariage, la politique est une nécessité économique... On ne pourrait supprimer la politique que si tous les hommes étaient vertueux. »

« Le ton des articles de Brassens est virulent, agressif », note Nicolas Six, auteur d'un mémoire sur Brassens et la politique (DEA de sciences politiques à Lille-II, consultable sur brassenspolitique@free.fr). A qui s'en prend-t-il ? « Aux flics. Ces articles sont des brûlots qui reposent sur des haines profondes, puisqu'ils sont écrits avec beaucoup de soin. » Brassens des quartiers, Brassens anti-guerre, anti-curés, anti-braves gens, anti-patriote... Tout au long de sa carrière, l'attaque aux gendarmes est une constante, les coups de griffes aux curés aussi, jusqu'à la contradiction politique : en 1976, Brassens publie *Tempête dans un bénitier* (« Ils ne savent pas ce qu'ils perdent/ Tous ces fichus calotins/ Sans le latin, sans le latin/ La messe nous emmerde »), alors que les intégristes s'opposent à la modernisation de l'Eglise.

Dans le creuset du *Libertaire*, Brassens rencontre Roger Jules Albert Toussent, dit Huon de la Saône, avec qui il entretiendra une correspondance active de 1946 à 1950, que Janine Marc-Pezet a regroupée. Le petit monde de l'im-passe Florimont, où habite alors Brassens, apparaît comme un échantillon d'humanité - y passent et y évoluent Jeanne Le Bonnicie, « la Jeanne », Emile Miramont, « Corne d'aurochs », Pierre Onteniente, « Gibraltar », etc. « Je suis en pleine étude psychologique, écrit-

Livres, disques

● **Livres** : *Lettres à Toussent, 1946-1950*, de Georges Brassens, recueil composé par Janine Marc-Pezet, éd. Textuel, 224 p., 21,19 € (139 F). *Les Manuscrits de Brassens, chansons, brouillons et inédits*, édition établie et commentée par Alain Poulange et André Tillieu, éd. Textuel, 1 coffret de trois cahiers (fac-similé), 48,02 € (315 F). *Georges Brassens*, de Louis-Jean Calvet, Petite Bibliothèque Payot, 384 p., 8,99 € (59 F). *Georges Brassens* : chez Jeanne, 1944-1952, de Josée Stroobants et Eric Zimmermann, préface de

Pierre Onteniente, éd. Didier Carpentier, 240 p., 23 € (157,87 F). *Brassens : au bois de son cœur, 30 ans de chansons*, de Jean-Paul Sermonet, éd. Didier Carpentier, 240 pages, 29 € (190,23 F). *Georges Brassens, le vieil Indien*, de Gérard Lenne. Albin Michel, 112 p., 25,15 € (165 F). ● **Disques** : *Georges Brassens, 20^e anniversaire*, 1 coffret de 13 CD Mercury 586 343-2. *J'ai rendez-vous avec vous*, 1 coffret de 3 CD d'entretiens inédits (1952-1979), Mercury. Distribués par Universal. *Les Débuts de Brassens, en privé, 1952-1955*, 1 CD Universal Music Jazz 586374-2.

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE
Présente
TRAPEZELS
A PARTIR DU 27 OCTOBRE 2001
Mairie de Paris
Le Nouveau Spectacle Bouglione
AU CIRQUE D'HIVER
www.cirquedhiver.com
110 Rue Amelot, PARIS 11^e
Réservations : 0 892 680 892*
Points de vente : FNAC, CARREFOUR, Réseau FRANCE BILLET, Cirque d'Hiver
Métro : Filles du Calvaire / République / Oberkampf - Bus 20-65-96



ROTTSTILL

« Ce qui illumine sa jeunesse, ce sont les noces de ces rythmes nouveaux et de la chanson populaire, qu'il a toujours adorée », écrit Gérard Lenne dans « Georges Brassens, le vieil Indien ».

il le 3 novembre 1948, tu vois je jette l'anathème contre les penseurs et je passe le plus clair de mon temps à étudier la vie intérieure, à faire de la psychologie, laquelle, j'en conviens, est une branche de la philosophie. » Et pour finir, il cite Chamfort : « Il y a des redites pour l'oreille et pour l'esprit ; il n'y en a pas pour le cœur. »

CHANSON À SCANDALE

Le cœur de Brassens penche vers le pacifisme extrême, qu'il se moque de la guerre de 14-18 (« Moi mon colon celle que j' préfère... »), qu'il dénonce la vengeance populaire (*La Tondue*, composée en 1964 : « La belle qui couchait avec le roi de Prusse/ A qui l'on a tondu le crâne rasibus ») ou fustige les nationalismes, et jusqu'en 1976, avec *Les Patriotes*, dans l'album *Don Juan*. En 1964, Georges Brassens pense-t-il de même lorsqu'il publie *Les Deux Oncles*, chanson à scandale : « C'était l'oncle Marti, c'était l'oncle Gaston/ L'un aimait les Tommies, l'autre aimait les Teutons/ Chacun pour ses amis, tous les deux ils sont morts/ Moi qui n'aimais personne, eh bien je vis encore », poursuivant : « De vos épurations vos collaborations/ Vos abominations et vos désolations/ De vos plats de choucroute et vos tasses de thé/ Tout le

monde s'en fiche à l'unanimité. » « Mourir pour des idées, d'accord, mais de mort lente. »

Au lendemain du procès de Nuremberg, Brassens s'en était pris à l'éditorialiste de *L'Humanité*, qui s'indignait de la clémence des juges envers les criminels nazis, et à Maurice Schumann (« Quatre longues années durant, confortablement installé dans un fauteuil de l'émetteur de Londres, cette créature fétide, de connivence avec la mort, sema des tombes à tous vents », cité par Louis-Jean Calvet). Claude Sarraute, dans *Le Monde*, y voit « une inspiration bien personnelle, mais qui correspond très exactement aux indifférences, aux agacements, aux plaintes et aux méfiances des Français moyens ». Georges Brassens, multiple et ondoyant, militait-il pour le devoir de mémoire ? Le plus nietzschéen des auteurs-compositeurs-interprètes français concluerait par ce poème signé de Maurice Boukay, un poète du XIX^e siècle, qu'il chantait : « Tu t'en iras les pieds devant/ Ainsi que tous de ta race/ Grand homme qu'un souffle terrasse/ Comme le pauvre fou qui passe/ Et sous la lune va rêvant/ De beauté, de gloire éternelles. »

Véronique Mortaigne

Le Conseil des ventes nomme les premiers vendeurs agréés

DEPUIS LE VOTE de la loi du 10 juillet 2000 et la publication de son décret d'application le 18 juillet 2001, le monopole des ventes publiques n'appartient plus, en France, aux seuls commissaires-priseurs. Il a fallu néanmoins attendre la constitution, le 5 août, du Conseil des ventes, autorité qui doit agréer les nouveaux vendeurs et veiller au respect des règles déontologiques de la profession.

Présidé par Gérard Champin, président de la Chambre nationale des commissaires-priseurs, il a eu pour première tâche d'examiner les dossiers des 458 commissaires-priseurs français et ceux de leurs concurrents étrangers qui désirent s'installer dans notre pays. Les premiers nommés sont, dans l'ordre, Christie's, Francis Briest, l'hôtel des ventes de Nice et Sotheby's. Cette dernière, dont la présidente, Laure de Beauvau-Craon, est à l'origine de la réforme des ventes publiques en France, annonce son premier coup de marteau pour le 29 novembre, à la galerie Charpentier, où sera dispersée la deuxième partie de la bibliothèque littéraire du collectionneur belge Charles Hayoit. Lequel n'imaginait sans doute pas que son nom serait associé à la fin d'un monopole instauré sous Henri II. Suivra, le 18 décembre, au même endroit, un ensemble de mobilier, objets d'art et d'orfèvrerie européenne.

Pour ne pas être en reste, Christie's entre dans le bal en décembre, en dispersant du 5 au 13 les collections de M. Charles-Otto Zieseniss (tableaux anciens, ameublement, porcelaines de Sèvres et bronzes d'Antoine-Louis Barye), de M^{me} Marthe Couvelaire (laques du Japon), de Karl Lagerfeld (arts décoratifs du XX^e siècle), de M^{me} Giannalisa Feltrinelli (livres anciens), et de René Gaffé. Enfin, pour ce dernier, il ne s'agit que de la partie regroupant l'art primitif. Les tableaux cubistes, un des ensembles les plus impressionnants présentés aux enchères de ces dernières années, seront vendus en novembre à New York. L'état actuel des taxes et du droit de suite condamne Paris, provisoirement, on l'espère, aux meubles, aux livres et aux fétiches. Pour l'art moderne et contemporain, il faut encore traverser l'Atlantique.

Harry Bellet

Le don des mots sur des notes

L'IDÉE REÇUE, psalmodiée depuis cinquante ans : Brassens est un grand poète mais un piètre chanteur - chansons monotones, guitare monocrorde, accompagnement rudimentaire, etc. On peut dire que, sur ce point, les musiciens, les compositeurs, les interprètes ont bien gardé le secret. A quoi bon tenir tête, d'ailleurs ? Il y a dans le corps social en France après guerre un tel désir de constituer Brassens en poète (ce qui le gênait autant que d'être pris pour un musicien) : soit pour le sauver (de sa mauvaise réputation), soit pour l'excuser (d'une très moyenne apathie contestataire), soit pour se tirer, en tout sens, du malentendu.

Si l'on veut comprendre l'état moyen de la bigoterie en France dans les années 1950, du puritanisme, du rapport au politique, à la guerre et aux guerres, le cas Brassens est un cas d'école. Le prendre pour un poète, trente ans après le *Manifeste du surréalisme* (1924), en pleine activité de Michaux, de Ponge, de Saint-John Perse, de René Char... en dit plus long sur ses thuriféraires que sur lui. Lequel, d'ailleurs, dans ses portraits, parle de façon très lucide et honnête de ses divers désengagements. Brassens jouait moins bien que tous les guitaristes du monde. Aucun ne joue mieux que lui dans sa petite affaire. Tous ses guitaristes solo, les subtils chargés du contre-chant, du contre-point, de Barthélémy Rosso à Joël Favreau, tous admiraient chez Brassens ce battement, cette main droite de velours et d'acier, la pompe inégalable qu'il emprunte aux Manouches, Henri Crolla écouté aux portes de la roulotte de Django, ce rythme impérieux comme une affirmation,

cette décision du cœur. Là, Brassens est un irremplaçable accompagnateur de Brassens. On l'entend, sur certains documents amateurs : pour ses premières chansons, il est en privé soutenu par un autre bon accompagnateur. Or il ne s'en sort pas. Il sait que ce guitariste est meilleur que lui, mais la chanson est molle, éternelle, désossée. Ailleurs, on le voit invitant Trenet à chanter, le doublant à la tierce, un moment à la quinte, musicos jusqu'au bout des ongles. Ne le lâchant pas des yeux.

DÉHANCHEMENTS SYLLABIQUES

Ce qui surprend, chaque fois, c'est cet engagement dans le jeu, ce battement implacable qui laisse une place de rêve, un boulevard, à ses syncopes, à ses déhanchements syllabiques, cette espèce de scat qui annonce le phrasé de demain, ses images précieuses, ses trouvailles, ses saynètes incroyables, des veillées funèbres qui se changent en fessées, des hécatombes de gaillardes, ou *Bonhomme*, une des plus belles mélodies du monde. L'« immobilité » de Brassens en scène est là : concentrée en énergie dans les mains, les poignets, la tension, les avant-bras, le buste, main droite sans fléchir, main gauche très mobile, très élégante, et toutes les expressions d'un visage admirable. Le plus beau jeu de scène du monde (comme Joao Gilberto, Mary Stallings ou Bob Dylan).

Autre souvenir, une émission d'avant-récital (*Europe* n° 1, 1963) : mélodiste exceptionnel, il explique, manche en main, la joie que lui a apportée - enfin ! - une résolution d'accord final après laquelle il courait depuis quinze ans, pour une de ses plus anciennes chansons : *Bon-*

homme, justement. Brassens, ce sont des accords de passage, des résolutions inattendues, des renversements de la en fa dièse : « J'ai passé ma vie avec une musique dans la tête... A éprouver des frissons que je n'ai éprouvés que par la musique... Même si on écrit des conneries, il faut poser les trois mots qu'il faut sur les trois notes qu'il faut, c'est un don. Les plus grands poètes ne l'ont pas forcément. » Les paroles, il les a toujours d'avance, bien écrites comme un éco-

lier. Ce qui est passionnant, c'est d'entendre comme il se les récite, comme il les scande, sur une seule note, parlées, murmurées, grognées, comme elles viennent se fondre en musique, après des millions d'essais, à quel point alors elles donnent cette impression courtoise, délicate, de n'être ni difficiles ni cherchées. Comme une révérence artiste, une perfection d'artisan et un secret orgueil.

Francis Marmande

EXPOSITION LA MÉMOIRE ENGLOUTIE DE BRUNEI
UNE AVENTURE ARCHÉOLOGIQUE SOUS-MARINE
DU 29 SEPTEMBRE 2001 AU 7 JANVIER 2002
ENTRÉE GRATUITE POUR LES MOINS DE 18 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE
LA CONCIERGERIE ÎLE DE LA CITÉ - PARIS
OUVERT TOUTS LES JOURS DE 9h30 à 19h00 nocturne le mercredi jusqu'à 23h00
Exposition réalisée grâce au mécénat de TotalFinaElf

SAMEDI 27 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 17.10** Le Monde des idées. Thème : La fin de l'Histoire. Invité : Bernard Henri-Lévy. LCI
- 21.00** Iran, les raisons d'une révolution. Forum
- 22.00** Ceausescu : complot ou révolution ? Forum
- 23.00** Révolution, ceux qui attendent le grand soir. Forum

MAGAZINES

- 18.05** Le Magazine de la santé. Progrès de la radiothérapie. La Cinquième
- 21.35** Métropolis. Rentrée littéraire : Elvire de Brissac ; Hélène Lenoir, Jean Dubuffet. Arte
- 22.15** Envoyé spécial. Soupçon sur la justice à Nice ; Terrorisme, attaque bactériologique : le mécanisme de la peur ; Les enfants esclaves au Pakistan ; Vieilles en prison. TV 5
- 23.55** Pendant la pub. Avec Pierre Arditi ; Evelyne Bouix. Monte-Carlo TMC

DOCUMENTAIRES

- 18.30** Un siècle d'écrivains. Alexandre Soljenitsyne. Festival
- 18.30** Rats en guerre. Nat. Geographic
- 19.00** Pilot Guides. Le Népal. Voyage
- 19.10** Les Mystères de l'Histoire. Le géant de Cardiff. Chaîne Histoire
- 20.00** La Lettonie entre la mémoire et l'oubli. Histoire

Le Monde TELEVISION

France-Culture

18.35 Profession spectateur : Michel Piccoli
Lucien Attoun reçoit dans son émission consacrée à l'actualité théâtrale Michel Piccoli, qui interprète actuellement *La Jalousie* de Sacha Guitry, dans une mise en scène de Bernard Murat. Il joue aussi le rôle d'un patriarche dans *Je rentre à la maison*, film de Manoel De Oliveira, actuellement à l'affiche. En outre, son deuxième long métrage, *La Plage noire*, sortira en décembre.

- 20.00** Orson Welles et l'affaire Dominici. CineClassics
- 20.30** Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [4/5]. Le prix de la liberté. Planète
- 20.30** Retour à la vie sauvage. Disparition du lamantin. National Geographic
- 20.40** L'Aventure humaine. Les Secrets de la Grande Muraille. Arte
- 21.00** Nautilus. [3/5]. Chasseurs et chasses. Histoire
- 21.45** Chine, les dames du lac. Odyssee
- 22.00** Les Survivants de la côte Skeleton. National Geographic
- 22.30** L'Histoire du sexe. Le Moyen Age, l'Eglise et le sexe. La Chaîne Histoire
- 22.35** Stan Getz. People Time. Odyssee
- 0.10** Histoires d'ado. A l'aise. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 20.00** Handball. D 1 masculine (8^e journée). Montpellier - Chambéry. Eurosport
- 20.00** Football. Championnat de France D1. Monaco - Lyon. TPS Star

MUSIQUE

- 20.00** Schubert. *La Truite*. Enregistré en 1969. Avec Zubin Mehta, Itzhak Perlman, Pinchas Zukerman, Jacqueline Du Pré, Daniel Barenboim. Mezzo
- 20.00** Von Weber et Liszt, par Brendel. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal. Muzzik

- 21.00** L'Affaire Makropoulos. Opéra de Leos Janacek. Enregistré en 1995. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Andrew Davis. Mezzo
- 22.35** Smetana. *Ma patrie*. Enregistré au Hall Smetana, en 1990, lors du Festival Printemps de Prague. Par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Rafael Kubelik. Mezzo
- 0.00** Muse. Belfort 2000. Paris Première
- 0.00** Brahms. *Sonate pour alto et piano en mi bémol majeur*, opus 120 n°2. Concert enregistré au Conservatoire de musique de Paris, en 2000. Avec Agathe Blondel et Irène Blondel (piano). Mezzo

TÉLÉFILMS

- 19.05** A chacun son tour. Peter Bogdanovich. Disney Channel
- 20.30** Sunny. Jane Prowse. Canal J
- 20.50** Roselyne et les lions, l'intégrale. Jean-Jacques Beineix. France 3
- 20.50** L'Escroc, la Belle et le Voleur. William Curran O. TF 6
- 21.00** Les Dames de la côte. Nina Companeez [1 et 2/5] O. Téva
- 22.00** Le Chevalier de Maison Rouge. Claude Barma [4/4]. Festival
- 22.30** Coup de feu. Nikolaus Leytner. Arte

SÉRIES

- 20.50** Dark Angel. Avis de recherche O. M 6
- 22.30** EZ Streets. Tez photo à son histoire (v.o.) O. Beauté fatale (v.o.) O. 13^{ème} RUE
- 22.40** Roswell. Oxygène O. M 6

FILMS

- 18.00** Juge et hors-la-loi ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1972, 110 min) O. TCM
- 20.35** Raging Bull ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1980, 130 min). RTL 9
- 22.30** La Quatrième Dimension ■■■ John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, 105 min). TCM
- 23.00** Nelly et monsieur Arnaud ■■■ Claude Sautet (France - Italie, Allemagne, 1995, 105 min) O. Cinéstar 2
- 23.00** eXistenZ ■■■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, 95 min) O. TPS Star
- 23.00** L'Ennui ■■■ Cédric Kahn (France - Portugal, 1998, 120 min) O. Cinéstar 1
- 23.00** Kiss of Death ■■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. CineCinemas 3
- 0.20** Down By Law ■■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1985, v.o., 110 min) O. Cinéfaz



- 0.30** Voici le temps des assassins ■■■ Julien Duvivier. Avec Jean Gabin, Danièle Delorme (France, 1955, 110 min) O. CineClassics
- 1.50** Géant ■■■ George Stevens (Etats-Unis, 1956, 135 min). TCM
- 2.15** Le Souffle au cœur ■■■ Louis Malle (France, 1971, 110 min) O. Cinétoile
- 2.20** Le Maître de la prairie ■■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1946, v.o., 125 min) O. CineClassics
- 3.40** A cause d'un assassinat ■■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
- 4.05** La Charge victorieuse ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1951, v.o., 75 min). TCM

DIMANCHE 28 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10** et **15.10**, **0.10** Le Monde des idées. Thème : La fin de l'Histoire. Invité : Bernard-Henri Lévy. LCI
- 18.30** Grand Jury RTL - *Le Monde* - LCI. Invité : François Fillon. LCI
- 20.50** Pièces à conviction. Edition spéciale : Six mille morts, autopsie d'un crime. Invités : Gilbert Thiel ; Loua Al Rasheed ; Jean Bressaud ; Richard Labévière ; Guillaume Dasquier ; Jean-Charles Brisard. France 3
- 21.00** Océans, à l'écoute du silence. Forum
- 22.00** Le Dauphin, ami de l'homme ? Forum
- 22.50** France Europe Express. Invités : Edouard Balladur ; François Hollande. France 3
- 23.00** Conchyliculture, faire oublier l'« Erika ». Forum

MAGAZINES

- 12.30** Arrêt sur images. Y-a-t-il une opération Bernadette ? La Cinquième
- 13.15** J'ai rendez-vous avec vous. France 2
- 14.15** Thalassa. Double vie à Courlande. Invitée : Elen MacArthur. TV 5
- 16.00** Spéciale Afghanistan. Invités : Leïla Chadid ; Elie Barnavi ; Tariq Ramadan ; Bernard-Henri Lévy ; Guy Sorman ; Roland Jacquard. La Cinquième

- 18.05** Ripostes. La cohabitation. La Cinquième
- 18.55** Sept à huit. Au nord rien de nouveau ; Les Afghans de Rome : Dans l'antichambre du Shah ; Les oubliés de Toulouse ; Dieu seul me voit : seul avec dieu ; La tentation du retour. TF 1
- 19.25** Boléro. Pierre Mondy. TMC
- 20.00** Recto Verso. Sandrine Kiberlain. Paris Première
- 20.00** Mise au point. Spielberg, c'est pas du cinéma : les robots intelligents arrivent ! Ados clandestins : Quel avenir ? TSR
- 20.50** Zone interdite. La nouvelle fièvre du samedi soir. M 6
- 23.00** L'Actor's Studio. Kevin Spacey. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 17.25** Vendanges, une histoire mondiale du vin. [8/13]. Planète
- 17.25** Biographie. Le marquis de Sade. Chaîne Histoire
- 17.35** Lyndon B. Johnson, un président à l'écoute. [3/3]. Odyssee
- 17.55** Icônes. La passion selon San Antonio. France 3
- 17.55** Souvenirs de Pearl Harbor. Planète
- 18.00** Sur la route. Amazonie, bibliothèque du monde en feu. Voyage

Le Monde TELEVISION

Histoire

21.00 La Légende du général Custer
A peine remise de la guerre civile, l'armée américaine, au moment où se développe la conquête de l'Ouest, reçoit pour mission de chasser les Indiens et de les cantonner dans des réserves. Héros du conflit qui a déchiré les Etats-Unis, les généraux Sherman et Sheridan dirigent la campagne. L'un de leurs subordonnés, George Armstrong Custer, s'est également illus-

- 18.10** Berlin, le premier procès du terrorisme iranien. Histoire
- 18.30** Ray Mears, un monde de survivances. [1/6]. L'Arctique canadien. Odyssee
- 19.00** Mémoire de la seconde guerre mondiale. Coulez le Bismarck. Chaîne Histoire
- 19.00** Pilot Guides. Les montagnes Rocheuses. Voyage
- 19.00** Nautilus. [2/5]. Les assassins du silence. Histoire
- 19.00** Maestro. Hommage à Isaac Stern. Violin Up ! Isaac Stern à Cologne. Arte
- 19.30** Collection Glenn Gould. [5/12]. Le chef d'orchestre. Mezzo
- 19.30** Hollywood superstars. James Woods. TPS Star
- 19.35** Une femme résistante. [2/2]. Marguerite Gonon : Pour l'honneur. Planète
- 19.45** Stan Getz. People Time. Odyssee
- 21.00** Les Plus Belles Routes du monde. Canada, la route du cheval d'acier. Voyage
- 21.00** La Légende du général Custer. Histoire
- 21.05** J'ai rendez-vous avec vous. Georges Brassens. TV 5
- 22.00** Valéry Giscard d'Estaing, le président. [4/4]. L'ancien président. Histoire
- 22.05** Thema. Le Coiffeur de Picasso. Arte
- 22.15** Georges Brassens. Je suis d'la mauvaise herbe. TV 5
- 22.30** Les Documents du dimanche. Un jour mon prince viendra. France 2
- 23.05** Thema. Shampooing et brushing. Arte
- 23.55** Les Documents du dimanche. Petits et grands bonheurs. France 2
- 23.55** Pourquoi Israël ? [2/2]. Planète
- 0.00** Naissance d'un orchestre. Mezzo
- 0.20** Thema. Sumo tokoyama. L'art de coiffer les sumotori. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 14.00** Tennis. Tournoi féminin de Linz (Autriche). Finale. Eurosport
- 14.45** Rugby. Coupe d'Europe : Toulouse - Newcastle. France 3
- 16.00** et **20.30** Escrime. Championnats du monde Sabre féminin et fleuret masculin. Arènes de Nîmes (Gard). Pathé Sport
- 16.30** Basket-ball. Championnat Pro A. Antibes - Pau-Orthez. Pathé Sport
- 17.30** Football. Championnat D 2. Caen - Nancy. Eurosport

DANSE

- 20.15** Danse. *Paradox*. Chorégraphie de Tindaro Silvano. Musique de Fabio Cardia. Par le ballet de Bahia. Arte

MUSIQUE

- 18.20** Fauré et Lekeu par le Quatuor Gabriel. Enregistré en 1998. Mezzo
- 19.05** Mozart. *Sonate pour piano en ut mineur* K 330. Enregistré en 1988. Avec Daniel Barenboim (piano). Mezzo
- 20.30** Julia Varady chante Wagner. Enregistré en 1998. Avec Viktoriya Postnikova (piano). Mezzo
- 21.00** Gabriel Fauré. *Requiem*. Avec Thomas Allen (baryton), Dominic Harvey (soprano). Par l'English Chamber Orchestra et le Chœur de la cathédrale de Winchester, dir. Martin Neary. Mezzo
- 21.45** Récital Isabelle Moretti. La Roque-d'Anthéron, en 2000. Mezzo
- 22.40** André Jolivet. *Chant de Linos*. Avec Magali Monier Karoui (flûte), Reiko Hozu (piano). Mezzo
- 23.00** Marcia Sweet 2000. Muzzik
- 0.35** Al Jarreau. Concert. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 17.20** Bonjour Antoine ! Radu Mihaileanu O. M 6
- 17.30** Les Dames de la côte. Nina Companeez. [1 et 2/5] O. Téva
- 17.50** Le Chevalier de Maison Rouge. Claude Barma. [4/4]. Festival
- 18.00** Tel père, telles filles. David Steinberg O. Canal +
- 18.25** Les Tommyknockers, l'invasion commence. John Power. [2/2] O. TF 6
- 19.00** Les Dames de la côte. Nina Companeez. [2/5] O. Téva
- 19.05** Les Sorcières d'Halloween. Duwayne Dunham. Disney Channel
- 20.40** Le Système du docteur Goudron et du professeur Plume. Claude Chabrol. Festival
- 20.45** Lune de glace. Kurt Anderson O. 13^{ème} RUE
- 21.00** Une femme sans histoire. Alain Tasma O. Téva
- 21.40** La Chute de la maison Usher. Alexandre Astruc. Festival
- 23.00** La Dixième Muse d'Elgar. Paul Yule et Nigel Gearing. Mezzo

SÉRIES

- 19.00** Les Chemins de l'étrange. Crazy. 13^{ème} RUE
- 20.45** Les Soprano. Il est ressuscité (v.o.) O. Canal Jimmy
- 20.50** Urgences. Le passage à niveau O. La chasse aux sorcières. France 2
- 21.45** New York Police Blues. Tir à vue (v.o.) O. Canal Jimmy
- 23.30** Star Trek, Deep Space Nine. Le culte (v.o.) O. Canal Jimmy

France 3

0.00 L'Homme de Berlin ■ Susan Mallison vient de Londres à Berlin-Ouest passer trois semaines chez son frère Martin, médecin d'un centre de réfugiés. Il est marié à une Allemande, Bettina. Celle-ci à un comportement étrange. Au cours d'une promenade à Berlin-Est, elle présente Susan à un curieux et séduisant personnage, Ivo Kern. Le film, réalisé par Carol Reed, est typique du temps de la « guerre froide ».

FILMS

- 14.50** La Fureur de vivre ■■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1955, 110 min). TCM
- 16.40** Les Griffes jaunes ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1942, 95 min). TCM
- 18.10** A cause d'un assassinat ■■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, 100 min) O. Cinéfaz
- 18.15** L'Empire du soleil ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 145 min). TCM
- 19.15** Mon homme Godfrey ■■■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1936, v.o., 90 min) O. CineClassics
- 20.45** Les Voleurs ■■■ André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. Cinéstar 1
- 20.45** Armageddon ■■■ Michael Bay (Etats-Unis, 1998, 145 min) O. TPS Star
- 21.00** Le Cercle des poètes disparus ■■■ Peter Weir (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min) O. Cinéstar 2
- 22.20** Le Maître de la prairie ■■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1946, v.o., 125 min) O. CineClassics
- 22.30** Conversation secrète ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1974, 110 min) O. Cinéfaz
- 22.30** La Lettre ■■■ Manoel de Oliveira (Fr. - Esp. - Port., 1999, 105 min) O. CineCinemas 3



- 22.40** Le Feu follet ■■■ Louis Malle. Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet (France - Italie, 1963, 105 min) O. Cinétoile
- 22.45** Pulsions ■■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1980, 105 min) O. RTL 9
- 22.45** Le Professeur ■■■ Valerio Zurlini (France - Italie, 1972, 110 min) O. TF 6
- 22.55** L'Argent ■■■ Marcel L'Herbier (France, 1928, 110 min) O. Histoire



- 0.00** L'Homme de Berlin ■■■ Carol Reed. Avec Claire Bloom, James Mason (Grande-Bretagne, 1953, v.o., 105 min). France 3
- 0.20** Week-end ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1967, 105 min) O. Cinéfaz
- 0.25** Les Croisades ■■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1935, v.o., 135 min) O. CineClassics
- 0.25** L'amour n'est pas un jeu ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1942, v.o., 95 min) O. TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 16.30** Wasteland.
- 17.20** Sous le soleil.
- 18.20** et **20.50** Star Academy.
- 18.55** Qui veut gagner des millions ?
- 19.50** Météo, Journal, Météo.
- 23.10** Angel. La pierre d'Amarra O. 23.55 L'étrange docteur Meltzer O.
- 0.52** Météo.
- 0.55** Patricia Kaas. Ce sera nous.

FRANCE 2

- 18.55** et **1.05** Union libre. Spéciale Halloween.
- 19.55** et **20.45** Tirage du Loto.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** La Quinzième Nuit des 7 d'Or.
- 0.40** Journal, Météo.

FRANCE 3

- 15.55** La Vie d'ici.
- 18.10** Expression directe.
- 18.15** Un livre, un jour.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.45** Les Jours euros.
- 18.10** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Le 6,56.
- 20.15** Tout le sport.
- 20.30** Tous égaux.
- 20.50** Roselyne et les lions, l'intégrale. Téléfilm. Jean-Jacques Beineix.
- 23.45** Météo, Soir 3.
- 0.10** Histoires d'ado. [4/5].
- 1.00** Ombre et lumière. Invité : Jean-Marie Colombani, directeur du Monde.
- 1.30** Sorties de nuit.

CANAL +

- 17.00** Football. En direct. Championnat de D 1 : Rennes - Lens.
- En clair jusqu'à 20.30
- 19.20** Le Journal.
- 19.30 +** clair.
- 20.30** Grolandsat.
- 21.00** Samedi comédie. H. Une histoire de corde O. 21.25 Titus. L'intervention O. 21.45 South Park. Quintuplés contorsionnistes O.
- 22.10** Samedi sport.
- 0.00** Journal intime d'un vampire Film. Ted Nicolaou O.

ARTE

- 19.00** Forum.
- 19.45** Arte info.
- 20.00** Le Dessous des cartes. Les trois cibles de la guerre américaine en Afghanistan.
- 20.10** Météo.
- 20.15** Design. Le Braun Phonosuper SK 55.
- 20.40** L'Aventure humaine. Les Secrets de la Grande Muraille.
- 21.35** Métropolis.
- 22.30** Coup de feu. Téléfilm. Nikolaus Leytner.
- 23.57** La Lucarne. Africa Dreaming.

M 6

- 16.50** Chapeau melon et bottes de cuir. L'oiseau qui en savait trop O.
- 17.50** Motocops.
- 18.45** Caméra Waring.
- 19.10** Turbo, Warning.
- 19.54** 6 minutes, Météo.
- 20.05** Plus vite que la musique. Spécial Michael Jackson.
- 20.38** L' Euro, Cinésix.
- 20.50** La Trilogie du samedi. Dark Angel. Avis de recherche. 21.40 Unité 9. Fantômes. 22.40 Roswell. Oxygène.
- 23.30** La Mort en héritage. Téléfilm. John Eyres O.

RADIO

- FRANCE-CULTURE**
- 15.00** Radio libre. L'Après 11 septembre, vu d'ailleurs.
- 18.35** Profession spectateur. Invité : Michel Piccoli.
- 19.30** Ombre et regard.
- 20.00** Elektrophonie.
- 20.50** Mauvais genres. Entretien avec Michael Cimino.
- 22.10** Le Monde en soi.
- 0.05** Œuvres croisées. Les ballets suédois.

- FRANCE-MUSIQUES**
- 19.30** Les Noces de Figaro K 492. Opéra de Mozart. Par le Chœur du Théâtre des Champs-Élysées et le Concerto Köln, dir. René Jacobs, Pietro Spagnoli (le comte Almaviva), Véronique Gens (comtesse Almaviva)...
- 23.00** Le Bel Aujourd'hui.

- RADIO CLASSIQUE**
- 20.00** Les Rendez-vous du soir. Le jeune Grieg.
- 22.00** Da Capo. Le pianiste Robert Casadesu.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 14.20** La Loi du fugitif.
- 15.10** New York Unité Spéciale O.
- 16.00** Alerte Cobra.
- 16.55** Providence.
- 17.45** 30 millions d'amis.
- 18.20** Vidéo gag.
- 18.55** Sept à huit.
- 19.50** Météo, Journal, Météo.
- 20.50** Pretty Woman ■ Film. Garry Marshall.
- 22.55** Les Films dans les salles.
- 23.05** Rapid Fire. Film. Dwight H. Little O.
- 0.50** La Vie des médias.

FRANCE 2

- 13.45** Vivement dimanche.
- 15.50** Viper O.
- 16.35** Nash Bridges O.
- 17.25** JAG O.
- 18.15** Stade 2.
- 19.20** et **0.55** Vivement dimanche prochain.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Urgences. Le passage à niveau O. La chasse aux sorcières.
- 22.30** Les Documents du dimanche. Un jour mon prince viendra. 23.30 Journal, Météo.
- 23.55** Petits et grands bonheurs.
- 1.30** Thé ou café.

FRANCE 3

- 13.20** Duel. Téléfilm. Steven Spielberg.
- 14.35** Kenô.
- 14.40** Le Sport du dimanche. 14.45 Rugby. En direct. 16.50 Escrime.
- 17.55** Icônes.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.15** Tout le sport.
- 20.25** Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke. Roulette indienne.
- 20.50** Pièces à conviction. Edition spéciale : Six mille morts, autopsie d'un crime.
- 22.30** Météo, Soir 3.
- 22.50** France Europe Express.
- 0.00** L'Homme de Berlin ■ Film. Carol Reed (v.o.).

CANAL +

- En clair jusqu'à 14.25
- 13.35** La Semaine des Guignols.
- 14.10** Le Zapping.
- 14.25** La Grande Course.
- 15.00** Soleil de sang. Téléfilm. Harley Cokliss O.
- 16.35** H O.
- 17.00** Titus O.
- 17.20** South Park O.
- 17.40** Surprises.
- 18.00** Tel père, telles filles. Téléfilm. David Steinberg O.
- En clair jusqu'à 19.35
- 19.19** Résultats et rapports.
- 19.20** Le Journal.
- 19.30** Ça Cartoon.
- 20.45** L'Equipe du dimanche.
- 23.15** Razor Blade Smile Film. Jake West (v.o.) O.
- 1.00** Le Sens des affaires Film. Guy-Philippe Bertin O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.00** A la recherche.
- 16.00** Spéciale Afghanistan. Le choc. En direct.

Le tunnel du Mont-Blanc sera rouvert aux poids lourds

L'Italie a fait pression pour cette décision

APRÈS quatre heures de discussions, vendredi 26 octobre, à Paris, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, et Pietro Lunardi, son homologue italien, ont annoncé dans la soirée la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, fermé depuis l'accident qui avait provoqué la mort de 39 personnes le 24 mars 1999. Les voitures pouront l'emprunter à partir du 15 décembre, puis les camions, « quelques semaines plus tard ». « L'ouverture du tunnel aux poids lourds et aux véhicules légers se fera seulement sous forme de circulation alternée avec un sens unique pour le Mont-Blanc et l'autre pour le Fréjus », précise le communiqué commun.

La date de cette décision peut surprendre. La catastrophe intervenue mercredi 24 octobre dans le tunnel transalpin du Saint-Gothard (Suisse) a relancé en France le débat sur l'opportunité de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc. Les conditions sont « à revoir », déclarait notamment le ministre de l'environnement Yves Cochet dans *Le Monde* du 26 octobre. Quelques heures avant la discussion franco-italienne, le ministre des transports lui-même refusait de se prononcer sur une date. « Je ne peux pas vous dire si ça se fera avant la fin de l'année ou au début de l'année prochaine », déclarait encore M. Gayssot au Journal de 13 heures de France-Inter.

Mais c'est l'Italie qui a voulu, et obtenu, une accélération du calendrier. Dans la journée de vendredi, son ministre de l'économie, Mario Baldassari, avait mis en garde contre les « dommages importants » causés par la fermeture de deux des quatre grandes voies d'accès transalpines au reste de l'Europe : celle du Saint-Gothard devrait coûter autour de 3 milliards d'euros, selon des experts italiens ; et les deux ans de celle du Mont-Blanc se seraient déjà chiffrés par une perte de 5 milliards d'euros à l'Italie. Autre souci des deux ministres, après la catastrophe de Saint-Gothard, un report supplémentaire de la circulation sur le tunnel du Fréjus, qui supporte déjà un sur-

croît du trafic de poids lourds depuis la fermeture du tunnel Mont-Blanc.

Au ministère des transports français, on insiste sur les « éléments de sécurité importants qui accompagnent cette réouverture ». Les tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc, distants de quelque 60 kilomètres, se partageront le trafic des voitures et des poids lourds, chacun dans un sens afin de diminuer les risques de collision entre les véhicules. L'alternance devrait « a priori » s'effectuer tous les jours. Cette solution n'est toutefois retenue qu'à titre provisoire, « jusqu'à la réalisation des aménagements permettant d'assurer la séparation physique des circulations pour chaque sens ». Les deux ministres donnent rendez-vous au prochain sommet franco-italien, prévu pour le 27 novembre, où un « programme à cet effet » sera proposé.

CIRCULATION ALTERNÉE

La décision d'instaurer un sens unique s'accompagne du maintien de la régulation du trafic des camions, « prévue pour les interdictions, la limitation de vitesse et la qualité de l'air ». Les ministres ont par ailleurs décidé de renchérir le coût du passage par le tunnel du Mont-Blanc pour les poids lourds. Les augmentations de tarif seront comprises dans la réouverture entre 11 % et 18 %, en fonction de l'importance de la pollution dégagée par les camions. La hausse devra atteindre par paliers 21 % à 28 % en 2005.

MM. Gayssot et Lunardi ont enfin réaffirmé « la priorité absolue » qu'ils entendent « accorder au fret ferroviaire et au ferroutage » dans les années à venir, en confirmant la mise en service en 2012 du projet global de ligne ferroviaire Lyon-Turin (coût estimé, 100 milliards de francs). On peut maintenant s'attendre à des réactions assez négatives dans la vallée de Chamonix, où les élus ne s'opposent pas au trafic des voitures, mais ont toujours affirmé leur opposition au retour des poids lourds.

Gaëlle Dupont

Saint-Gothard : le récit d'un témoin de l'accident

LE DERNIER BILAN de l'incendie du tunnel du Saint-Gothard fait toujours état de onze morts, dix hommes et une femme, a déclaré, vendredi 26 octobre, la police suisse. Les annonces de disparition sont encore au nombre d'une centaine. Mais les enquêteurs répètent que ces appels, en provenance de Suisse comme de l'étranger, sont la plupart du temps dus à une inquiétude sans fondement réel, « bien que légitime, compte tenu de la gravité de l'accident », qui aurait impliqué vingt-trois véhicules. Des unités de scientifiques s'attelleront bientôt à l'analyse des restes calcinés dans la zone de la collision encore sanctuaire : tôles fondues, parois de béton effondrées, au plus fort de l'incendie, la température a atteint 1 200 degrés. Personne ne sait combien de victimes supplémentaires pourraient être dénombrées la semaine prochaine.

Vendredi, Aloïs Mayers vient d'être à nouveau entendu par les enquêteurs. Ce Luxembourgeois d'une cinquantaine d'années est le principal témoin de la collision à l'origine du drame. Avant de monter

dans le véhicule sanitaire qui le reconduisit à l'hôpital, il avoue, très pâle, ne cesser de repenser à une seule image, obsédante, celle des poids lourds qui se sont embrasés d'un coup devant lui, « comme la flamme d'une allumette ».

Aloïs Mayers roulait en direction du sud quand à environ 1 kilomètre de la sortie du tunnel, le poids lourd qui le précédait a commencé à rouler sur la chaussée. Le véhicule, qui transportait une cargaison de pneus, est entré en collision avec un autre camion. Aloïs Mayers s'est arrêté, a empoigné son téléphone portable, et il a composé le 112, le numéro d'urgence : « Vite, fermez le tunnel, il y a eu un accident ! », a-t-il hurlé. Alors que son interlocuteur lui demandait des précisions, il n'a pu que répéter : « Il y a le feu, il y a le feu ! » Il s'est ensuite éloigné à pied de l'incendie, en direction du nord. La ventilation d'urgence soufflait la fumée du sud au nord. Très rapidement, l'air est devenu opaque, la visibilité s'est réduite à une vingtaine de centimètres.

Aloïs Mayers a commencé à se sentir mal. A genoux sur la chaussée, il a aperçu une lumière de secours disposée à cinquante centimètres du sol, sur une des parois du tunnel. Il s'est rappelé que c'est du côté de ces lampes que se trouvent les sorties d'urgence : il s'est traîné vers l'une d'entre elles. Dans le tunnel plongé dans l'obscurité, des gens désorientés demandaient de l'aide. Quelqu'un a fait glisser le pêne d'acier qui permet l'ouverture de l'une des portes qui mène au tunnel de secours. Il a vomi une matière noire. Et il a pensé aux malheureux pris au piège, de l'autre côté de la paroi.

Luc Debraine (« Le Temps »)

Daniel Vaillant accepte le principe d'un regroupement des prisonniers corses à Borgo

Les élus nationalistes ont boycotté, samedi, la visite dans l'île du ministre de l'intérieur

AJACCIO

de nos envoyés spéciaux

Daniel Vaillant n'est pas venu en Corse les mains vides. Samedi 27 octobre, devant les représentants des huit groupes de l'Assemblée territoriale – les nationalistes avaient refusé l'invitation –, le ministre de l'intérieur a annoncé, en accord avec la ministre de la justice, Marilyne Lebranchu, la transformation d'une partie de la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse) en centre de détention. Les travaux, qui devraient intervenir assez rapidement, permettront de regrouper dans cette prison proche de Bastia, les détenus nationalistes déjà condamnés – et non pas seulement prévenus.

Cette mesure, hautement symbolique, répond à une ancienne revendication des nationalistes insulaires. Les familles des prisonniers corses mettaient en avant le coût et les difficultés pratiques des visites aux détenus sur le continent. Longtemps, les pouvoirs publics s'étaient opposés à un tel transfert, qui consacre la singularité de ceux que leur mouance appelle « prisonniers politiques ». C'est au nom d'un « traitement équitable des régions françaises » que M. Vaillant et M^{me} Lebranchu ont finalement pris en compte cette revendication, formulée dès le mois de mai 1990 par le président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, et celui du Conseil exécutif, Jean Baggioni (RPR).

M. Vaillant a également passé en revue, dix jours avant l'examen du projet de loi sur la Corse au Sénat, qui débutera le 6 novembre, les trois articles essentiels de ce texte. Bien que la réécriture de l'article 1 sur le transfert de compétences législatives et réglementaires ait

déçu une partie des défenseurs du « processus de Matignon », M. Vaillant juge qu'un « équilibre » a été trouvé. De même, l'article 7 sur la langue corse, qui sera enseignée dans toutes les classes dès la Toussaint (*Le Monde* du 13 septembre), n'a pas besoin, pour le gouvernement, d'être modifié. En revanche, l'article 12 qui permet de déroger à la loi Littoral pourrait être réécrit, voire abandonné si l'ensemble des élus corses le souhaitent.

quatre heures avant de s'envoler pour Bastia, le ministre de l'intérieur avait appris l'assassinat, à l'aube, de Nicolas Gros, un pâtissier de trente-deux ans, considéré comme un proche de François Santoni (*Le Monde* du 25 octobre). A Bastia, où il rencontrait l'ancien ministre (PRG) de la fonction publique, maire de la ville, Emile Zuccarelli, M. Vaillant a pu constater l'absence du président du conseil général de Haute-Corse, Paul Giacobbi, lors

de Haute-Corse n'a pas non plus apprécié que M. Vaillant s'entretienne en particulier avec M. Zuccarelli, qui avait déjà été reçu pendant d'une heure, la veille, par Lionel Jospin à Matignon. Le premier ministre avait en réalité « convoqué » le maire de Bastia, qui venait de s'interroger publiquement sur le soutien qu'il pourrait apporter à la candidature présidentielle de Jean-Pierre Chevènement (*Le Monde* du 24 octobre). « S'il faut voter Chevènement au premier tour et Chirac au second pour rencontrer Daniel Vaillant, c'est malparti », râlait vendredi M. Giacobbi. « Le ministre de l'intérieur, il ne rencontre que les gens qui sont contre le processus », soupirait quant à lui Laurent Croce, conseiller territorial (PS) de Haute-Corse, dans les couloirs de l'assemblée territoriale.

A 18 heures, les élus nationalistes confirmaient officiellement pour leur part, leur intention de boycotter, samedi matin, la rencontre prévue entre le ministre et des représentants des neuf groupes de l'assemblée de Corse. Ignorant les annonces à venir de M. Vaillant, le groupe Corsica Nazione a laissé, samedi, autour de la table, deux chaises vides. « Si Daniel Vaillant s'était adressé à nous en séance publique, et non pas dans des petits salons, à l'arrière de l'hémicycle, nous serions venus », expliquait Marc Simeoni, l'un des huit élus nationalistes. « Je regrette toujours quand des élus de la république sont absents », a commenté vendredi soir M. Vaillant.

Jean-Louis Andreani et Ariane Chemin

M. Vaillant a enfin précisé que le nouveau préfet de Corse, Dominique Dubois, avait reçu une nouvelle lettre de mission pour « engager une concertation » avec les élus corses sur le programme exceptionnel d'investissement – « concocté dans le secret de réunions interministérielles et dans un tête-à-tête avec le seul conseil exécutif de Corse, en contradiction absolue avec toute la tradition républicaine » s'est-il plaint, jeudi, devant le préfet.

Le président du conseil général

► www.lemonde.fr/corse

Les militants communistes critiquent les positions de la direction sur l'Afghanistan

ROBERT HUE a des interrogations sur l'efficacité des bombardements en Afghanistan. Le secrétaire national du PCF en a fait part, vendredi 26 octobre, en marge du congrès de sa formation, réuni à la Défense (Hauts-de-Seine). Invoquant les déclarations récentes du secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, et les critiques des organisations humanitaires, l'actuel numéro un du Parti communiste a constaté que « le doute gagne sur tous les terrains ». Et de réclamer aujourd'hui que la France intervienne pour qu'« un bilan sérieux de ces opérations militaires » soit engagé, avant de plaider pour que « la coalition internationale redéfinisse avec l'ONU les moyens et les objectifs qu'elle se donne ».

« On ne peut ni situer Ben Laden ni même le mettre hors d'état de nuire, et le nombre de victimes civiles ne cesse d'augmenter. Dès lors pourquoi s'obstiner dans la poursuite des bombardements ? », a déclaré M. Hue, ajoutant que si les frappes « touchent pour l'essentiel les populations civiles », il a fait alors « y mettre un terme et proposer d'autres types de démarches » comme la lutte contre les circuits de financement des terroristes dans les paradis fiscaux.

C'est que la position de la direction du PCF continue d'alimenter des débats dans les rangs communistes. Au lendemain des premiers bombardements américains, cette dernière s'était inquiétée publiquement des « risques d'engrenage » et avait souhaité que les opérations de riposte se fassent sous contrôle de l'ONU, tout en réaffirmant « la nécessité de se donner tous les moyens pour combattre le terrorisme international, y compris le recours à l'usage de la force ». Ce « y compris » a fait tiquer en interne.

Ainsi, la fédération des Hauts-de-Seine et celle de la Loire se sont prononcées contre toute intervention

militaire. « La guerre est un crime. Elle ne sera jamais la solution aux problèmes de l'humanité », indique, par exemple, la fédération de la Loire. Dans leur appel lancé début octobre, les Jeunesses communistes soulignent, pour leur part, que « la guerre est la plus mauvaise des solutions ». « Qui décide de la position du PCF sur le sujet ? Si ce sont les communistes alors il faudrait modifier rapidement le discours répandu à la direction nationale car il ne correspond pas à la réalité de nos débats », s'exclamait encore, en début de semaine, un militant sur le forum Internet du PCF.

Dans ce contexte, les propos du secrétaire d'Etat américain à la défense, reconnaissant qu'« il serait très difficile de capturer Ben Laden » et que les talibans, après vingt jours de frappes, se révélaient des adversaires plus coriaces que prévu, imposaient, dès lors, un réajustement à la direction du PCF. L'aveu, jeudi, par Washington, de l'utilisation de bombes à fragmentation risquait de rendre sa position encore plus délicate. A quelques heures de l'ouverture du congrès, une figure qui compte encore pour nombre de militants communistes, sortait de sa réserve. Ancien numéro un de la CGT et président de l'Institut d'histoire sociale, Georges Séguay publiait un communiqué rédigé en termes vigoureux. « Quelles que soient nos différences d'appréciation sur les meilleurs moyens d'éradiquer le terrorisme, écrivait-il, il n'est pas possible d'admettre l'utilisation par l'armée américaine en Afghanistan de bombes à fragmentation ». « Pour avoir été témoin de ce genre de bombardement contre le peuple vietnamien, poursuivait M. Séguay, je sais à quel point il est barbare », avant de réclamer haut et fort que « la protestation soit à la hauteur de cette ignominie ».

Caroline Monnot

A NOS LECTEURS. Pendant les vacances de la Toussaint, les pages Régions, Communication et Kiosque ne paraîtront pas. Nos lecteurs retrouveront ces rubriques, ainsi que la chronique de Pierre Georges, dans notre numéro du lundi 5 novembre (daté 6).

Tirage du Monde daté samedi 27 octobre 2001 : 541 733 exemplaires.

1-3

L'accélérateur du savoir
Science & Vie

Risque industriel

Habitez-vous dans une zone à risques ?

Après la catastrophe de Toulouse, Science & Vie fait le tour de chaque région et dresse la carte des sites les plus dangereux.

Et aussi

L'embryon médicament
Les étonnants pouvoirs des cellules souches
Zeugma
Le second naufrage de la Pompéi du Proche-Orient
Alzheimer
Le vaccin de l'espoir

En vente chez votre marchand de journaux

paringer

De 4 900 F à 8 500 F

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flâtiez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins. 121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e. Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44

LA FABRIQUE DES ACTEURS

Un documentaire sur l'apprentissage du métier de comédien en Angleterre, au cœur d'une Thema, « Les Enfants de Shakespeare », sur Arte. Page 31



LE FAUCON MALTAIS

Une soirée sur TCM avec trois films adaptés du polar de Dashiell Hammet. Page 19



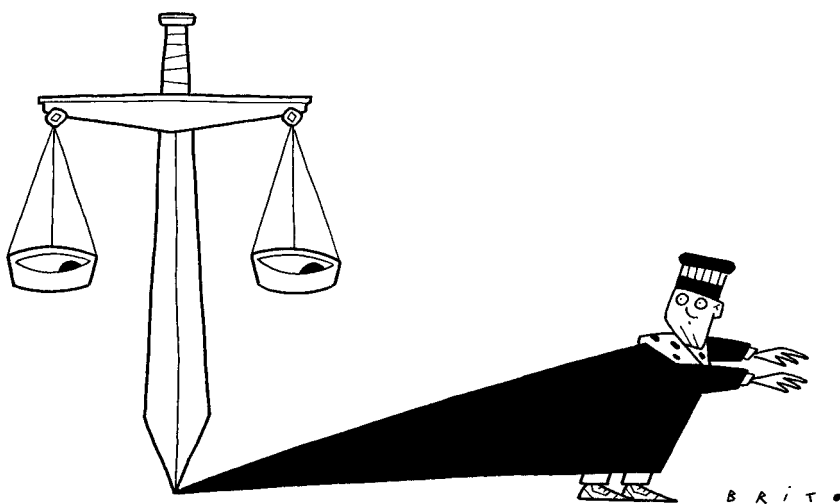
MEMONA HINTERMANN

Grand reporter à France 3, elle a couvert tous les grands conflits de la planète. Page 3



Que signifient les images qui nous parviennent ?

Dans la crise que traverse le monde, les informations sont parcellaires et souvent indéchiffrables. Quel est le diagnostic des journalistes qui font métier d'analyser le contenu et l'influence des médias ? Daniel Schneidermann, Paul Amar et Michel Field répondent. Pages 4-5



Six morts embêtants

Par Daniel Schneidermann

L'INCOMPRÉHENSIBLE libération d'un truand multirécidiviste, six morts, des milliers de policiers dans les rues, et une ministre de la justice qui est à elle seule un festival. Si l'on tente une synthèse de toutes ses réactions télévisées, donc, M^{me} Lebranchu ne saurait commenter la remise en liberté de Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », mais comprend tout de même que l'on trouve cette décision révoltante. Elle assure de tout son soutien des juges qui prennent de si révoltantes décisions. En elle, se combattent « la ministre » et « la citoyenne ». Homérique combat ! « La ministre » ne saurait interférer sur le cours de la justice. Mais « la citoyenne » ne peut décidément taire sa révolte. Ça doit tempêter, le soir, à l'heure de la soupe, chez les jumelles Lebranchu. Marylise, tu dois te révolter contre cette décision révoltante ! Mais non Marylise, calme-toi, tu sais bien que je ne peux rien dire !

On aimerait en rire. Mais, à travers les bafouillements de M^{me} Lebranchu, de journal en journal, c'est la classe politique tout entière qui aura semblé gérer à coups de bégaïements le scandale de la libération du « Chinois ». Ils sont bien embêtants, ces six morts ! Si on pouvait les refiler aux juges ! Et chacun, jusqu'au premier ministre, de se défusser sur la justice. La loi Guigou sur la présomption d'innocence ? Allons donc ! réplique la gauche. Elle n'obligeait nullement à libérer « le Chinois ». Et d'ailleurs, à quelques jours près, elle n'était même pas en vigueur ! Et la droite de hurler sur place, mais sans rien entreprendre. Aussi bien les assaillants que les défenseurs de la loi Guigou auront laissé, au total, une lourde impression de malaise et de non-dits, insinuant dans le public l'idée que cette loi Guigou est un fameux cadavre dans le placard. Comme si les uns et les autres tentaient de répondre à la sourde accusation de s'être voté une loi sur mesure, afin de leur éviter les rigueurs des juges d'instruction, et des cachots VIP de la Santé. Et chacun de feindre d'oublier le cli-

mat de l'époque – pourtant pas très lointaine. Seule LCI, par exemple, sans aucune reprise par aucun autre média, rappela mardi soir que les parquets avaient été incités à anticiper la loi Guigou par deux circulaires successives du ministère de la justice, toutes deux antérieures à la libération du « Chinois ». Cela n'exonère pas le juge qui signa librement la décision fatale. Mais cela restitue le climat.

Il restait cependant le plus beau. Il restait à voir la télévision entrer à son tour dans le grand festival de lapsus et de non-dits. Cela se déroule donc au « 19-20 » de France 3. M^{me} Lebranchu, au soir de la manifestation des policiers, y est invitée. Et là, passées les condoléances aux familles des victimes du « Chinois », on lui projette « un document ». Une cassette enregistrée par trois individus cagoulés manière ex-FLNC, présentés comme des « longues peines », et lisant un réquisitoire contre leurs conditions de détention. Leur voix a été déformée. Le « document » pose mille questions sans réponse (M^{me} Lebranchu était-elle au courant ? Et l'administration pénitentiaire ? Va-t-elle faire une enquête ?) mais peu importe. Voilà la ministre qui s'embrouille

une fois de plus dans un salmigondis d'où il ressort qu'en effet il faudrait voir si l'on ne pourrait pas, éventuellement, réduire un peu les « longues peines », leur rendre l'espoir, etc. On rêve. Evidemment, en technique pénitentiaire et pénale, il ne faut pas confondre les questions soulevées par les « longues peines » avec celles de la détention provisoire. Evidemment. Mais ce jour-là, sous le coup de cette émotion-là, engager ce débat-là, qu'est-ce d'autre que de la provocation ? La clé de cette collision fut livrée à la fin : M^{me} Lebranchu tenait le lendemain une conférence de presse sur la rénovation des prisons. Sans doute les invitations étaient-elles déjà lancées, et l'actualité n'y changerait rien. Quant à France 3, elle n'allait tout de même pas, pour six morts, différer son étrange scoop ! Dans cette ambiance, le réflexe des policiers républicains, qui lors de leur manifestation ont traité de « fachos » Mégrét et ses sbires, apparaît comme un quasi-miracle.

La ministre assure de tout son soutien des juges qui prennent de si révoltantes décisions

Portes ouvertes

Trente-deux chaînes thématiques, membres de l'**Association des chaînes du câble et du satellite (ACCeS)**, organisent du 12 au 18 novembre une opération « portes ouvertes ». Le but est d'engager un dialogue avec les abonnés, afin de leur faire mieux connaître les activités, les différents métiers de la télévision, mais aussi de leur exposer les préoccupations pour l'avenir.

« + de cinéma » remanié

« + de cinéma », présenté par **Isabelle Giordano** et **Philippe Vecchi** du lundi au vendredi en clair sur **Canal+**, sera remanié et écourté à partir du 3 décembre. Le magazine sera recentré sur les reportages et les enquêtes. Lancé en septembre, « + de cinéma » n'a jusqu'à présent pas obtenu les audiences espérées par la direction de la chaîne.

Radios libres

Vingt ans après la libération des ondes, l'Institut national de l'audiovisuel (**INA**) organise le 5 novembre un débat sur le thème « **Naissance et éclosion des radios libres** » (petit auditorium de la Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, 75013 Paris. Réservations au 01-49-83-30-97 ou par mél, inatheque@ina.fr). Le débat, animé par **Antoine Lefebvre**, réunira, autour de spécialistes de l'audiovisuel, des acteurs et des témoins de cette époque : **Georges Fillioud**, ancien ministre de la communication, **Robert Ménard**, directeur de « Reporters sans frontières » et fondateur d'une radio libre en 1977, **Thierry Lefebvre**, universitaire, **Matthieu Dalle**, chercheur, et **Marc Pallain**, membre du directoire de NRJ.

CRÉDITS
DE « UNE » :
ARTE ;
COLLECTION
CHRISTOPHE L. ;
DIDIER TRIQUET/
FRANCE 3 ;
REUTERS/U.S.
DEPARTEMENT
OF DEFENSE/
VIDEO HO

Les Emmy Awards sur Canal Jimmy

Après avoir été plusieurs fois reportée en raison de l'actualité internationale, la cérémonie des Emmy Awards, équivalent des Oscars américains pour la télévision, aura lieu aux Etats-Unis le 4 novembre. Canal Jimmy diffusera le 7 novembre à partir de 22 h 30 (rediffusion le 11 novembre à 1 h 15) l'essentiel de cette cérémonie de remise de prix, précédée d'un commentaire d'**Alain Carrazé**, conseiller pour les achats de la chaîne.

Une minute de santé

Depuis le 22 octobre et jusqu'en octobre 2002, **France 3** diffuse, du lundi au jeudi à 18 h 50, un programme d'une minute pour sensibiliser les téléspectateurs aux problèmes de santé. Parrainée par La Mutualité française et l'Assurance-maladie, « **La Santé d'abord** », présentée par le docteur **Etienne Olivry** et **Véronique Mounier**, pharmacienne, livre des messages de prévention et des conseils : sommeil de l'enfant, alcool et grossesse, poids et tabac, etc.

Spécial Afghanistan

Le numéro de « **Pièces à conviction** » consacré à **Oussama Ben Laden** et aux raisons du conflit en Afghanistan, diffusé le 18 octobre sur **France 3**, bénéficiera d'une rediffusion exceptionnelle le dimanche 28 octobre à 20 h 45. L'émission sera actualisée avec de nouveaux reportages. Avec cette édition spéciale de deux heures, le magazine d'**Hervé Brusini** et **Elise Lucet** a réalisé le 18 octobre son meilleur score d'audience (33 %) depuis sa création, en octobre 2000.



L'Afghanistan en livres...

« **Droit d'auteurs** » afghan, dimanche 4 novembre à 11 heures, sur **La Cinquième**. Frédéric Ferney recevra **Atiq Rahimi** pour *Terre et cendres* (POL), un roman dont l'action se déroule en Afghanistan pendant la guerre contre l'Union soviétique, et **Christophe de Ponfily** pour *Vies clandestines* (Florent Massot) – le réalisateur de *Massoud l'Afghan* vient d'obtenir le prix des Droits de l'homme. Autres invités : le politologue **Olivier Roy** (l'un des « fous d'Afghanistan » qui témoignent dans *Vies clandestines*), pour la postface de *L'Ombre des talibans*, d'**Ahmed Rashid** (Autrement), et **Karen Lajon**, grand reporter au *Journal du dimanche*, de retour de Kaboul. Rediffusion : lundi 5 novembre à 11 h 50.

... et en musique

Le 28 octobre, **Radio Nova** diffusera une émission spéciale consacrée à la musique afghane. Diffusée de 18 à 20 heures, elle réunira des artistes afghans réfugiés en France, chanteurs, musiciens mais aussi peintres et réalisateurs. Au programme : musique, chants et débats sur l'état de la création artistique en Afghanistan.

Eros et Thanatos

Pour sa cinquième saison, « **Rive droite, Rive gauche** », le magazine culturel de **Paris Première**, a décidé de varier les plaisirs. Divers chroniqueurs interviendront désormais aux côtés des quatre piliers de l'émission (Patrice Carmouze, Elisabeth Quin, Philippe Tesson et Frédéric Beigbeder). Parmi eux, **Laurent Thessier** (musique), **Oriane Garcia** (Web), **Emilie Grangeray** (littérature érotique), **Albert Algoud** (billet d'humeur), **Isis Combreas** (tendances)... Par ailleurs, le magazine multipliera les soirées thématiques, avec, notamment, une spéciale « Eros et Thanatos » le jeudi 1^{er} novembre.

Brassens et Devos

Vingt ans après la mort du poète chanteur, Raymond Devos évoque son ami Georges Brassens. Filmé chez lui, en exclusivité pour **TV5**, l'humoriste raconte souvenirs et (mé)aventures – ainsi le jour où, voulant dire adieu à un ami, les deux complices se sont trompés d'enterrement. Dimanche 28 octobre à 23 h 45.

La plaisance sur Régions

A partir du 3 novembre, la chaîne Régions consacre un nouveau magazine à la plaisance. Chaque samedi, de 19 heures à 19 h 30, « **Sillages** » fera un tour d'horizon de l'actualité (innovations, matériel, courses et régates, Salons, mode...), avec une série de courtes rubriques sur la découverte et les services, ainsi qu'un reportage « évasion » de treize minutes (sauvegarde du patrimoine maritime, métiers de la mer, pêche, maîtres voiliers...). Rediffusions : le dimanche à 18 heures, le lundi à 15 heures, le mardi à 13 h 30 et le vendredi à 21 heures.

La drogue aux Antilles

Sous le titre « La drogue : peut-on s'en sortir ? », **RFO Sat** propose deux programmes consacrés à la toxicomanie chez les jeunes en **Guadeloupe** et à la **Martinique**. Lundi 5 novembre à 21 heures, des représentants de l'association Soutien aux toxicomanes et à leurs proches (Stop) participeront à un débat sur les ravages du crack, la répression, la prévention, la désintoxication, la dépénalisation... Le lendemain à 21 h 30, on pourra entendre des témoignages d'anciens toxico-dépendants et découvrir le refuge ouvert par l'association Promesse de vie pour accompagner ceux qui veulent décrocher.

En première ligne

MEMONA HINTERMANN.

Grand reporter pour La Trois depuis 1984, elle a couvert tous les grands conflits de la planète : le Tchad, le Kosovo, la Roumanie, l'Afghanistan...

PARTIR, revenir. Avec ce besoin, toujours aussi tenace malgré le temps qui passe, de témoigner. Depuis plus de quinze ans, Memona Hintermann parcourt le monde, couvrant les conflits pour le compte de La Trois, chaîne qu'elle n'a jamais quittée depuis ses débuts, en 1976. Après avoir fait ses classes à l'antenne locale d'Orléans, elle rejoint la rédaction nationale à Paris, apprenant son métier au côté de Jean-Marie Cavada (« Il m'a inculqué la rigueur, aidé à trouver le bon angle... »). Depuis 1984 et le conflit du Tchad, la Terre est son terrain d'enquête.

Du Tchad au Kosovo en passant par la Roumanie ou l'Irak, elle a été témoin de grands drames de la planète. Et ses reportages ont souvent permis aux téléspectateurs français de mieux comprendre des réalités complexes et douloureuses. Rentré il y a quelques jours du Pakistan, ce grand reporter au franc-parler avoue que la peur, la vraie, rôde toujours, même après des années d'expérience. Remontent alors à la surface les souvenirs les plus angoissants : machettes menaçantes en Somalie, mouvements de foule inquiétants à Belgrade, armes à feu braquées sur elle et son équipe au Pakistan, les anecdotes ne manquent pas. « On n'est pas des héros ! Mais j'essaie à chaque fois d'aller le plus loin possible sur le fil du rasoir. C'est aussi la raison pour laquelle j'exige de tourner avec un nombre limité de gens en qui j'ai entièrement confiance... », avoue celle qui a pris l'habitude de travailler sur le terrain avec une équipe légère (un cameraman, un monteur, pas de preneur de son) mais sacrément efficace.

« Memona possède une force de travail peu commune. A ses côtés, on ne peut que donner le meilleur de nous-mêmes », souligne Christian de Carné, qui, avec Alexis Toutain, accompagnait Hintermann au Pakistan. L'expérience lui a aussi appris à éviter les « pools » de journalistes organisés par les autorités militaires dans les pays en guerre. « La seule solution pour éviter d'être manipulé et avoir des sujets originaux, c'est de partir de son côté, même si le danger est réel... »

Du Pakistan, la journaliste a rapporté des reportages incisifs mais aussi beaucoup d'interrogations. « Les responsables talibans en



Didier Triquet / France 3

poste au Pakistan ne sont pas idiots. Mais ils n'ont que méfiance et mépris pour les médias occidentaux. Et en tant que femme, j'étais absolument transparente, même lorsque je posais ma question à vingt centimètres de la barbe de l'attaché de presse du mollah ! » Memona Hintermann, femme invisible ? Lors de la guerre du Golfe, elle avait passé plusieurs semaines en Arabie saoudite. Et l'attitude des responsables politiques locaux avait été similaire à celle des talibans en poste au Pakistan : « A Riyad, personne ne parle aux femmes journalistes ! »

Les moyens financiers de France 3 étant plus limités que ceux de la concurrence, la journaliste et son équipe ont souvent dû se débrouiller, ce qui signifie courir parfois des risques supplémentaires. « En Bosnie par exemple, TF1 et France 2 avaient des voitures blindées qui se louaient très cher. Nous, nous n'avions pas les moyens... »

Partir, revenir, donc. De guerre en guerre, de haine en drame. Découvrir des pays dans lesquels « la bonne foi et la tolérance sont deux données totalement absentes », comme elle l'avoue avec un fillet de tristesse dans la voix. Cette existence de nomade ne trahirait-elle pas une peur du quotidien ? « Ma vie privée est épanouissante. J'ai la chance d'avoir deux enfants que j'adore. Je ne pars pas sur les lignes de front pour fuir mon quotidien mais parce que c'est un métier passionnant. J'apprends sans cesse, et j'ai besoin de témoigner... »

Elevée sur l'île de la Réunion, fille d'une catholique bretonne et d'un Indien musulman originaire de Bombay, celle qui jongle aujourd'hui avec les fuseaux horaires n'a pris l'avion pour la première fois qu'à l'âge de vingt ans. Jeune présentatrice vedette dans son île, elle décida de tenter l'aventure journalistique en métropole, au grand étonnement de sa famille. Aujourd'hui, la passion est toujours intacte. « Tant que j'aurai la foi, je continuerai. Physiquement, nerveusement, ce métier est épuisant. Mais si extraordinaire... »

Alain Constant

« A Riyad, personne ne parle aux femmes journalistes ! »



FAUX charnier de Timisoara, guerre du Golfe, entretien « exclusif » de Patrick Poivre d'Arvor avec Fidel Castro... Autant d'informations qui se sont révélées porteuses d'abus voire de mensonges, tant sur le plan des images que des mots. Depuis, le public dispose d'émissions de décryptage de la télévision et de la presse écrite, qui soumettent à la critique les images et les commentaires des journalistes.

Les attentats de New York et de Washington, l'attaque anglo-américaine contre Al-Qaïda et la psychose liée à la maladie du charbon aux Etats-Unis ont rendu encore plus nécessaire ce travail d'examen critique. Pionnière, l'émission « Arrêt sur images » de La Cinquième, animée par notre chroniqueur Daniel Schneidermann, soumet depuis six ans les reportages télé à une « analyse de contenu » et passe au gril leurs auteurs, journalistes ou hiérarques des rédactions, décernant le cas échéant bons ou mauvais points...

Preuve de l'intérêt croissant pour ce genre d'émission, « Arrêt sur images » a atteint 5,5 % de part de marché depuis septembre (contre 4 % en moyenne pour l'ensemble de la dernière saison). La chaîne de la connaissance a décidé d'exploiter ce filon en lançant le 8 septembre un nouveau magazine animé par Paul Amar. S'intéressant de façon privilégiée à la presse écrite, française et internationale, « On aura tout lu ! » se veut à la fois pédagogique, événementiel et réflexif.

Et à la radio ? Europe 1, à la demande de son directeur Jérôme Bellay, a confié à Michel Field une émission sur les médias et sur le travail des journalistes. Démarrée le 9 septembre, elle ne se focalise pas seulement sur la télé mais s'intéresse autant à ce qui s'écrit dans la presse quotidienne régionale et parisienne qu'aux échos qu'en donnent radios et télévisions. France-Culture, quant à elle, a lancé à la mi-septembre « Droit de regard » (samedi, 19 h 30), dans laquelle Sonia Kronlund analyse le petit écran – du journal télévisé aux programmes – en compagnie de journalistes et de spécialistes. ■

Les analystes des médias se penchent sur la crise

Soucieux d'éviter la manipulation et désireux de comprendre, téléspectateurs et auditeurs s'intéressent de plus en plus aux émissions de décryptage médiatique. Après « Arrêt sur images », créée il y a six ans, deux nouvelles émissions sont apparues à la rentrée



M'hamed Krichene, journaliste et présentateur des JT d'Al-Jazira, et Daniel Schneidermann, au cours de l'émission « Arrêt sur images » du 7 octobre, intitulée « Al-Jazira : la télé qui agite le monde arabe »

« Cette fois, on ose dire que l'on ne sait pas »

DANIEL SCHNEIDERMANN. « Arrêt sur images », La Cinquième

FORT de ses six années d'expérience dans « l'analyse de contenu » et d'une certaine autorité qui fait parfois planer dans les rédactions la crainte d'une sorte de mise en examen, le magazine « Arrêt sur images » ne pouvait, depuis le 11 septembre, que consacrer l'essentiel de ses émissions à la manière dont les télévisions ont traité les conséquences du « tremblement de terre » de Manhattan. Et tout particulièrement s'intéresser au cas d'Al-Jazira, la chaîne qatarienne qui a soudain acquis une notoriété mondiale. Car, lorsque l'on demande à Daniel Schneidermann quelle nouveauté voit-il dans ce nouveau conflit, la réponse fuse, sans la moindre hésitation : « Al-Jazira ! »

L'animateur d'« Arrêt sur images » considère que la troisième guerre menée en dix ans par l'Occident contre les « terroristes », celui d'Oussama Ben Laden après ceux de Saddam Hussein et Slobodan Milosevic, est singulièrement marquée par le fait que « le camp d'en face

est doté, pour la première fois, d'un outil médiatique à l'occidentale ». Il est convaincu que cela modifie considérablement la donne stratégique, dans la mesure où le contrôle de l'information est devenu crucial dans tout conflit. C'est pourquoi le magazine de La Cinquième, ces dernières semaines, s'est livré à une étude approfondie des programmes de la nouvelle chaîne internationale et continue de le faire. « Etant donné notre très grande méconnaissance du monde arabe, de l'islam, des sociétés du Moyen-Orient, surtout celles de la région où se trouve l'Afghanistan, il est capital de faire comprendre autant que possible la façon dont "les autres" pensent et réagissent. » Aussi « Arrêt sur images », malgré des moyens relativement limités (un effectif de dix personnes, dont cinq journalistes, et un budget moyen de 350 000 francs (53357 euros) par émission), a été enquêter à Doha, au siège d'Al-Jazira, et a montré aussi bien les travers de la « CNN du monde arabe » – le colportage de ru-

meurs, par exemple – que ses qualités les plus diverses. Parmi celles-ci notamment : un débat sur la sexualité, qui manifestait une rare ouverture d'esprit en terre d'islam.

Mais Schneidermann ne cesse pas pour autant d'observer les comportements de la télévision française. Il note que son magazine est en grande partie né de la critique et de l'autocritique des médias après les pièges et les erreurs de Timisoara et de la guerre du Golfe (1990-1991), que ce mouvement de réflexion a participé à la création de la fonction de médiateur sur d'autres chaînes. Il estime que cela permet aujourd'hui de constater une sensible évolution. Il remarque que les rédactions, en général, font davantage preuve de retenue et de circonspection, ne cherchant plus, comme elles le faisaient dix ans auparavant, à compenser à l'excès la pénurie d'informations et d'images. « Cette attitude confinerait presque à l'inhibition, précise-t-il. Mais, cette fois, on ose dire que l'on sait pas ! Ici, l'envoyé spécial avoue qu'il ne peut répondre aux questions qu'on lui pose. Là, il reconnaît que la conférence de presse du Pentagone n'a rien apporté de nouveau. Ailleurs, il souligne que tels témoignages sont à prendre avec précaution. Il est également évident que les journalistes se demandent souvent si telle ou telle nouvelle ne risque pas de faire le jeu du terrorisme ou de provoquer l'affolement. »

Daniel Schneidermann relève enfin que « très vite », après les attentats à Manhattan, les différentes chaînes ont veillé à ne pas reproduire, sur leurs plateaux, le ballet des experts auquel on avait assisté jusqu'à l'absurde, durant la guerre du Golfe : ce défilé de généraux en retraite, chercheurs, et spécialistes de tout poil, condamnés à disserter et spéculer sur un désert d'informations.

Francis Cornu

■ Le dimanche à 12 h 30. Rediffusions le mardi à 23 h 30 (câble et satellite) et le jeudi à 11 h 50.

« Les terroristes ont gagné la bataille de l'image »

PAUL AMAR. « On aura tout lu ! », La Cinquième

Le nouveau magazine « médias » de La Cinquième, dédié au décryptage de la presse écrite, venait tout juste de prendre place dans la grille de rentrée quand l'explosion des Tours jumelles ébranla le monde. Dès la deuxième émission, le 15 septembre, Paul Amar et Hervé Chabalié, respectivement présentateur et producteur (Capa) de « On aura tout lu ! » (dont ils partagent la responsabilité éditoriale), proposaient un numéro spécial entièrement consacré au traitement des attentats et de leurs répercussions.

D'emblée Paul Amar souligne les mots – apocalypse, chaos, guerre, guerre sainte – que les journaux ont immédiatement associés à l'image du World Trade Center. « Mais précisément, quel sens ont-ils ces mots ? La guerre mondiale a-t-elle vraiment commencé ? S'agit-il vraiment d'une guerre sainte ? » Bref, l'emploi de ces mots est-il « juste » ? Voilà le type de débat que Paul Amar souhaite avoir avec ses « confrères » – pour lui, les journalistes de la télévision et ceux de la presse écrite font

« le même métier », seul « le canal est différent ».

« On aura tout lu ! » revendique une double démarche, pédagogique et événementielle. Montrer la réalité, les faits, expliquer, décrypter, mais aussi mettre en lumière les conditions dans lesquelles les journalistes exercent leur métier. A cela s'ajoute une dimension réflexive « que la télévision a de moins en moins ». Le but est d'inviter le téléspectateur à « s'interroger sur la pertinence des choix de la presse écrite ».

Ce samedi-là, la réflexion s'appuyait sur des reportages (l'après-midi du 11 septembre à *L'Express*, au cœur de la rédaction à Paris et avec le correspondant à New York, ou comment, en quelques heures, introduire l'événement dans un numéro déjà bouclé ; la mobilisation des agences photo ; ce que les New-Yorkais attendent de la presse écrite – comprendre « pourquoi c'est arrivé »), des éclairages sur les « unes » des journaux (aux Etats-Unis et en France), sur les ventes, et, en fil rouge, les témoignages de l'Américain John Vinocur, correspondant du *Herald Tribune* pour l'Eu-

rope, et de Jacques Amalric, directeur de la rédaction de *Libération*.

C'est d'ailleurs Jacques Amalric, homme de presse écrite (trente ans au *Monde*, huit à *Libération*), qui rappelle comment, le 11 septembre, tout le monde, lui le premier, est resté « scotché devant la télé », au point qu'il lui a fallu faire le tour de la rédaction pour rappeler qu'« il y avait un journal à boucler »... La première victoire des terroristes, c'est d'avoir atteint le seul pays que l'on croyait invulnérable. Mais cette défaite des Etats-Unis, la Terre entière, abasourdie, l'a suivie en direct. En diffusant comme ils l'ont fait les images de l'attentat, les médias, télévisions en tête, ne se sont-ils pas fait le relais de cette deuxième victoire des terroristes ?

Le présentateur lance la question sans attendre de réponse. A aucun moment, il ne se pose en procureur. Journaliste parmi les journalistes, il préfère la position de celui qui réfléchit à voix haute et qui pointe les paradoxes. Face aux grands consommateurs (et pourvoyeurs) de films-catastrophes à base d'effets spé-

ciaux que sont les Américains, les terroristes islamistes ont gagné la bataille de l'image en utilisant la technologie moderne « d'une façon diabolique ». Ils sont à l'origine, directe ou indirecte, de tout ce que nous voyons depuis le 11 septembre : les images de la tragédie, les cassettes de Ben Laden et maintenant les dégâts collatéraux... Pour autant, la guerre de l'image n'est pas la guerre, elle n'en est que la représentation.

Dans leur façon d'aborder la réalité, l'attentat et ses conséquences, la riposte américaine et la situation sur le terrain, les journalistes ont retenu la leçon de Timisoara et de la guerre du Golfe. « La presse est d'une extrême prudence, observe Paul Amar, parfois presque trop. En raison du conflit non dit, la tension intérieure entre le comportement civique, la responsabilité de citoyen et le devoir de tout montrer. On fait attention à ne pas jeter de l'huile sur le feu. »

C'est tout à l'honneur d'une profession qui vit pourtant « à l'heure de l'"infotainment" », poursuit l'animateur, mais il se peut que les choses soient en train de changer et que l'on



entre dans un nouveau cycle. « L'histoire est tragique, disait Raymond Aron. Les événements nous le rappellent brusquement, et on va peut-être sortir du cycle de l'insignifiance. » Ce serait un autre effet du 11 septembre.

Thérèse-Marie Deffontaines

■ Le samedi à 12 h 30 ; rediffusions le mercredi à 11 h 50 sur La Cinquième et dans la nuit du lundi au mardi sur France 2. Par ailleurs, Paul Amar et Hervé Chabalié proposent une émission spéciale consacrée à l'Afghanistan, « Le Choc », sur La Cinquième, dimanche 28 de 16 heures à 17 h 30.

« Inviter les confrères et le public à réfléchir à voix haute »

« Ne pas oublier les autres événements »

MICHEL FIELD. Europe 1

Si, attentats du 11 septembre obligent, Michel Field et ses invités ont largement disséqué l'événement (du rôle de la chaîne Al-Jazira à l'impact médiatique de la psychose sur l'antrax), il n'est pas question de laisser dans l'ombre d'autres informations, « celles qui pourraient sembler basiques, mais qui évitent de tomber dans l'éditorialisation et dans la presse d'opinion ». C'est ainsi qu'à côté des attentats et de leur cortège de nouvelles, auxquelles il a consacré la totalité de son émission du 16 septembre, Michel Field entraîne aussi ses invités à évoquer le traitement médiatique de Moulinex ou de l'agence Elite, des livres publiés sur Canal+ ou du « phénomène "Star Academy" ».

Après être passé par France 2, TF1, Canal+ et France 3, l'animateur est revenu à Europe 1, tout en se consacrant aussi à « Bande

à part » sur TF6. Jérôme Bellay, directeur d'Europe 1, lui a confié début septembre une nouvelle émission hebdomadaire sur les médias et la façon dont ils traquent et livrent l'information.

Benjamin des émissions de décryptage, celle de Michel Field, minuscule structure qu'il fait vivre avec son assistante Sarah Cruse, veut surtout être « un lieu où les journalistes peuvent reconnaître qu'ils ont bien ou mal bossé ». L'animateur ose même l'expression « presse-médias » – inspirée de « presse-citrons » – pour cet exercice qui doit éviter « autoflagellation et autosatisfaction ». Diffusée dans le créneau du défunt « Club de la Presse » d'Europe 1, son émission épouse une des traditions de la station, à la fois critique et autocritique.

Michel Field s'est toutefois refusé à lui donner une



« Eviter autoflagellation et autosatisfaction »

tonalité « donneur de leçons », le fait d'avoir « baroudé » dans diverses rédactions lui ayant appris qu'il « avait lui aussi fait des conneries », fruit de réac-

tions prises trop vite, d'un manque d'appréciation de la part des journalistes et de leur hiérarchie. L'animateur réfute aussi l'aspect « décryptage » au sens classique, préférant appeler son émission « petite fabrique de l'information », une sorte de « journalisme appliqué » où se recourent les discours des journalistes invités, qui montrent comment l'information se construit. Ce qui permet aux auditeurs d'en saisir les différentes facettes et de se bâtir une opinion. L'idée, explique Michel Field, est « de mettre au jour des points de contradiction, d'expliquer qu'il n'y a pas de choix parfait, tout en évitant de tomber dans le relativisme total ».

Cette « dimension pédagogique », qui n'est pas pour déplaire à celui qui fut autrefois prof de philo, s'accompagne aussi d'un éloge de la diversité et d'un

refus de l'uniformisation et de la starisation. Les représentants de la presse écrite régionale y ont autant leur entrée que ceux de la presse « parisienne dite nationale » ou de l'audiovisuel. Michel Field, qui sait user de ses relations dans les médias, peut aussi se prévaloir de sa connaissance des régions pour les avoir sillonnées dans son récent passé télévisuel. Pas question, non plus, d'inviter systématiquement les patrons de rédaction aux dépens des rédacteurs « de base », qui démontrent ainsi qu'un journal est un organisme vivant. L'animateur fait aussi intervenir les correspondants d'Europe 1 à l'étranger, leur offrant « la possibilité d'un papier latéral et de réflexion ».

Yves-Marie Labé

■ Dimanche de 18 heures à 19 heures.



23.20 France 3 Jérôme, c'est moi

Il a seize ans et demi, « l'âge con », et des « problèmes personnels » dont il préfère ne pas parler : puisqu'« on ne peut rien faire » à ses problèmes de dos, il a décidé de vivre avec. Jérôme prépare un BEP de production florale et maraîchère au lycée horticole de Ribécourt, dans l'Oise. Il a accepté la présence de la caméra partout et à chaque instant. Les scènes filmées à l'école, avec les copains et en famille alternent avec les confidences et les moments de recueillement à l'église, la navigation sur la Toile (dont une séance drôlissime avec la maman : « Fais-moi voir comment ça marche Internet ») ou le karaoké du samedi. Ce qui frappe dans ce dernier portrait de la collection « Histoires d'ado », c'est la violence verbale de Jérôme. On la prend de plein fouet. Personne n'y échappe, et surtout pas sa mère – « sur le coup, ça part tout seul ! » Mais Christine Carrière a su trouver la bonne distance pour nous faire sentir l'amour sous la rudesse et le rire partagé malgré les affrontements.

Th.-M. D.

TF 1

- 5.50 Le Destin du docteur Calvet. Série. 6.15 et 6.25 Pim.
6.40 TF 1 info. 6.47 et 8.28, 9.03, 19.50, 1.02 Météo. 6.50 TF ! jeunesse. Magazine. Tweenies ; Bill junior ; Mini jumelles, maxi gamelles ; Franklin. 8.30 Téléshopping. Magazine.
9.05 TF ! jeunesse. Magazine. 2659097
11.10 Pour l'amour du risque. Le secret de la maison Hart.
12.05 Tac O Tac TV. Jeu.
12.10 Attention à la marche !
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.40 Les Jardins de Laurent.
- 13.42 et 18.52, 20.40 L'euro ça compte.
13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 L'Affront. Téléfilm. C. Leitch. Avec T.-A. Thiessen (EU, 1995) O. 8291726
16.25 Alerte à Malibu. Série. Accident nocturne. 980392
17.25 Beverly Hills. Série. Un pari impossible.
18.20 Star Academy. Jeu.
18.55 Le Bigdil. Jeu.
19.55 Vivre com ça.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Demain s'imagine aujourd'hui.

France 2

- 6.00 Les Z'amours. Jeu. 6.30 Télématin. 8.35 et 16.45 Un livre. La Philosophie comme manière de vivre, de Pierre Hadot. 8.40 Des jours et des vies. 9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilletton O.
9.25 Cruellement déconseillé aux adultes (KD2A). Classe croisière ; Le Prince de Bel Air ; Wombat City ; Sister, Sister O. 36263829
11.00 Flash info.
11.05 Motus. Jeu.
11.40 Les Z'amours. Jeu.
12.20 Pyramide. Jeu.
- 12.55 et 4.25 Météo.
13.00 Journal, Météo.
13.45 Consomag. Magazine.
13.50 Derrick. La clé O. 3147788 La reine de la nuit O.
16.00 Mort suspecte. Série. Tournage meurtrier O.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Qui est qui ? Jeu.
18.00 Le Groupe. Trouvailles.
18.30 Friends. Celui qui avait la technique du câlin O.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille. Série. Emménagement.
20.00 Journal, Météo.

France 3

- 6.00 Euronews. Magazine. 7.00 MNK Vacances. Babar ; Bob le bricoleur ; Billy the cat ; Mona le Vampire ; Vampires, Pirates et Aliens ; Toonsylvania ; Les Contes du Cimetière ; Ginger ; Les Razmoket. 10.40 Questions pour un champion.
11.10 Une maman formidable. Série. L'art d'être mère.
11.35 Bon appétit, bien sûr.
12.00 12-14 de l'info, Météo.
13.50 Keno. Jeu.
13.55 C'est mon choix.
14.55 Les Rebelles du Texas. Téléfilm. Rod Hardy (EU, 1998). 9522523
16.35 MNK. Belphegor ; Fais-moi peur. 1562558
17.35 A toi l'actu@. Magazine.
17.50 C'est pas sorcier. Comme une lettre à la poste.
18.15 Un livre, un jour. Ma famille inoubliable, de Fred Chappell.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.45 La Santé d'abord.
18.50 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport. Magazine.
20.15 Le Journal de l'escrime.
20.20 Loto foot.
20.25 Foot 3. Magazine.



20.55

FRED ET SON ORCHESTRE

Téléfilm. Michaëla Watteaux. Avec Michel Leeb, Elizabeth Bourguine, Nadia Barentin (France, 2001). 3268962
Désespéré par la mort de sa femme, un célèbre pianiste de jazz disparaît. Quatre années plus tard, il réapparaît et cherche à renouer avec ses enfants...



20.50

JOUR APRÈS JOUR

Couples en crise. 60444610
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Reportages : Francine et Robert ; Catherine et Alain ; Sophie et Arnaud.



20.55

QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Présenté par Julien Lepers. Le tournoi des clubs. 4556455
22.50 Météo, Soir 3.



20.45

CYCLE FRANÇOIS TRUFFAUT LA FEMME D'À CÔTÉ ■ ■ ■

Film. François Truffaut. Avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant, Henri Garcin. Drame (Fr., 1981). 516946
Une femme et une femme se retrouvent plusieurs années après avoir vécu une relation douloureuse. Un des plus beaux films de Truffaut.

22.40

ON VOUS AURA PRÉVENUS

Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. 3977639
0.22 Parce qu'il y aura toujours des hommes.
0.25 Football. Magazine. Ligue des champions (1^{re} phase, 6^e journée). Présentation des affiches. 5328769
1.05 Spécial Michael Jackson. Magazine. 8758450

3.05 Histoires naturelles. Pêcheurs des Landes. Documentaire. 1964653 3.35 Nul ne revient sur ses pas. Feuilletton [7/12]. Franco Giraldi. 8392092 4.00 Les Meilleurs Moments de 30 millions d'amis. 9201498 4.30 Musique. 2363721 4.45 Mode en France. Prêt-à-porter printemps-été 2002 [6/6] (65 min). 7393585

22.55

COMPLÉMENT D'ENQUÊTE

Comment la France se protège-t-elle face à la menace ? 6664455
Présenté par Benoit Duquesne.
0.20 Journal, Météo.
0.37 CD'aujourd'hui. Miro.
0.45 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris. Commentaires de Lionel Chamoulaud, Jean-Paul Loth et Michel Drhey. 6946419
2.05 On aura tout lu. Magazine. 3175498 2.55 J'ai rendez-vous avec vous. 4452837 3.15 Un jour mon prince viendra. Documentaire. 7316856 4.05 24 heures d'info. 4.30 La Citadelle de Namur. Documentaire. 8316547 4.55 Petits et grands bonheurs. Documentaire (60 min). 5360547

23.20

HISTOIRES D'ADO

Jérôme, c'est moi [5/5]. 1315542
Documentaire. Christian Carrière (2001).
0.20 Aléas. Chroniques des hasards. La draille ou le chemin du rêve ; Le dernier voyage de Siam ; Les mots sont dans la chair ; Poët-les-Bains. 3398818
1.15 Toute la musique qu'ils aiment. Eugène Onéguine, opéra de Tchaïkovski. Mise en scène. Nikolaus Lehnhoff. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Union européenne d'Opéra, dir. Guennadi Rodjdestvenski. Avec Guy Gofette (45 min). 6655127

22.25

GRAND FORMAT HERMANN GRÄBE

Le témoin qui en savait trop. 5966078
Documentaire. Dietrich Schubert (2000). L'Allemand Hermann Gräbe, directeur de chantiers en Ukraine entre 1941 et 1944, sauva la vie de centaines de juifs. Il fut le seul Allemand à témoigner, à Nuremberg, contre les crimes commis par les SS en Ukraine. Honoré en 1985 par l'Etat d'Israël, il fut l'objet d'une campagne de dénigrement et accusé de mensonge dans un article du Spiegel.
23.55 Court-circuit (le magazine). Emmanuel Bourdieu (Candidature) ; L'Etape. Eric Pinatel (Fr., 2001) ; Michael Jackson. 3031446
0.45 Le Dernier Métro ■ Film. François Truffaut. Avec Catherine Deneuve. Comédie dramatique (France, 1980, 125 min) O. 26054856

La Cinquième

- 5.50 Les Amphis de La Cinquième. Les hydrocarbures insaturés ; Combustions turbulentes. 6.40 Anglais. Leçon n°2.
7.05 Les Andes. La glace et le feu. 8.00 Le Monde tribal.
8.30 Les Maternelles. Debout les zouzous. Questions à...la psychomotricienne avec Alexandrine Mortoire Saint-Cast. L'internat : une solution éducative ? La Planète des enfants. La colonie de vacances (6-9 ans). Le pêle-mêle.
10.20 Lorsque le monde parlait arabe. Il était une fois Bagdad.

Arte

- 10.55 Le Tigre de la mangrove.
11.50 Droit d'auteurs. Etoiles froides, de Michel Del Castillo.
12.50 Les Grottes souterraines de Floride. Documentaire.
13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Un siècle de progrès sans merci. Les révolutionnaires au pouvoir.
15.05 Grandeur et décadence des pharaons.
16.00 L'Ecole mobile.
17.00 Traqué sauvage. Gravé dans la pierre.
17.30 100 % question.
18.05 C dans l'air. Magazine.
- 19.00 Nature. L'Est sauvage. Le parc national de Tatra en Slovaquie (2001). Une réserve naturelle de 740 kilomètres carrés, à la frontière entre Slovaquie et Pologne.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. La Révolte silencieuse. Documentaire. S. Carron et Khawar Rizvi (2001). La lutte des militantes de l'Association révolutionnaire des femmes en Afghanistan (RAWA), créée, en 1977, par la poète Meena, assassinée en 1987.

M 6

5.30 Fan de. 5.55 et 9.55, 16.55
M comme musique. 6.50 et
20.40 Caméra Café. Série. Avec
Bruno Solo et Yvan Le Bolloc'H.
7.00 Morning Live.
9.15 M 6 boutique.
10.35 Kidtrouille. Archie,
Mystères et Compagnie ;
Sakura ; Crypte Show.
11.54 6 Minutes midi, Météo.
12.05 Ma sorcière
bien-aimée. Quand
Serena s'en mêle ◊ [1/2].
12.30 Météo.
12.35 La Petite Maison
dans la prairie. Série.
L'installation ◊. 9198233

13.35 Docteur Quinn,
femme médecin. Série.
Une famille déchirée ◊.
15.10 Demain à la une.
Série. L'ennemi public
n°1 ◊ [2/2].
16.00 Crime Traveller. Série.
Voler n'est pas jouer ◊.
17.30 Gundam Wing.
Série. Etoiles filantes.
17.55 Le Flic de Shanghai.
Mesure d'urgence ◊.
18.55 Charmed. Série.
L'ultime combat ◊.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie.
Premier rendez-vous ◊.



20.50

BLOWN AWAY

Film. Stephen Hopkins. Avec Jeff Bridges,
Tommy Lee Jones, Suzy Amis.
Action (Etats-Unis, 1994) ◊. 19040320
Un spécialiste de l'unité de déminage
de la police de Boston est la cible
d'un dangereux terroriste. Un festival
d'explosions et d'incendies.

23.05

MORTAL KOMBAT 2,
DESTRUCTION FINALE

Film. John R. Leonetti. Avec Robin Shou,
James Remar, Sandra Hess.
Action (Etats-Unis, 1997) ◊. 8977078
Quelques valeureux guerriers s'opposent
avec succès à l'invasion de la Terre
par les troupes de l'empereur d'outre-
monde. Jeu vidéo géant et gonflant.
0.40 Jazz 6. Magazine. Maxi-Blues
avec Lone Star Shootout.
Enregistré lors de l'édition du
festival Jazz-à-Vienne, 2001. 6090295

1.39 Météo. 1.40 M comme musique. Emission
musicale. 75995059 4.40 Fréquentstar. Présenté
par Laurent Boyer. Isabelle Boulay, et Linda
Lemay (50 min). 2945127

L'émission

16.00 La Cinquième
L'Ecole mobile

LE juge, il m'a dit :
"C'est soit l'Afrique,
soit Fleury." Pour moi,
le choix était clair ! » Sébas-
tien, quatorze ans, est ce
que l'on appelle un « petit
délinquant ». En rupture
scolaire, il a commis des
vols et des actes de vandali-
sme qui l'ont conduit
chez le juge. L'association
Les Brandons lui a évité la
prison. Avec une dizaine
d'adolescents de Seine-et-
Marne en situation
d'échec accueillis au sein
de L'Ecole mobile, Sébas-
tien a passé dix mois en
Afrique. A Saint-Louis (Sé-
négale), cette structure de
réinsertion prend en
charge des jeunes dans le
but de leur redonner
confiance en eux-mêmes,
de faire en sorte qu'ils
reviennent en France avec
un projet de vie et de
travail. A la tête de cette
association, Jean-Michel,
quarante-huit ans, dont
vingt années d'expérience
dans ce domaine. Grande
gueule mais cœur sur la
main, il dirige l'équipe édu-
cative composée de trois
éducateurs et d'un psycho-
pédagogue.

Jean-Thomas Ceccaldi a
suivi les dix jeunes gens et
leurs accompagnateurs, de
leur départ de la région
parisienne en mini-bus à
leur arrivée en Afrique.
« L'appropriation » des
uns par les autres se fait
dans un climat de violence
extrême. Confrontés à des
gamins butés et rebelles à
toute autorité, Jean-
Michel doit parfois user de
la manière forte, ce que tra-
duit la dureté de certaines
scènes. Mais au fil des
mois, l'atmosphère se
détend, les corps se décris-
pent, le vocabulaire se
transforme et les échanges
deviennent possibles. « A
un moment, ils sont heu-
reux, confie l'éducateur.
C'est ça qui me donne le
peps pour continuer. »

S. Ke.

Canal+

▶ En clair jusqu'à 8.30

7.10 et 12.00 Le Journal de
l'emploi. 7.15 Teletubbies.
7.40 et 20.05 Burger Quiz. 8.15
et 11.50 Encore + de cinéma.
8.30 La Captive ■■■■ Film.
Chantal Akerman (Fr. - Bel.,
2000). 10.20 et 15.50 Surprises.
10.40 Following, le suiveur ■
Film. Christopher Nolan.
Avec Alex Haw. Suspense
(GB, 1998, N.) ◊. 6771184

▶ En clair jusqu'à 13.30

12.05 La Semaine
des Guignols.
12.35 Gildas et vous.
13.30 + de foot. Magazine.

14.00 La Nuit américaine ■
Film. François Truffaut.
Avec Jean-Pierre Léaud.
Drame (Fr., 1973) ◊. 4739455
16.05 Le Vrai Journal.
Avec Bernard Kouchner ◊.
16.55 Tout va bien,
on s'en va ■
Film. Claude Mouriéras.
Avec Miou-Miou. Drame
(France, 2000) ◊. 3652894
▶ En clair jusqu'à 20.45
18.30 Les Simpson. Série.
La galerie d'Homer ◊.
18.55 + de cinéma. En direct.
19.30 Le Journal, Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.



20.45

ANNA ET LE ROI

Film. Andy Tennant. Avec Jodie Foster,
Chow Yun-Fat, Bai Ling. Histoire
(Etats-Unis, 1999) ◊. 460165
Le roi de Siam engage une gouvernante
anglaise pour s'occuper de ses nombreux
enfants. Adaptation d'une comédie
musicale de Rodgers et Hammerstein,
déjà filmée en 1956.

23.05

ORDINARY DECENT
CRIMINAL

Film. Thaddeus O'Sullivan.
Avec Kevin Spacey, Peter Mullan,
Linda Fiorentino. Comédie policière
(Irlande, 1999, v.o., DD) ◊. 8764691
Un truand irlandais ridiculise la pègre
et l'IRA. D'après la vie du personnage
qui a déjà inspiré John Boorman
dans Le Général.

0.40 Lundi boxe. Magazine. 1554818
1.40 Football. Championnat d'Angleterre.
Blackburn - Leicester. 8966276

3.20 Le Vol du Phénix ■■ Film. Robert Aldrich.
Avec James Stewart. Aventures (Etats-Unis, 1966,
v.o.) ◊. 94248769 5.40 Soleil de sang. Téléfilm. Har-
ley Coklis. Avec Ray Liotta (Allemagne - Canada
- Grande-Bretagne, 1999, 91 min).

A la radio

14.00 France-Musiques

De Versailles à
la Restauration

LES FRÈRES JADIN. Deux musiciens
dont le talent et le génie
ont marqué la musique d'une époque
riche en bouleversements

RUE DES ARCHIVES



Louis-
Emmanuel
et Hyacinthe
Jadin ont
traversé
les boulever-
sements de
la Révolution

A l'inverse d'« Au fur et à mesure », qui nous introduisit si bien au cœur des œuvres, « Tout un programme », la nouvelle émission confiée à Anne-Charlotte Rémond, sur le principe de « Thèmes et variations » (à la même heure sur Radio-Classique), réduit les explications à la portion congrue. Un comble, quand le propos est de sortir des sentiers battus. Ceux des frères Jadin, Louis-Emmanuel (1768-1853) et Hyacinthe (1776-1800), nés à Versailles où leur père était au service du roi, méritent le détour.

Comme beaucoup de compositeurs français de cette époque confrontés aux bouleversements politiques, l'aîné célébra la Révolution - son *Siège de Thionville*, créé à l'Opéra en 1793, eut un certain succès -, l'Empire puis la Restauration. Son style évolua parallèlement. Sensible aux frémissements du premier romantisme, il eut une prédilection pour le mode mineur,

comme dans son émouvant *Nocturne pour hautbois et piano* de 1814. La maturité et l'air du temps lui firent opérer un retour vers le clacissisme. Ainsi, son second quatuor (de 1814) est à la croisée des chemins : après un allégo assez pathétique, la « romance » fleurit bon temps des moutons enrubbannés, tandis que le finale, avec son thème tzigane, sort de la tradition française, si ce n'est pour le goût du pittoresque « pot-pourri » conclusif. Sa *Sonate pour piano à quatre mains* (1794), qu'on entendra auparavant, s'achève avec des citations de *Malbrough* et d'autres timbres de l'époque.

Si attachante qu'elle soit, la personnalité de Louis-Emmanuel pâlit à côté de celle de son cadet, Hyacinthe, génie précoce fauché à vingt-quatre ans par la phthisie. Son *Concerto pour piano forte*, qu'il créa à treize ans au Concert-Spirituel, en 1789, fut remarqué par *Le Mercure de*

France. En 1794, la parution de trois sonates pour piano avec accompagnement de violon lui valut une de ces incitations à mieux faire dont les critiques ont le secret. « Ces sonates sont remplies de chant, d'harmonie et de goût. Le jeune artiste peut se faire, en travaillant, une autre réputation. »

Bonaparte, en le dispensant du service militaire, lui rendit un meilleur service car il avait besoin de temps. Sa dizaine de sonates et ses douze quatuors sont des œuvres fortes, abouties, souvent singulières. Tournant le dos au style galant, elles se distinguent par des trouvailles harmoniques, une écriture serrée, pleine d'imprévus dans ses sonates, et qui, dans ses quatuors, place les partenaires sur un pied d'égalité, ce qui est encore rare à l'époque.

Gérard Condé

■ FM Paris 91,7 ou 92,1.

Le câble et le satellite



« John Huston, histoires de guerre », un documentaire de Midge Mackenzie à 21.25 sur Planète

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite

C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films

■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

5.00 Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [4/5] Le prix de la liberté. 6.00 Cinq colonnes à la une. 6.55 Le Cinéma selon Stan Brakhage. 8.15 Récolte sanglante. 9.45 Cinéma et propagande sous Mussolini. 11.15 Terres de fêtes. [3/3] Les bravades de Saint-Tropez. 11.40 Pourquoi Israël ? [2/2]. 13.20 La Légende de « Grey Owl ». 14.05 Zév, le survivant des Carpates. 15.25 Lonely Planet. Le Pakistan. 16.15 De Gaule ou l'éternel défi. [6/6] Le souverain de la République. 17.20 Les Inuits et la Justice canadienne. 18.20 L'Été des tziganes. 19.10 Hongkong Hanoi. Retour des camps.

20.05 Vendanges, une histoire mondiale du vin. [8/13] Madère et port.

20.30 Georges Brassens, les images de sa vie. 7270707

21.25 John Huston, histoires de guerre. 6948875
22.55 7 jours sur Planète. Magazine. 23.25 Histoire de l'art. La « Buire de Lavoye », art du Ve siècle. 23.40 Paldiski, la ville perdue. 0.35 Transes (55 min).

Odyssée C-T

9.05 L'Histoire du monde. Magazine. 9.10 Hans Hass, l'homme qui découvrit la mer. 10.00 Chine, les dames du lac. 10.50 Pays de France. Magazine. 11.45 Népal, déesses vivantes. 12.05 Les Grands Parcs canadiens. Juan de Fuca. 12.30 Très chasse, très pêche. Spécial sandre. 13.30 Grands créateurs. Hiver 2001 - 2002. 14.00 Stan Getz. People Time. 15.05 Sans frontières. Magazine. 15.10 Chine secrète. La terre miséricordieuse. 15.55 Aventures asiatiques. A Bornéo. 16.45 Zanzibar, île ouverte. 17.40 Aventure. Magazine. 18.35 Evasion. Corse : l'arbre à pain en Castignaccia. 19.05 Le Pantanal. La région oubliée du Brésil. 19.55 Les Grands Parcs canadiens. Juan de Fuca.

20.25 Traque sauvage. [3/13] Poursuite de gnous dans le Karoo. 500827078

20.50 Itinéraires sauvages. Sur la terre comme au ciel. Les jardins comme idée. 506195813

22.00 L'Empire des éléphants. Un éléphantau grand. 500253875

22.55 Docs & débats. L'Islam aujourd'hui, conquérant ou tolérant ? 23.05 Le pèlerinage à La Mecque. Documentaire. 1.10 La Terre et ses mystères. L'ornithorynque, chimère australienne (15 min).

TV 5 C-S-T

19.55 Le Journal de l'éco.
20.00 Journal (TSR).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.10 TV 5 infos.
21.05 Le Point. Magazine. 88890894
22.00 Journal TV 5.
22.15 Porte des Lilas ■ ■ ■ Film. René Clair. Avec Pierre Brasseur, Georges Brassens. Comédie dramatique (France, 1957, N.). 32303542
0.00 Journal (La Une).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Le Canada aujourd'hui (RDI).
1.20 Comme au cinéma. Invités : Benoît Poelvoorde, Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal (100 min). 46246769

RTL 9 C-T

19.55 La Vie de famille. Série. Un cuisinier quatre étoiles. 3998894
20.20 Friends. Série. Celui qui gagnait les paris. 3081558
20.45 La Bamba ■ Film. Luis Valdez. Avec Lou Diamond Phillips, Esai Morales. Film musical (Etats-Unis, 1986). 5082252
22.55 Meurtre à Alcatraz Film. Marc Rocco. Avec Christian Slater, Kevin Bacon, Kevin Spacey (Etats-Unis, 1995). 86173233
0.55 Emotions. Série. Nathalie, infirmière (25 min). 60802276

Paris Première C-S

19.30 et 0.25 Rive droite, rive gauche. Magazine. 6797982
21.00 The Rocky Horror Picture Show ■ ■ ■ Film. Jim Sharman. Avec Tim Curry, Susan Sarandon. Comédie musicale (GB, 1975, v.o.). 84838726
22.40 Une nuit en enfer ■ Film. Robert Rodriguez. Avec Harvey Keitel, George Clooney. Film fantastique (Etats-Unis, 1996, v.o., 125 min). 60068981

Monte-Carlo TMC C-S

19.15 et 22.40 Météo.
19.25 Les Règles de l'art. Série. Le bronze du Bénin. 1304829
20.25 Images du Sud. Magazine.
20.35 et 0.25 Pendant la pub. Invité : J.-Y. Lafesse. 15196504
20.55 Hercule Poirot. Série. Le mystère du bahut espagnol. 42038726
21.50 Hercule Poirot. Série. Christmas Pudding. 71886184
22.45 Au secours, elle me veut ! Pièce de Joseph Bologna et Renée Taylor en 1987. Avec Michel Roux, Geneviève Fontanel. 99347558
0.45 Les Beaux Quartiers. Téléfilm. Jean Kerchbron. Avec Jean-Pierre Aumont, Bernadette Lafont (1992) [1/3] (95 min). 89103127

TF 6 C-T

19.55 Les Nouvelles Aventures de Flipper le dauphin. Série. Chasseur de perles. 62399436
20.50 Angel. Série. Le jugement. 96130120
L'hôtel du mal. 51847894
22.30 Premières impressions. 5788829
23.15 Je t'ai trop attendue. Téléfilm. Christopher Leitch. Avec Sarah Chalke, Markie Post (1998). 98638097
0.40 Neoranga. Dessin animé (30 min). 57672160

Téva C-T

20.40 Les Astuces de Julie. Magazine.
20.45 Les News.
21.00 La Mort en direct ■ ■ ■ Film. Bertrand Tavernier. Avec Romy Schneider, Harvey Keitel. Film de science-fiction (Fr - All. 1980). 505367542
23.15 Deux ■ ■ ■ Film. Claude Zidi. Avec Gérard Depardieu, Marushka Detmers. Comédie dramatique (France, 1988). 504743233
0.50 Ally McBeal. Série. Dites-le avec le sourire (v.o.) (45 min). 509641634

Festival C-T

20.40 Acte de vengeance. Téléfilm. John Mackenzie. Avec Charles Bronson, Ellen Burstyn (1986). 42020813
22.15 Ardéchois, cœur fidèle. Téléfilm. Jean-Pierre Gallo. Avec Sylvain Joubert, Claude Brosset [1/3] (1974). 16495707
0.05 Masterclass. Stéphane Freiss. 37885498
1.00 Les Yeux en bandoulière. Téléfilm. Pierrick Guinard. Avec Henri Virlojeux, Pierre Rousseau (1989, 60 min). 91886837

13^{ème} RUE C-S

19.50 New York District. Série. Les escrocs. 559344504
20.45 Missing, porté disparu ■ ■ ■ Film. Costa-Gavras. Avec Jack Lemmon, Sissy Spacek. Drame (EU, 1982). 507629691
22.45 Danger réel. Les forces du mal : Halloween. 548016271
23.25 Invasion planète Terre. Série. Le Pad'ar. 508545964
0.10 New York District. Série. Abus de pouvoir (v.o.). 541903160
1.00 Quai n° 1. Série. Panique sur la gare (100 min). 576321721

Série Club C-T

20.45 et 23.15, 0.50. Les Deux Minutes du peuple de François Pérusse. Série. Monsieur bonheur. Roger et Caroline, l'accident.
20.50 Jenny. Série. Psycho-trame. 197813
21.15 Zoe, Duncan, Jack & Jane. Série. Chercher Zoe désespérément. 184349
21.40 3^e planète après le Soleil. Série. Just Your Average Dick (v.o.). 815287
22.05 Dick and the Other Guy [2] (v.o.). 722523
22.30 Sally and Don's First Kiss (v.o.). 197523
22.55 Son of the Beach. Série. Love, Native American Style (v.o.). 1687097
23.20 Sports Night. Série. Sally (v.o.). 3298097
23.40 Cheers. Série. Docteur Peterson and Mister Kreitzer (v.o., 25 min). 5876707

Canal Jimmy C-S

20.30 X Chromosome. Série (v.o.). 96774189
20.45 Adieu Philippe ■ ■ ■ Film. Jacques Rozier. Avec Jean-Claude Aimini, Yveline Céry. Comédie dramatique (France, 1963, N.). 78655271
22.35 California Visions. Documentaire [2^e volet]. 82376610
23.05 La Route. Magazine. Invités : Jean Glavany, Olivier de Kersauson. 23135542
23.45 Rude Awakening. Série. Mission quiche (v.o., 30 min). 83327962

anal J C-S

18.10 Sabrina. Série. 58933252
18.30 et 20.25 Monstromorph. Magazine ;
18.35 Cousin Skeeter. Série. La folle mésaventure de l'espace [3/3]. 46713964
19.00 Les Tips de Re-7.
19.05 Kirk. Série. La lettre d'amour. 4800726
19.30 Faut que ça saute ! Magazine. 9604707
19.55 Titeuf. 2076981
20.20 Oggy et les cafards.
20.30 Le Manoir enchanté. Téléfilm. Paul Lynch. Avec Ian Richardson, Neil Pearson (1999) [1/3] (90 min). 2722784

Disney Channel C-S

18.00 La Double Vie d'Eddie McDowd. Série. Laissez-moi jouer au basket. 545788
18.30 Real Lizzie McGuire. Série. La boum qui fait mal. 553707
19.00 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.
19.05 Le Mystère de la montagne ensorcelée. Téléfilm. Peter Rader. Avec Elisabeth Moss, Erik von Detten (1995). 5351078
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, on va faire la fête (45 min). 618349

Télétoon C-T

17.26 Michatmichien.
17.38 Simsala Grimm. 802453436
18.03 Jack et Marcel.
18.10 Les Lapins crétins. 531010707
18.35 Un Bob à la mer. 519955829
19.00 The Muppet Show. Divertissement. Invité : Arlo Guthrie. 504102165
19.25 Le Bus magique. 502892504
19.50 Highlander. 502812368
20.15 Spiderman (20 min). 570215788

Mezzo C-T

20.05 Gershwin. Un Américain à Paris. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. 31372813
20.30 A l'affiche. Magazine.
20.35 et 23.30 Ouvertures de Rossini.
20.50 Rétro Mezzo. Magazine.
21.00 La Périchole. Opéra d'Offenbach. Au Grand-Théâtre de Genève, en 1982. Par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur Grand-Théâtre de Genève, dir. Marc Soustrot. Mise en scène. Jérôme Savary. 72280875
23.45 Maria Callas à Covent Garden. En février 1964. 68858897
0.55 William Christie et les Arts florissants. La passion du baroque. Documentaire (75 min). 96774189

Muzzik C-S

20.15 Les Ateliers du Festival d'Aix-en-Provence. Documentaire. 500171894
21.00 Mozart. Cosi fan tutte. Opéra bouffe. Par l'Orchestre de l'Opéra de Sydney, dir. Peter Robinson et de Göran Järvefelt. Avec Yvonne Kenny, Fiona Janes. 597596639
0.05 Chico Hamilton. Documentaire (65 min). 503207837

National Geographic S

20.00 Semaine Halloween. Halloween Creatures. Les couleurs du poison. Documentaire. 4145894
21.00 Les Chercheurs de trésors. Dans le désert glacé de Chine. 8204078
22.00 Le Mystère des hommes de Néandertal. 3315726
22.30 La Fièvre des dinosaures. 3314097
23.00 Les Champions de la vague. 8217542
0.00 Le Retour des rois de la savane. 8280498
1.00 Explorer (60 min). 2985108

Histoire C-T

19.55 Raymond Barre. Un universitaire à Matignon. [3/4]. 540691784
21.00 La France. Thérèse Raquin ■ ■ ■ Film. Marcel Carné. Avec Simone Signoret, Raf Vallone. Drame (Fr. - It., 1953, N.). 508860639
22.40 Henri Guillemin présente... Emile Zola. 548095788
23.20 La Fin violente de Dag Hammarskjöld. Documentaire. 533283146
0.15 Jacques Le Goff. [4/5] (55 min). 596747030

La Chaîne Histoire C-S

19.45 Les Mystères de l'Histoire. Les flammes de la guerre. 558386928
23.50 Les espions dans le ciel. 509124417
20.35 Civilisations perdues. De l'Atlantide aux Achéens. 560359726
21.25 L'Histoire du sexe. Le Moyen Age, l'Eglise et le sexe. 503257875
22.10 Biographie. Le général Lee. 563300788
Vincent Van Gogh. 506746232
0.40 La Guerre en couleurs. Opération dragon (25 min). 599390189

Forum C-S

20.00 Le Mystère des pyramides. Débat. 502543982
21.00 L'Histoire des Mayas. Débat. 508141320
22.00 Vikings, nos ancêtres venus du nord. Débat. 508147504
23.00 Morale et archéologie. Débat (55 min). 507220436

Eurosport C-S-T

20.00 Boxe. Championnat de France. Poids mi-lourds - Kamel Amrane - Joe Silavangi. 477349
22.00 Tant de paroles. Invité : Jean-Michel Jarre. 717078
23.00 Eurosport soir.
23.15 En selle. Magazine. 6013287
23.45 Escrime. Championnats du monde (4^e jour). Fleuret féminin et épée masculine. 6641962

Pathé Sport C-S-A

18.00 Escrime. Championnats du monde (4^e jour). Fleuret féminin et épée masculine. En direct. 500340320
19.00 et 0.15 Côté tribune. Magazine. 500184726
20.00 Golmania. Magazine. 500633417
20.30 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris. (1^{er} jour). En direct. 500467962
22.30 Football. Championnat de Portugal (10^e journée). Sporting Braga - Marítimo (110 min). 501755368

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 et 23.20 Journal, Météo. 20.15 Virus. Film. John Bruno. Avec Jamie Lee Curtis. **Thriller** (EU, 1998) \odot . 22.00 L'Ecran témoins. Débat. 23.15 Tous sur orbite 1 (30 min).

TSR

19.30 Le 19 : 30. 20.00 Météo. 20.05 aXes. 20.35 La Ligne rouge \blacksquare Film. Terrence Malick. Avec Sean Penn. *Film de guerre* (1999, v.m.) \odot . 23.20 Le 23 : 15. 23.45 Le Caméléon. Série. Les liens du cœur (v.m., 45 min).

Canal + vert

C-S

20.55 Football. Championnat d'Angleterre (1^{re} journée). Blackburn - Leicester. A Blackburn. 23.20 The Million Dollar Hotel \blacksquare Film. Wim Wenders. Avec Jeremy Davies. *Drame* (1999, v.m.) \odot (115 min).

TPS Star

T

20.00 20h foot. 20.15 Star mag. 20.45 Frankie et Johnny \blacksquare Film. Garry Marshall. Avec Al Pacino. *Comédie dramatique* (1991) \odot . 22.40 Les Voleurs \blacksquare Film. André Téchiné. Avec Catherine Deneuve. *Film policier* (1996) \odot . 0.35 Hot Spot \blacksquare Film. Dennis Hopper. Avec Don Johnson. *Film de suspense* (1990) \odot (125 min).

Voyage

C-S

20.00 Résonances Mali. 21.00 Les Aventures du « Quest ». Belize et l'île Andros aux Bahamas. 22.00 Taxi pour l'Amérique. L'île de Chilôu au Chili. 22.30 Détours du monde. 23.05 Pilot Guides. Les montagnes Rocheuses. 0.00 La Croatie. Documentaire (60 min).

Encyclopedia

C-S-A

19.30 et 23.00 Futur immédiat. 19.55 Les Tombes d'Égypte. 20.00 Portraits d'architectes. [1/4]. 20.55 Van Gogh, un musée pour Vincent. 21.30 L'Univers de Stephen Hawking. [3/6]. 22.20 L'Aventure photographique. La photo et la science. 22.50 L'Âme de l'Écosse. Esprit d'Écosse. 23.20 Tipolis (55 min).

Comédie

C-S

20.00 Voilà ! Dog Day Afternoon. 20.30 Gimme, Gimme, Gimme. Stiff. 21.00 Aldo et junior. Film. Patrick Schulmann. Avec Aldo Maccione. *Comédie* (1984). 22.30 Demandez le programme. 23.00 La Grosse Émission III (60 min).

MCM

C-S

20.00 Web Pl@yist. 20.30 et 22.45, 2.00 Le JDM. 20.45 Direct. 21.45 Le Hit. 23.00 Total Rock. 0.30 Muse. MCM Café, à Paris, en 2001 (60 min).

MTV

C-S-T

20.00 Bytesize. 21.00 MTV's French Link. 21.30 Barewitess. Nirvana. 22.00 Beavis & Butthead. Série. 22.30 MTV New Music. 23.00 Pearl Jam Unplugged (30 min).

LCI

C-S-T

9.10 et 15.10 On en parle. 10.10 100 % Politique. 11.10 et 17.10, 21.10 Questions d'actu. 16.10 Le Monde des idées. 18.30 et 0.15 L'Invité de PLS. 19.00 et 20.10, 20.40 Le Grand Journal. 19.50 L'Invité de l'économie. 22.00 Le Journal.

La chaîne parlementaire

18.30 Paroles d'Europe. L'Europe lutte contre le terrorisme. 19.30 Journal de l'Assemblée. 20.00 Les Travaux de l'Assemblée nationale. 21.30 Vive la République ! Lionel Stoléru. 21.40 Les Mots-clés de l'Assemblée. 21.45 Portes ouvertes sur... Le Conseil d'État. 22.00 Le Journal du Sénat. 22.30 Bibliothèque Médicis. Les Maux de l'Histoire. Invités : Serge Klarsfeld, Louis Mermaz, Malka Ribowska, Jean-Christophe Rufin, Monique Canto-Sperber. 23.30 Aux livres, citoyens ! 0.30 Les Trésors de l'INA. Conférence de presse du général de Gaulle, à Matignon le 23 octobre 1958 (30 min).

Euronews

C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. 19.00 Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN

C-S

17.30 CNN dot.com. 20.30 World Business Today. 21.30 O & A. 22.30 World Business Tonight. 23.00 Insight. 0.00 Lou Dobbs Moneyline (60 min).

TV Breizh

C-S-T

19.50 Arabesque. L'envers du décor. 20.45 Taggart. Héritage fatal. 22.30 Geules d'embrun. Roland Jourdain. 22.45 Tro war dro. 22.50 Les Grandes Heures du sport breton. Football. Eric 1964. 23.30 Arvor. 0.30 Armorick'n'roll (60 min).

Action

ARMAGEDDON \blacksquare
18.35 Cinéstar 2 501138523
Michael Bay.
Avec Bruce Willis
(EU, 1998, 148 min) \odot .

JUGE ET HORS-LA-LOI \blacksquare
14.00 TCM 22196368
John Huston.
Avec Paul Newman
(EU, 1972, 105 min) \odot .

LE CAPITAINE NÉMO
10.35 TCM 36962726
James Hill. Avec Robert Ryan
(GB, 1970, 105 min) \odot .

LES CHEYENNES \blacksquare
15.20 CineClassics 40530542
John Ford.
Avec Richard Widmark
(EU, 1964, 159 min) \odot .

OPÉRATION DRAGON \blacksquare
20.45 CineCinemas 1 5873436
Robert Clouse.
Avec Bruce Lee
(EU, 1973, 100 min) \odot .

PASSION
SOUS LES TROPIQUES \blacksquare
21.00 Cinétoile 502669542
Rudolph Maté.
Avec Robert Mitchum
(EU, 1953, 80 min) \odot .

RIO BRAVO \blacksquare
17.55 CineClassics 53198894
Howard Hawks.
Avec John Wayne
(EU, 1959, 140 min) \odot .

Comédies

DES NOUVELLES
DU BON DIEU \blacksquare
16.10 CineCinemas 3 503762691
Didier Le Pécheur.
Avec Marie Trintignant
(Fr., 1995, 100 min) \odot .

DOWN BY LAW \blacksquare
17.40 Cinéfaz 558599523
Jim Jarmusch. Avec Tom Waits
(EU, 1985, 110 min) \odot .

DRÔLE DE DRAME \blacksquare
23.10 CineClassics 87982981
Marcel Carné. Avec Louis Jouvet
(Fr., N., 1937, 95 min) \odot .

L'HOMME DE MA VIE \blacksquare
14.40 Cinéstar 1 507925962
Stéphane Kurc.
Avec Patrick Chesnais
(Fr., 1999, 84 min) \odot .

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00.

6.00 L'Éloge du savoir. 7.30 Première édition. 8.30 Les Chemins de la connaissance. Les siècles d'or de la science arabe. [1/5]. Terres d'Islam, terres de science. Invité : André Miquel. 9.05 Les Lundis de l'Histoire. Le grand entretien. Invité : Claude Gauvard. - L'histoire autrement. Invité : Régis Michel pour l'exposition la peinture comme crimes au Musée du Louvre.

10.30 Les Chemins de la musique. Retour à Schoenberg. [1/5]. On y revient toujours. Invité : Charles Rosen.

11.00 Feuilletton. *Le Roman du comte d'Anjou*, de Jehan Maillart. [11/15].

11.20 Rémonances. Chasseurs de sons.

11.25 et 17.25 Le Livre du jour. Louis-René des Forêts (*Pas à pas jusqu'au dernier*).

11.30 Mémoire (rediff.). Giuseppe Ungaretti. [1/5]. Invité : Jean Amrouche.

12.00 La Suite dans les idées.

13.30 Les Décaqués. 13.40 Carnet de notes. Tu vois ce que j'entends. Les musiques de film de Luis et Bebe Barron. Bebe Barron. 14.00 Les Cinglés du music hall. Célébration du centenaire de la naissance de Louis Armstrong. 14.55 et 20.25 Poésie sur parole. René Guy Cadou. 15.00 La Fabrique de l'Histoire. 1983 : La marche pour l'égalité et contre le racisme. - Si je me souviens bien : 29 octobre 1984, annonce de la mort du père Populeux. - Le salon noir. 17.30 A voix nue. Maurice Chappaz. 17.55 Le Regard d'Albert Jacquard. 18.20 Pot au feu. 19.30 L'Économie en question. L'économie en revue.

LA DIXIÈME FEMME

DE BARBE BLEUE \blacksquare
5.20 TCM 50923523
W. Lee Wilder. Avec G. Sanders
(GB, N., 1960, 90 min) \odot .

LA PATINOIRE \blacksquare
19.25 Cinéfaz 594945097
Jean-Philippe Toussaint.
Avec Tom Novembre
(Fr. - It. - Bel., 1999, 79 min) \odot .

LES CONVOYEURS
ATTENDANT \blacksquare
17.40 Cinéstar 1 502681639
Benoît Mariage.
Avec Benoît Poelvoorde
(Fr. - Bel., N., 1999, 90 min) \odot .

MA DEMOISELLE
ET SON BÉBÉ \blacksquare
14.15 Cinétoile 506717946
Garson Kanin.
Avec Ginger Rogers
(EU, N., 1939, 80 min) \odot .

Comédies dramatiques

BANDE À PART \blacksquare
14.10 Cinéfaz 568904639
Jean-Luc Godard.
Avec Anna Karina
(Fr., N., 1964, 95 min) \odot .

CASABLANCA \blacksquare
17.50 CineClassics 43972165
Michael Curtiz.
Avec Humphrey Bogart
(EU, N., 1942, 102 min) \odot .

D'UNE VIE À L'AUTRE \blacksquare
20.45 CineCinemas 2 500373455
Richard LaGravenese.
Avec Holly Hunter
(EU, 1999, 100 min) \odot .

FRANKIE ET JOHNNY \blacksquare
20.45 TPS Star 500892542
Garry Marshall. Avec Al Pacino
(EU, 1991, 118 min) \odot .

JACK \blacksquare
16.20 TPS Star 500198523
22.20 Cinéstar 1 507530368
Francis Ford Coppola.
Avec Robin Williams
(EU, 1996, 113 min) \odot .

L'ACCOMPAGNATRICE \blacksquare
1.30 CineCinemas 3 505303160
Claude Miller.
Avec Romane Bohringer
(Fr., 1992, 110 min) \odot .

L'AFFÛT \blacksquare
11.40 CineCinemas 2 507753225
Yannick Bellon.
Avec Tchéky Karyo
(Fr., 1992, 100 min) \odot .

L'AMOUR VIOLÉ

0.30 CineCinemas 1 73259108
Yannick Bellon.
Avec Nathalie Nell
(Fr., 1976, 115 min) \odot .

L'ANGE POURPRE \blacksquare
8.50 TCM 76676900
Nunnally Johnson.
Avec Ava Gardner
(EU, N., 1960, 105 min) \odot .

LA BANQUIÈRE \blacksquare
22.25 CineCinemas 1 36903417
Francis Girod.
Avec Romy Schneider
(Fr., 1980, 125 min) \odot .

LA COMTESSE
AUX PIEDS NUS \blacksquare
8.20 CineClassics 60239977
Joseph L. Mankiewicz.
Avec Humphrey Bogart
(EU, 1954, 130 min) \odot .

LA FUREUR DE VIVRE \blacksquare
18.50 TCM 80046436
Nicholas Ray. Avec James Dean
(EU, 1955, 110 min) \odot .

LA GRANDE ILLUSION \blacksquare
20.45 CineClassics 7524207
Jean Renoir. Avec Jean Gabin
(Fr., N., 1937, 120 min) \odot .

LE CERCLE
DES POÈTES DISPARUS \blacksquare
8.05 Cinéstar 1 503212981
Peter Weir. Avec Robin Williams
(EU, 1989, 130 min) \odot .



Bruce Lee dans « Opération Dragon », de Robert Clouse, à 20.45 sur CineCinemas 1

14.00 Tout un programme.

Les frères Jadin. Œuvres de LE Jadin : *Symphonie en mouvement*, dir. Philippe Langlet ; *Sonate n° 3 pour piano à quatre mains* (extraits) ; Œuvres de H. Jadin : *Quatuor à cordes op. 2 n° 1*, par le Quatuor Mosiaques ; *Sonate pour piano op. VI n° 2*, Patrick Cohen, pianoforte ; Œuvres de LE Jadin : *Quatuor à cordes n° 2, en fa majeur*, par le Quatuor Mosiaques ; *Nocturne pour hautbois et piano en la mineur*. Donné le 4 septembre, au château de Schwarzenberg, à Vienne, en Autriche. Œuvres de Schubert : *Trinklied ; Die Advokaten ; Die Advokaten ; Naturgemäss ; La pastorella al Prado ; Das Dörfchen ; Im Gegenwärtigen Vergangenes ; Die Nachtigall ; Frühlingesgang ; Geist der Liebe* ; etc.

15.30 Concert.

Donné le 20 mai, à l'amphithéâtre du Musée de la Cité de la musique, à Paris. Pièces pour clavecin du livre I : *Ordre n° 2*, de Couperin, Céline Frisch, clavecin. 17.00 Métamorphoses. 18.00 Le Jazz est un roman. Louie (n° 2) : L'enfance et la jeunesse de Louis Armstrong à la Nouvelle-Orléans. Œuvres d'Armstrong, Bechet, Luter, Coltrane, Ellington, Evans. 19.05 Le Tour d'écoute.

20.00 Festival de Salzbourg. Enregistré le 29 août, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado : *Concerto pour piano et orchestre n° 1 op. 15*, de Brahms, Maurizio Pollini, piano ; *Symphonie n° 9 Du nouveau monde*, de Dvorak.

22.00 En attendant la nuit.

23.00 Jazz, suivez le thème. Isn't Romantic.

LE FEU FOLLET

8.40 Cinétoile 506790875
Louis Malle. Avec M. Ronet
(Fr. - It., N., 1963, 105 min) \odot .

LES BOSTONIENNES \blacksquare
22.20 Cinétoile 504416894
James Ivory. Avec V. Redgrave
(GB, 1984, 120 min) \odot .

LUNE FROIDE \blacksquare
10.55 Cinéfaz 525466900
Patrick Bouchitey.
Avec Jean-François Stevenin
(Fr., N., 1991, 90 min) \odot .

PHILADELPHIA \blacksquare
7.50 CineCinemas 2 505642691
Jonathan Demme. Avec T. Hanks
(EU, 1993, 120 min) \odot .

POUR RIRE ! \blacksquare
22.25 CineCinemas 2 506417523
Lucas Belvaux. Avec J.-P. Léaud
(Fr., 1997, 100 min) \odot .

SUGARLAND EXPRESS \blacksquare
17.25 CineCinemas 2 507407928
Steven Spielberg.
Avec Goldie Hawn
(EU, 1974, 105 min) \odot .

Fantastique

ENTRETIEN
AVEC UN VAMPIRE \blacksquare
12.40 Cinéstar 1 50454010
21.00 Cinéstar 2 500792233
Neil Jordan. Avec Brad Pitt
(EU, 1994, 120 min) \odot .

LES ESPIONS \blacksquare
16.55 Cinétoile 506279233
Henri-Georges Clouzot.
Avec Curd Jürgens
(Fr., N., 1957, 125 min) \odot .

LES VOLEURS \blacksquare
9.55 Cinéstar 2 515207252
22.40 TPS Star 508877504
André Téchiné.
Avec Catherine Deneuve
(Fr., 1996, 117 min) \odot .

POLICE PYTHON 357 \blacksquare
18.55 Cinétoile 503951287
Alain Corneau.
Avec Yves Montand
(Fr., 1975, 125 min) \odot .

► Horaires en *gras italique* = diffusions en v.o.

LES VAMPIRES

11.25 CineClassics 63414271
Mario Bava et Riccardo Freda.
Avec Gianna Maria Canale
(Italie, 1956, 84 min) \odot .

Musicaux

LILI

17.30 TCM 23927349
Charles Walters.
Avec Leslie Caron
(EU, 1953, 80 min) \odot .

Policiers

CONVERSATION

SECRETÉ \blacksquare
15.45 Cinéfaz 530299184
Francis Ford Coppola.
Avec Gene Hackman
(EU, 1974, 115 min) \odot .

EXISTENZ \blacksquare
13.15 TPS Star 504541707
20.45 Cinéstar 1 500515897
David Cronenberg.
Avec Jennifer Jason Leigh
(EU, 1999, 95 min) \odot .

KISS OF DEATH \blacksquare
20.45 CineCinemas 3 500360981
Barbet Schroeder.
Avec David Caruso
(EU, 1995, 95 min) \odot .

LE CHOIX DES ARMES \blacksquare
10.25 Cinétoile 548642078
Alain Corneau.
Avec Yves Montand
(Fr., 1981, 130 min) \odot .

LE FAUCON MALTAIS \blacksquare
15.50 TCM 99716894
John Huston.
Avec Humphrey Bogart
(EU, N., 1941, 100 min) \odot .

0.00 Extérieur nuit. Séquence de musique traditionnelle, avec Christian Poché.

1.00 Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

Informations : 6.30, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 18.30, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations. Les frères Graun, compositeurs.

16.30 Grand répertoire. Œuvres de Weber, Schubert, Mendelssohn, Tchaïkovski.

20.00 Les Rendez-vous du soir. Chants d'Espagne : *Asturias*, de Albeniz, R. Orozco, piano ; *Chansons populaires espagnoles*, de De Falla, par l'Orchestre de chambre du Théâtre Lliure, de Barcelone, dir. J. Pons, Victoria de Los Angeles, mezzo-soprano ; *Boléro*, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Bernard Haitink.

20.40 Concert. Enregistré le 18 février, à la Cité de la musique, à Paris, Tzimon Barto et Christoph Eschenbach, pianos, Frédéric Macarez et Eric Sammut, percussionnistes. *Sonate pour deux pianos et percussion*, de Bartok ; *Visions de l'Amen pour deux pianos*, de Messiaen.

22.00 Les Rendez-vous du soir (suite). *Symphonie n° 104 Londres*, de Haydn, par l'Orchestre symphonique d'Heidelberg, dir. T. Fey ; *Concerto pour clarinette K 622*, de Mozart, par le Nieuw Sinfonietta Amsterdam, dir. Lev Markiz ; *Trio avec quatuor n° 2*, de Beethoven, par le Trio Juareri de Prague ; *Symphonie en ré majeur*, de Reicha, par l'Orchestre de chambre Dvorak, dir. P. Altrichter. 0.00 Les Nuits de Radio Classique.

TF 1

16.10 France 3 Ces médecins venus d'ailleurs

UNE fois de plus, « Saga-Cités » explore les dysfonctionnements et les injustices d'une société française à plusieurs vitesses. Ce numéro s'arrête sur le cas des médecins « à diplôme étranger », auxquels l'Hexagone n'accorde pas d'équivalences directes et soumis, de ce fait, à de longues années de discrimination et de précarité. Ils sont ainsi quelque huit mille à exercer dans les hôpitaux publics (soit un médecin sur trois), tantôt pour des postes dont les qualifications sont en deçà de leurs compétences, tantôt pour les mêmes fonctions que leurs pairs français... mais sans les titres et les honoraires correspondants. Sous-payés, ce sont donc eux qui assurent 70 % des gardes de nuit, à défaut de vacances suffisamment nombreuses. Et pour accroître les disparités, un nouveau décret stipule qu'à partir du 1^{er} novembre, les seniors à diplôme étranger toucheront, par garde, 300 francs (46 euros) de moins que leurs homologues, au profit d'un « médecin référent ». En témoins choisis de ce reportage éditant signé Laetitia Fernandez et Richard Montrobert : la Brésilienne Alessandra Calabria, psychiatre à La Terrasse, structure pour toxicomanes de l'hôpital Maison-Blanche ; le Libanais Hani Soufane et le Cubain Julian Jova Rodriguez, tous deux urgentistes à Lariboisière, enfin l'Algérien Amine Benyamina, psychiatre à l'hôpital Esquirol de Saint-Maurice.

Val. C.

5.50 Le Destin du docteur Calvet. Série. **6.15** Pim. Série. Espions citrons. L'Élixir de la Baie jouvence. **6.40** TF 1 info. **6.47** et 8.28, 9.03, 19.50, 2.32 Météo. **6.50** TF ! jeunesse. Tweenies ; Bill junior ; Tabaluga ; Mini jumelles, maxi gamelles ; Franklin. **8.30** Téléshopping. **9.05** TF ! jeunesse. Magazine. 2626769
11.10 Pour l'amour du risque. Week-end à la campagne.
12.05 Tac O Tac TV. Jeu.
12.15 Attention à la marche ! Divertissement.
12.50 A vrai dire. Magazine.

13.00 Journal, Météo.
13.45 et 18.52 L'euro ça compte.
13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Une folle journée. Téléfilm. Jack Sholder. Avec Nina Siemaszko (EU, 1996). 8268498
16.25 Alerte à Malibu. Série. L'inconnue de la plage.
17.25 Beverly Hills. Par dépit.
18.20 Star Academy. Jeu.
18.35 Le Bigdil. Jeu.
19.55 Vivre com ça.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.48 Demain s'imagine aujourd'hui.

France 2

5.55 Les Z'amours. Jeu. **6.30** Télématin. Magazine. **8.30** et 20.35 Talents de vie. **8.35** et 16.45 Un livre. *Beauté de la poussière*, de Jean-Luc Hennig. **8.40** Des jours et des vies. **9.00** Amour, gloire et beauté. Feuilleton **9.25** Cruellement déconseillé aux adultes (KD2A). Sister, Sister ; Classe croisière ; Le Prince de Bel Air ; Wombat City **9.11.00** Flash info. **11.05** Motus. Jeu. **11.40** Les Z'amours. Jeu. **12.20** Pyramide. Jeu. **12.55** et 4.05 Météo.

13.00 Journal, Météo.
13.50 Derrick. Série. Dîner avec Bruno **9.14.55** L'indifférence **9.15.55** Mort suspecte. Série. Le divin enfant **9.16.55** Des chiffres et des lettres. Jeu. **17.20** Qui est qui ? Invitée : Annie Cordy. **18.00** Le Groupe. Retrouvailles. **18.30** Friends. Série. Celui qui ne supportait pas les poupées **9.19.00** On a tout essayé. **19.50** Un gars, une fille. Série. **20.00** Journal, Météo.

France 3

6.00 Euronews. Magazine. **7.00** MNK Vacances. Babar ; Bob le bricoleur ; Billy the Cat ; Mona le vampire, Pirates et Aliens ; Toonsylvania ; Les Contes du Cimetière ; Ginger ; Les Razmoket. **10.40** Questions pour un champion. Jeu. **11.10** Une maman formidable. Série. Escroquerie. **11.35** Bon appétit, bien sûr. **12.00** 12-14 de l'info, Météo. **13.50** Keno. Jeu. **13.55** C'est mon choix. **14.45** Parasite mortel. Téléfilm. Bill L. Norton (Etats-Unis, 1998). 8119522

15.00 Questions au gouvernement.
16.10 Saga-Cités. Ces médecins venus d'ailleurs.
16.35 MNK. Magazine. 1459030
17.35 A toi l'actu@. Magazine.
17.50 C'est pas sorcier. Les Avions de chasse. **18.15** Un livre, un jour. Et le souffle devient signe, de François Cheng. **18.20** Questions pour un champion. Jeu. **18.45** La Santé d'abord. **18.50** 19-20 de l'info, Météo. **20.10** Tout le sport. Magazine. **20.25** Tous égaux. Magazine.



20.55

LE FUGITIF ■

Film. Andrew Davis. Avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward. *Policier* (EU, 1993) **9.8470547** *Injustement accusé du meurtre de sa femme, un homme tente de prouver son innocence tout en fuyant la police. Transposition cinématographique d'une célèbre série télévisée.*



20.50

DR. DOLITTLE ■

Film. Betty Thomas. Avec Eddie Murphy, Ossie Davis, Oliver Platt. *Comédie* (Etats-Unis, 1998) **9.249818** *Un chirurgien se découvre le don de parler avec les animaux et de les comprendre. Un mélange de burlesque trivial assez réussi et de fiction familiale plus conventionnelle.*



20.55

UN AN DE PLUS

Présenté par Marc-Olivier Fogiel. Invités : Henri Salvador, Olivier Poussier, Ababacar Diop, Yann Rebillard, Renée Leroux, François Cochet. 4523127
22.50 Météo, Soir 3.



20.40

THEMA

LA CHASSE EST OUVERTE
20.40 Les chasseurs sont de drôles d'oiseaux. Documentaire. Philippe Lespinasse (France, 2001). 101468818 *Une tentative de renouer le dialogue entre partisans et opposants à la chasse par documents vidéo interposés.*

23.15

TANT QU'IL Y AURA UN HOMME

Magazine présenté par Christophe Dechavanne. 9900932
1.03 Parce qu'il y aura toujours des hommes.

1.05 Les Coulisseries de l'économie. Présenté par J.-M. Sylvestre. 7592870

1.55 Football. Retour sur les matches de la sixième journée de la Ligue des champions. 72884219 **2.30** Du côté de chez vous. **2.35** Reportages. Drôles de bestioles. 5494615 **3.00** Histoires naturelles. Mouches et coqs de pêche. Documentaire. 9686561 **3.25** Nul ne revient sur ses pas. Feuilleton [8/12]. Franco Giraldi. 1911561 **3.55** Les Meilleurs Moments de 30 millions d'amis. 5485967 **4.20** Musique. 8378412 **4.45** Notre XX^e siècle. Les Blacks : briser les chaînes. Documentaire (65 min). 7360257

22.20

Y'A UN DÉBUT À TOUT

Présenté par Daniela Lumbroso, Jérôme Bonaldi et Nathalie Corré. 4893130

0.03 Les Jours euros.
0.05 Journal, Météo.
0.27 CD'aujourd'hui.
0.30 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris. 8589122
1.50 Chanter la vie. Magazine. 6929615
2.40 Vingt ans... à Manille. Documentaire **9.3122306**

3.30 Bienvenue. *Court métrage*. Anna de Palma **9.9604967** **3.50** 24 heures d'info. **4.10** Pyramide. 7800764 **4.40** Le Père Noël est mort. *Court métrage*. Pascal Bonnelle (20 min) **9.3932851**

23.25

LA MORT DU CHINOIS

Film. Jean-Louis Benoît. Avec José Garcia, Denis Podalydès, Sylvie Joly. *Comédie burlesque* (Fr., 1997) **9.6637301** *Un homme est obsédé par le projet d'assassiner l'amant de sa femme. Une comédie noire sur un délire obsessionnel. Un humour pourtant peu efficace.*

0.45 Libre court. *Ligne de fuite*. *Court métrage*. Viviane Merelmutter et Isabelle Ingold. 1182528

1.25 Toute la musique qu'ils aiment. *Eugène Onéguine*, opéra de Tchaïkovski, par le chœur et l'orchestre de l'Union européenne d'Opéra, dir. Guennadi Rojhdstvenski (Deuxième partie). (40 min). 1161035

La Cinquième

5.50 Les Amphis de La Cinquième. Initiation ; Le résultat ; La trésorerie ; Le calcul des coûts ; Le bulletin de paie. **6.40** Anglais. Leçon n° 2. **7.05** Les Andes. Les montagnes sacrées. **8.00** Les Maternelles. Debout les zouzous. Dossier : Pourquoi ils aiment avoir peur ? La légende du monstre Charlotte. Toi, mon bébé. Le pêle-mêle. **10.20** Ubik. Magazine. **10.55** Hippopotames du Zambèze. Documentaire.

11.50 Ripostes. Magazine. **12.50** Clemenceau, « Je fais la guerre ». Documentaire. **13.45** Le Journal de la santé. **14.05** Jeux vidéo, frissons et dollars. Documentaire. **15.00** Grandir à l'ombre des hommes-lions. Documentaire. 15011
16.00 Grandeur et décadence des pharaons. **17.00** Les Cavaliers du mythe. Les gauchos de Patagonie. **17.30** 100 % question. **18.05** C dans l'air.

Arte

19.00 Archimède. Magazine. Poussière ; Principe d'incertitude ; Les Houches. **19.45** Arte info, Météo. **20.15** Reportage. Srebrenica, en quête de vérité. Documentaire (2001). *En juillet 2000, une mission d'enquête parlementaire a été constituée afin d'établir la responsabilité de la France et de la communauté internationale dans la chute de Srebrenica.*



20.40

THEMA

LA CHASSE EST OUVERTE
20.40 Les chasseurs sont de drôles d'oiseaux. Documentaire. Philippe Lespinasse (France, 2001). 101468818 *Une tentative de renouer le dialogue entre partisans et opposants à la chasse par documents vidéo interposés.*

21.45 Thema : Chasse en famille. Documentaire. Svein Andersen (Danemark, 2000). 2701585 *En Norvège, toute une famille se réunit à l'occasion d'une grande chasse à l'élan.*
22.35 Thema : Le Chasseur. Documentaire. François Reichenbach (France, 1971). 6343856 *Portrait d'un vieux hobereau.*
23.05 Music Planet 2Nite. Magazine. Reamonn et Heyday. Enregistré à Hambourg. 1898301
23.59 La nuit s'anime. Bob et Margaret, ensemble pour le pire. Série. Jusqu'à ce que la mort. 407124450
0.20 Ayez donc des gosses (4) ! *Dog Days*. Robert F. McGowan (1925). *Every Man for Himself*. Robert F. McGowan (1924). 59306 **0.50** Les Amants criminels ■ Film. François Ozon. Avec Natacha Régnier. *Drame* (Fr., 1999) **9.322344** **2.20** Court-circuit. *Surveiller les tortues*. *Court métrage*. Inès Rabadan (1998). 4045219

M 6

5.30 Plus vite que la musique.
5.55 et 9.55, 16.50 M comme
 musique. **6.50** et 20.40 Caméra
 Café. **7.00** Morning Live.
9.15 M 6 boutique.
10.35 Kiditrouille. Magazine.
11.54 6 Minutes midi, Météo.
12.05 Ma sorcière
 bien-aimée. Série O [2/2].
12.35 La Petite Maison
 dans la prairie.
 Série. Les paysannes O.
13.35 Le Fantôme
 d'Halloween.
 Téléfilm. D.J. MacHale.
 Avec Steve Guttenberg
 (EU, 1997) O. 6867189

15.10 Demain à la une.
 Série. Monsieur Météo O.
16.00 Crime Traveller.
 Série. Le cristal brisé O.
17.30 Gundam Wing.
 Série. Face cachée.
17.55 Le Flic de Shanghai.
 Série. La république
 de la liberté O.
18.54 C Koa le mobile ?
18.55 Charmed.
 Série. Une journée
 sans fin O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie.
 Série. Partie double O.
20.39 Un jour à part.



20.50

**NORMAL,
PARANORMAL ?**

Les mystères de l'au-delà. 19013276
 Présenté par Stéphane Rottenberg.
 Qu'y a-t-il après la mort ? ; Peut-on parler
 avec l'au-delà ? ; Esprit, es-tu là ? ;
 Peut-on dialoguer avec les disparus ? ;
 Peut-on croire aux miracles ? ;
 Réincarnation, faut-il y croire ?

22.55

**FENÊTRE
SUR MEURTRE**

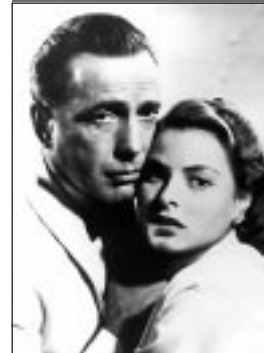
Téléfilm. Eric Till. Avec Jennie Garth,
 Billy Dee Williams, Currie Graham
 (Etats-Unis, 1995) O. 894841

*Une jeune femme, devenue amnésique
 après avoir été agressée par un tueur
 en série, doit affronter une nouvelle fois
 son agresseur...*

0.30 Poltergeist, les aventuriers
 du surnaturel.
 Série. Le tableau O. 4265986
*Un tableau maléfique happe Rachel
 et la transporte dans le temps...*

1.14 Météo. **1.15** M comme musique. Emission
 musicale. 80000948 **4.15** Jazz 6. Maxi-Blues avec
 Lone Star Shootout. Concert (60 min). 5404238

Le film

**11.20 CineClassics
Casablanca**

Michael Curtiz
 (EU, 1943, N., v.o., 98 min).
Avec Humphrey Bogart,
Ingrid Bergman.

EN 1942, à Casablanca, l'Américain Rick Blaine, ancien trafiquant d'armes et combattant antifranquiste en Espagne, tient un cabaret à la mode où se croisent des réfugiés d'Europe cherchant à gagner les Etats-Unis, mais aussi le capitaine Renault, représentant du gouvernement de Vichy et des nazis, dont l'implacable major Strasser. Rick veut se tenir à l'écart du conflit international. Mais un soir, il reconnaît Ilsa Lund, qu'il a aimée à Paris, deux ans auparavant. Elle est mariée à Victor Laszlo, un Tchèque antinazi. Pour la « carte blanche » (programmation personnelle d'une semaine) que Ciné Classics a offerte à Raymond Barre, celui-ci a choisi des westerns et des films avec Humphrey Bogart. Nous retrouvons, avec joie, l'œuvre culte, sur fond de guerre et de résistance, où Bogart révéla, face à Ingrid Bergman, superbe et tourmentée, sa face romantique. Sur l'air *As Time Goes By*, joué par Sam, le pianiste noir, tout bascule dans un retour en arrière, pour rappeler l'amour heureux qui va devenir impossible. On peut passer sur les invraisemblances du scénario tant le mythe, ici, s'impose, dans d'admirables scènes de mélodrame, grâce au talent de Curtiz, des techniciens de chez Warner et de ces grands comédiens qu'étaient, outre le couple principal, Paul Henreid (Victor), Claude Rains (Renault), Conrad Veidt (Strasser). Bogart retrouve même ses partenaires-adversaires du *Façon maltais* : Peter Lorre et Sydney Greenstreet.

J. S.

Canal+

▶ En clair jusqu'à 8.30

7.10 et **12.20** Le Journal de l'emploi. **7.15** Teletubbies.
7.40 Burger Quiz. **8.15** et **12.25**, **19.55** Les Guignols de l'info. **8.25** et **19.45** Le Zapping. **8.30** Aïe ■ Film. Sophie Fillières (Fr., 2000).
10.15 et **10.40**, **13.45**
 Encore + de cinéma.
 Magazine.
10.25 Man on the Moon ■ ■ ■
 Film. Milos Forman.
 Avec Jim Carrey.
 Comédie dramatique
 (EU, 1999, DD) O. 8281634
 ▶ En clair jusqu'à 14.00
12.35 Gildas et vous.

13.30 Le Journal intime
 de Benoît Poelvoorde.
 Making of « Le Vélo ».
14.00 Bone Collector
 Film. Philip Noyce.
 Avec A. Jolie. *Suspense*
 (EU, 1999) O. 4706127
15.50 Surprises.
16.10 + clair. Magazine.
17.00 Le Sens des affaires
 Film. Guy-P. Bertin.
 Avec Guy-Philippe Bertin
 (Fr., 1999, DD) O. 25740
 ▶ En clair jusqu'à 20.45
18.30 Les Simpson. Série O.
18.55 + de cinéma. En direct.
19.30 Le Journal.
20.05 La Grande Course.



20.15

FOOTBALL**LIGUE DES CHAMPIONS****Nantes - Lazio Rome.**

20.45 Coup d'envoi. En direct
 du stade de la Beaujoire. 807856

22.45 Football. Ligue des champions
 (1^{re} phase, 6^e et dernière journée).
 Les autres rencontres
 de la soirée. 608301

0.00

SPÉCIAL NBA**LE RETOUR DE MICHAEL JORDAN**

0.00 Magazine. 9740325

1.35 Basket NBA. En direct
 de New York. New York Knicks -
 Washington Wizards. 29817561
*Michael Jordan, le meilleur joueur
 de basket de tous les temps,
 reprend du service, après trois ans
 de retraite, pour le compte
 de son équipe des Wizards
 de Washington. La magie
 opérera-t-elle encore une fois ?*

4.30 Football américain NFL. 5375344
6.20 Le Bestiaire de nos peurs. Documentaire
 (52 min).

L'émission

20.40 Arte

**La tentation
de saint Hubert****LA CHASSE EST OUVERTE !**

Pour ou contre ? Une soirée
 Thema qui accorde au chasseur
 le bénéfice du doute

RÉPORTÉE au dernier moment, en septembre, pour faire place à une actualité autrement plus meurtrière, cette soirée Thema sur la chasse est toujours de saison et sa ré-« ouverture » nous permet d'y revenir (*Le Monde Télévision* daté 16-17 septembre), plus amplement, comme elle le mérite. Le premier documentaire est inédit à plus d'un titre. Philippe Lespinasse réalise un habile va-et-vient, sur le terrain, pour reconstituer un débat apaisé entre partisans et adversaires de la chasse, débat devenu quasi impossible par ailleurs tant il tourne à l'affrontement. Les chasseurs retiennent surtout son attention parce qu'ils s'avouent désarmés, « pas à la hauteur » du discours écologiste. Alors, le réalisateur fait parler l'enthousiaste directeur de la revue *Le Saint Hubert*, qui a l'art de placer la discussion à une toute autre hauteur. Celui-ci, voyant dans la chasse un « jeu »



**Des chasseurs
 qui s'avouent
 désarmés,
 « pas
 à la hauteur »
 du discours
 écologiste
 mais qui
 revendiquent
 le « droit
 d'avoir
 un rapport
 particulier
 au sauvage »**

primordial, souligne que ceux qui la pratiquent sont « le lien ultime entre l'homme d'aujourd'hui et l'homme de la préhistoire ». Il rappelle que le droit de chasse était une des grandes revendications de la révolution française et affirme que le chasseur est « un homme libre » parce qu'il lutte à présent contre « une forme de pensée unique », pour « le droit d'avoir un rapport particulier au sauvage ». Voilà des propos rarement tenus à ce sujet !

Le deuxième documentaire servira peut-être davantage les critiques des écologistes dans la mesure où il montre une sorte de safari en Norvège, une chasse à l'élan ultramoderne, déployant un incroyable arsenal : fusils à lunette, liaisons radio, détecteur radar, chenillettes, etc. Mais même ces chasseurs caricaturaux du troisième millénaire ne sont pas totalement dépourvus de raison et du sens de la nature. Enfin, on revient

aux préoccupations « humanitaires » de Philippe Lespinasse avec un savoureux petit film, *Le Chasseur* (1971), de François Reichenbach. Ce maître du documentaire s'intéresse moins à la chasse qu'à celui qui la dirige tel un général sur le champ de bataille, un vieil hobereau de province, tyrannique et provocateur. Le personnage n'est, certes, politiquement pas correct et assurément « obsolète », comme l'a dit de tout chasseur un écologiste, au début de la soirée. Mais il joue du piano et cache mal son souci de l'animal et de ses hommes.

Pour ou contre la chasse, le téléspectateur ne changera vraisemblablement pas d'avis, mais cette Thema est de nature à enrichir le débat, par des rencontres et des découvertes inattendues qui amènent au-delà des idées toutes faites.

Francis Cornu

Le câble et le satellite



Isabella Rossellini dans « Le Crime du siècle », un téléfilm de Mark Rydell sur le kidnapping du bébé Lindberg, à 21.00 sur Paris Première

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite

C Câble
S Canalsatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films

■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

6.05 Paldiski, la ville perdue. 7.00 Transes. 7.55 Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [4/5] Le prix de la liberté. 8.55 Cinq colonnes à la une. 9.50 Le Cinéma selon Stan Brakhage. 11.05 Récolte sanglante. 12.40 Cinéma et propagande sous Mussolini. 14.10 Terres de fêtes. [3/3] Les bravades de Saint-Tropez. 14.40 Pourquoi Israël ? [2/2]. 16.20 La Légende de « Grey Owl ». 17.10 Zev, le survivant des Carpates. 18.30 Lonely Planet. Le Pakistan. 19.20 De Gaulle ou l'éternel défi. [6/6] Le souverain de la République.
20.30 Ici ou là-bas. 7247479
21.25 Les Seigneurs de Béring. 42000943
22.20 L'Almanach d'Henri et Marinette. Regarder avec les Cucco. 75553479
23.15 Vendanges, une histoire mondiale du vin. [8/13] Madère et porto. 23.40 Georges Brassens, les images de sa vie. 0.35 John Huston, histoires de guerre. 2.10 Histoire de l'art. La « Buire de Lavoye », art du Vè siècle (15 min).

Odyssée C-T

9.05 Docs & débats. Le pèlerinage à La Mecque. L'Islam aujourd'hui, conquérant ou tolérant ? 11.15 Azimut. [3/3] Pakistan : Super Jamila. 11.35 Sans frontières. Chine secrète. La terre miséricordieuse. 12.25 Aventures asiatiques. A Bornéo. 13.20 Népal, déesses vivantes. 13.40 Le Pantanal. La région oubliée du Brésil. 14.35 Evision. Corse : l'arbre à pain en Castignicia. 15.05 Itinéraires sauvages. Magazine. 15.10 Sur la terre comme au ciel. Les jardins comme idée. 16.10 L'Empire des éléphants. Un éléphant grandit. 17.05 Traque sauvage. [3/13] Poursuite de gnous dans le Karoo. 17.35 Pays de France. Magazine. 18.35 Les Grands Parcs canadiens. Juan de Fuca. 19.05 Aventure. Magazine.
19.55 Ray Mears, un monde de survivances. [1/6] L'Arctique canadien.
20.25 La Terre et ses mystères. L'ornithorynque, chimère australienne. 508322943
20.45 Salvatore Adamo, pas à pas. 500153951
22.35 L'Ecole des princes. 508479295
23.30 L'Histoire du monde. Magazine. 23.35 Hans Hall, l'homme qui découvrit la mer. 0.30 Chine, les dames du lac (45 min).

TV 5 C-S-T

20.00 Journal (TSR).
20.30 Journal (France 2).
21.00 TV 5 infos.
21.05 Temps présent. Le caleçon de la gloire ; Bienvenue en Suisse.
22.00 Journal TV 5.
22.15 Ça se discute. Magazine. 98047721
0.30 Journal (La Une).
1.00 Soir 3 (France 3).
1.30 Le Canada aujourd'hui (RDI) (15 min).

RTL 9 C-T

19.55 La Vie de famille. Série. C'est dur de rompre. 3965566
20.20 Friends. Série. Celui qui se gourait du tout au tout. 3978030
20.45 L'enfance meurtrie. Téléfilm. Gilbert Cates. Avec John Shea, Pam Dawber (1989). 3586092
22.25 Stars boulevard. Magazine.
22.30 Tous les coups sont permis. Film. Newt Arnold. Avec J.-C. Van Damme, Donald Gibb. Film d'action (Etats-Unis, 1987). 38657059
0.05 Aphrodisia. Série. L'aiguille magique. Bienvenue. 0.
0.35 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série. Cours de tennis (25 min). 60882412

Paris Première C-S

19.30 et 0.15 Rive droite, rive gauche. Magazine. 5872674
21.00 Le Crime du siècle. Téléfilm. Mark Rydell. Avec Stephen Rea, Isabella Rossellini (1996, v.o.). 84809214
22.50 Baby Blood. Film. Alain Robak. Avec Emmanuelle Escourrou, Jean-François Gallotte. Film d'horreur (Fr., 1990, 85 min). 6756450

Monte-Carlo TMC C-S

19.15 et 22.50 Météo.
19.25 Les Règles de l'art. Série. Eric d'Arabie. 1291301
20.25 Images du Sud. Magazine.
20.35 et 0.45 Pendant la pub. Magazine. Invité : J.-Y. Lafesse. 15163276
20.55 Le Triomphe de Michel Strogoff. Film. Victor Tourjansky. Avec Cürd Jürgens, Capucine. Film d'aventures (Fr. - It., 1961). 75078189
22.55 Sud. Magazine. Invitée : Sœur Emmanuelle. 36942740
0.15 VTT. La Transmaurienne. 17/19 août. En Savoie (30 min). 3865948

TF 6 C-T

19.55 Les Nouvelles Aventures de Flipper le dauphin. Série. Le missile. 63266108
20.50 Trahison intime. Téléfilm. William A. Graham. Avec Shannen Doherty, Tim Matheson (Etats-Unis, 1997). 5390189
22.20 On a eu chaud ! Magazine.
22.30 Apparences trompeuses. Téléfilm. Rodney Gibbons. Avec Michele Greene, Bruce Dinsmore (1997). 60851905
0.05 Traques sur Internet. Série. Identité effacée (45 min). 24121306

Téva C-T

20.40 Les Astuces de Julie.
20.45 Les News.
21.00 The Street. Série. Hostile Makeover (v.o.). 500078721
21.50 Sex and the City. Série. Le grand amour (v.o.). 500599769
22.15 La douleur exquise ! (v.o.). 500579905
22.40 Sexe in the tv. Magazine. 505763160
23.55 Bouge. Magazine. 507126818
0.20 Ally McBeal. Série. La fièvre du lundi soir (v.o.) (50 min). 501595783

Festival C-T

20.40 Les Maîtresses de mon mari. Téléfilm. C. Leherissey. Avec Marie-Christine Barrault, Georges Claisse (1994). 42097585
22.15 Le Parisien du village. Téléfilm. Philippe Venault. Avec Robin Renucci, Delphine Rich (2000). 16486059
23.55 La Visite de la vieille dame. Pièce de Friedrich Dürrenmatt au Théâtre du Palais-Royal, en 1996. Avec Line Renaud, François Lalande (100 min). 48032672

13^{ème} RUE C-S

19.55 New York District. Série. L'état. 583491672
20.45 Invasion planète Terre. Série. Le choix de Lilli. 503234924
21.30 Lexx. Série. 791. 0. 508318450
22.15 Projet X-13. Magazine. 522396566
22.35 Les Chemins de l'étrange. Série. Crazy. 581473479
23.25 Les Prédateurs. Série. Passion dévorante. 502598437
23.55 New York District. Série. Les escrocs (v.o.). 576204905
0.40 En quête de preuves. Série. La marque du diable (50 min). 536438509

Série Club C-T

19.55 Un flic dans la mafia. Série. Objectif atteint. 0. 2502108
20.45 et 23.10, 0.50 Les Deux Minutes du peuple de François Pérusse. Série. Monsieur bonheur. Jeux d'hiver 2.
20.50 Buffy contre les vampires. Série. Dévotion. 225189
21.35 Millennium. Série. Treize ans plus tard. 1395092
22.25 Sleepwalkers, chasseurs de rêve. Série. A Matter of Fax. 6346128
23.15 Sports Night. Série. How Are Things in Glocca Morra ? 0. 6106560
23.40 Cheers. Série. Le cadeau de la cigogne (v.o., 50 min). 5843479

Canal Jimmy C-S

20.30 X Chromosome. Série (v.o.). 0.
20.45 Friends. Série. Celui qui aimait les petites siestes (v.m.). 77339479
21.10 That 70's Show. Série. La fête (v.m.). 77342943
21.35 Small Potatoes. Série. Secrets (v.o.). 26751818
22.00 RPC Act. Magazine.
22.30 Rock Press Club. Magazine. 83124498
23.35 Adieu l'ami. Film. Jean Herman. Avec Alain Delon, Charles Bronson. Film policier (Fr. - It., 1968). (110 min). 83196498

Canal J C-S

18.10 Sabrina. Série. 58900924
18.35 Cousin Skeeter. Série. Skeeter déménage. 70018176
19.00 Les Tips de Re-7.
19.05 Kirk. Série. Une soirée très chargée. 4877498
19.30 Faut que ça saute ! 9671479
19.55 Titeuf. 2043653
20.20 Oggy et les cafards.
20.30 Le Manoir enchanté. Téléfilm. Paul Lynch. Avec Ian Richardson, Neil Pearson (1999) [2/3] (75 min). 4097382

Disney Channel C-S

18.00 La Double Vie d'Eddie McDowd. Série. Un nouveau compagnon de jeu. 635950
18.30 Galaxie Lloyd. Série. Des travaux pas pratiques. 285699
19.00 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.
19.05 La Famille Addams. Film. Barry Sonnenfeld. Avec Anjelica Huston, Raul Julia. Comédie fantastique (Etats-Unis, 1991, 95 min). 5311450

Télétoon C-T

17.15 Michatmichien.
17.38 Simsala Grimm. Dessin animé. 802420108
18.03 Jack et Marcel.
18.10 Les Lapins crétiens.
18.30 Un Bob à la mer. 519842301
19.00 The Muppet Show. Divertissement. Invité : Paul Simon. 504179837
19.25 Le Bus magique. 502869276
19.50 Highlander (25 min). 502872740

Mezzo C-T

19.55 Bartok. Concerto pour piano n° 1. En 1997. Avec Andras Schiff (piano). Par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. Simon Rattle. 86369905
20.30 A l'affiche. Magazine.
20.35 et 23.00 Mozart. Sonate pour piano en fa majeur KV 280. Avec D. Barenboim (piano).
20.50 Rétro Mezzo. Magazine.
21.00 Caspar David Friedrich. Court métrage. Peter Schamoni. Avec Helmut Griem. 23654363
21.40 Brahms. Requiem allemand. Avec Gundula Janowitz (soprano), José Van Dam (basse). Par le Chœur des Amis de la musique de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. 30111943
23.15 La Fille du Far West. Opéra de Puccini. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Lorin Maazel et de Jonathan Miller (145 min). 56624653

Muzzik C-S

19.45 Aulis Sallinen. La musique, l'homme, la nature. Documentaire. 505799214
20.55 Concerto for Double Strings Orchestra. Enregistré en 1977. Par l'Orchestre symphonique de la BBC et le BBC Choral Society, le London Symphony Chorus, dir. Andrew Davis. 503259214
22.30 Jazz Box. Enregistré en 1998. 500099547
23.30 Marciac Sweet 2000. 500028059
0.30 Nice Jazz Festival 2000 (programme 9). (55 min). 503517967

National Geographic S

20.00 Semaine Halloween. Halloween Creatures. Les chauves-souris, filles de l'ombre. 4112566
21.00 Affronter l'Alaska. 8264450
22.00 A la recherche du sous-marin I-52. 8260634
23.00 Dents de titans. 8284214
0.00 Histoires marines. La pieuvre-caméléon. 9381290
0.30 Sous le charme du tigre. 8915122
1.00 Explorer. Magazine (60 min). 2945580

Histoire C-T

21.00 Ils ont fait l'histoire. Juan Carlos. Naissance d'un roi. 508273108
22.00 Jacques Le Goff. [1/5]. 507593547
23.10 La Deuxième Révolution russe. Les dessous de la Révolution. [4/8]. 537751092
0.00 Berlin, le premier procès du terrorisme iranien (45 min). 508605257

La Chaîne Histoire C-S

19.45 Les Mystères de l'Histoire. L'allié de l'ombre. 506670585
Le géant de Cardiff. 502025479
23.45 Les flammes de la guerre. 509192818
21.10 Les Mystères de la Bible. Hérode le Grand. 560302818
22.00 Ils ont fait l'Histoire. Ulysses Grant. 508275566
23.00 Biographie. Bill Clinton, l'ambitieux. 507047634
0.35 Histoire du XX^e siècle. La crise de Suez (45 min). 522413126

Forum C-S

20.00 Religion, où sont les femmes ? Débat. 506848194
21.00 Mariage forcé, un viol légal ? Débat. 508118092
22.00 Quand les femmes prennent le pouvoir. Débat. 508114276
23.00 Il était une fois... les grands-mères. Débat (60 min). 508138856

Eurosport C-S-T

20.30 Tennis. Masters féminin. Huitièmes de finale. A Munich. 757160
22.00 Boxe. 294740
23.00 Eurosport soir.
23.15 Escrime. Championnats du monde (5^e jour) : Epée féminine et sabre masculin par équipes. Aux arènes de Nîmes (Gard). 5289924

Pathé Sport C-S-A

13.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (2^e jour). Au palais omnisports de Paris-Bercy. En direct. 577118769
17.00 Escrime. Championnats du monde (5^e jour). Epée féminine et sabre masculin par équipes. Aux arènes de Nîmes (Gard). En direct. 500357924
19.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (2^e jour). Au palais omnisports de Paris-Bercy. En direct. 540136081
22.30 Starter. Magazine. 500139214
23.00 Football. Championnat d'Argentine. Tournoi d'ouverture (1^{er} journée). 508531818
0.45 Transversales. Magazine

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 et 23.45 Journal, Météo. 20.15 Forts en tête. 21.20 Angelina. Téléfilm. Claude D'Anna. Avec Charles Aznavour. 22.55 Télécinéma. 0.05 Cotes & cours (5 min).

TSR

20.05 À bon entendre. 20.35 Le Professeur Foldingue. Film. Tom Shadyac. Avec Eddie Murphy. Comédie (1996, v.m.). 22.15 X-Files, aux frontières du réel. Alone (v.m.). 0.23.00 Le Choix de Verso. 23.15 Le 23 : 15. 23.40 Le Caméléon. Pièces manquantes (v.m.) (45 min).

Canal + vert

C-S

20.15 et 20.45 Football. 22.50 Blood. Téléfilm. Charly Cantor. Avec Lee Blakemore. 0.50 et 4.30 Surprises. 1.00 Presque rien. Film. Sébastien Lifshitz. Avec Jérémie Elkaim. Drame (1999) (95 min).

TPS Star

T

20.15 Star mag. 20.45 Le Clone. Film. Fabio Conversi. Avec Elie Semoun. Comédie (1997) (90 min). 22.10 Comme la vie est belle. 22.40 L'Attrape-rêves. Film. Alain Ross. Avec Laetitia Velay. Comédie dramatique (2000) (90 min). 23.55 L'Homme de ma vie. Film. Stéphane Kurc. Avec Patrick Chesnais. Comédie (1999) (85 min).

Voyage

C-S

20.00 Tibet, la montagne secrète de Bouddha. 21.00 L'Ukraine en train. 22.00 Odyssées. 22.30 Détours du monde. Magazine. 23.05 Pilot Guides. Irlande (55 min).

Encyclopedia

C-S-A

20.00 Terre François Joseph. Les mystères de l'Arctique. 20.55 L'Aventure de l'homme. Sur la route des Incas. 21.40 Le Vaisseau spatial Terre. 22.10 Les Yeux de la découverte. La montagne. 22.35 Eco-logique. 23.30 Les Exploits de la recherche. [8/13] (25 min).

Comédie

C-S

20.30 La Pub, c'est ma grande passion. 21.00 Voilà ! Dog Day Afternoon. 21.20 Drew Carey Show. Drew et Kate redevenant amis. 21.40 Un gars du Queens. I. Candy. 22.05 Tout le monde aime Raymond. Le cadeau. 22.25 Love & Money. La crise des 5 semaines. 22.45 Kadi Jolie. Sylvie (15 min).

MCM

C-S

20.30 et 2.00 Le JDM. 20.50 Un monde sans pitié. Film. Eric Rochant. Avec Hippolyte Girardot. Comédie dramatique (1989). 23.00 Evil Dead 2. Film. Sam Raimi. Avec Bruce Campbell. Comédie d'épouvante (1987) (90 min). 0.30 Re-Animator. Film. Stuart Gordon. Avec Jeffrey Combs. Film d'horreur (1985) (90 min).

MTV

C-S-T

20.00 Bytesize. 21.00 MTV's French Link. 21.30 Essential REM. 22.00 Aeon Flux. Série. 22.30 MTV New Music. 23.00 REM Unplugged. 23.30 Alternative Nation (90 min).

LCI

C-S-T

10.10 et 15.10 On en parle. 11.10 et 17.10, 21.10 Questions d'actu. 12.00 L'Édition de la mi-journée. 14.00 Programme non communiqué. 16.00 Le Permanent. 18.30 L'Invité de PLS. 19.00 et 20.10, 20.40 Le Grand Journal. 19.50 et 20.50 L'Invité de l'économie. 22.00 Le Journal (240 min).

La chaîne parlementaire

18.30 Studio ouvert. La crise de l'emploi en France : les secteurs touchés. 19.30 Journal de l'Assemblée. 20.00 Les Travaux de l'Assemblée. 21.30 Vive la République. Lionel Stoléru. 21.40 Les Mots-clés de l'Assemblée. 21.45 Les Métiers de l'Assemblée. 22.00 Le Journal du Sénat. 22.30 Paroles d'Europe. L'Europe lutte contre le terrorisme. 23.30 Document (30 min).

Euronews

C-S

6.00 Infos, Sport, Economie, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. 19.00 Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN

C-S

17.30 World Beat. 20.30 World Business Today. 21.30 Q & A. 22.30 World Business Tonight. 23.00 Insight. 0.00 Lou Dobbs Moneyline (60 min).

TV Breizh

C-S-T

19.55 Arabesque. La surenchère. 20.45 Le Grand Pavois. Film. Jack Pino-que. Avec Jean Chevrier. Film dramatique (1954). 22.45 Tro war dro. 22.50 Portraits bretons. 23.30 Argoad. Débat (60 min).

Action

ARMAGEDDON ■ ■ ■
12.00 TPS Star 501320092
21.00 Cinéstar 2 509301160
Michael Bay.
Avec Bruce Willis
(EU, 1998, 148 min) (90 min).

LA CHEVAUCHÉE
SAUVAGE ■ ■ ■
18.50 Cinétoile 552478092
Richard Brooks.
Avec Gene Hackman
(EU, 1974, 130 min) (90 min).

LE JOUR DU DAUPHIN ■
19.00 Cinéfaz 525209063
Mike Nichols.
Avec George C. Scott
(EU, 1973, 100 min) (90 min).

LES CHEYENNES ■ ■ ■
13.35 CineClassics 59015189
John Ford.
Avec Richard Widmark
(EU, 1964, 159 min) (90 min).

LES GRIFFES JAUNES ■ ■ ■
14.10 TCM 20268382
John Huston.
Avec Humphrey Bogart
(EU, N., 1942, 100 min) (90 min).

OPÉRATION DRAGON ■
19.05 CineCinemas 3 508470498
Robert Clouse.
Avec Bruce Lee
(EU, 1973, 100 min) (90 min).

RIO BRAVO ■ ■ ■
3.15 CineClassics 84289832
Howard Hawks.
Avec John Wayne
(EU, 1959, 140 min) (90 min).

Comédies dramatiques

CASABLANCA ■ ■ ■
11.20 CineClassics 65113479
Michael Curtiz.
Avec Humphrey Bogart
(EU, N., 1942, 102 min) (90 min).

CHAQUE SOIR
À NEUF HEURES ■ ■ ■
8.40 TCM 36177108
Jack Clayton. Avec Dirk Bogarde
(GB, 1967, 105 min) (90 min).

HOPE AND GLORY ■ ■ ■
18.10 TPS Star 506583634
John Boorman.
Avec Sarah Miles
(GB, 1987, 113 min) (90 min).

L'AFFÛT ■ ■ ■
18.10 CineCinemas 1 70398905
Yannick Bellon. Avec T. Karyo
(Fr., 1992, 100 min) (90 min).

L'AMOUR
N'EST PAS UN JEU ■ ■ ■
17.25 TCM 97724740
John Huston.
Avec Bette Davis
(EU, N., 1942, 95 min) (90 min).

L'AMOUR VIOLÉ ■ ■ ■
15.15 CineCinemas 3 507766363
Yannick Bellon.
Avec Nathalie Nell
(Fr., 1976, 115 min) (90 min).

L'ANGE POURPRE ■ ■ ■
3.05 TCM 33473238
Nunnally Johnson.
Avec Ava Gardner
(EU, N., 1960, 105 min) (90 min).

L'ENNUI ■ ■ ■
9.50 Cinéstar 1 508847382
16.10 TPS Star 507207214
2.20 Cinéstar 2 537089431
Cédric Kahn. Avec Charles Berling
(Fr. - Port., 1998, 117 min) (90 min).

Comédies

ARSÈNE LUPIN DÉTECTIVE ■ ■ ■
21.00 Cinétoile 508285160
Henri Diamant-Berger.
Avec Jules Berry
(Fr., N., 1937, 95 min) (90 min).

DRÔLE DE DRAME ■ ■ ■
20.45 CineClassics 5830721
Marcel Carné. Avec Louis Jouvet
(Fr., N., 1937, 95 min) (90 min).

GARE AU PERCEPTEUR ■ ■ ■
22.20 CineClassics 42975740
Walker Lang.
Avec James Stewart
(EU, N., 1950, 85 min) (90 min).

IRMA LA DOUCE ■ ■ ■
22.40 Cinétoile 504749108
Billy Wilder.
Avec Shirley McLaine
(EU, 1963, 142 min) (90 min).

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00 ;
6.00 L'Éloge du savoir. 7.20 Les Enjeux internationaux. 7.30 Première édition. 8.30 Les Chemins de la connaissance. Les siècles d'or de la science arabe. [2/5]. L'astronomie entre observation et calcul. Invités : Régis Morelon ; Jean-François Oudet. 9.05 La Matinée des autres. Ethnologie des pâtes. Invités : Jean-Pascal Fayet-Sormani ; Charly Tang ; François Sabban ; Silvano Serventi ; Maja Brion-Raphaël ; Jean-Claude Ribaut ; Réjane Bargiel ; Michel Maffessoli.

10.30 Les Chemins de la musique.

Retour à Schoenberg. [2/5]. Schoenberg théoricien.

11.00 Feuilleton.
Le Roman du chte d'Anjou, de Jehan Maillart. [12/15].

11.20 Rémonances.
Chasseurs de sons.

11.25 et 17.25 Le Livre du jour.
François-Emmanuel (La Chambre voisine).

11.30 Mémorable (rediff.).
Giuseppe Ungaretti. [2/5]. Invité : Jean Amrouche.

12.00 La Suite dans les idées.

13.30 Les Décaqués.

13.40 Carnet de notes. Libre cour. Spectacle chansons Yiddish. Invités : Talia ; Ben Zimet. 14.00 Tire ta langue. In memoriam Henri Pichette. Invités : Thierry Bodin ; Jacques Depauw ; Alain Lemoine ; Alain Rey ; Danièle Morvan. 14.55 et 20.25 Poésie sur parole. René Guy Cadou. 15.00 Le Vif du sujet (rediff.). Sans-papiers : La mécanique de l'absurde. Invités : Hubert Kilian, Marc Paul ; Jean-Pierre Allaux. - Bien boire, trop boire. - 17.00 Au feu du jour. 17.30 A voix nue. Maurice Chappaz. [2/5].

L'HOMME DE MA VIE ■ ■ ■

23.55 TPS Star 501898566
Stéphane Kurc.
Avec Patrick Chesnais
(Fr., 1999, 84 min) (90 min).

LA DIXIÈME FEMME
DE BARBE-BLEUE ■ ■ ■
7.15 TCM 42562108
W. Lee Wilder.
Avec George Sanders
(GB, N., 1960, 90 min) (90 min).

WEEK-END ■ ■ ■
15.45 Cinéfaz 555459568
Jean-Luc Godard.
Avec Jean Yanne
(Fr., 1967, 95 min) (90 min).

Comédies dramatiques

CASABLANCA ■ ■ ■
11.20 CineClassics 65113479
Michael Curtiz.
Avec Humphrey Bogart
(EU, N., 1942, 102 min) (90 min).

CHAQUE SOIR
À NEUF HEURES ■ ■ ■
8.40 TCM 36177108
Jack Clayton. Avec Dirk Bogarde
(GB, 1967, 105 min) (90 min).

HOPE AND GLORY ■ ■ ■
18.10 TPS Star 506583634
John Boorman.
Avec Sarah Miles
(GB, 1987, 113 min) (90 min).

L'AFFÛT ■ ■ ■
18.10 CineCinemas 1 70398905
Yannick Bellon. Avec T. Karyo
(Fr., 1992, 100 min) (90 min).

L'AMOUR
N'EST PAS UN JEU ■ ■ ■
17.25 TCM 97724740
John Huston.
Avec Bette Davis
(EU, N., 1942, 95 min) (90 min).

L'AMOUR VIOLÉ ■ ■ ■
15.15 CineCinemas 3 507766363
Yannick Bellon.
Avec Nathalie Nell
(Fr., 1976, 115 min) (90 min).

L'ANGE POURPRE ■ ■ ■
3.05 TCM 33473238
Nunnally Johnson.
Avec Ava Gardner
(EU, N., 1960, 105 min) (90 min).

L'ENNUI ■ ■ ■
9.50 Cinéstar 1 508847382
16.10 TPS Star 507207214
2.20 Cinéstar 2 537089431
Cédric Kahn. Avec Charles Berling
(Fr. - Port., 1998, 117 min) (90 min).

LA BANQUIÈRE ■ ■ ■

18.35 CineCinemas 2 509799450
Francis Girod.
Avec Romy Schneider
(Fr., 1980, 125 min) (90 min).

LA COMTESSE
AUX PIEDS NUS ■ ■ ■ ■ ■
16.10 CineClassics 70941127
Joseph L. Mankiewicz.
Avec Humphrey Bogart
(EU, 1954, 130 min) (90 min).

LA GARÇONNIÈRE ■ ■ ■
7.40 Cinétoile 509801924
Billy Wilder.
Avec Jack Lemmon
(EU, N., 1960, 120 min) (90 min).

LA GRANDE ILLUSION ■ ■ ■ ■ ■
18.25 CineClassics 34287295
Jean Renoir. Avec Jean Gabin
(Fr., N., 1937, 120 min) (90 min).

LA LETTRE ■ ■ ■
8.45 CineCinemas 3 502838837
Manoel de Oliveira.
Avec Chiara Mastroianni
(Fr. - Esp. - Port., 1999, 107 min) (90 min).

LE SOUFFLE AU CŒUR ■ ■ ■ ■ ■
11.25 Cinétoile 573314127
Louis Malle. Avec Léa Massari
(Fr., 1971, 115 min) (90 min).

LES BOSTONIENNES ■ ■ ■ ■ ■
16.55 Cinétoile 507525081
James Ivory.
Avec Vanessa Redgrave
(GB, 1984, 120 min) (90 min).

LES DIABLES ■ ■ ■

20.45 TCM 70083382
Ken Russell.
Avec Oliver Reed
(GB, 1970, 110 min) (90 min).

JLG PAR JLG ■ ■ ■ ■ ■
14.50 Cinéfaz 522622818
Jean-Luc Godard.
Avec Jean-Luc Godard
(Fr. - Sui., 1991, 60 min) (90 min).

LUNE FROIDE ■ ■ ■ ■ ■
1.40 Cinéfaz 532942798
Patrick Bouchitey.
Avec Jean-François Stevenin
(Fr., N., 1991, 90 min) (90 min).

MYSTERY TRAIN ■ ■ ■ ■ ■
20.45 Cinéfaz 505489382
Jim Jarmusch.
Avec Masatoshi Nagase
(EU - Jap., 1989, 113 min) (90 min).

NOUVELLE VAGUE ■ ■ ■ ■ ■
17.30 Cinéfaz 509482672
Jean-Luc Godard.
Avec Alain Delon
(Sui., 1990, 90 min) (90 min).

PHILADELPHIA ■ ■ ■ ■ ■
20.45 CineCinemas 3 500559059
Jonathan Demme.
Avec Tom Hanks
(EU, 1993, 120 min) (90 min).

POUR RIRE ! ■ ■ ■ ■ ■
2.10 CineCinemas 3 501156238
Lucas Belvaux.
Avec Jean-Pierre Léaud
(Fr., 1997, 100 min) (90 min).

SOIGNE TA DROITE ■ ■ ■ ■ ■

0.20 Cinéfaz 595199870
Jean-Luc Godard.
Avec Jean-Luc Godard
(Fr., 1987, 105 min) (90 min).

Fantastique

LES VAMPIRES ■ ■ ■ ■ ■
0.55 CineClassics 36126493
Mario Bava et Riccardo Freda.
Avec Gianna Maria Canale
(Italie, 1956, 84 min) (90 min).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT
VAMPIRE ? ■ ■ ■ ■ ■
17.25 CineCinemas 3 501125045
Tom Holland.
Avec Chris Sarandon
(EU, 1985, 105 min) (90 min).

Musicaux

LES SEPT FEMMES
DE BARBEROUSSE ■ ■ ■ ■ ■
19.00 TCM 55341547
Stanley Donen.
Avec Jane Powell
(EU, 1954, 100 min) (90 min).

Policiers

EXISTENZ ■ ■ ■ ■ ■
9.35 Cinéstar 2 507428547
David Cronenberg.
Avec Jennifer Jason Leigh
(EU, 1999, 95 min) (90 min).

KISS OF DEATH ■ ■ ■ ■ ■
14.35 CineCinemas 1 82580030
Barbet Schroeder.
Avec David Caruso
(EU, 1995, 95 min) (90 min).

LE MYSTÈRE DES TREIZE ■ ■ ■ ■ ■
22.40 TCM 50734585
Jack Lee Thompson.
Avec David Niven
(GB, N., 1967, 90 min) (90 min).

LES DIABOLIQUES ■ ■ ■ ■ ■
15.00 Cinétoile 503103932
Henri-Georges Clouzot.
Avec Simone Signoret
(Fr., N., 1954, 110 min) (90 min).

LES ESPIONS ■ ■ ■ ■ ■
1.00 Cinétoile 501774509
Henri-Georges Clouzot.
Avec Curd Jürgens
(Fr., N., 1957, 125 min) (90 min).

LES VOLEURS ■ ■ ■ ■ ■
13.20 Cinéstar 2 502425295
18.50 Cinéstar 1 500755566
André Téchiné.
Avec Catherine Deneuve
(Fr., 1996, 117 min) (90 min).

► Horaires en *gras italique* = diffusions en v.o.



« Soigne ta droite », de et avec Jean-Luc Godard, à 0.20 sur Cinéfaz

17.55 Le Regard d'Albert Jacquard.

18.20 Pot au feu. 19.30 In vivo. Le vieillissement. Invités : Emile-Etienne Baulieu ; Robert Naquet.

20.30 Perspectives

contemporaines.
L'improviste. - Petites natures mortes au travail.

22.10 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit.

La complainte d'un bandit.
0.05 Du jour au lendemain. Rolande Bonnain (L'Empire des masques). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits.

France-Musiques

Informations : 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00.

7.06 Tous les matins du monde.

8.30 La Revue de presse. 9.07 Si j'ose dire. 10.27 et 12.27, 19.57 Alla Breve. D'un seuil à l'autre, de De Vienne, par le Chœur de Radio France, dir. Michel Tranchant (rediff.). 10.30 Papier à musique. Invité : Philippe Andriot. La musique de chambre de Brahms : Le temps du rêve et le temps du labeur. Œuvres de Brahms.

12.35 C'était hier.

Isaac Stern. Concerto pour violon et orchestre op. 61, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Claudio Abbado ; Concerto pour violon et orchestre n° 2 op. 63, de Prokofiev, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein.

14.00 Tout un programme.

Haendel. Œuvres de Haendel : Sonate pour hautbois et basse continue HWV 366 ; La Lucrezia, cantate italienne ; Sonate pour violon et basse continue HWV 359a ; Nell'africane selve, cantate italienne ; Sonate pour flûte et basse continue HWV 362 ; Tactete ohlme, duo ; Sonate pour violon

et basse continue HWV 371 ;

Quando il calma ride il mare, duo. Au château de Schwarzenberg, à Vienne, en Autriche. Christoph Genz et Marcus Ulmann, témoins, Stephan Genz, baryton, Alfred Reiter, basse, Wolfram Rieger, piano : Œuvres de Schubert : Trinklied ; Die Advokaten ; Naturgenuss ; La pastorella al prado ; Das Dörfchen ; Im gegenwärtigen Vergangenes ; Die Nachtigall ; Frühlingsgesang ; Geist der Liebe ; Jünglingswonne ; Liebe ; Zum Rundtanz ; Die Nacht ; Gondelfahrer ; Widerspruch ; Das stille Lied ; Zur guten Nacht.

15.30 Concert.

A l'auditorium du Musée du Louvre, à Paris. Allison Cook, mezzo-soprano, Robert Melling, piano : Lieder nach Gedichten von Stefan George op. 7, de Adorno ; Lieder op. 4, de Webern ; Les Jardins suspendus op. 15, de Schoenberg.

17.00 Métamorphoses. 18.00 Le Jazz est un roman. Louie (n° 2) : L'enfance et la jeunesse de Louis Armstrong à la Nouvelle-Orléans. Œuvres d'Armstrong, de Bechet, Luter, Coltrane, Ellington, Evans. 19.05 Le Tour d'écoute.

20.00 Un mardi idéal.

Invité : Olivier Baumont, claveciniste ; Alexandre Tharaud, pianiste ; le Gilbert Siegrist Trio. Rameau sous toutes ses facettes. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris.

22.00 En attendant la nuit.

23.00 Jazz, suivez le thème.

Isn't this a Lovely Day.

0.00 Extérieur nuit. Séquence de musique traditionnelle, avec Christian Poché. 1.00 Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

Informations :
6.30, Classique affaires matin ;
12.30, Midi Classique ;
18.30, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations.

Vladimir Ashkenazy, pianiste et chef d'orchestre.
16.30 Grand répertoire. Œuvres de Boccherini, Mozart, Hummel, Spohr, Chabrier, Poulenc, Roussel. 20.00 Les Rendez-vous du soir. Gayaneh : extraits des suites de Ballet, de Khatchaturian, par l'Orchestre du Théâtre du Bolchoï, dir. E. Svetlanov ; Suite italienne, de Stravinsky, T. Mörk, violoncelle, L. Vogt, piano.

20.40 Schumann, les dernières

années. Symphonie n° 3 Rhénane op. 97, de Schumann, dir. G. Szell ; Pièces pour quatuor op. 81, de Mendelssohn, par le Quatuor Ysaye ; Heermann et Dorothee : ouverture op. 136, de R. Schumann, dir. Kurt Masur ; Sonate pour violon et piano F.A.E., de Dietrich, R. Schumann et Brahms. Das Glück von Edenhall op. 143, de Schumann, dir. Heinz Wallberg, Joseph Protschka, ténor, Walter Berry, basse ; Siegfried : Murmures de la forêt, de Wagner, dir. Daniel Barenboim ; Märchen- und Sagen op. 132, de R. Schumann.

22.50 Les Rendez-vous du soir (suite). Concerto grosso Le Festin d'Alexandre HWV 318, de Haendel, par La Stravaganza Köln, dir. Andrew Manze ; Quatuor pour deux hautbois, basson et basse continue FWV N : d2, de Fasch, par la Camerata Köln, de Concerto brandebourgeois n° 5 BWV 1050, de J.S. Bach, dir. Sigiswald Kuijken ; Symphonie Wq 183 n° 2, de CPE Bach, dir. Ton Koopman ; Sonate pour violon et clavecin, de J.E. Bach. 0.00 Les Nuits de Radio Classique.



10.40 France 2 Wombat City

CETTE nouvelle série d'animation (26 épisodes de 13 minutes programmés sur France 2, chaque matin pendant les vacances de la Toussaint) est l'œuvre d'un seul homme, Bruno Chane-Kane. Scénario, dessins, animation, dialogues, musique, réalisation : cet artiste de trente-trois ans, qui fut musicien avant de s'orienter vers le graphisme, a conçu ce dessin animé de la première à la dernière image. L'idée est née d'un personnage, Wood, créé il y a dix ans pour une ligne de tee-shirts. Avec sa bonne bouille et sa casquette de rappeur, Wood a inspiré à son créateur « une fable atmosphérique ». Ce dessin animé met en scène une bande de copains dans les décors splendides d'une cité futuriste. Les personnages parlent le langage des gamins d'aujourd'hui mais ont des idéaux et des soucis d'adultes : le chômage, le dopage, les politiques urbaines, etc. Les plus jeunes décrocheront sans doute assez vite mais les adolescents devraient être séduits par ce dessin animé qui sort de l'ordinaire.

S. Ke

TF 1

- 5.50** Le Destin du docteur Calvet. **6.15** Pim. Série. Billes de clones. L'essoreuse à salades. **6.40** TF 1 info. **6.47** et **19.50**, **0.32** Météo. **6.50** TF ! jeunesse. Géleuil & Lebon ; Tweenies ; Prudence petits pas ; Marcelino ; Fifi Brindacier ; Hé Arnold ! ; Pokémon ; Rocket Power ; Molly O ! ; Power Rangers éclair ; Petites crupules.
- 11.10** Pour l'amour du risque. Série. Train de luxe.
- 12.00** Tac O Tac TV. Jeu.
- 12.10** Attention à la marche ! Spéciale Halloween.
- 12.50** A vrai dire. Halloween.
- 13.00** Journal, Météo.
- 13.40** et **18.52**
L'euro ça compte.
- 13.50** Les Feux de l'amour.
- 14.40** Mission sauvetages. Série. Un départ annoncé.
- 15.35** Sylvia. Le banquet ◊.
- 16.30** Alerte à Malibu. Série. La poursuite infernale.
- 17.25** Beverly Hills. Série. Ambiance famille.
- 18.20** Star Academy. Jeu.
- 18.55** Le Bigdil. Jeu.
- 19.58** Parce qu'il y aura toujours des hommes.
- 20.00** Journal, Tiercé, Météo.

France 2

- 5.00** Docteur Markus Merthin. Série. **6.00** Les Z'amours. Jeu.
- 6.30** Télématin. **8.30** et **20.35** Talents de vie. **8.35** et **15.50** Un livre. *Victor Hugo*, de Max Gallo. **8.40** Des jours et des vies. **9.00** Amour, gloire et beauté. Feuilleton ◊. **9.25** Cruellement déconseillé aux adultes (KD2A). *Sister, Sister* ; *Classe croisière* ; *Le Prince de Bel Air* ; *Wombat City* ◊.
- 11.00** Flash info.
- 11.05** Motus. Jeu.
- 11.40** Les Z'amours. Jeu.
- 12.20** Pyramide. Jeu.
- 12.55** et **4.00** Météo.
- 13.00** Journal, Météo.
- 13.50** Derrick. Série.
- Une histoire d'amour ◊.
- 14.50** Le visage derrière la vitre ◊. 9625851
- 15.55** KD2A. Spéciale Halloween. *Clueless* ◊ ; *Sabrina, l'apprentie sorcière* ; *Le Loup-Garou du campus* ◊ ; *Code Lisa*.
- 18.00** Le Groupe. Halloween.
- 18.30** Friends. Série. Celui qui bricolait ◊.
- 18.55** On a tout essayé.
- 19.50** Un gars, une fille. Série.
- 19.55** et **20.45** Tirage du Loto.
- 20.00** Journal, Météo.

France 3

- 6.00** Euronews. **7.00** MNK vacances. Arthur ; Georges rétrécit ; Pelswick ; Angela Anaconda ; Pourquoi pas Mimi ? ; Les Contes du Cimetière ; Ginger ; Les Razmoket ; Canards extrêmes. **10.40** Questions pour un champion. Jeu.
- 11.10** Une maman formidable. Série. Coucou ! C'est maman !
- 11.40** Bon appétit, bien sûr.
- 12.00** 12-14 de l'info, Météo.
- 13.50** Keno. Jeu.
- 13.55** C'est mon choix.
- 15.00** Questions au gouvernement. 2218870
- 16.10** MNK. Magazine. 1271561
- 17.35** A toi l'actu@. Magazine.
- 17.50** C'est pas sorcier. Magazine. Au feu les pompiers !
- 18.15** Un livre, un jour. *Sur les traces d'Aladdin*, de Thierry Aprile et François Place.
- 18.20** Questions pour un champion. Jeu.
- 18.45** La Santé d'abord. Magazine.
- 18.50** 19-20 de l'info, Météo.
- 20.10** Tout le sport. Magazine.
- 20.20** Le Journal de l'escrime.
- 20.25** Tous égaux. Magazine.



20.45

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS

Première phase, sixième journée.

20.45 Lille - Manchester United. 368580

En direct du stade Bollaert à Lens. Commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.



20.50

LES MONOS

Force 2.

882035

Série. Luc Boland. Avec Christian Rauth, Daniel Rialet, Rose-Marie La Vaullée.

Les monos emmènent des adolescents alcooliques sur la côte belge, et découvrent, à cette occasion, qu'une jeune fille paraplégique est victime d'une machination.



20.55

DES RACINES ET DES AILES

La deuxième vie.

4590899

Documentaire. Jean-Luc Orabona.

Présenté par Patrick de Carolis.

22.50 Météo, Soir 3.



20.15

MUSICA L'ENLÈVEMENT AU SÉRAIL

Opéra en 3 actes de Mozart. Mise en scène de Hans Neuenfels. Par le Staatsorchester et le Chœur de la Staatsoper de Stuttgart, dir. Lothar Zagrosek. Avec Catherine Naglestad (Konstanze), Kate Ladner (Blonde)... 6987344

22.45 Football. En différé.

Ligue des champions.

Bayer Leverkusen - Lyon. 4750239

0.25 Parce qu'il y aura toujours des hommes.

0.30 Du côté de chez vous.

0.35 Aimer vivre en France.

Magazine. La pêche. 5215468

1.30 Reportages. Magazine.

Les locataires de la mer. 5031913

2.00 Très pêche. Belles parties de pêche. Documentaire. 1520371 **2.50** Histoires naturelles. Le tour de pêche de deux enfants. Documentaire. 9467604 **3.40** Nul ne revient sur ses pas. Feuilleton [9/12]. Franco Giraldi. 1955888 **4.10** Les Meilleurs Moments de 30 millions d'amis. 7554807 **4.35** Musique. 8072975 **4.55** Sept à huit. Magazine (55 min). 7002710

22.35

ÇA SE DISCUTE

Incitons-nous nos enfants à boire ?

Présenté par Jean-Luc Delarue. 6111344

0.40 Journal, Météo.

0.57 CD'aujourd'hui.

1.00 Tennis. Masters Series.

Tournoi messieurs de Paris. 4643371

2.20 Présence protestante.

Magazine. 1035604

2.50 Source de vie.

Magazine. 6065994

3.20 Quelle histoire ? *Court métrage* ◊. 8774284 **3.45** 24 heures d'info. **4.05** Pyramide. Magazine. 2887802 **4.35** Docteur Markus Merthin. Série. L'expulsion ◊ (45 min). 3728082

23.20

CULTURE ET DÉPENDANCES

Les Arabes, l'islam et nous. 6135783

Présenté par Franz Olivier Giesbert.

1.10 Les Dossiers de l'Histoire.

Chine jaune, Chine bleue [2/2] :

La République populaire

de Chine, 1949-1996. Documentaire.

Ahmed Lalleem. 5280772

2.05 Toute la musique qu'ils aiment. *Eugène Onéguine*, opéra de Tchaïkovski (Troisième partie), par le chœur et l'orchestre de l'Union européenne d'Opéra, dir. Guennadi Rojhdstvenski. Avec Tatiana (Oral Boylan), Olga (Anna Burford), Ineke Vlogtman (Madame Larian), Katja Boost (Filipievna) (30 min). 6043772

La Cinquième

- 5.50** Les Amphis de La Cinquième. N° 8 : Démarche de résolution de problèmes.
- 6.40** Anglais. Leçon n° 2.
- 7.05** Les Andes. Les hôtes des montagnes.
- 8.00** Les Maternelles. La grande truille. Je voudrais bien vous y voir ; Mon animal et moi ; Le pêle-mêle.
- 10.20** Histoires de théâtre. Le Prato. Documentaire.
- 10.35** A quoi ça rime ? De Palmas.
- 10.55** Rangiroa, le paradis des requins.

- 11.50** On aura tout lu ! Magazine.
- 12.50** Grandeur et décadence des pharaons.
- 13.45** Le Journal de la santé.
- 14.05** Cas d'école. Magazine. Les langues étrangères.
- 15.10** Les Grottes souterraines de Floride. Documentaire. 3619412
- 16.10** VLAM Vive la musique. Coulisses : Stomp ; Le live : Bernard Lavilliers ; Talents : Kelis ; Dans les bacs : Pulp.
- 17.00** Va savoir. Les enfants de la balle.
- 17.30** 100 % question.
- 18.05** C dans l'air. Magazine.

Arte

- 19.00** Connaissance. Le Calcaire, élément de la vie, élément de la Terre. Documentaire. *Le calcaire, roche sédimentaire, sert de matériau de construction depuis la plus haute Antiquité. On en trouve dans les pyramides d'Égypte, dans les temples, qu'ils soient grecs ou romains, dans les cités mayas ou bien encore dans nos cathédrales.*
- 19.45** Arte info.
- 20.10** Météo.

- 5.15 Fan de. Magazine. 5.45 et 9.55 M comme musique. 6.50 et 20.40 Caméra Café. Série.
7.00 Morning Live.
9.15 M 6 boutique.
10.40 Disney Kid. Hercule ; Les Aventures de Buzz l'Eclair ; The Weekenders.
11.54 Le Six Minutes midi, Météo.
12.05 Ma sorcière bien-aimée. Série. Duvet la poupée O.
12.30 Météo.
12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. Une longue marche O.
- 13.35 M 6 Kid Halloween. Sakura ; Archie, Mystère et Cie ; Les Marchiens ; Cartouche, prince des Faubourgs ; Enigma ; Wheel Squad ; Nez de fer, le chevalier mystère.
17.10 Le Pire du Morning.
17.30 Gundam Wing. Série. Prisonnier de l'alliance.
17.55 Le Flic de Shanghai. Cuisine à haut risque O.
18.55 Charmed. Série. Célébration O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie. Série. Pour l'exemple O.

Canal+

- En clair jusqu'à 8.30
7.10 et 12.20 Le Journal de l'emploi. 7.15 Teletubbies.
7.40 Ça Cartoon. 8.30 Le Vol du Phénix ■ Film. Robert Aldrich. Avec H. Kruger (EU, 1966).
10.50 5 copains... 1 fille. Téléfilm. John Jacobs. Avec Zach Galligan (EU, 1996) O. 4814035
- En clair jusqu'à 14.00
12.35 Gildas et vous.
13.30 La Grande Course.
14.00 H. Série. Une histoire de corde O.
14.20 Titus. Série. L'intervention O.
- 14.45 Surprises.
15.05 Le Journal intime de Benoît Poelvoorde. Making of du film *Le Vélo* (2001).
15.20 Tel père, telles filles. Téléfilm. David Steinberg. Avec Mary-Kate Olsen (EU, 1999) O. 7312572
16.45 Eddy Time. 3877141
- En clair jusqu'à 21.00
18.15 Divers et variés.
18.55 + de cinéma. En direct.
19.30 Le Journal.
19.40 Le Zapping.
20.05 Burger Quiz. Jeu.
20.45 Encore + de cinéma.



20.50

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE

Téléfilm. George Miller. Avec Bryan Brown, Treat Williams, Jeremy London. [1 et 2/2] (EU, 1999). 156122 - 8925615
Une nouvelle adaptation du roman de Jules Verne.



21.00

DEUXIÈME VIE

Film. Patrick Braoudé. Avec Daniel Russo, Patrick Braoudé, Isabelle Candelier. Comédie (France, 2000) O. 4151528
Après un accident de voiture survenu en 1982, un homme reprend connaissance de nos jours. Il découvre la vie qu'il a vécue entre-temps.

0.10

LOS ANGELES HEAT

Vacances perturbées O. 7551913
Série. Avec Wolf Larson, Steven Williams. *Un repris de justice, tout juste échappé de prison, tue, l'un après l'autre, les trois policiers qui l'avaient arrêté.*

1.00 Halloween Techno Party III. Concert au Zénith de Paris. Présenté par Mélanie et Zuméo. En direct sur Fun TV, et en léger différé sur M 6. 8984265

2.34 Météo. 2.35 Normal, paranormal ? Magazine. Les mystères de l'au-delà. Qu'y a-t-il après la mort ? ; Peut-on parler avec l'au-delà ? ; Esprit, es-tu là ? ; Peut-on dialoguer avec les disparus ? ; Peut-on croire aux miracles ? ; Réincarnation, faut-il y croire ? 8662642 4.20 M comme musique. Émission musicale (60 min). 3863438

20.55 France 3
La Deuxième Vie

APRÈS la focalisation médiatique, le devoir d'inventaire : c'est ce qui a amené Mireille Darc à réaliser cette *Deuxième Vie*, thème unique du magazine « Des racines et des ailes ». *La Deuxième Vie*, ou plutôt quelle « autre vie » en sortant de prison ? Pour son troisième reportage (après ceux sur la prostitution et le cancer), Mireille Darc s'est attachée au parcours de sept femmes, à Rennes, Marseille et Lille.

Jeunes pour la plupart, non toxicomanes, ces femmes estiment que leur séjour en prison les a « ré-veillées » ; il n'y en aura pas d'autre, car, derrière les barreaux, elles ont « mûri ». Elles vont maintenant sortir, et cette mise en liberté doit être l'occasion d'« une seconde chance ». Qu'en attendent-elles ? S'y sont-elles préparées ? Comment se passent les premiers pas à l'extérieur ?

Représentant moins de 4 % des détenus, « les femmes ne vivent pas la prison comme les hommes », indique la surveillante chef de la prison de Loos-lez-Lille. « Depuis leur cellule, elles continuent à "gérer". Leurs enfants laissés dehors sont un énorme tourment pour elles. » Mais il en va de même à leur sortie, y compris quand elles bénéficient d'une allocation et d'un hébergement en foyer : l'impossibilité de vivre avec leurs enfants reste leur crevé-cœur, au-delà de leurs propres difficultés d'insertion. La caméra laisse d'ailleurs percevoir sur leur visage la lente désillusion à laquelle chacune doit apprendre à faire face : « Quand on est vraiment confrontée à la liberté, on prend une grande claque. »

Sylvain Siclier

Martine Delahaye

L'émission

16.10 La Cinquième

Eloge de la diversité

VLAM, VIVE LA MUSIQUE.

Un magazine multiforme (portraits, études, interviews...) consacré aux sons et aux rythmes d'aujourd'hui

LES émissions exigeantes étant rarement pérennes à la télévision, la chaîne Muzzik a supprimé « Zlika », le magazine conçu et réalisé par Fred Soupa, consacré depuis 1999 aux musiques du monde. Heureusement, d'autres initiatives suivent. Ainsi les « valeurs » de « Zlika » – forme, rythme, diversité des approches journalistiques, l'idée que la lenteur ne doit pas être absente des programmes télévisés – ont déteint en partie sur « Vlam, vive la musique », de Jean-Paul Boucheny, réalisé par Sylvain Bergère et présenté par Laurent Thessier.

En quelques semaines, cette émission hebdomadaire de La Cinquième a trouvé l'équilibre entre son cahier des charges « pédagogique » et une relation à l'actualité musicale qui parvient à éviter le tunnel promotionnel pour une sortie de disque ou un concert. Chez « Vlam » les musiciens sont plutôt moins niais qu'ailleurs et la captation d'un

concert un peu décalé a plus de poids que la énième diffusion d'un clip au montage énervé. Passons sur quelques faiblesses : par moments un « parler jeune » artificiel, des commentaires qui abondent en clichés de type « chansons finement ciselées », « riff d'enfer » et autres « prestation magistrale ».

Ici, on peut rester en plan fixe une trentaine de secondes – un record de nos jours. Les sujets, qui ne s'enferment pas dans le systématisme de la fréquence hebdomadaire, vont du portrait de vedettes aux coulisses (personnel d'accueil de festival, ingénieur du son, producteur...), de l'étude d'un courant musical (le rap français, le reggae...) à des sujets music-hall (*l'Ultima récital*, Michel Fugain...), avec promenades dans les villes européennes qui bougent et découvre d'un instrument ou d'une technique. Rappelons toutefois aux auteurs et animateurs de « Vlam » que leur traitement plutôt fouillé (compte tenu des contraintes de

durée de l'émission, 45 minutes) du rock électrique bas du front, de la chanson qui n'a pas peur des textes ou de l'expérimentation musicale tendance électro pourrait s'accompagner de sujets sur les musiques traditionnelles ou la vitalité de la scène jazz.

Au sommaire de ce neuvième numéro (rediffusé samedi à 11 h 40), belle démonstration du principe de diversité de l'émission : le groupe rock Pulp pour un nouveau disque et un concert parisien, un point sur la censure dans la chanson après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, « Stomp », spectacle de haute tenue qui mêle danse, acrobatie et percussions sur des objets du quotidien, tout savoir sur le Fender Rhodes, ce piano électrique qui a fait tout le son du rock et du jazz des années 1970, ou Bernard Lavilliers, en parrain des explorateurs de toutes les musiques.

« Stomp », un spectacle qui mêle danse, acrobatie et percussions sur des objets du quotidien

SYGMA



Le câble et le satellite



« Bophana, une tragédie cambodgienne », un documentaire de Rithy Panh, à 22.20 sur Planète

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite

C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les codes des films

■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ ■ ■

■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA

○ Tous publics

○ Accord parental souhaitable

○ Accord parental indispensable

○ ou interdit aux moins de 12 ans

○ Public adulte Interdit

○ aux moins de 16 ans

○ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +

DD Dernière diffusion

◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

6.00 Vendanges, une histoire mondiale du vin. [8/13] Madère et porto. 6.30 Georges Brassens, les images de sa vie. 7.25 John Huston, histoires de guerre. 9.00 Histoire de l'art. La « Buire de Lavoisier », art du V^e siècle. 9.20 Paldiski, la ville perdue. 10.15 Transes. 11.10 Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [4/5] Le prix de la liberté. 12.10 Cinq colonnes à la une. 13.10 Le Cinéma selon Stan Brakhage. 14.25 Récolte sanglante. 16.00 Cinéma et propagande sous Mussolini. 17.30 Terres de fêtes. [3/3] Les braves de Saint-Tropez.

18.00 Pourquoi Israël ? [2/2]. 19.45 La Légende de « Grey Owl ».

20.30 Amazonie, la guerre de l'ombre. 7207851

21.25 Lonely Planet. Le sud-ouest des Etats-Unis. 42077615

22.20 Bophana, une tragédie cambodgienne. 4184141

23.20 Ici ou là-bas. 0.15 Les Seigneurs de Béring.

1.10 L'Almanach d'Henri et Marinette. Regarder avec les Cuelco (55 min).

Odyssée C-T
9.05 Très chasse, très pêche. Spécial sandre. 10.00 Ray Mears, un monde de survivances. [1/6] L'Arctique canadien. 10.30 Itinéraires sauvages. Magazine. 10.35 Sur la terre comme au ciel. Les jardins comme idée. 11.40 L'Empire des éléphants. Un éléphant au grandit. 12.35 Docs & débats. Le pèlerinage à La Mecque. L'islam aujourd'hui, conquérant ou tolérant ? 14.45 Népal, déesses vivantes. 15.05 Aventure. Magazine. 16.05 Les Grands Parcs canadiens. Juan de Fuca. 16.35 L'Histoire du monde. Magazine. 16.40 Hans Hass, l'homme qui découvrit la mer. 17.30 Chine, les dames du lac. 18.15 Traque sauvage. [3/13] Poursuite de gnous dans le Karoo.

18.45 La Terre et ses mystères. L'ornithorynque, chimère australienne.

19.05 L'Ecole des princesses.

19.55 Zanzibar, île ouverte.

20.45 Sans frontières. Magazine. 20.50 Chine secrète. La voie du salut. 50133425
21.45 Aventures asiatiques 2. En Indonésie. 509144580

22.45 Pays de France. Magazine.

23.40 Salvatore Adamo, pas à pas (105 min).

TV 5 C-S-T

20.00 Journal (TSR).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.15 TV 5 infos.

21.05 L'Hebdo. Magazine. 88834238

22.00 Journal TV5.
22.15 et 1.20 Le Grand Batre. L'Inespérée. Feuilleton. Laurent Carcéles. Avec Marie-Christine Barraud, Luna Sentz [9/9] (1997). 32347986

0.00 Journal (La Une).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Le Canada aujourd'hui (RDI).

RTL 9 C-T

19.55 La Vie de famille. Série. Dingue de toi [1/2]. 3932238

20.20 Friends. Série. Celui qui n'avait pas le moral. 3945702

20.45 Fluke. Film. Carlo Carli. Avec Matthew Modine, Nancy Travis. Conte (Etats-Unis, 1995). 3552035

22.20 Stars boulevard.
22.25 L'Invité surprise. Film. Georges Lautner. Avec Victor Lanoux, Eric Blanc. Comédie (France, 1989). 8797615

23.55 Emotions. Série. Désirée, décoratrice. 8217986

0.25 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série. Baby-sitting (30 min). 5877791

Paris Première C-S

19.30 et 23.25 Rive droite, rive gauche. Magazine. 4397306

21.00 Paris modes. Magazine. 5719257

21.50 L'Œil de Paris modes.
22.00 M.A.P.S. Magazine. 6786899

22.30 Paris dernière. Magazine. 3370073

0.30 Le Journal des championnats du monde. Magazine.

0.45 La Baie sanglante. Film. Mario Bava. Avec Claudine Auger, Luigi Pistilli. Film d'horreur (1971, v.o.) (85 min). 42832604

Monte-Carlo TMC C-S

19.15 et 22.30 Météo.
19.25 Les Règles de l'art. Série. Scotch on the Rocks. 1268073

20.25 Images du Sud.
20.35 et 0.20 Pendant la pub. Invités : Elie Semoun, Jean-Yves Lafesse. 15130948

20.55 R.G. Série. Démon de midi. 46579054

22.35 Au secours, elle me veut ! Pièce de Joseph Bologna, Renée Taylor en 1987. Avec Michel Roux, Geneviève Fontanel. 49368493

0.40 Open club. Magazine (60 min). 61431517

TF 6 C-T

19.55 Les Nouvelles Aventures de Flipper le dauphin. Série. L'ouragan. 63226580

20.50 Casper, l'apprenti fantôme. Film. Sean McNamara. Avec Steve Guttenberg, Lori Loughlin. Film vidéo (Etats-Unis, 1997). 6019073

22.25 La Famille Addams, les retrouvailles. Téléfilm. Dave Payne. Avec Daryl Hannah, Tim Curry (1998). 2798431

Téva C-T

20.45 Les News.
21.00 L'Insoumise. Téléfilm. Nadine Trintignant. Avec Marie Trintignant, Jean-Louis Trintignant (France, 1996). 507972141

22.35 Belle et zen. Magazine.
22.40 Prison de femmes. Téléfilm. Karen Arthur. Avec Judith Light, Stacy Keach (1994). 508452847

0.20 Ally McBeal. Série. Le fruit défendu (v.o.) (50 min). 507544623

Festival C-T

20.40 Le Tour d'écrout. Téléfilm. Raymond Rouleau. Avec Suzanne Flon, Robert Hossein (1974). 42043764

22.30 La Nuit des fantômes. Téléfilm. Jean-Daniel Verhaeghe. Avec Frédéric Deban, Marie Bunel (1989). 39093431

23.50 Quand le diable ricane. Téléfilm. Armand Wahnoun. Avec Denis Manuel, Jenny Arasse (1989). 65159054

0.45 Les Cadavres exquis. Série. Puzzle (55 min). 40648772

13ème RUE C-S

19.55 New York District. Série. L'ange gardien. 536786144

20.45 Witchose. Téléfilm. David De Coteau. Avec Matt Raftery, Monica Serene Garnich (1999). 502022035

22.00 Talisman. Téléfilm. David Decoteau. Avec Walter Jones, Jason Adelman (1998). 507552290

23.15 Les Forces du mal. Sorcières. 506303580

23.55 Les Chemins de l'étrange. Série. Le pouvoir des nombres. 509178238

0.45 Twin Peaks. Episode n° 4 (40 min). 553984739

Série Club C-T

20.45 et 23.10 Les Deux Minutes du peuple de François Pérusse. Série. Jeux d'hiver 2. Ton ancien chum. 7819702

20.50 Diagnostic meurtre. Série. Meurtre médicalement assisté. 357325

21.40 Brooklyn South. Série. Cas de conscience. 5803851

22.25 Coup de foudre à Miami. Série. Farewell my Lovelies (v.o.). 4082572

23.15 Sports Night. Série. The Sword of Orion. 5803851

Canal Jimmy C-S

20.30 X Chromosome. Série (v.o.). 61377306

20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Série. Le culte (v.m.). 8184851

21.35 Star Trek. Série. Le dilemme (v.m.). 15700412

22.30 New York Police Blues. Série. Tir à vue (v.m.). 33676431

23.15 The Souls of New York. Documentaire [3° volet]. 83095431

23.50 Later... with Jools Holland. Invités : Denim, En Vogue, John Prime, Nick & Shane McGowan. 64344509

0.25 A Little Later. Magazine. Invités : Radiohead. 505100967

Canal J C-S

18.10 Sabrina. Série. 58977696

18.30 et 20.25 Monstroph. 18.35 Cousin Skeeter. Série. La maison hantée du blues. 65630348

19.00 Les Tips de Re-7.
19.05 Kirk. Série. Halloween new-yorkais. 4837870

19.30 Faut que ça saute 19631851
19.55 Titeuf. 2010325

20.20 Oggy et les cafards.
20.30 Le Manoir enchanté. Téléfilm. Paul Lynch. Avec Ian Richardson, Neil Pearson (1999) [3/3] (75 min). 4064054

Disney Channel C-S

18.00 La Double Vie d'Eddie McDowd. Série. Sur les traces d'Halloween. 516412

18.30 Mystère Zack. Série. Voix au chapitre. 524431

19.00 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.
19.05 Chasseurs de Vampire. Téléfilm. Steve Boyum. Avec Robert Carradine, Matthew O'Leary (2000). 5388122

20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, un fantôme (45 min). 672783

Télétoon C-T

17.15 Michatmichien.
17.38 Simsala Grimm. 802480580

18.02 Jack et Marcel.
18.10 Les Lapins crétins.
18.35 Un Bob à la mer. 519819073

19.00 The Muppet Show. Divertissement. Invité : James Coburn. 504146509

19.25 Le Bus magique. 502836948
19.50 Highlander. 507106851

20.10 Le Fantôme de Canterville. Film d'animations. Slapczynski (2000) (51 min). 504072257

Mezzo C-T

19.30 Corelli et Rachmaninov. Variation et Etudes-Tableaux. Enregistré en 1985. Avec Vladimir Ashkenazy (piano). 36364677

20.15 Chopin. Nocturne en ut dièse mineur. Avec Ju-Yung Baek (violin), Yoko Kaneko (piano).

20.30 A l'affiche. Magazine.
20.35 et 23.30 Bach. Fantaisie chromatique et fugue. Avec Karl Richter (clavecin).

20.50 Rétro Mezzo. Magazine.
21.00 Classic Archive. Enregistré à Paris, en 1963 et 1967. Avec Christian Ferras (violin), Pierre Barbizet (piano). Par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. Jean Fournet. 22481899

22.00 Voyage avec la cumbia. De Maracaibo à Bogota. Documentaire. 22470783

23.00 Ravel. Le Boléro. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. S. Celibidache (45 min). 15700412

Muzzik C-S

19.45 L'espace qui crie en moi. Hommage à la danse expressionniste allemande. Documentaire. [1 et 2]. 505741677 - 507083986

22.15 Jazz Open 1997. Avec BB King (guitare), James Bolden (trompette), Stanley Abernathy (trombone), Melvin Jackson (saxophone), Leon Warren (guitare). 505100967

23.15 Dave Holland Quintet. Enregistré à Fribourg, en 1996 (55 min). 508255580

National Geographic S

20.00 Soirée spéciale Halloween. Halloween Créatures. Les monstres de nos cauchemars. 4189238

21.00 Les Aventures de National Geographic. Bataille navale dans la jungle. 8231122

22.00 Venus d'ailleurs. Le lac de lave. 3342870

22.30 Des jeux hors du commun. 3341141

23.00 Rites interdits. Chasseurs de tête. 8251986

0.00 Les Rôdeurs de la nuit. 4159159

0.30 Fourmis infernales. (60 min). 8152710

Histoire C-T

19.55 Jacques Le Goff. [4/5]. 538790568

21.00 Le XX^e siècle. La Deuxième Révolution russe. Rompre les rangs. [5/8]. 502003257

21.55 Témoins sourds, témoins silencieux. 506761899

22.55 La Question. Film. Laurent Heynemann. Avec Jacques Denis, Nicole Garcia. Drame politique (France, 1976). 501576702

0.45 Chroniques d'Hollywood. [13/26] (20 min). 576356449

La Chaîne Histoire C-S

19.50 Les Mystères de l'Histoire. Légende du loup-garou. 506646528

L'allié de l'ombre. 544241054

20.35 La Guerre en couleurs. Raids sur l'Angleterre. Documentaire. 509947847

21.00 Opération dragon. Documentaire. 508529325

21.25 Civilisations perdues. Rome, le dernier empire. Documentaire. 521164493

22.15 Biographie. Général Douglas MacArthur, le retour d'une légende. 516598306

507018122

0.35 Les Grandes Aventures du XX^e siècle. L'évasion du Duce (30 min). 522072401

Forum C-S

20.00 Stones, les papys du rock. Débat. 506548126

21.00 Musique brésilienne, musique mëtisée. Débat. 508185764

22.00 Carte blanche à. Débat. 506042257

22.55 Tango, l'ivresse des pas à deux. Débat (60 min). 509348054

Eurosport C-S-T

17.30 Tennis. Masters féminin. Huitièmes de finale. A Munich (Allemagne). 83663325

20.30 En direct. 241122

22.00 Golf. Challenge Tour 2001. 693035

22.30 Sailing World. Magazine. 692306

23.00 Eurosport soir.

23.15 Motorsports Series. Magazine (30 min). 6977431

Pathé Sport C-S-A

20.00 Basket-ball. Euroligue masculine. (4^e journée, groupe D) : Ostende - Asvel. En direct. 500446615

22.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (3^e jour). 500426851

0.00 Football américain. Championnat NCAA. 506327449

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 et 23.10 Journal, Météo. 20.15 Strip-tease. 21.05 Joker, Lotto. 21.10 L'Enfant de Castro. Téléfilm. Jack Bender. Avec Gabrielle Anwar. C. 22.45 Coup de film. 23.05 Tous sur orbite! (30 min).

TSR

20.00 Météo. 20.05 Autrement dit. Invités: Alain Souchon, etc. 22.20 Les Experts. Bombes à retardement (v.m.). 23.13 Loterie suisse à numéro. 23.15 Le 23:15. 23.40 Le Caméléon. Echech... (v.m.). 0.25 Plaisirs d'amour. L'amour en question, des années 70 à nos jours. [4/4] (60 min).

Canal + vert

C-S

20.40 Eddy Time. 22.10 La Fin des temps. Film. Peter Hyams. Avec Arnold Schwarzenegger. Film fantastique (1999, v.m.). C. 0.05 Hypnose. Film. David Koepf. Avec Kevin Bacon. Film fantastique (1999, v.m.) C (95 min).

TPS Star

T

20.00 20h foot. 20.15 Star mag. 20.45 Home cinéma. 20.50 Piège à Hongkong. Film. Tsui Hark. Avec Jean-Claude Van Damme. Film d'action (1999) C. 22.15 Les Bonus de votre séance Home cinéma. 22.30 Etat d'urgence. Film. Frédéric Forestier. Avec Dolph Lundgren. Film d'action (1997) C. 0.10 Le Cercle des poètes disparus. Film. Peter Weir. Avec Robin Williams. Drame (1989) C (125 min).

Voyage

C-S

20.00 La Confédération helvétique. 21.00 Suisse: Hôtels de légende pour décor de rêve. 22.00 Des pieds à la tête. 22.30 Détours du monde. 23.05 Pilot Guides. La Mongolie (55 min).

Encyclopedia

C-S-A

20.00 Halloween, origines et rituels. 20.45 Vasco de Gama, le voyage de la découverte. 21.40 Haut Altal. La montagne dorée. 22.05 Tipolis. 23.20 Portraits d'architectes. Claude Parent, une utopie dans le siècle [1/4]. 0.15 Van Gogh, un musée pour Vincent (35 min).

Comédie

C-S

20.00 Drew Carey Show. Drew ne sait pas chanter. 20.30 Embrasse le poney. Série (v.o.). 21.00 La Grosse Improvisation n°15. Spectacle. 22.00 On savait rire. Divertissement. 23.00 La Grosse Emission III. Divertissement (60 min).

MCM

C-S

19.30 Cipline. 20.00 Cinémascope. 20.30 et 22.45, 2.00 Le JDM. 20.45 et 21.45 Jack & Jill. Mensonges et déceptions. 23.00 Total Métal. 0.30 La nuit qui fait peur (90 min).

MTV

C-S-T

20.00 Bytesize. 21.00 MTV's French Link. 21.30 Diary of Marilyn Manson. 22.00 Celebrity Deathmatch. Halloween Special. 22.30 Fear. 0.00 Scary Videos. 0.30 Beavis & Butthead. Halloween Special (30 min).

LCI

C-S-T

9.10 et 15.10 On en parle. 10.10 et 14.10, 16.10 L'cinéma. 11.10 et 17.10, 21.10 Questions d'actu. 18.30 et 0.15 L'Invité de PLS. 19.00 et 20.10, 20.40 Le Grand Journal. 19.50 et 20.50 L'Invité de l'économie. 22.00 Le Journal (135 min).

La chaîne parlementaire

18.30 Studio ouvert. Le traitement de l'information journalistique suite aux attentats perpétrés aux Etats-Unis le 11 septembre 2001. 19.30 Journal de l'Assemblée. 20.00 Les Travaux de l'Assemblée nationale. 21.30 Vive la République! Charles Pasqua. 21.40 Les Mots-clés de l'Assemblée. 21.45 Les Mémoires de l'Assemblée. 22.00 Le Journal du Sénat. 22.30 Studio ouvert. La crise de l'emploi en France: les secteurs touchés. 23.30 Document (30 min).

Euronews

C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. 19.00 Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN

C-S

17.30 CNN dot com. 20.30 World Business Today. 21.30 Q & A. 22.30 World Business Tonight. 23.00 Insight. 0.00 Lou Dobbs Moneyline (60 min).

TV Breizh

C-S-T

19.55 Arabesque. Echech et mat. 20.45 Bon vent, belle mer. 21.30 Bretons du tour du monde. 22.45 Tro war dro. 22.50 Portraits bretons. 23.30 Lorient Express (60 min).

Action

ARMAGEDDON ■■

12.50 Cinéstar 1 590595667
Michael Bay. Avec Bruce Willis (EU, 1998, 148 min) C.

LES CHEYENNES ■■

10.25 CineClassics 35466696
John Ford.
Avec Richard Widmark (EU, 1964, 159 min) C.

PASSION

SOUS LES TROPIQUES ■■

11.45 Cinétoile 505884899
Rudolph Maté.
Avec Robert Mitchum (EU, 1953, 100 min) C.

QUENTIN DURWARD ■■

6.25 TCM 62009899
Richard Thorpe.
Avec Robert Taylor (GB, 1955, 100 min) C.

RIO BRAVO ■■

16.15 CineClassics 89941257
Howard Hawks.
Avec John Wayne (EU, 1959, 140 min) C.

Comédies

DRÔLE DE DRAME ■■

18.40 CineClassics 70375054
Marcel Carné. Avec Louis Jourvet (Fr., N., 1937, 95 min) C.

GREMLINS ■■

20.45 TCM 70059325
Joe Dante. Avec Hoyt Axton (EU, 1984, 106 min) C.

IRMA LA DOUCE ■■

13.05 Cinétoile 508871764
Billy Wilder.
Avec Shirley McLaine (EU, 1963, 142 min) C.

L'HOMME DE MA VIE ■■

16.40 Cinéstar 1 507083696
Stéphane Kurc.
Avec Patrick Chesnais (Fr., 1999, 84 min) C.

MAINE-OCÉAN ■■

22.35 Cinétoile 502438073
Jacques Rozier.
Avec Bernard Menez (Fr., 1986, 130 min) C.

Comédies dramatiques

BETSY ■■

4.40 CineClassics 94101710
Frank Borzage.
Avec Dick Powell (EU, N., 1936, 75 min) C.

CASABLANCA ■■

20.45 CineClassics 4130870
Michael Curtiz.
Avec Humphrey Bogart (EU, N., 1942, 102 min) C.

FRANKIE ET JOHNNY ■■

14.45 TPS Star 507915764
21.00 Cinéstar 2 508953948
Garry Marshall. Avec Al Pacino (EU, 1991, 118 min) C.

GÉANT ■■

13.40 TCM 52987561
George Stevens.
Avec James Dean (EU, 1956, 190 min) C.

HOPE AND GLORY ■■

10.30 Cinéstar 1 509173122
15.50 Cinéstar 2 507406412
John Boorman.
Avec Sarah Miles (GB, 1987, 113 min) C.

JACK ■■

12.50 TPS Star 501312219
20.45 Cinéstar 1 500567141
Francis Ford Coppola.
Avec Robin Williams (GB, 1996, 113 min) C.

L'ACCOMPAGNATRICE ■■

13.45 CineCinemas 2 502678238
Claude Miller.
Avec Romane Bohringer (Fr., 1992, 110 min) C.

L'AFFÛT ■■

13.30 CineCinemas 3 504996342
Yannick Bellon.
Avec Tcheky Karyo (Fr., 1992, 100 min) C.

LA BANQUIÈRE ■■

11.20 CineCinemas 3 535701290
Francis Girod.
Avec Romy Schneider (Fr., 1980, 125 min) C.

LA COMTESSE

AUX PIEDS NUS ■■

22.45 CineClassics 2372073
Joseph L. Mankiewicz.
Avec Humphrey Bogart (EU, 1954, 130 min) C.

LA GARÇONNIÈRE ■■

9.45 Cinétoile 504492615
Billy Wilder. Avec Jack Lemmon (EU, N., 1960, 120 min) C.

LA GRANDE ILLUSION ■■

1.00 CineClassics 52887826
Jean Renoir. Avec Jean Gabin (Fr., N., 1937, 120 min) C.

LA LETTRE ■■

15.10 CineCinemas 3 508100967
Manoel de Oliveira.
Avec Chiara Mastroianni (Fr. - Esp. - Port., 1999, 107 min) C.

LA NUIT DE L'IGUANE ■■

18.45 TCM 77135257
John Huston.
Avec Richard Burton (EU, N., 1964, 112 min) C.

LE CERCLE

DES POÈTES DISPARUS ■■

0.10 TPS Star 506046062
Peter Weir.
Avec Robin Williams (EU, 1989, 130 min) C.

LE FEU FOLLET ■■

7.55 Cinétoile 511166580
Louis Malle.
Avec Maurice Ronet (Fr. - It., N., 1963, 105 min) C.

NELLY

ET MONSIEUR ARNAUD ■■

18.15 TPS Star 509927986
0.35 Cinéstar 2 505360772
Claude Sautet.
Avec Emmanuelle Béart (Fr. - It. - All., 1995, 105 min) C.

PHILADELPHIA ■■

18.15 CineCinemas 1 87593073
Jonathan Demme.
Avec Tom Hanks (EU, 1993, 120 min) C.

POUR RIRE ! ■■

10.30 CineCinemas 2 505195764
Lucas Belvaux.
Avec Jean-Pierre Léaud (Fr., 1997, 100 min) C.

Yves Montand et Catherine Deneuve dans « Le Choix des armes », d'Alain Corneau, à 18.50 sur cinétoile



Yves Montand et Catherine Deneuve dans « Le Choix des armes », d'Alain Corneau, à 18.50 sur cinétoile

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00.

6.00 L'université de tous les savoirs. Les programmes informatiques. 7.20 Les Enjeux internationaux. 7.30 Première édition. 8.30 Les Chemins de la connaissance. Les siècles d'or de la science arabe. [3/5]. Questions et conquêtes mathématiques. Invités : Roshti Rashed ; André Allard. 9.05 Métropolitains. Trois réactions aux événements de Manhatten et d'Afghanistan. - Prix du livre d'architecture. - A propos de Déclin et Survie des grandes villes américaines, de Jane Jacobs. Invités : Thierry Paquot ; Cynthia Gorra-Gobin ; Jean-Loup Gourdon ; Claire Parin ; Béatrice Mariolle.

10.30 Les Chemins de la musique. Retour à Schoenberg. [3/5]. L'œuvre et sa démonstration.

11.00 Feuilletton. Le Roman du comte d'Anjou, de Jehan Maillart. [13/15].

11.20 Raisonances. Chasseurs de sons.

11.25 et 17.25 Le Livre du jour. Cervantès (Don Quichotte)

11.30 Méorable (rediff.). Giuseppe Ungaretti. [3/5]. Invité : Jean Amrouche.

12.00 La Suite dans les idées.

13.30 Les Décaqués. 13.40 Carnet de notes. Jazz à l'affût. Glenn Ferris. 14.00 Peinture fraîche. Arnold Böcklin, 1827-1901 : Un visionnaire moderne. Invités : Gérard Garouste ; Didier Semin ; Bruno Mathon ; Elie Durier. 14.55 et 20.25 Poésie sur parole. René Guy Cadou. 15.00 Programme non communiqué. 16.30 Livres scènes. Les rencontres de la Villette. Culture et transformation sociales : nouvelles initiatives.

17.00 Net plus ultra. 17.30 A voix nue. Maurice Chappaz. [3/5].

17.55 Le Regard d'Albert Jacquard.

18.20 Pot au feu.

19.30 Personne n'est parfait. Entretien avec Hou Hsia-Hsien pour la sortie de son dernier film Millenium Mambo.

20.30 Fiction 30. Pendant l'inondation, de Jean-Mathieu Viton.

21.00 Mesures, démesures. Ateliers scolaires à l'IRCAM.

22.10 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit. Sonate en trio.

0.05 Du jour au lendemain. Olivier Boissière (Ch. ou l'Age du capitaine).

0.40 Chansons dans la nuit.

1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Rencontre : Leopold Sedar Senghor [4/5].

2.02 Surpris par la nuit : à Shangai.

France-Musiques

Informations : 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00.

7.06 Tous les matins du monde. 8.30 La Revue de presse. 9.07 Si j'ose dire. 10.27 et 12.27, 19.57 Alla Breve. D'un seuil à l'autre, de Vienne, par le Chœur de Radio France, dir. Michel Tranchant (rediff.). 10.30 Papier à musique. Invité : Philippe Andriot. La musique de chambre de Brahms : L'ours et ses amis. Œuvres de Brahms, R. Schumann, C. Schumann, J. Strauss.

12.35 C'était hier.

Isaac Stern. Chaconne en sol mineur, de Vitali ; Sonate pour violon et piano op. 120 n° 2, de Brahms ; Sonate pour violon et piano n° 2 op. 94, de Prokofiev ; Sonate pour violon et piano n° 1 op. 12 n° 1, de Beethoven.

14.00 Tout un programme. Contes pour enfants.

Les Mémoires d'un âne, d'après la Comtesse de Ségur, de Ladmiralet ; Le Cirque de Giuseppe, conte musical sur un texte de Jean-Louis Bauer, de Moss.

15.30 Concert. Concert. Donné le 19 octobre, au Théâtre du Châtelet, à Paris.

Milana Chernyavskaya, piano, Susanna Henkel, violon ; Sonate K 526, de Mozart ; Rondo brillant op. 70 D 895, de Schubert ; Tzigane, de Ravel.

17.00 Métamorphoses. 18.00 Le Jazz est un roman. Louie (n° 2) : L'enfance et la jeunesse de Louis Armstrong à la Nouvelle-Orléans. Œuvres d'Armstrong, Bechet, Luter, Coltrane, Ellington, Evans. 19.05 Le Tour d'écoute.

20.00 Concert Euroradio. Donné le 10 août, à Pesaro, en Italie, par le Chœur de chambre de Prague et l'Orchestre des jeunes de l'Académie Mariani, dir. Guillaume Carella : Le nozze di Teti e di Peleo, de Rossini, Patrizia Clofi (Cerere), Cinzia Forte (Teti), Ewa Podles (Giunone).

Juan José Lopera (Peleo), Rockwell Blake (Glove).

22.00 En attendant la nuit.

23.00 Jazz, suivez le thème. Lulu's Back in Town.

0.00 Extérieur nuit. Séquence de musique traditionnelle, avec Christian Poché.

1.00 Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

Informations : 6.30 à 9.00, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 18.30, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations. Brahms au lac de Thun.

16.30 Grand répertoire. Œuvres de Locatelli, Vivaldi, Haendel, Bach, Haydn, Beethoven.

20.00 Les Rendez-vous du soir. Danse macabre, de Liszt, par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit, Jean-Yves Thibaudet, piano ; Sonate pour violon et guitare op. 3 n° 6, de Paganini, G. Shahan, violon, G. Söllscher, guitare ; Les Troysens : Marche des Troysens, Chasse royale et orage, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Baltimore, dir. D. Zinman.

20.40 Le Domino Noir. Opéra de Auber. Par les London Voices, dir. Terry Edwards, The English Chamber Orchestra, dir. Richard Bonynge, Sumi Jo (Angèle d'Olivarés), Isabelle Vermet (Briquette de San Lúcar), Bruce Ford (Horace de Massarena), Patrick Power (le comte Juliano), Martine Omeda (Jacinthe), Jules Bastin (Gil Perez), Doris Lamprecht (Ursule), Jocelyne Taillon (la tourière), Gilles Cachemaille (Lorf Elfort).

22.30 Les Rendez-vous du soir (suite). Wedding Cake, de Saint-Saëns ; Mirages, de Fauré ; L'Isle joyeuse, de Debussy.

22.50 Le Miroir de Jésus. Opéra de André Caplet. Interprété par la Maîtrise de Radio France et l'Orchestre des Pays de Savoie, dir. Mark Foster, Brigitte Desnoues, mezzo-soprano. 0.00 Les Nuits de Radio Classique.



21.50 Odyssee Là-haut, un supplément d'âme

SE mettant à leur tour à l'épreuve de l'alpinisme que d'autres affrontent d'ordinaire dans leur émission, sur Odyssee, les responsables du magazine « Aventure » ont gravi les 6 288 mètres de l'Amnye Machen, montagne sacrée du Tibet (« Le Monde Télévision » daté 15-16 avril). Pour mieux comprendre et expliquer pourquoi l'homme est attiré par les sommets, au péril de sa vie. Grave question, belles réponses. Comme tout exercice ambitieux de ce type, celui-ci est imparfait, un peu trop verbeux. Comme toute expérience humaine extraordinaire, celle-ci est difficilement transmissible à ceux qui ne l'ont pas vécue. Mais les membres de l'expédition – et de célèbres alpinistes pris à témoin – parviennent à mettre le téléspectateur sur leur « voie ». Vers le dépassement, l'absolu, le très haut. Car, depuis toujours, dans toutes les civilisations, l'homme a donné un sens religieux à tout lieu élevé, du promontoire à la montagne.

F. C.

TF 1

- 5.50** Le Destin du docteur Calvet.
6.15 Pim. Ciel, mon radis ! ; La belle et la blette. **6.40** TF 1 Info.
6.47 et 8.28, 9.03, 19.50, 1.57 Météo. **6.50** TF ! jeunesse.
8.30 Télésopping.
9.05 TF ! jeunesse. Magazine. 8293933
11.10 Pour l'amour du risque. Jennifer mannequin.
12.05 Tac O Tac TV. Jeu.
12.15 Attention à la marche !
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.40 Les Jardins de Laurent.
13.42 et 18.52 L'euro ça compte.
13.50 Cœur de dragon ■ Film. Rob Cohen. Avec Dennis Quaid, Dina Meyer. *Fantastique* (EU, 1996). 8108062
15.45 Agent zéro zéro Film. Rick Friedberg. Avec Leslie Nielsen. *Comédie* (EU, 1996). 1292265
17.15 Juste pour rire.
17.25 Beverly Hills. Série. Soirée « années 80 ».
18.20 Star Academy. Jeu.
18.55 Le Bigdil. Jeu.
19.55 Vivre com ça.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

France 2

- 5.20** Outremers. **6.00** Les Z'amours. Jeu. **6.30** Télématin. **8.27** et 20.40 Talents de vie. **8.30** et 16.40 Un livre. *Mes images de l'amour*, de Patrick Drevert. **8.35** Des jours et des vies. **9.00** Amour, gloire et beauté. Feuilleton ○.
9.30 Source de vie.
10.00 Orthodoxie.
10.30 Chrétiens orientaux.
11.00 Messe.
12.00 La Toussaint. Documentaire.
12.20 Pyramide. Jeu.
12.53 Rapport du Loto.
12.55 et 4.50 Météo.
13.00 Journal, Météo.
13.45 D'une terre à l'autre. Téléfilm. John Gray. Avec Natasha Richardson, Anne Bancroft (EU, 2001) [1 et 2/2]. 1641438 - 263081
16.45 Aux sources du Nil ■ Film. Bob Rafelson. Avec Patrick Bergin, Lain Glen. *Aventures* (EU, 1990) ○. 9345642
19.00 On a tout essayé. Divertissement. Best of.
19.50 Un gars, une fille. Série. Accident de voiture.
20.00 Journal, Météo.
20.25 Question ouverte.

France 3

- 6.00** Euronews. Magazine. **7.00** MNK vacances. Babar ; Bob le bricoleur ; Billy the cat ; Mona le vampire ; Vampires pirates et Extraterrestres ; Toonsylvania ; Les Contes du cimetière ; Ginger ; Les Razmoket. **10.45** Questions pour un champion. Jeu.
11.15 Une maman formidable. Série. L'art de rompre.
11.40 Bon appétit, bien sûr.
12.05 12-14 de l'info, Météo.
12.55 Destination pêche. Magazine.
13.50 Keno. Jeu.
13.55 C'est mon choix. Magazine. 5838619
15.00 L'île fantastique. Série. Une liaison. Elisabeth.
15.50 Escrime. Championnats du monde à Nîmes. 8705130
17.50 C'est pas sorcier. Les plates-formes pétrolières.
18.15 Un livre, un jour. *Disgrâce*, de Joseph Michael Coetzee.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.45 La Santé d'abord. Magazine.
18.50 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport. Magazine.
20.20 Le Journal de l'escrime.
20.25 Tous égaux. Magazine.



20.55

LES CORDIER, JUGE ET FLIC

Portrait au scalpel. 2701604
Série. Christiane Leherissey. Avec Pierre Mondy, Bruno Wolkovitch. *Après un accident de voiture qui l'a défigurée, Lucia Cordier est emmenée chez un célèbre chirurgien esthétique.*



20.50

Hommage à Georges Brassens

AUTOUR DE GEORGES BRASSENS

Présenté par Michel Drucker et Maxime Le Forestier. Invités : Julien Clerc, Alain Souchon, Lââm, Zazie, Marc Lavoine, Liane Foly, Jean-Jacques Goldman, Francis Cabrel, Yannick Noah, Joël Favreau. 59868456



20.55

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES

Film. Jean Girault et Tony Aboyantz. Avec Louis de Funès, Michel Galabru. *Comédie burlesque* (France, 1982). 1802449
L'adjudant Cruchot hérite d'un bataillon de jeunes recrues féminines.
22.35 Météo, Soir 3.



20.40

PREMIÈRE SÉANCE

VIVRE AU PARADIS ■ ■

Film. Bourlem Guerdjou. Avec Roschdy Zem, Fadila Belkebla. *Drame* (France, 1999) ○. 801994
Une évocation de la vie des travailleurs algériens dans les bidonvilles d'Aubervilliers pendant la guerre d'Algérie. Une époque reconstruite avec force et sans complaisance.

22.45

LA CINQUIÈME SŒUR

Téléfilm. Christopher Leitch. Avec Shannen Doherty, Julie Benz, Kate Jackson (EU, 2000) ○. 2243197
Une jeune femme enquête sur le prétendu suicide de sa sœur et commence par s'inscrire à l'Université où la malheureuse étudiait.
0.22 Parce qu'il y aura toujours des hommes.

0.25 Un homme à ma taille. Film. Annette Carducci. Avec Liselotte Christian. *Comédie* (Fr., 1983). 4292463
2.00 Aimer vivre en France. La maison [1/2] 1597045
2.50 Reportages. Les étangs du diable. 3056173
3.10 Histoires naturelles. La pêche à la graine. 1125376
3.40 Nil ne revient sur ses pas. Feuilleton. Franco Giraldi. 7531956
4.05 Les Meilleurs Moments de 30 millions d'amis. 4382032
4.35 Musique. 9795918
4.50 Notre XX^e siècle. Le siècle de l'automobile. Documentaire (60 min). 6903289

23.00 Les copains d'abord.

Documentaire. Jacques Pessis et Eric Barbette (2001). 19623
Un portrait, par ses amis et par lui-même, du chanteur à la moustache.

0.00 Journal, Météo.

0.20 CD'aujourd'hui.

Invité : Serge Lama.

0.25 Le Petit Monde de Brassens.

Spectacle. Comédie musicale interprétée par La Troupe du Phénix. 8098463

1.35 Tennis. Masters Series.

Tournoi messieurs de Paris. 9756598

2.55 Y'a un début à tout. Magazine. 29227024
4.35 24 heures d'info. **4.55** Bhoutan, à la croisée des chemins. Documentaire ○ (9 min).

23.10

PASSÉ SOUS SILENCE

Guerre Sainte au cœur de l'Amérique. 9639807

Documentaire. Steve Emerson et Len Sherman. 9639807

0.15 La Loi de Los Angeles. Série.

Le piège des apparences. 6558482

0.55 Espace francophone.

Tranches de ville : Lomé. Magazine. 4992482

1.20 Toute la musique qu'ils aiment. Magazine. *Eugène Onéguine*, opéra de Tchaïkovski. Mise en scène de Nikolaus Lehnhoff. par l'Orchestre et le Chœur de l'Union européenne d'Opéra, dir. Guennadi Rojdestvenski. Solistes : Orla Boylan (Tatiana), Anna Burford (Olga), Ineke Vlogtman (madame Larina), Katja Boost (Filipievna), Michael König (Lenski). Livret de Pouchkine (Quatrième partie, 65 min). 8143314

La Cinquième

5.45 Les Amphis de La Cinquième. Deug 1. Algèbre linéaire et analyse mathématique ; N°9/10 : Intégrations, équations différentielles. **6.40** Anglais. Leçon n°2. **7.05** Repérages. Comores, l'archipel de la Lune. **8.00** Le Monde Tribal. Txucarammae.
8.30 Les Maternelles. Debout les zouzous ; Questions à ... un pédiatre, avec Jacky Israël. Qu'est-ce que les grands-parents transmettent à leurs petits enfants ? ; T'as fait quoi à l'école ? ; Le père-mêle : Vie quotidienne ;

juridique ; Père de famille nombreuse.

10.20 Carte postale gourmande. Balade gourmande à Sancerre.

10.55 L'Ours polaire, le seigneur de la banquise.

11.50 Arrêt sur images.

12.50 Bon voyage, John Glenn.

13.45 Le Journal de la santé.

14.05 Les Seychelles.

15.00 Nature en colère. Documentaire. [2/3]. 30642

16.00 Les Grottes souterraines de Floride. **17.00** Erta'ale. Un volcan à étudier. **17.30** 100 % question. **18.05** C dans l'air.

Arte

19.00 Voyages, voyages. Stockholm. Documentaire. Antoine de Maximy (Fr., 2001).

19.45 Arte infoMétéo.

20.15 Reportage. Toyota à l'assaut de Ferrari. Documentaire.

11.50 Arrêt sur images. Christoph Weber, Franz-Josef Marxkors et Willi Reiter (All., 2001).

Le constructeur nippon s'apprête à faire ses premiers pas, dès la saison prochaine, en Formule 1. Arte propose, en exclusivité, Les préparatifs de la nouvelle écurie.

- 5.20** Fan de. **5.45** M comme musique. **8.40** et **20.40** Caméra Café. **8.50** Le Pire du Morning. **9.15** M 6 boutique.
- 9.55** Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, la maison veut nous tuer ◊.
- 10.40** Kiditrouille. Archie, Mystères et Compagnie ; Sakura ; Crypte Show.
- 12.00** Ma sorcière bien-aimée. Série. Poète malgré elle ◊.
- 12.30** Météo.
- 12.35** La Petite Maison dans la prairie. L' idylle de monsieur Edwards ◊.
- 13.30** Cléopâtre. Téléfilm. Franc Roddam. Avec Leonor Varela (Grande-Bretagne, 1999) ◊ [1 et 2/2]. 7615468 - 5056739
- 16.40** Drôle de scène. Divertissement.
- 17.15** Chérie vote pour moi. Film. Ron Underwood. Avec Michael Keaton (EU, 1994) ◊. 9404994
- 18.55** Charmed. Série. Le château hanté ◊.
- 19.54** 6 minutes, Météo.
- 20.05** Madame est servie. Jonathan et Juliette ◊.
- 20.40** Décrochages info.

Canal+

- **En clair jusqu'à 8.30**
- 7.10** et **12.20** Le Journal de l'emploi. **7.15** Teletubbies.
- 7.40** Burger Quiz. **8.15** et **12.25**, **19.55** Les Guignols de l'info. **8.20** Le Zapping. **8.30** The Million Dollar Hotel ■ Film. Wim Wenders. Avec Mel Gibson (EU-GB-All, 1999).
- 10.25** Le Journal Intime de Benoît Poelvoorde.
- 10.45** Deuxième vie. Film. Patrick Braoudé. Avec Patrick Braoudé, Daniel Russo. Comédie (France, 2000) ◊. 9678284
- **En clair jusqu'à 14.00**
- 12.35** Gildas et vous.
- 13.30** La Grande Course.
- 14.00** Encore + de cinéma.
- 14.10** Anna et le roi. Film. Andy Tennant. Avec Jodie Foster. Histoire (EU, 1999) ◊. 8179246
- 16.35** Austin Powers, l'espion qui m'a tirée. Film. Jay Roach. Avec Mike Myers. Comédie (EU, 1999) ◊. 5585913
- 18.05** H. Histoire de corde ◊.
- **En clair jusqu'à 20.45**
- 18.30** Les Simpson. Série.
- 18.55** + de cinéma. En direct.
- 19.35** Le Journal, Le Zapping.

Le film

20.45 ; 22.30 ; 0.00 TCM

Série noire

LE FAUCON MALTAIS. Une soirée pour trois adaptations cinématographiques du roman de Dashiell Hammett, par John Huston (1941), Roy del Ruth (1931) et William Dieterle (sous le titre « Satan Met a Lady », en 1936)

COLLECTION CHRISTOPHE L.



Valérie Purvis et Ted Shayne (Bette Davis et Warren Williams), dans le film de William Dieterle. En « une » : Humphrey Bogart et Mary Astor dans la version de John Huston

TOUT le monde est bien d'accord : *Le Faucon maltais* de John Huston débute dans la mise en scène (1941) est un chef-d'œuvre légendaire de l'âge d'or du « film noir » américain. Il a fait de Humphrey Bogart le mythe du détective privé « dur à cuire », intraitable et revenu de tout. Ici, Sam Spade de Dashiell Hammett, ailleurs, Philip Marlowe, de Raymond Chandler. Normal, donc, que ce film ouvre cette soirée spéciale. Mais le but en est moins de raviver une flamme qui renaît régulièrement à la télévision que d'établir une comparaison avec les deux précédentes adaptations du roman de Hammett. Celles-ci relevaient, alors, du film policier, ce qui n'était pas tout à fait la même chose.

Dès 1929, Dashiell Hammett avait inventé le roman d'aventures criminelles, dont l'intrigue n'était pas construite sur l'explication d'une énigme, mais sur des comportements, des actions violentes, dans un style concis.

Après *La Moisson rouge* et *Sang maudit*, *Le Faucon maltais* parut en 1930. Cette recherche effrénée d'un fabuleux trésor par des aventuriers séduisit la Warner qui en acheta les droits. Sous le titre original *The Maltese Falcon*, la première adaptation fut réalisée en 1931 par Roy del Ruth. Elle s'est perdue dans la nuit des temps, après que John Huston en eut dit tout le mal possible...

Pourtant, cette version est fidèle à l'intrigue et aux personnages du roman, dont elle a repris, en partie, les dialogues. Ce qui ne va pas manquer de surprendre aujourd'hui ! La réalisation possède l'efficacité dramatique et stylistique propre aux studios Warner. Mais Ricardo Cortez, avec son physique de « gentleman » aux cheveux gominés, n'a rien de ce que sera Bogart dix ans plus tard, même si, comme lui, il sacrifie la dangereuse Brigid O'Saughnessy, interprétée par Bebe Daniels.

Toujours chez Warner, une deuxième adaptation par William Dieterle, intitulée

Satan Met a Lady (1936), n'y va pas avec le dos de la cuillère dans l'affabulation. Sam Spade est devenu Ted Shayne, sous les traits de Warren Williams, séducteur excéntrique, flanqué d'un associé, Milton Ames (Porter Hall). Shayne rencontre dans un train Valérie Purvis (Bette Davis en garce blonde), qui lui demande de rechercher une certaine Mrs Barabbas (Alison Skipworth), qui remplace le Kasper Gutman (Sydney Greenstreet) du film de Huston. Le jeu des comparaisons entre les interprètes est plutôt ahurissant et la statuette du faucon est transformée en corne de bélier incrustée de pierres précieuses. Il s'agit, en fait, (comme *L'Introuvable*, d'après Hammett, à la MGM) d'une comédie policière mêlant humour et mystère. Huston avait donc toute latitude pour recréer les ambiguïtés, la noirceur et le style du roman. A jamais...

Jacques Siclier

Daniel Psenny



20.50

POPSTARS

Feuilleton-documentaire [7/14]. 862791

A Paris, les sélections et les éliminations vont leur train, et déjà une dizaine de jeunes filles ont dû quitter l'Atelier. Les candidates toujours en compétition suivent des cours de danse et de chant.



20.05

FOOTBALL

COUPE DE L'UEFA

Troyes - Leeds

(Deuxième tour, match retour).

20.45 Coup d'envoi.

En direct du stade de l'Aube.

1.35 Culture pub. 7668032 1.59 Météo. 2.00 M comme musique. Emission musicale (180 min). 31179005

22.05

ALLY MCBEAL

Quand Ally attend Larry ◊.

7004913

Thérapie ◊.

9125159

Avec Callista Flockhart, Anne Heche. Dans *Quand Ally attend Larry*, entre une demande d'annulation de mariage pour cause de nymphomanie et l'arrivée dans le cabinet d'un nouvel avocat, la Saint-Valentin qui approche n'augure pas que du repos.

23.45 Zone interdite. Magazine.

La nouvelle fièvre du samedi soir.

Alerte aux rave-parties ; Les routards de la techno ; DJ : de l'or au bout des doigts.

1459604

1.35 Culture pub. 7668032 1.59 Météo. 2.00 M comme musique. Emission musicale (180 min). 31179005

22.20

LE MONDE DES TÉNÉBRES

La tigresse.

3182246

Série. Avec Ami Dolenz, Lysette Anthony.

23.05 Hypnose ■

Film. David Koepf.

Avec Kevin Bacon, Kathryn Erbe,

Illeana Douglas. Fantastique

(EU, 1999, v.o.) ◊.

7091401

0.40 Franck Spadone

Film. Richard Bean. Avec

Stanislas Merhar, Monica Bellucci.

Suspense (France, 2000) ◊.

9453869

2.05 Hockey sur glace. Championnat de la NHL. Colorado Avalanches - Saint Louis Blues. 29459376 4.05 Razor Blade Smile. Film. Jake West. Fantastique (GB, 1998) ◊. 4238444 5.45 B' lanc comme l'enfer. Téléfilm. Michael Switzer (Etats-Unis, 2000, 87 min).

L'émission



22.20 Arte

Foules inconsolables

POURQUOI la mort d'une personnalité publique provoque-t-elle une émotion collective ? C'est la (bonne) question que pose le réalisateur Gerold Hofmann dans son documentaire *Foules inconsolables. Les funérailles du siècle : de John F. Kennedy à Lady Di*, dans lequel il décortique en compagnie d'un théologien, d'un philosophe et d'un psychologue, les émotions populaires, ces « désolations de masse », comme les appellent certains spécialistes. En faisant redéfiler les images des foules en pleurs lors des décès de Lady Diana, de John Fitzgerald Kennedy (photo), de Bob Marley et d'autres personnalités comme le roi Hussein de Jordanie, Adenauer ou De Gaulle, Gerold Hofmann pose l'origine des rites funéraires qu'il relie au sentiment national.

A cet égard, les images des funérailles du dictateur nord-coréen Kim Il-sung, pleuré pendant onze jours par une population entière, laissent perplexe lorsqu'on connaît la famine régnant dans ce pays. Même si « la célébration collective d'une mort exprime le désir d'appartenir à une communauté », selon une psychologue.

Malgré le côté répétitif des séquences, ce documentaire garde son côté passionnant, grâce aux archives sur les enterrements des grands de ce monde, la télévision occupant une place significative dans la mémoire collective. Il est aussi en résonance avec le nécessaire travail de deuil qui, par exemple, est au cœur du traumatisme provoqué par les attentats du 11 septembre. Un drame vécu par les familles des six mille victimes du World Trade Center, dont les corps ne seront jamais retrouvés.

Le câble et le satellite



Soirée Herbert von Karajan, à partir de 21.00 sur Mezzo

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite

C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films

■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
⊗ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

6.00 Ici ou là-bas. 6.55 Les Seigneurs de Béring. 7.50 L'Almanach d'Henri et Marinette. Regardez avec les Cueco. 8.40 Vendanges, une histoire mondiale du vin. [8/13] Madère et porto. 9.10 Georges Brassens, les images de sa vie. 10.00 John Huston, histoires de guerre. 11.35 Histoire de l'art. La « Buire de Lavoye », art du V^e siècle. 11.50 Paldiski, la ville perdue. 12.45 Transes. 13.40 Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [4/5] Le prix de la liberté. 14.40 Cinq colonnes à la une. 15.40 Le Cinéma selon Stan Brakhage. 16.55 Récolte sanglante.
18.30 Cinéma et propagande sous Mussolini.
20.00 Vincente Segrelles. Le mercenaire.
20.30 Un vivant qui passe. 10060791
21.40 Au cours de musique. 24156802
22.35 Amazonie, la guerre de l'ombre. 77067352
23.30 Lonely Planet. Le sud-ouest des Etats-Unis. 0.25 Bophana, une tragédie cambodgienne (60 min).

Odysée C-T

9.05 Pays de France. Magazine. 10.00 L'Histoire du monde. Magazine. 10.05 Hans Hass, l'homme qui découvrit la mer. 10.55 Chine, les dames du lac. 11.40 L'Ecole des princes. 12.35 Sans frontières. Magazine. 12.40 Chine secrète. La voie du salut. 13.25 Aventures asiatiques 2. En Indonésie. 14.25 Les Grands Parcs canadiens. Juan de Fuca. 14.50 La Terre et ses mystères. L'ornithorynque, chimère australienne. 15.10 Evasion. Corse : l'arbre à pain en Castagniccia. 15.35 Le Pantanal. La région oubliée du Brésil. 16.30 Docs & débats. Magazine.
18.40 Népal, déesses vivantes.
19.05 Salvatore Adamo, pas à pas.
20.55 Aventure. 504879791
21.50 Là-haut, un supplément d'âme. 502081246
22.45 Traque sauvage. [4/13] Gravé dans la pierre.
23.15 Itinéraires sauvages. 23.20 Sur la terre comme au ciel. Les jardins comme idée. 0.20 L'Empire des éléphants. Un éléphant grandit (50 min). 80485197

TV 5 C-S-T

19.55 Le Journal de l'éco.
20.00 Journal (TSR).
20.30 Journal (France 2).
20.40 Question ouverte. Magazine. 67524468
21.05 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. Les plus beaux paysages. [10/12]. 87400517
22.00 Journal TV 5.
22.15 B.R.I.G.A.D. Série. Point bombe. 38235352
23.05 Mutinerie. 36064710
0.00 Journal (La Une).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Le Canada aujourd'hui (RDI).

RTL 9 C-T

19.55 La Vie de famille. Série. Plus dingue de toi [2/2]. 7001536
20.20 Friends. Série. Celui qui jouait au rugby. 7081772
20.45 Le Téléphone rose. Film. Edouard Molinaro. Avec Mireille Darc, Pierre Mondy. Comédie de boulevard (Fr., 1975). 6780739
22.25 Stars boulevard.
22.30 Une question d'honneur. Film. Fred Olen Ray. Avec David Carradine, Lee van Cleef. Film d'action (Etats-Unis, 1986). 13571420
23.55 Rien à cacher. Magazine (55 min). 9211081

Paris Première C-S

19.30 et 0.55 Rive droite, rive gauche. Magazine. 5740333
21.00 Les Sorcières. Film. Luchino Visconti, Pier Paolo Pasolini, Mauro Bolognini, Vittorio De Sica et Franco Rossi. Avec Silvana Mangano, Annie Girardot. Comédie de sketches (Italie, 1966, v.o.). 7851284
23.00 Mister Frost. Film. Philippe Setbon. Avec Jeff Goldblum, Alan Bates. Drame (France, 1989). 71928604
0.40 Le Journal des championnats du monde. Magazine (15 min).

Monte-Carlo TMC C-S

19.15 et 23.25 Météo.
19.25 Les Règles de l'art. Série. Un tapis enchanté. 2937230
20.25 Images du Sud.
20.35 et 23.30 Pendant la pub. Invité : Elie Semoun. 43038371
20.55 L'Amour maudit de Leisenbohd. Téléfilm. Edouard Molinaro. Avec Michel Piccoli, Anouk Aimée. 44396739
22.35 Méditerranée. Magazine. 70911791
23.50 Henry James. Série. De Grey, un récit romanésque (50 min). 7649517

TF 6 C-T

19.55 Les Nouvelles Aventures de Flipper le dauphin. Série. Mauvaise compagnie. 15608062
20.50 Batman. Film. Tim Burton. Avec Michael Keaton, Jack Nicholson. Film fantastique (Etats-Unis, 1989). 97596536
22.55 Bandes à part. Magazine. 9334062
23.55 A chacun sa vengeance. Téléfilm. Art Camacho. Avec Gary Daniels, Gregory McKinney (1997). 80485197

Téva C-T

20.45 Les News.
21.00 La Vouivre. Film. Georges Wilson. Avec Lambert Wilson, Jean Carmet. Comédie dramatique (France, 1988). 508896826
22.45 La Mort en direct. Film. Bertrand Tavernier. Avec Romy Schneider, Harvey Keitel. Film de science-fiction (Fr. - All., 1980). 500698642
0.55 Ally McBeal. Série. Les nerfs à vif (v.o.) (40 min). 501492376

Festival C-T

20.40 Studs Lonigan. Téléfilm. James Goldstone. Avec Harry Hamlin, Colleen Dewhurst (1978). 92647739
22.20 De Sacha à Guitry. Café-théâtre de Sacha Guitry au théâtre de Carouge. Avec Jean Piat. 28547826
23.45 La Rumeur. Téléfilm. Etienne Périer. Avec Christine Boisson, Roger Mirmont (1997, 95 min). 45402371

13^{ème} RUE C-S

19.50 New York District. Série. Fanatisme. 517306333
20.40 Le Dossier noir. Magazine.
20.50 L'Unique. Film. Jérôme Diamant-Berger. Avec Julia Migenes Johnson, Tcheky Karyo. Film fantastique (France., 1986). 508053739
22.15 Copie conforme. Film. Jean Dréville. Avec Louis Jouvet, Suzy Delair. Comédie policière (Fr., 1946, N.). 508548130
0.05 New York District. Série. L'ange gardien (v.o.). 575807289
0.55 En quête de preuves. Série. Mortelle perversion (55 min). 527657024

Série Club C-T

19.55 Un flic dans la mafia. Série. Le sort en est jeté. 8888888
20.45 et 23.10 Les Deux Minutes du peuple de François Pérusse. Série. Ton ancien chum. Bocolon, le duo. 685130
20.50 Washington Police. Série. Situation de crise. 685130
21.35 The Practice. Série. Paroles de femmes. 231333
22.20 Cache-cache. 7472474
23.15 Sports Night. Série. Eli's Coming. 1555159
23.40 Cheers. Série. Un truc d'hommes (v.o.). 3315820
0.05 Un flic dans la mafia. Série. Le sort en est jeté. 3195579
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. L'invasion des Terriens (55 min). 5903208

Canal Jimmy C-S

20.30 X Chromosome. Série (v.o.).
20.45 The Big Lebowski. Film. Joel Coen. Avec Jeff Bridges, John Goodman. Comédie dramatique (Etats-Unis, 1998). 92304401
22.45 RPC Act. Magazine musical. Présenté par Philippe Manœuvre. 25720389
23.10 La Route. Magazine. Invités : Jean Glavany, Olivier de Kersauson. 36983802
23.55 California Visions. Documentaire [2^e volet]. 94086420
0.20 Les Soprano. Série. Il est ressuscité (v.o.) (55 min). 44465772

Canal J C-S

17.20 Titeuf. Dessin animé. 98038333
17.45 Les Razmoket. Dessin animé. 4898517
18.10 Sabrina. Série. 71292352
18.30 et 20.25 Monstroph. 71297081
18.35 Cousin Skeeter. Série. Skeeter fait de la radio. 71297081
19.00 Les Tips de Re-7.
19.05 Kirk. Série. C'est ma première surprise-party. 9254555
19.30 Faut que ça saute ! 9126517
19.55 Titeuf (25 min). 5951352

Disney Channel C-S

17.20 La Légende Tarzan. Dessin animé. 6678555
17.45 Les Weekenders. Dessin animé.
18.00 La Double Vie d'Eddie McDowd. Série. Le retour de Gigg. 499791
18.30 Real Lizzie McGuire. Série. La boum qui fait mal. 407710
19.00 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.
19.05 Le Fantôme du cinéma. Téléfilm. Blair Treu. Avec Taylor Handley, Colin Fox (2001, 95 min). 5864389

Télétoon C-T

17.30 Spiderman. Dessin animé. 508149772
17.55 Les Gros Chevaliers. Dessin animé.
18.10 Les Crocs malins. Dessin animé. 520166536
18.32 Simsala Grimm. 708223062
19.00 The Muppet Show. Divertissement. Invitée : Shirley Basset. 509090604
19.25 Le Bus magique. 504855772
19.50 Highlander (25 min). 504875536

Mezzo C-T

20.30 A l'affiche. Magazine.
20.35 et 23.30 Wieniawski. Polonaise brillante n°1. Enregistré en 1995. Avec Ingolf Turban (violin). Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel.
20.50 Rétro Mezzo. Magazine.
21.00 Soirée Herbert von Karajan. Requiem, de Verdi. Avec Leontyne Price (soprano), Fiorenza Cossotto (mezzo-soprano), Luciano Pavarotti (ténor). Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. H. von Karajan. Réal. H.-G. Clouzot. 33204159
22.25 Concert à la mémoire d'Herbert von Karajan. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur de la radio suédoise, dir. Claudio Abbado. 71047888
23.45 La Périhole. Opéra d'Offenbach. Par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur du Grand-Théâtre de Genève, dir. Marc Soustrot. Mise en scène, Jérôme Savary (145 min). 94733178

Muzzik C-S

20.45 L'Agenda (version française). Magazine.
21.00 Mozart. Le Requiem, par les Virtuoses de Moscou. Enregistré le 11 juillet 1997. Inva Mula, soprano. 500013604
22.10 Marcia. Sweet 2000. 504549807
23.10 Jazz Box. Enregistré à Montréal, en 1998. 507126604
0.10 Uzeste en marche. Documentaire. Agnès Desnos (100 min). 501659173

National Geographic S

20.00 Une vie secrète. 3493913
21.00 Au fil des inventions humaines. 7403284
21.30 A la pointe de la science. Volcans. 7402555
22.00 et 22.30 Profession éco-reporter.
23.00 Eruption solaire. 1096159
0.00 Au zoo de Melbourne. Une clinique pour animaux sauvages. 4119531
0.30 Au zoo de Melbourne. Gorilles urbains. 8129482
1.00 Explorer. Magazine (60 min). 2097734

Histoire C-T

20.05 Berlin, le premier procès du terrorisme iranien. 501266536
21.00 Histoire : le film. Salaam Bombay ! Film. Mira Nair. Avec Shafiq Syed, Scarfuddin Qurrassi. Drame (Fr., 1988). 504058791
23.00 Les Chemins de l'art. L'Indus Valley et Angkor Vat. [3 et 4/4]. 502896517
23.55 La Lettonie entre la mémoire et l'oubli (50 min). 501602772

La Chaîne Histoire C-S

19.50 Les Mystères de l'Histoire. Akhenaton l'hérétique. 571479555
21.20 Légende du loup-garou. 502615159
20.30 Les Tournants de l'Histoire. La crise de Suez. 504543081
22.05 Biographie. Patton, un génie de la guerre. 592982178
23.40 Raspoutine. 501627081
0.30 Mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Coulez le Bismarck (45 min). 569001821

Forum C-S

20.00 Cassavetes : un homme d'influence. Débat. 506178710
21.00 Le Cinéma Indien. Débat. 501320159
22.00 Musique et film, on connaît la chanson. Débat. 507722994
22.55 Le Cinéma d'animation. Débat (60 min). 507452178

Eurosport C-S-T

20.00 Tennis. Masters féminin. Quarts de finale. A Munich (All.). 8265710
22.30 Rallye. Championnat du monde des rallyes. Rallye d'Australie. 508913
23.00 Eurosport soir. Magazine.
23.15 Football. Coupe de l'UEFA (2^e tour). Match retour. 7870246

Pathé Sport C-S-A

20.30 NBA Action. Magazine. 500586791
21.00 Basket-ball. Euroligue masculine (4^e journée, groupe C) : Real Madrid - Pau-Orthez. En direct. 500325178
23.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (4^e jour). Au palais omnisports de Paris-Bercy. 500338642
1.00 Football. Coupe de l'UEFA. (2^e tour) Match retour : FC Valence - Legia Varsovie (Pol). Au stade Mostalla, à Valence (Espagne). En différé. 508987109

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 et 0.20 Journal, Météo. 20.15 Autant savoir. 20.40 Les Cordier, juge et flic. Faux-semblants. 22.20 Les Années belges. Invité : Xavier Deflorenne. 23.25 Intérieur nuit. 0.15 Tous sur orbite ! (25 min).

TSR

20.05 Temps présent. 21.05 Urgences. Rampage (v.m.). 0. 21.55 New York 911. Une décision sans appel (v.m.). 0. 22.45 Cinémagie. 23.15 Le 23 : 15. 23.40 Le Caméléon. Projet Alpha (v.m.) (45 min).

Canal + vert

C-S

20.00 Lundi boxe. 21.00 La Fin des temps. Film. Peter Hyams. Avec Arnold Schwarzenegger. Film fantastique (1999, v.m.). 0. 23.05 Football. Coupe de l'UEFA (2^e tour). Troyes (Fr.) - Leeds (GB). En différé (180 min).

TPS Star

T

20.20 Star mag. 20.45 Sexe et autres complications. Film. Don Roos. Avec Christina Ricci. Comédie (1998). 0. 22.25 Deux garçons, une fille, trois possibilités. Film. Andrew Fleming. Avec Lara Flynn Boyle. Comédie (1994). 0. 23.55 L'Attrape-rêves. Film. Alain Ross. Avec Laetitia Velay. Comédie dramatique (2000) (75 min).

Voyage

C-S

20.00 Le Souffle de l'Histoire. Les Indiens Anasazi. 21.00 Égypte, dieux et démons. Les rois et le chaos [1/5]. 22.00 Saveurs du monde. Le Mexique. 22.30 Détours du monde. 23.05 Pilot Guides. La Corse, la Sardaigne et la Sicile (55 min).

Encyclopedia

C-S-A

20.00 L'Univers de Stephen Hawking. [4/6]. 20.50 L'Aventure photographique. [6/10]. 21.20 L'Âme de l'Écosse. Esprit d'Écosse. 21.35 et 21.50 Les Grandes Dates de la science et de la technique. 22.05 Les Exploits de la recherche. [8/13]. 22.30 Perspective. L'asthme. 23.25 Terre François Joseph. Les mystères de l'Arctique (50 min).

Comédie

C-S

20.00 Love & Money. Puff, la sœur magique. 20.30 Un gars du Queens. Roamin Holiday. 21.00 MASH. Film. Robert Altman. Avec Donald Sutherland. Comédie satirique (1970) (0. 23.40 La Grosse Émission III. Divertissement (60 min).

MCM

C-S

20.00 Web Pl@yist. 20.30 et 2.00 Le JDM. 20.50 Cocktail Molotov. Film. Diane Kurys. Avec Elise Caron. Comédie dramatique (1980) (0. 22.30 Le Loup-garou de Londres. Film. John Landis. Avec David Naughton. Comédie fantastique (1981) (0. 0.45 Emma Bunton. Concert (60 min).

MTV

C-S-T

20.00 Bytesize. 21.00 MTV's French Link. 21.30 MTV News Now. 22.00 Station Zero. 22.30 MTV New Music. 23.00 Yo ! (120 min).

LCI

C-S-T

9.10 et 15.10 On en parle. 10.10 et 14.10, 16.10 Face à face. Débat. 11.10 et 17.10, 21.10 Questions d'actu. 18.30 et 0.15 L'Invité de PLS. 19.00 et 20.10, 20.40 Le Grand Journal. 19.50 et 20.50, 22.50 L'Invité de l'économie. 22.00 Le Journal (50 min).

La chaîne parlementaire

18.30 Assemblée nationale : questions au gouvernement. 19.30 Université de tous les savoirs. 20.30 Droit de questions. 22.00 Aux livres, citoyens ! 22.30 Le Débat de la semaine. 0.00 Le Journal de minuit. 0.30 Bibliothèque Médicus (60 min).

Euronews

C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. 10.00 Culture, Cinéma, Style, Visa, Europeans, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. 19.00 Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN

C-S

17.30 CNN Hotspots. 20.30 World Business Today. 21.30 Q & A. 22.30 World Business Tonight. 23.00 Insight. 0.00 Lou Dobbs Moneyline (60 min).

TV Breizh

C-S-T

19.35 et 23.10 L'Invité. 19.55 Arabesque. Le dragon chinois. 20.45 La Géolère. Film. Ronan O'Leary. Avec James Spader. Thriller (1996). 22.45 Tro war dro. 22.50 Portraits bretons. 0.00 Arvor (60 min).

Action

ÉTAT D'URGENCE ■
17.55 Cinéstar 2 509068389
Frédéric Forestier.
Avec Dolph Lundgren
(EU, 1997, 96 min) (0.

JUGE ET HORS-LA-LOI ■
17.10 TCM 95754401
John Huston. Avec Paul Newman
(EU, 1972, 105 min) (0.

LES CHEYENNES ■
20.45 CineClassics 3528352
John Ford.
Avec Richard Widmark
(EU, 1946, 159 min) (0.

PASSION
SOUS LES TROPIQUES ■
19.40 Cinétoile 503087791
Rudolph Maté.
Avec Robert Mitchum
(EU, 1953, 80 min) (0.

RIO BRAVO ■
10.40 CineClassics 61529082
Howard Hawks.
Avec John Wayne
(EU, 1959, 140 min) (0.

Comédies

DRÔLE DE DRAME ■
7.45 CineClassics 34340555
Marcel Carné.
Avec Louis Jouvet
(Fr., N., 1937, 95 min) (0.

GARE AU PERCEPTEUR ■
0.15 CineClassics 97669111
Walter Lang.
Avec James Stewart
(EU, N., 1950, 85 min) (0.

IRMA LA DOUCE ■
6.55 Cinétoile 591399062
Billy Wilder.
Avec Shirley McLaine
(EU, 1963, 142 min) (0.

LA DIXIÈME FEMME
DE BARBE BLEUE ■
6.20 TCM 19937826
W. Lee Wilder.
Avec George Sanders
(GB, N., 1960, 90 min) (0.

LA PATINOIRE ■
22.15 Cinéfaz 506734913
Jean-Philippe Toussaint.
Avec Tom Novembre
(Fr - It - Bel., 1999, 79 min) (0.

LE BEAU MARIAGE ■
22.45 Cinétoile 508927246
Eric Rohmer.
Avec Béatrice Romand
(Fr., 1982, 100 min) (0.

Comédies dramatiques

LE SOUFFLE AU CŒUR ■
17.45 Cinétoile 505716604
Louis Malle. Avec Léa Massari
(Fr., 1971, 115 min) (0.

CASABLANCA ■
4.50 CineClassics 77037685
Michael Curtiz.
Avec Humphrey Bogart
(EU, N., 1942, 102 min) (0.

HOPE AND GLORY ■
18.10 TPS Star 501262438
0.05 Cinéstar 2 504363753
John Boorman. Avec Sarah Miles
(GB, 1987, 113 min) (0.

L'AFFÛT ■
2.30 CineCinemas 2 505958260
Yannick Bellon.
Avec Tchéky Karyo
(Fr., 1992, 100 min) (0.

L'AMOUR VIOLÉ ■
22.40 CineCinemas 3 506879642
Yannick Bellon. Avec N. Nell
(Fr., 1976, 115 min) (0.

LA BANQUIÈRE ■
20.45 CineCinemas 2 500990975
Francis Girod.
Avec Romy Schneider
(Fr., 1980, 125 min) (0.

LA COMTESSE
AUX PIEDS NUS ■
18.00 CineClassics 26324994
Joseph L. Mankiewicz.
Avec Humphrey Bogart
(EU, 1954, 130 min) (0.

LA FEMME
DE L'AVIATEUR ■
21.00 Cinétoile 505035975
Eric Rohmer.
Avec Philippe Marlaud
(Fr., 1980, 105 min) (0.

LA GARÇONNIÈRE ■
1.25 Cinétoile 505461531
Billy Wilder. Avec Jack Lemmon
(EU, N., 1960, 120 min) (0.

LA GRANDE ILLUSION ■
2.50 CineClassics 94792734
Jean Renoir. Avec Jean Gabin
(Fr., N., 1937, 120 min) (0.

LA LETTRE ■
9.45 CineCinemas 2 501897499
Manoel de Oliveira.
Avec Chiara Mastroianni
(Fr - Esp - Port., 1999, 107 min) (0.

LE BÛCHER DES VANITÉS ■
7.40 CineCinemas 1 39892265
18.25 CineCinemas 2 502764401
Brian De Palma. Avec Tom Hanks
(EU, 1990, 126 min) (0.

LE CERCLE

DES POÈTES DISPARUS ■
10.45 Cinéstar 2 501406401
20.45 Cinéstar 1 500645913
Peter Weir.
Avec Robin Williams
(EU, 1989, 130 min) (0.

JLG PAR JLG ■
16.55 Cinéfaz 519623975
Jean-Luc Godard.
Avec Jean-Luc Godard
(Fr. - Sui., 1991, 60 min) (0.

LE FAUCON MALTAIS ■
22.30 TCM 66178159
Roy Del Ruth.
Avec Ricardo Cortez
(EU, N., 1931, 80 min) (0.

LES BOSTONIENNES ■
11.15 Cinétoile 507568555
James Ivory.
Avec Vanessa Redgrave
(GB, 1984, 120 min) (0.

NELLY
ET MONSIEUR ARNAUD ■
11.20 Cinéstar 1 501663371
Claude Sautet.
Avec Emmanuelle Béart
(Fr. - It - All., 1995, 105 min) (0.

NOUVELLE VAGUE ■
19.10 Cinéfaz 550771197
Jean-Luc Godard.
Avec Alain Delon
(Sui., 1990, 90 min) (0.



Marie Rivière dans « La Femme de l'aviateur », d'Eric Rohmer, à 21.00 sur Cinétoile

PHILADELPHIA ■
1.55 CineCinemas 1 90296918
Jonathan Demme. Avec T. Hanks
(EU, 1993, 120 min) (0.

SHE'S SO LOVELY ■
11.30 TPS Star 500260468
21.00 Cinéstar 2 501597791
Nick Cassavates. Avec Sean Penn
(EU, 1997, 100 min) (0.

SOIGNE TA DROITE ■
17.50 Cinéfaz 582266062
Jean-Luc Godard.
Avec Jean-Luc Godard
(Fr., 1987, 105 min) (0.

TONI ■
20.45 CineCinemas 1 3581081
Philomène Esposito.
Avec Alessandro Gassman
(Fr. - It., 1999, 95 min) (0.

Fantastique

ENTRETIEN
AVEC UN VAMPIRE ■
22.50 Cinéstar 1 505170420
1.55 Cinéstar 2 560961109
Neil Jordan. Avec Brad Pitt
(EU, 1994, 120 min) (0.

LA QUATRIÈME
DIMENSION ■
19.00 TCM 85693884
John Landis. Steven Spielberg,
Joe Dante et George Miller.
Avec Dan Aykroyd
(EU, 1983, 97 min) (0.

LES VAMPIRES ■
9.20 CineClassics 52797807
Mario Bava et Riccardo Freda.
Avec Gianna Maria Canale
(It., 1956, 84 min) (0.

Histoire

JE VOUS SALUE MARIE ■
11.10 Cinéfaz 535468642
Jean-Luc Godard.
Avec Myriem Roussel
(Fr. - Sui., 1985, 70 min) (0.

Musicaux

LILI ■
14.20 TCM 63397468
Charles Walters.
Avec Leslie Caron
(EU, 1953, 80 min) (0.

Policiers

CONVERSATION
SÉCRÈTE ■
23.35 Cinéfaz 579165284
Francis Ford Coppola.
Avec Gene Hackman
(EU, 1974, 115 min) (0.

EXISTENZ ■
1.20 Cinéstar 1 599978050
David Cronenberg.
Avec Jennifer Jason Leigh
(EU, 1999, 95 min) (0.

KISS OF DEATH ■
0.35 CineCinemas 3 501342314
Barbet Schroeder.
Avec David Caruso
(EU, 1995, 95 min) (0.

LE FAUCON MALTAIS ■
20.45 TCM 75156772
John Huston.
Avec Humphrey Bogart
(EU, N., 1941, 100 min) (0.

LE MYSTÈRE DES TREIZE ■
15.40 TCM 30595265
Jack Lee Thompson.
Avec David Niven
(GB, N., 1967, 90 min) (0.

POLICE PYTHON 357 ■
9.15 Cinétoile 507391449
Alain Corneau.
Avec Yves Montand
(Fr., 1975, 125 min) (0.

SATAN MET A LADY ■
0.00 TCM 14483208
William Dieterle.
Avec Warren William
(EU, N., 1936, 70 min) (0.

► Horaires en *gras italique* = diffusions en v.o.

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00.

6.00 L'Éloge du savoir. 7.20 Les Enjeux internationaux. 7.30 Première édition. 8.30 Les Chemins de la connaissance. Les siècles d'or de la science arabe. [4/5]. Savoirs et philosophies de la nature. Invités : Ahmed Hasnaoui ; Roshdi Rashed. 9.05 Orthodoxie. 9.30 Service religieux par la fédération protestante de France. 10.00 Messe. Célébrée en direct de la cathédrale Saint-Pierre, à Rennes.

11.00 Feuilleton.
Le Roman du comte d'Anjou, de Jehan Maillart. [14/15].

11.20 Résonances.
Chasseurs de sons.

11.25 et 17.25 Le Livre du jour.
Pierre Bergounioux
(Un peu de bleu dans le paysage).

11.30 Mémorable (rediff.).
Giuseppe Ungaretti. [4/5].
Invité : Jean Amrouche.

12.00 La Suite dans les idées.

13.30 Les Décaqués.

13.40 Carnet de notes.
Jean-Marc Zelwer. [2/2].

14.00 Les Jeudis littéraires.
Gherasim Luca.

14.55 et 20.25 Poésie sur parole. René Guy Cadou. 15.00 La Vie comme elle va. La patience. Invités : Chantal Labre ; Monique Cournut-Janin ; Françoise Séloron. 16.30 Entre-revues. Émission spéciale Georges Perros. 17.00 La Vie des revues. Courants de la psychanalyse contemporaine. 17.30 A voix nue. Maurice Chappaz. [4/5]. 17.55 Le Regard d'Albert Jacquard. 18.20 Pot au feu. 19.30 Cas d'école. Profs : entre souffrance et plaisir. Invités : Claudine Blanchard-Laville ; Kamel Aït-Bouali.

20.30 Fiction 30 (rediff.). *Eloge d'André Gide au bain*, de Michel Braudeau.

21.00 Le Gal Savaïr.
Invitée : Cynthia Fleury.

22.10 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit.
Eric Nicolas Pur Cajun.
0.05 Du jour au lendemain. Christine Van Rogger-Andrreucci (Max Jacob. *Lettres à Michel Leiris*). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits de France-Culture. Rencontre : Léopold Sedar Senghor. [5/5]. 2.02 Surpris par la nuit : à Shanghai.

France-Musiques

Informations : 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00.

7.06 Tous les matins du monde. 8.30 La Revue de presse. 9.07 Si j'ose dire. 10.27 et 12.27, 19.57 Alla Breve. *D'un seuil à l'autre*, de De Vienne, par le Chœur de Radio France, dir. Michel Tranchant (rediff.). 10.30 Papier à musique. Invité : Philippe Andriot. La musique de chambre de Brahms : *Images de Brahms*. Œuvres de Brahms.

12.35 C'était hier. Isaac Stern.
Romance pour violon et orchestre n° 2 op. 50, de Beethoven ; *Concerto pour violon et orchestre* op. 47, de Sibelius ; *Concerto pour violon et orchestre*, de Roehberg.

14.00 Tout un programme.
Quelques saints. *Hymne à sainte Cécile*, de Britten ; *Le Miracle de saint Nicolas*, de Ropartz ; *Laudes de saint Antoine de Padoue*, de Poulenc ; *Messe de saint Nicolas*, de Moussorgski ; *Le Triomphe de sainte Jeanne* (premier mouvement), de Jolo ; *Quatre petites prières de saint François d'Assise*, de Poulenc ; *Hymne à saint Pierre*, de Britten.

15.30 Concert.
Donné le 17 octobre, au Théâtre du Châtelet, à Paris. Emmanuelle Bertrand, violoncelle : *Trois strophes sur le nom de Sacher*, de Dutilleul ; *Suite pour violoncelle* n° 1 BWV 1007, de Bach ; *Suite pour violoncelle* n° 4, de Bacri.

17.00 Métamorphoses. 18.00 Le Jazz est un roman. Louie (n° 2) : L'enfance et la jeunesse de Louis Armstrong à la Nouvelle-Orléans. Œuvres d'Armstrong, de Bechet, Luter, Coltrane, Ellington, Evans. 19.05 Le Tour d'écoute.

20.00 Festival des Prom's.
Concert. Donné le 18 août, au Royal Albert Hall, à Londres, par le Chœur symphonique de la BBC et l'Ensemble de percussions, dir. Stephen Jackson, David Goode, orgue, Philip Moore et Simon Crawford-Phillips, pianos : *Geistliche Chormusik* (mottets), de Schütz ; *Proverbes pour les fêtes et commémorations*, de Brahms ; *O Traurigkeit, O Herzeleid* (prélude, choral et fugue), de Brahms ; *Salve, sidus polonorum* (création), de Gorecki ; *Concerto pour deux pianos*, de Stravinsky ; Œuvres de Schoenberg : *De profundis* ; *Friede auf Erden*.

22.00 En attendant la nuit.

23.00 Jazz, suivez le thème.
Move.

0.00 Extérieur nuit. Séquence de musique traditionnelle, avec Christian Poché.

1.00 Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

Informations : 6.30 à 9.00, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 18.30, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations.
Jukka-Pekka Saraste, chef d'orchestre.

16.30 Grand répertoire. Œuvres de Chopin, Paganini, Smetana, Dvorak. 20.00 Les Rendez-vous du soir. *Scherzando* n° 4 Hob. 2 : 36, de Haydn, par le Sinfonietta de Vienne, dir. M. Huss ; *Quatuor à cordes* op. 1 n° 3, de Jadin, par le Quatuor Joachim ; *Orphée* et *Euridyce* : *Danse des esprits*, de Glück, par la Camerata de Zurich, dir. R. Tschupp, PL Graf, flûte.

20.40 Oscar Wilde et la musique.
Tannhäuser (ouverture), de Wagner, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo, dir. M. Jansons ; *Sonate* n° 23 *Appassionata* op. 57, de Beethoven, A. Brondel, piano ; *Une tragédie florentine* (fin), de Zemlinski, par l'Orchestre du Gürzenich de Cologne, dir. J. Conlon, D. Kübler (Guido Bardir), DR Albert (Simone), D. Voigt (Bianca) ; *Quintette* K 581, de Mozart, par le Quatuor Cherubini, Michel Portal, clarinette, et l'Anniversaire de l'Infante, de Schreker, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. L. Zagrosek.

22.30 Les Rendez-vous du soir (suite). *Oscar Wilde* (extraits de la musique du film), de Wiseman ; *Hérodiade* (ballet et scène finale), de Massenet, par le Chœur et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson ; *La Ballade de la géologie de Reading*, de Ibert, par l'Orchestre symphonique de la Radio slovaque, dir. Adriano ; Deux poèmes de Baudelaire : *Recueillement* et *La Mort des amants*, de Debussy ; *Valses nobles et sentimentales*, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado ; *Salomé* (la fin), de R. Strauss, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. K. Naganu. 0.00 Les Nuits de Radio Classique.



9.20 France 3
 Les Contes
 du cimetière

POUR les vacances de la Toussaint et la fête d'Halloween, France 3 propose aux enfants une programmation à faire peur où se côtoient squelettes, vampires, diables et revenants. Parmi les séries d'animation inédites diffusées à partir du 29 octobre, *Les Contes du cimetière* (13 x 13 min), un dessin animé réalisé par Hoël Caoussin d'après les livres de Yak Rivais (éd. Nathan). L'action se situe dans le cimetière (imaginaire) Saint-Patrick, dont les enfants du village ont fait leur aire de jeu : un lieu peuplé de défunts mais aussi de trolls, de fantômes, de feux follets et de vampires. Chaque histoire est bâtie à partir de la confrontation de deux mondes, celui des morts et des revenants et celui des gamins. Une série pleine d'humour, réalisée avec soin et dont l'illustration sonore, à base de hullements et de grincements, réjouira les amateurs de frissons. Diffusion les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 9 h 20 et le mercredi à 9 heures et 16 h 30. **S. Ke.**

TF 1

5.50 Le Destin du docteur Calvet. 6.15 et 6.25 Pim. 6.40 TF 1 Info. 6.42 et 8.28, 9.03, 19.50, 2.08 Météo. 6.50 TF ! jeunesse. 8.30 Téléshopping. 9.05 TF ! jeunesse. Fifi Brindacier ; Pokémon ; Molly O ! ; Hé Arnold ! ; Cinétrouille. 2598145
 11.10 Pour l'amour du risque. Un monde magique.
 12.05 Tac O Tac TV. Jeu.
 12.15 Attention à la marche !
 12.50 A vrai dire. Magazine.
 13.00 Journal, Météo.
 13.40 Les Jardins de Laurent.
 13.42 et 18.52 L'euro ça compte.

13.50 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
 14.40 Mannequin d'un jour. Téléfilm. Mark Rosman. Avec Maggie Lawson (EU, 2000). 3655258
 16.25 Alerte à Malibu. Série. Les malheurs de Stephanie. 486918
 17.25 Beverly Hills. Série. La B.A. de Donna.
 18.20 Star Academy. Jeu.
 18.55 Le Bigdil. Jeu.
 19.55 Vivre com ça.
 19.58 Parce qu'il y aura toujours des hommes.
 20.00 Journal, Tiercé, Météo.

France 2

5.00 Docteur Markus Merthin.
 6.00 Cordée canine. Les chiens.
 6.30 Télématin. 8.35 et 16.45 Un livre. *Les Précieuses, ou Comment l'esprit vient aux femmes*, de Roger Duchêne. 8.40 Des jours et des vies. 8.57 et 19.55 Les Jours euros. 9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton O.
 9.25 Cruellement déconseillé aux adultes (KD2A). Sister, Sister ; Classe croisière ; Le Prince de Bel Air ; Wombat City O.
 11.00 Flash info.
 11.05 Motus. Jeu.
 11.40 Les Z'amours. Jeu.
 12.20 Pyramide. Jeu.

13.00 Journal, Météo.
 13.50 Derrick. Série. Des gens comme il faut O. Tuer ceux qu'on aime O.
 15.55 Mort suspecte. Meurtre en toute innocence.
 16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
 17.20 Qui est qui ? Jeu.
 18.00 Le Groupe. Série. Allons enfants.
 18.30 Friends. Série. Celui qui se souvient O.
 18.55 On a tout essayé. Divertissement. Best of.
 19.50 Un gars, une fille. Série.
 20.00 Journal, Météo.

France 3

6.00 Euronews. Magazine. 7.00 MNK vacances. Babar ; Bob le bricoleur ; Mona le vampire ; Vampires pirates et Extraterrestres ; Toonsylvania ; Les contes du cimetière ; Ginger ; Les Razmoket. 10.45 Questions pour un champion. Jeu.
 11.15 Une maman formidable. Série. Grace fait du camping.
 11.40 Bon appétit, bien sûr.
 12.05 12-14 de l'info, Météo.
 12.55 La Vie sauvage. Magazine.
 13.40 Keno. Jeu.
 13.50 C'est mon choix. 6475869

14.55 Un week-end mouvementé. Téléfilm. Dick Lowry. Avec Christopher Rich (Etats-Unis, 1990). 6928005
 16.30 MNK. Magazine. 3629395
 17.35 A toi l'actu@. Magazine.
 17.50 C'est pas sorcier.
 18.15 Un livre, un jour. *Atlas du Paris souterrain*, dir. Alain Clément et Gilles Thomas.
 18.20 Questions pour un champion. Jeu.
 18.50 19-20 de l'info, Météo.
 20.10 Tout le sport. Magazine.
 20.20 Tous égaux. Magazine.

La Cinquième

5.50 Les Amphis de La Cinquième. Didactique des langues. 6.40 Anglais. Leçon n° 2. 7.00 Repérages. Madagascar, Salama, pays antakarana. 8.30 Les Maternelles. Debout les zouzous : Dessins animés pour les tout-petits. Questions à... la gynécologue, avec Evelyne Petroff. Fille ou garçon : les élève-t-on pareil ? Questions d'enfants. La transmission de l'identité. Le pêle-mêle. 10.20 L'Œil et la Main. Sur les traces des Zapatistes. 10.55 Par vents et marées. 11.50 Après

la sortie. Analyse des films ; Rubrique DVD ; Les points de vue des différents responsables de la fabrication d'un film. 12.50 La Modélisation des comportements. 13.45 Le Journal de la santé. 14.05 Clemenceau, « Je fais la guerre ». Documentaire. 15.05 Domus 5, c'est comment chez vous ? Magazine. 16.00 La Route Tanami. Documentaire. 17.00 Les Refrains de la mémoire. Scoubidou, 1959. 17.30 100 % question. 18.05 C dans l'air.

Arte

19.00 Tracks. Magazine. Tribal : Mountain Board ; Backstage : Metal Attack ; Vibration : Art du détournement. 19.45 Arte info. 20.10 Météo. 20.15 Reportage. Cadavre exquis. Documentaire. Nina Kleinschmidt et Henri Wagner (2001). *Un professeur allemand de médecine légale a monté une exposition de corps écorchés, « Univers des corps », qui rencontre un grand succès mais suscite aussi d'intenses polémiques.*



20.50

LES ENFOIRÉS

Le Best of. 87763622
 Divertissement présenté par Muriel Robin et les Enfoirés. Les meilleurs moments des Enfoirés depuis quinze ans...

23.10

SANS AUCUN DOUTE

Présenté par Julien Courbet. 8804395
 1.28 Parce qu'il y aura toujours des hommes. 7490883
 1.30 Les Coups d'humour. 7490883
 2.05 Du côté de chez vous. 2.10 Aimer vivre en France. La maison [2/2]. 8645425
 3.05 Reportages. Les triplées. 8797135
 3.30 Nul ne revient sur ses pas. Feuilleton. Franco Giraldi. 3343222
 3.55 Histoires naturelles. La chasse aux oies au Québec. Documentaire. 1101796
 4.25 Musique (35 min). 56056086



20.50

UNE SOIRÉE, DEUX POLARS

20.50 P.J. Série. Chantage. 4408192
 21.50 Avocats et associés. Série. Bug Plug O. 1465685
 22.50 Bouche à oreille. Magazine.

22.55

NEW YORK 911

Comme des frères O. 3173598
 Chasse à l'homme O. 1714005
 Série. Avec Skipp Sudduth, Michael Beach, Coby Bell. *Dans Chasse à l'homme, Davis, perturbé depuis sa rencontre avec Candyman, interroge sa mère au sujet de son père défunt.*
 0.25 Journal, Météo.
 0.45 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris. 3654048
 2.05 Les Copains d'abord. Documentaire (2001). 5098048 3.05 Carpe diem. *Court métrage.* Elisabeth Aubert-Schlumberger (1998) O. 1398425 3.25 Vingt ans... à Tel-Aviv. Documentaire O. 69261406 4.30 Thaïlande, la longue route du docteur Lekagul. Documentaire O. 4.35 Docteur Markus Merthin. Des bébés partout (45 min) 1328406



20.50

THALASSA

Le tour du monde en quatre détroits. [1/4] Le détroit de Béring. 269753
 Présenté par Georges Pernoud. Petite diomède ; Camarade aléoutes ; La Base d'Adak ; Cousins de l'est, cousins de l'ouest ; Bering nourricier, La station météo d'Ouelen ; La tannerie de Shishmaref ; etc.
 22.25 Météo, Soir 3.

22.50

ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE

Présenté par Marc-Olivier Fogiel. 7268294
 0.40 Ombre et lumière. Magazine. Invité : Daniel Prévost. 8875970
 1.10 Les Envahisseurs. Série. Embargo sur le rêve. 5422135
 2.00 Toute la musique qu'ils aiment. *Eugène Onéguine*, opéra de Tchaïkovski. Enregistré au Festpielhaus de Baden-Baden, en Allemagne, en 1998. Mise en scène de Nikolaus Lehnhoff. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Union européenne d'Opéra, dir. Guennadi Rodjestvenski. Solistes : Orla Boylan (Tatiana), Anna Burford (Olga), Ineke Vlogtman (madame Larina), Katja Boost (Filippievna), Michael König (Lenski) (Cinquième partie) (50 min). 1559883



20.45

LA FILLE DU COMMISSAIRE

Téléfilm. Christine Hartmann. Avec Herbert Knaup, Lisa Maria Potthoff, David Winter (Allemagne, 2001). 454444
 un commissaire de police à la carrière exemplaire vole une quantité importante de drogue pour fournir à sa fille toxicomane les doses dont elle a besoin. Son adjoint mène l'enquête...

22.15

LA VIE EN FACE SANT'EGIDIO

Les artisans de la paix. 2166463
 Documentaire. Nico Di Biase (Sui., 2001). *Une communauté catholique, fondée à Rome en 1968, présente dans soixante pays, qui œuvre au service des pauvres.*
 23.05 Profils. La Revue, Christian Lacroix. Peter Tscherkassky : *Outer Space* ; Frédéric Pajak ; François Dagognet ; Jeremy Deller ; Roman Signer. 2819192
 0.10 Le Dessous des cartes. Magazine. Déforestation : le cas de la forêt amazonienne. 8266226
 0.25 L'Arnaque ■ Film. George Roy Hill. *Aventures* (Etats-Unis, 1973, v.o.) O. 5687512
 2.30 Court-circuit. Bzz. *Court métrage.* Benoît Féroumont (Belgique, 2000, 11 min).

5.00 Fréquentar. **5.50** et 16.25 M comme musique. **8.50** Le Pire du Morning. **9.15** M 6 boutique. **9.55** Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, les barbares sont parmi nous ◊. **10.40** Kiditrouille. Magazine. **12.00** Ma sorcière bien-aimée. Série. Samantha sculpteur ◊. **12.35** La Petite Maison dans la prairie. Série. Le grand amour de Johnny Johnson ◊. **13.30** Le Prix de la gloire. Téléfilm. Douglas Barr (EU, 1997) ◊. 315956

15.00 Les Naufragés des Bermudes. Téléfilm. Ian Toynton. Avec Sam Behrens (EU, 1996) ◊. 8166289 **16.45** Les Nouveaux Professionnels. Série. Mission au Cap ◊. **17.30** Gundam Wing. Série. L'ennemi invisible. **17.55** Le Flic de Shanghai. Série. La dette ◊. **18.55** Charmed. Série. Une musique d'enfer ◊. **20.05** Madame est servie. Mona et les hommes ◊. **20.40** Décrochages info.



20.50

LE SEPTIÈME PAPYRUS

Téléfilm. Kevin Connor. Avec Jeff Fahey, Art Malik, Karina Lombard. [1 et 2/2] (Italie, 1999) ◊. 517802 - 5038983 *Un aventurier au grand cœur vient en aide à un archéologue de ses amis pour rechercher la tombe d'un obscur pharaon.*

0.30 Hit machine. Magazine présenté par Charlie et Lulu. 6915241 **1.34** Météo. **1.35** M comme musique. Emission musicale. 28427406 **4.35** Turbo. Magazine (30 min). 6873715



22.40 Téva
Sexe in the TV

Le magazine « Sexe in the TV » pourrait bien devenir « le » sujet télé des dîners branchés. Diffusé depuis le 16 octobre sur Téva, juste après la série américaine « Sex in the City » – ce qui donne au mardi soir une coloration osée, que la direction de la chaîne féminine caractérise plutôt d'« espionnage » –, cette nouvelle émission traite de sexualité sur un ton inhabituel à l'écran, en deux volets. Le premier traite d'un thème présenté de manière crue : la fellation, l'orgasme vaginal, la masturbation féminine (ce soir) –, l'autre est plus « grand public » : faut-il parler de sexualité dans le couple ? Les aphrodisiaques sont-ils efficaces, etc. ? Cela à un horaire chaste et avec une volonté bien affichée.

L'animateur de « Sexe in the TV », Gaël Leforestier, et ses chroniqueurs se refusent à édicter une norme sexuelle, se démarquant ainsi de cet épanouissement obligé que préconise souvent la presse féminine. L'émission, à base de conversations, de témoignages et de reportages, préfère informer en dédramatisant. Grâce à l'humour, parfois bancal il est vrai, et aux précisions, souvent bien venues, d'une sexothérapeute, Catherine Blanc.

Produit par Eléphant & C^{ie}, société de production d'Emmanuel Chain à laquelle on doit aussi « Sexe sans complexe » (TF6), ce magazine de soixante-dix minutes est tourné dans un décor de mire télévisée (il fallait illustrer le « sexe » ou la « TV »...). Chaque séquence, qu'il s'agisse des discussions en plateau ou des témoignages, est visionnée par la direction de Téva, afin d'éviter tout dérapage.

Catherine Humblot

Y.-M. L.

Canal+

► **En clair jusqu'à 8.30** **7.10** et **12.20** Le Journal de l'emploi. **7.15** Teletubbies. **7.40** et **20.05** Burger Quiz. **8.30** Baisers volés ■■■ Film. François Truffaut (Fr., 1968). **10.00** Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire. Chine, de la rivière Li au pays Dong ◊. **10.50** Un président en ligne de mire. Téléfilm. A. Mastroianni. Avec Daryl Hannah (EU, 2000) ◊. 1452217

14.00 Aïe ■ Film. Sophie Fillières. Avec André Dussollier. Comédie (Fr., 2000) ◊. **15.45** Le Monde des ténèbres. Série. Amnésie ◊. **16.30** Les Pirates de la Silicon Valley. Téléfilm. Martyn Burke. Avec Noah Wyle (EU, 1999). 7634192 **18.05** Lain. Série. Protocole ◊. ► **En clair jusqu'à 21.00** **18.30** Les Simpson ◊. **18.55** + de cinéma. En direct. **19.35** Le Journal, Le Zapping. **20.45** Encore + de cinéma.



21.00

THE SKULLS, SOCIÉTÉ SECRÈTE ■

Film. Rob Cohen. Avec Joshua Jackson, Paul Walker, Hill Harper, Leslie Bibb. Suspense (Etats-Unis, 2000) ◊. 9212145 *Agréable thriller paranoïaque.* **22.40** Le Journal intime de Benoît Poelvoorde. Making of du film *Le Vélo*. 5613802

23.00
THE MILLION DOLLAR HOTEL ■

Film. Wim Wenders. Avec Jeremy Davies, Milla Jovovich, Mel Gibson. Drame (EU - GB - All., 1999) ◊. 5666395 *Dans un hôtel peuplé de marginaux divers, un agent du FBI enquête sur le suicide d'un fils de famille. Une poésie en toc sur le fantôme d'un cinéaste.* **0.55** Grolandsat. Divertissement. Par Jules-Edouard Moustic. 4967796 **1.20** La Captive ■■■ Film. Chantal Akerman. Avec Stanislas Merhar. Drame (Fr.-Bel., 2000) ◊. 61744970 **3.15** Surprises. **3.20** La Nuit américaine ■ Film. François Truffaut. Avec Jean-Pierre L aud. Drame (Fr., 1973) ◊. 4492661 **5.15** L aud l'unique. **6.15** 267, ultime croisade. Série. R elique de guerre (43 min).

L'émission

22.15 Arte

Diplomatie parall le

SANT'EGIDIO, LES ARTISANS DE LA PAIX. Un film et des questions sur cette communauté catholique versée dans les négociations secrètes

C'EST une société discrète qui ne fait pas beaucoup parler d'elle, même si elle est très connue en Italie pour son action humanitaire, et détient un pouvoir énorme. Depuis plus de dix ans, la communauté catholique de Sant'Egidio, fondée il y a trente ans pour aider les pauvres, intervient dans les conflits du tiers-monde et réussit là où échouent les diplomates. Qui sont ces militants de l'ombre capables de réunir autour d'une table des ennemis irréductibles ? Des rumeurs circulent sur ces spécialistes de la diplomatie parall le qu'on dit très proches du pape. Seraient-ils les sous-marins, le bras caché du Vatican ? De quel pouvoir, de quelle autorité sont-ils investis pour aider opposition et gouvernements à renouer le dialogue, trouver des compromis susceptibles d'aboutir à des cessez-le-feu ?

Nico Di Biase était intrigu  par le ballet des limousines noires roulant à grande vitesse dans le quartier du Trastevere. Ayant



L'équipe de négociation

Le prêtre italien Matteo Zuppi et Nelson Mandela, lors de négociations en Afrique du Sud pour un règlement du conflit au Burundi

reçu une éducation catholique (dont il s'est « débarrassé » pour militer aux Jeunesses communistes), le cinéaste a enquêté sur la communauté. Tourné entre l'été 1999 et l'automne 2000, son documentaire, qui prend l'allure d'un journal écrit à la première personne, raconte l'histoire de cette communauté forte de quarante mille membres – prêtres, mais surtout laïques –, actifs dans une soixantaine de pays.

Sant'Egidio a été créé en 1968 par des étudiants de la bourgeoisie romaine qui voulaient « vivre l'Evangile » et se mettre au service des pauvres dans l'esprit œcuménique de Vatican II. Regroupés autour d'Andrea Riccardi, ces « cathos » bien nés, préoccupés de justice sociale, s'occupent des personnes âgées, alphabétisent des étrangers, distribuent des soupes populaires à Rome et participent à des programmes humanitaires en Afrique.

En 1992, la communauté est propulsée

sur le devant de la scène avec la signature d'un cessez-le-feu au Mozambique. Sant'Egidio a joué un rôle déterminant dans les négociations entre le gouvernement marxiste et la guérilla. Depuis, la communauté a tenté d'aider les Algériens à sortir de la guerre civile. En janvier 1995, elle a réuni à Rome l'opposition, islamique et laïque, mais le pouvoir algérien avait refusé de participer à la rencontre.

Nico Di Biase s'intéresse de près au rôle joué par le prêtre Matteo Zuppi dans les négociations qui aboutiront à un cessez-le-feu au Burundi, en août 2000 à Arusha. Discr t, affable, parfait connaisseur du terrain, le prêtre fait montre d'une capacité d'écoute illimitée avec le chef de l'Etat (tutsi) et avec les rebelles (hutus). Moments intenses. Mais pour autant le film répond-il à toutes les questions ?

Le câble et le satellite



DAVID LEFRANC/GAMMA

« Un taxi à New York », un documentaire de Michael Pilz qui a suivi Jeff Perkins, réalisateur et chauffeur de taxi : conversations à bâtons rompus sur la vie, le cinéma... A 21.25 sur Planète

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite

C Câble
S Canal/Satellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films

■ On peut voir
■ A ne pas manquer

■ Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable

○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans

○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
⊗ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +

DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

6.10 Amazonie, la guerre de l'ombre. 7.05 Lonely Planet. Le sud-ouest des Etats-Unis. 7.55 Bophana, une tragédie cambodgienne. 9.00 Ici ou là-bas. 9.55 Les Seigneurs de Béring. 10.50 L'Almanach d'Henri et Marinette. Regardez avec les Cuco. 11.40 Vendanges, une histoire mondiale du vin. [8/13] Madère et porto. 12.10 Georges Brassens, les images de sa vie. 13.05 John Huston, histoires de guerre. 14.40 Histoire de l'art. La « Buire de Lavoye », art du V^e siècle. 15.00 Paldiski, la ville perdue. 15.55 Transes. 16.50 Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [4/5] Le prix de la liberté. 17.50 Cinq colonnes à la une.

18.50 Le Cinéma selon Stan Brakhage.

20.05 7 jours sur Planète.

20.30 Les Missionnaires de la pub. 5173395

21.25 Un taxi à New York. 15639598

22.35 L'Opéra au service du III^e Reich. 70971173

23.25 Vincente Segrelles. Le mercenaire.

23.55 Un vivant qui passe. 1.05 Au cours de musique (55 min).

Odyssée C-T

9.05 Sans frontières. Magazine. 9.10 Sans frontières. Chine secrète. La voie du salut. 9.55 Aventures asiatiques 2. En Indonésie. 10.55 La Terre et ses mystères. L'ornithorynque, chimère australienne. 11.10 Traque sauvage. [4/13] Gravé dans la pierre. 11.45 Itinéraires sauvages. Magazine. 11.50 Sur la terre comme au ciel. Les jardins comme idée. 12.50 L'Empire des éléphants. Un éléphant grandit. 13.45 Evasion. Corse : l'arbre à pain en Castagniccia. 14.05 Très chasse, très pêche. Spécial sandre. 15.05 L'Histoire du monde. Magazine. 15.10 Hans Hass, l'homme qui découvrit la mer. 16.00 Chine, les dames du lac. 16.45 Salvatore Adamo, pas à pas. 18.35 Les Grands Parcs canadiens. Juan de Fuca.

19.05 Pays de France. Magazine.

19.55 L'Ecole des princes.

20.55 Les Vendredis d'Odyssée. Un caractère de chien. 509860821

21.45 Le Meilleur Ami du chien. 502059647

22.40 Le Pantanal. La région oubliée du Brésil.

23.35 Aventure. Magazine. 0.30 Là-haut, un supplément d'âme (55 min).

TV 5 C-S-T

19.55 Le Journal de l'éco.

20.00 Journal (La Une).

20.30 Journal (France 2).

21.00 TV 5 infos.

21.05 Mise au point. Magazine. 87477289

22.00 Journal TV 5.

22.15 Autour de Georges Brassens. Divertissement. Invités : Julien Clerc, Alain Souchon, Lââm, Zazie, Marc Lavoine, Liane Foly, Jean-Jacques Goldman, Francis Cabrel, Yannick Noah, Joël Favreau. 85540208

0.30 Journal (TSR).

1.00 Soir 3 (France 3).

1.30 Le Canada aujourd'hui (RDI) (15 min).

RTL 9 C-T

19.55 La Vie de famille. Série. Chercher la femme. 7078208

20.20 Friends. Série. Celui qui participait à la fête bidon. 7058444

20.45 Le Piège du désir. Téléfilm. Jerry London. Avec Pierce Brosnan, Virginia Madsen (1991). 6749482

22.20 Ciné-Files. Magazine.

22.30 Intimo. Film. Bob J. Roos. Avec Eva Grimaldi, Leonardo Treviglio. Film érotique (It., 1990) O. 4147208

0.00 Un cas pour deux. Série. Des larmes pour Bruni (60 min). 6593970

Paris Première C-S

19.30 Rive droite, rive gauche. Magazine. 5717005

21.00 Recto Verso. Magazine. Invité : Roger Hanin. 3206666

21.55 Des livres et moi. Magazine. 9848840

22.55 Paris dernière. Magazine. 71253956

0.00 La Nuit saignante. Magazine (180 min). 41037680

Monte-Carlo TMC C-S

19.15 et 22.35 Météo.

19.25 Les Règles de l'art. Série. La fumée monte au nez. 6232442

20.25 Les Nouvelles Aventures de Delphine. Magazine.

20.35 et 23.35 Pendant la pub. Magazine. Invité : Elie Semoun. 43005043

20.55 Les Beaux Quartiers. Téléfilm. Jean Kerchbron. Avec Jean-Pierre Aumont, Bernadette Lafont (1992) [3/3] O. 44356111

22.40 Pleins feux. Magazine. 5009840

23.10 H₂O. Magazine. 78333647

23.55 Michael Hayes. Série. Procureur par intérim. 32514531

0.40 Henry James. Série. Le banc de la désolation (55 min). 11830241

TF 6 C-T

19.55 Les Nouvelles Aventures de Flipper le dauphin. Série. L'île aux singes. 15675734

20.50 Felicity. Série. Panne générale. 21276598

21.40 Rupture, mode d'emploi. 17455840

22.30 Cœurs rebelles. Série. Un secret trop bien gardé. 1531686

23.15 Sexe sans complexe. Magazine. 8486579

23.45 Les Yeux du désir. Film. Noble Henry. Avec Mike Meyer, Ross Hagen. Film érotique (1995) O (90 min). 3127289

Téva C-T

20.45 Les News.

21.00 Strong Medicine. Série. Coma dépassé O. 500012753

21.50 Any Day Now. Série. Mon père ce héros O. 508252208

22.40 Sexe in the tv. Magazine. 507160802

23.55 Bouge. Magazine. 504103579

0.20 Ally McBeal. Série. Vent de folie (v.o.) O (50 min). 507588067

Festival C-T

20.40 Studs Lonigan. Téléfilm. James Goldstone. Avec Harry Hamlin, Colleen Dewhurst (1978). 92607111

22.20 Atmosphère, atmosphère. Magazine. Avec Robert Hossein. 58599531

22.55 L'Ami de Vincent. Film. Pierre Granier-Deferre. Avec Philippe Noiret, Jean Rochefort. Comédie dramatique (Fr., 1983, 90 min). 93652937

13^{ème} RUE C-S

19.50 New York District. Série. Fureur noire. 593226598

20.45 La Part du diable. Série. 516944550

21.35 Jack Killian, l'homme au micro. Série. La fin de l'innocence. 599895598

22.25 Les Nouveaux DéTECTIVES. Ennemis publics. 582722598

23.15 Lexx. Série. 791 O. 587844043

0.05 New York District. Série. Fanatisme (v.o., 45 min) O. 537383222

Série Club C-T

19.55 Un flic dans la mafia. Série. Le fantôme de la douleur O. 8848260

20.45 et 23.10, 0.50 Les Deux Minutes du peuple de François Pérusse. Série. Bocolon, le duo. Prendre ses messages. 163531

21.35 Space Hospital. Série. No Mercy. 2932685

22.25 Galactica. Série. Opération Terra. 7891937

23.15 Sports Night. Série. Ordinance Tactics O. 1515531

23.40 Cheers. Série. Le double jeu de Woody (v.o.) O. 7610032

0.05 Un flic dans la mafia. Série. Le fantôme de la douleur O. 3155951

0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Meurtres au programme (55 min). 5963680

Canal Jimmy C-S

20.30 X Chromosome. Série (v.o.) O.

20.45 RPC Acti. Magazine. 77111208

21.15 Rock Press Club. Invités : Patrick Eudeline, Hélène Lee, Paul Rambali, Martin Messonnier, Olivier Cachin. 12951753

22.20 Björk. Enregistré à Londres, en septembre 1994. 78308181

23.05 A Little Later. Magazine. Invitée : Björk. 44263208

23.25 Friends. Série. Celui qui aimait les petites siestes (v.o.) O. 44243444

23.45 That 70's Show. Série. La fête (v.o.) O. 94062840

0.10 Small Potatoes. Série. Secrets (v.o.) O. 33232680

0.35 Later... with Jools Holland. Magazine. Invités : dBashead, John Cale, Mary Coughlin, Television (35 min). 54754864

Canal J C-S

18.35 Cousin Skeeter. Série. Message mensonger. 71264753

19.00 Les Tips de Re-7. Magazine.

19.05 Kirk. Série. Curieux couple. 9221227

19.30 Faut que ça saute ! Magazine. 9193289

19.55 Titeuf. 5928024

20.20 Oggy et les cafards.

20.25 Monstroph. Magazine.

20.30 Le bébé s'est envolé. Téléfilm. Eric Hendershot. Avec Jake Dinwiddie, Joe Piscopo (2000, 100 min). 2075734

Disney Channel C-S

18.00 La Double Vie d'Eddie McDowd. Série. Eddie est un vilain menteur. 968444

18.30 Galaxie Lloyd. Série. La soirée dansante. 976463

19.00 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.

19.05 Ne regarde pas sous le lit. Téléfilm. Kenneth Johnson. Avec Eric « Ty » Hodges II, Robin Riker (1999). 3664901

20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, ça te dirait de jouer la comédie ? (45 min). 416918

Télétoon C-T

18.35 Un Bob à la mer. Dessin animé. 563797442

19.00 The Muppet Show. Divertissement. Invitée : Julie Andrews. 509067376

19.25 Le Bus magique. Dessin animé. 504822444

19.50 Highlander. 504842208

20.15 Spiderman. Série. Les six combattants oubliés [2/5] O. 537479717

20.35 Extrêmes dinosaures. Dessin animé. 505595208

21.00 Cliff Hanger. Dessin animé (25 min). 505405598

Mezzo C-T

20.35 et 23.30 Mozart. Quatuor avec flûte KV 298. Enregistré en 1991. Avec Barthold Kuijken (flûte), Sigiswald Kuijken (violon), François Fernandez (alto), Wieland Kuijken (violoncelle).

20.50 Rétro Mezzo. Magazine.

21.00 Soirée Heinz Spoerli. La Fille mal gardée. Chorégraphie de Spoerli. Musique de Hérold. Par le Corps de ballet de Bâle. Avec Valentina Kozlova (Lise), Chris Jensen (Colas), Martin Schlepfer (Alain). Par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. John Lanchberry. 33263802

22.20 Heinz Spoerli. Documentaire. 82246869

23.15 Frédéric Chopin par Daria Fadeeva. Enregistré en 2000 (15 min).

Muzzik C-S

19.30 The Nat « King » Cole. Show 23. Le 12/11/1957. 500000050

20.00 Show 25. Le 3 décembre 1957. 500094821

20.45 et 22.55 L'Agenda (version française). Magazine.

20.55 Louie Bellson Big Band. Documentaire. 509285376

22.00 Mel Lewis Orchestra. Documentaire. 500076463

23.10 Jazz Open 1997. Avec BB King, guitare. 501518482

0.05 Nice Jazz Festival 2000 (programme 9) (55 min). 501058609

National Geographic S

20.00 Une vie secrète. [2 volet]. 3460685

21.00 Des lions hors-la-loi. Documentaire. 7470956

21.30 Hidden World. Maxi-poison pour mini-grenouilles. 7479227

22.00 La Nature en furie. Documentaire. 1072579

23.00 Alerte ! Au feu. 1056531

0.00 Les Tortues (60 min). 1052715

Histoire C-T

20.25 Chroniques d'hollywood. 509793685

21.00 Civilisations. La Route de la soie en Asie centrale. [1/2]. 504526314

21.50 La démocratie n'a pas d'ancêtres. Chronique villageoise d'une élection. 569591014

22.55 Nautilus. Les assassins du silence. [2/5]. 590718598

23.45 Toutes les drogues du monde. Drogues : solutions de rechange. [5/6]. 507218173

Quel avenir pour la drogue ? [6/6] (30 min). 508762883

La Chaîne Histoire C-S

20.35 Les Mystères de la Bible. Hérode le Grand. 508005227

21.20 Mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Coulez le Bismarck. 558247531

22.10 Biographie. Eisenhower, commandant en chef. 533612840

22.55 Elisabeth I^{ère}, la reine vierge. 558385598

23.40 Les Mystères de l'Histoire. Akhenaton l'hérétique. 540619043

0.25 L'Histoire du sexe. Le Moyen Age, l'Eglise et le sexe (45 min). 537378390

Forum C-S

19.10 De Gaulle, une certaine idée de la France. Débat. 509299024

20.05 De Gaulle. Débat. 509023918

21.00 La V^e République. Débat. 501380531

22.00 De Gaulle, le mystère de Baden. Débat. 507799666

22.55 Cinquante ans de relations franco-allemandes. Débat (55 min). 521195840

Eurosport C-S-T

20.30 et 0.15 Motocyclisme. Grand Prix du Brésil. Essais libres. Résumé. 142579

21.30 Sport de force. Grand Prix de l'homme le plus fort du monde. Le 18 août. 131463

22.30 Rallye. Championnat du monde des rallyes. Rallye d'Australie. 481686

23.00 Eurosport soir. Magazine.

23.15 Adnaturo. Magazine (60 min). 5408647

Pathé Sport C-S-A

14.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris. Quarts de finale. En direct. 596603685

22.00 NHL Power Week. Magazine.

22.15 Sports Unlimited. Magazine. 506590208

23.00 Golf. Circuit américain. The Tour Championship. (2^e jour). 500810005

0.30 Football. Championnat du Chili (24^e journée) : Cobreloa - Universidad Catolica. 503737406

Sur les chaînes cinéma

RTBF 1

19.30 Journal. 20.00 L'Hebdo. 20.35 et 0.05 Météo. 20.40 Les Enfants du siècle. Film. Diane Kurys. Avec Juliette Binoche. *Drame* (1999). 23.00 Dites-moi. Invité : Maurice Clermont. 0.00 Tous sur orbite ! (5 min).

TSR

20.00 Météo. 20.05 La Chronique. Hal-lowerie. 20.35 Les Duettistes. Le Nôme. Avec Zabou Breitman. 22.15 Medicopter. Les pilotes fantômes [1/2]. 23.00 C'est amusant ! 23.15 Le 23 : 15. 23.40 Un cri dans l'océan. Film. Stephen Sommers. Avec Treat Williams. *Film fantastique* (1998). 0 (105 min).

Canal + vert

C-S

20.40 Les Superstars du catch. 21.25 Austin Powers, l'espion qui m'a tirée. Film. Jay Roach. Avec Mike Myers. *Comédie* (1999, v.m.). 23.00 Journal intime d'un vampire. Film. Ted Nicolaou. Avec Jonathan Morris. *Film fantastique* (1996). 0.20 Razor Blade Smile. Film. Jake West. Avec Eileen Daly. *Film fantastique* (1998, v.m.). 0 (105 min).

TPS Star

20.00 20h foot. 20.15 Star mag. 21.00 Sailor et Lula. Film. David Lynch. Avec Nicolas Cage. *Drame romantique* (1990). 23.00 Eclair de lune. Film. Norman Jewison. Avec Cher. *Comédie dramatique* (1987). 0.45 L'Homme de ma vie. Film. Stéphane Kurc. Avec Patrick Chesnais. *Comédie* (1999). 0 (85 min).

Voyage

C-S

20.00 Le Vietnam. Quand un dragon s'éveille. 21.00 La Fièvre des îles. Capri. 22.00 Sur la route. Le dernier bastion de Zanzibar. 22.30 Détours du monde. 23.05 Circum. 0.00 La Confédération helvétique. Documentaire (60 min).

Encyclopaedia

C-S-A

20.00 Le Vaisseau spatial Terre. La lutte biologique. 20.30 Les Yeux de la découverte. Les îles. 21.00 L'Univers de Stephen Hawking. La face cachée [4/6]. 21.30 Portraits d'architectes. Claude Parent, une utopie dans le siècle [1/4]. 22.25 Van Gogh, un musée pour Vincent. 23.20 Haut Altai. La montagne dorée (30 min).

Comédie

C-S

20.00 Tout le monde aime Raymond. Réunion d'anciens élèves. 20.30 Un si beau monde. Best Man. 21.00 Alarmes, etc. Pièce de théâtre de Michael Frayn. 22.30 La Pub, c'est ma grande passion. 23.00 La Grosse Emission III (60 min).

MCM

C-S

20.00 Web Pl@yist. 20.30 et 22.45, 2.00 Le JDM. 20.45 Le Hit. 23.00 Total Groove. 0.30 Total Electro (90 min).

MTV

C-S-T

21.00 MTV's French Link. 21.30 Essential Robbie Williams. 22.00 Daria. Série. 22.30 MTV New Music. 23.00 Party Zone (120 min).

LCI

C-S-T

9.10 et 16.10 Imbert/Julliard. 10.10 et 15.10, 18.40, 1.10 Le Club de l'économie. 11.10 et 21.00 100 % Politique. 14.10 et 17.10, 19.10, 0.10 Presse Hebdo. 19.50 et 20.50, 22.50 L'Invité de l'économie. 20.10 La Vie des médias. 22.00 Le Journal (50 min).

La chaîne parlementaire

18.30 Bibliothèque Médicis. Les textes fondateurs des religions monothéistes à l'épreuve des réalités. Invités : René Girard, Frédéric Boyer, Malek Chebel, Théo Klein, Esther Benbassa, Jean-Claude Attias, Monique Carto-Sperber. 19.30 Face à la presse. 20.30 Projection publique. Le Corps et la Loi. Le Génome. 22.00 Vivre en Europe. La Justice en Europe. 23.00 Sciences et Consciences. Georges Charpak. La radioactivité. 23.30 Droit de questions. 0.30 Sans incertitude. Régis Debray. Michel Rocard (60 min).

Euronews

C-S

6.00 Infos, Sport, Economia, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. 10.00 Culture, Cinéma, Style, Visa, Europeans, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. 19.00 Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

CNN

C-S

17.30 et 1.30 Inside Europe. 20.30 World Business Today. 21.30 et 1.00 Q & A. 22.30 World Business Tonight. 23.00 Insight. 0.00 Lou Dobbs Moneyline (150 min).

TV Breizh

C-S-T

19.35 et 23.10 L'Invité. 19.55 Arabesque. Noces rouges. 20.45 Le Namouic. Téléfilm. Gilles Capelle. Avec Philippe Briant. 22.45 Tro war dro. 22.50 Le Journal des îles. 23.30 Argoad. Débat (60 min).

Action

ARMAGEDDON ■■■
15.20 TPS Star 502065173
23.00 Cinéstar 2 509255918
Michael Bay. Avec Bruce Willis (EU, 1998, 148 min) 0.

LA CHARGE

VICTORIEUSE ■■■
17.30 TCM 84420685
John Huston. Avec Audie Murphy (EU, N., 1951, 65 min) 0.

LES CHEYENNES ■■■

1.20 CineClassics 86109715
John Ford. Avec R. Widmark (EU, 1964, 159 min) 0.

LES GRIFFES JAUNES ■■■

0.10 TCM 93403970
John Huston. Avec Humphrey Bogart (EU, N., 1942, 100 min) 0.

OPÉRATION DRAGON ■■■

22.45 CineCinemas 3 508912314
Robert Clouse. Avec Bruce Lee (EU, 1973, 100 min) 0.

RIO BRAVO ■■■

21.00 CineClassics 42242869
Howard Hawks. Avec J. Wayne (EU, 1959, 140 min) 0.

Comédies

DRÔLE DE DRAME ■■■
16.10 CineClassics 15265550
Marcel Carné. Avec Louis Jouvet (Fr., N., 1937, 95 min) 0.

GARE AU PERCEPTEUR ■■■

10.45 CineClassics 86181531
Walter Lang. Avec J. Stewart (EU, N., 1950, 85 min) 0.

LE BEAU MARIAGE ■■■

14.35 Cinétoile 501199314
Eric Rohmer. Avec B. Romand (Fr., 1982, 100 min) 0.

LES CONVOYEURS

ATTENDENT ■■■
2.10 TPS Star 502265512
Benoît Mariage. Avec Benoît Poelvoorde (Fr. - Bel, N., 1999, 90 min) 0.

LES SORCIÈRES

D'EASTWICK ■■■
18.40 TCM 51676395
George Miller. Avec Jack Nicholson (EU, 1987, 120 min) 0.

MAINE-OcéAN ■■■

2.25 Cinétoile 550376338
Jacques Rozier. Avec B. Menez (Fr., 1986, 130 min) 0.

SEXE ET AUTRES

COMPLICATIONS ■■■
9.20 Cinéstar 2 504468289
16.15 Cinéstar 1 502350753
Don Roos. Avec Christina Ricci (EU, 1998, 100 min) 0.

Comédies dramatiques

BERNIE ■■■
23.55 CineCinemas 1 80429531
Albert Dupontel. Avec A. Dupontel (Fr., 1996, 87 min) 0.

CASABLANCA ■■■

23.25 CineClassics 82329685
Michael Curtiz. Avec H. Bogart (EU, N., 1942, 102 min) 0.

CHAQUE SOIR

À NEUF HEURES ■■■
1.45 TCM 11756086
Jack Clayton. Avec Dirk Bogarde (G-B, 1967, 105 min) 0.

ÉCLAIR DE LUNE ■■■

23.00 TPS Star 508570208
4.00 Cinéstar 2 501365628
Norman Jewison. Avec Cher (EU, 1987, 100 min) 0.

HOPE AND GLORY ■■■

12.25 Cinéstar 1 506311005
John Boorman. Avec Sarah Miles (GB, 1987, 113 min) 0.

L'ACCOMPAGNATRICE ■■■

16.05 CineCinemas 1 24071227
Claude Miller. Avec Romane Bohringer (Fr., 1992, 110 min) 0.

L'AFFÛT ■■■

14.10 CineCinemas 2 504450444
Yannick Bellon. Avec Tcheky Karyo (Fr., 1992, 100 min) 0.

L'AMOUR

N'EST PAS UN JEU ■■■
15.55 TCM 33845005
John Huston. Avec Bette Davis (EU, N., 1942, 95 min) 0.

L'AMOUR VIOLE ■■■

10.40 CineCinemas 1 70960227
Yannick Bellon. Avec N. Nell (Fr., 1976, 115 min) 0.

L'ANGE POURPRE ■■■

5.10 TCM 14035956
Nunnally Johnson. Avec Ava Gardner (EU, N., 1960, 105 min) 0.

LA BANQUIÈRE ■■■

10.00 CineCinemas 3 508293591
Francis Girod. Avec Romy Schneider (Fr., 1980, 125 min) 0.

LA COMTESSE

AUX PIEDS NUS ■■■
7.25 CineClassics 24758918
Joseph L. Mankiewicz. Avec Humphrey Bogart (EU, 1954, 130 min) 0.

LA GARÇONNIÈRE ■■■

11.00 Cinétoile 507256685
Billy Wilder. Avec Jack Lemmon (EU, N., 1960, 120 min) 0.

LA GRANDE ILLUSION ■■■

12.20 CineClassics 47655821
Jean Renoir. Avec Jean Gabin (Fr., N., 1937, 120 min) 0.

LA LETTRE ■■■

3.10 CineCinemas 3 509156406
Manoel de Oliveira. Avec Chiara Mastroianni (Fr.-Esp.-Port., 1999, 107 min) 0.

LE MONDE DE SUZY WONG ■■■

21.00 Cinétoile 501952208
Richard Quine. Avec W. Holden (EU, 1960, 120 min) 0.

LES ENFANTS

DU DÉSORDRE ■■■
14.30 CineCinemas 1 22438289
Yannick Bellon. Avec Emmanuel Béart (Fr., 1989, 100 min) 0.

MYSTERY TRAIN ■■■

10.00 Cinéfast 550374531
Jim Jarmusch. Avec Masatoshi Nagase (EU - Japon, 1989, 113 min) 0.



Marcello Mastroianni et Brigitte Bardot dans « Vie privée », de Louis Malle, à 20.45 sur TCM

La radio

France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00.

6.00 L'Eloge du savoir. 7.20 Les Enjeux internationaux. 7.30 Première édition. 8.30 Les Chemins de la connaissance. Les siècles d'or de la science arabe. [5/5]. L'art médical. Invités : Danièle Jacquart ; Mehrrnaz Katouzian-Safadi ; Françoise Micheau. 9.05 Les Vendredis de la philosophie.

10.30 Les Chemins de la musique. Retour à Schoenberg. [4/5]. Ecotheu Schoenberg aujourd'hui.

11.00 Feuilletton.

Le Roman du comte d'Anjou, de Jehan Maillart. [15/15].

11.20 Rémonances.

Chasseurs de sons.

11.25 et 17.25 Le Livre du jour. Le choix du libraire. David Payne (Le Phare d'un monde).

11.30 Mémorable (rediff.). Giuseppe Ungaretti. [5/5]. Invité : Jean Amrouche.

12.00 La Suite dans les idées.

13.30 Les Décaqués. 13.40 Carnet de notes. Points cardinaux. Musiques d'Amérique Latine. Le groupe Recoveco. 14.00 En étrange pays. Amateurs, collectionneurs et curieux. Invité : Rolande Bonain. 14.55 et 20.25 Poésie sur parole. René Guy Cadou. 15.00 Carnet nomade. Dans le grand ordre des pins, pour Antoine Percheron. Invités : Jacques Drillon ; Orlane Cadran ; Richard Bourmeau. 16.30 Traitement de textes. Invités : Roger Grenier (Fidèle au poste) ; Jean-Claude Pirotte (Ange Vincent). 17.10 Fiction 15. Le quatrième arondissement fait de l'œil au onzième, de Franck Venaille. 17.30 A voix nue. Maurice Chappaz. [5/5]. 17.55 Le Regard d'Albert Jacquard. 18.00 Pot au feu. 19.30

Appel d'air. Voyageurs solidaires. Invités : Mustapha El Gendy ; Guy Larderyret.

20.30 Black and Blue. Eloge du relâchement. Invité : Gilles Anquetil.

21.30 Cultures d'Islam. Les sciences arabes. Invité : Ahmed Djebbar.

22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Paul Bley. Invité : Benoît Delbecq.

0.05 Du jour au lendemain. Emmanuel Moses (La Vie rêvée de Paul Averroès). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits de France-Culture.

France-Musiques

Informations : 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00.

7.06 Tous les matins du monde. 8.30 La Revue de presse. 9.07 Si j'ose dire. 10.27 et 12.27, 19.57, 22.30 Alla Breve. D'un seuil à l'autre, de De Vienne, par le Chœur de Radio France, dir. Michel Tranchant (rediff.). 10.30 Papier à musique. Invité : Philippe Andriot. La musique de chambre de Brahms : Brahms et après. Œuvres de Ligeti, Schoenberg, Brahms, Herzogenberg, Jenner, Kirchner, Krehl, Mozart.

12.35 C'était hier. Isaac Stern. Concerto pour violon et orchestre n° 2 op. 64, de Mendelssohn ; œuvre de Brahms. Suivi de l'actualité du disque d'archives et des rééditions.

14.00 Tout un programme. Théodore Gouvy. Œuvres de Gouvy : Prélude pour piano à quatre mains op. 59 n° 1 ; Quatuor à cordes en sol majeur ; Sonate pour piano à quatre mains op. 36 ; Requiem (extrait).

15.30 Concert. Donné le 23 août, à Lucerne, par l'Orchestre symphonique NHK de Tokyo, dir. Charles Dutoit, Ruth Ziesak, soprano, Bo Skovhus, baryton : Le Luci di Prometeo, de Ringger ; Stabat Mater, de Poulenc ; Requiem op. 48, de Fauré.

17.00 Métamorphoses. 18.00 Le Jazz est un roman. L'auberge des songes.

19.05 Le Tour d'écoute. 20.05 Concert franco-allemand. Donné en direct de l'ancien Opéra de Francfort, et émis simultanément sur les radios de Berlin, Sarrebruck et Leipzig, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Jukka-Pekka Saraste : Passacaille op. 1, de Webern ; Es ist genug (choral, orchestration de Jukka-Pekka Saraste), de Bach ; Concerto pour violon A la mémoire d'un ange, de Berg ; Thomas Zehetmair, violon ; Symphonie n° 4 op. 98, de Brahms.

22.45 Jazz-club. Invité : le trio de Giovanni Mirabassi, pianiste. En direct du Duc des Lombards, à Paris.

1.00 Les Nuits de France-Musiques.

Radio Classique

Informations : 6.30 à 9.00, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 18.30, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations. Guillaumen Lekeu.

16.30 Grand répertoire. Œuvres de Vanhalla, Boccherini, Mozart, Mendelssohn, Schubert.

LES VAMPIRES ■■■

3.40 CineClassics 13104226
Mario Bava et Riccardo Freda. Avec Gianna Maria Canale (It., 1956, 84 min) 0.

Musicaux

AU REVOIR MR CHIPS ■■■
12.00 TCM 59579918
Herbert Ross. Avec George Baker (EU, 1969, 115 min) 0.

LES SEPT FEMMES

DE BARBEROUSSE ■■■
14.15 TCM 69722109
Stanley Donen. Avec J. Powell (EU, 1954, 105 min) 0.

Policiers

CHOC EN RETOUR ■■■
3.30 TCM 71546951
Robert Stevens. Avec S. Hayward (GB, 1962, 100 min) 0.

COLORS ■■■

7.15 TPS Star 502794598
14.15 Cinéstar 1 508462260
21.00 Cinéstar 2 500122289
Dennis Hooper. Avec Sean Penn (EU, 1988, 125 min) 0.

EXISTENZ ■■■

10.55 Cinéstar 2 599441005
David Cronenberg. Avec Jennifer Jason Leigh (EU, 1999, 95 min) 0.

LA HORSE ■■■

1.05 Cinétoile 509493067
Pierre Granier-Deferre. Avec Jean Gabin (Fr. - It. - All., 1969, 100 min) 0.

KISS OF DEATH ■■■

16.15 CineCinemas 3 506104208
Barbet Schroeder. Avec Nicolas Cage, David Caruso (EU, 1995, 95 min) 0.

LE CHOIX DES ARMES ■■■

8.45 Cinétoile 501888173
Alain Corneau. Avec Yves Montand (Fr., 1981, 130 min) 0.

POLICE PYTHON 357

23.05 Cinétoile 507762550
Alain Corneau. Avec Yves Montand (Fr., 1975, 125 min) 0.

SAILOR ET LULA ■■■

21.00 TPS Star 500593227
David Lynch. Avec Nicolas Cage (EU, 1990, 124 min) 0.

► Horaires en *gras italique* = diffusions en v.o.

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvre de la Renaissance italienne : *Canzoni e villanesche de Naples*, par l'Ensemble Doulice Mémoire, dir. D. Raisin-Dadro, M. Pontus, contre-ténor S. Goublood et L. Kandel, ténors, M. Busnel, basse ; *Symphonie en la majeur*, de Scarlatti, par le Concerto Köln ; *Concerto pour hautbois* op. 9 n° 2, de Albinoni, par The King's Consort, dir. Richard King, P. Goodwin, hautbois ; *Sonate en mi mineur* de Vivaldi, par l'Ensemble Les Basses Réunies, B. Cocset, violoncelle.

20.40 13^e Festival International de Colmar. Enregistré le 4 juillet, en l'église Saint-Matthieu de Colmar, par l'Orchestre National de Russie, dir. Vladimir Spivakov, Mikhail Rudy, piano, Krystof Barati, violon ; *La Damnation de Faust* : *Marche hongroise*, de Berlioz ; *Concerto pour piano n° 3*, de Bartok ; *Concerto pour violon* op. 77, de Brahms.

22.15 Les Rendez-vous du soir (suite).

Andante et Rondò ungharese, de Weber, par l'Academy of St-Martin-in-the-Fields, dir. Neville Marriner ; *Divertissement à la hongroise*, de Schubert ; *Rhapsodie hongroise n° 6*, de Liszt, par l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. I. Fischer ; *Quintette pour piano n° 1*, de Dohnani, par le Quatuor Takacs ; *Hary Janos* (suite), de Kodaly, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. G. Solti.

0.00 Les Nuits de Radio Classique.



12.40 Planète Ici ou là-bas

VOILÀ un sujet rarement abordé sur la place publique pour ce qu'il recèle de tabous et de mal-être. Il appartient pourtant à notre propre histoire – donc à notre futur –, et concerne des milliers de jeunes de part et d'autre de la Méditerranée. En 1999, Diden Zegaoui a recueilli les récits de six d'entre eux (dont une jeune fille), que leurs parents originaires d'Algérie ont contraints au retour au bled avant leur majorité; autrement dit avant qu'ils puissent exercer librement le choix de leur nationalité. D'un côté, le village de Sebdo, adossé aux monts de Tlemcen, pour ceux qui sont restés de force. De l'autre, Nanterre, aux portes de Paris, pour ceux qui ont pu repartir. Histoires pathétiques de méprises, de pertes et de solitudes. Pour tous, la cruelle aporie de l'intégration, et une double exclusion, que seul le fatalisme allège parfois.

Val. C.
 ■ *Autres diffusions* : jeudi 1^{er} novembre, 11 h 10 ; vendredi 2, 14 h 10 ; dimanche 4, 22 h 55 ; lundi 5, 1 h 05.

TF 1

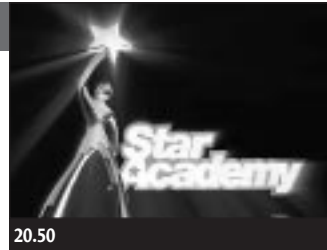
- 5.00 Les Grands Destins du XX^e siècle. Les acteurs de Yalta.
- 5.50 Le Destin du docteur Calvet. 6.20 Embarquement porte n° 1. Varsovie. 6.45 TF 1 info. 6.55 Shopping avenue matin. 7.40 Télévitrine. 8.05 Téléshopping. 8.58 et 12.00, 12.50, 19.50, 0.52 Météo.
- 9.00 TF ! jeunesse. Magazine. 28676241
- 12.10 Attention à la marche ! Spéciale célibataire.
- 12.45 A vrai dire. Magazine.
- 13.00 Journal, Météo.
- 13.25 Reportages. Magazine. Partagerait appartement.
- 13.55 Invisible Man. Série. Aux voleurs.
- 14.45 Mitch Buchannon. L'amour au téléphone.
- 15.35 Pacific Blue. Série. Le prix de la beauté.
- 16.30 Wasteland. Série. Pièges non signalés.
- 17.20 Sous le soleil. Série. Illusions. 3516338
- 18.20 Star Academy. Jeu.
- 18.52 L'euro ça compte.
- 18.55 Qui veut gagner des millions ? Jeu.
- 19.55 Bloc mode.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.35 Au nom du sport.

France 2

- 5.20 Docteur Markus Merthin.
- 6.15 Chut ! Déconseillé aux adultes (CD2A). Les histoires farfelues de Félix le chat ; Ivanhoé. 7.00 Thé ou café. Invité : Pierre Salinger. 7.45 et 14.40 Les Jours euros. 7.50 Terrifièrement déconseillé aux adultes (TD2A). 9.00 Cruellement déconseillé aux adultes (KD2A). Magazine O.
- 11.40 Les Z'amours. Jeu.
- 12.15 Pyramide juniors.
- 12.50 Point route.
- 12.55 et 1.40 Météo.
- 13.00 Journal, Météo.
- 13.40 Consomag. Magazine.
- 13.45 Les Grandes Enigmes du passé. Des momies pour l'éternité O.
- 14.45 C'est ma tribu.
- 14.50 Rugby. Coupe d'Europe. Montferrand (Fr.) - Northampton (GB).
- 17.00 Motocyclisme. Grand Prix du Brésil. En direct de Rio. 3680406
- 18.05 Gymnastique. Championnats du monde. A Gand. 1151319
- 18.50 Union libre. La 100^e. Invité : Pierre Arditi.
- 19.56 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.

France 3

- 6.00 Euronews. 7.00 MNK. Les Livres des vertus ; Les Tortures Ninjas ; Nascar top départ. 8.20 La Bande à Dexter. Les Super Nanas ; Le laboratoire de Dexter.
- 9.15 Animax. Jumanji ; Jackie Chan.
- 10.05 Expression directe. PS.
- 10.10 Outremer La fête des morts.
- 10.40 Questions pour un champion. Jeu.
- 11.10 Bon appétit, bien sûr.
- 11.35 12-14 de l'info, Météo.
- 13.25 C'est mon choix pour le week-end. Magazine. 1303796
- 14.55 Côté jardins. Magazine.
- 15.20 Keno. Jeu.
- 15.25 Côté maison. Magazine.
- 15.55 La Vie d'ici. Magazine. 91628048
- 18.10 Expression directe. FSU.
- 18.15 Un livre, un jour. Les Tragiques grecs, de Eschyle et Sophocle.
- 18.20 Questions pour un champion. Jeu.
- 18.50 19-20 de l'info, Météo.
- 20.10 Le 6,56. Magazine.
- 20.15 La Sensation du jour.
- 20.20 Tout le sport. Magazine.
- 20.30 Tous égaux. Magazine.



STAR ACADEMY

Divertissement présenté par Nikos Aliagas. 11068834



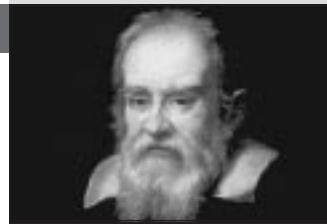
LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE

Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Jean Yanne, Laurent Jalabert, Jeane Manson, Jean-Marc Thibault, Alice Dona, Frédéric François, Linda Lacoste, Karl Zero, Illario Calvo, Dominique Dislaire, etc. 21963280



LE HORSAIN

Téléfilm. Philippe Venault. Avec Emmanuel Salinger, Pierre Meyrand (France, 1997). 647999
Dans les années 1950, la difficile adaptation d'un jeune curé de campagne nommé dans une petite paroisse proche du Havre.



L'AVENTURE HUMAINE GALILÉE

Documentaire. Jean-Claude Lubtchansky (France, 1999). 9964512
Les prodigieuses intuitions de l'un des pères de la science moderne.
 21.40 Metropolis. Magazine. Portrait : Tomi Ungerer ; Interview : I Muvrini. 1687883

23.10

ANGEL

L'appartement de Cordelia O. Raisons et sentiments O. 846338 530311
 Série. Avec David Boreanaz. *Quittant son appartement infesté de cafards, Cordelia en loue un autre, plus luxueux, mais s'aperçoit qu'il est hanté.*
 0.50 Le Temps d'un tournage.
 0.55 Aimer vivre en France. Magazine. Les moulins. 8881549
 1.50 Reportages. Bateau, boulot, dodo. 6374433 2.15 Très chasse. Bécasses en France. Documentaire. 7043278 3.05 Histoires naturelles. Plomb et acier : chasse au canard sur la Loire. Documentaire. 1004839 3.35 Nul ne revient sur ses pas. Feuilleton [12/12]. Franco Giraldi. 7516923 4.05 Les Meilleurs Moments de 30 millions d'amis. 7486452 4.30 Musique. 1243346 4.55 Les Grands Destins du XX^e siècle. Les acteurs de Yalta : Roosevelt. Documentaire (50 min). 4345810

23.00

TOUT LE MONDE EN PARLE

Magazine présenté par Thierry Ardisson. 4703338
 1.20 Image du jour. Transat Jacques-Vabre.
 1.25 Journal, Météo.
 1.45 Tennis. Masters Series. Open messieurs de Paris. Le match du jour. 1660636
 3.05 Union libre. Magazine. La 100^e. Avec Pierre Arditi. 4143839
 4.05 Thé ou café. Magazine. Invité : Pierre Salinger. 56938636
 4.40 Les Z'amours. Jeu (30 min). 1786013

22.30

FAUT PAS RÊVER

Présenté par Laurent Bignolas. Invitée : Kristin Scott-Thomas. Inde : Le maître de danse ; France : Monsieur Maurice, bottier de Belleville ; Angleterre : Les crieurs du Court Leet. 8955796
 23.45 Météo, Soir 3.
 0.10 La Sensation du jour.
 0.15 Monsieur le rabbin. Documentaire. Christophe de Ponfilly. 8550810
 1.15 Ombre et lumière. Magazine. Invitée : Marie-Claire Noah. 8766278
 1.45 Sorties de nuit. 7040181 2.35 Un livre, un jour. L'intégrale de la semaine (15 min). 7921704

La Cinquième

- 5.40 L'Université de tous les savoirs. Economie et mathématiques. 6.30 Italien. Leçon n°12. 7.00 Les Yeux de la découverte. Les papillons. 7.30 A vous de voir. Le combat d'une mère. 8.00 La Semaine de l'économie. Invité : Pierre Lescure.
- 9.00 C'est extra ! Francisco Goya, ou la lucidité. Documentaire.
- 9.25 Journal de voyage avec André Malraux. Les apprentissages d'un regard (1975).
- 10.20 Ubik. 10.50 Domus 5, c'est comment chez vous ? Déco tendances.

- 11.40 VLAM Vive la musique.
- 12.30 On aura tout lu ! 13.30 Lorsque le monde parlait arabe. L'épopée andalouse.
- 14.00 Sur les Chemins du monde. Voisins des nuages.
- 15.05 Les Monts de lumière. Documentaire. 1166845
- 16.05 La Disparition des Mayas. 17.00 Les Cavaliers du mythe. Les Peuls de Makilingai.
- 17.30 Traque sauvage. Capture d'éléphant.
- 18.05 Le Magazine de la santé. L'insomnie.

Arte

- 19.00 Forum. Débat.
- 19.45 Arte info.
- 20.00 Le Dessous des cartes. Magazine. Jérusalem, une ville, deux capitales. [1/3] Une construction de l'histoire. Une rediffusion des cinq volets, pour certains réactualisés, de la série « Le Dessous des cartes du conflit israélo-palestinien ».
- 20.10 Météo.
- 20.15 Design. La Vespa. Série documentaire. Heinz-Peter Schwerfel (France, 1999).

22.35

LA DETTE D'AARON COHEN

Téléfilm. Amalia Margolin. Avec Moshe Ivgi, Avital Abergel, Doron Tsabari (Israël, 1996). 4805951
Emprisonné pour un futile motif, un Israélien est retrouvé mort, le lendemain, dans sa cellule.
 Grand Prix du Festival de Banff 1999.
 0.10 La Lucarne. Images d'Orient. Tourisme vandale. Documentaire. Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi (Fr., 2001). 6887568
 1.15 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■ ■ Film. Sandrine Veysset. Avec Dominique Reymond. Drame (Fr., 1996, 85 min) O. 1507742

5.05 Fan de. **5.25** Plus vite que la musique. **5.50** M comme musique. **6.50** M 6 Kid. Gadget Boy : Frankengadget ; Draculito : La surprise de Little Drac ; Enigma : La revanche de l'homme singe ; Rusty le robot : Copies conformes ; Men in Black : L'affaire du neurolaser. **8.58** Silence la violence. Les chameaux et le dromadaire. **9.00** M 6 boutique. 1172628 **10.20** Hit machine. 7390715 **11.45** Fan de. Magazine. **12.15** Popstars. [7/14]. 4187951 **13.15** Secret Agent Man. Bons baisers de Prima O.

14.15 V. Série. Dissident O. **15.05** Zorro. Série. Le fantôme de la mission O. **15.40** Los Angeles Heat. Série. Feux de l'intolérance O. **16.40** Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Le vengeur volant O. **17.35** Motocops. Série. Jeux interdits O. 8716864 **18.45** Caméra Café. Série. **19.10** Turbo. Salon de Tokyo. **19.50** Warning. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Plus vite que la musique. **20.40** Cinésix. Magazine.



20.50

LA TRILOGIE DU SAMEDI

20.50 Dark Angel. Série. L'habit ne fait pas le moine O. 9398574
21.40 Unité 9. Série. Le prix à payer. 1685425
22.35 Roswell. Série. Viva Las Vegas O. 9162680

23.30

LA FACE CACHÉE DU MAL

Téléfilm. Jean Pellerin. Avec Rob Lowe, Joe Mantegna, Bronwen Booth (Canada, 1997) O. 4826512
Persuadé d'être atteint d'un cancer et de n'avoir plus que quelques jours à vivre, un comédien raté accepte d'éliminer un dealer et sombre dans une terrible machination.
1.09 Météo.
1.10 Etienne Daho Live. Sélection des meilleurs moments de Daho, sous la forme d'un Concert. 3107655
2.10 M comme musique. Emission musicale (180 min). 18865297



0.10 Arte Images d'Orient, tourisme vandale

ON ne dira jamais assez, ni jamais assez bien, à quel point « La Lucarne » est un des plus précieux moments du petit écran. Nouvelle illustration ce samedi soir avec le dernier opus, révélé en septembre lors de la 58^e édition de la Mostra de Venise, de Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi. Deux figures de proue du cinéma expérimental italien depuis les années 1970, dont chacune des œuvres atteint à la plénitude d'un projet tant politique que poétique et esthétique. Rien de comparable avec cette approche de la mémoire inflammable de la pellicule nitrée, où faits et méfaits du siècle, leurs parenthèses de grâce et leurs liturgies de dévastations se sont imprimés. De ces fragments de mondes enfouis, « Les Gianikian » ressourcent littéralement les traces révélatrices de notre aujourd'hui. Ils les triturent photogramme après photogramme, par le prisme de leur « caméra analytique » – agrandissements de détails, colorisation de l'image, ralentissement des séquences...

Ici les deux cinéastes décomposent le spectacle de la domination et de l'oppression du côté de l'Orient, à partir d'un film tourné en Inde en 1928 et 1929, époque de graves tensions anticolonialistes. Ce sont là des Européens ostensiblement privilégiés, accompagnés d'officiers et de prélats, qui préfigurent le « phénomène du tourisme "vandale" de masse ». Maintien et poses, luxe des atours et des équipements en souveraine arrogance au milieu du dénuement et de la servitude... Musique de Luis Agudo, Francesco et Giovanna Marini, qui chante les mots d'Henri Michaux et de Mircea Eliade.

Val. C.

Canal+

► **En clair jusqu'à 7.45**
7.00 Les Superstars du catch. **7.45** Basket-ball. NBA. **8.45** Surprises. **8.55** L'Aventure des Ewoks Film. John Korty. Avec Eric Walker (EU, 1984). **10.30** Encore + de cinéma. **10.40** J'ai tué Raspoutine Film. Robert Hossein. Avec Gert Froebe, Géraldine Chaplin. *Drame* (Fr. - It., 1967) O. 9428767
► **En clair jusqu'à 13.30**
12.25 Le Journal, Le Zapping. **12.40** En aparté. Magazine. **13.30** Habillé(es) pour l'été. Documentaire. 12390

► **En clair jusqu'à 15.00**
14.30 La Grande Course. **15.00** Le Prix de l'indiscrétion. Téléfilm. Marc Bienstock. Avec Luke Perry (EU, 1998) O. 82999
16.30 Evamag. Série. Bidon O. **17.00** Football. En direct. Championnat de D 1 : Nantes - Monaco. **17.15** Coup d'envoi. 3800593
► **En clair jusqu'à 21.00**
19.20 Le Journal. **19.30** + clair. Magazine. 7796 **20.30** Grolandsat. Divertissement.



21.00

SAMEDI COMÉDIE

21.00 H. Série. Une histoire d'assurance-vie O. 32574
21.25 Titus. Série. Episode numéro onze O. 6547661
21.45 South Park. Série. Chef pète les plombs O. 648338

22.10

SAMEDI SPORT

Présenté par Nathalie Iannetta. Liverpool - Manchester United ; Bayern Leverkusen - Kaiserslautern. Suivi de jour de foot. 2534680
0.00 Le Journal du hard O. 23723
0.15 The Uranus Experiments Film. John Millerman. Avec Silvia Saint. *Classé X* (Suède, 1999) O. 9860988
2.00 Baisers volés ■■■ Film. François Truffaut. Avec Jean-Pierre Léaud. *Drame* (France, 1968) O. 2358891
3.30 Les Démineurs. Téléfilm Keoni Waxman (EU, 1999) O. 4580162 **5.05** Surprises. **5.20** Aïe Film. Sophie Fillières (France, 2000, 104 min)

L'émission

20.00 Arte

Oh ! Jérusalem

LE DESSOUS DES CARTES. Descriptif en trois volets d'une situation complexe, cartes et images à l'appui

REPÉRER « les lignes, les frontières, à la fois fluides et contrôlées, qui séparent Israéliens et Palestiniens », puis « reporter sur la carte ces murs, réels ou dans les têtes » : telle est l'ambition de Jean-Christophe Victor, grand ordonnateur du « Dessous des cartes », dans une série d'émissions qu'il présente cinq samedis de suite, du 3 novembre au 1^{er} décembre. Expliquer, cartes à l'appui, les données de base et la complexité du conflit israélo-palestinien en cinq courts épisodes de dix minutes, était une gageure. Le résultat est plus qu'honorable, dans un style toujours didactique et informé, même si on peut le trouver déséquilibré.

Jean-Christophe Victor a en effet décidé, sans doute par souci de concision, de consacrer les trois premiers épisodes à la question de Jérusalem. De sorte que celle-ci risque de prendre, aux yeux du béotien, une importance démesurée par rapport à d'autres, aussi fondamentales, trop rapidement abordées, comme les ambitions territoriales du mouvement sioniste en Palestine, les « plans de partage » successifs, la dispersion des réfugiés palestiniens après



Le royaume du roi David

1948, les cartes débattues aux négociations de Camp David (juillet 2000) et de Taba (janvier 2001).

Le dernier épisode, enfin, consacré au retrait israélien du sud-Liban en 2000, est passionnant pour qui s'intéresse au rôle des cartographes dans la fixation des frontières, mais peu en rapport avec le cœur du sujet.

Reste que l'on apprend énormément. Qui sait que, si Hadrien expulsa les juifs de Jérusalem, c'est le calife Omar, en 638, qui les autorisa à revenir y vivre ? Qui se souvient que le mandat donné en 1922 par la Société des Nations à la Grande-Bretagne, puissance mandataire en Palestine, y stipulait la création d'un « foyer national » juif, mais aussi « la sauvegarde des droits civils et religieux de tous les habitants » ? Et qu'Israël, trois jours seulement après sa victoire de 1967, rasait le vieux quartier Moghrabi (des Maghrébins) à Jérusalem-Est ? Les cartes présentées dans le troisième

épisode, en particulier, montrent la stratégie de « judaïsation » de la ville arabe, son « encerclement progressif », dit Jean-Christophe Victor, par des barrières de colonies qui « font tampon entre la ville et la Cisjordanie » et « rendent quasi impossible une capitale palestinienne à Jérusalem ». De même est décrite, dans le quatrième épisode, la « géographie immobilière, routière, la stratégie territoriale précise, potentiellement militaire », par laquelle Israël a transformé les territoires palestiniens occupés en trente-quatre ans en une « peau de léopard qui ne peut en aucune façon devenir un Etat viable », tant que les colonies y perdurent.

Sylvain Cypel

■ Jérusalem, une ville, deux capitales, les 3, 10 et 17 novembre ; La Palestine, le 24 novembre ; L'ONU et les cartes : le cas du retrait israélien du Liban, le 1^{er} décembre.

Le câble et le satellite



« True Hollywood Story. Janis Joplin », un documentaire de Jeff Shore, à 22.25 sur Canal Jimmy

LINDA MCCARTNEY

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite

C Câble
S CanalSatellite
T TPS
A AB Sat

Les codes

■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ ■ ■

Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

6.25 L'Opéra au service du III^e Reich. 7.15 Vincente Segrelles. Le mercenaire. 7.45 Un vivant qui passe. 8.55 Au cours de musique. 9.50 Amazonie, la guerre de l'ombre. 10.45 Lonely Planet. Le sud-ouest des Etats-Unis. 11.35 Bophana, une tragédie cambodgienne. 12.40 Ici ou là-bas. 13.35 Les Seigneurs de Béring. 14.30 L'Almanach d'Henri et Marinette. Regarder avec les Cuoco. 15.20 Vendanges, une histoire mondiale du vin. [9/13] Bordeaux : le vin des vins. 15.50 Georges Brassens, les images de sa vie. 16.45 John Huston, histoires de guerre. 18.20 Histoire de l'art. La « Buire de Lavoye », art du V^e siècle. 18.40 Paldiski, la ville perdue. 19.35 Transes.

20.30 Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [5/5] Et maintenant. 10003406

21.35 Cinq colonnes à la une. 81306785

22.30 Berlin et le ska. 3207970

23.30 Les Missionnaires de la pub. 0.25 Un taxi à New York (70 min).

Odysée C-T

9.05 Aventure. 10.00 Un caractère de chien. 10.50 Le Meilleur Ami du chien. 11.45 Très chasse, très pêche. Spécial sandre. 13.05 Itinéraires sauvages. Sur la terre comme au ciel. Les jardins comme idée. 14.10 L'Empire des éléphants. Un éléphant grandit. 15.05 Pays de France. 16.00 Traque sauvage. [4/13] Gravé dans la pierre. 16.25 La Terre et ses mystères. L'ornithorynque, chimère australienne. 16.45 Sans frontières. Chine secrète. La voie du salut. 17.35 Aventures asiatiques. En Indonésie. 18.30 Ray Mears, un monde de survivances. [1/6] L'Arctique canadien. 19.05 Evasion. Corse : l'arbre à pain en Castagniccia.

19.25 Népal, déesses vivantes.

19.45 Là-haut, un supplément d'âme.

20.40 L'Histoire du monde. Le Kumbha Mela. 504816222
21.45 2001, le rêve américain. 502026319

22.40 Salvatore Adamo, pas à pas.

0.30 L'Ecole des princes (50 min). 40574520

TV 5 C-S-T

20.00 Journal (La Une).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.15 TV 5 infos.
21.05 Union libre. Magazine. 87437661
22.00 Journal TV 5.
22.15 Des racines et des ailes. Magazine. 63636390
0.00 Journal (TSR).
0.30 Soir 3 week-end (France 3).
1.00 Le Canada aujourd'hui.
1.20 Tout le monde en parle. Magazine (130 min). 85798810

RTL 9 C-T

19.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série. Les statuettes Ming. 4817222
20.00 La Vie de famille. Série. Polka Palooza. 3773680
20.25 Ciné-Files. Magazine.
20.35 Stanley et Iris ■ ■ ■ Film. Martin Ritt. Avec Jane Fonda, Robert De Niro. Comédie dramatique (EU, 1989). 5836951
22.25 Derrick. Série. Dîner avec Bruno. 83929203
23.30 Le Renard. Série. Incitation au meurtre. 91685680
0.35 Aphrodisia. Série. Guet-apens de charme. 0.50 Bal masqué (15 min).

Paris Première C-S

19.50 L'Œil de Paris Modes. Magazine.
20.00 Le Journal d'Hollywood. Magazine. 3264086
20.30 Escrime. Championnats du monde. Les temps forts. Aux arènes de Nîmes. 8220593
22.05 Jango Edwards. Spectacle. 47040048
23.40 Howard Stern. Magazine. 7672845
0.30 Sting Brand New Day Live. A Los Angeles, le 30 octobre 1999 (60 min). 8971433

Monte-Carlo TMC C-S

19.15 et 22.20 Météo.
19.25 Michael Hayes. Série. L'affaire Gibraltar. 6614222
20.10 Images du Sud. Magazine. 7356222
20.35 Planète animal. Magazine. 21452661
21.30 Planète Terre. Magazine. 4301767
22.25 R.G. Série. Témoin en péril. 79802425
0.00 Pendant la pub. Magazine. Invitées : Clémentine Cléarié, Sandrine Kiberlain (95 min). 18354433

TF 6 C-T

19.55 Sheena. Série. Le gorille fou. 15642406
20.50 La Victime. Téléfilm. Neema Barnette. Avec Richard Grieco, Cynthia Gibb (1994). 1261970
22.25 Traques sur Internet. Série. Question de confiance. 21377715
23.15 Amour fatal. Téléfilm. Jane Simpson. Avec Chad McQueen, Catherine Mary Stewart (1994). 7570864
0.45 L'Auberge des plaisirs. Téléfilm. Joe D'Amato. Avec Erika Safto Savastani, Faurizia Flanders (95 min). 40574520

Téva C-T

19.30 Strong Medicine. Série. Coma dépassé. 500003241
20.30 Laure de vérité. Magazine. 500001112
21.00 Les Dames de la côte. Les vivantes, 1914-1916. Feuilleton. Nina Companeez. Avec Martine Chevallier, Fanny Ardant (1979) [3/5]. 508820883 - 505436390
22.40 L'a grande tourmente, 1916-1917 [4/5]. 505436390
0.20 Sexe in the TV. Magazine (75 min). 504581723

Festival C-T

20.40 Studs Lonigan. Téléfilm. James Goldstone. Avec Harry Hamlin, Colleen Dewhurst (1978) [3/3]. 92674883
22.20 L'Enfant de la honte. Vers 1920-1935. Téléfilm. Claudio Tonetti. Avec Barbara Schulz, Juliette Lamboley (2000, 200 min) [1 et 2/2]. 88960661 - 77357986

13^{ème} RUE C-S

19.40 Projet X-13. Magazine. 504395406
20.00 Danger réel. Les forces du mal : Halloween. 503423512
20.45 Quai n° 1. Série. Compagnons de la loco. 507947864
22.15 Le Dossier noir. Magazine.
22.25 EZ Streets. Série. Le glaive et le martyr (v.o.). 582782970
23.15 Une vie de chien (v.o.). 502731970
0.00 New York Undercover. Série. Tu ne seras pas respecté (60 min). 501029487

Série Club C-T

20.00 L'Enfer du devoir. Série. Frères, pères et fils. 533864
20.50 Gideon's Crossing. Série. Freak Show (v.o.). 658222
21.35 Bienvenue en Alaska. Série. Sexe, mensonges et vidéos (v.o.). 7627796
22.30 Histoires gay. Série (v.o.). 659870- 512319
23.20 Buffy contre les vampires. Série. Dévotion (v.o.). 873319
0.05 Millennium. Série. Treize ans plus tard (v.o.). 3059723
0.50 Sleepwalkers, chasseurs de rêve. Série. A Matter of Fax (v.o.) (45 min). 1825636

Canal Jimmy C-S

19.35 California Visions.
20.05 RPC Actu.
20.30 Ecoute-moi ça ! Magazine.
20.45 Je veux être toi. Magazine. 10779609
21.10 Midi Première. Magazine. Invité : Claude François, Marie Myriam. 60429883
21.55 Invités : Claude François, Nobody Clark, Slim, Brasil Tropical. 20324357
22.25 True Hollywood Story. Janis Joplin. Documentaire. 54616113
23.50 Metrosexuality. Série (v.o.). 94038883
0.15 Rude Awakening. Série. Mission quiche (v.o.). 43874655
0.45 L'Histoire du Tourist Trophy de l'île de Man. Retour en force, 1977-1997. Documentaire (80 min). 11388278

Canal J C-S

18.30 Faut que ça saute ! Magazine. 8877512
19.00 Sabrina. Série. 9174154
19.25 Merci les filles ! Série. Querelles et séduction. 7410319
19.50 Taina. Série. La tradition. 7423883
20.15 Ogygy et les cafards.
20.25 Monstromorph. Magazine.
20.30 Le Trésor de la famille Bastable. Téléfilm. Juliet May. Avec Nicholas Farrell, Ian Richardson (1996) (85 min). 4708154

Disney Channel C-S

18.00 La Double Vie d'Eddie McDowd. Série. Poisson d'avril. 453135
18.30 Mystère Zack. Série. Toute une école. 461154
19.00 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.
19.05 Le Roi lion II. Téléfilm. Rob Lauduca et Darrell Rooney (1998). 7969113
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, j'ai toute la ville aux trousses (45 min). 519406

Télétoon C-T

18.00 Docteur Globule. Dessin animé. 508282715
18.26 Le Monde fou de Tex Avery.
18.35 Les Sauveteurs du monde. 597092654
18.57 Jack et Marcel.
19.00 The Muppet Show. Divertissement. Avec Dom DeLuise. 509034048
19.25 Il était une fois... les Découvreurs. Dessin animé. 505132796
19.52 Ulysse 31. 706773715
20.16 Les Mystérieuses Cités d'or. 606753951
20.45 Albator (25 min). 501909390

Mezzo C-T

20.50 A l'affiche. Magazine.
21.00 Soirée Karajan à la Scala. La Bohème. Opéra de Puccini. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan en 1967. 78028390
22.45 Cavalleria rusticana. Opéra de Pietro Mascagni. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. En 1968. 20966609
0.00 Britten. Sonate pour violoncelle et piano. En 1998, lors des Moments musicaux de L'Hermitage. Avec Hüseyin Sermet (piano), Xavier Phillips (violoncelle) (30 min). 87175907

Muzzik C-S

20.45 et 22.15 L'Agenda (version française). Magazine.
20.55 Soirée Schumann par Issertis. Schumann, romance perdue. Téléfilm. Steve Ruggi. Avec Steven Isserlis, Anton Lesser (1996). 507141048
21.50 Concerto pour violoncelle, de Schumann. Avec Steven Isserlis, violoncelle. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Eschenbach. 500649067
22.30 Chico Hamilton. Documentaire. 500052970
23.30 Sur la route avec Pierre Boussagnet. Documentaire (50 min). 500054154

National Geographic S

20.00 Retour à la vie sauvage. Ours polaires : attention, déviation. 7423048
20.30 Hidden World. Le carnaval des tricheurs. 7422319
21.00 World of Discovery. La corne du rhinocéros. Documentaire. 1043067
22.00 Dans la jungle du Bronx. 1032951
23.00 Ne tirez pas sur la civette. 1023203
0.00 World of Discovery. Les gnous ou la migration du siècle (60 min). 1029487

Histoire C-T

19.55 La démocratie n'a pas d'ancêtres. Chronique villageoise d'une élection. 574707425
21.00 Encyclopédies. Nautilus. La révolution nucléaire. [4/5]. 504594715
21.55 Une histoire de l'eau. L'eau, une lutte de tous les jours [1/4]. 559661845
22.50 La Légende du général Custer. 532568116
23.45 Valéry Giscard d'Estaing, le président. L'ancien président [4/4] (50 min). 501655864

La Chaîne Histoire C-S

19.55 Biographie. Patton, un génie de la guerre. 558501512
21.30 Eisenhower, commandant en chef. 503154715
22.15 Des religions des hommes. L'expansion de l'Islam [2/2].
22.30 L'Histoire du sexe. De don Juan à la reine Victoria. 501992357
23.15 Les Tournants de l'Histoire. La crise de Suez (45 min). 502713574

Forum C-S

20.00 L'écrivain engagé existe-t-il ? Débat. 506112154
21.00 Les Petits Secrets des romans à clefs. Débat. 501357203
22.00 Hermann Hesse et le roman initiatique. Magazine. 501386715
23.00 Ecrivains publics : « Préte-moi ta plume ». Magazine (60 min). 501377067

Eurosport C-S-T

18.00 Handball. Match amical féminin : France - Portugal. En direct. 128203
20.00 Tennis. Masters féminin. Demi-finales. 697965
21.00 Boxe. 118086
22.30 Rallye. Championnat du monde des rallyes. Rallye d'Australie. 562357
23.00 Eurosport soir.
23.15 Gymnastique. Championnats du monde. A Gand (Belgique). 7807390

Pathé Sport C-S-A

21.00 World Sport Special. Magazine. 500532116
21.30 Attitudes. Magazine. 500564715
22.00 Equitation. Championnats d'Europe. Les meilleurs moments. A Pau. 500623067
23.00 Golf. Circuit américain. The Tour Championship (3^e jour). 500741338
0.30 Basket-ball. Euroligue masculine (4^e journée groupe C) : Real Madrid - Pau-Orthez. 507032618

Le film



23.50 France 3
A l'angle du monde

Michael Powell (GB, 1937, N, v.o., 81 min). Avec Niall MacGinnis, Belle Chrystall.

L'EXISTENCE est rude et décourageante dans une île minuscule de l'archipel des Shetland (Ecosse). Les habitants commencent à partir. Un ancien, Peter Manson, s'oppose, avec Andrew Gray, fiancé de sa fille, au clan des partisans de l'éloignement. Andrew propose une épreuve entre lui et Robbie, le fils Manson, qui veut se marier et quitter l'île. L'escalade de la falaise sera l'enjeu des opinions qui s'affrontent. Il s'agit de la première œuvre personnelle de Michael Powell, qui, depuis 1931, réalisait des films à petit budget destinés au seul marché britannique. Le tournage de *The Edge of the World* eut lieu, entièrement en extérieurs, dans la petite île de Toula, rebaptisée ici Hirta. C'est, après un tragique accident, la mort lente d'une terre qui n'est plus habitable. Un film simple, mélancolique, grâce auquel Powell attira l'attention d'Alexander Korda, pour le début d'une brillante carrière.

J. S.

TF 1

5.45 Aventures africaines, françaises et asiatiques. Aventures africaines en Afrique du Sud [2/2]. 6.40 TF 1 info. 6.45 TF ! jeunesse. Magazine. Tweenies ; Bill junior ; Mini jumelles, maxi gamelles ; Franklin. 8.00 Disney ! Timon & Pumbaa ; Aladdin ; Sabrina ; La cour de récré. 9.50 et 10.55, 12.08, 19.50, 2.08 Météo. 9.55 Génération surf. 10.15 Auto Moto. Magazine. 11.00 Téléfoot. 9049758 12.05 Champions de demain. 12.10 Attention à la marche ! 12.50 A vrai dire. Magazine.

13.00 Journal, Météo. 13.25 Walker, Texas Ranger. Bienvenue chez Franck. 14.20 La Loi du fugitif. Série. Difficiles révélations. 15.10 New York Unité Spéciale. Série. Crime sur le campus O. 16.00 Alerte Cobra. Série. Excès de vitesse. 16.55 Providence. Série. Restez fidèle à vous-même. 17.45 30 millions d'amis. 18.20 Vidéo gag. Jeu. 18.50 L'Euro en poche. 18.55 Sept à huit. Magazine. 20.00 Journal, Tiercé, Météo.

France 2

5.10 Pyramide juniors. 5.40 Paul-Emile Victor, retour vers le futur. 6.15 Chut ! Déconseillé aux adultes (CD2A). Les histoires farfelues de Félix le chat ; Ivanhoé. 7.00 Thé ou café. 8.00 Rencontre à XV. 8.20 Expression directe. 8.30 Voix bouddhistes. 8.45 Islam. 9.15 A Bible ouverte. 9.30 Orthodoxie. 10.00 Agapè. 57986 11.00 Messe. 11.50 Midi moins 7. 12.05 Chanter la vie. 13.00 Journal.

13.15 J'ai rendez-vous avec vous. Magazine. 13.40 et 0.33 Météo. 13.45 Vivement dimanche. Invités : DanyBoon et Judith Godrèche. 2378907 15.45 Viper. Le condor O. 16.35 Nash Bridges. Série. Blues à San Francisco O. 17.25 JAG. Série. Secrets de famille O. 18.12 C'est ma tribu. 18.15 Stade 2. 8145346 19.25 Vivement dimanche prochain. 20.00 Journal, Météo. 20.40 Talents de vie.

France 3

6.00 Euronews. Magazine. 7.00 MNK. Le Livre des vertus ; Les Aventures d'une mouche. 7.35 Bunny et tous ses amis. Les Looney Tunes ; Les Tiny Toons. 8.40 F3 X, le choc des héros. Static Choc ; Batman, la relève ; X-Men : Evolution. 10.00 C'est pas sorcier. Magazine. L'escalade : la bonne voie. 10.30 Echappées sauvages. Magazine. Amérique du Sud, de l'enfer vert à la Terre de feu : les grandes plaines. 11.26 12-14 de l'info, Météo.

13.20 La Carte aux trésors. La Corrèze. 5951758 14.55 Kenô. Jeu. 14.57 Le Sport du dimanche. 15.00 Tennis. En direct. Masters Series. Open de Paris Messieurs. Finale. 41138704 18.00 Icônes. Magazine. Dalida, chez nous soyez reine. 18.50 19-20 de l'info, Météo. 20.10 La Sensation du jour. 20.15 Tout le sport. Magazine. 20.25 Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke. Série. Fort Custer.



20.50

PÉDALE DOUCE

Film. Gabriel Aghion. Avec Patrick Timsit, Fanny Ardant, Richard Berry. Comédie de mœurs (France, 1996) O. 506452 L'homosexualité est un vieux et facile ressort de la comédie. En voici une nouvelle preuve. 22.40 Les Films dans les salles. Magazine.



20.50

URGENCES

La goutte d'eau O. 3447742 Giboulées d'avril. 8792100 Série. Avec Noah Wyle, Alex Kingston. Dans Giboulées d'avril, c'est un véritable déluge qui s'abat sur Chicago, le jour du mariage d'Elizabeth et Mark. Mariage pluvieux, mariage heureux ? 22.30 Les Jours euros.



20.55

LES ENQUÊTES DU PROFESSEUR CAPELLARI

Une rivalité mortelle. 1730278 Série. Avec Friedrich von Thun. Capellari aide un cambrioleur qui, à la suite d'une de ses « visites » nocturnes, se retrouve, à tort, accusé de meurtre. 22.30 Météo, Soir 3.



20.45

THEMA

LES ENFANTS DE SHAKESPEARE Les acteurs anglais 20.45 Retour à Howards End ■ Film. James Ivory. Avec Vanessa Redgrave, Helena Bonham Carter. Drame (GB, 1992) O. 100574100 L'affrontement de deux riches familles anglaises au début du siècle dernier.

22.45

PORTÉS DISPARUS 2

Film. Lance Hool. Avec Chuck Norris, Soon-Teck Oh, Bennett Ohta. Action (Etats-Unis, 1985) O. 2159704 Un officier américain fait prisonnier par les Nord-Vietnamiens subit divers sévices avant de s'évader et de se venger. Pousse tardive de la bonne vieille série Z anti-jaunes. 0.30 La Vie des médias. 5085582 0.45 Star Academy. Les meilleurs moments de la semaine. 8852037 1.40 L'Emission des tendances. 1930105 2.10 Sept à huit. Magazine. 9360747 3.00 Aimer vivre en France. Les ports. 3253563 4.00 Les Meilleurs Moments de 30 millions d'amis. Magazine. 5927766 4.30 Musique. 1219389 4.50 Les Grands Destins du XX^e siècle. Les acteurs de Yalta : Churchill. Documentaire (55 min). 7910785

22.35

LES DOCUMENTS DU DIMANCHE LE TEMPS DE L'ENFANCE

Documentaire. Stéphane Moskowicz. 6709742 Quel temps reste-t-il aux enfants pour vivre leur vie d'enfant ? 0.12 Image du jour, Journal. 0.35 Les Documents du dimanche. Vingt ans c'est « Splendid » ! Documentaire. J. Boivin. 2569308 1.50 Vivement dimanche prochain. Magazine. Invités : Dany Boon et Judith Godrèche. 41683143 2.25 Les Grandes Enigmes de la science. Des momies pour l'éternité O. 7007476 3.15 Thé ou café. Magazine. 3865834 4.05 Adam Mickiewicz. Documentaire O. 56905308 4.40 Les Vitraux de Cracovie. Documentaire O. 9623747 4.55 Stade 2. Magazine (60 min). 6831018

22.50

FRANCE EUROPE EXPRESS

Présenté par Christine Ockrent, Gilles Leclerc et Serge July. 4488742 23.50 Cinéma de minuit.

Cycle aspects du cinéma britannique The Edge of the World ■ (A l'angle du monde). Film. Michael Powell. Avec John Laurie, Belle Chrystall. Drame (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 110 min). 3855433 Drame dans une des îles Shetland frappée par des difficultés économiques et sanitaires.

La Cinquième

5.40 L'Université de tous les savoirs. 6.30 Italien. Leçon n° 12. 6.50 Erta'ale. Un volcan à étudier. 7.15 L'Egypte. Les pyramides, machines d'éternité. 8.10 C'est extra ! Pascin, l'impudique. 9.05 Bill et le baroque, les leçons de musique de William Christie. [1/4]. 9.35 Pas de vacances pour l'orchestre. 10.30 Ubik. 11.00 Droit d'auteurs. Invités : Atiq Rahimi ; Christophe de Ponfilly. 12.00 Carte postale gourmande. Balade gourmande à Paris, le gibier.

12.30 Arrêé sur images. 13.30 Silence, ça pousse ! La pépinière et les jardins ; Novembre et puis quoi ? ; Glossaire XIX ; Divin potiron. 13.45 Vers l'autre rive. La mosquée. 14.00 La Route de Tanami. 15.00 La Modélisation des comportements. Documentaire. 8037723 16.05 Kisses from France. 17.00 Les Refrains de la mémoire. Vanina, 1974. Documentaire. 17.30 Va savoir. Derrière le miroir. 18.05 Ripostes. Magazine.

Arte

19.00 Maestro. Cycle « Stars du violon ». Leonard Bernstein dirige Tchaïkovski. Enregistré en 1984. Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 35. Boris Belkin, violon. Avec l'Orchestre philharmonique de New York. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Danse. Cycle « Danse au féminin » La Danse du temps. Chorégraphie de Régine Chopinot. Avec le Ballet atlantique - Régine Chopinot.

23.05 Théma : La Fabrique aux acteurs. Documentaire. Elisa Mantin (France, 2001, 65 min). 2780636 Une plongée dans les écoles d'art dramatique londoniennes, avec, pour guide, Lambert Wilson, formé par la méthode anglaise à l'art d'être comédien. 0.10 Théma : Masterclass Michael Caine. Documentaire. David J. Croft (Fr. - GB, 1987). 9315292 L'acteur britannique initie six jeunes comédiens à la spécificité du métier d'acteur au cinéma. 1.10 Metropolis. Magazine. Portrait : Tomi Ungerer ; Interview : I Muvrini. 6719691 2.05 Connaissance. La Diva et le Cochon. Truffes, argent et conviction. Documentaire. Piet Eekman (2001, 40 min). 6365476

- 5.10 Plus vite que la musique.
- 5.30 Turbo. Magazine. 6.00 M comme musique. 8.00 La Légende de la cité perdue.
- 8.25 Rintintin junior. Sprint contre la mort. 8.55 Studio Sud. Le poids des traditions.
- 9.20 M 6 Kid. Iznogoud ; Ned et son triton ; Rusty le robot ; Aux frontières de l'étrange.
- 11.09 Silence la violence. *Les Loups.* Court métrage.
- 11.10 Grand écran. Magazine.
- 11.40 Turbo. Warning.
- 12.24 L'Euro. Magazine.
- 12.25 Code Quantum. Série. Le sauvage.
- 13.20 Les Femmes du clan Kennedy. Téléfilm. Larry Shaw (Etats-Unis, 2000) [1 et 2/2]. 6248094 - 6831346
- 16.35 Drôle de scène.
- 17.10 Le Cauchemar d'une mère. Téléfilm. Eric Woreth. Avec H. de Saint-Père (France, 1994) 2495297
- 18.55 Sydney Fox. Série. Les cartes du destin.
- 19.54 6 minutes, Météo.
- 20.05 E = M 6. Magazine.
- 20.45 Turbo sport. Magazine. Rallye d'Australie.



20.50

CAPITAL

Cocaïne, stars et dealers. 38170926
Présenté par Emmanuel Chain.
Dealers et accros : l'économie secrète ! ; Flics et parrains : la french connection.

22.54 Météo.

22.55

CULTURE PUB

Présenté par Christian Blachas et Thomas Hervé. 8170549
La philo lave plus blanc ; Y'a photo.

23.30 Monella

Film. Tinto Brass. Avec Anna Ammirati, Mario Parodi. *Erotique* (Italie, 1998) 4720384

1.10 Sport 6. Magazine.

1.19 Météo.

1.20 Turbo. Magazine. Le Salon de Tokyo. 1869360

1.50 M comme musique. Emission musicale. 98397766

4.50 Fréquentstar. Vanessa Paradis (45 min) 1015292



22.35 France 2
Le Temps de l'enfance

HUGO, Rayan, Elise et Bruno ont huit ans et fréquentent la même classe de CE2 d'une école publique, dans le 13^e arrondissement de Paris. Pendant cinq mois, Stéphane Moszkowicz et une équipe légère de tournage les ont filmés, à l'école et à la maison, avec leur maîtresse, Isabelle Lidon, puis avec leurs frères, sœurs et parents. Hugo et Rayan sont considérés par leur entourage comme « hyperactifs ». Dedans comme dehors, ils sont en perpétuelle agitation, et attendent des adultes qu'ils leur fixent des limites. Elise et Bruno sont en revanche plus introvertis et manquent d'autonomie. Tous les quatre passent quarante heures par semaine à l'école, ont des devoirs à faire chaque soir chez eux, et pratiquent des activités extrascolaires – danse, football, anglais, natation, etc. –, qui les accablent beaucoup. De leur côté, les parents, pris par leur travail, ont le sentiment de tout faire dans la précipitation, de ne pas avoir suffisamment de temps à consacrer à leurs enfants.

Diffusé dans le cadre des « Documents du dimanche », *Le Temps de l'enfance* (coproduction France 2-Europimages-France des images) aborde des questions essentielles que se posent tous ceux – parents, enseignants –, qui ont une mission d'éducation. Comment aider des enfants à grandir ? Quel équilibre trouver entre ce qu'on impose et ce qu'on autorise ? Comment concilier autorité et affection ? A travers ce film sensible, Stéphane Moszkowicz, lui-même père de quatre jeunes enfants, livre des éléments de réflexion.

Valérie Cadet

Sylvie Kerviel

Canal+

- **En clair jusqu'à 8.15**
- 7.04 et 12.19 Pin-up. 7.05 Ça Cartoon. 7.50 Evamag. 8.15 Deuxième vie Film. Patrick Braoudé (Fr., 2000).
- 9.55 Anna et le roi Film. Andy Tennant. Avec Jodie Foster. *Histoire* (EU, 1999) 26800988
- **En clair jusqu'à 15.00**
- 12.20 Avant la course.
- 12.30 Le Journal.
- 12.40 Le Vrai Journal. Invité : le dalaï lama.
- 13.35 La Semaine des Guignols. Divertissement.
- 14.10 Le Zapping.
- 14.25 La Grande Course.
- 15.00 Basket-ball. NBA. 9092810
- 16.20 Football. En direct. Championnat d'Angleterre. Liverpool - Manchester. En direct. 795384
- 18.00 L'Aventure des Ewoks Film. John Korty. Avec Eric Walke, Warwick Davis. *Science-fiction* (EU, 1984) 29742
- **En clair jusqu'à 20.45**
- 19.29 Résultats et rapports.
- 19.30 Le Journal.
- 19.45 Ça Cartoon. Magazine.



20.10

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE

20.10 Football. En direct. Championnat de France D 1 Lyon - Lille.

20.45 Coup d'envoi. 636742

22.45 L'Equipe du dimanche. Championnat d'Espagne. Real Madrid - FC Barcelone. 948556

0.20

AUSTIN POWERS, L'ESPION QUI M'A TIRÉE

Film. Jay Roach. Avec Mike Myers, Heather Graham, Michael York. *Comédie* (EU, 1999, v.o., DD) 3600650

Les aventures désopilantes d'un espion britannique luttant contre un génie du mal.

1.45 Stick. *Madame Péloponnèse.* Court métrage. A.-S. Salles. 6075211

2.05 Following, le suiveur Film. Christopher Nolan. *Suspense* (GB, 1998, N., DD) 9668389

3.15 Stick (v.o.) 1071501 3.45 J'ai tué Raspoutine. Film. Robert Hossein. *Drame* (France - Italie, 1967, 100 min) 8587360 5.40 Tout va bien, on s'en va Film. Claude Mauriéras. Avec Miou Miou (France, 2000, 93 min)

L'émission

23.05 Arte

« Un métier d'ouvrier »

LA FABRIQUE AUX ACTEURS.

Par Elisa Mantin, un documentaire riche et très réjouissant sur la formation des comédiens outre-Manche

JEANNE MOREAU n'est pas la seule à le déplorer. En France, le métier d'acteur souffre de hiérarchies implicites et de frontières invisibles. Trop peu de comédiens circulent de la scène à l'écran ou encore moins au petit écran, et il faut être un « nom » dans la profession pour ne pas être disqualifié en jouant dans des téléfilms. A l'exact opposé de cette tradition, on se réfère souvent à l'exemple anglais, en s'étonnant de la qualité des interprètes de séries et fictions télévisées, comme d'y voir figurer les pointures du répertoire classique.

Elisa Mantin, documentariste qui a travaillé une quinzaine d'années en Grande-Bretagne (notamment pour la BBC et Channel Four), a exploré les rouages de cette « exception britannique » dans un film robotique et très joliment mené, proposé au cœur d'une soirée thématique intitulée « Les Enfants de Shakespeare ». Les amateurs se dispenseront du *Retour à Howards*



De jeunes acteurs en répétition à la Central School of Speech and Drama de Londres. En « une », Lambert Wilson, formé au Drama Center en 1975 ; l'un des fils rouges de « La Fabrique aux acteurs »

End de James Ivory (1991), malheureusement diffusé en version française — un comble pour une Théma censée honorer la langue du génial William ! La suite est réparatrice, qui convoque le délicieux Michael Caine pour une *Masterclass* inénarrable (un documentaire de David J. Croft présenté à 0 h 10), et déploie l'éventail de *La Fabrique aux acteurs* dans une large enveloppe de générations – paroles croisées de jeunes aspirants comédiens, de grands professionnels (Julie Christie, Fiona Shaw, Helena Bonham Carter, Alan Rickman), et de figures tutélaires (archives sur Laurence Olivier, Richard Burton, Sir John Gielgud).

La construction du film justifie du reste son propos central : la transmission et l'humilité d'un métier « d'ouvrier ; un métier de pauvreté », qui traverse toutes les disciplines et avec lequel frayent tous les collégiens et étudiants du Royaume-Uni. En fil rouge, la mélodie légère de *Romeo & Juliet* de Dire

Straits, et une double rencontre qui a décidé de l'orientation du document : le déjà très sagace Edmond Digby, douze ans, dont chaque moment de l'existence est « habité » par le théâtre, et Lambert Wilson, formé au Drama Center de Londres à partir de 1975.

Tous deux articulent ce périple au sein des lieux de formation londoniens — le National Youth Theatre, l'ADC Theatre de Cambridge et surtout la Central School of Speech and Drama ; l'une des écoles les plus prestigieuses, fondée en 1906 par Elsie Fogerty pour les comédiens du Royal Albert Hall, et dont les domaines d'enseignement n'ont pas varié : le jeu, la voix, le mouvement. Démonstrations éblouissantes de la manière dont « on apprend à connaître sa propre machine à jouer », selon Alan Richman, dans une nation, rappelle Fiona Shaw, « qui respire avec Shakespeare ».

Le câble et le satellite



Michael Caine dans « Jack l'Eventreur », première des deux parties d'un téléfilm de David Wickes, à 20.45 sur 13^{ème} RUE

SYMBOLES

Les chaînes du câble et du satellite

C Câble
S Canal/Satellite
T TPS
A AB Sat

Les cotes des films

■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ ■ ■

Chef-d'œuvre ou classique

Les codes du CSA

○ Tous publics

○ Accord parental souhaitable

○ Accord parental indispensable

○ ou interdit aux moins de 12 ans

○ Public adulte

Interdit aux moins de 16 ans

○ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +

DD Dernière diffusion

◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Planète C-S

6.00 Les Missionnaires de la pub.
6.55 Un taxi à New York. 8.05 L'Opéra au service du III^e Reich.
8.55 Vincente Segrelles. Le mercenaire. 9.20 Un vivant qui passe.
10.25 Au cours de musique. 11.20 Amazonie, la guerre de l'ombre.
12.15 Lonely Planet. Le sud-ouest des Etats-Unis. 13.05 7 jours sur Planète. 13.30 Bophana, une tragédie cambodgienne. 14.30 Ici ou là-bas. 15.25 Les Seigneurs de Béring. 16.20 L'Almanach d'Henri et Marinette. Regarder avec les Cuéco. 17.15 Vendanges, une histoire mondiale du vin. [9/13] Bordeaux : le vin des vins. 17.45 Georges Brassens, les images de sa vie. 18.40 John Huston, histoires de guerre. 20.15 Histoire de l'art. La « Buire de Lavoye », art du V^e siècle.

20.30 Mississippi, un fleuve qui chante. [1/4] L'Amérique d'hier et d'aujourd'hui. 5044839

21.25 Deux pôles en une année. L'Arctique. 9707549

22.25 Le Nouveau Monde et l'Héritage espagnol. [5/5] Et maintenant. 8959636
23.25 Cinq colonnes à la une. 0.20 Berlin et le ska (60 min).

Odyssée C-T

9.05 Itinéraires sauvages. Sur la terre comme au ciel. Les jardins comme idée. 10.10 L'Empire des éléphants. Un éléphant au grand dit. 11.10 Là-haut, un supplément d'âme. 12.05 Aventure. 13.05 L'Histoire du monde. 13.10 L'Histoire du monde. Le Kumbha Mela. 14.00 Le Pèlerinage à La Mecque. 14.55 Un caractère de chien. 15.45 Le Meilleur Ami du chien. 16.40 Ray Mears, un monde de survivances. [2/6] La terre d'Arnhem, en Australie. 17.10 Salvatore Adamo, pas à pas. 19.05 Traque sauvage. [4/13] Gravé dans la pierre. 19.35 L'Ecole des princes.

20.30 La Terre et ses mystères. [22/22] Archéologie sous-marines.

20.45 Pays de France. 504711723

21.40 Evasion. Doubs : le sentier du guépier. 500472162

22.05 Le Chant des baleines. 508854758

23.05 Les Grands Parcs canadiens. Le Parc national de Wapusk. Sans frontières. Chine sèche. La voie du salut. 0.25 Aventures asiatiques. En Indonésie (55 min).

TV 5 C-S-T

20.00 Journal (La Une).
20.30 Journal (France 2).
21.00 et 1.15 TV 5 infos.
21.05 Faut pas rêver. Invitée : K. Scott-Thomas. 87331433
22.00 Journal TV 5.
22.15 et 1.20 Paris Deauville. Téléfilm. Isabelle Broué. Avec Alexandra London, Jean-Pierre Lorit (2000). 54161617
23.45 Images de pub. Magazine. Invitée : Catherine Breillat.
0.00 Journal (TSR).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Le Canada aujourd'hui (RD).

RTL 9 C-T

19.50 Rien à cacher. Magazine. 29973617
20.45 L'Extrême Limite ■ Film. James B. Harris. Avec Wesley Snipes, Dennis Hopper. Film policier (EU, 1993) ○. 6610926
22.20 Amityville 2, le possédé Film. Damiano Damiani. Avec Burt Young, Rutanya Alda. Film d'épouvante (EU, 1982, 155 min) ○. 99372520

Paris Première C-S

20.00 Recto Verso. Magazine. Invité : Roger Hanin. 9926297
21.00 Le Diable en robe bleue ■ Film. Carl Franklin. Avec Denzel Washington, Jennifer Beals. Film policier (EU, 1995, v.o.) ○. 88440100
22.40 L'Actor's Studio. Magazine. Invitée : Julia Roberts. 8942346
23.40 Le Journal d'Hollywood. Magazine. 92853636
0.05 Dee Dee Bridgewater. Enregistré à Montréal, Lors du Festival international de jazz, en 1995. Avec Lionel Belmondo (saxophone) (65 min). 78591105

Monte-Carlo TMC C-S

19.15 et 22.35 Météo.
19.25 Boléro. Magazine. Avec Daniel Ceccaldi. 9886966
20.25 Une fille à scandales. Série. Mourir de rire à la morgue. 1061384
20.55 Le Feu sur la glace Film. Paul Michael Glaser. Avec D.B. Sweeney, Moira Kelly. Comédie dramatique (Etats-Unis, 1993). 44227655
22.40 Dimanche mécaniques. Magazine. 31775988
0.20 Football mondial. Magazine. 1507940
0.45 Henry James. Série. Les raisons de Georgina (50 min). 42416143

TF 6 C-T

18.30 Angel. Série. L'hôtel du mal. Premières impressions.
20.00 V.I.P. Série. Au secours des rock stars. 3233098
20.50 Le vol du sphinx Film. Laurent Ferrier. Avec François Perrot, Alain Souchon. Comédie (France, 1984) ○. 1906549
22.20 On a eu chaud ! Magazine.
22.35 Les Eaux printanières ■ Film. Jerzy Skolimowski. Avec Timothy Hutton, Nastassja Kinski. Comédie dramatique (It. - Fr., 1988) ○. 54389988
0.20 Bandes à part. Magazine (50 min). 43905124

Téva C-T

20.30 Téva déco. Magazine. 500008365
21.00 Et si on faisait un bébé ? Téléfilm. Christiane Spiéro. Avec Macha Ménil, Patrick Chesnais (1996). 508724655
22.40 The \$treet. Série. Hot couture. 508104617
23.30 Sex and the City. Série. Le grand amour ○. 500050365
23.55 La douleur exquise ! (v.o.) ○. 504067723
0.20 Strong Medicine. Série. Coma dépassé (50 min). 507442211

Festival C-T

20.40 Verdicts. Téléfilm. Tony Richardson. Avec Peter Strauss, Jonelle Allen (1986). 92578655
22.20 La Lettre volée. Téléfilm. Ruy Guerra. Avec Pierre Vanneck, Michel Pilorge (1981). 46329278
23.20 Le Scarabée d'or. Téléfilm. Maurice Ronet. Avec Vittorio Caprioli, Leopoldo Frances (1981). 22642988
0.20 La Danse de Salomé. Téléfilm. Jacques Ordines. Avec Valérie Mairesse, Bernard Menez (1989, 60 min). 92212230

13^{ème} RUE C-S

20.45 Jack l'Eventreur. Téléfilm. David Wickes. Avec Michael Caine, Armand Assante (1988) [1/2]. 508480162
22.20 L'Horrible docteur Orloff ■ Film. Jesus Franco. Avec Howard Vernon, Conrado San Martín. Film d'horreur (EU, 1962, N.) ○. 541340159
23.55 Les Prédateurs. Série. Clarimonde ○ (305 min). 559966758

Série Club C-T

20.00 L'Enfer du devoir. Série. Les bons, les méchants et les morts. 955655
20.50 Starsky et Hutch. Série. Le tigre d'Omaha. 760425
21.35 Les Mystères de l'Ouest. Série. La nuit du magicien (v.o.). 2976029
22.25 Le Fugitif. Série. The Chinese Sunset (v.o.). 3771461
23.15 Histoires gay. Série [n°3 et 4] ○. 1486075-8148876
0.05 Bienvenue en Alaska. Série. Sexe, mensonges et vidéos (v.o.). 3026495
0.50 Gideon's Crossing. Série. Freak Show (v.o.) ○ (45 min). 1892308

Canal Jimmy C-S

20.05 That 70's Show. Série. La fête.
20.30 X Chromosome. Série (v.o.) ○.
20.45 Les Soprano. Série. La valse des mensonges (v.o.) ○. 85974568
21.45 New York Police Blues. Série. Embrouilles familiales (v.o.) ○. 45722162
22.30 Metrosexuality. Série (v.o.) ○. 45441487
23.00 Rude Awakening. Série. Baisers violés (v.o.) ○. 36132510
23.30 Star Trek, Deep Space Nine. Série. Ce n'est qu'une illusion (v.o.) ○. 89381742
0.15 Star Trek. Série. Le signe de Cédéon (v.o.) ○ (55 min). 63396230

Canal J C-S

18.05 Kenan & Kel. Série. 71114704
18.30 RE-7. Magazine. 8771384
19.00 Iapiap ! Invités : Ménélik, Junior Falcone. 6540549
20.15 Oggy et les cafards. Dessin animé.
20.25 Monstromorph.
20.30 Kirk. Série. La lettre d'amour. 5916487
Une soirée très chargée (25 min). 1253520

Disney Channel C-S

18.00 La Double Vie d'Eddie McDowd. Série. Le caïd. 875926
18.30 Real Lizzie McGuire. Série. A quoi pense Lizzie. 850617
19.00 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.
19.05 Chérie, nous avons été rétrécis. Téléfilm. Dean Cundey. Avec Rick Moranis, Eve Gordon (1997) ○. 6218425
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, j'ai la loi en main (45 min). 931297

Télétoon C-T

18.10 Les Lapins crétiens. Dessin animé. 520097452
18.35 Un Bob à la mer. Dessin animé. 566341966
19.00 The Muppet Show. Avec Zero Mostel. 509921520
19.25 Il était une fois... les explorateurs. Dessin animé. 505036568
19.52 Ulysse 31. 706740487
20.16 Les Mystérieuses Cités d'or. 606657723
20.45 Albator. Dessin animé (25 min). 501803162

Mezzo C-T

20.30 Bartok. Concerto pour piano n°3. Avec Andrés Schiff (piano). Par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. sir Simon Rattle. 94147549
21.00 Soirée Richard Strauss. Ainsi parlait Zarathoustra. Enregistré à la Philharmonie de Berlin, Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. 15266704
21.40 La Symphonie alpestre. Enregistré à la Philharmonie de Berlin, en 1983. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. 49133891
22.35 Concerto pour cor et orchestre n°1. En 1991. Avec Marie-Louise Neunecker (cor). Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Michael Helmtrath. 94651568
23.00 Aulis Sallinen. La musique, l'homme, la nature. Documentaire. 49133891
0.00 Saudade du futur. Documentaire (90 min). 69243143

Muzzik C-S

20.45 et 22.45 L'Agenda (version française). Magazine.
20.55 Soirée charanga cubaine. Aragón, orchestre cubain depuis 1939. La charanga eterna. Documentaire. 504381471
21.55 Estrella de la Charanga & Magaly Bernal. Lors du festival Musiques métisses. 501521636
23.00 Mel Lewis Orchestra. Documentaire. 500032687
23.55 Louie Bellson Big Band. Documentaire (55 min). 500472100

National Geographic S

20.00 Les Grandes Epidémies. Tuberculose, la bombe à retardement. [1/3]. 3404029
21.00 L'Enigme Ebola. [2/3]. 1947839
22.00 La Malédiction de la variole. [3/3]. 1936723
23.00 Tempête dans les hauts-fonds. 1927075
0.00 World of Discovery. Le mystère de la baleine bleue. 1923259
1.00 Explorer. Magazine (60 min). 2928650

Histoire C-T

20.05 Une histoire de Coca-Cola. Matt Cimber. 501197452
21.00 Biographies. Louis XVI. 501949297
22.00 Mario Soares, le démocrate obstiné. Luttes et clandestinité. [1/4]. 501938181
23.00 Thérèse Raquin ■ Film. Marcel Carné. Avec Simone Signoret, Raf Vallone. Drame (1953, N.) ○. 501805704
0.40 Henri Guillemin présente... Emile Zola (30 min). 522906414

La Chaîne Histoire C-S

19.55 Biographie. Le général Lee. 571736669
Ulysses Grant. 503765891
21.50 Les Mystères de l'histoire. Sacco et Vanzetti. 505360365
22.35 Les Soixante Ans du mont Rushmore. 558236278
23.20 Mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Coulez le Bismarck. 502632655
0.05 Notre siècle. Marée mortelle à Tarawa. 537269698
0.50 L'Histoire du sexe. De Don Juan à la reine Victoria (50 min). 511976698

Forum C-S

19.00 Sur les traces de la première croisade. Magazine. 506010742
20.00 La France de la Renaissance. Magazine. 506016926
21.00 L'Épopée de la Grande Armée. Magazine. 501251075
22.00 Les Mutineries de 1917. Magazine. 501353487
23.00 17 octobre 1961 : en quête de vérité. Magazine (60 min). 501271839

Eurosport C-S-T

20.00 Haltérophilie. Championnats du monde. 56 kg messieurs. En direct. 941549
20.45 Eurosport soir.
21.00 Rallye. Championnat du monde des rallyes. Rallye d'Australie. 956365
21.30 CART. Championnat FedEx. A Fontana (EU). En direct. 40687452
1.00 American News. Magazine.

Pathé Sport C-S-A

20.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris. Finale. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. 508101568
22.30 Basket info. Magazine. 500942162
23.00 Golf. Circuit américain. The Tour Championship (4^e jour). 500236029
0.30 Attitudes. Magazine. 501900679



Indécence

On a pourtant l'embaras du choix en ce moment sur les différentes chaînes de télévision dans le domaine du grotesque et de l'obscène. Mais le premier prix a été remporté, haut la main, par Franz-Olivier Giesbert, mercredi 10 octobre à la fin de sa nouvelle émission culturelle (?), « Culture et Dépendances », sur France 3.

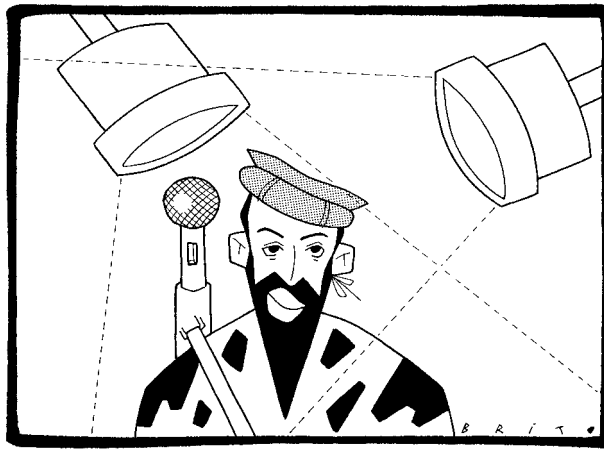
Entouré de petits chroniqueurs excités et parlant tous en même temps, pressés qu'ils étaient de venir faire un petit numéro, censés avoir une compétence, Franz-Olivier Giesbert traitait, semblait-il, dans un troisième volet, de l'actualité. Et l'un de ses acolytes, apparemment spécialiste de Georges Brassens qu'il écrasa, et de Massoud qu'il encensa, brandit un chapeau afghan ayant appartenu au commandant (« un nouveau Che »). Et c'est là que se situent ridicule et scandale : Giesbert se coiffa du couvre-chef, prenant des mines et des attitudes que la décence interdit de décrire.

L'heure tardive du passage de ce magazine a sans doute sauvé la vie de l'animateur... si l'on croit encore que le ridicule tue.

Marc Guiguin
Lorient (Morbihan)

Le 17 octobre 1961

Il faut remercier Arte pour sa remarquable émission sur le 17 octobre 1961 à Paris, sur le massacre des Algériens et le silence organisé. Un mot cependant : s'il est exact que les partis de gauche n'ont guère réagi, cela ne vaut pas pour le (petit) PSU. Toute l'action du PSU avait pour centre le conflit algérien. Le 1^{er} novembre 1961, il a convié ses militants à une manifestation d'un nouveau genre : le lieu n'est indiqué qu'à la dernière minute. C'est la place Clichy : à 16 heures, soudain, les queues devant les cinémas se défont, c'étaient les militants qui attendaient. En un instant les avenues sont bouclées, Edouard Depreux est hissé sur le socle de la statue au centre de la place et tient un discours sur les événements du 17 octobre. Puis un cortège de près de 2 000 manifestants se met en marche. Il peut aller jusqu'à la place Blanche avant que les CRS arrivent et que les manifestants doivent se disperser. Depreux et Michel Rocard, m'a-t-on dit, vont ensuite déposer une gerbe là où a eu lieu un des massacres. Parmi les manifestants, Henri Le-



clerc, je pense, Jean-François Lyotard, le philosophe, Geneviève Depreux, Vissio, le professeur de mathématiques, et bien d'autres.

Pierre Chevallier
Sceaux (Hauts-de-Seine)
Courriel

Le 26 mars 1962

« Le Monde Télévision » daté 14-15 octobre a consacré trois pages au quarantième anniversaire de la « répression meurtrière de la manifestation pacifique des Algériens » du 17 octobre 1961. Peut-on rappeler que, le 26 mars 1962, à Alger, l'armée aux ordres du général De Gaulle ouvrit le feu sur une manifestation pacifique des Français d'Algérie ? Le bilan fut de quelque quatre-vingts morts et deux cents blessés.

Pour moi tous les morts ont le même poids. Puis-je croire que les médias (dont *Le Monde*) accorderont la même importance le 26 mars prochain au quarantième anniversaire de ce massacre ?

Jean-Pierre Bouère
Le Chesnay (Yvelines)

Haro sur Delarue

Je viens juste d'éteindre mon téléviseur, ne pouvant supporter plus longtemps l'émission de Jean-Luc Delarue « Ça se discute : comment vivre avec la maladie d'Alzheimer ? ». Une fois de plus ce présentateur nous donne l'exemple à ne pas suivre en matière de reportage. Je trouve navrante son attitude face aux personnes atteintes de la maladie et je trouve encore plus navrant, et j'irais même jusqu'à dire révoltant, le fait qu'il fasse témoigner ces personnes. Je ne prétends pas qu'il faille cacher les malades, les enfermer et se voiler la face, oublier. Mais si ce monsieur s'était donné la peine de s'informer plus amplement sur les symptômes de la maladie d'Alzheimer, il aurait appris que les person-

nes atteintes sont, à un certain stade, incapables de tenir un discours cohérent, et surtout de suivre une conversation. (...) De plus il devrait savoir que ces malades sont très « perturbés » dès lors qu'ils ne se trouvent plus dans un environnement familial. Or quoi de plus déroutant qu'un plateau de télévision sur lequel se trouvent en outre tous les techniciens, mais aussi le public ? (...)

Il ne faut pas oublier que cette maladie touche tous les membres d'une famille et pas seulement le proche conjoint. Quelle peut être la réaction d'un enfant qui appelle sa grand-mère et qui s'aperçoit que cette dernière ne le reconnaît plus ? Et quelle sera celle du mari qui, rendant visite à son épouse, s'entendra demander : « Mais qui êtes-vous donc, monsieur ? » (...) Il va sans dire qu'il est important de montrer la déchirure que peut ressentir

le conjoint lorsqu'il prend conscience qu'il est en train de « perdre l'autre », de montrer également que veiller sur l'autre (celui qu'on aime) devient un « emploi » à temps complet et que le moindre instant d'inattention peut s'avérer dramatique. Il ne faut pourtant pas oublier de parler de la lourde décision de placer une personne malade dans un service hospitalier approprié. (...)

Il me semble donc plus utile d'informer les gens sur la recherche, sur les moyens de dépistage de la maladie (puisque les scientifiques pensent qu'il existe une part d'hérédité dans la transmission de la maladie), sur les gestes quotidiens préventifs pour faire travailler la mémoire plutôt que de tenter de faire témoigner une personne atteinte d'Alzheimer alors qu'elle se trouve dans l'incapacité de le faire.

Sophie Rastelli
Grenoble (Isère)
Courriel

Merci à Delarue

L'émission de Jean-Luc Delarue, du mercredi 17 octobre « Ça se discute : comment vivre avec la maladie d'Alzheimer ? » a présenté avec beaucoup de sensibilité et d'intelligence les épreuves vécues par le malade et sa famille. L'intérêt de cette émission a été de démontrer que la dépendance, conséquence d'une dégénérescence du cerveau, n'est pas due

à la vieillesse, mais relève de la maladie. Sur le plateau, en effet, étaient présents des patients de moins de cinquante ans.

En ce qui concerne le coût du placement en institution, qui s'impose lorsque la démence ne laisse plus aucun autre choix, à la détresse morale de la famille s'ajoutent les problèmes financiers : en effet, au chiffre avancé par le député Terrasse de 12 000 à 16 000 francs [de 1830 à 2440 euros] à charge de la famille, Jean-Luc Delarue a rétorqué surpris, « par an ! » Je tiens à préciser que cette somme est réclamée à la famille... mensuellement.

Dans la conclusion de l'émission, Michèle Barzach a laissé entendre que, si elle était aux affaires, cette maladie, comme le sida, devrait être prise en charge par la solidarité nationale.

Nous en prenons acte, car il s'agit là de notre combat depuis de nombreuses années.

Michel Jaegy, vice-président
de la Fédération nationale
Solidarité-Dépendance
Paris

POUR NOUS ÉCRIRE
Le Monde Télévision,
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
ou sur Internet :
radiotele@lemonde.fr
N'oubliez pas de nous
indiquer votre adresse
complète (et numéro
de téléphone si possible).

EVA
SION

Publicités

JURA

SKI DE FOND & RAQUETTES
Promenades et détente
Haut-Jura, 3 h Paris TGV

Yves et Liliane vous accueillent dans
une ancienne ferme Comtoise du XVIII^e.
Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte,
produits maison et régionaux, chambre avec
salle de bains + wc. Tarifs selon période :
tout compris (pension complète + vin
ou repas, moniteur et matériel de ski.)
☎ 03.81.31.12.51 - LE CRÉT
L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE

Renseig. publicité : ☎ 01.42.17.39.63



cit
Compagnie
Italienne de Tourisme

PROMOTION
ROME

Du 8 Nov. au 20 Déc. 2001 (dernier retour)
Super Evasion
(Jeudi/Dimanche - 3 nuits)
ou
Belle Evasion
(Dimanche/Jeudi - 4 nuits)

380 € TTC
(en hôtel 4*)

Vol spécial Paris/Rome/Paris
+ transferts aller/retour centre
ville + logement en hôtel 4* base
chambre double et petit-déjeuner.

Renseignements et inscriptions :
n° AZUR 08 10 00 70 70 ou dans
toutes les agences de voyages.
Web : www.citvoyages.com
E-mail : citvd@citvoyages.com

L 075 95 0167 - Concept JKC

Le Monde ARGENT

EPARGNE

PLACEMENTS

DIMANCHE 28 - LUNDI 29 OCTOBRE 2001

IMMOBILIER

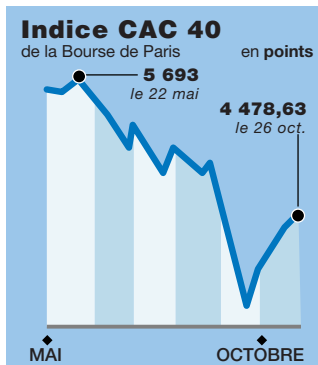
Malfaçons, difficultés financières, litiges divers, de la part tant du professionnel que du client, peuvent conduire à un abandon de chantier. Le maître d'ouvrage doit s'entourer de précautions pour ne pas être seul à assumer les conséquences (page IV)



J. BARRÈRE S.A.

MARCHÉ DE L'ART

De 10 000 francs à plusieurs millions, les terres cuites chinoises tenteront de séduire les amateurs lors de l'Automne asiatique, à Paris, du 7 au 20 novembre. Mais attention aux contrefaçons (page IV)



BOURSE

Malgré le statu quo décidé par la Banque centrale européenne, l'indice vedette de la place parisienne a rebondi de 5,01 % cette semaine pour terminer à 4 478,63 points. Il a été tiré par la reprise des valeurs technologiques, d'assurances et du luxe (page VII)

Comment améliorer sa retraite

VÉRITABLE leitmotiv de ces dix dernières années, la nécessité de compléter individuellement le financement de sa retraite apparaît de plus en plus évidente aux Français. Les premières conclusions du conseil d'orientation des retraites (COR), rendus publiques le 3 octobre, qui estiment notamment qu'en 2040 le niveau moyen des pensions des salariés du privé se situera entre 45 % et 57 % de leur salaire annuel moyen de référence (contre 55 % à 75 % pour ceux du public), en sont une nouvelle illustration. Selon les premiers travaux du COR, le pouvoir d'achat des retraités ne diminuera pas, mais le taux de remplacement du salaire par la pension baissera. Ces travaux ne font que renforcer les constats déjà établis en 1991 par le Livre blanc de Michel Rocard, alors premier ministre, confirmés en 1995 puis en 1999 par les rapports du Commissariat général du Plan.



Dossier. Alors que l'on prévoit une baisse du revenu des retraités dans les années à venir, les assureurs fourbissent leurs armes commerciales

Ce dernier estimait, dans le rapport Charpin, qu'un salarié qui prendrait sa retraite en 2020 ne toucherait plus en moyenne que 57,9 % de son dernier salaire, ce chiffre tombant à 52,1 % s'il prenait sa retraite en 2040, alors qu'en 1996 les retraités bénéficiaient encore de 76,8 % de leur dernier traitement. Pour les cadres supérieurs, la chute est encore plus sévère puisque ces taux moyens seraient respectivement,

aux mêmes dates, de 45,5 %, 37,9 % et 59 %.

Ce constat, remis en cause par quelques experts, fait l'affaire des assureurs qui fourbissent déjà leurs armes commerciales. « Sans remettre en cause le bien-fondé de la répartition, on ne peut plus faire l'économie de systèmes de retraites supplémentaires par capitalisation, plaide Patrick Peugeot, président de La Mondiale, l'une des mutuelles d'assurances leader dans le secteur de l'épargne-retraite collective. *Je ne pense pas que la réflexion relative à la mise en place de fonds de pension soit close.* »

Promulguée le 26 mars 1997, la loi dite « Thomas » (du nom de son initiateur, Jean-Pierre Thomas, alors député UDF-PR des Vosges), qui instaure le premier système français de plans d'épargne-retraite par capitalisation pour les salariés du privé, est en effet, au gré du changement de majorité, restée lettre morte (les décrets d'application ne sont jamais parus).

Depuis, la question des fonds de pension, source de débats houleux au sein de la société, est demeurée en suspens. Un embryon de fonds de pension a pourtant vu le jour en février, avec le vote de la loi sur l'épargne salariale instituant la mise en place d'un plan partenarial d'épargne volontaire (PPESV) à dix ans (voir « Le Monde Argent » du 10 juin). Mais le PPESV, assorti d'une sortie sous forme de capital au bout de dix ans, ne constitue qu'une réponse partielle.

Malgré tout, plusieurs solutions permettent d'ores et déjà aux salariés du privé, mais aussi aux fonctionnaires et aux travailleurs indépendants, de se constituer, en sus de leurs régimes obligatoires de base et complémentaires, une rente supplémentaire. Qu'elles s'intitulent loi Madelin, article 83, ou encore Préfon, ces formes d'épargne-retraite sont autant de voies qui gagnent à être explorées.

Laurence Delain

Lire pages II et III

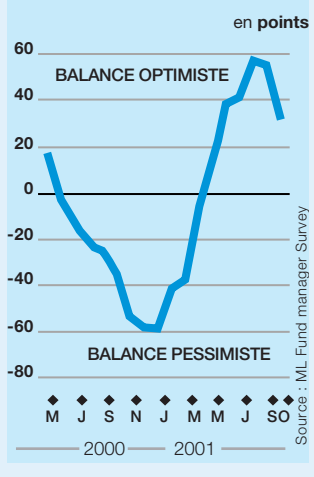
Cette semaine

Pour inciter les propriétaires à louer leurs logements vides, la Ville de Paris envisage de leur proposer, par convention, de prendre leurs biens en gestion, d'y réaliser si nécessaire des travaux, de désigner un locataire, de garantir le paiement des loyers, fixés entre 30 et 65 francs par mètre carré et par mois. Mais, surtout, la Ville s'engage, si le propriétaire souhaite reprendre le logement pour lui-même, à faire au locataire trois offres de relogement. Sur les 30 000 propriétaires de la capitale assujettis à la taxe d'occupation, la Ville espère en convaincre 500 à 600 par an. Le dispositif fonctionnera au premier trimestre 2002.

L'enquête menée en octobre par Merrill Lynch montre que les gestionnaires de fonds de placement sont beaucoup moins optimistes sur l'évolution de l'économie mondiale après les attentats du 11 septembre. Les gérants européens restent toutefois plus sereins.

Déprime

SOLDE DES OPINIONS SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE



TENDANCE

Hauts et bas des bas de laine

Le Livret A, distribué par La Poste et les Caisses d'épargne, semble avoir le vent en poupe. Rompant avec une période de sept années de décollecte continue, grâce à un taux plus attrayant (3 % depuis le 1^{er} juillet 2000) et à la tendance des Français, dans une conjoncture diplomatique et économique troublée, à favoriser l'épargne de précaution, la collecte du Livret A a été positive de 647 millions d'euros (4,2 milliards de francs) entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre, selon la Caisse des dépôts et consignations. Sur la même période de 2000, ce livret avait enregistré une décollecte de 20,5 milliards de francs. Peut-être faut-il y voir aussi une conséquence de l'attitude des Français qui vident à toute allure leur bas de laine avant le passage à l'euro. Ainsi, la Banque de France estimait le montant du trésor caché en 2000 à 154 milliards de francs. Or, depuis, plus de 40 milliards de francs sont sortis, selon des estimations fournies à l'AFP par le ministère de l'économie, le rythme de déthésaurisation s'accélérait. 7 milliards de francs refont surface chaque mois, contre 3 milliards auparavant. La Banque de France précise qu'il s'agit de chiffres approximatifs puisque, par nature, ces sommes échappent au contrôle officiel. Le calcul prend appui sur la diminution de l'encours des billets de 500 francs, les plus thésaurisés. Thésaurisés, mais où ? La notion de bas de laine recouvre une réalité plus nuancée. Ainsi, une étude publiée fin septembre par American Express révèle que les cachettes les plus prisées : en France, 54 % des personnes

interrogées jugent qu'une boîte fermée à clef est une bonne cachette pour leurs économies (les Allemands préfèrent conserver leur argent au frais, au congélateur, réponse qui précède « sous le plancher » (29 %), « à la cave ou au grenier » (19 %). « Dans un pot de fleur ou enterrées dans le jardin » arrive en quatrième position... personne ne citant le fameux bas de laine ! Le mystère reste entier sur le recyclage de ces milliards et son impact sur la consommation annuelle des Français (près de 6 000 milliards de francs).

Les Français placent sur leur Livret A ou leur compte bancaire leurs billets de 500 francs ou autres espèces cachées

Les plus optimistes espèrent un effet « bas de laine », comme certains professionnels du tourisme qui, constatant que la saison d'hiver était à cheval sur la date de passage à l'euro, ont déjà noté, dès le mois de juin, « une augmentation des achats en espèces » significative. Les plus pessimistes gagent qu'une partie de ces sommes regagnera sans doute sa boîte fermée à clef ou son dessous de plancher, en euros, sans crainte du fisc : ce dernier, conformément à une loi récente, valable jusqu'au 30 juin 2002, fermera les yeux sur l'échange des billets jusqu'à concurrence de 10 000 euros (65 596 francs).

Pierre Jullien



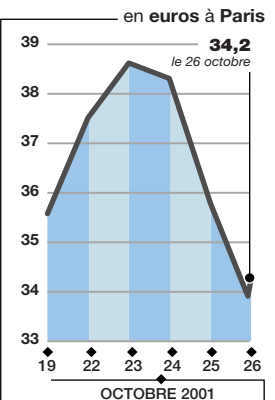
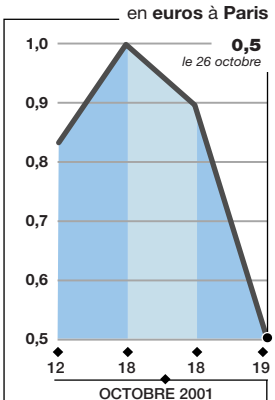
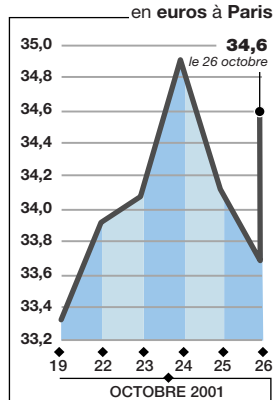
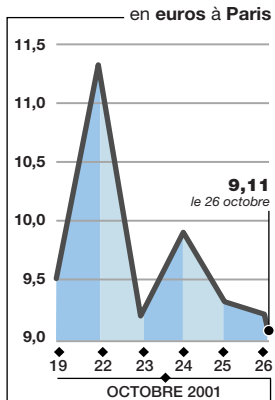
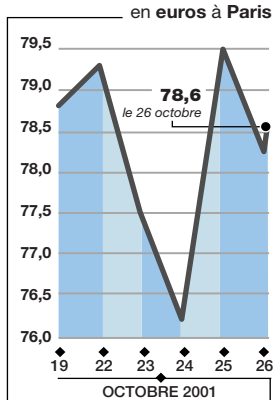
Les progrès de la science
se reflètent dans vos cheveux.
PARCE QUE VOUS LE VALEZ BIEN.

L'ORÉAL
PARIS

L'Oréal est partenaire de l'exposition
"Le cheveu se décode", à la Cité des Sciences
de la Villette : www.cite-sciences.fr

Les 5 valeurs de la semaine

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading AUTOMOBILE.



PERNOD-RICARD BLOQUÉ

A 78,6 euros vendredi, l'action a légèrement baissé en cinq jours, après l'annonce par la Commission fédérale américaine (FTC), lundi 22 octobre, du blocage de la cession des vins et spiritueux de Seagram (groupe Vivendi Universal) à l'alliance Diageo-Pernod. La FTC craint une position duoplistique sur le marché du rhum américain.

RHODIA BRIÈVEMENT DOPÉ

Le titre, qui perdu 4,2 % dans la semaine, a évolué au son des rumeurs de vente imminente du groupe, à la suite d'un article des Echos du lundi 22 octobre. L'actionnaire de référence de Rhodia, le groupe pharmaceutique Aventis, a admis qu'il avait eu des contacts « préliminaires » avec des acquéreurs pour une cession éventuelle de sa part de 25 %. Rhodia s'est dit prêt à discuter d'un rapprochement industriel.

MICHELIN NE FAIT PAS DE PRÉVISIONS

En hausse de 3,9 % sur cinq jours, le groupe de pneumatiques a annoncé, lundi 22 octobre, qu'il avait engagé une réflexion sur des réductions des coûts supplémentaires. L'année 2002 s'annonce difficile, juge Michelin, qui s'attend à un ralentissement « fort et prolongé » des économies nord et sud-américaines et asiatiques, et à « un effet de contagion en Europe ». Le groupe n'a pas fait de prévisions pour ses résultats de 2001.

MOULINEX PLONGE

Le groupe Seb a été désigné, lundi 22 octobre, par le tribunal de commerce de Nanterre pour reprendre une partie de Moulinex, la branche petit électroménager du groupe Moulinex-Brandt (21 000 emplois dans le monde au total), en redressement judiciaire depuis le 7 septembre. Seb reprend un tiers des emplois de Moulinex en France. Le cours de l'action Moulinex a plongé de 39,7 % sur la semaine.

RENAULT SE LIE À NISSAN

Le constructeur automobile a confirmé, jeudi 25 octobre, des « discussions avancées » avec son partenaire japonais Nissan « sur un renforcement des structures de l'alliance ». Mais les investisseurs n'ont retenu que son pessimisme. Ils s'attendent à une marge opérationnelle, au deuxième semestre, inférieure à celle des six premiers mois de l'année. Le titre a chuté de 3,9 % pendant la semaine, pour terminer à 34,2 euros.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading PANAFAON HELLENI.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ESSILOR INTL.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading UNIBAIL.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading INDRA SISTEMAS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading CONSTRUCTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ACCIONA.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BG GROUP.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ÉNERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS D'ÉQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading PRODUITS DE BASE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ACERIALIA.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading 3I GROUP.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS D'ÉQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading CHIMIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading CONSUMMATION CYCLIQUE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ACCOR.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS D'ÉQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading CHIMIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading CONSUMMATION CYCLIQUE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS D'ÉQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading CONGLOMÉRATS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading CONSUMMATION CYCLIQUE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS D'ÉQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading PHARMACIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS D'ÉQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading ASSURANCES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. hebdo. Under the heading BIENS DE CONSOMMATION.

Advertisement for Volkswagen Golf TDI 100, 130, 150, featuring a car image and text: 'Un TDI, c'est un diesel qui a réussi.'

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche

CODES PAYS HORS ZONE EURO GB : Grande-Bretagne - NO : Norvège - SE : Suède CH : Grande-Bretagne - DK : Danemark

Les marchés repartent à la hausse

EN dépit d'un jeudi mitigé et d'un vendredi hésitant, les grandes Bourses mondiales ont terminé en nette hausse la semaine du 22 au 26 octobre. Jeudi 25 octobre, à Wall Street, les principaux indices avaient reculé pendant la plus grande partie de la séance, en raison des craintes de bioterrorisme, des mauvaises nouvelles sur l'économie américaine et l'annonce de contre-performances au troisième trimestre 2001 par les entreprises. Les investisseurs avaient été particulièrement déprimés par la chute de 8,5 % des commandes de biens durables en septembre aux Etats-Unis, alors que les analystes tablèrent sur une baisse de 0,9 %. Autre déconvenue, les reventes de logements ont chuté de 11,7 % en septembre, après une hausse de 6,5 % en août. Les analystes s'attendaient à une baisse de 5,5 %. Pourtant, la Bourse américaine est parvenue à terminer la séance sur une note positive. Vendredi,

les marchés restaient hésitants, mais sur l'ensemble de la semaine, l'indice Dow Jones a progressé de 3,71 %, atteignant 9 545,17 points, tandis que l'indice Nasdaq bondissait de 6,54 %, s'inscrivant à 1 768,96 points.

Parmi les plus fortes hausses de la semaine figure Microsoft, qui a lancé officiellement, jeudi, Windows XP, la dernière version de son produit phare Windows, donnant le coup d'envoi d'une campagne marketing de quelque 250 millions de dollars (280 milliards d'euros) pour ce qu'il estime être le produit le plus important jamais commercialisé par ses soins. Autre valeur technologique vedette, Intel affiche une belle performance en cinq séances. Le numéro un mondial des microprocesseurs a indiqué qu'il cessait ses activités d'électronique grand public, insuffisamment rentables.

Sur le Vieux Continent, les marchés ont aussi été bien orientés,

malgré le statu quo de la Banque centrale européenne qui a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. L'indice DJ Euro Stoxx 50 a bondi de 6 % en cinq séances, pour atteindre 3 611,88 points, tiré notamment par les valeurs dites TMT (technologie-média et télécommunications), comme France Télécom, Siemens ou Alcatel, ou par des sociétés d'assurance comme Axä ou Allianz.

L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a affiché un gain de 5,01 %, à 4 478,63 points, en cinq séances. Des valeurs technologiques comme Dassault Systèmes, Cap Gemini, STMicroelectronics ont tiré la tendance. Seules six actions figurant dans l'indice vedette de la place parisienne, celles de Suez, Vivendi Universal, L'Oréal, Casino Guichard, Aventis, Danone et Renault, accusent des baisses cette semaine.

A Francfort, l'indice DAX des trente principales actions alle-

mandes a progressé de 6,80 % dans la semaine pour finir à 4 820,26 points. L'action Siemens et celle de sa filiale Infineon se sont distinguées. La Bourse de Londres s'est, elle, contentée d'une hausse de 3,41 % en cinq jours, l'indice Footsie 100 terminant à 5 188,60 points vendredi. Les titres de la compagnie aérienne British Airways ont enregistré un fort rebond.

PERSPECTIVES PEU RÉJOISSANTES

Les analystes de la Banque du Louvre notent que le rebond enregistré sur les marchés boursiers depuis le 21 septembre est particulièrement rapide. « Il est similaire en ampleur et en rythme à celui qui a suivi la crise de 1998, la plus courte parmi les cinq dernières grandes crises », écrivent-ils dans leur lettre d'information. « Le choc des attentats pourrait s'analyser comme un "accélérateur" des restructurations pour les entreprises. La relance bud-

gétaire et la politique monétaire extrêmement expansionniste militent pour un rebond rapide de l'activité. Ainsi, dans la logique des investisseurs, le pire est-il est passé ! », notent pour leur part les analystes de la société de Bourse Aurel Leven. « Dans ces conditions, l'impact sur les marchés des indicateurs économiques publiés ces dernières semaines est faible. Réflétant le passé, ils ne donnent aucune indication sur l'orientation future de l'activité et sur la dynamique post-attentats », ajoutent-ils.

Cependant, certains experts s'interrogent sur la vigueur et la persistance du rebond enregistré par les Bourses. Les perspectives économiques ne sont guère réjouissantes. L'institut de prévision BIPE a révisé mercredi en forte baisse ses estimations de croissance sectorielles pour la France et l'Europe. Il juge que les événements récents devraient différer la reprise économique, « au plus tôt » au troisième trimestre 2002. Les économistes du

BIPE tablent sur une croissance, aux Etats-Unis, de 1,1 % cette année et de 0,3 % en 2002 et, dans la zone euro, de 1,8 % en 2001 et 1,6 % en 2002. « Il faudra attendre 2003 pour renouer avec une croissance annuelle en Europe de plus de 2,5 % », estiment-ils.

Au Japon, qui s'enfonça dans la récession, la Bourse de Tokyo n'a progressé que de 2,43 % cette semaine. L'indice Nikkei s'est établi à 10 795,16 points à la fin des cotations vendredi. Les investisseurs ont manqué de confiance pour acheter, bien que le seuil psychologique des 11 000 points ait été atteint jeudi. Les principales entreprises du secteur électronique ont pesé sur la tendance. Elles ont annoncé des pertes considérables au premier semestre (d'avril à septembre), baisse de la demande et conséquences des attaques terroristes aux Etats-Unis obligent.

Joël Morio

La Banque centrale européenne passe son tour

C'EST non. La Banque centrale européenne (BCE) a répondu non à tous ceux - ils étaient légion, parmi les hommes politiques, mais aussi dans les milieux économiques et financiers - qui l'exhortaient à assouplir sa politique monétaire. Son conseil des gouverneurs, réuni (par conférence téléphonique) jeudi 25 octobre, a décidé de laisser inchangés ses taux directeurs. Le principal, celui du refinancement à 14 jours, reste fixé à 3,75 % jusqu'à nouvel ordre. Ce statu quo n'a fait l'objet d'aucun commentaire officiel de la part de l'institut d'émission. Le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, s'est contenté d'expliquer, vendredi, qu'il n'y avait « pas jusqu'ici assez d'éléments » en faveur d'un assouplissement, tandis que le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, affirmait qu'« il n'est peut-être pas très raisonnable d'attendre chaque quinze jours une décision spectaculaire » de la BCE.

L'espoir d'une baisse des taux avait augmenté depuis huit jours, avec la publication de statistiques d'inflation encourageantes et, surtout, de perspectives économiques inquiétantes pour l'Allemagne. Dans leur rapport d'automne, diffusé lundi, les six grands instituts de conjoncture allemands ont, comme le ministre des finances, Hans Eichel, quelques jours plus tôt, fortement abaissé leur prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 2001, à seulement 0,7 %, contre une estimation printanière de 2,1 %. « L'économie allemande se trouve actuellement au bord de la récession », souligne le rapport.

Parallèlement, en Allemagne, la hausse des prix à la consommation sur un an est revenue, en octobre, à 2 %, son plus faible niveau depuis août 2000 (après 2,1 % en septembre et 2,6 % en août). Même mouvement en Italie, où le rythme annuel d'inflation est retombé, en octobre, à 2,5 %, contre 2,6 % en septembre.

Mais la BCE n'a pas été plus sensible à la pression de ces chiffres qu'à celle exercée par les dirigeants politiques. Ces derniers avaient pourtant fait des efforts pour ne pas froisser la susceptibilité de l'institut d'émission. « Je suis plus que respec-

Nombre d'hommes politiques, mais aussi d'économistes ou de financiers, attendaient que la BCE, jeudi 25 octobre, baisse ses taux directeurs. Une fois de plus, elle n'en a rien fait. Il est pourtant probable que cette décision soit prise bientôt

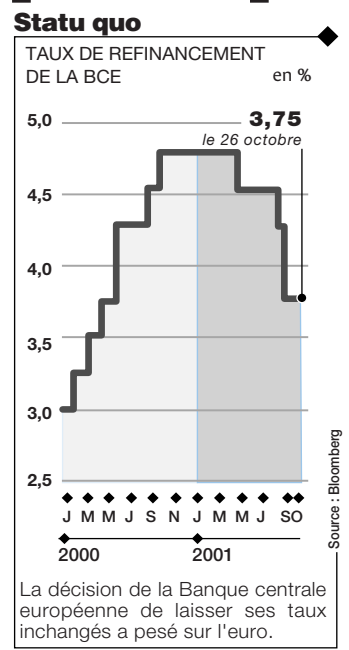
tueux de l'indépendance de la BCE. Sa politique est toujours raisonnable. Mais il serait possible d'être encore plus raisonnable », s'était contenté d'ironiser le chancelier allemand, Gerhard Schröder.

À QUOI BON ATTENDRE ?

Dans un communiqué, mardi, le ministre allemand des finances avait sobriement jugé que le maintien de la rigueur budgétaire et « le recul de l'inflation peuvent permettre à la Banque centrale européenne de favoriser la reprise économique en Europe par une politique monétaire plus favorable, sans mettre pour autant en danger la stabilité des prix ». Espoirs déçus, du moins pro-

voisirement. Il paraît en effet très probable que la BCE réduira une nouvelle fois, d'ici à la fin de l'année, voire dès sa réunion du 8 novembre, son taux directeur (peut-être de 3,75 % à 3,5 %). La Banque centrale n'a jamais dit que les vannes monétaires étaient fermées, même si elle a insisté sur l'étroitesse de sa marge de manœuvre. Mais alors, à quoi bon attendre, pourquoi ne pas avoir agi dès jeudi ?

La BCE estime que l'impact économique des attentats du 11 septembre reste difficile à évaluer, comme le prouve la bonne surprise de la consommation des ménages français en produits manufacturés au mois de septembre : elle a aug-



menté de 0,2 %. « C'est le premier résultat statistique incluant la période après les attentats et il est encourageant », s'est aussitôt réjoui Bercy, dans un communiqué. Comme le souligne le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, l'impact est essentiellement fonction de « facteurs psychologiques ». Surtout, la BCE ne souhaite pas donner l'impression qu'elle agit dans l'urgence et cède à la panique.

C'est ce qu'a tenu à répéter M. Welteke, pour qui des « actions précipitées » pour répondre à la dégradation de la conjoncture depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis peuvent certes paraître « compréhensibles », mais sont aussi « préjudiciables ». Dans la situation actuelle, « il est particulièrement important d'évaluer la situation avec réalisme et d'utiliser les instruments politiques disponibles avec sang-froid », a-t-il ajouté. Sang-froid, stabilité : c'est aussi le point de vue de la Banque de France, qui juge, dans son bulletin mensuel de septembre, que la crédibilité de la politique monétaire unique axée sur la stabilité des prix a permis, depuis les événements du 11 septembre, « le maintien d'un niveau global de taux à long terme peu élevé ». Pour la BCE, il n'est pas question de remettre en cause cet acquis par des baisses agressives de taux d'intérêt à court terme. D'autant que ces derniers, à leur niveau actuel, ne constituent pas, selon elle, un frein à la croissance et à la distribution de crédit en Europe.

MISSION STABILITÉ

Ces analyses rappellent à quel point, en tout cas, la philosophie monétaire européenne se distingue de celle des Etats-Unis. La Réserve fédérale américaine n'hésite pas à agir vite et fort pour soutenir la croissance, sans forcément trop se soucier des conséquences inflationnistes éventuelles. Pour la première fois, cependant, William McDonough, le président de la Banque fédérale de réserve de New York, a reconnu publiquement, lundi, les risques d'une telle stratégie : « La principale erreur que l'on puisse commettre en politique monétaire consiste à pousser les taux d'intérêt trop loin dans un sens ou dans l'autre. »

La BCE, de son côté, comme l'était avant elle la Bundesbank, reste avant tout concentrée sur sa mission officielle, qui est d'assurer la stabilité des prix, quitte à donner l'impression de négliger l'activité économique réelle. Naturellement, sur les marchés financiers, la souplesse et l'énergie américaines sont plus appréciées que l'orthodoxie et la modération européennes. Le statu quo de la BCE, jeudi, a provoqué une baisse de l'euro, vite effacée, toutefois, par une série de statistiques économiques très mauvaises aux Etats-Unis (forte hausse des demandes d'allocation-chômage, plongeon de 8,5 % des commandes de biens durables en septembre, baisse de 11,7 % des reventes de logements). L'euro a terminé la semaine là où il l'avait commencée : à 0,89 dollar.

Pierre-Antoine Delhommais

MARCHÉS DES CAPITAUX

La baisse des rendements réduit l'attrait des titres de qualité

LES bonnes dispositions persistent, mais les rendements ont tellement baissé que le placement des obligations internationales de toute première qualité est devenu assez difficile. Ces titres ne rapportent tout simplement pas assez. Quelques affaires récentes ont cependant attiré des souscriptions dépassant nettement les montants disponibles. Cela ne s'est produit que dans le cas d'opérations préparées longtemps à l'avance, lorsque les emprunteurs ont su gagner la confiance des investisseurs.

On en a vu deux beaux exemples ces derniers jours. Mercredi 24 octobre, une émission de 2 milliards d'euros, de type classique, était lancée pour le compte du Land allemand de Rhénanie du Nord-Westphalie, pour une durée d'un peu plus de cinq ans. Trois banques s'en occupaient : ASBC, Merrill Lynch et WestLB. La plupart des ordres ont été passés avant que les conditions définitives n'aient été arrêtées. Plus de 95 % des investisseurs ont fait savoir qu'ils allaient souscrire, à un prix qui devait être fixé un peu plus tard.

Le lendemain, un emprunt du Trésor public français voyait le jour pour 6,5 milliards d'euros et une durée de dix ans. Il s'agissait de la première émission d'obligations indexées sur l'indice des prix à la consommation de la zone euro. Trois banques étaient placées à la tête du consortium de direction : Barclays Capital, Deutsche Bank et la Société générale. Environ 92 % des souscripteurs ont décidé d'acquiescer les titres à un prix qui leur était encore inconnu.

Dans un cas comme dans l'autre, il a été fait appel aux services d'intermédiaires financiers qui touchent des commissions assez importantes pour leur travail. C'est un élément à souligner, dans la mesure où la plupart des emprunts d'Etat sont contractés par voie d'adjudication, une solution qui permet normalement au Trésor public de se passer de verser des commissions à leurs banques.

En outre, les responsables des services de la dette, tant au Trésor français qu'à celui du Land allemand, se sont rendus à l'étranger pour exposer leurs plans. En ce qui concerne l'emprunt français, il s'agissait surtout de convaincre les investisseurs que les obligations allaient se placer d'une manière si étendue que cette diversification même serait une promesse de liquidité. Lorsque le placement des titres est large et varié, on peut être assuré qu'ensuite il y aura en permanence un bon courant d'échanges, dans les deux sens. Si, au contraire, le placement des

titres est restreint à un groupe d'investisseurs de la même catégorie ou de la même nationalité, on peut craindre que tous agissent au même moment, dans le même sens, pour les mêmes raisons.

Quant au Land allemand, c'était le crédit et l'importance de l'emprunteur qu'il s'agissait de présenter. Sa contribution au produit national brut de l'Allemagne fédérale est de 22 %, et la Rhénanie du Nord-Westphalie se situe au onzième rang mondial sur ce plan. A la différence de la plupart des régions européennes, les Länder jouissent d'une souveraineté importante, par exemple en matière d'impôts. L'emprunt a remporté un beau succès, en Asie notamment, où quelque 400 millions ont été vendus.

DES EMPRUNTS PRIVÉS DÉDOUBLÉS

Les collectivités locales françaises n'ont pas l'autonomie des Länder et leurs rares emprunts obligataires sont de faible taille. Plusieurs d'entre elles s'efforcent pourtant de diversifier leurs sources de financement, souhaitent se dégager de leur dépendance financière à l'égard des banques. Elles veulent gagner la liberté de s'adresser directement aux investisseurs. Dans le domaine des effets à court terme, un pas important vient d'être franchi par la région d'Ile-de-France, qui a confié à la BNP-Paribas et à HSC-CCF le soin d'arranger pour elle un programme de 500 millions d'euros de « billets de trésorerie ».

Pour ce qui est des obligations de sociétés privées, industrielles ou commerciales, qui offrent de hauts rendements, les nouveaux emprunts sont de plus en plus fréquemment dédoublés. A une tranche en euros s'en ajoute une autre, plus longue, en livres sterling. Les deux marchés, longtemps séparés, sont en train de converger, et cette évolution s'est vivement accélérée ces tout derniers jours. Les investisseurs exigent maintenant dans les deux monnaies, pour une même signature, des suppléments de rendement de même ampleur qui s'étagent en fonction des durées.

Ces suppléments s'ajoutent à des taux de référence bancaires (en l'occurrence l'euroibor et le Libor). Lafarge a ainsi levé avec succès 1 milliard d'euros sur sept ans en proposant 1,45 point de pourcentage de plus que l'euroibor et 250 millions de livres sterling, sur onze ans, en offrant 1,6 point de mieux que le Libor. Par ailleurs, le nom de France Télécom continue de figurer sur les listes des emprunteurs les plus attendus. Les spécialistes l'espèrent pour un montant de 3 milliards d'euros.

Christophe Vetter

Cours de change croisés

	26/10 18h16	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR		0,81301	0,89175	0,13592	1,43480	0,60474
YEN	123	109,71500	16,72000	176,43000	74,35500
EURO	1,12139	0,91145	0,15245	1,60865	0,67780
FRANC	7,35710	5,97865	6,55957	10,54835	4,44680
LIVRE	0,69696	0,56675	0,62165	0,09475	0,42145
FRANC SUISSE	1,65360	1,34475	1,47545	0,22490	2,37265

Taux d'intérêt (%)

Taux 26/10	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,74	3,46	4,64	5,26
ALLEMAGNE	3,76	3,58	4,50	5,19
GDE-BRETAG.	3,94	4,26	4,70	4,53
ITALIE	3,76	3,53	4,83	5,53
JAPON	0,04	0,02	1,33	2,52
ÉTATS-UNIS	2,50	2,15	4,33
SUISSE	1,90	2,08	2,95	3,59
PAYS-BAS	3,70	3,53	4,65	5,23

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

Hors zone Euro

Euro contre	26/10
COURONNE DANOISE	7,4364
COUR. NORVÉGIENNE	7,9525
COUR. SUÉDOISE	9,4315
COURONNE TCHÈQUE	33,6650
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7767
DOLLAR CANADIEN	1,4027
DOLLAR HONGKONG.	6,9504
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,1605
FORINT HONGROIS	252,9800
LEU ROUMAIN	27512
ZLOTY POLONAIS	3,6495

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

Or

En euros	Cours 26/10	Var % 25/10
OR FIN KILO BARRE	9900
OR FIN LINGOT	10050	+ 0,90
ONCE D'OR (LO)	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.	57,50	+ 0,52
PIÈCE SUISSE 20 F.	58	+ 2,47
PIÈCE UNION LAT. 20.	57	+ 0,71

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	Euro contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (100)	1,37603	SCHILLING AUTR. (100)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (100)	4,03399	FRANC BELGE (100)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503